AUTHOR:

CAPEFIGUE, M.

TITLE:

HUGUES CAPET ET LA TROISI'EME RACE,...

PLACE:

PARIS

DATE:

1839

Master Negative #

92-80823-2

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

Capefigue, Jean Baptiste Honoré Raymond, 1802-1872.

Hugues Capet et la troisième race, jusqu'à Philippe-Auguste ... par M. Capefigue. Paris, Pitois-Levrault et c[ie], 1839.

4 v. in 1. 21cm.

Bibliographical foot-notes.

1. Hugues Capet, king of France, d. 996. 2. France—Hist.—Capetians, to 1328. 987-1328.

27-21442

Library of Congress DC82.C3

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11X

IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 8-29-92 INITIALS G.G.

FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

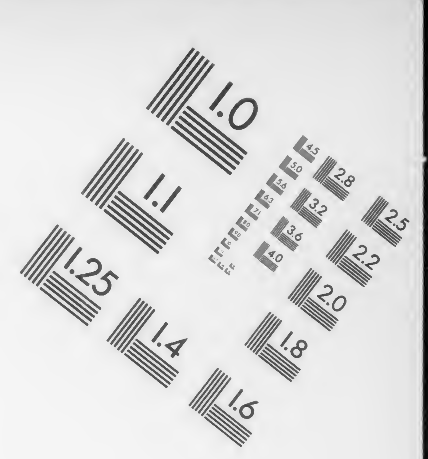
VOLUME 1

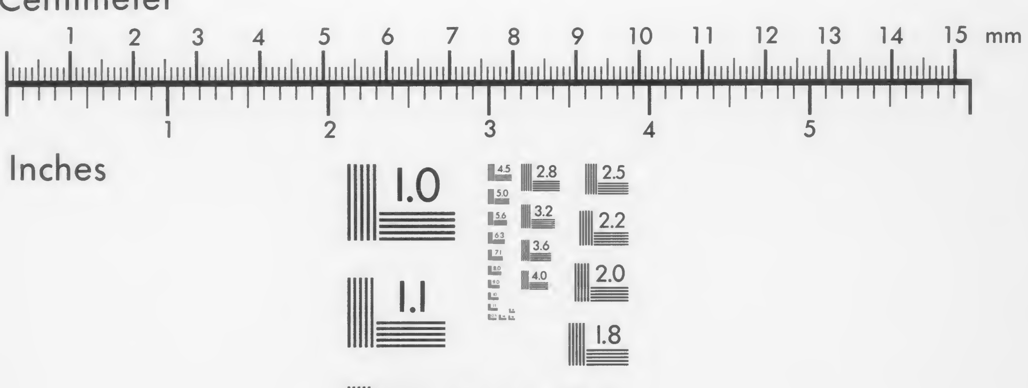


AIIM

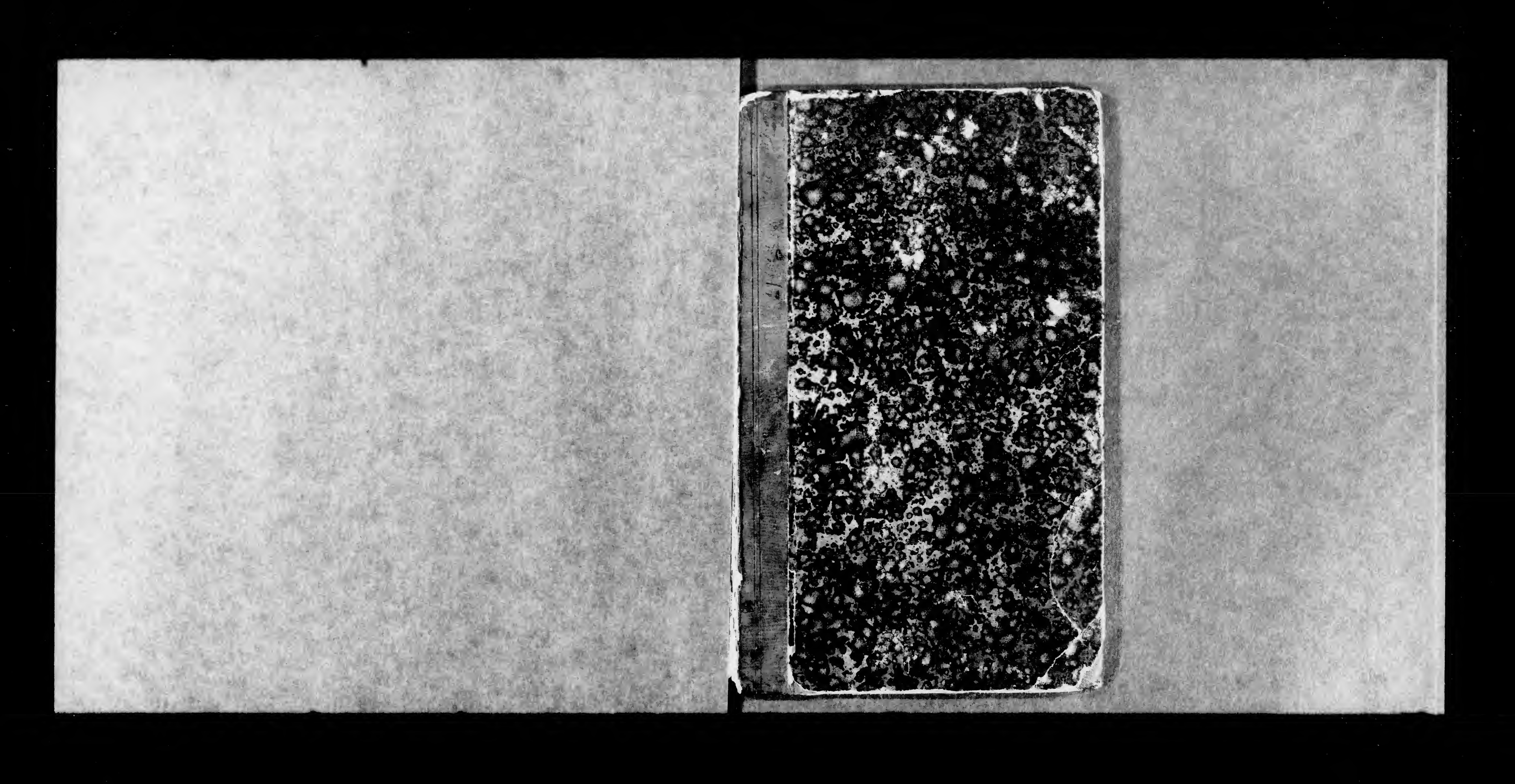
Association for Information and Image Management

1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202





MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.



HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

IMP. DE HAUMAN ET C°. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, n° 8.

HUGUES CAPET

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

DIXIÈME ET ONZIÈME SIÈCLES.

Par M. Capefigue.

1

BRUXELLES.
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.
HAUMAN ET C°.

1839

LETTRE

SUR

LA PÉRIODE CAPÉTIENNE.

Je vais écrire l'époque des légendes, la chronique de l'ermitage solitaire, du désert et des pauvres pèlerins; je vais dire les histoires de la féodalité primitive, la sauvagerie de la période capétienne, les batailles sanglantes, la vie du manoir, du monastère et de la commune!

Ici vont apparaître les barons féodaux, le faucon sur le poing et les lévriers en laisse; le monde merveilleux qui entoure la vie des saints quand leurs ossements dormaient au reliquaire. Nous allons ensemble visiter les cathédrales avec l'obituaire des morts, le tombeau froid des chevaliers, les abbayes aux

tours carrées, aux portes de fer brisées par les Hongres, les Sarrasins et les Normands ! Plus loin le château des hommes d'armes qui retentit de joyeuses libations et des *chants de Geste!*

Dans l'oratoire l'hymne solennelle remue les entrailles, et jette à Dieu les douleurs de la génération ; l'orgue grossier fait entendre mille voix étranges, et des gémissements plaintifs comme les vents qui sifflent aux vitraux. Dans la tour, sur la montagne, le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux bardés de fer, la vie matérielle au milieu de ces hommes qui se nourrissent de venaison pendant les longs repas où le vin coule à pleins flots dans la coupe de la Table ronde.

C'est cette lutte de la pensée morale représentée par l'Église, et de la forme matérielle personnifiée dans la féodalité, qui formule le caractère du moyen âge. La période qu'embrasse ce livre se divise en deux phases distinctes : dans la première, qui finit au onzième siècle, la société est empreinte d'un profond sentiment de tristesse ; il y a comme un crêpe de douleur répandu sur la génération; le monde est livré à tous les fléaux : les invasions des barbares, les maladies pestilentielles,

l'horrible famine déciment le peuple; des vents violents brisent les arbres séculaires ; un ciel grisâtre se mêle aux brouillards des forêts profondes, comme une nuit qui enveloppe le genre humain. Toutes ces causes jettent une indicible tristesse dans la société ; ce caractère s'empreint partout : dans la chartre, dans la chronique, dans la cartulaire. On craint la fin du monde, quand le Christ paraîtra rayonnant dans sa face ; c'est un cri lamentable poussé par tout un siècle, un gémissement qui éclate dans les chants d'église, comme une hymne de douleur. La vie de l'homme se passe dans la forêt avec le loup sauvage, qui alors avait aussi sa chronique et sa légende ; elle n'est qu'une triste prière au ciel pour qu'il vienne au secours d'une société si fatalement travaillée.

A peine le onzième siècle est-il fini, qu'à ce sentiment de tristesse succède une sorte de joie naïve et populaire; les grandes épopées apparaissent, on récite les exploits et les prouesses des féodaux, la génération n'abaisse plus son front sillonné par les larmes et la terreur ; les troubadours vont chanter au Midi dans les cours plénières de la Langue-d'Oc ; les trouvères, Normands et Picards, préparent leurs

longs poëmes où les exploits des nobles sires sont racontés; l'horizon pour l'homme devient pur et bleu, comme lorsque la tempête s'apaise.

Cette transition de la tristesse à la joie, ce doux passage à l'allégresse et au bonheur, s'opèrent à l'aspect de la croisade; la grande expédition d'Orient a vivement parlé au cœur des barons et des chevaliers, et l'a joyeusement épanoui; le peuple a quitté un ciel chargé de nuées; il a vu le soleil et ses rayons d'or; il s'est mis en quête d'aventures lointaines; il a visité l'Italie, Constantinople et la Syrie, ces contrées si chaudes de couleurs, si puissantes sur l'imagination, avec Nicée, Antioche et ses bois sacrés, l'Euphrate et l'Oronte; les pèlerins reviennent gais dans l'Occident avec toute l'insouciance et l'indicible joie du voyageur; ils ont salué Jérusalem, la ville sainte! Les expéditions d'Orient ont toujours laissé dans les esprits des empreintes profondes: Napoléon avait vaincu le monde, mais son cœur, son enthousiasme étaient pour le grand pèlerinage d'Égypte, pour les souvenirs de ses pyramides, de ses déserts, du mirage et du Nil qui se brise au Delta.

Les deux volumes aujourd'hui publiés embrassent les règnes de Hugues Capet, de Robert, de Henri I[er], et la moitié de l'époque de Philippe I[er]; ils s'arrêtent à la prédication de la croisade. C'est donc une période de fatalité et de désolation qu'il faut écrire; c'est le ciel chargé de miasmes, c'est l'an mil avec son sombre cortége de la fin du monde, c'est la vie du désert où les loups font entendre leur glapissante voix : chroniques, légendes, translations de reliques, tout est plein de tristesse et de désespoir; la vie se passe entre le baptistère et le tombeau. Au milieu de cette génération, quel fut l'état des personnes et des fiefs? quel fut l'aspect général de ce peuple de barons, de clercs, de serfs et de communaux? L'histoire personnelle des rois n'offre qu'un intérêt médiocre; elle se résume souvent dans une lutte de passions brutales, et ne se lie que faiblement à l'esprit général du temps. Au contraire, le peuple féodal se manifeste partout avec ses coutumes catholiques : les barons et les clercs sont en présence; ces seules classes d'hommes existent, comme intérêt dramatique, pendant trois siècles. En vain on chercherait un esprit général, un caractère de nationalité française au milieu de ces populations qui se groupent

de province à province; il n'y a point de liens encore, la conquête a déposé comme le limon de dix peuples divers sur la surface de la vieille Gaule. On trouve une confusion de langues, de coutumes, de mœurs, d'habitudes, une variété incessante d'événements; il n'y a pas d'histoire générale possible, mais une suite de chroniques particulières : le royaume est alors une véritable fédération féodale; chaque comté a son histoire, chaque ville sa légende.

Il fallait faire exactement connaître ce caractère empreint sur la génération du neuvième au onzième siècle. Le seul mérite de ce travail est de réunir une consciencieuse étude des chroniques et des épopées merveilleuses du moyen âge. On a labouré ce champ dans le présent livre avec activité, ardeur, et toute la passion de l'antiquaire; on a lu la chartre qui tombe en lambeaux dans les archives; on a suivi le cartulaire des moines et l'admirable vie des saints, recueillie par les Bollandistes de la compagnie de Jésus, et par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. L'auteur a pu vivre ainsi de l'existence des ermites dans ces pages naïves où l'existence du désert nous est racontée; enthousiaste des

vieux temps, il a pu se placer au milieu de ces processions saintes qui transportaient la châsse bénite et les ossements des martyrs, le plus bel ornement des cités, le premier mobile de la prospérité et de la civilisation. J'ai recueilli les belles légendes des forêts, toutes pleines de traditions, quand le cor retentissant appelait les chiens de la Saint-Hubert des Ardennes ou le Robin Wood, le chasseur de feu, le pâle souverain des forêts, qui courait avec ses lévriers noirs et son cheval noir aussi à tout crin.

Vous tous, qui voulez connaître l'histoire avec son épopée et sa poésie, lisez les Bollandistes dans la vie de ces saints qui donnaient l'exemple de la méditation, des vertus et de l'abnégation de soi à une société violente et désordonnée. Pénétrez dans la légende de ces évêques de la Gaule primitive qui sauvèrent les peuples du ravage des barbares. Telle est l'histoire que je comprends; car il faut se garder de remuer le moyen âge avec nos idées sceptiques et hautaines! J'apporte la foi dans les temps de croyance.

J'aime les tapisseries où les hommes d'armes sont retracés en relief comme de grandes ombres qui pendent sur les manoirs; j'aime les

vieilles ruines sur les sept collines du Rhin, ou dans les Cévennes et sur les bords du Rhône, ces ruines toutes peuplées encore des souvenirs de la vie féodale, des grandes chasses, des grands coups d'épée, des grands miracles et des grands repentirs ; j'aime la pauvre vie de sainte Geneviève de Brabant, la biche et le sénéchal plein de félonie; les quatre fils d'Aymon sur Bayard qui galope dans la plaine; j'aime Noël avec la crèche des bergers; Pâques fleuries avec ses rameaux; la Fête-Dieu où de longues processions de métiers et de peuple serpentaient dans les vieilles rues des cités pour célébrer quelques anniversaires municipaux; j'aime les mitres d'or des évêques, la chape des chantres, la dalmatique pourprée, les surplis de fin lin, les bannières ondoyantes des confréries, la prière des morts, les hymnes joyeuses et la voix des séraphiques enfants de chœur qu'accompagne l'orgue de la cathédrale; j'aime les festins féodaux, le paon qui déploie ses ailes, la coupe du Saint-Gréal qui passe à la ronde, tandis qu'un trouvère fait résonner les souvenirs de gloire, les vieux gestes de Roland et d'Olivier qui moururent à Roncevaux, et les traîtrises de Ganelon de

Mayence; j'aime l'épopée bizarre et violente; le seigneur féodal qui se précipite de sa tour noircie, comme les sires de Montmorency et de Puiset : les voyez-vous, la lance baissée? leurs chevaux envahissent le monastère, leurs hommes d'armes brisent le cellier, et l'on entend le jappement des chiens dans l'abbaye.

Douces et poétiques émotions, quand on touche l'époque du moyen âge! C'est ainsi qu'il faut chercher à reconstituer ce temps, à restaurer ce vieil édifice avec le bonheur d'un artiste qui sauve une antique cathédrale de la destruction. Je n'ai pas la prétention d'un vaste esprit de système; je me garde de la mission de régénérer l'humanité par quelques pauvres livres qui passent comme nous tous; je n'ai pas des théories imitées de Vico, ou des préoccupations sur les races de vainqueurs et de vaincus, distinctions puisées dans la politique du temps présent, afin d'en obtenir récompense par les réalités de la vie. Je suis un pauvre chroniqueur qui raconte ce que m'ont dit quelques saints moines et les chevaliers contemporains dans leurs chartres scellées. En pénétrant dans le moyen âge, je n'ai eu qu'une pensée, le catholicisme, parce qu'on le trouve

comme explication souveraine de toute l'épopée des dixième et onzième siècles : est-ce que tout ne se résume pas dans la rivalité des barons et des clercs, ce combat de la force morale contre la force matérielle, mythe puissant et incessamment renouvelé, qui représente la lutte de l'intelligence et de la matière, de la brutalité et de l'esprit ? Faut-il le dire ? au moyen âge, quand on cherche la liberté et le peuple, on les trouve dans le catholicisme ; veut-on recueillir la première pensée d'unité et de gouvernement, on les voit encore dans le catholicisme : ceci n'est pas un système, mais le résultat des faits naïvement groupés ; on n'a pas besoin d'emprunter des théories aux écoles italiennes ou aux écoles allemandes. Ce résultat naît de l'étude des monuments ; il n'est utile que de s'inspirer aux cartulaires des abbayes, à la vie des saints qui brillent dans les Bollandistes, aux immenses et magnifiques travaux de Mabillon, de Martenne, de d'Achery, de Baluze, de Baronius, de Pagi, de Muratori et de Bongars, hommes si éminents du seizième au dix-huitième siècle. Fouillez, fouillez aussi les Mémoires de la vieille Académie des inscriptions, les recueils de l'abbé de Camps, de

Fontanieu, et la collection des chartres de Bréquigny ; et malheur à ceux qui dédaignent les faits, les documents réels en histoire, pour des ouvrages de fantaisie ! ces ouvrages passent tous les vingt ans avec la mode, et vieillissent avec elle. Il fut un temps où l'on se passionna pour l'influence des climats, puis vint l'influence des institutions, puis celle du tiers-état, puis celle des fleuves, des rivières, des montagnes, puis sont venus le symbolisme ou les formules du droit universel, la science naturelle, rêveries enfantines qui vivent un jour, jusqu'à ce qu'il arrive encore des écoles qui s'abîment dans l'incessante mobilité des nuées bleues, roses et blanches.

A toutes ces gloires fabuleuses j'ai préféré vivre en légendaire, en chroniqueur de Saint-Bertin ou de Saint-Denis en France, au milieu des barons avec leurs grandes épées, leurs cottes de mailles et leurs armures de fer ; j'ai préféré l'étude des règles de Saint-Benoît, modèle de gouvernement et de liberté; j'ai vu autour de moi les moines de Cluny, de Cîteaux, de Clairvaux s'agiter comme des ombres, avec leurs longues œuvres de patience et de travail, fertilisant la campagne, cultivant les ronces,

ou se posant, comme saint Bruno dans la Chartreuse, au milieu des vallées désertes et des rochers stériles. La vie des chroniques me plaît, l'aspect d'une cathédrale antique a toujours produit sur moi une sensation profonde; car des générations ont passé, laissant d'éternelles empreintes sur ces dalles.

Qu'ils se réveillent donc de leurs tombes, les vieux moines de Saint-Denis en France, avec leur abbé en tête, la crosse dans sa main gantée; qu'ils m'ouvrent leurs grandes chroniques, afin que je fouille les faits et gestes de Hugues Capet et de sa lignée, la vie du bon roi Robert avec sa chape pendante dans le chœur des chanoines de Tours; les annales de Henri Ier et de Philippe Ier, princes tout sensuels et de batailles. Il faut dire et raconter les conquêtes des Normands en Sicile et en Angleterre; les pèlerinages aux saints lieux; au milieu de cette confusion, l'unité catholique qui se consacre et se personnifie dans Grégoire VII, et la milice sainte qui arbore l'étendard du Christ pour marcher à la croisade.

Le commencement de la troisième race se traîne péniblement à travers l'époque féodale; Hugues Capet a pris la couronne comme un

chef hautain. Il y a des causes qu'il faut retrouver dans les passages d'une race à une autre. La transition de l'époque carlovingienne à l'avénement de Hugues Capet est une des périodes les plus curieuses et les plus inconnues de l'histoire de France. Je l'ai cherchée, je l'ai fouillée dans les monuments, et, dans un récent voyage, j'ai suivi les traces de ces débris lombards et gothiques qui peuplent le nord de l'Italie. L'histoire de l'art se mêle à la marche des générations. Me voici à Vérone, la ville aux aqueducs et aux cirques romains; je vois debout devant moi une des merveilles religieuses de la décadence carlovingienne, car j'écris ces lignes en face de l'église de Saint-Zénon! Puissant empereur Charles, de race germanique, dis-nous comment sont tombés tes fils? comment les enfants de la chaste Berthe ont-ils été domptés par une race nouvelle? J'aperçois sur le portique noir les deux pairs, Roland et Olivier, à la tête fière, sculptés sur les pilastres gothiques! je foule sous mes pas le tombeau de Pépin, roi d'Italie: quel est ce cortége de griffons, de lions, d'oiseaux aux yeux fixes qui entourent le voyageur étonné? Roland, l'un des pairs, porte sa Durandal haute comme à Roncevaux; à ses côtés sont

Bertrade, la mère du grand Empereur, et Ermengarde, la fille de Didier qui régna sur la haute Italie. La race de Charlemagne a disparu au dixième siècle, une autre famille gouverne les Francs; j'ai vu les vieilles coutumes se réveiller, hélas! pour la dernière fois peut-être, à la Monza, et la couronne de fer sur le front d'un empereur d'Allemagne! Ainsi, dans la marche des siècles, tout meurt avec le temps! Sur les sceptres brisés s'élèvent de nouvelles couronnes; et il reste à peine debout quelques monuments comme toi, vieille et belle cathédrale de Saint-Zénon! tu survis à travers les âges, pour perpétuer le souvenir des générations qui sommeillent, jusqu'au jugement dernier, dans la poussière des tombeaux!

Vérone, septembre 1838.

HUGUES CAPET,

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

CHAPITRE PREMIER.

LE TERRITOIRE FÉODAL AU DIXIÈME SIÈCLE.

Aspect des terres. — Forêts. — Déserts. — Ermitages. — Oratoires. — Routes. — Culture. — Ponts. — Bacs. — Péages. — Bourgs. — Villes. — Monastères. — Châteaux. — Traces de la civilisation romaine.

DIXIÈME SIÈCLE.

Les vastes terres qui s'étendent des Alpes à l'Océan, du Rhin aux Pyrénées, offraient dans le dixième siècle l'aspect d'une nature sauvage; ces fertiles campagnes où se déploient, en mille couleurs ondoyantes, les vertes prairies; ces coteaux où jaunit aujourd'hui le pampre; ces parcs, ces jardins si

travaillés par l'art, n'ornaient pas de leur brillante parure le territoire féodal. Si vous avez quelquefois parcouru la sombre forêt de Fontainebleau, dans ses sentiers les plus épais, à travers ces rochers de granit jetés par la création, vous pouvez alors vous faire une idée de la vieille terre au dixième siècle; et quand vous vient au cœur ce frissonnement que donnent la solitude et les grands bois secoués par l'ouragan, vous pouvez vous représenter la triste société ravagée par tant de fléaux avant qu'elle ne se fût organisée sous la double hiérarchie de la royauté et du catholicisme (1).

Les forêts couvraient le sol. De la Meuse à la Bretagne, ce n'était qu'une vaste terre, peuplée de vieux arbres que la cognée n'avait jamais atteints. Qui pouvait pénétrer sans effroi dans la forêt des Ardennes, si célèbre par ses grandes aventures, et dans ces retraites antiques de la Bretagne, où des

(1) J'ai surtout consulté, pour connaître l'aspect de la société au dixième et au onzième siècle, la grande collection des Bollandistes, et les *Acta sanctor. ordin. sanct. benedict.* par le P. Mabillon, sans lesquels il n'y a pas d'histoire. Au dixième siècle, presque toutes les légendes et les translations de reliques furent écrites, et rien ne donne une idée plus exacte de la civilisation. Les pieux cénobites disaient toutes leurs impressions et toutes leurs douleurs dans ces récits si vivement empreints des couleurs contemporaines. La collection des chartres est moins précieuse, parce que les pièces de cette époque sont très-rares. *Voyez* le beau travail de Bréquigny : *Diplomata, chartæ, etc...*, tom. I, de 950 à 1025.

ormes séculaires entrelaçaient leurs rameaux épais? Toutes les légendes s'y rattachaient : ici c'était l'apparition des monstres, des enchanteurs et des fées; là c'était une grotte profonde, où les enfants des druides, couronnés de buis verdoyants, rendaient les oracles. A l'abri de ces impénétrables retraites, plus d'un terrible seigneur avait trouvé appui pour ses pilleries; il faut parcourir la vie des saints et les translations de reliques pour se reproduire l'aspect sauvage de ce sol de la vieille Gaule pendant plus de deux siècles (1). La touchante histoire de Geneviève de Brabant est le plus poétique tableau de la société, quand elle était ainsi livrée à la violence; la pauvre femme calomniée qui vit dans la forêt, cette solitude absolue pendant de longues années, sous les bois épais; la biche si douce qui nourrit le pauvre orphelin; ce seigneur qui poursuit sa chasse au son du cor retentissant; voilà bien cette époque de force individuelle et d'usurpation. Tout vivait dans l'isolement comme la tour de la montagne, le château fortifié, et l'homme d'armes qui apparaissait sur le donjon (2).

A côté de la forêt était le désert couvert de bruyères; il n'est pas une chartre, une légende qui ne

(1) La plus curieuse de ces vies de saints, qui fait connaître l'état de la société, est le livre d'Aimoin, *de Miraculis sanct. Germani.* — MABILLON, *Acta sanct.*, tom. I.

(2) Bien que la vie de Geneviève de Brabant ait été écrite postérieurement, elle est le plus exact reflet des mœurs du dixième siècle. C'est la légende de la femme souffrante.

parle du désert; la plupart des fondations pieuses indiquent ces terres incultes ou malsaines. Le désert offrait des champs en friche, des landes sans culture, qui se prolongeaient pendant des lieues entières sans trouver une seule habitation; là bondissait en liberté le lièvre sauvage, tandis que le loup faisait entendre sa glapissante voix; de temps à autre, une troupe de pèlerins traversait à cheval ces bruyères épaisses pour se rendre à l'oratoire voisin, et visiter les châsses bénites d'un saint en vénération à la contrée. On entendait alors des hymnes, des cantiques au son de quelques instruments grossiers (1); on apercevait le pèlerin agenouillé comme on le voit encore aux vitraux des vieilles églises. Quelquefois aussi des marchands, des juifs, des Italiens, parcouraient à l'aide de guides ces contrées perdues, pour aller à la foire ou landit, à Saint-Denis en France, ou vers toute autre réunion marchande qui tenait ses étaux à la porte des cathédrales, sous les niches des saints, à l'abri de l'image des martyrs.

Le plus humble habitant de ces déserts était l'ermite (2); de loin en loin, dans la vaste plaine ou sur la colline élevée, on voyait briller la croix sur un petit clocher en forme latine, comme les basiliques de Rome, qui remuent l'âme si profondément.

(1) *Voyez* Ducange, v° *Desert. et Orator.* Ducange, cette merveille de la grande érudition, cite une multitude de chartres et de passages de la vie des saints dans les déserts.

(2) Ducange, v° *Eremita.*

Un petit bâtiment construit en chaume contenait deux seules pièces : l'une pour le chétif ermite, couché sur des feuilles sèches, son unique lit de repos; l'autre était destinée aux voyageurs pour l'hospitalité sainte; quand un pauvre chrétien s'était égaré dans le désert, sans trouver trace, il frappait fortement à la porte, et l'ermite lui préparait le dîner de ses mains, et le servait sur sa modeste huche; les pieux canons imposaient comme devoirs à l'ermite (1) la prière et le gîte pour le voyageur. Souvent ce religieux à la barbe grisâtre, au front haut et fortement ridé, avait été, dans le temps de sa force et de sa jeunesse, un farouche chevalier au bras indompté, au cœur impitoyable, au dur gantelet, à la lance plus dure encore; les traditions populaires disaient souvent que c'était un seigneur fameux par ses pilleries d'églises, et qui les expiait ainsi par le repentir et la pénitence austère. Dans la fougue de sa jeunesse, il avait mené ses chevaux bardés de fer dans le parvis du monastère; il avait brisé le crâne de l'avoué ou défenseur de l'église, et meurtri le sein des religieux : aujourd'hui il faisait pénitence et pleurait ses fautes (2). L'ermite était vénéré par tous les habitants du canton; quand

(1) *Concil. gallic.*, tom. I, pag. 528.—*Gallia Christiana*, tom. IV, Appendix, pag. 6 et 7.

(2) Cette image du barbare seigneur, qui abandonne sa vie de violence pour se faire ermite, a été personnifiée dans le moyen âge par le géant Roboastre des romans de chevalerie. *Voyez* Guérin de Monglave, mss. du roi, n° 7542.

on le voyait venir de loin, appuyé sur son bâton blanc, vêtu de bure comme les serfs du manoir, on lui prodiguait tout le respect qu'inspire une existence de sainteté et de solitude; l'ermite était l'arbitre des différends, le consolateur des affligés, et lorsque les ravages des grandes passions avaient secoué la vie, on venait déposer dans le sein du solitaire les secrets de la confession après une existence agitée, où apparaissaient le meurtre, la violence et la confusion!

Non loin de l'ermitage, souvent était l'oratoire; si un pèlerinage célèbre dans la contrée appelait les habitants vers quelque lieu sacré, riche d'un pieux reliquaire, on bâtissait sur la route de petits oratoires avec une croix pour prier; c'étaient des stations fréquentées et des lieux de repos pour la troupe des pèlerins qui s'agenouillaient. Au pied de l'oratoire s'établissait la petite caravane, qui allait porter l'*ex-voto* au reliquaire; on voyait seigneurs, clercs, femmes, enfants, le faucon au poing et les chiens en laisse, se diriger vers les stations. On n'allait jamais tout d'un trait au pèlerinage lointain; on se reposait dans les lieux les plus agrestes où la croix était plantée, au milieu de ces rochers couverts de mousse, rafraîchis par les cascades et les ruisseaux qui se perdaient dans la prairie. La distance se comptait par les oratoires, et le chapelet récité en route servait à mesurer l'éloignement, comme le sablier à marquer les heures dans les manoirs. De longues processions suivaient l'itinéraire tracé par

les pèlerinages; et lorsque les ravages des Normands jetaient la désolation et l'effroi au sein des abbayes, on voyait les troupes de moines éperdus porter sur leurs épaules la châsse, qui était le plus riche dépôt de la communauté (1). Les reliques attiraient les fondations pieuses sur le monastère; ces ossements arrachés au sépulcre se rattachaient le plus souvent à un souvenir patriotique : ici c'était une sainte patronne qui avait arrêté l'invasion des Huns; là un évêque qui avait abaissé le col du fier Sicambre, et apaisé le courroux des barbares sous le joug salutaire du christianisme. La plupart des légendes étaient l'histoire de la civilisation dans les Gaules; elles célébraient le saint qui avait cultivé la terre, ou enseigné la morale aux hommes de force et de violence (2). Ces pèlerinages aux oratoires, aux pieuses abbayes, avaient tracé les premières routes dans les campagnes désertes; on se voyait, on se communiquait dans les grandes fêtes, dans les saintes solennités. Les foires, les landits, se tenaient devant la porte des abbayes; il y avait un mélange de cérémonies religieuses et d'émotions populaires; tout se tenait et marchait de concert dans ces siècles; le Christ tendait la main aux serfs,

(1) *Voyez* la Chronique : *De Gest. Normanor. in Franc.* DUCHESNE, tom. II, pag. 526. *Voyez* aussi *Translatio reliq. sanct. Vincent. martyr.* et *Translat. reliq. sanct. Faustæ,* DUCHESNE, tom. II, pag. 400.

(2) Consultez le recueil des Bollandistes, et MABILLON, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, tom. I à III.

et la corporation monastique fut le modèle de la corporation communale.

Le monastère était plus vaste et plus peuplé que l'ermitage et l'oratoire ; ce n'était point encore l'époque des ogives élancées et des vitraux coloriés par les brillants efforts des artistes ; les temps étaient trop difficiles pour qu'on songeât aux embellissements de l'église ; les monastères étaient de véritables châteaux fortifiés ; des tours larges, byzantines ou romaines, avec des meurtrières (1) et des créneaux ; des portes toutes bardées de fer, aux gonds épais et criards ; des palissades, des fossés, gardaient l'abbaye comme le plus fort château de la montagne ; et il le fallait bien, quand l'Église était incessamment menacée par mille barbares, Hongres, Sarrasins et Normands (2) ; l'ogive et la rosace, ces enjolivements gothiques, ne vinrent qu'au temps paisible, au douzième siècle surtout, période si avancée déjà comparativement aux époques qui l'avaient précédée. Si les pèlerinages avaient ouvert les voies pour les communications

(1) Il existe très-peu de débris de cette première époque architecturale; à Paris, la tour de Saint-Germain-des-Prés; à Marseille, l'abbaye de Saint-Victor ; le style ogivique est postérieur de deux siècles ; il ne faut pas le confondre.

(2) Le plus curieux monument qui indique les moyens de défense des monastères contre les barbares est incontestablement le poëme d'Abbon, *Carmen de obsidion. Parisiens.* DUCHESNE, tom. IV. M. Taranne l'a traduit avec des notes et des explications. Paris, ann. 1834.

plus lointaines, les oratoires, les monastères, furent le premier principe des bourgs, des villes qui se bâtissaient à leur entour ; dès qu'un lieu de prière était bâti, le peuple y accourait en foule ; quelques cabanes s'élevaient d'abord en bois et en chaume, puis on bâtissait des maisons plus solides, et bientôt le bourg, la ville, prenaient un plus vaste développement autour du reliquaire ; et c'est ce qui explique comment les cités, les hameaux mêmes, portent tous encore le nom des saints ; ne fallait-il pas dire la reconnaissance des bourgeois et des serfs ?

L'aspect d'un bourg avait alors un caractère de simplicité et d'agreste sauvagerie. Ainsi que le monastère et l'abbaye, le bourg était palissadé contre les invasions du dehors. C'était avec les débris des vieux monuments romains que les habitants fortifiaient leurs murailles ; ici les fragments d'un cirque, les ruines d'un théâtre, les vestiges d'un forum, où s'asseyaient naguère les citoyens couverts du pallium ou de la prétexte, servaient à construire une tour, un château ou les fondements d'une église (1). Dans ces temps de tristesse et d'isolement, il se faisait une double invasion dans les monuments de la civilisation romaine ; aux longues veillées d'hiver, un religieux déchirait une page

(1) Aujourd'hui encore, quand on procède à des fouilles, c'est presque toujours sous les débris des monuments du moyen âge qu'on trouve les traces des édifices romains.

d'Homère et de Virgile pour écrire sur le parchemin ces plains-chants douloureux qui s'adressaient au Seigneur ; tandis que la confrérie des maçons brisait les colonnes des temples pour établir sur de solides bases les murailles épaisses des monastères. Comme le bourg était parti de l'église, les maisons se groupaient autour du presbytère en ruelles étroites et pressées ; la croix de la paroisse était le centre du village, parce qu'elle en avait été la première origine ; là vivait le serf couvert de bure sous la protection de l'abbaye ou du château ; et sur la hauteur on voyait aussi la forte tour aux murailles crénelées qui se mêlait aux rochers, nids d'aigle. Il n'y avait point encore cette noble chevalerie qui protégeait le faible et l'orphelin, les dames et les clercs. Le château du seigneur était un véritable repaire d'hommes d'armes ; elles étaient bien redoutées, ces tours que l'on voyait ici là semées sur le territoire féodal. Entendez-vous le son du cornet, le bruit des chevaux qui font trembler la terre sous leur pas hâtif? c'est l'implacable châtelain qui s'avance ; il a sa lance au poing, son corps est bardé de fer, sa tête ornée d'un casque sans visière, comme on le voit encore sur les plus anciennes tapisseries (1). Le voilà qui s'élance dans la plaine ; tantôt il dépouille des pèlerins, le pauvre moine qui visite un monastère de son ordre ; tantôt il s'en prend au marchand, au juif qui se rend à la foire ou landit à Orléans, Saint-Germain ou Saint-Denis en France. Ce mélange du bourg et de l'abbaye, de l'église et du hameau, explique, je le répète, comment les villages prenaient le nom d'un saint ; ne lui devaient-ils pas leur origine première et leur fondation autour de l'église ? ne lui devaient-ils pas la protection de la croix et des reliques contre les féodaux ?

Auprès de la bourgade, incessamment menacée par les invasions des Normands et des Hongres, se trouvait le champ cultivé par les moines, les serfs et les paysans. Toutes les terres d'abbaye étaient des fermes travaillées ; on y voyait de vastes plaines de blé, un jardinage arrosé par de nombreuses rigoles qui serpentaient dans ces terrains gras et plantureux (1). Le serf était partout attaché au sol, il le cultivait de ses mains calleuses sous la surveillance du majordome ; il n'y avait rien en dehors de ces cultures religieuses, car les méthodes de l'art du Latium et des Gaulois étaient oubliées. Quelques vestiges de routes romaines favorisaient les communications ; partout des ponts, des bacs, des péages ; et puis comment éviter le pillage à main armée, quand l'homme d'armes s'élançait de sa tour en la

(1) Il n'existe pas de miniatures ou de manuscrits peints en France au dixième siècle ; le P. Montfaucon n'a dessiné que des tapisseries du onzième siècle ; son plus ancien monument ne va pas au delà. MONTFAUCON, *Monuments de la monarchie française*, tom. I.

(1) On donnait souvent la terre aux prêtres pour la cultiver : « *Charta quâ Gunefredus donat Benedicto sacerdoti terram ad complantandam in pago Pictavo.* » LABBE, tom. II, p. 537.

montagne pour rançonner le bourgeois ou le voyageur qui allait de foire en foire, ou le pauvre pèlerin courant visiter le pieux reliquaire? La forêt était aussi la demeure de ces noirs charbonniers qui effrayèrent l'enfance de Hugues Capet et de Philippe-Auguste (1).

Le voyageur qui aurait parcouru le vieux territoire des Gaules au dixième siècle, n'aurait trouvé que de rares vestiges de la grande civilisation romaine qui avait dominé cette magnifique contrée; que de villes ne comptait-on pas, dès les premières années de l'ère chrétienne, dans ces vastes divisions de l'administration impériale! Au midi, Arles avec ses arcs de triomphe, ses cirques, ses théâtres, où dix mille spectateurs s'asseyaient à l'aise, revêtus de la prétexte ou de la robe de pourpre; Marseille, la ville grecque, avec ses maisons hautes sur la colline; Lyon, la capitale des Gaules, cité splendide où siégeaient le propréteur et le sénat des municipes; Vienne, Autun, si célèbres dans les derniers jours de l'empire, et la Lutèce de Julien avec ses thermes, ses palais de la première et de la seconde race. Toutes ces cités avaient entre elles des communications par les grandes voies que les légions de Rome construisaient tout à côté des arcs de triomphe élevés à la gloire des dieux et des Césars, alors que les tribuns et les centurions jetaient leurs œuvres de victoire dans des contrées inconnues, sur les

(1) *Voyez* mon travail sur *Philippe-Auguste*, tom. I.

frontières mêmes de la Calédonie! La plupart de ces magnifiques ouvrages de la grandeur romaine avaient disparu sous les invasions des barbares; le pied des chevaux des Huns avait foulé les colonies de Rome, les sœurs de la ville éternelle, comme le vent de l'orage qui brise les vieux chênes et éparpille en poussière les dunes de l'Océan. Le territoire des Gaules, au dixième siècle, était un peu comme ces terres de l'Orient où l'on découvre de temps à autre les ruines de vastes cités, des tronçons de colonnes épaisses, ces sphinx à l'œil froid et vide, ces pyramides immenses, ces débris de villes aux cent portes, Babylone et Thèbes, dont on cherche les traces sous le sable. Il n'y a pas d'instrument plus destructeur que la main de l'homme, il y a dans sa nature un principe de démolition et de ruine; il abîme pour reconstruire incessamment, jusqu'au jour solennel où arrivera le grand anéantissement de la matière.

Ainsi était le territoire de la Gaule au dixième siècle; vous auriez cherché en vain des traces profondes de la civilisation romaine, elles se produisaient à peine. La désolation avait remplacé la culture du sol; l'aspect de la terre avait quelque chose de solitaire et d'abandonné (1); partout la

(1) Sur l'aspect de la terre au dixième siècle, consultez *Instrument. de transmission. Resbaco à Uticenses S. Ebrulfi reliquiis.* — MABILLON, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, tom. V, pag. 238. J'ai trouvé une multitude de lettres des papes pour empêcher que les monastères

forêt ou le désert, des villes fortifiées comme pour soutenir un siége; des châteaux élancés sur la montagne, des tours crénelées pour se défendre contre les barbares; ici, là, des ermitages, des oratoires, des abbayes silencieuses; la terre avait cette physionomie sombre qui accompagne les grandes désolations. Je n'ai jamais parcouru les chartres, les diplômes, les cartulaires de cette époque sans éprouver un vif serrement de cœur; ces monuments portent l'empreinte d'une profonde tristesse; ils révèlent dans les esprits une pensée de mort, ils sont comme un grand obituaire où seigneurs, chevaliers et clercs inscrivent pour ainsi dire leur nom sur la pierre sépulcrale; c'est toujours la pensée d'une immense destruction qui domine; tous font des donations pieuses au monastère, comme s'ils voyaient déjà brûler la lampe funèbre sur leur tombeau, où ils devaient être bientôt couchés, leur épée au côté, le faucon sur le poing et le lévrier féodal sous les pieds en pierre blanche et froide. Il est des temps ainsi marqués, où les générations portent sur leur front assombri une empreinte de tristesse et de désespoir!

ne soient pillés. *Epistol. Agapet. pap. quâ rogat eos ut à monasterio Celsiniacensi arceant prædones et invasores.*— MABILLON, *Annal. Benedict.*, tom. III, pag. 514.

CHAPITRE II.

LES RACES D'HOMMES.

1o *Races sédentaires.* — Les Francs. — Les Neustriens. — Les Bourguignons. — Les Bretons. — Les Aquitains. — Les Gascons.—2o *Races envahissantes.*—Les Normands. — Les Sarrasins. — Les Hongres.

DIXIÈME SIÈCLE.

Sur ce territoire, d'un aspect si inculte, les races d'hommes étaient marquées de caractères distincts; il n'y avait nulle trace d'une commune origine parmi ces peuples qui se partageaient les lambeaux de l'empire romain; lorsque les grandes invasions du troisième et du quatrième siècle eurent arraché les Gaules à la domination des empereurs, les peuples conquérants s'en partagèrent les dépouilles. L'histoire de la premère race n'est que la lutte des familles franques, bourguignonnes et visigothes

qui avaient chacune leur roi, leur code, leurs mœurs et leurs habitudes particulières; le vaste empire de Charlemagne les réunit un moment sous une même loi, mais le caractère des populations ne se modifia pas; les diverses familles des peuples restèrent avec leur trait fortement empreint (1).

La race franque s'était établie par la conquête dans le territoire qui s'étend de la Meuse à la Seine; elle était reconnaissable à sa chevelure blonde et flottante, à ses traits belliqueux, à cet instinct des batailles que ses ancêtres lui avaient légué, quand ils passèrent le Rhin et la Meuse. Le Franc du dixième siècle portait la barbe longue et épaisse, son bras était toujours armé; il dominait de toute la puissance de la conquête la race gauloise, dont les débris survivaient encore à la grande ruine, cultivant les terres comme des vilains et des serfs; ou bien encore le Gaulois vaincu avait cherché dans les priviléges des clercs et des évêques à ressaisir la puissance que la conquête lui avait arrachée. Le Franc habitait le château sur la montagne; il était le seigneur suzerain adonné à la vie des armes et des pilleries, le terrible homme des batailles, à la main dure, au front haut, au cœur altier, qui se précipitait sur le

(1) Frédégaire et Grégoire de Tours sont les annalistes des guerres civiles entre les envahisseurs. Ces époques ont été livrées à l'esprit de système; quand je les toucherai, j'espère y apporter, à l'aide des Bollandistes et de Mabillon (*Acta sanctorum*), un peu plus de clarté et de couleurs.

voyageur, le pèlerin et le pauvre moine; le Franc était libre, hautain; il avait soumis la race gauloise à la servitude, et méprisait le serf qui cultivait la terre de ses mains; c'étaient entre ces fiers hommes des dissensions continuelles; le repos dans la tour ou le château était proscrit, comme l'apanage du vilain; les comtes, les seigneurs, se faisaient une guerre acharnée (1); ici pour s'emparer d'une terre, là par des motifs de vengeance individuelle; il eût été honteux pour le Franc de rester paisible à l'abri de ses foyers; le son du cornet l'appelait aux batailles, le repos était une marque de servitude.

Le Franc neustrien avait pris un caractère plus sédentaire et plus pacifique; ces belles plaines de la Neustrie, ces champs mieux cultivés, les villes, les bourgs plus nombreux, avaient un peu amolli la trempe belliqueuse des premiers envahisseurs; on voit déjà au dixième siècle les Francs neustriens, adonnés à la culture des terres, résister à peine à l'invasion des Normands (2); ils sont surtout les

(1) *Chroniq. de Frodoard,* ad ann. 950-970, et *Vita Buchardi.* Le tome x des historiens de France est tout entier consacré au recueil des actes et des pièces qui peuvent constater cet état social. Les bénédictins ont ajouté une belle et longue préface, pages I à CV.

(2) Ce sont presque toujours les ducs de France, les comtes de Paris, qui viennent défendre les Neustriens abâtardis. Comparez, pour tout ce qui concerne l'histoire de la Neustrie, le roman du Rou (mss. de Sainte-Palaye), il vient

hommes du sol et de l'église, ils habitent de vastes campagnes cultivées, de verts herbages, des cités opulentes; leur territoire est peuplé de nobles et antiques abbayes; on trouve peu de ces durs chevaliers qui se montrent pillards de clercs et de pèlerins. On sent que ces peuples ne sont plus des conquérants toujours les armes à la main; et c'est ce qui explique la facile domination de Roll ou de Rollon, ce chef belliqueux dans la Neustrie. L'avénement de Roll, le traité de Saint-Clair-sur-Epte, est l'époque où la Normandie commence à prendre part à la grande vie féodale; la race neustrienne devint, par rapport aux Normands, ce que les Gaulois étaient devenus par rapport à la race franque : le serf cultivant la terre, le vaincu soumis aux grands devoirs à l'égard des vainqueurs, l'esclave attaché à la glèbe sous les lois de son seigneur féodal. Le Neustrien fut l'homme de *poeste* du Normand, quand il ne le domina pas comme clerc d'église.

Les Bourguignons habitaient la vaste province lyonnaise et le royaume moitié germanique qui s'étendait jusqu'à Arles. Les chroniques de la première race ont conservé les traces des lois et des mœurs des Bourguignons, mélange des peuples du Nord et de la famille méridionale; il y avait

d'être publié. Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumiége, sont les deux grands annalistes de la Neustrie. (Bénéd., tom. x et Préface.)

chez les Bourguignons une civilisation un peu plus avancée; leurs coutumes se ressentaient surtout de leur contact avec le droit romain et avec les populations plus éclairées de la Gaule Lyonnaise (1). Quand les peuples, même barbares, avaient sous les yeux les débris de la civilisation de Rome, ses cirques et ses temples, ses écoles de sciences et d'arts à Lyon, Autun et Vienne, ils devaient s'empreindre des souvenirs de la ville éternelle et des codes du Bas-Empire; ils ne pouvaient rester indifférents à cet aspect des arts, à ces débris d'une grande littérature. Le christianisme avait donné aux évêques une puissance éclatante; ces évêques, presque tous Gaulois ou Romains, s'en servaient pour imprimer une haute impulsion aux études; les Bourguignons restaient armés comme les Francs, mais les clercs prenaient sur eux un plus puissant ascendant. Les chartres de donations pieuses sont très-nombreuses au dixième siècle parmi les seigneurs bourguignons; l'influence des clercs s'y faisait sentir, ils accablaient l'église de fondations attachées aux fiefs et à la terre; ils imploraient leur pardon agenouillés devant la châsse bénite, quand la vie s'en allait (2).

(1) Les lois des Bourguignons existent encore; il s'y mêle beaucoup de dispositions du code Théodosien; Montesquieu a commenté ces lois avec son esprit systématique. (*Esprit des Lois*, liv. XXVI.)

(2) J'ai parcouru attentivement la collection Bréquigny; presque un tiers des chartres appartient à la Bourgogne, t. I.



La race d'Aquitaine venait des Visigoths, sous ce merveilleux gouvernement d'évêques, de conciles et d'assemblées qui, votant les lois aussi librement que les vieilles républiques, gouvernaient la race méridionale (1). Les Aquitains se distinguaient des Francs par des mœurs plus douces, ils avaient en partage la ruse, la finesse et un peu de déloyauté; la chronique franque plaçait là le type de la trahison; les Méridionaux se séparaient de la famille germanique même par le costume; les peuples d'Aquitaine portaient la barbe rasée, les vêtements courts, les cheveux bouclés et parfumés d'essences (2); les Aquitains aimaient le plaisir, les grandes distractions de la vie; ils habitaient le beau climat du Languedoc et de la Guienne jusqu'à la Loire; leurs cités étaient florissantes, ils cultivaient les arts, les progrès de l'intelligence; ils avaient aussi des seigneurs valeureux qui se plaisaient aux batailles, et les annales des Lupus de Gascogne et des Raymond de Toulouse indiquent que les comtes et marquis du midi des Gaules menaient aussi la vie des forêts et la sauvage existence de la féodalité

(1) Montesquieu, se laissant aller au mauvais esprit du dix-huitième siècle, n'a pas rendu assez de justice au gouvernement des Visigoths et à cette admirable organisation ecclésiastique. Il n'a vu qu'un bigotisme là où il y avait un gouvernement.

(2) Il faut entendre comme le moine franc Glaber attaque les mauvaises mœurs des Aquitains. *Chroniq.* ad ann. 1010.

dans les chasses bruyantes et fastueuses du dixième siècle.

En avançant un peu plus vers les Pyrénées, vous trouviez les Gascons et les Basques; c'étaient des populations d'origine perdue dans les temps; les Gascons formaient une nation vaillante, se maintenant dans son indépendance au milieu des montagnes escarpées. Les chroniques parlaient des Gascons même sous la race carlovingienne, et les chants de Roncevaux disaient encore comment Roland, le puissant paladin, le brave et digne Olivier, le saint archevêque Turpin, de vaillante mémoire, avaient été brisés sur les rochers des Pyrénées par la population des Basques, des Navarrois et des Gascons (1), qui attaquèrent l'armée franque. En vain Roland avait fait entendre le son du cor, il avait expié son grand courage; il était mort béni par le bon évêque Turpin, expirant lui-même à ses côtés. Les Basques et les Gascons parlaient une langue particulière, dont le Franc ne savait pas la première syllabe; des

(1) Les chants de Roncevaux dominent tout le moyen âge;

Membre-vos ore de la perte de Karlle
De Ronceveaux où fu la grant bataille
Mort fu Rollant et Turpin et li autre
Et Olivier le chevalier mirable
Plus de XX ml. iot mort a glaive
Pris fu Garin d'Anseaume le large
Si l'en mena. i. fel paien Marage.

Voir sur cette grande défaite de Roncevaux le beau travail de M. A. Mazuy, sur le *Roland furieux*, 1838.

mots durs, demi-sauvages, n'avaient aucune analogie avec les idiomes de France et même d'Aquitaine; il semblait que cette population avait été jetée là avec les immenses rochers des Pyrénées, au moment de ce cataclysme qui, remuant les montagnes et secouant les grandes eaux, engloutit la première création.

Les Bretons avaient également l'indélébile caractère des nations primitives; ils habitaient un territoire de bruyères, ou de grandes forêts, chevelure épaisse de ces terres druidiques (1). Les Bretons formaient une famille à part, qui avait plus de rapport avec les Saxons des côtes de Dorchester et d'Exeter qu'avec les Neustriens et les Normands, mortels ennemis de la famille bretonne; leur langue était aussi inconnue que celle des Basques; bien que convertis au christianisme, ils conservaient encore dans la campagne les traditions des druides aux vêtements de lin, aux oracles sacrés; et les superstitions que César avait décrites n'étaient pas complétement effacées dans ces forêts qui bruissaient aux vents. C'étaient en vain que les solitaires, les moines de Redon et de Saint-Florent, parcouraient les campagnes pour extirper les superstitions antiques; ces usages survivaient dans les bois séculaires; on voyait encore les grottes où retentissaient les voix solennelles, traditions vivantes des mystères de la Gaule; il y avait une langue sacrée, et quand les pèlerins traversaient les bruyères, ils voyaient avec douleur les vestiges d'un culte proscrit par les saints canons. Au reste, la population bretonne (1) avait une physionomie à part : les cheveux flottants, l'œil rond et bleu; sa stature n'était pas haute, son tempérament était sanguin et impératif; ce peuple souffrait avec impatience toute contrainte, on le voyait enclin à la guerre civile; fiefs, cités, terres abbatiales ou féodales, étaient disputés les armes à la main par ces nobles hommes, dont les noms rappelaient des origines bretonnes, les Alains, les Morvent, les Curvant, les Judicaël, si célèbres dans les chroniques de la seconde race, quand les Normands dévastaient les bords de la Loire (2).

Toutes ces races franque, bretonne, visigothe, neustrienne, étaient sédentaires dans les domaines que la conquête leur avait départis; elles se confondent avec les nations primitives qu'elles avaient soumises au servage. Mais dans les deux siècles qui venaient de finir, les terres furent fortement se-

(1) Le moine Glaber parle d'une manière fort sévère des Bretons et Angevins : « Peuple léger, inconstant, sauvage et dur. » *Chroniq.*, ad ann. 975.

(1) Les plus curieux documents sur les mœurs de la Bretagne au neuvième et au dixième siècle se trouvent dans la Vie de saint Philibert de Grand-Lieu. — MABILLON, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, part. 1, pag. 539.

(2) *Ex Chronic. monast. S. Sergii.—Chronic. Nannetens.—Chronic. Britann.*—Dom BOUQUET, *Historiens de France*, tom. VII, VIII et IX.

couées par les invasions d'autres races plus belliqueuses et conquérantes. Pendant le neuvième et le dixième siècle, toutes les chroniques, les cartulaires des monastères, sont remplis des cris d'une douleur sombre et fatale; de toutes parts les barbares parcouraient le sol des Gaules; ils foulaient aux pieds les reliquaires, pillaient les églises, dispersaient les populations des cités et des bourgs; une terreur étrange se montre dans tous les récits des chroniqueurs; les mots communs de païens, d'infidèles, signalent la présence des hordes envahissantes (1); quels étaient leur origine et leur caractère? d'où venaient ces barbares qui brisaient les dalles des églises et abreuvaient leurs chevaux aux baptistères? Là règne une grande confusion, comme à toutes les époques où des crises fatales s'emparent de la société et la préoccupent douloureusement. Trois peuples envahissants viennent fondre sur la génération attristée : 1° les Sarrasins; 2° les Normands; 3° les Hongres ou Hongrois, plus cruels encore et plus sauvages.

Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, avaient vu leurs batailles de lances dispersées dans les plaines de Poitiers; de blancs ossements amoncelés attestaient encore leur irréparable défaite sous Charles Martel; les Sarrasins, en possession de la Sicile, d'une partie de la Pouille, avaient jeté des colonies

(1) Voyez *Chronic. Mettens. — Annal. S. Bertin.*, ann. 880 à 910.

en Italie, en Provence; ils paraissaient ici là en troupes nombreuses et armées, ils couraient sur les cités, pillaient les monastères. Mais un des caractères de leurs excursions était un besoin de coloniser : les Sarrasins alors étaient plus avancés dans les arts et la civilisation que les peuples occidentaux de l'Europe, et c'est peut-être ce qui faisait leur faiblesse relative. Quand les enfants du prophète quittaient les sables de l'Afrique, les jardins de Cordoue ou de Grenade, pour envahir une province, une ville, ils cherchaient à s'y maintenir; ils avaient plus d'une tour fortifiée sur les collines du Rhône; ils s'étaient précipités sur le Dauphiné, où les églises étaient transformées en mosquées, et une colonie même de Sarrasins s'était posée sur le sommet des Alpes (1) pour rançonner les voyageurs. Quand une sainte troupe de pèlerins s'acheminait vers l'Italie pour visiter pieusement le tombeau des apôtres, ou la vieille basilique de Latran avec son Christ d'or de l'école byzantine, qui jette ses yeux

(1) Il existe mille vestiges du passage des Sarrasins dans les Alpes; lorsque je visitai l'église de Saint-Pierre, entre Martigni et Sion (1838), je trouvai une inscription latine qui constate le passage des Sarrasins dans les Alpes.

Ismaelita cohors Rhodani cum sparsa per agros
Igne, fame et ferro sæviret tempore longo,
Vertit in hanc vallem Pœninam mersio falcem;
Hugo, præsul Genevæ, Christi productus amore,
Struxerat hoc templum, etc. etc.

M. Reinaud a fait un savant travail sur les invasions des Sarrasins en France. Paris, ann. 1836.

de feu sur le pécheur agenouillé, ils avaient à craindre les terribles Sarrasins qui les pillaient ou les rançonnaient au milieu des Alpes; plus d'une légende de saint a conservé le récit de ces courses lointaines à travers les montagnes de glaces, si redoutées des chrétiens.

Les Normands, implacables envahisseurs, avaient atteint le but d'une colonisation plus sûre et plus régulière. Toutes les chroniques de l'époque carlovingienne étaient remplies de gémissements sur les tristes invasions des Scandinaves, de ces Nortmans qui remontaient la Seine, la Loire sur des barques fragiles, et dévastaient les terres de Neustrie et de Bretagne (1); les Nortmans avaient assiégé Paris, et sans la bravoure du comte Eudes et de l'évêque Gozlin, sans l'attitude martiale des moines de Saint-Germain dans leur abbaye fortifiée, Paris serait tombé aux mains des barbares du Nord. De toutes parts les populations agenouillées suppliaient le ciel de les délivrer des Nortmans; c'était la prière publique des pèlerins, des moines au milieu des églises en cendres. Quand les litanies

(1) La chronique la plus expressive sur ces ravages des Normands est écrite en langue du Poitou ou de l'Anjou; elle est parmi les manuscrits du roi, 10307-5. En voici quelques extraits :

Per la paour des Normans fu reboz en liglise de Nantes li tresorz au pie de l'outâ.

En ligllse S. Florens de Soumur furent seveliz li trésors di l'église josta, les sains martirs qui iesent en sepulchra.

étaient récitées dans le plain-chant des monastères, une voix lamentable se faisait entendre : *Libera nos à Normanis*, s'écriaient les tristes religieux à matines; et les souterrains creusés au-dessous des églises, ces grottes profondes éparses dans les campagnes, étaient destinés à recevoir les trésors des abbayes et des populations de la campagne. On reconnaissait au loin ces hommes terribles à la blonde chevelure, qui maniaient le fer et le feu; le seul moyen de sauver sa vie était de traiter avec les Nortmans; ils rançonnaient les monastères, pillaient les reliquaires d'or, dispersaient les ossements des saints; et il faut entendre les douleurs de ces pauvres moines quand les barbares dévastaient les châsses que les religieux nommaient le trésor de leur église; elles leur attiraient une si sainte dévotion! A la fin la race normande obtint de Charles le Simple la possession de la Neustrie, et Rollon, leur chef, baptisé par les évêques, épousa Giselle, fille du roi de France (1). Ce sang normand, jeté dans la Neustrie, fut une régénération de l'antique race; le vieux peuple était abâtardi; les Scandinaves vinrent là mêler leur mâle courage, leur martiale origine, et c'est ce qui explique ces hardies conquêtes de la famille scandinave, impatiente de butin en Angleterre et en Italie.

(1) *Voyez* le *Roman du Rou* sur l'établissement des Normands dans la Neustrie, en le comparant toujours à Guillaume de Jumiège et à Dudon de Saint-Quentin, ad ann. 951.

Quelle terrible irruption dans ce lugubre dixième siècle, que celle des Hongres, peuple barbare qui se répandit comme un torrent jusqu'au fond de l'Aquitaine. Les cartulaires des abbayes nous font une triste description de ces farouches envahisseurs; ils étaient petits de taille, les épaules hautes, la figure plate, le nez épaté, les yeux ronds et terribles : ils montaient des chevaux sauvages sans selle ni étriers (1); ils portaient de longues lances et des carquois pleins de flèches aiguës qui perçaient d'outre en outre les seigneurs et le menu peuple; ils ne marchaient pas régulièrement au combat, ils se précipitaient confusément, fuyaient, se ralliaient tout à coup pour surprendre les chevaliers éperdus de tant d'impétuosité. A tous ces traits on reconnaît l'origine tartare des Hongres; ils appartenaient à ces familles d'hommes des Palus-Méotides, origine première de toutes les grandes invasions. Les Hongres ne faisaient que passer sur les terres de la Gaule; ils portaient partout la désolation; comme ils n'avaient pas un but de colonie, ils apparaissaient au peuple semblables à ces fléaux de Dieu, dont parle l'Écriture. Il faut lire les vieilles chroniques du midi de la France pour se faire une juste idée de ces ravages des Hongres, plus formidables encore que les Sarrasins et les Normands (2). La

(1) *Voyez* la *Chronique de Frodoard,* ann. 930-970.

(2) Dom Bouquet, *Historiens de France,* tom. x, publie un grand nombre de chroniques dans lesquelles il est ques-

terreur était partout, les populations fuyaient à leur présence, on cachait les trésors de la contrée; et le grand pouvoir des hommes d'armes, la suprématie des forts sur les faibles, vint précisément de la protection qu'ils accordèrent alors aux serfs lâches et aux couards qui fuyaient; quand Robert ou Hugues, braves comtes de Paris, quand un duc d'Aquitaine marchaient à la face des envahisseurs et leur faisaient mordre la poussière, est-ce qu'ils n'étaient pas dignes de commander aux peuples? Les faibles se soumettaient au joug, parce qu'ils n'avaient pas eu le cœur assez haut pour manier l'épée et défendre le territoire envahi! La terre devait appartenir à l'homme fort, le fief était le prix du succès; l'homme lâche et couard était voué à la servitude. Il en est toujours ainsi aux époques d'invasion : quand il faut offrir sa poitrine à l'ennemi, ce sont les plus braves qui commandent. Cette pensée explique la féodalité et le servage!

tion des Hongres sauvages. Frodoard est le chroniqueur qui donne le plus de détails sur les Hongres. On s'écriait dans les litanies: « *Ab Ungarorum nos defendas jaculis!* » En 937 ils ravagèrent l'Italie jusqu'à Bénévent et Capoue. Muratori, *Ann. Italia.* ann. 937.

CHAPITRE III.

FAMILLES FÉODALES.

Confusion des fiefs.— Duché de France. — Comté de Paris. —Duché d'Aquitaine.—Comtés de Poitiers,—d'Auvergne, — de Gascogne, — de Toulouse. — Marquisat de Septimanie. — Royaumes de Provence, — de Bourgogne. — Comté de Bourgogne. — Duché de Normandie. — Comté d'Anjou. — Duché et comté de Bretagne. — Comtés de Flandre, — de Hainault, — de Vermandois,— de Champagne, — de Blois.

DIXIÈME SIÈCLE.

La hiérarchie féodale, les droits et les devoirs qui constituaient le régime des fiefs, n'existaient point encore au milieu de ce dixième siècle, époque confuse, désordonnée. On ne trouvait point établi ce système de vasselage et de suzeraineté, de protection et d'obéissance, qui domina la forte et grande féodalité du douzième et du treizième siècle; c'était tout l'individualisme de la force : il n'y avait ni liens, ni devoirs, ni pairs, ni barons, ni plaids de justice, ni intervention de clercs ; quand

un seigneur possédait une terre, il levait ses hommes, les convoquait sous sa bannière, et s'il s'en trouvait un assez fort parmi eux pour se proclamer indépendant, il s'affranchissait de l'obéissance envers son supérieur ; son droit résultait de sa puissance. De là cette multitude de petits seigneurs qui possédaient des tours élancées au milieu même des grands fiefs, nids d'aigles dans les montagnes, tels que les sires du Puiset et de Montmorency, de Montfort ou de Corbeil ; ils ne reconnaissaient aucun supérieur dans l'ordre des fiefs ; ils ne se soumettaient qu'à la violence victorieuse ; c'était l'absence de tout droit public : le roi n'était que le chef militaire, comme aux vieilles forêts germaniques (1).

Au centre de ce système désordonné se trouvaient le duché de France et le comté de Paris ; ils étaient au pouvoir d'une famille d'hommes forts, dont j'aurai plus tard à suivre la généalogie. Le duché de France embrassait toutes les terres qu'arrosent la Seine, l'Oise et la Marne, depuis Corbeil jusqu'à Pontoise, Vernon et Chartres, pays essentiellement féodaux, avec leurs châteaux de comtes et d'évê-

(1) Ducange, v° *Feuda*. Voyez aussi l'œuvre immense de Vaissète, *Histoire du Languedoc*, tom. II. Appendix. Depuis Charles le Chauve, tout homme libre avait le droit de choisir son seigneur à son gré: *Volumus ut unusquisque homo liber in nostro regno, seniorem qualem voluerit in nobis et in nostris fidelibus recipiat.* C. Carol. calv. A. D. 877. Baluze, t. II.

ques. Le duché de France comprenait la vieille cité de Paris, flanquée de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Germain-l'Auxerrois, largement fortifiées de grosses murailles jusqu'à Sainte-Geneviève, sur la hauteur; et à quelques lieues sur la Seine, Saint-Denis, antique abbaye, noblement privilégiée déjà même sous le roi Dagobert, au temps du digne argentier et orfévre saint Éloi, si renommé par ses incrustations de perles ou escarboucles sur les missels enluminés de miniatures et ornés de beaux fermoirs. Le duc de France, le comte de Paris, commandaient à une multitude d'hommes d'armes insubordonnés souvent dans les batailles. Qui ne connaissait les sires de Corbeil, les comtes Robert de Brie ou les Thibault de Chartres, éclatants de fer sous leurs bannières et gonfanons? Ces féodaux ne suivaient la race de Robert le Fort que parce qu'ils en reconnaissaient la supériorité de courage et d'énergie. Il y avait aussi une sorte de respect pour les races, vieux souvenirs de la Germanie : quand une famille s'était illustrée pendant plusieurs générations, elle réunissait autour d'elle de braves et dignes suivants d'armes, les fils courageux de ces fidèles des forêts germaniques dont parle Tacite (1).

(1) L'empereur Charles le Chauve me paraît le grand organisateur de la féodalité; il cherche à lui imposer des lois : *Volumus ut cujuscumque nostrum homo in cujuscumque regno sit, cùm seniore suo in hostem vel aliis suis utilitatibus pergat.* Capit. Charles le Chauve,

Le duché de Bourgogne, qu'il ne faut pas confondre avec le royaume du même nom, était aux mains de la famille de Hugues le Grand, comte de Paris; il comprenait la province de Bourgogne telle qu'elle fut possédée plus tard. Hugues le Grand en avait reçu l'investiture de Louis d'Outre-Mer, l'un des fils des Carlovingiens. Le comté de Bourgogne était resté dans la race germanique; Hugues le Noir, fils de Richard le Justicier, duc de Bourgogne, qui gît couché aux marbres de Ratisbonne avec son faucon au poing et sa tête couronnée de fer, possédait le comté de Bourgogne, et puis Létalde, comte de Mâcon et de Besançon, le vaillant homme d'armes, lui succéda (1). Grand épouseur de femmes, les liens du mariage ne le retenaient en rien : le voilà donc qui prend pour noble dame Ermengarde; il brise ces noces, il se fait l'époux dur et barbare de Richilde aux beaux cheveux, comme le disent les chroniques; ils étaient si longs que ses blondes tresses lui servaient à essuyer ses pieds, plus blancs que la neige qui couvrait le donjon des châteaux au temps d'hiver. Richilde ne suffit pas à l'impétueux comte de Bourgogne, et il prit pour troisième femme Berthe, doux nom du moyen âge; car com-

A. D. 877. *Voyez* également, sur la géographie du comté de Paris et du duché de France, doms Félibien et Lobineau dans leur grande Histoire de Paris, si grossièrement exploitée par les modernes.

(1) Hugues le Noir mourut en 952; Létalde en 965. *Art de vérifier les Dates*, tom. II.

bien ne fut pas célèbre, dans les *chansons de Geste*, la Berthe aux grands pieds! ne la voyez-vous pas, la reine Pédauque, aux parvis des cathédrales (1)?

La race de Roll ou de Rollon était fortement consolidée en Normandie; le chef des Scandinaves avait d'abord fait sa mie de Pope, fille du comte Bélengier; puis il épousa Giselle, la fille de Charles le Simple. A cette époque il n'y avait aucun caractère de sainteté pour le mariage, et ce fut la puissance catholique des papes qui rappela parmi ces barbares les magnifiques lois d'égalité dans la mystérieuse union de l'homme et de la femme; Roll reprit ensuite Pope, il en eut deux enfants; l'un fut Guillaume Ier, dit *Longue Épée*, brave duc, qui pourfendit les Bretons de sa grande épée; l'autre fut Héloïse, qui épousa Guillaume, comte de Poitou, surnommé *Téte d'Étoupe*, car il avait un esprit fort léger, et rieur avec les chanteurs, trouvères et troubadours. A Guillaume Longue Épée

(1) La tradition de Berthe est une des plus douces légendes du moyen âge. Le vieux proverbe: « Au temps où la reine Berthe filait » est de toute antiquité; on croit que la statue de la reine Pédauque, de nos cathédrales, est la représentation de la Berthe aux grands pieds. Il existe plusieurs manuscrits de la chanson de *Berte aus grans piés*. Bibliothèque du roi; le plus complet est au fonds du roi, no 7188. On lit à la fin du poëme: « *Ci fine de Berte aus grans piés et commence de son fils Challemaine qui fu emperieres de Rome.* » M. P. Paris, préface.

succéda Richard sans Peur; quel noble titre dans ce temps de fierte et de prouesses chevaleresques! Les ducs de Normandie étaient des plus vaillants et des mieux éprouvés aux batailles (1).

En quelles mains était alors la Bretagne? Louis le Débonnaire avait établi un duc, du nom de Nominoë. A peine revêtu de la couronne ducale dans la ville de Nantes, Nominoë prend le titre de roi, car, à cette époque, ce titre n'avait qu'une valeur féodale; des races le prenaient, le quittaient, puis le reprenaient encore. Érispoé lui succède; il est sacré, et le voilà frappé de mort par un cousin du nom de Salomon; c'est tout un drame; Salomon a les yeux crevés, le sol breton est morcelé en seigneuries féodales, parmi lesquelles brillent surtout les comtés de Rennes et de Vannes; les Normands se précipitent sur la Bretagne, et la rattachent à la suzeraineté de Rollon. Nouvelle révolution sous Guillaume Longue Épée; la race bretonne se réveille, la voilà tout entière levée en masse sous Alain à la Barbe torse, car il avait une barbe longue et retroussée par des chaînons de fer jusque dehors de la visière de son casque. Ce fut à Nantes qu'Alain établit le siége de son pouvoir; il y était campé pour

(1) La Normandie forma, pendant un siècle, une véritable colonie danoise; on parlait danois à Lisieux: *Bajocassensis frequentiùs daciscâ eloquentiâ utitur.* (Dudo S. Quentin, lib. III.) Vace dit la même chose: « Les mœurs de Normandie étoient belliqueuses et conquérantes » *Voyez* le *Roman du Rou*, vers 5570.

repousser les Normands de toutes les marches de Bretagne (1).

Le comté d'Anjou, au delà de la Mayenne, obéissait à la race demi-barbare des Foulques ; contemplez en l'église d'Angers ce Foulques le Roux avec ses cheveux presque rouges qu'il bouclait sur ses épaules ; il eut pour fils Foulques, dit *le Bon*, qui dédaignait les arts de la guerre, l'exercice de la lance et de l'épée. N'oublions pas le brave Geoffroi I[er], surnommé Grisgonelle, à cause de sa cotte d'armes toute grise et de son sac de pénitent en toile grisonnante aussi; il fut le père de Foulques le Noir, l'intrépide pèlerin de la terre sainte. Cette sauvage race des Foulques commandait à de belles et grandes cités au delà de la Mayenne; elle prit une grande part à tous les événements du dixième siècle. Les trouvères et les troubadours diront bientôt les aventures de Foulques le Noir, le pèlerin repentant de ses meurtres et pillages (2).

Au Nord se déployait le comté de Flandre. Vous rapporterai-je l'histoire de ce brave et simple chevalier du nom de Baudouin, dit *Bras de Fer*, qui enleva Judith, fille de Charles le Chauve? Les deux amants parcoururent les terres de France et d'Angleterre; puis ils obtinrent grâce de l'Empereur, et

(1) *Chronic. Nannetens.* Dom Bouquet, *Historiens de France,* tom. VII, pag. 218.

(2) Les chroniques d'Anjou sont les plus curieux monuments du moyen âge : elles forment comme une grande épopée. *Voyez* l'édition de 1580.

ce fut à l'intervention du pape Nicolas qu'ils durent leur retour en bienveillance auprès de Charles le Chauve. Baudouin eut en dot les terres plantureuses de la Flandre; pauvre chevalier, il se vit maître de tout le beau pays sis entre la Somme et l'Escaut. Le fils de Baudouin et de Judith, né dans leurs courses lointaines, fut chauve dès l'enfance (1); quand il mit sur son chef la couronne de comte, ce Baudouin II, tout faible qu'il était, se montra inflexible, inexorable comme les durs barons; il fit assassiner Foulques, archevêque de Reims, et mourut dans l'impénitence finale. Voici la vie du comte Arnould II, le tricheur et traître : il tendit des embûches à Guillaume Longue Épée, duc de Normandie, et le fit frapper à travers sa cotte de mailles. Les comtés de Hainault et de Vermandois, enclavés dans la Flandre, dépendaient de Reynier I[er], au Long Col; car les surnoms alors étaient la distinction et le titre de tous ces intrépides barons. Ils ne connaissaient d'autres mérites que les qualités physiques, la force, la faiblesse, la beauté ou la laideur. Qui aurait cherché une idée morale dans cette vie de combats et de grands chemins!

L'origine des comtes de Champagne et de Blois était noble. Il y avait, en Vermandois, un riche et puissant chevalier du nom de Robert; il était fils cadet de comte, et comme il n'avait pas de patri-

(1) *Art de vérifier les Dates*, par les bénédictins, tom. III, in-4o.

moine, il partit à la tête d'une forte bataille de lances; bâtards et cadets de races ne devaient-ils pas chercher état? Le voilà qui arrive devant Troyes, au pouvoir de l'évêque; il ne fut pas difficile au chevalier couvert de fer d'expulser le faible clerc d'Église; Robert, maître de Troyes, fut admis à l'hommage comme comte de Champagne. Quant aux comtes de Blois, de la seconde lignée, ils reçurent les fiefs par mariage: un pauvre sire, nommé Thibault, épousa Richilde, fille de Robert le Fort, et reçut pour dot le comté de Blois; il advint donc ce fief à Thibault Ier, dit *le Tricheur*, prince aussi rusé que la race normande; il se fit octroyer les comtés de Tours et de Chartres en récompense de mille bons tours qu'il joua aux comtes de Champagne dans leurs différends avec la France (1).

La famille féodale du midi des Gaules comptait d'abord les ducs d'Aquitaine, comte de Poitiers et d'Auvergne. Sous la deuxième race, toute l'Aquitaine obéissait à un roi; dans les troubles des faibles descendants des Carlovingiens, la race des comtes d'Auvergne reçut l'investiture de l'Aquitaine. Guillaume fut le premier duc; pieux seigneur, il accabla l'Église de dons, et fonda la

(1) « Tableau et succession chronologique des principaux fiefs immédiats qui ne tenoient plus à la couronne que par le service de l'ost et du plaid », par l'abbé de Camps, Mss de la bibliothèque royale (règne de Hugues Capet), tom. II, de 950 à 987.

plupart des monastères qui abritaient les serfs aux déserts du Midi, dans les campagnes ravagées par les Sarrasins. Cette famille vint s'éteindre dans la race bâtarde d'Èbles, qui prit la couronne ducale en l'église de Poitiers; le fils d'Èbles fut Guillaume III, surnommé *Tête d'Étoupe*, à cause de la légèreté extrême de son caractère. Ce fut toujours joie aux cours plénières d'Aquitaine quand les troubadours venaient dire les grandes prouesses, et la tête de Guillaume s'enflammait aux amours comme l'étoupe au flambeau; le duc d'Aquitaine commandait à ces populations joyeuses et légères, antipathiques à la race des Francs (1).

Qui pourrait suivre l'obscure généalogie des ducs de Gascogne, si célèbres dans la seconde race? Ils étaient d'une origine de peuple; ce fut dans la montagne que Sanches, surnommé *Mitarra*, reçut les acclamations solennelles des hommes d'armes et des bergers grossiers des Pyrénées; il fixa sa résidence à Bordeaux, cité tout épiscopale. Les comtes de Gascogne se divisèrent en deux lignées: l'une reçut le comté de Fesenzac (2), et l'autre, sous le nom également de Garcie, comte d'Astarac, obtint le duché de Gascogne. Ce fut aussi la race visigothe qui devint l'origine des comtes de Tou-

(1) Dom Vaissète est toujours la grande autorité qu'il faut consulter pour tout ce qui touche l'histoire du midi de la France. *Voyez* sur les ducs d'Aquitaine, t. I, aux preuves.

(2) Elle est, selon une généalogie contestée, l'origine des Montesquiou. Voyez *Gazette de France*, 14 novembre 1777.

louse, marquis de Septimanie. Ces deux grands fiefs, unis d'abord sous les Bernard et les Bérenger, se divisèrent pour former le comté de Toulouse, illustré par les Raymond, de la race méridionale, nobles chevaliers aux croisades; tandis que le marquisat de Septimanie passait aux noms germaniques des Sunifred Aledran, car alors la race du Rhin possédait de grands domaines au midi des Gaules, et le royaume d'Arles même. Raymond Pons était comte de Toulouse, bouillant envahisseur qui réunit à son comté l'Aquitaine et l'Auvergne, plantureux domaines qu'il divisa entre ses enfants; il avait hérité également du marquisat de Septimanie, d'où naquit cette grande puissance des comtes de Toulouse, si retentissante dans les annales de la féodalité du Midi; nobles comtes si nationaux qu'il fallut une cruelle invasion des barons francs pour les arracher à l'enthousiasme et au dévouement des peuples méridionaux (1).

La race germanique avait fondé les royaumes de Provence et de Bourgogne; dans l'étrange confusion de toutes les monarchies, les comtes d'Arles furent un moment rois de Bourgogne et de Provence; Arles, ville romaine, remplit un grand rôle au moyen âge; elle eut même ses rois, et les chartres de Rodolphe portaient le titre de roi d'Arles et

(1) *Voyez* les croisades des Albigeois dans mon *Philippe-Auguste,* tom. IV; et dom Vaissète, l'historien spécial des races du Midi, tom. I et II.

de la Bourgogne transjurane (1); la couronne de Provence brillait aussi à leur front. Rien ne fut plus mobile alors que tous ces titres dans la race méridionale, à l'imagination ardente; on vit une confusion, un pêle-mêle de terres, de tenures et de fiefs; il serait impossible de décrire l'histoire régulière de toutes ces familles qui se confondaient sans cesse; et encore, dans ces races bouleversées les unes sur les autres, il n'y avait pas une hiérarchie constante, une puissance souveraine incontestée. La féodalité régulière n'était point née encore; il n'y avait ni devoirs ni obéissance; chaque possesseur d'une terre, d'un château, d'une tour, exerçait le droit de la force; il courait sur ses voisins plus faibles, sur les marchands, les juifs, et même sur le moutier, riche des dons et des menses abbatiales.

Il n'y avait pas de système, mais une anarchie complète, absolue; aucun lien de protection n'existait pour maintenir les terres et les personnes dans des devoirs respectifs; c'était l'indépendance individuelle à son plus haut point d'égoïsme et d'isolement. L'aspect de la société n'offrait qu'une vaste solitude, ici là troublée par les cris d'armes et le pas redoublé des chevaux bardés de fer : entendez-vous ce retentissement du cor sur la haute tour? Le seigneur de Corbeil, du Puiset ou de Montlhéry se met en marche; il est suivi d'une centaine de

(1) Dom Vaissète, Preuves, tom. I; *Art de vérifier les Dates,* tom. III.

lances serrées : où va-t-il donc dans ce taillis épais qui mène au péage ou à la foire du voisinage (1) ? Ses yeux jettent le feu de la convoitise sur le riche convoi du marchand qui se rend au landit de Saint-Denis en France ; peut-être aussi le comte, au regard farouche, va-t-il venger une injure ; ou arracher un fief du voisinage, une terre, un village qui n'est pas en sa foi. Voyez-vous la flamme qui s'élève en longs tourbillons sur les moutiers et abbayes ? voyez-vous les dalles de l'église envahie jusqu'au baptistère ? Que faire contre le terrible seigneur ? quelle suzeraineté voudra-t-il reconnaître ? quel étendard saluera-t-il dans sa sauvage indépendance, alors que les comtes épuisent la coupe des festins et mènent leurs chevaux boire aux saintes eaux de l'abbaye ? Hélas ! il n'est aucun frein, aucun supérieur dans l'ordre de suzeraineté ; la force seule peut se faire respecter, ou bien encore cette grande excommunication, salutaire loi d'ordre moral, qui comprimait la férocité du seigneur tenancier ! Le dixième siècle est l'époque de la plus profonde anarchie féodale ; il n'y a aucun lien, aucun ordre politique ; les rapports du vassal avec le suzerain ne sont pas régularisés encore. Autant de terres, autant de seigneurs ! autant de tours, autant de maîtres qui croisent l'épée ou se frappent de leurs masses d'armes !

(1) Au règne même de Louis VII, on voit Suger assiéger le château de Montmorency, à deux lieues de Paris. Anonyme. *Vita Suggeri,* ad ann. 1142.

CHAPITRE IV.

MŒURS. — USAGES. — HABITUDES DE LA SOCIÉTÉ.

Vie des seigneurs aux châteaux. — Les femmes. — Les clercs. — Les abbayes. — Système de protection. — Le serf. — Le moine. — Les opinions. — Tristesse du dixième siècle. — Appréhension de la fin du monde et de l'an mille.

DIXIÈME SIÈCLE.

Ils étaient toujours aux champs de guerre, les indomptables seigneurs du dixième siècle ! Ils y marchaient dans le temps d'hiver, quand la neige couvrait les forêts de chênes ou les sapins qui se balancent sur les Vosges et le Jura ; ils y marchaient quand le printemps ouvrait les fleurs aux petits oiseaux, comme le dit le *lai* de Marie de France. La condition de tout homme fort qui avait du cœur et de nobles entrailles, c'étaient les batailles ; il n'en était pas d'autre ; peu de comtes ou vicomtes

restaient aux lits amollis sous le toit des châteaux, le foyer était bon pour les femmes et les faibles enfants, dont le bras fragile ne pouvait soutenir l'épée (1). De temps à autre, quand le butin était bien lourd, la main bien fatiguée, les chevaux tout harassés de sueur et de sang, on s'en revenait au château à travers les précipices, les rochers; on suivait les sentiers inconnus qui menaient à la haute demeure suspendue à la cime des monts, après qu'on avait franchi l'escalier péniblement creusé dans le granit qui soutenait les poternes.

Les châteaux du dixième siècle n'avaient rien d'élégant comme les ogives du treizième siècle, ce système de cintres, de vitraux, de portails armoriés. Les débris féodaux de cette époque sont rares; ils étaient hardiment situés sur des hauteurs inaccessibles; les tours fortement cimentées que les Romains avaient jetées ici là, quand les légions campaient dans les Gaules, avaient servi de base à de nouvelles fortifications; les vieux nids de l'aigle de Rome, que le centurion faisait construire pour son poste militaire, servaient alors de refuge au féodal (2).

(1) Les chroniques et les chansons de Geste ne parlent jamais que des expéditions des seigneurs; elles s'occupent à peine de la vie intérieure; l'Église et les batailles, voilà toute leur préoccupation. *Voyez* tom. x de dom Bouquet, *Historiens de France,* et Bréquigny, Collect. de chartres et diplômes, tom. I.

(2) Il en est des châteaux du moyen âge comme des églises; ils sont presque tous construits sur des ruines romaines. *Voyez* la préface du tome x de dom Bouquet, *Historiens de France*.

Souvent un torrent, une rivière, un fleuve, coulaient impétueux à leur pied, comme le Rhin et le Rhône, où se mirent encore les anciennes ruines; le château était un mélange de pierres fortes et pointues, de rochers cimentés par la chaux et le grès de la montagne; les murailles en étaient hautes, épaisses; les tours carrées; partout des mangonneaux pour décocher la pierre de l'arbalète et la flèche de l'arc. L'intérieur de l'habitation était sombre; à peine quelques ouvertures pratiquées aux murailles laissaient pénétrer la clarté du soleil (1); une salle d'armes, décorée des dépouilles de guerre ou des conquêtes de la forêt, formait le centre de l'habitation du seigneur. Là, dans les festins de l'hiver, circulait la coupe ou le hanap à la ronde, quand les vœux de batailles se faisaient sur le paon aux jours de fête; on devisait sur les projets de pillage des marchands, conquêtes de fiefs, invasions de menses abbatiales et de celliers monastiques.

Dans les tourelles étaient l'oratoire, le lit de repos du seigneur et de la châtelaine, et plus bas la salle commune, où les servants d'armes habitaient

(1) Les plus anciens manuscrits à miniatures reproduisent les châteaux ceints de deux tours à créneaux; le P. Montfaucon, qui a donné deux monuments du dixième siècle, les représente aussi dans ces formes toutes grossières, tome I, planche Ire.

sous l'hospitalité du château; presque toujours une grotte profonde percée à vif servait de souterrain, et les traditions des serfs et des vilains de la cité voisine racontaient les lamentables histoires des crimes du seigneur. Hélas! Dieu nous préserve de cet infernal repaire, où des chaînes se faisaient entendre; bruit fatal, quand, à la sombre clarté de la lune, on voyait se promener les spectres couverts de linceuls, secouant leurs anneaux de fer vieux de quelques siècles! Ces traditions, le voyageur les aime encore aux bords du Rhin, lorsque la forteresse d'Erbestein paraît comme suspendue sur la roche, parmi ces ruines où sifflent le vent et le cri aigu de l'oiseau de nuit (1)!

Dans ces châteaux de la montagne, la famille féodale vivait avec ses serfs, ses hommes de *poeste* et ses servants d'armes; l'habitude des batailles imprimait un caractère farouche, même à cette vie intime. Dans le peu de moments que le sire châtelain restait à demeure, son délassement était la chasse aux bêtes fauves dans la forêt; les sangliers, les loups, peuplaient les taillis, les bois touffus, et les légendes les plus sauvages racontaient les exploits du seigneur dans ces longues chasses où, l'épieu en main, et suivi de ses lévriers, il se prenait corps à corps avec le loup furieux et l'étranglait dans ses bras armés

(1) Je visitais ces ruines en 1837, à l'approche de la nuit, quand les corneilles battaient la tour de leurs ailes noires; je ne comprends pas un voyage aux bords du Rhin sans ce pèlerinage aux vieux châteaux des Sept Montagnes.

de gantelets, comme le Pepin des chroniques qui étouffa le lion à la longue crinière, en la cour plénière des rois chevelus. La chevalerie et le culte de la Vierge n'avaient point encore exalté la condition des femmes; elles vivaient aux châteaux, occupées à quelques ouvrages de main, à la broderie surtout, qui retraçait les grands événements, ainsi que nous le conserve la tapisserie de la conquête (1); elles élevaient leurs enfants dans la crainte de leur seigneur. Comme la sainteté du mariage n'était point respectée, souvent le comte répudiait, reprenait, puis délaissait encore la chaste épouse de son cœur, qui allait cacher sa douleur dans les monastères (2). Un chapelain était aussi au foyer pour réciter de longues prières, les offices du matin et du soir, aux hommes d'armes, aux serfs, aux servants de corps qui défendaient le château, dans les jours de batailles, derrière les murailles et mangonneaux.

Les clercs n'avaient pas une condition plus paisible : le monastère n'était pas une retraite à l'abri

(1) Le P. Montfaucon a publié les plus anciennes tapisseries avec un soin et une exactitude minutieuse. *Monuments de la Monarchie française*, tom. I. Il y a plus d'art dans les publications modernes, mais le calque contemporain est moins parfait.

(2) C'est un des caractères les plus odieux de la famille au moyen âge. *Voyez* Chronique de Frodoard au dixième siècle, et celle de Raoul Glaber : les seigneurs délaissent de chastes et pauvres épouses. *Art de vérifier les Dates*, tom. II et III.

des grands orages de la vie et des irruptions de l'homme de guerre ; dans les cruelles invasions des neuvième et dixième siècles, les Hongres, les Normands, s'attaquaient spécialement aux monastères et abbayes ; ils pillaient les reliquaires, ravageaient les maisons abbatiales ; menacés par tant de calamités, les saints religieux poussaient des gémissements et fuyaient au loin jusque dans le souterrain de la campagne ; que d'églises détruites ! Souvent les riches abbayes se rachetaient, par des sacrifices d'argent, de la désolation et du meurtre ; que pouvaient-elles opposer à ces terribles adversaires ? les barbares mécréants ne craignaient pas l'excommunication, ils ne respectaient ni la croix sainte ni les immunités ; que faire ? la plupart des monastères s'étaient donc placés sous la protection d'un vicomte féodal qui en devenait comme le défenseur, l'avocat et le maître (1) ; on lui payait une somme d'argent pour la défense de l'église ; il s'asseyait dans les stalles du chœur et chantait matines comme les chanoines ; son gonfanon pendait sur l'autel ; le monastère lui concédait souvent une terre, et quelquefois le brutal seigneur, sans tenir compte de la sainteté du lieu, du baptistère et de l'autel sacré,

(1) DUCANGE, v^is *Advocat., Defensor,* donne d'admirables détails sur les fonctions des défenseurs et protecteurs des églises. *Voyez* aussi la préface du tome II des *Historiens de France* de dom BOUQUET, p. 184, et une Dissertation spéciale de l'abbé de Camps, *Cartul.* Mss, tom. I.

s'emparait de tous les revenus du monastère et les dépensait dans les festins : une multitude d'abbayes étaient ainsi tombées sous la main des hommes d'armes, qui en avaient chassé les pieux serviteurs ; ils avaient changé leur protectorat en usurpation. La puissance monastique n'était point encore parvenue, comme au onzième siècle, à toute sa splendeur, à toute son énergie ; les grands ordres de Saint-Benoît n'avaient pas pris leur développement et leur vaste organisation sociale.

Cependant, au milieu de ce pillage incessant des biens de l'Église, les fondations de mort et des vœux de prières venaient grandir la richesse des monastères ; ici l'abbé recevait une forêt bien boisée, là une rivière, des moulins à eau, des fours communs, une riche prairie. Il y avait un échange continuel entre la féodalité et l'Église, entre l'homme d'armes et le clerc. Lorsque le feu de la vie était au cœur du baron, il envahissait les biens du monastère ; il n'avait point à la pensée le châtiment ; il ne voyait pas la puissance de Dieu, le jugement dernier, et le Christ paraissant en sa colère. Quand la mort s'avançait pour glacer ses membres, alors, étendu sur la cendre, le féodal léguait au moutier du voisinage toutes ses terres, son argent monnayé (1) ;

(1) On voit même des restitutions pendant la force de la vie ; en voici plusieurs exemples : « *Charta quâ Ricardus, Normanorum princeps, in placito restituit sancti Dyonisii monasterio Britnevallum in pago Tel-*

une messe journalière venait rappeler les bienfaits du baron repentant, car il n'était point mort en impénitence finale. On transcrivait sur l'obituaire de l'abbaye la chartre de donation. Que de sinistres histoires sur le comte farouche qui était mort dans l'impénitence finale! Voyez-vous ces feux de l'enfer qui le dévorent! ces diables qui l'enlacent de leur queue brûlante? voilà la peine des barons morts déconfès, voilà ce qu'il advient aux pillards d'églises!

Il n'existait pas de vie bourgeoise et libre, à parler exactement; si quelques cités du Midi avaient conservé les vestiges de l'administration romaine et des municipes, la plupart des cités du Nord dépendaient d'une seigneurie; les habitants étaient serfs des hommes d'armes ou des clercs, et cette situation s'explique par la protection qu'ils trouvaient dans l'église ou sous la lance du seigneur. Les bourgeois, faibles et désarmés, ne pouvaient se défendre contre les Hongres et les Normands; que faisaient-ils alors? ils invoquaient l'appui des Francs vigoureux et des barons, qui avaient du cœur et le bras fort. Quand ils se reconnaissaient serfs d'Église, c'est que l'excommunication était une force morale, et que plus d'un baron s'arrêtait plein d'effroi sur les limites de la terre bénite; quand ils se faisaient serfs féodaux, c'est qu'ils étaient assez couards

lam, etc. » 18 mars 968. *V.* aussi : *Notitia restitutionis terrarum in pago Massiliensis monasterio sanct. Victor.* (*Gallia christian.*) tom. 1, p. 188. — BRÉQUIGNY, tome 1.

pour fuir devant les Hongres, les Sarrasins et les Normands. D'autres encore préféraient la chape de chanoine à la cotte de mailles et au fort haubert. Il n'y avait pas précisément d'habitants libres, pas plus qu'il n'y avait d'alleuds et de terres absolument affranchies à la fin de la deuxième race (1). L'empire de la force dominait, la bourgeoisie était presque inconnue; on ignorait absolument cette situation mixte entre la noblesse hautaine et la servitude absolue. Il y avait des bourgs, des cités, soumis à des dominations particulières, et ces dominations n'appartenaient qu'aux évêques qui excommuniaient, ou aux hommes d'armes qui savaient manier l'épée.

Le servage était la condition commune de la campagne; chaque terre avait ses serfs, les reins nus ou couverts de bure, qui s'occupaient des travaux d'agriculture; quelques-unes des méthodes d'irrigation des Gaules et de la vieille Rome étaient connues encore; les religieux de Saint-Benoît enseignaient l'art de tracer les sillons, d'ensemencer la terre aux époques régulières, quand les barbares ne les obligeaient point de fuir. Hélas! le territoire, presque partout couvert de forêts, n'offrait pas des produits assez abondants pour nourrir les populations éparses; souvent l'affreuse famine venait décimer les multitudes : quand on lit les vieilles

(1) DUCANGE, v^is *Recommandation*, *Potestat.* Voici comment l'admirable Ducange définit le serf : *Homo potestatis, non nobilis; ita nuncupatur, quod in potestate domini sunt : opponuntur viris nobilibus.*

chroniques, on est douloureusement frappé du triste aspect du peuple ; des famines horribles déchiraient ses entrailles ; quels effrayants tableaux que ces populations qui broutent l'herbe des champs, lorsque les vents et l'orage ont abîmé la récolte (1) ! Les chroniqueurs se complaisent dans la description de ces affreux tableaux ; ils les multiplient à côté des phénomènes célestes, de ces merveilleux récits sur les monstres étranges qui venaient effrayer par leur apparition la piété solitaire des religieux. Tantôt c'était un homme à la haute stature, aux pieds de bouc, avec la queue d'un serpent, qui jetait des flammes bleuâtres ; tantôt un veau à trois têtes, un lion qui portait une houppe sur sa crinière échevelée, des pieds d'homme et des plumes de coq, formes horribles que la solitude enfantait dans l'imagination assombrie des religieux (2).

Quand la prière de minuit sonnait, le solitaire, qui se levait de son grabat pour prier, devait voir mille figures étranges, alors que le vent sifflait dans les châssis de son ermitage au désert ; s'il jetait les yeux au firmament couvert d'étoiles, ce

(1) *Voyez* les *Chroniques de Frodoard*, de *Raoul Glaber*, aux années 950-970 : elles font d'horribles descriptions de la famine ; Dom BOUQUET, *Histor. de France*, t. x.

(2) *Voyez* les *Annales de Mabillon*, tom. III, pag. 594, n° 6. Il y a un traité tout spécial d'Abbon, moine de Fleury, pour constater que les caractères de l'apparition de l'Antechrist ne se sont point produits encore. MARTENNE, *Ampliss. Collect.* t. IV, pag. 860.

ciel tout scintillant, ces feux qui filaient dans l'horizon rougi, ces formes qui se jouaient dans l'air, ces nuages de sang, ces gouttes pesantes de l'orage, le cri de ces mille voix inconnues que la tempête soulève quand elle vient battre les arbres antiques, les rochers sillonnés (1), et ces tours isolées, tout devait jeter la terreur la plus sombre dans l'âme des religieux ; puis la lecture de l'*Apocalypse*, le souvenir de ces plaies mystiques, de ces sceaux sacrés, de ces chevaux amaigris, donnait un sens mystérieux à toutes ces formes bizarres et sinistres dans la tempête ; quels tristes pronostics tirent les frères agenouillés devant ces phénomènes qui effrayent leur imagination ! Il y a une indicible terreur dans la chronique ; la société est soumise à tant de fléaux divers, qu'un cri déchirant semble partout s'élever pour prier Dieu de suspendre les malheurs qui accablent l'espèce humaine ; de là ces hymnes qui retentissaient déjà dans les églises antiques, ces psaumes de miséricorde qui remuent si mélancoliquement l'âme brisée par la douleur !

Dans cette confusion de toutes les idées, dans cette absence de tous les principes, il eût été inutile de rechercher les droits de propriété, les rapports de justice et de devoirs parmi les hommes ; la terre était, en quelque sorte, le droit du premier occu-

(1) Adhémar de Chabanais et le moine Glaber sont de tous les chroniqueurs ceux qui aiment le plus à s'arrêter aux prodiges. 970-1050.

pant. Où marche cette épaisse nuée de lances? où vont ces hommes de fer? Ils s'emparent violemment de ce bourg, de cette cité; ils se partagent les habitants, et dispersent les serfs dans la campagne; ils tirent au cordeau la terre entre les braves compagnons qui les ont suivis; leur droit, c'est la conquête; leur titre, la force de leurs bras; ils s'établissent là comme les maîtres et suzerains. La propriété, l'état des personnes, les idées du droit romain, n'avaient point encore pénétré dans la société; la législation prévoyante des capitulaires avait disparu du milieu des peuples. Qu'était devenue l'administration suprême de Charlemagne? et ces *missi dominici* qui allaient par les provinces proclamer l'autorité du grand empereur! Tout était usurpation dans l'organisation sociale; il n'y avait aucune puissance respectée, aucun principe incontestable; la propriété n'était plus un droit, l'administration une hiérarchie; tout allait par la force, et la confusion était comme l'état normal du peuple. Il n'y avait qu'une distinction bien admise, l'homme d'armes et le serf; l'un, au cœur haut, aux entrailles belliqueuses, appelé aux expéditions aventureuses ou à l'emploi de la violence; l'autre attaché à la terre comme la chaîne de la vieille tour était liée au pont-levis qui se baissait devant le seigneur revenant de la guerre; l'esprit local était dans la classe serve et l'homme de poeste (1), le

(1) Le droit féodal ne fut fixé que postérieurement comme

sentiment hardi était, au contraire, le caractère distinct de l'homme d'armes; le manoir n'était rien pour lui: « Compagnons des batailles, le clairon sonne, il faut aller conquérir les terres éloignées! » et l'on voyait ces braves et forts chevaliers partir en pèlerins pour leurs expéditions lointaines. Le serf avait l'esprit du clocher et du sol; le Franc avait trop de sang généreux dans les veines pour vivre et mourir dans la tour de pierre et sur un lit mollet.

Un sentiment de douleur dominait cette société du dixième siècle; des prophéties circulaient dans les cités et manoirs sur la fin prochaine du monde, qui devait engloutir la terre, et appeler toutes les âmes au jugement dernier, devant le Seigneur aux yeux éclatants de colère. On devait entendre des voix étranges; on devait voir dans les nuages des batailles sanglantes, des chevaliers inconnus qui croiseraient le fer; des monstres devaient naître aussi dans le sein des femmes et des animaux aux formes inouïes; hélas! tous ces phénomènes avant-coureurs s'étaient produits depuis quelques années, on avait vu tout ce que les prophètes avaient annoncé dans leurs prévisions sinistres; n'étaient-ils pas venus les temps de faire pénitence? L'an mille (1),

législation. Les établissements des barons et des chevaliers à Jérusalem sont, selon moi, le premier acte complet de la législation des fiefs: ils sont de la fin du onzième siècle. Les capitulaires n'étaient plus exécutés au dixième siècle. Voir Ducange, vº *Feudum*.

(1) C'est vers l'an 960 que cette opinion de la fin pro-

chiffre mystérieux et fatal, se produisait à la face de toute la génération; c'était l'époque marquée pour le cataclysme, alors que les montagnes verraient leurs flancs horriblement déchirés, la terre trembler comme la feuille qu'un vent d'automne remue, les grandes eaux se soulever comme l'Océan aux jours des tempêtes, quand les vagues se mêlent aux noires nuées du ciel. Dans cette désolation de l'univers abîmé, lorsque les gémissements des hommes devaient se confondre avec les cris des lions et des tigres radoucis et effrayés par les funérailles du monde, alors la trompette du jugement devait se faire entendre, toutes les âmes, dans la résurrection universelle des corps, devaient se renfermer en la vallée de Josaphat, pressées et foulées par la main de Dieu. Sur cette mer de têtes, le Christ devait planer en sa gloire, les yeux courroucés; Marie, la mère de Jésus, la Vierge si pure, devait s'agenouiller devant lui pour implorer le pardon du pécheur repentant. Tout cela devait arriver l'an mille. Et maintenant comprenez-vous comment cette

chaine du monde se répandit avec une indicible rapidité. Thritème rapporte un sermon d'un ermite de Thuringe, nommé Berhnard, qui affirmait que le Seigneur lui avait révélé cette triste catastrophe. *Voyez* THRITÈME, *Chronic. Hirsaugiens.*, tome I, pag. 105. L'armée d'Othon, se trouvant en marche dans la Thuringe, fut pleine de terreur à l'aspect d'une éclipse, parce qu'elle annonçait que la fin du monde approchait. MARTENNE, *Ampliss. Collect.*, tom. IV, pag. 860.

génération n'était préoccupée que d'une seule et même pensée: voici venir la fin du monde; implorez la miséricode de Dieu! Ainsi la vie de la société était un grand gémissement de l'homme qui s'élevait vers l'Éternel pour demander le pardon des fautes de l'humanité! Ainsi l'existence de ces familles se passait entre le baptême et l'obituaire; aucune distraction à la pensée, quelques jouissances grossières et matérielles; la chasse au son du cor retentissant, le pillage et la bataille ou l'isolement du désert. L'existence du peuple ressemblait à cette image du solitaire de la Thébaïde, toujours en face d'une croix de bois, d'une tête de mort osseuse et du sablier des heures, fatale image du temps qui fuit!

CHAPITRE V.

LÉGENDES. — CHRONIQUES. — CHANSONS DE GESTE.

Légendes de macérations, — de travail, — d'ordre, — de famille, — de morale. — Chroniques.— Récits du passé. — Chansons de Geste.—Cycle des romans de chevalerie. — Charlemagne. — La Table Ronde.

DIXIÈME SIÈCLE.

Au milieu de cette société pleine de tristesse ou d'émotions désordonnées, il était difficile de trouver des exemples de morale, des principes d'organisation politique; que demander à ces hommes d'énergie et de batailles? Que connaissaient-ils en dehors du droit du plus fort? Quand le cornet retentissant les appelait à la guerre, ils y couraient : telle était leur vie; ils n'avaient pas d'autres principes de sociabilité; ils ne voulaient pas de formes régulières. Le droit de propriété, les priviléges de la faiblesse,

tout était inconnu aux vigoureux seigneurs de la terre conquise; dans quel ordre d'idées fallait-il chercher une répression à cette violence des barons? Comment reconstituer la société si fortement ébranlée par l'individualisme féodal?

Cette œuvre fut essayée par les légendes; ces récits naïfs d'une mystique et religieuse histoire appelaient incessamment les mœurs et les idées à une réforme morale. Les légendes s'emparaient de la vie obscure d'un solitaire dans le désert pour en tirer des exemples; à l'heure où le seigneur féodal, couvert de dépouilles, s'asseyait à son banquet; quand il savourait à pleine coupe le vin alors si renommé d'Orléans et de la Loire qui montait à la tête, le chapelain du château lui lisait la touchante légende d'un de ces saints ascétiques qui vivaient dans le jeûne et la pénitence (1). Tandis que le comte farouche se livrait au pillage, le bienheureux avait détaché sa robe de bure pour la donner aux pauvres des bourgs et des hameaux; à côté d'une existence de pilleries et de vols, la légende opposait la vie bienfaisante d'un saint que la gloire du ciel récompensait; la violence des armes, la vie active des seigneurs impitoyables, étaient refoulées en

(1) Les grandes épopées ascétiques des neuvième et dixième siècles sont celles d'*Aimoin, de Miraculis sanct. German.* Dom Bouquet, tom. VII, pag. 349. *Hildegand, vit. S. Faronis,* ibid., pag. 375. *Anonym., de Miraculis sanct. Benedict.* (*apud Duchesne script. rerum norman.*), pag. 27.

enfer où Dieu entraînait le mécréant pour l'éternité.

Cette idée d'une peine matérielle, jetée à l'imagination grossière du seigneur, dut arrêter plus d'une mauvaise action, retenir plus d'une fois son bras prêt à se lever contre le souffreteux. La légende semblait dire aux forts et aux puissants : « La vie du ciel n'est pas à vous; une peine éternelle vous attend si vous vous abandonnez à la violence de votre bras, à l'énergie de votre courage; vous devez être le protecteur de ce qui est faible et petit;» et de là cette image de la Vierge, cette puissance de l'enfant Jésus, symbole d'un grand pouvoir dans ce qu'il y a de plus doux et de plus innocent.

Quelquefois la légende était la longue histoire d'un grand labeur entrepris par un pieux moine de l'ordre de Saint-Benoît (1) : la terre était au loin inculte ; elle n'offrait partout qu'un désert immense, que des forêts sauvages sans traces de la main humaine; l'homme d'armes dédaignait le labourage, la charrue qui traçait le sillon; alors ce saint,

(1) Telle est la légende de saint Benoît, ainsi qu'elle est rapportée par les Bollandistes, la plus admirable collection, quand on veut se donner une juste idée des mœurs et des habitudes des neuvième et dixième siècles ; c'est l'étude la plus éminemment historique : je m'y suis plus profondément appliqué. Voici la meilleure édition: *Acta sanctor. etc., curâ R. P. Johannis Bollandi ac sociorum ejus*. Anvers, ann. 1642 à 1749. Voyez aussi *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, par le savant et modeste Mabillon.

ce solitaire, mettait la main à l'œuvre; il fertilisait les champs, fécondait les campagnes; on le sanctifiait pour ses travaux! On célébrait en lui les utiles services rendus à la terre; la légende détaillait les œuvres qu'il avait entreprises, les périls auxquels il s'était exposé pour enseigner l'art d'ensemencer et de produire; il avait détruit les loups et les animaux dans la forêt lointaine. La légende exaltait jusqu'aux cieux les vertus paisibles de l'agriculture, et faisait de l'anachorète l'expression du travail intelligent et fécond. Puis c'était une pauvre femme qui n'avait pour défense que sa chasteté et la prière. Dans un temps où la force ne respectait rien, où le baron hautain rejetait de sa couche une pauvre délaissée, n'était-il pas heureux qu'on plaçât au ciel, à côté de la mère de Dieu, un chœur de vierges saintes, symbole de la femme? N'était-ce pas condamner la condition humiliante où elle était réduite avant l'époque catholique et chevaleresque?

En d'autres circonstances, la légende célébrait les vertus de famille, les douceurs de la prière, les principes d'obéissance et d'ordre. Toutes ces visions, ces extases, ces poétiques histoires de miracles, ces épopées chrétiennes, se rattachaient à un principe d'abnégation, de morale et de travail. Si l'on transportait processionnellement un reliquaire; si un pieux moine parcourait les mers pour prêcher la foi en Angleterre, en Écosse, en Irlande, tous les épisodes de ces petits drames avaient pour objet d'élever le cœur et de fortifier

les courageuses entreprises, dans un but de civiliser les mœurs, d'enseigner les vertus et la culture des terres, de substituer enfin le triomphe de la morale à la force et à la brutalité (1). L'époque de ces légendes est surtout le dixième siècle; les moines éprouvaient le besoin de dire toutes leurs émotions, de recueillir toutes leurs pieuses histoires : l'invasion des Hongres, des Normands, des Sarrasins, les a forcés de fuir (2); ils emportent avec eux leurs saintes reliques, comme Énée sauve avec lui les dieux d'Ilion en cendres; ces religieux, au retour de leurs courses lointaines, écrivaient à la hâte, la douleur dans l'âme, les émotions qu'ils avaient éprouvées pendant leur long itinéraire dans la campagne désolée. Ces relations se multipliaient alors incessamment, elles présentaient le plus intéressant tableau des mœurs du peuple; dans la frayeur qu'éprouvaient ces bons religieux, ils décrivaient leurs courses merveilleuses, les périls qu'ils avaient

(1) Je ne saurais trop recommander, même pour l'histoire de la science géographique, de lire dans les Bollandistes la vie des confesseurs et des martyrs, et particulièrement celle de saint Anschaire, qui visita le nord de l'Europe au neuvième siècle. J'ai analysé la vie de saint Anschaire dans un Mémoire *sur les invasions des Normands.*

(2) Il existe des histoires de ces translations de reliques au dixième siècle surtout; Dom BOUQUET en a rapporté plusieurs. Voyez *Ex translation. beat. Vincent., martyr., et Translat. sanct. Faustæ. Hist. de France*, tom. VII, pag. 84 et 352.

surmontés, la géographie de leur pèlerinage, les usages des habitants qu'ils avaient visités. Lorsque, fatigué de l'aspect monotone et désabusé de la société actuelle, on parcourt la vaste collection des Bollandistes, le cœur se repose avec un mélancolique intérêt sur ces tableaux de la société au dixième siècle, sur ces habitudes de la vie féodale ou monastique; on apprend la poétique histoire de ces tours, de ces murailles toutes noircies, de ces cloches au glas retentissant, de ces orgues des cathédrales, de ces plains-chants sévères, de ces horloges à sable qui remuaient leurs larges roues de fer, monotones comme la voix du temps et le sablier des heures qui coulaient avec la vie.

La chronique venait en aide à la légende pieuse du monastère; les hommes d'armes n'étaient pas assez avancés dans la vie lettrée pour s'occuper du récit des événements; le Franc à la chevelure flottante allait en guerre, il ramassait du butin et du pillage; c'était sa vie. Avait-il le temps de narrer les expéditions de château à château, les aventures de grandes routes, les dépouillements des pauvres pèlerins? Ce ne fut que deux siècles plus tard que les barons, comme Villehardouin et Joinville, se mirent à conter les merveilles des lointaines expéditions (1); jusque-là c'étaient les clercs qui recueil-

(1) En parcourant attentivement l'histoire littéraire du dixième siècle, je n'ai pas rencontré le nom d'un seul homme d'armes qui ait écrit les annales d'une ville, d'une province, d'un château; or chacun sait l'exactitude des

laient silencieusement dans le monastère tous les récits des événements : d'abord l'obituaire des cellules et des manoirs voisins racontait comment était entré dans le sein de Dieu l'abbé dont on voyait le tombeau, sous la statue blanche et mitrée dans le chœur ou le sanctuaire; on disait le trépas du simple frère, et du baron qui avait légué son corps à la communauté et ses terres à la sainte maison pour qu'une messe d'obit funéraire fût récitée chaque jour. Ces chroniques ressemblaient aux inscriptions tumulaires que l'on voit encore, dans les cimetières d'Allemagne, pêle-mêle avec les statues et les armoiries des barons et des *graffs* (1); il y règne un sentiment de tristesse, une douleur profonde sur les misères de la vie. Au moyen âge, la pensée religieuse domine le monde; tout se rattache au tombeau; l'existence de l'homme est jetée dans une grande vallée de larmes qu'on traverse péniblement, les yeux fixés au ciel (2).

bénédictins. L'histoire littéraire du dixième siècle forme le tome VI des bénédictins, édition in-4°; la préface surtout est remarquable.

(1) A Munich, dans la vieille ville, par exemple, les pierres tumulaires avec des armoiries allemandes sont incrustées dans les murailles des églises; il en est ainsi à Ratisbonne. J'éprouvai une indicible mélancolie, en 1837, a l'aspect de ces traces de mort qu'on suit génération par génération.

(2) Les principales chroniques du dixième siècle sont celles de Frodoard, d'Adhemar de Chabanais, la vie de Buchardus; elles sont, au reste, toutes publiées dans les IXe

Cependant cette société du dixième siècle n'était pas exclusivement religieuse; il y avait surtout la pensée de batailles chez l'homme d'armes; quelle lecture pouvait le distraire, lui qui aimait à entendre le cornet retentissant au champ clos? la chronique cléricale et monastique restait déposée sous les voûtes du moutier; on la consultait dans les graves discussions, comme on fit plus tard de la chronique de Saint-Denis en France; mais il fallait à ces fiers hommes des chants de guerre et de longues histoires des grandes prouesses. Partout où la race du Nord s'était établie en conquérante, elle avait fait entendre les poëmes des scaldes à la harpe d'or; l'époque carlovingienne avait déposé d'immenses souvenirs dans la mémoire des hommes; quand une intelligence supérieure, une puissante tête de guerre apparaît, elle laisse après elle une longue traînée de gloire; on en récite les hauts faits; l'histoire devient trop étroite, l'épopée se révèle; il faut à des chants merveilleux un monde merveilleux. Charlemagne était devenu le héros des mille chansons de Geste (1), souvenirs de guerre ré-

et Xe volumes des bénédictins. Il est malheureux que, pour s'assujettir à l'ordre chronologique, les savants religieux aient cru indispensable de couper les chroniques par morceaux.

(1) Ce fut dans les dixième et onzième siècles que les grandes épopées chevaleresques furent développées. Dans le dixième, il n'y avait encore que des traditions et de simples chants. Les romans du cycle de Charlemagne sont

cités d'une voix bruyante avant la bataille; ce Charlemagne couvert de sa peau de loutre, cet empereur qui avait réuni sous sa puissante domination les terres de l'Elbe à l'Èbre, de la Saxe à la Navarre et à l'Aragon; ce prince législateur qui datait ses capitulaires de Francfort ou d'Aix-la-Chapelle, dans les vieux palais où se tenaient les cours plénières; Charlemagne était devenu le centre d'une grande épopée, ou se mêlaient les noms des chevaliers, des puissants hommes d'armes qui le suivaient à la guerre. Qui pourrait nous dire les prouesses de Roland le fort paladin, héros invincible dans les batailles! Il était fils de Milon et de Berthe, sœur de Charlemagne; sa vie entière fut un drame, depuis sa naissance jusqu'à sa mort à Roncevaux: « Or, seigneurs, dames, écuyers, clercs et varlets, écoutez maintenant comment ce Roland et Olivier moururent à Roncevaux, écrasés sous les rochers des Pyrénées! nobles paladins, ils firent entendre le son du cor, et les échos seuls répondirent à ce cri de mort des enfants de la France (1); » si vous voulez savoir l'histoire des

considérables; les principaux sont ceux des enfances d'Ogier le Danois, de Berthe aus grans piés, d'Aimery de Narbonne, de Regnault de Montauban, de Garnier de Nanteuil, etc. Mss. du roi, fonds La Vallière, nos 2729, 2733, 2734, 2735. *Voyez* la préface de M. P. Pâris et le remarquable travail de M. A. Mazuy sur le *Roland furieux*. Voir l'introduction et les notes.

(1) « Comment Roland voulust rompre son épée, et il fendit le rochier en deux, et puis comment il corna son cor, et mourut sous l'arbre dessus dict. » *Chronique de Turpin*, édition de 1527. Je n'ai pas besoin de répéter que les épopées chevaleresques ne commencèrent à se régulariser que dans le dixième siècle; M. P. Pâris l'a très-bien démontré; je ne parle donc ici que des traditions et des chansons de Geste, origine incontestable des épopées postérieures.

exploits de Charlemagne devant Narbonne et Notre-Dame de Grasse, écoutez la chanson de *Philoména* récitée par les troubadours de la langue d'oc! vous aurez aussi les prouesses des paladins de Charles, dans le roman de messire Guillaume au Court Nez, et de Garin le Loherain, tous de la grande famille des épopées carlovingiennes.

Vous dirai-je la touchante histoire des quatre fils d'Aymon, l'épopée la plus complète qui exprime si naïvement les mœurs de la société féodale! C'est d'abord la grande cour plénière qui se tient dans le palais du bon empereur Charles; on voit là paraître aux tournois les familles rivales des Mayençais et des sires de Montauban: « Quelle trame ourdis-tu encore, traître Ganelon, contre la race méridionale? » Renaud, le bouillant chevalier, s'assied à une partie d'échecs; il la commence avec Berthelot, le bâtard ou neveu de Charlemagne; les voilà tous deux à leurs pions; qui fera mat le roi et la tour? allons donc, braves chevaliers, à vos pions; Berthelot tremble sur l'échiquier d'ivoire et d'or massif; il perd et s'échauffe la cervelle; il est rouge de colère contre Renaud; il sent l'orgueil de

sa naissance, car ne compte-t-il pas Charlemagne pour son père et son patron de chevalerie (1)? un sourire moqueur erre sur les lèvres de Renaud; Berthelot s'anime : « Fils de *putain!* » crie-t-il à Renaud, à lui le brave, le digne et pur enfant d'une chaste mère ; le sang de Renaud bouillonne ; il prend l'échiquier massif comme s'il levait une plume, et d'un seul coup brise le crâne de Berthelot; le sang ruisselle (2). Entendez-vous ces cris qui retentissent dans le palais à travers les portes rouillées? savez-vous qu'il s'agit du fils de Charlemagne, de l'enfant de son amour, dont le front est fracassé! « Fuis donc, brave seigneur de Montauban, fuis dans ton château de Dordonne. » Voyez ce noble coursier qui galope dans la plaine; comme de ses pieds il secoue la poussière! c'est Bayard, la plus poétique des créations du moyen âge. Vous qui aimez à caresser la crinière des nobles enfants des haras, saluez Bayard à la belle tête, à l'œil de

(1) D'autres versions des romans disent que Berthelot était seulement neveu de Charlemagne. M. de Reiffenberg a soutenu que la scène du roman de Renaud de Montauban avait pour théâtre la Flandre. Ses preuves sont un peu hasardées; Montauban peut-il laisser des doutes sur l'origine toute méridionale de ces traditions?

(2) Lisez le chapitre : « Comment il advint que Renaud tua Berthelot en jouant aux échecs. » (Édition de 1570.) Rien ne fut plus populaire que le roman des quatre fils d'Aymon ; il est demeuré une des lectures favorites du paysan dans les villes méridionales.

feu; il porte quatre frères, les héritiers de riches manoirs; ses oreilles sont dressées, sa prunelle intelligente regarde au loin sur la route; ses naseaux ouverts flairent l'ennemi de la race d'Aymon; il sait qu'il a sur ses flancs de forts paladins aux batailles : « Cours donc, puissant cheval! devant toi déjà s'abaisse le pont-levis du château de Dordonne (1)! »

« Il en est temps; quelle est au loin cette nuée qui s'élève, où brillent les lances de fer comme l'éclair dans la tempête? c'est Charlemagne accompagné de ses barons, qui vient venger la mort de son fils, de son bâtard chéri : rien n'a pu l'apaiser! En vain le vieux et sage Naymes, duc de Bavière, lui a conseillé de calmer son courroux, le grand empereur ne veut rien écouter, sa colère bouillonne; il a juré sur les reliques de saint Denis de venger Berthelot et de faire justice de la maison de Montauban. Les conseils du traître Ganelon le Mayençais, plein de félonie, dominent l'esprit de Charlemagne. Le cornet a retenti au haut des tours du château de Dordonne, les ponts-levis sont dressés, les armes sont prêtes; quand paraîtra le cousin Maugis, le rusé magicien dévoué aux héritiers de Montauban? Il peut jouer trois bons tours à l'armée de Charlemagne, et le premier de ces tours est de

(1) Quelques éditions du roman disent Montfort, un des noms les plus communs au moyen âge; d'autres Montauban, ou Montalban. *Voyez* l'édition de 1579.

mettre Charles dans un sac, et d'ainsi l'amener en la forteresse où se défendent les fils d'Aymon (1); or telle est la puissance de la loi féodale, que ces bons chevaliers baissent le genou devant leur empereur captif; ils versent des larmes abondantes et demandent grâce. » Ici les versions romanesques varient; les uns font finir Renaud en ermite, dans le désert; les autres le changent en maçon, travaillant et édifiant de belles églises; ne fallait-il pas exciter à la prière, à l'ordre et au travail, les générations qui écoutaient ces naïves histoires? Le roman de Renaud de Montauban est la peinture la plus complète, la plus précieuse des grandes luttes de la société féodale. C'est le tableau des hommes d'armes fougueux, d'une suzeraineté mal affermie, et de ces guerres de châtellenie qui agitaient le dixième siècle.

Faut-il vous réciter également les épopées de la Table ronde, ces aventures mystérieuses et galantes qui eurent pour théâtre les sauvages forêts de la Calédonie et le *saint greal* pour sujet? Le saint greal était le hanap ou coupe d'or de la Cène de Jésus-Christ; il reproduisait le mystère de l'eucharistie, le symbole de l'hospitalité que la chevalerie adopta, lorsque, assis à la Table ronde, les paladins disaient les grandes prouesses. La société était

(1) Maugis dit à Renaud en lui remettant Charlemagne captif: «Cousin, prenez garde qu'il ne vous échappe! » Puis Maugis s'en alla faire pénitence de ses péchés en un ermitage (chap XI[e]).

agitée par les haines et les jalousies terribles, par l'esprit de dévastation et de pillage; belle institution que cette Table ronde qui les unissait tous dans une confraternité d'armes (1): apparaissez, noble Arthus à la chevelure d'or, roi couronné qui fonda les institutions de la chevalerie; apparaissez, vous tous, Merlin, fils du démon et d'une vierge, dont le tombeau se montrait dans la forêt épaisse; hélas! vous fûtes victime de Viviane l'Enchanteresse! Voyez ce paladin à la démarche mélancolique; c'est Lancelot du Lac, avec l'incomparable reine Geneviève! Amants, endolorez-vous tous aux aventures de Tristan le Léonois et de la jeune Iseult: que de traverses, que de tristesse, que de larmes versées avant d'arriver au triomphe d'amour (2) que je vous souhaite!

Ces chants de Geste, ces légendes, ces commencements d'épopées, tendaient à organiser la société

(1) Le premier et le plus antique des romans de la Table ronde c'est le Brut; il est plein d'incidents et d'imagination. Le roman du Brut vient d'être publié, 1837. Je regrette toujours qu'on n'adopte pas un système de traduction.

(2) Le Tristan a été le poëme le plus connu et le plus fréquemment publié; il en existe au moins quinze manuscrits à la bibliothèque royale. Les romans d'Arthus, de Merlin, ont été édités; Arthus en 1488, en Rouen; les prophéties de Merlin, Paris, 1458, 3 vol. in-fol. Qui ne se rappelle le touchant épisode du Dante sur Françoise de Rimini? Elle lisait le Lancelot avec son amant quand ils furent surpris.

dans ce période de violence. Si la pieuse légende et la sainte histoire d'un solitaire ou d'une simple femme enseignait aux farouches féodaux les devoirs envers le faible et le petit, les liens de la société humaine, les chansons de Geste qui se régularisèrent un siècle plus tard, polissaient les mœurs et préparaient l'époque de galanterie. Tout était confus dans les habitudes de ces hommes d'armes : le droit n'était rien pour eux ; ils marchaient au triomphe de la force et de la violence ; les légendes, les chansons de Geste avaient une même tendance, une commune destinée ; elles étaient un progrès vers la civilisation. Sous ce point de vue elles méritent surtout d'être examinées ; souvent, quand l'heure du festin sonnait aux vieux châteaux sur la montagne, le trouvère entonnait la chanson de Roland, et comment ce pieux paladin mourut aux bras de l'archevèque Turpin en repentance de ses fautes (1) ; n'était-ce pas dire aux hommes d'armes violents qu'il était temps de se repentir, car la

(1) C'était en présence des dames et dans les grandes cours plénières que les trouvères entonnaient les chansons de Geste. Voici comment Gérars se présente à la cour du duc de Metz :

A la porte tant attendi
Qu'un chevalier ens l'appela
Qui par la cour traiant alla
En la salle l'emmene amont
Et de vieler le semont ;
Lors commence si com moi semble
Les vers de Guillaume au Cor Nes.

mort pouvait venir aux plus forts, aux plus hautains dans la mêlée, comme elle avait saisi par la gorge Roland et son cousin Olivier ! Pénitence donc ! pénitence donc ! maudits seigneurs, car les puissants et les invulnérables ne devaient pas mourir déconfès !

CHAPITRE VI.

ÉTAT DE L'EUROPE AU DIXIÈME SIÈCLE.

Absence de toute unité religieuse et politique.— Les papes. — Conciles provinciaux. — Organisation épiscopale. — L'empereur. — Les rois d'Italie. — Les empereurs de Constantinople.— Les rois d'Angleterre.— L'Espagne.— Le nord de l'Europe. — Lutte des barons et des clercs.

DIXIÈME SIÈCLE.

Un seul principe pouvait servir de lien social au milieu du désordre et de la confusion des batailles; ce principe était le catholicisme, c'est-à-dire le triomphe de la pensée morale, de la force intellectuelle, sur la brutalité sauvage. De pauvres religieux, des évêques sans armes, allaient dominer les plus fiers barons, les plus farouches paladins : les clercs avaient-ils à leur service d'épaisses armées d'hommes bardés de fer ? appelaient-ils au son du cor de belliqueux vassaux à leur aide ? il n'en était rien; ces moines, ces prêtres, ces évêques

n'avaient qu'une arme, la parole; qu'une puissance, l'excommunication, armes terribles qui effrayaient la pensée du féodal, et arrêtaient sa main prête à frapper. Cette troupe de guerre qui s'avance pour insulter le moutier, ce baron qui répudie sa chaste compagne, Gertrude, Berthe, Ingerburge, noms de souffrances au moyen âge; ces hommes de brutalité et de bataille s'arrêtent à la menace de l'excommunication; un simple évêque jetait l'interdit sur une terre, et telle était la puissance morale de cette grande loi religieuse, qu'elle était la seule police locale en l'absence de toute hiérarchie civile (1), de toute force de la loi.

Mais l'Église catholique elle-même n'avait point encore compris son unité; la vaste et admirable monarchie romaine n'avait point été constituée par Grégoire VII; il n'avait pas paru de papes à tête forte et dominatrice. Toute puissance venant du catholicisme, il fallait que l'unité religieuse se constituât d'abord avant que la civilisation pût pénétrer dans la société civile; voilà pourquoi la force des papes fut alors si nécessaire. D'où voulez-vous que pussent venir l'ordre et l'unité, quand il y avait anarchie partout ? Quel était le pouvoir

(1) J'ai trouvé, dès l'année 955, un acte d'excommunication en due forme: *Commonitorium Emblardi, Lugdunensis archiepiscopi, et aliorum episcopor. in finibus Burgundiæ de excommunicatione Isnardi, agrorum abbatiæ Simphorianæ invasoris.* Concil. Hardouin, tome VI, part. I, col. 619.

incontesté? Et malheureusement, dans ce dixième siècle, époque de confusion, les papes se succédaient avec une rapidité déplorable; la mort, l'anarchie, la déposition, tout concourait à rendre la papauté aussi fragile que le pouvoir brutal de la féodalité militaire. Après le pontificat d'Agabit II, si candide et si pur, Jean XII s'empare du pontificat; jeune noble de dix-huit ans à peine, il se lie avec la race germanique; l'empereur Othon le soutient, il en reçoit le pallium et la tiare d'or; le voilà rappelant dans Rome chrétienne la dissolution de la Rome polythéiste et prostituée. Jean XII est déposé. Deux papes se disputent Rome, Léon VIII et Benoît V; ils ne sont pontifes qu'une année sous le protectorat de l'empereur Othon : ainsi le pouvoir des papes semble s'empreindre de la fragilité et de la faiblesse de la société politique; l'épée domine le pallium. Jean XIII, dont les cheveux avaient blanchi à vingt-cinq ans, tant sa vie était pleine de soucis, est élevé à la papauté; il ne gouverna pas dans Rome agitée par les débris de ses tribuns, de ses consuls, souvenirs empruntés au temps de la république, imitation des vieilles mœurs quand tout avait péri. La papauté ne fut alors qu'un vasselage sous les empereurs de race germanique : la mission plus tardive de Grégoire VII fut d'arracher le pontificat à cette sujétion, pour imprimer l'unité forte et morale sur le monde catholique, qui était la civilisation (1).

(1) *Voyez* Baronius et Pagi, ad ann. 950, 970.

Cette absence d'unité dans la papauté se révèle par la multitude des conciles provinciaux; on voit que l'Église manque de règle puissante, elle en cherche partout les éléments; il lui faut une police locale pour maintenir les barons et se gouverner elle-même; que de passions à réprimer! Ici c'est une usurpation des biens ecclésiastiques : un homme d'armes a levé son gonfanon sur une terre sainte et monastique, il a envahi un presbytère; ses chevaux campent sous les voûtes du pronaos et de l'église; les cellules du monastère sont occupées par des bandes bruyantes qui emplissent leurs coupes dans le festin; il faut empêcher ces usurpations des menses cléricales, ces profanations des hommes au cœur dur, à la conscience normande et franque. C'est dans ce but qu'agissent les conciles provinciaux (1); des prescriptions répétées ordonnent le respect des propriétés consacrées, une plus douce conduite envers les serfs, une plus sainte justice entre les chrétiens, enfants d'une même Église, la mère commune.

Quelquefois les actes des conciles sont tout relatifs à la police des clercs. Quand le sanglier parcourait la campagne au temps de la chasse, quand le gibier rasait la terre du bout de ses ailes, il n'était pas rare de rencontrer un fier abbé à l'habit

(1) Depuis 948 jusqu'en 970, il y eut dix-sept conciles provinciaux. *Voyez* Labbe, Collect. tom. II; quelques-uns sont tout politiques et de police.

court, les reins serrés d'une ceinture de cuir ; sa main était armée d'un arc ou d'une arbalète à carreau, d'une longue épée ou d'un épieu ; il monte un cheval de haute stature, et poursuit dans la forêt le chevreuil, le cerf bondissant. La chasse était la passion des clercs, ils se plaisaient dans les armes. Ce cliquetis des coupes et hanaps enchâssés d'or, ces chants d'ivresse, signalent qu'il y a là des moines qui oublient les saintes lois d'abstinence ; les uns se marient comme les laïques, d'autres siégent dans les festins avec des concubines aux vêtements écourtés. Les conciles appellent une haute et grande répression ; ils punissent de peines sévères tous ces infracteurs de la loi de Dieu et des canons (1).

Si l'unité n'était point encore dans l'Église, elle était moins encore constituée dans l'ordre politique des sociétés. La couronne de l'empire germanique reposait sur la tête d'Othon le Grand, fils de Henri Ier l'Oiseleur, le chasseur habile des forêts de la Germanie (2) ; Othon, vigoureux soldat, avait violemment réprimé les hommes d'armes qui habitaient les châteaux élancés sur les rives du Rhin. Dans une diète à Worms, il condamna les habitants de la France rhénane à des peines sévères dans le droit féodal : tout noble feudataire dut porter sur ses épaules, comme vasselage, un chien lévrier de

(1) *Voyez* le statut curieux de police ecclésiastique de Burchard, archevêque de Lyon, et de son chapitre (*Gallia christian.*), tom. IV, appendix, pag. 617.

(2) *Art de vérifier les Dates,* tom. II, in-4o.

haute stature pendant l'espace de deux lieues ; le simple tenancier dut soulever sur son dos une selle de cheval, symbole de l'asservissement auquel il était condamné. S'agissait-il d'un clerc ? eh bien ! qu'il portât en ses bras un missel jusqu'à l'ermitage lointain, tandis que le bourgeois traînait une charrue comme le serf, en commémoration des travaux de la terre (1). Tout le système d'Othon le Grand fut la conquête ; il ne pouvait pas y en avoir d'autres au milieu de cette société militaire. Les troupes germaniques visitèrent tout à la fois la Bohême, l'Italie ; ce fut une irruption du Nord sur le Midi ; les Allemands à la blonde chevelure parurent encore dans la Lombardie, et leurs chevaux s'abreuvèrent aux sources du Pô, du Mincio et de l'Adige. Depuis ce moment, toute la préoccupation de l'empereur fut Rome et les papes ; il s'établit une lutte entre la tiare et la couronne d'or des empereurs. Les papes n'avaient pas une suffisante énergie, leur pouvoir moral n'était pas assez fermement établi pour résister à ces barbares couverts de fer, qui, franchissant les Alpes et les Apennins, se précipitaient sur l'Italie. Au dixième siècle, les hommes d'armes restèrent maîtres dans la longue lutte ; l'Église n'était pas en sa force, elle n'était point encore organisée ; Grégoire VII n'avait point paru !

A côté de l'empire d'Occident, avec les mœurs

(1) *Collect. des Constitutions impériales,* ad ann. 1058.

barbares des époques féodales, se plaçait l'empire d'Orient; les descendants de Constantin se couvraient de la vieille pourpre romaine; le faible fils de Constantin Porphyrogénète n'avait régné que trois ans; épuisé de débauches, il passait sa vie dans les hippodromes, quand, au signal des comtes du palais au bâton d'or, les chevaux luttaient d'adresse sous les écuyers hardis. Constantinople offrait un grand centre de civilisation : les monuments de Byzance subsistaient dans leur éclat, les places, les bâtiments publics, les statues de bronze, les colonnes d'airain (1), les images de la victoire, les œuvres grecques de Lysippe et de Phidias, Vénus aux formes d'albâtre, Hercule vainqueur du lion de Némée, le crocodile du Nil, l'incomparable statue d'Hélène palpitante sous le marbre de Paros (2), monuments dont Nicétas déplora la ruine un siècle plus tard, lorsque les comtes francs vinrent s'asseoir avec insolence sur le trône d'ivoire des empereurs. La société barbare d'Occident s'agitait confuse, et les formules d'étiquette les plus sévères étaient prescrites à Byzance dans les livres sacrés, écrits en or, sur la soie, le papyrus ou la peau par-

(1) Le curieux fragment de Nicétas, recueilli dans la bibliothèque Bodléienne, a été publié la première fois par Fabricius. *Biblioth. Græc.*, tom. VI, pag. 405, 416.

(2) La tradition veut que les chevaux de Venise aient été enlevés à Constantinople par la grande et puissante république. *Voyez* les dissertations du prodigieux Muratori sur les vieux monuments italiens.

cheminée. L'empereur était entouré d'une longue hiérarchie, on ne l'abordait que la face contre terre (1); les grandes dignités du palais étaient réglées avec une minutieuse exactitude : chacun avait son poste, ses honneurs, et pendant ce temps la révolte des soldats et des grands domestiques du palais brisait le faible héritier de la grandeur romaine. Dans ce palais de marbre et de porphyre, Nicéphore Phocas avait été élevé à l'empire par les soldats, comme les empereurs étaient élus par les vieilles légions de Rome! Nicéphore Phocas avait rehaussé l'éclat de l'empire; il conduisit ses armées victorieuses dans les îles de la Grèce, en Syrie, et les Sarrasins avaient fui éperdus jusques sous les murs d'Antioche (2).

La circonscription de l'empire d'Orient n'était pas précisément déterminée; le temps n'était plus où les légions de Rome gardaient les frontières, comme un boulevard sacré, du haut de ces postes

(1) Ducange a écrit sur le cérémonial de la cour des empereurs une de ces grandes œuvres qui ne mourront jamais. Anne Comnène entre sur ce point dans des détails curieux, avec cette emphase qui est un peu son caractère (liv. X). Il existe un ouvrage spécial sur les dignités du palais de Byzance. *Georg. Codinus Curapolata : de officiis ecclesiæ et aulæ Constantinopol.* La collection des basiliques est d'ailleurs le plus utile document pour connaître e formulaire impérial.

(2) Comparez THÉOPHAN., 384, 408; ZONARAS, tome II, liv. XV, p. 115, 124.

militaires dont les ruines se voient sur les rochers d'Écosse, du Rhin et de la Pannonie; de tous côtés l'empire était inondé de barbares : au nord se trouvaient les Bulgares, les Huns, ces Tartares qui passaient incessamment le Danube et se précipitaient sur les cités voisines du Palus Méotide. Il fallait voir ces nuées d'hommes sur les chevaux agiles, qui attaquaient impétueusement à la face les troupes grecques aux longs vêtements de soie, à la main affaiblie. Les empereurs avaient pris à leur service plusieurs de ces peuplades barbares, et les Waranges, issus des Scandinaves, campaient sur le parvis de Sainte-Sophie (1). A l'orient, l'empire avait à combattre les Sarrasins, les Arabes, les Égyptiens, peuples soumis à l'islamisme; la Syrie envahie, la Grèce asiatique éprouva le même sort; Smyrne, la ville aux églises primitives de saint Jean, Corinthe, Éphèse, noms si poétiques dans l'histoire de la prédication du Christ, quand Paul faisait entendre la parole de liberté, avaient subi la conquête des sectateurs de Mahomet; les Grecs baissèrent la tête devant le cimeterre des enfants du prophète, couverts de cuirasses, de brassards et de cottes de mailles, depuis empruntés par la chevalerie d'Europe. Nicéphore Phocas reconquit sur les Sarrasins ces terres envahies; la croix reparut sur les églises de Chypre et sur le temple même de Jérusalem; on

(1) Sur les Waranges, consultez une dissertation de Torféus, dans ses *Recherches sur l'histoire de Norwége,* t. I.

vit l'empire d'Orient dans un noble état de splendeur, les arts devinrent brillants, et alors furent reconstruites la plupart de ces basiliques de l'art byzantin et lombard, qui frappent encore dans leur splendeur, avec les peintures sur fond d'or, telles qu'on les voit en Italie, avec le Christ, qui vous poursuit de ses grands yeux fixes. Alors s'élevèrent Saint-Ambrosio de Milan, avec son pronaos antique, son autel d'orfévrerie lombarde, tout resplendissant de topazes et d'émeraudes, comme la couverture d'un missel; les basiliques de Ravenne et de Vérone, où l'on voit Charlemagne, ses pairs, et Olivier et Roland avec sa Durandal en main, type de la puissance et de la force chevaleresque (1).

Du côté d'occident, l'islamisme avait fait de grandes conquêtes; il était maître d'abord de toute l'Espagne. Si quelques vieux chrétiens, si les braves et dignes comtes de Castille s'étaient retirés dans les sierras inaccessibles de l'Aragon ou des Pyrénées, les villes brillantes de la plaine, les cités qu'arrosaient les rivières au sable d'or, étaient aux mains des Sarrasins; telles étaient Séville, Grenade, Valence, fécon-

(1) J'ai visité, l'année 1838, une fois encore l'Italie; sous le point de vue de l'art byzantin et lombard, aucune contrée n'est plus riche. Tandis que la foule se portait vers la cathédrale de Milan, j'allais voir Saint-Ambrosio délaissé; à Vérone, rien n'est comparable à l'église de Saint-Zénon, œuvre du neuvième siècle. Qui n'a pas vu Ravenne ne peut se faire qu'une idée imparfaite de l'art à l'origine du moyen âge.

dées par les canaux, séjour de fêtes et d'amour, villes de jasmins, de citronniers et d'orangers à la fleur suave. Les Sarrasins étaient maîtres absolus de l'Espagne au delà de l'Èbre ; refoulés un moment par Charlemagne, ils étaient revenus séjourner dans leur harem et leur alcazar délicieux, que rafraîchissaient les jets d'eau, les fontaines à la tête de lion, les essences et les parfums achetés aux caravanes d'Alep et de Bagdad (1).

La Sardaigne, la Sicile, une partie de la Pouille, étaient également tombées au pouvoir des Sarrasins ; partout les infidèles élevaient des mosquées et des minarets ; la Sicile, avec ses plages de sable, ses villes grecques, sa population, mélange de juifs, de chrétiens et d'Arabes, offrait un abri sûr aux flottes qui, sous l'étendard du prophète, menaçaient l'Italie : elle était alors bien morcelée cette Italie, qui avait vu tant de vainqueurs se disputer ses grandes ruines. Lorsque l'empire s'était porté dans les nouvelles cités de Constantin, l'Italie délaissée était devenue comme le centre du vieux paganisme ; c'était dans Rome et le Latium que les descendants des patriciens avaient le plus ardemment défendu le culte de leur patrie, et l'on éprouve

(1) Les traces de la domination sarrasine sont partout en Espagne ; les plaines de Valence jusqu'à l'Andalousie, que je parcourus en 1833, offrent l'image de cette conquête civilisatrice. Partout des canaux et des jardins. La tour moresque s'élève sur les sommets des montagnes comme la tour féodale en France.

un indicible intérêt à l'aspect de ces derniers Romains qui embrassaient en suppliants les autels de la Victoire (1). Le christianisme broya ces dieux de Rome ; la cité éternelle ne put réchauffer les dernières étincelles du paganisme : en vain elle appela les antres de Mithra, les initiations, les sacrifices de cyrobole et de taurobole, et les mystères de Vénus syriaque : le polythéisme était frappé de mort. C'est une étude d'un mélancolique intérêt que celle d'une grande opinion qui s'efface de la vie ! tout ce qui a été beau et puissant ne disparaît pas sans exciter une vive et profonde tristesse : le paganisme mourant ressemblait à une femme belle et voluptueuse que le plaisir a usée ; il périssait dans le sensualisme, la mort venait au milieu des couronnes de roses et dans les festins (2).

L'Italie avait subi le joug des barbares ; les Lombards foulaient aux pieds, dans Rome, le Cirque et le Campo-Vaccino, ville de ruines ; il en était résulté une confusion, un désordre indicible sur tout ce territoire de la péninsule italique : ici s'élevaient des républiques marchandes, comme Venise, Pise et Gênes ; là un roi de Lombardie avec sa couronne de fer ; la Pouille, sous ses seigneurs grecs ou bul-

(1) *Voyez* le dialogue si touchant de Symmaque, le vieux païen, et de saint Ambroise, dans la notice de Godefroy, en tête de l'édition de 1617.

(2) Sur les mystères du paganisme, consultez le mystique ouvrage de Porphyre : *De Abstinentiâ*. M. de Sainte-Croix a publié une dissertation très-remarquable sur ce sujet.

gares, avait subi le joug des Sarrasins en même temps que la Sicile. A Rome, le pape dominait à peine sur des bourgeois turbulents qui, au milieu de la ville éternelle tout abaissée, voulaient réveiller encore les antiques dignités des tribuns, des consuls et des dictateurs (1) : les papes n'étaient point les maîtres de la bourgeoisie de Rome; souvent les fils des familles patriciennes chassaient le souverain pontife, et le désordre le plus absolu régnait là, d'où plus tard devait venir l'unité morale et politique. La confusion dans le pontificat fut le plus déplorable fléau de la société du dixième siècle : comme le catholicisme était la force civilisatrice, quel remède restait-il au monde lorsque cette force n'avait pas encore trouvé son unité et était elle-même une grande anarchie?

L'Italie devait subir la domination germanique, et la Germanie était dépassée par les populations scandinaves, dont l'irruption subite avait si profondément remué les peuples. Où trouver les notions sur les Scandinaves? Une poésie confuse nous reproduit, sous les traits d'une grande mythologie, les traditions de la Scandinavie, où l'image de Thor et d'Odin brillait dans les combats (2). En Danemark,

(1) Les dignités tribunitiennes n'étaient point encore abolies à Rome au dixième siècle ; les tables consulaires régulières ne vont pourtant que jusqu'en 787. *Voyez* BARONIUS, *Annal. ecclesiast.* L'Académie des Inscriptions couronna un de mes Mémoires sur le consulat romain, en 1825.

(2) *Edda,* mythologie scandinave, production obscure

c'est le roi Harold *à la Dent Bleue* qui porte la couronne, vaillant guerrier qui vint plus d'une fois sur les champs de bataille de Normandie pour soutenir les fils de Rollon; élevé lui-même dans les forêts de la Norwége, le fier Harold paraît partout à la tête des blonds enfants du Nord; un de ses chefs jette une colonie dans le comté de Blois, un autre s'empare de la Bretagne; Harold est détrôné, puis on lui remet la couronne au front. Les Danois alors remplissaient le monde de leur renommée; les Nortmans renouvelaient la vieille Europe. La Norwége avait ses rois particuliers, puis confondus dans la monarchie danoise. Quand saint Anschaire visita les nations du Nord, sous le règne de Louis le Débonnaire, il y trouva la vieille civilisation des forêts, de farouches pirates qui dévastaient les lointaines contrées. L'Évangile fut prêché en Danemark, en Norwége et dans la Suède qui obéissait à sa fabuleuse généalogie de rois; tous rattachaient leur origine à Odin, le dieu qui s'abreuvait d'hydromel dans le crâne de ses ennemis, tandis que les vierges de l'Edda faisaient vibrer leurs harpes d'or (1).

qui a été publiée plusieurs fois. La curieuse collection connue sous le titre de *Bibliothec. Historic. Sueo-Gothic.* Stockholm, 1782, est un des monuments les plus remarquables de l'érudition du Nord.

(1) Saint Anschaire et ses pieux compagnons renouvelèrent à plusieurs reprises leurs tentatives de conversion; elle fut difficile en Norwége: *Denuncians ut ejus fidei maximam*

Les expéditions des Danois se lient à toute l'histoire du moyen âge; ils apparaissent aussi en Angleterre, ce pays dont le nom n'est alors connu que par la vie des saints et la translation des reliques, pieux mémoires qui révèlent l'aspect sauvage de cette civilisation. Les légendes de saint Dunstan, de saint Odon, archevêque de Cantorbéry (1), pèlerinage si célèbre, nous disent l'histoire de cette heptarchie saxonne, si confuse, si désordonnée dans les annales du neuvième siècle, jusqu'à ce qu'Alfred le Grand, le Charlemagne de la Grande-Bretagne, eût donné de la force et de l'unité à cette souveraineté si morcelée. Faut-il dire la vie d'Edgar et de son ministre Dunstan, renommée retentissante dans les abbayes d'Angleterre? Étudiez cette lutte qui se produit toujours entre l'homme d'armes et le clerc; suivez ce combat du comte ou du roi contre l'évêque, du vaillant baron qui manie l'épée tranchante, et de l'abbé qui se présente avec sa crosse d'or et ses mains gantées de soie; cette lutte

impenderent sollicitudinem eos qui simul baptisati fuerant suâ exhortatione, ne ad pristinos reducerentur, diabolo instigante, errores, etc. Vita saint Anschaire, *Collect. des Hist. de France*, dom Bouquet, tom. x.

(1) Je ne crois pas que les historiens d'Angleterre et de l'heptarchie anglo-saxonne aient parfaitement compris l'esprit de cette lutte entre l'épiscopat, pouvoir moral, et les hommes d'armes, force toute matérielle dans la société; leur tort est de ne pas avoir consulté la *Vie des saints* et les *Bollandistes* surtout.

se manifeste pour la possession de la terre, l'unité et la sainteté du mariage; l'homme d'armes veut user de sa force pour s'emparer des manoirs, pour conquérir les reliquaires, pour se poser comme le seigneur du monastère. Au dixième siècle, il réussit, et voilà ce qui explique le grand nombre d'abbayes envahies par les barons. Quand les passions ardentes tiennent le féodal au cœur pour une femme, que lui importe qu'une autre pauvre souffreteuse ait déjà partagé sa couche et ses amours! il l'enlève par violence; qu'elle soit sa parente, sa propre sœur, que lui importe encore! C'est alors que l'Église paraît; il faut refouler ces passions, qui ne trouvent rien pour les dominer. Voyez-vous cet évêque à la crosse d'or, à l'anneau pastoral? c'est peut-être un serf, le fils d'un Gaulois, qui a pris le vêtement des moines; il élève la voix contre les violations des lois divines et humaines; il dit au fier baron qui s'assied sur les ruines d'un bourg en cendres, et à cet homme d'armes qui dépouille la veuve ou l'orphelin : « Je t'excommunie; » il dit au prince qui repousse du lit une chaste épouse : « Je te rejette du sein de la société religieuse, comme tu as rejeté ta compagne; » et bientôt le deuil solennel de l'interdit vient effrayer ces caractères de bataille et de violence, qui ne connaissaient que le droit du glaive. Tel fut l'esprit général de l'Europe; la lutte est puissamment engagée dans le dixième siècle entre l'autorité brutale de l'homme d'armes et la parole de l'Église : un siècle plus tard, je l'ai dit, le pon-

tificat de Grégoire VII fit triompher le pouvoir moral du catholicisme, et ce fut la cause première de la civilisation dans les Gaules.

CHAPITRE VII.

GÉNÉALOGIE DE HUGUES CAPET.

Le derniers débris de la race carlovingienne. — Origine de Hugues Capet, d'après les légendes, d'après les romans de chevalerie. — Famille de Robert le Fort. — Hugues le Grand. — Causes de la préférence des féodaux pour les ducs de France.

---

820 — 970.

La décadence du vaste empire de Charlemagne résulta d'un mouvement de nation plutôt encore que de la faute de ses faibles successeurs ; cet empire était une œuvre qui reposait sur des idées plus avancées que la civilisation franque et romaine. Tout marchait dans une allure forcée : les populations, les coutumes, les études, les lois elles-mêmes, exclusivement empruntées à des idées qui n'étaient pas encore dans les mœurs (1); il fallait une sorte

(1) Les idées même littéraires de Charlemagne, dont

de génie sauvage et grand pour conduire cet empire formé de nations diverses. Quand on lit Éginhard ou le moine de Saint-Gall, on se reproduit Charlemagne à la haute stature, au visage germanique, couvert de sa peau de loutre; son aspect inspire de la terreur; vainqueur de Witikind et des Saxons, on ne l'aborde qu'en tremblant; il conserve son type barbare à travers même ses nobles efforts pour tout ramener à l'intelligence (1). La société se courbe devant cette grande figure, mais elle n'est point préparée pour ses descendants; et ses capitulaires administratifs cherchent en vain à organiser subitement ces peuples qui conservent leur aspect primitif. Aussi tout se démolit à sa mort, l'édifice qu'il a élevé croule; telle est la destinée des œuvres qui devancent les mœurs et font violence aux nationalités; elles marchent à une rapide décadence. Souvent apparaît ainsi un homme immense qui courbe la société sous ses proportions; que cette grande tête disparaisse, et les nations courent à leurs

parle tant le moine de Saint-Gall, ces noms d'Homère, d'Horace, d'Augustin et de Jérémie, pris par Adelard, Alcuin, Riculphe, indiquent assez que la civilisation scientifique de Charlemagne était toute d'emprunt. L'abbé Lebœuf a écrit une dissertation sur l'état des sciences sous la deuxième race. Paris, ann. 1734.

(1) Comparez Éginhard, ad ann. 814, et le moine de Saint-Gall. Il vient de paraître en Allemagne un recueil extrêmement remarquable sur les Carlovingiens, par Perth, 2 v. in-fol. *Voyez* aussi Baluze, *Capitular.*, ann. 810-822.

usages, à leurs habitudes, qu'elles ont prématurément délaissés.

Louis le Débonnaire n'avait pas une volonté assez dure, une organisation assez impérative pour continuer l'œuvre de son père; on sent que la société frémit sous son pouvoir, elle lui échappe parce qu'elle a été violentée par Charlemagne, l'homme fort, le caractère puissant. Chaque peuple a tendance pour reprendre sa nationalité : les Germains, les Francs, les Lombards, les Aquitains, tous courent à l'indépendance; ce n'est pas une guerre civile, mais le retour instinctif des peuples chacun à ses mœurs; les races se séparent, et les chansons de Geste, les romans de chevalerie qui se montrent alors, deviennent l'expression de ces haines de peuples et de ces antipathies de races. Ganelon de Mayence est le perfide Mayençais de la famille germanique; Huon de Bordeaux, les quatre fils Aymon, ne sont-ils pas la race méridionale, ennemie des Mayençais, famille des bords du Rhin? Les trouvères moqueurs reproduisent le suzerain Charles le Gros (qu'ils confondent avec Charlemagne) comme un prince sans autorité que les grands vassaux dominent à leur gré (1); les romans étaient alors l'expres-

(1) C'est une observation bien essentielle à faire dans la lecture des romans de chevalerie, que cette confusion absolue de Charlemagne avec Charles le Gros, figure grotesque que les romanciers prennent toujours comme le but de leur moquerie. *Voyez* les romans de *Garin le Loherain* et de *Berthe aus grans piés*.

sion de la pensée confuse et féodale. En vain Louis le Débonnaire veut-il refaire l'empire de Charlemagne par la seule force d'une vaste administration, il ne peut y parvenir ; il multiplie les *missi dominici*, les comtes, les défenseurs des marches et frontières, les plaids féodaux ; l'empire se disjoint. Louis le Débonnaire fut un prince essentiellement administratif ; il veut dominer le baronage par l'impulsion de ses *missi dominici;* ce pouvoir lui échappe, parce que les peuples ont été forcément réunis, et qu'ils se dissolvent comme d'eux-mêmes ; les révoltes contre Louis le Débonnaire ne sont que l'explosion de ces nationalités. Le fils de Charlemagne ne fut point un prince nul, mais une tête d'ordre et de judicature à une époque de violence et de force matérielle (1).

L'avénement de Charles le Chauve fut marqué par la bataille de Fontenay ; ce grand carnage, que l'on considère encore comme une guerre civile, ne fut que l'explosion sanglante des nations qui en vinrent aux armes ; l'assemblée de Piste consacra l'indépendance de chaque homme d'armes : « Chacun peut choisir son seigneur, » telle fut la maxime posée par l'assemblée féodale (2) ; on brisa les rapports de subordination : quand tout se heurtait et se morcelait, Charles le Chauve voulut réunir les débris de l'empire par la conquête ; il y avait une dislocation incessante, parce qu'elle était dans l'ordre des peuples et des races. Après Charles le Chauve, la famille de Charlemagne fut représentée par Louis le Bègue ; c'était un malheur, dans ces temps barbares, que les infirmités du corps ; elles ne permettaient plus le respect pour les souverains. Aux époques du droit primitif, la puissance vient à la grandeur et à la beauté des formes ! Voici l'empire qui se morcelle encore ; Louis III prend la Neustrie et l'ancien royaume d'Austrasie, Carloman s'empare des royaumes de Bourgogne, d'Aquitaine et du marquisat de Toulouse. En même temps Charles le Gros se fait couronner empereur et vient habiter le palais de Piste, noble et formidable château dont les débris ont si longtemps subsisté sur les bords de la Seine (1).

Voyez cette race de Charles comme déjà elle tombe dans le mépris ! au lieu des épithètes de glorieux, de fort, de grand, que portait Charlemagne, voilà des rois qui sont nommés le *Débonnaire*, le *Chauve*, le *Bègue*, le *Gros*, et celui qui leur succède, reçoit le titre de *Simple*. Que vouliez-vous que fissent les seigneurs francs, de ces rois à la

(1) Les meilleurs capitulaires portent le nom de Louis le Débonnaire. *Voyez* BALUZE, *Capitul.* tom. II.

(2) Les capitulaires de l'assemblée de Piste ont été l'objet de beaucoup de commentaires dans les collections d'auteurs féodaux. Montesquieu en a tiré des conséquences forcées. L'édit de Piste est l'objet de deux ou trois discours diffus et bavards du stupide historiographe Moreau.

(1) Sur la deuxième race, consultez l'admirable ouvrage des Bénédictins. *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

tête sans chevelure, au ventre démesuré? que vouliez-vous qu'ils fissent d'un chef bègue, qui ne pouvait dire un mot à la tête des armées? Louis d'Outremer porta la couronne et demeura treize ans en Angleterre comme captif. Il est salué à Laon, séjour habituel des rois, puis à Reims. Plus la puissance échappait, plus il fallait se hâter de la consacrer par les cérémonies religieuses. On les multipliait, ces cérémonies; déjà les Francs manifestent leur haine contre la race germanique et Louis d'Outremer qui la représente; n'ont-ils pas leur chef tout trouvé dans leur propre famille? n'ont-ils pas Hugues le Grand, le petit-fils de Robert le Fort? Le règne de Louis d'Outremer fut un long passage de captivité et de révolte; il eut pour fils Lothaire, protégé par l'épée de Hugues le Grand. Ainsi disparaît l'empire de Charlemagne. Cette grande réunion de peuples n'était pas naturelle; il y avait dix races d'hommes de l'Elbe à l'Èbre, des Pyrénées aux Apennins; quand la main puissante s'effaça, chacun de ces peuples constitua sa propre souveraineté.

Les derniers temps de la race carlovingienne voient surgir une nouvelle famille dont les destinées étaient grandes : à côté de ces rois chauves, bègues, simples ou gros comme des outres, en mépris aux seigneurs nobles et chevelus, il s'élevait des comtes francs, valeureux défenseurs des populations menacées; ceux-là reçoivent les titres de *fort*, de *grand*, de *Machabée*, tant leur courage

était mâle et leur stature noble. L'origine des ducs de France, des comtes de Paris, était nationale; les descendants de Charlemagne venaient de la famille germanique; les ducs de France, les comtes de Paris, étaient les chefs des hommes d'armes, ils avaient tous défendu le territoire envahi par les Hongres et les Normands; ils étaient exaltés par les cités, les monastères et les chefs de la féodalité. Quelle était l'origine de ces braves comtes? d'où sortaient-ils en leur généalogie (1)? Ici plusieurs sources se présentent : les légendes, les romans ou chansons de Geste, enfin la chronique réelle, tradition la plus probable de cette origine de la famille capétienne.

Les légendes font sortir les comtes de Paris de saint Arnould, de race noble parmi les Francs, d'illustre origine et de grande richesse (2); saint Arnould eut pour fils Ansigise, le père de Pepin le Gros (3); Childebrand, son fils, fut le frère de

(1) J'ai mis un grand soin à établir la généalogie des Capétiens; d'utiles travaux ont été faits, mais il s'y mêlait naturellement un peu de flatterie pour la maison de France. J'ai dépouillé les recherches de Sainte-Marthe de tout ce qu'elles pouvaient avoir de faux et d'exagéré. Comparez avec la préface du tome x de dom BOUQUET.

(2) *Prosapiâ genitus Francorum altus satis et nobilis parentibus atque opulentissimis in rebus sæculi fuit.* BOUQUET (*Historiens de France*), tom. III, pag. 507.

(3) *His temporibus beata virgo Gertrudis, filia Pipini... hujus soror Begga, et ipsa femina religiosa, Ans-*

Charles Martel. Tandis que les maires du palais préparaient l'avénement de la deuxième race, Childebrand saluait un fils du nom de Nébelong (1), nom célèbre dans les chants germaniques; Nébelong fut le père de Theotbert, origine de Robert l'Angevin ou le Fort (2), qui est la première source incontestable de la troisième race. Ces légendes n'ont

giso. S. Arnolfi filio nupsit; cui etiam Pipinum juniorem peperit. Bouquet, *Hist. de France,* tom. III, pag. 328.

(1) *Usque nunc intuster Childebrandus comes, avunculus prædicti regis Pipini, hanc historiam vel gesta Francorum diligentissimè scribi procuravit. Ab hinc ab intustre viro Nibelungo, filio ipsius Childebrandi, itemque comite, succedat auctoritas.* Bouquet, *Historiens de France,* tom. II, pag. 460.

(2) *Etiam dictis clericis sub prætextu nostræ donationis ac pro remedio animarum Hermengardæ, quondam reginæ genitricisque nostræ, Thetberti ac Nebelongi comitum, patre et avo ejusdem Ingeltrudæ et prole regnique statu libentiùs Dei misericordiam delectet implorare.* Bouquet, *Hist. de France,* tom. VI, pag. 674.

Ego inquitus nomime Childebrandus comes... cedo... quidquid in... vicaria Isodro (Iseure) *in fiessum habere et de genitore meo Nibelungo, comite, quondam à legitimâ hereditate pervenit ad me... totum ad integrum Isodro... ad abbatiam religiosarum cedo et transfundo pro remedio animæ meæ et charæ conjugis Nomanne atque in elemosynâ Eraldi, Frideluni, Feuderici filiorum germani fratris mei Thetberti.* Chartre donnée en l'an 817 ou 832 pour l'abbaye d'Iseure. *Gallia Christian.* tom. IV, pr. col. 46, n° 7.

rien de bien certain; serait-il possible de trouver la netteté et la précision d'une origine de famille à des époques barbares où l'épouse était répudiée pour la servante, où des hommes forts s'honoraient du titre de bâtard? Il y a de grandes difficultés à lier les unes aux autres ces légendes quand elles se rattachent à des noms propres. Que Hugues Capet sortît de saint Arnould ou des simples ducs de France, comtes de Paris, l'histoire s'en inquiète peu. La couronne vint à lui comme au comte franc le plus fort, le plus haut, le plus puissant, quand la race germanique s'éteignait dans l'obscurité.

Les chansons de Geste, les romans de chevalerie postérieurs à cette époque, écrits peut-être au réveil des métiers et de la bourgeoisie, quand il s'agissait de favoriser la grandeur du peuple, indiquent une origine de corporation et de travail à la race capétienne. Ainsi ce n'était plus saint Arnould, un des enfants de la famille des Mérovingiens, qui avait donné naissance à Hugues Capet, ce n'était plus le descendant des Witikind et de la famille chevelue des nobles et des comtes; Hugues Capet était le fils d'un chevalier de bonne race qui avait nom Richer, seigneur de la ville de Beaugency. Richer, vassal bien fidèle des empereurs carlovingiens, assistait à leur cour plénière, s'asseyait à leurs banquets, gabait avec eux, et quand les gonfanons de guerre se hissaient sur les manoirs, Richer suivait ses sires à la bataille: « Voilà que céans, en la bonne cité de Beaugency, il arriva un gros boucher de la bou-

cherie de Paris; il étoit moult riche, moult opulent (1), et pouvoit donner une bonne dot à sa fille; celle-ci se nommoit Béatrix; elle étoit sage, gente, et le seigneur de Beaugency lui proposa en vain d'en faire sa mie; Béatrix n'y consentit pas; le rude boucher lui eût fracassé la tête d'un coup de poing comme à un bœuf de sa boucherie, si elle s'étoit laissé tollir le doux nom de pucelle (2); ledit boucher avoit des écus, il donna une forte dot en bœufs et sous d'or, et le sire de Beaugency épousa Béatrix en la bonne chapelle d'Orléans. » De cette union d'un noble sire et d'une fille de métiers naquit Hugues Capet; fable ingénieuse qui exprimait peut-être l'union de la noblesse et de la classe bourgeoise, laquelle commençait à se montrer au milieu même de la société du moyen âge. En ce temps il n'y avait pas de plus fort et de plus noble métier que la boucherie et ses étals. Il y avait aux halles des familles de père en fils trancheurs de viande; qui pouvait rivaliser avec les Tribert, les Le Goy, ces dignes chefs des étals, entourés de leurs chiens de

(1) J'emprunte ce récit fabuleux à un roman de chevalerie ou chanson de Geste, qui porte le titre de *Roman d'Hues Capet;* il fut composé sous Philippe le Hardi ou Philippe le Bel; il en existe un exemplaire à la bibliothèque du roi. Dante, dans la *Divina Commedia,* a parlé, en se moquant, de cette origine bourgeoise des Capétiens.

(2) J'analyse le roman de Hugues Capet; ce roman est fort long et en vers : il serait curieux de le publier.

garde, de leurs varlets de boucherie, aux membres forts et nerveux (1)?

L'origine certaine de la race capétienne ne peut aller au delà de Robert l'Angevin ou le Fort, le vaillant capitaine qui surgit parmi les Francs, à une époque de désolation durant les ravages des Normands et des Hongres. Tandis que les princes carlovingiens cherchaient à traiter avec les Scandinaves, Robert le Fort saisissait l'épée et appelait, au son de son cornet retentissant, les hommes d'armes à défendre le peuple; tout fuyait devant les barbares du Nord; les trésors des églises étaient enfouis, les sanctuaires rasés et ars. Robert le Fort marcha contre les Normands, et les refoula de la Seine sur la Loire; le peuple fut si reconnaissant, qu'il lui décerna le titre de *Machabée* (2). N'avait-il pas délivré les chrétiens, comme Judas avait sauvé Israël! Toutes les chroniques sont pleines des exploits de Robert le Fort contre les Normands; les clercs, les serfs qui fuyaient à la face des barbares, invoquaient Robert comme un saint patron, comme le

(1) L'histoire des halles et de la boucherie de Paris se lie essentiellement aux annales de France; ces grandes familles de bouchers s'étaient maintenues jusqu'aux derniers temps de la monarchie française; elles formaient comme une gentilhommerie de métiers. *Voyez* mon *Histoire Constitutionnelle de France,* tom. I.

(2) Comparez *Annal. Bertini.* ad ann. 862. — Ibid. ad ann. 865. *Annal. Metens.* ad ann. 867, et la note C de dom Bouquet (*Histor. de France*), tom. X.

seul appui dans les désastres de l'invasion. Dirai-je la vie militante du comte Robert (1) ? Il fut sans cesse en armes, et ne reposa pas un seul jour sa tête sur un lit mollet. Robert mourut les armes à la main au combat de Brisserte contre les Normands (2). Ce fut une grande douleur dans la chrétienté, et les moines, dans leur obituaire, en annonçant la mort de Robert, interrompent les prières pour déplorer dans de lamentables litanies le deuil qui les accable ! Robert le Fort avait épousé Adélaïs, fille de Louis le Débonnaire ; il en eut deux fils, Eudes et Robert (3).

Eudes vit bientôt briller à son front un reflet de la gloire de son père ; les seigneurs de France avaient

(1) Dans la chronique il est appelé *Viro Forti.*

(2) Ad ann. 866.

(3) Je réunis ici les passages des chroniques et chartres qui parlent de Robert et de ses fils.

Hi duo fratres, scilicet Odo et Robertus, fuerunt filii Roberti Fortis, marchionis, comitis Andegavorum, qui fuit Saxonici generis, quem supra memoravimus occisum à Normannis. Bouquet (*Hist. de France*), tom. x, pag. 275.

Qui Robertus ad suæ nobilitatis excellentiam regalis etiam stemmatis per sororem adeptus erat consortia : quam isdem dominus Pipinus uxorem duxit. Bouquet (*Hist. de France*), tom. vi, pag. 330.

Robertus siquidem Saxiaci (Saisseau) *vici et circumjacentis regionis dominus, vir potens et nobilis, ex regum francorum genere ortus erat.* Bouquet (*Hist. de France*), vii, p. 382.

vu combattre et mourir Robert le Machabée ; ils reportèrent sur son fils l'obéissance, et dans un plaid à Compiègne ils l'élurent roi, ou conducteur d'hommes d'armes. Eudes fut sacré par Wautier, archevêque de Sens. Le titre de roi n'avait pas alors une signification étendue de souveraineté ; roi disait chef, conducteur d'hommes d'armes à la guerre ; de là cette confusion dans les dynasties. A côté d'Eudes, d'autres compétiteurs se disputent la couronne : voici Charles le Simple, de la famille de Charlemagne, l'empereur gros et charnu ; Guy de Spolette, appuyé par Foulque, archevêque de Reims, le consécrateur des rois. Eudes, comme son vaillant père, l'homme fort, passa sa vie à combattre les Normands et les barbares, et mourut à la Fère-sur-Oise, en confiant son épée à son frère Robert (1).

Voici donc ce Robert, duc de France, élevé à la royauté par les seigneurs francs contre la race ger-

(1) J'ai trouvé une chartre précieuse sur la royauté d'Eudes ; voici ce qu'on y lit : « *In quâ mercede gloriosum et à Deo electum Regem dominum et seniorem ac germanum nostrum Odonem participem volumus adesse; quatenùs pro his et aliis beneficiis quæ quotidiè à sui regni fidelibus administrantur, præsentem vitam gloriosiùs futuramque faciliùs obtinere mereatur... insuper et ejusdem muneris beneficio simulque consortem volumus esse dominum et genitorem nostrum gloriosum Robertum, dùm vixit in terris, comitem et ejusdem loci abbatem.* » Martenne, *Thes. nov.*, t. i, p. 56.

manique; sa tête chevelue est encore couronnée par Wautier, archevêque de Sens. Il meurt dans les batailles, et laisse son fils Hugues et une fille, Emma, qui épouse Raoul, duc de Bourgogne. La couronne est déjà dans cette race; Hugues va-t-il la prendre, la saisir comme une propriété, ou bien la cédera-t-il à son beau-frère, tandis que lui combattra les Normands? « Qui préfères-tu pour roi, crie le noble comte à Emma, moi ou ton mari? — Je préférerais, dit celle-ci, baiser les genoux de mon mari que saluer mon frère. » Sur cette réponse, Raoul est élu roi! la race forte triomphe; la lignée de Robert le Machabée saisit le sceptre, les hommes d'armes de France sont les maîtres de la couronne, ils en disposent (1); Raoul traite avec Charles le Carlovingien et lui impose des conditions. Raoul dompte les Normands et les Hongres, il délivre partout le peuple, il soumet l'Aquitaine : quel roi généreux que le brave Raoul! Les Carlovingiens sont abaissés, ils ne peuvent plus rien donner aux seigneurs, et lui, Raoul, leur distribue toutes les terres du fisc. Cette race nouvelle connaissait l'esprit des fiers vassaux qui la suivaient aux batailles : elle conquérait leur foi et leur hommage.

(1) Le titre de roi dans la famille des Robert se lit partout sur les chartres et diplômes : « *Quem dedit divæ memoriæ Hugo, avus noster, æquivocique nostri Roberti regis filius.* Martenne, *Thes. nov.*, tom. I, p. 107.

« *Fecimus præceptum firmitatis de rebus quas pater noster beatæ memoriæ, Hugo rex, nosque piè contulimus monachis famulantibus Christo sanctissimoque Maglorio.* Martenne, *Thes. nov.*, tom. I, p. 107.

« *Noverit... fidelium industria... abbatem Heldricum... præceptum quoddam... ab avo nostro Hugone magno... nostræ serenitati detulisse.* » Bouquet, *Hist. de France*, tom. X, pag. 579.

Raoul mourut la couronne au front, laissant son héritage et ses comtés à Hugues, son neveu. Durant ces révolutions, la race germanique avait pris à cœur la cause de Charles le Simple; ce prince avait livré bataille aux Français, sous les murs de Soissons; là avait péri Robert, le père de Hugues; quelques-uns disent qu'il reçut la mort de la main même de Charles. Ainsi se réveillaient quelques étincelles d'énergie dans la race carlovingienne! Sur ce champ de bataille, Hugues le Grand, duc de France, brisa sa première lance. Les Germains sont vaincus à leur tour et fuient au delà de la Meuse. Charles expira en captivité dans la vieille tour de Péronne (1). Le perfide comte de Vermandois l'avait trompé pour se saisir de son noble seigneur. Hugues reste alors le chef de la lignée des ducs de France. Il est entouré de l'amour du

(1) Toute cette histoire un peu confuse des premiers temps de la race capétienne a été autant que possible éclaircie dans les précieuses collections manuscrites de l'abbé de Camps (*Cartulaire*. Bibliothèque du roi, dépôt des manuscrits); le savant abbé n'a pas une critique très-élevée, mais il a recueilli une immense masse de pièces historiques sur la troisième race, ann. 820-970.

peuple ! Que voulaient donc imposer aux puissants hommes d'armes, ces rois germaniques, siégeant au delà de la Meuse, tandis que les comtes de Paris, deux fois rois déjà, avaient leurs palais et leur trésor en l'île de la Seine ? Sur quoi s'appuyaient les Carlovingiens ? sur l'empereur Othon. Ils invoquaient la pitié des Lorrains, des blonds enfants de la Meuse, du Rhin et de l'Oder, si profondément en haine à la race des Francs; ne valait-il pas mieux se grouper et combattre autour de Hugues, le seigneur, le chef naturel ? Ils le saluent sous sa tente, ils marchent avec lui contre Louis d'Outremer, le successeur de Charles le Simple. C'en est fait de la race carlovingienne ; elle était née avec l'empire, elle devait s'effacer avec lui.

Hugues avait toutes les conditions de la puissance ; il était haut de taille, le front large et beau ; dès son berceau il avait reçu le surnom de Hugues le Blanc, parce que sa peau ressemblait à l'aube du clerc, tant elle était blanche et fine. Quand il parut aux batailles, il s'y montra si vigoureux que les seigneurs n'hésitèrent pas à lui décerner le titre de Grand, soit à cause de sa stature, soit parce qu'il donnait de vigoureux coups de hache (1). Toute la vie de Hugues le Grand avait été une lutte contre la race carlovingienne, lutte tantôt rusée, tantôt violente. Louis d'Outremer est livré, trahi ;

(1) Manuscrit de l'abbé de Camps.(*Cartul.* Bibliothèque royale, tom. I.)

il ne trouve de fidélité que dans le royaume d'Aquitaine. S'adresse-t-il au comte de Blois, on le retient captif. Veut-il recourir au comte de Vermandois, c'est toujours la même trahison ; les seigneurs francs ne voulaient plus de la race germanique ; ils avaient parmi eux leur chef tout trouvé, leur conducteur, leur roi. Deux des comtes de Paris n'avaient-ils pas pris déjà la couronne ? Elle leur avait été disputée, mais les seigneurs de France n'avaient-ils pas unanimement salué Eudes et son frère Robert (1) ?

L'empire de Charlemagne tombait en ruines ; c'était une vaste organisation administrative qui avait fait violence aux mœurs, aux coutumes, à la nationalité des peuples ; elle avait placé l'unité de la conquête au milieu des Francs, des Bourguignons, des Lombards, des Germains, des Aquitains, si divers d'origine et d'habitudes ; elle avait fondu, dans un même tout, des nations qui avaient besoin d'un gouvernement à part. Après la mort de Charlemagne, il y eut tendance dans chaque peuple pour reprendre sa force, sa propre nationalité ; le Franc voulut avoir son roi, comme le Germain avait élevé Othon de sa propre famille. Les Carlovingiens étaient issus d'une race germanique, on n'en voulait plus au milieu des Francs. Les braves

(1) Il y a grande confusion sur toute cette époque dans l'*Art de vérifier les Dates*, par les Bénédictins. C'est la partie de leur travail la plus incomplète. J'ai cherché à mettre un peu d'ordre et de chronologie dans ce chaos.

tenanciers du comté de Paris reconnaîtraient-ils longtemps pour souverains les princes de la Meuse? Il y avait alors un sentiment général pour couronner des chefs, des rois au sein de la famille des Robert le Fort, des Raoul, ces Judas Machabée, comme les nomment les chroniqnes; ils avaient sauvé le peuple de l'invasion des Normands et des Hongres. La révolution était déjà faite dans les esprits; les Francs ne connaissaient plus les Carlovingiens; ils avaient élevé deux rois (*reges*) dans la famille de Robert; ceux-ci, comtes, ducs ou rois, gouvernaient de fait; la société était à eux; et il ne faut pas croire que le mot de roi eût alors une signification étendue et précise; il ne représentait qu'une idée de commandement militaire. On avait quelque respect pour les empereurs, mais un roi n'était rien qu'un chef d'armes. Il y avait eu trois concurrents à cette lignée : Guy de Spolette se fait roi; Raoul, comte d'Auxerre, se fait roi; Rainulfe II, comte de Poitou, se fait roi! Les Normands n'avaient-ils pas leur seaking (*maris reges*) (1), simple conducteur de barque? Royaumes, comtés, marquisats, toutes ces démarcations se confondaient sans avoir les caractères de la hiérarchie moderne. La féodalité mit un peu d'ordre dans ces idées confuses. Du titre de duc des Français à celui de roi des Français, il n'y avait qu'une faible ligne; elle fut facilement franchie par Hugues Capet!

(1) *Voyez* Torfeus, *Historia Norwegic.*

CHAPITRE VIII.

PREMIÈRE PÉRIODE DE HUGUES CAPET.

Naissance de Hugues Capet.— Son éducation.— Sa famille. — Ses premières armes — Ses actes. — Ses chartres. — L'investiture du duché de France. — Situation avec Lothaire. — Mariage de Hugues Capet. — Naissance de Robert.

---

941 — 980.

Dans l'hiver de l'année 941 (1), quand la neige tombait à gros flocons sur la campagne, les cris de l'enfantement se firent entendre dans le vieux palais des comtes de Paris, près du moutier de Saint-Barthélemy. Un mâle était né au seigneur Hugues, duc de France, comte de Paris, abbé laïque de Saint-

(1) Sur la naissance de Hugues Capet, comparez le P. Labbe, *Éloge historique de nos Rois*, et les travaux héraldiques sur l'*Origine de la maison de France*, p. 233.

Martin de Tours et de Saint-Germain-des-Prés, ainsi qu'on le voyait assis en chape aux chœurs desdites églises. Hugues était le descendant de la grande lignée de Robert le Fort, qui avait tant de fois sauvé les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain de la fureur des Normands. Les cloches des églises de Sainte-Geneviève et de la montagne des Martyrs sonnaient en pleine volée lorsque Hetwige ou Édith, fille de Henri l'Oiseleur, mit au monde un bel enfant, le fils de Hugues le Grand ou le Blanc, duc de France ; les serviteurs parcouraient les rues de la Cité, annonçant à tous cette bonne nouvelle. Un héritier était né au comte ; c'était un mâle bien fait de corps, ses membres étaient robustes, sa tête fort grosse faisait l'admiration des clercs et physiciens. On le nomma Hugues au baptême, du nom de son père.

Hugues, le duc de France, survécut peu à la naissance de deux enfants encore de sa lignée ; il toucha la tombe, et son fils aîné fut placé sous la tutelle de Richard, duc de Normandie, un des plus rusés et des plus tricheurs des barons : « Duc de « Normandie, sois le tuteur et l'advocat de mon « fils, » lui dit Hugues au lit de mort (1). Richard s'était fiancé à Emma, la fille de Hugues, quoique

(1) *Hugo antequam defungeretur, in extremis positus, dixit : Ricardus, dux Normanorum, filii mei, dum in ætatis erit, advocatus sis.* Dudo S. Quent. *de moribus Normanor.* Duchesne, *Histor. normanor. scriptor.*, pag. 137.

très-jeune encore. Les fiançailles créaient les devoirs de la parenté. Richard accepta la tutelle, car le petit Hugues donnait déjà des espérances de courage et de science. On le nomma tout jeune du nom de Capet ou de Caput. Était-ce à cause de son intelligence précoce, de sa capacité ? était-ce parce qu'il avait, en effet, une tête grosse et forte sur de larges épaules, marque de bravoure et d'énergie ? la chronique n'en dit rien ; tant il y a que Hugues fut élevé par Richard de Normandie en tous les arts et sciences de la guerre ; il maniait l'épée, la lance, montait à cheval tout bardé de fer : Hugues n'avait-il pas un riche héritage à défendre ? Il était non-seulement duc de France, mais encore comte de Paris et d'Orléans, abbé de Saint-Martin de Tours et de Saint-Germain-des-Prés, sans compter les fiefs et manses en l'Ile-de-France et Bourgogne. Qui pouvait lutter en puissance et richesses avec les comtes de Paris (1) ?

Aussi un tel héritage enflait le cœur au jeune homme, et par le conseil de son oncle et tuteur, Hugues Capet prit les armes contre le roi Lothaire, qui portait au front la couronne de Charlemagne. Lothaire pouvait de mâle en mâle remonter jusqu'au vieil empereur ! Il s'agissait de la suzeraineté de quelques tours et châteaux en Bourgogne. Il n'y avait alors d'autre justice que la masse d'armes et

(1) Sur les possessions des ducs de France et comtes de Paris, *voyez* le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, biblioth. royale, mss.

l'épée ; la force et la conquête créaient le droit. Qui respectait l'héritage des ancêtres? Ces batailles de lances qui se déploient dans la plaine, se heurtent, se brisent; les casques, les brassards, les lames d'épées volent en mille éclats ; c'est le jeune Hugues Capet qui vient combattre Lothaire, son parent et son suzerain (1). Maintenant le pieux archevêque de Cologne, Brunon, intervient pour ménager la paix; il porte la crosse épiscopale et la grande mitre qui apaisaient les colères terrestres (2) ! Il y eut un parlement à Compiègne pendant les fêtes de Pâques; on aimait ces parlements sous la seconde race, réunions joyeuses et brillantes des barons et des féodaux. Pâques était une sainte solennité de l'année; le printemps venait avec la résurrection du Seigneur ; on saluait ainsi les temps de guerre à la face du soleil !

Au parlement de Compiègne la trêve fut conclue entre Hugues et son seigneur Lothaire ; des otages furent de part et d'autre reçus. La foi des traités ne se comprenait pas sans cautions et pledges ; on se livrait ses proches, ses fidèles; la parole n'était pas assez puissante; il y avait trop de traîtres et

(1) FRODOARD, *Chroniq*. ad ann. 959.

(2) *Chronic*. mss. publiée par MABILLON, *Analect*. ad ann. 958 et 959. La même confusion se retrouve pour toute cette époque dans les Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*. Je ne comprends pas que la grande école des Bénédictins ne soit pas remontée aux sources originales sur cette époque.

félons. Lothaire donna l'investiture du duché de France à son vassal Hugues Capet ; la chartre royale fut dressée selon les us du système féodal (1). Pour contenir plus fortement encore la foi de son vassal, le roi donna le comté de Poitou à Hugues, déjà reconnu duc de France. Tous les services se payaient par dons de terres, vieux souvenirs de la Germanie et de ses forêts séculaires, où les chefs et les suivants maintenaient leurs rapports par des présents mutuels d'armes, de chevaux ou de la framée retentissante. Que pouvait être ce don nominal du comté de Poitou? ne fallait-il pas l'enlever à Guillaume Tête d'Étoupe, le brave comte de Poitou, duc d'Aquitaine? Il ne suffisait pas de prendre le titre de comte de Poitou, il fallait encore l'arracher par la conquête. « Mettez-vous donc au champ, brave comte Hues, quand la violette s'épanouit et l'hirondelle apparaît, » comme le disent les vieilles chansons de Geste des comtes de Poitiers.

Et en ce temps de guerre forte et continue, une trêve était-elle autre chose qu'une courte suspension d'armes? A peine Lothaire et Hugues avaient-ils quitté le parlement de Compiègne et pressé leurs mains sans gantelet, en signe de paix, que déjà de nouvelles querelles éclataient entre eux. Dans l'état de désorganisation où l'Église était tombée sous

(1) FRODOARD, *Chronic*. ad ann. 959.—*Fragment. hist. à Lud. Pio ad reg. Robert. apud* DUCHESNE, tom. III, pag. 345.

Hugues le Grand, un enfant de cinq ans avait été élevé à l'archevêché de Reims (1); cet enfant, fils de Herbert, comte de Vermandois, avait nom Hugues encore. Les féodaux n'approuvèrent pas cette élection : devaient-ils respecter un enfant revêtu de la mitre et de l'étole? Quand on n'avait pas en main la force suffisante pour défendre une dignité, une terre, on ne pouvait prétendre à sa possession : telle était la loi d'une époque de confusion. Maîtres de Reims, les barons firent élire Artaud pour archevêque. Il y eut encore des batailles données pour l'élection à cet épiscopat. Tout s'abîmait dans la violence. Il n'y avait pas de longues trêves : que pouvaient faire les hommes d'armes dans la triste oisiveté de la vie des châteaux? Les rivalités de races, les jalousies de fortune, n'arrivaient-elles pas profondes au cœur de tous ces féodaux? Quand Thibault, comte de Blois, attaque Richard de Normandie, que survient-il? le pauvre Thibault, défait dans les batailles, se réfugie sous la tente de Lothaire, tandis que Richard se glorifie avec Hugues Capet, son compagnon et son allié, dans le champ de guerre (2).

Lothaire et Hugues Capet se rapprochent, se heurtent tour à tour; entre eux il y a une vieille querelle de race, une de ces haines profondes qui

(1) *Gallia christian.*, tom. I, pag. 551 et suppl.

(2) DUDO, *de moribus Normanor.* GUILL. DE JUMIÈGE, liv. IV, chap. XV, apud DUCHESNE, *Hist. normanor. script.*, pag. 142 et 156.

s'imprègnent au cœur. En vain Brunon, archevêque de Cologne, intervient une fois encore dans le parlement de Compiègne (1); on s'apaisait un moment pour reprendre les armes ensuite. Sur ce fond de bataille il règne un peu de monotonie, dans le pillage et le sang même. Parcourez cette campagne désolée, ces villages en cendres, ces populations en fuite; c'est l'armée des paladins qui a passé à travers champs. Avez-vous le sang à la tête, prenez l'épée; êtes-vous serf ou homme de poestes, alors travaillez au labour; si vous êtes clercs d'église, quelle protection vous reste-t-il encore? Ce fougueux féodal ne respecte aucun asile; c'est toujours l'invasion de l'homme d'armes dans le sanctuaire, de la concupiscence matérielle dans l'idée morale. Le parvis de l'église est foulé sous le pied des chevaux : qu'opposer à ce torrent? Hélas! la coupe des maux n'est point desséchée; les Normands, les Hongres, les Sarrasins ont laissé quelque chose à dévorer, et les hommes d'armes sont prêts à l'œuvre, faudrait-il même briser les portes du baptistère de Saint-Denis ou de Saint-Germain-l'Auxerrois! L'église n'a point encore sa force morale; l'abbaye a ses croix élancées, ses murailles de vieux ciment romain : qu'espérer si l'abbé ne s'arme pas comme le féodal, si l'église n'a pas son défenseur

(1) Voyez *Gallia christian.*, tom. II, et le *Gest. archiepiscop. Antossiodor.*—*Voy.* aussi LABBE, *Biblioth.* tom. I, pag. 446.

avoué, souvent le tyran des moines et pénitenciers (1) !

La race germanique et lorraine est l'objet de toute la haine des comtes francs; on ne la veut pas sur le territoire de la vieille Gaule. Si Lothaire se prononce contre Othon, l'empereur des Allemands, eh bien, Hugues Capet vient à l'aide de Lothaire même; il marche à ses côtés sur le Rhin; Othon protége t-il le comte de Flandre, Hugues Capet seconde le compétiteur de ce comte; il envahit la Lorraine avec Lothaire ; c'est une haine de races (2). Les dernières traces de l'administration de Charlemagne disparaissent. Gerbert s'étonne de voir Hugues Capet, cet homme considérable, faire alors hommage à Lothaire ; c'est que ce roi, quoique carlovingien, se posant au milieu des Francs contre la famille allemande, trouvait alliance avec le chef naturel des comtes de Paris; Hugues Capet combat en Lorraine à côté de Lothaire, il se reconnaît son vassal, place les mains dans les siennes, et reçoit le baiser et l'investiture. Lothaire redevient son suzerain dès qu'il se maintient à la tête de la race franque et qu'il marche avec ses vassaux (3).

(1) *Voyez*, sur les avoués féodaux, DUCANGE, *Gloss.*, v° *Advocat.*

(2) ALBÉRIC, *Moin. des trois font.* ad ann. 979. — SIGEBERT, *Chronic.*, ann. 978; DUCHESNE, tom. III, p. 348.

(3) Le dixième volume des *Historiens de France* de dom BOUQUET est consacré à l'époque de Hugues Capet. Il y a une préface fort détaillée sur toutes les chroniques, mais on doit regretter, je le répète, la mauvaise méthode de dom Bouquet, qui consiste à couper toutes les chroniques sans en donner une en entier (tom. X et préface.)

Hugues Capet, pour dompter l'indépendance des vassaux, accable les églises de ses dons. Le catholicisme n'est pas encore complétement organisé sous la papauté suprême ; le duc de France en comprend néanmoins toute la force; les comtes de Paris n'étaient-ils pas les protecteurs, les Machabées de l'Église? les chartres ne les représentaient-elles pas sans cesse le glaive en main pour la défense des saints priviléges? Les comtes de Paris étaient abbés même des grands monastères, tels que Saint-Martin de Tours et Saint-Denis en France; ils aimaient à se montrer la chape ondoyante sur les épaules, et au chœur des chantres, entonnant l'hymne solennel (1); ils portaient l'aube sous le dais et dans le sanctuaire; ils avaient tout à gagner avec l'Église ; aussi Hugues multiplie-t-il les dons par les chartres; il se démet de ses droits comme abbé laïque de Saint-Benoît en Ponthieu; à Paris il fonde l'abbaye de Saint-Magloire, il accable de dons Saint-Denis et Saint-Germain (2).

Les clercs reconnaissants pressentent déjà la haute fortune du duc de France; comme ils sont plus éclairés que les barons, ils voient au loin les

(1) *Voyez* l'*Histoire de l'Église de Tours et de ses priviléges*, ann. 950-1000.

(2) BRÉQUIGNY, *Collect. des Chartres diplomatiques*, ann. 950 et 970.

destinées de Hugues Capet. Les légendes annoncent sa future grandeur : dans les anciens Gestes de saint Riquier, saint Valery apparaît en songe à Hugues le Grand : « Transfère, lui dit le bienheureux, mes reliques et celles de saint Riquier, et par nos prières tu seras roi des Français, et après toi tes héritiers posséderont le gouvernement jusqu'aux dernières générations (1). » D'autres légendes ne promettaient à Hugues Capet la couronne que jusqu'à la septième lignée. Et que pouvait refuser l'Église à Hugues de France? ce noble comte fondait des monastères, transportait des reliques et établissait des hospices pour le pauvre pèlerin en campagne. Gerbert peut être placé à la tête de ces esprits à prescience qui savent déjà l'avenir, c'est un des hommes les plus avancés de son temps; on le voit dévoué à la troisième race, dont l'avenir se prépare; il écrit : « Le duc Hugues Capet a salué le roi et la reine le 18 juin, ce qui s'est fait par l'adresse de quelques-uns, afin d'attirer beaucoup de crédit à leur parti par la présence d'un si grand homme et si puissant, quoiqu'il ne soit point dans leurs intérêts, et qu'on ne puisse croire qu'il y rentre aussitôt (2). » Gerbert a ainsi le sentiment de la grandeur future de Hugues Capet! Il s'étonne de le voir

(1) « *Per nostras orationes rex efficieris Francorum, et posteà heredes tui usque ad sempiternam generationem possidebunt gubernacula totius regni.* » (*Gest. sanct. Riquier. apud* Bollandistes, *mens. August.*)

(2) GERB. *Epistol.* 39. — DUCHESNE, tom. II, p. 738.

s'abaisser devant Lothaire et les descendants de Charlemagne. Quelques jours après il écrit encore : « Lothaire n'a que le titre de roi des Français, Hugues Capet règne en effet; il a la couronne (1). »

Le comte Hugues, que de si grandes destinées attendaient, songeait à avoir lignée; il épousa légitimement, en face de l'Église, Adélaïs, que la chronique de Saint-Magloire nous dépeint grande, brune, forte et d'illustre famille, car elle appartenait à la race de Charlemagne; elle était sœur d'Emma, reine des Francs, la femme de Lothaire; sa mère était d'Italie, et voilà pourquoi elle avait les cheveux et les cils noirs, comme le disent les chroniques. Les blondes aux cheveux d'or avaient alors seules la beauté; les trouvères s'excusaient dans leurs vers quand ils célébraient une brune (2); la chevelure flottante au soleil était la marque de la liberté; la chevelure d'or était le signe de la race noble pour les femmes. De son mariage avec Adélaïs, Hugues Capet eut un fils; il lui donna le nom de Robert, le digne surnom de chevalerie et des comtes normands au moyen âge. Berthe et Robert, voilà les prénoms usuels des grands lignages. Robert fut baptisé à Saint-Magloire, la belle église fondée par Hugues, son père; il eut pour parrain d'armes le duc de

(1) GERB. *Epistol.* 40. — DUCHESNE, tom. II, pag. 800.

(2) *Fabliaux* de LEGRAND D'AUSSY, tom. II. Au temps même de Brantôme les cheveux noirs étaient un défaut :

Brunette elle est, et pourtant elle est belle.

Normandie, Richard sans Peur, le fils de Guillaume Longue Épée, de la lignée de Rollon.

La famille des ducs de France ainsi grandissait; elle était toute-puissante sur la race territoriale qui occupait les vieilles Gaules; elle étendait ses alliances avec les féodaux qui campaient avec elle en Normandie, en Bretagne, en Anjou, en Aquitaine, en Champagne. La Bourgogne était dans la famille des ducs de France; il n'était pas un haut baron qui n'eût suivi leur bannière; ajoutez à cela des alliances par mariages et affinités! S'il fallait un chef à ce beau lignage de chevalerie, n'était-il pas tout trouvé (1)? Pourquoi, dans cet état d'absolue indépendance, les comtes, les marquis, les ducs chargés de la défense territoriale n'éliraient-ils pas spontanément un d'entre eux? Ce mouvement se prépare depuis longues années : est-ce que déjà deux des ducs de France, Eudes et Robert, n'avaient pas été élevés à la royauté? pourquoi obéir à des princes de race étrangère? Depuis longtemps les liens étaient brisés; on conservait des formes encore pour Lothaire; ce prince s'était souvent montré dans les grandes expéditions du baronnage de France, on l'avait vu combattre contre la race germanique; on lui eût préféré Hugues sans doute, mais on le gardait par respect pour Charlemagne : il y avait un

(1) L'abbé de Camps a réuni dans une commune dissertation tout ce lignage de Hugues Capet, et les alliances avec les grands vassaux. (Mss. cartulaire, tom. I, 3e race.)

vieux souvenir de la race carlovingienne. Quand Lothaire cessa de vivre, qui pouvait s'opposer à l'élévation d'une race nationale et franque? Tout avait été préparé avec une longue habileté par Hugues Capet; les clercs, les églises, les oratoires étaient accablés de dons; les vassaux supérieurs étaient bien avec lui par la parenté et les communs intérêts. Que restait-il comme obstacle pour un grand avénement d'une nouvelle race? pourquoi ne donnerait-on pas à Hugues le titre de roi comme l'avaient pris Guy de Spolette, Raoul, comte d'Auxerre, et Raynuld, comte de Poitou? Les lignages des ducs de France valaient bien tous ceux-là!

CHAPITRE IX.

ROYAUTÉ DE HUGUES CAPET.

Avénement de Louis V, sous la tutelle de Hugues Capet. — Mort de Louis V. — Succession royale. — Parlement de Noyon. — Élection de Hugues Capet. — Son serment.

986 — 987.

Lothaire, le petit-fils des Carlovingiens, s'était maintenu comme roi des Francs dans les guerres féodales ; il y avait pour lui quelques souvenirs de race, une vieille affection des comtes pour le sang du grand Charles (1). Hugues Capet n'avait pas suivi

(1) Les *Chansons de Geste* tournent souvent en ridicule l'empereur Charles ; elles le peignent comme indécis, et toujours gouverné par ses barons. J'ai besoin de faire observer que les *Chansons de Geste* confondent Charlemagne avec Charles le Chauve et Charles le Gros, et voilà pourquoi elles le ridiculisent.

contre Lothaire une guerre de famille ; il s'était rapproché de lui ou s'était montré hostile selon l'occasion. Le temps ne semblait point venu de prendre la couronne, en expulsant le petit-fils de Charlemagne ; Lothaire avait trop d'appuis ; il n'était pas sans talents militaires ; on parlait de la force de son bras dans les batailles ; il avait combattu avec les comtes francs contre Othon le Germanique ; que lui reprocher quand on le voyait sans cesse à côté de Hugues Capet pour repousser les races de la Meuse et du Rhin ? Beaucoup d'alliances lui rattachaient la loyauté des hommes d'armes ; Hugues Capet habitait en sa cour dans le dernier temps de sa vie, il était son parent, une espèce de maire de palais, si bien que la tutelle de Louis V, le fils, le successeur de Lothaire, lui fut déférée (1).

La tutelle était pour l'enfant féodal ce que l'*avouerie* était pour le fief du monastère ; il était rare que l'avoué ou le tuteur ne devînt pas le maître ou le suzerain du fief ou de la couronne qu'il était appelé à protéger : quand on avait sous la main une escarboucle aussi brillante qu'un bel héritage, un fief d'Église, une abbaye, une couronne, qui pouvait arrêter le bras de l'homme d'armes, du fort, du puissant contre le faible ? Ce fut à l'époque seu-

(1) Frodoard, *Chronic.* 986. — Gerbert, *Epistol.* 91. Les épîtres de Gerbert sont les meilleures sources pour étudier l'époque féodale de Hugues Capet.

lement où s'organisa la pensée morale et religieuse du catholicisme, que l'on vit l'idée du droit s'établir et dominer; la force n'envahit pas tout; Golo le sénéchal ne s'empara plus de l'héritage de l'enfant de son seigneur et de Geneviève sa dame. L'Église posa le droit et l'unité dans la hiérarchie des couronnes; elle substitua les principes à la violence; elle fit que la chaste épouse ne put être brutalement repoussée du lit nuptial par le comte à l'armure noircie; elle empêcha le pauvre orphelin d'être dépouillé de son héritage par le puissant; les jouissances de la chair et de l'ambition ne furent pas toute la vie. Cette nouvelle époque ne commence qu'avec Grégoire VII, la papauté une et souveraine.

Louis V avait été associé à la royauté; Lothaire l'éleva en ses bras au parlement de Pentecôte, tandis que les barons étaient au camp de guerre (1); on le reconnut roi et successeur de son père. Louis V était enfant encore lorsqu'en mourant Lothaire le recommanda au duc Hugues Capet pour qu'il veillât sur lui comme un père; Gerbert rappelle cette circonstance du parlement de Pentecôte pour justifier les droits du pupille et la bonne conduite du tuteur : Il n'y avait alors, dit-il, aucune pensée de s'emparer de la couronne (2). » Hugues

(1) ALBÉRIC, *Chronic.* ad ann. 979. — MABILLON, *Supplem. ad diplomat.*

(2) GERBERT, *Epistol.* 95, pag. 811.

de France dirige toutes les affaires de la royauté, il leur imprime son esprit, sa volonté, la force même de son pouvoir; il avait obligé Lothaire, tout Carlovingien qu'il était, à faire la guerre à Othon et aux populations de la Meuse et du Rhin, pour soutenir les droits de la couronne franque sur la Lorraine. Cette guerre il la continue sous le nom de Louis V; Hugues est le véritable maire du palais; rien ne se fait que par son ordre; Louis V est un enfant dont le nom sert aux actes et brille dans le scel; Hugues l'invoque pour assouplir les prétentions de quelques leudes qui respectent encore le nom de Charlemagne et de sa race. Tout ce qui donne un peu de liberté et de force à Louis V est persécuté; la reine mère demeure captive dans le château de Dourdan (1), vieille prison des rois dans le moyen âge. Si Adalberon, évêque de Laon, hasarde quelques remontrances, on le chasse de son siége; la tutelle dans les mains de Hugues Capet est une véritable royauté; elle ne veut être dominée ni par famille ni par l'Église; la guerre continue entre Hugues Capet, les Lorrains et la race germanique.

En vain l'impératrice Théophanie, qui exerçait alors une sorte d'influence morale, cherche à pacifier les vives querelles entre la famille de Lorraine et le chef de la race franque. Personne ne va au parlement qu'elle indique; Gerbert, le grand

(1) GERBERT, *Epistol.* 91, 98.

négociateur, s'entremet encore ; il veut tout concilier : « Seigneur Hugues, venez à la paix, » lui écrivait-il ; cette paix était nécessaire, et déjà les évêques parlaient de la trêve de Dieu pour ramener l'ordre et le droit dans la société tourmentée (1). La trêve de Dieu était un peu de repos au milieu des grandes agitations : qui ne voit ce carré profond d'hommes d'armes à la lance haute? où vont-ils dans la campagne qui apparaît déjà arse et flamboyante de toutes parts? Fuyez, pauvres serfs, gens de poestes et manants ; et vous, moines et abbés, fermez les portes de fer de vos monastères, rien ne sera respecté, car le baron a besoin de pilleries pour enrichir ses domaines ; ses hommes veulent boire dans la coupe des festins et savourer les vins d'Orléans et de Bourgogne renfermés aux vastes celliers des abbayes.

La trêve de Dieu fut essayée dès l'origine de la troisième race ; les évêques avaient pour eux l'arme puissante de l'excommunication, et la trêve de Dieu fut appuyée sur l'idée morale d'une exclusion de la

(1) Le premier exemple de la trêve de Dieu se trouve dans le concile de Charonne, tenu par les évêques d'Aquitaine. *Carol. concilium celebratum, kal. junii, anno* 988. *Ex codic. engolimens.* (cartulaire de l'évêché). Il existe encore une chartre de *treugâ* et *pace* émanée de Louis d'Anjou, évêque du Puy à cette même date ; elle est antérieure à toutes celles qu'on avait jusqu'ici citées, et se trouve dans Mabillon, *de re diplomat.*, liv. VI, p. 577.

société chrétienne. Si l'excommunication n'avait pas existé, que serait devenu le droit au milieu de ce désordre? s'il n'y avait pas eu cette indicible horreur pour l'excommunié, quel eût été le frein imposé à la force victorieuse? Quand les cloches silencieuses n'annonçaient plus la prière, quand tous fuyaient l'excommunié, la violence restait isolée comme un objet de proscription au milieu de la société du moyen âge ; l'Église disait : « Voyez cet homme, il a manqué aux règles morales de la famille chrétienne (1) ! »

Louis V n'avait pas à suivre une longue vie, il mourut quatorze mois après son avénement ; il était jeune et ne laissait aucune postérité ; pauvre enfant que les féodaux appelaient fainéant, parce qu'il était captif aux mains d'un maire de palais! Que devenait ainsi la lignée directe de Charlemagne? elle n'avait plus de rejeton ; qui était donc appelé à lui succéder? quel était l'hoir issu pour gouverner les comtes francs? Depuis dix ans toutes les armes des Français et de Hugues Capet leur duc s'étaient dirigées contre les Lorrains de race germanique. Or ces populations de la Meuse avaient pour chef le duc Charles, oncle paternel de Louis V, le prince que Hugues Capet, tuteur royal, avait combattu à outrance ; ces guerres avaient-elles pour motif une haine de race? s'agissait-il déjà d'une question de succession prématurée, avant que la tombe n'eût

(1) DUCANGE, v° *Excommunicat.*

recueilli Louis V enfant? Tant il y a que la guerre continuait violente ; on cherchait à l'apaiser par l'intervention des assemblées. La guerre était dans les mœurs et dans les intérêts ; il arriva qu'à la mort de Louis V, Hugues Capet et Charles de Lorraine se trouvèrent les compétiteurs naturellement appelés à discuter sur les droits à la couronne (1).

Charles de Lorraine avait pour lui sa lignée ; il était l'oncle de Louis V ; mais la lignée était-elle, à cette époque, un titre infaillible ? Si déjà les fils n'étaient pas certains d'hériter de leur père, que devait-il en être des collatéraux ? ensuite à quelle race commandait Charles, l'oncle de Louis ? aux Lorrains, d'origine germanique, en haine aux Français, qui avaient leur duc, leur chef national dans la famille des Hugues et de Robert ; fallait-il faire hommage à Charles de Lorraine ? fallait-il s'humilier ainsi devant la race germanique qu'on avait tant de fois combattue ? les leudes, les comtes ne pouvaient admettre une telle pensée ; capable ou incapable, Charles ne devait pas être leur roi, et l'on pense bien qu'avec cette conviction les prétextes ne manquaient pas pour le repousser : les uns le trouvaient gros, ventru, buvant le cidre et le vin nouveau du Rhin et de la Meuse outre mesure ; les autres le disaient entaché d'hérésie et de péché contre nature; tous rapportaient qu'il n'avait

(1) Frodoard, *Chronic.* 987.

pas l'esprit bien fait et propre au gouvernement du royaume (1).

Hugues Capet, au contraire, appartenait à la race des Francs ; des clercs savants bâtissaient sa généalogie pour le faire descendre de Charlemagne et de plus haut même, car saint Arnould était Mérovingien ; d'autres disaient qu'il y avait un testament en sa faveur, et rapportaient une pièce scellée du scel de Louis V, ainsi conçue : « En premier, il concède à Hugues le Grand, prince des Francs, tous ses royaumes : la France, l'Aquitaine, la Bourgogne et autres parties. Il veut que les grands servent le duc Hugues comme lui-même et ses prédécesseurs ; qu'ils lui jurent serment de fidélité, lui baisent les genoux et le sevent militairement. Il décide sur Charles son oncle, à cause de son ineptie, qu'il n'occupe aucune partie de son empire, mais que le royaume advienne à Hugues, le plus rapproché de sa grandeur ; il veut que sa femme bien-aimée épouse le fils du duc Hugues Capet, et que tout ceci soit observé par les grands (2).

(1) Balderic, *Chronic.* liv. I, chap. C. — *Petite chronique* de Vézelai, dans Labbe, Biblioth., tom. I, pag. 395.

(2) Cette pièce, dont je n'admets pas l'authenticité, se trouve dans les Mss, Biblioth. du roi, nº 9609. Elle porte ce titre : *Hoc est testamentum Ludovici, regis Francor., quod condidit* XI *kalendes junii, ann. Dom.* 987. *Indict.* XV. Voici quelques-unes de ces dispositions : *In primis, concedit Hugoni magno, principi Francorum, omnia regna sua: Franciam scilicet, Aquitaniam, Bur-*

Cette pièce était-elle fausse ou réelle? Mais si l'on excluait Charles de Lorraine, comme de race étrangère et de nation ennemie, à qui devait revenir la couronne? Il n'était pas besoin pour cela d'usurpation; à ce temps où le droit ne dominait rien, la couronne était à tous; on la ramassait, parce qu'elle était au premier occupant; y avait-il un légitime suzerain pour le fief? admettait-on une propriété indélébile dans certaines mains? La terre était, comme l'armure de fer ou le cheval de bataille, au plus fort, au plus vaillant dans la mêlée. L'idée d'hérédité, sentiment moral, n'avait aucune puissance sur les esprits; le mot d'usurpation n'avait aucun sens; on prenait le fief, l'héritage, comme on s'emparait de la terre monastique et de la couronne; ce temps doit tout entier s'expliquer par l'absence du droit; on se tromperait si l'on appliquait là les idées d'une société avancée.

Hugues Capet, duc de France, prit, immédiatement après la mort de Louis V, le titre de roi. Qui lui déféra ce titre? en vertu de quel acte obtint-il la couronne? Il faut se rappeler que la race de Hugues de France avait compté deux rois déjà depuis Robert le Fort; ce titre on le prenait, on le quittait, parce qu'il n'avait pas la haute signification des temps modernes. Avant le parlement de Noyon, Hugues se

gundiam et alias regni partes; volens ut proceres sui prædecessoribus suis sacramentum fidelitatis jurent, genua osculent et militare prestent, etc.

donne dans deux chartres la dignité de roi (1); c'est un titre déjà connu dans sa race; il se familiarise avec son acception contemporaine, *rex Francorum*. Le parlement de Noyon fut une assemblée de la majorité des barons français, c'est-à-dire des tenanciers immédiats de Hugues Capet. Les actes de cette assemblée n'existent plus, mais les grandes annales en ont conservé mémoire : « Charles, dit une chronique, oncle de Louis V, qui voulait régner après lui, fut rejeté par les Français, et ceux-ci élurent pour roi Hugues, fils de Hugues le duc (2). » Une autre chronique ajoute : « Les premiers d'entre les Francs élevèrent sur le trône royal Hugues le duc (3). » — « Il mourut, ajoute une vieille chronique (le jeune Louis V), dans l'année 987, et il fut enterré au monastère de Saint-Corneille et de Saint-Cyprien. Son oncle Charles, qui fut privé de la couronne, combattit pour la recouvrer; mais, méprisé comme il l'était, les Francs lui préférèrent Hugues, qui gouvernait fortement le duché de

(1) *Rex Francorum.*

(2) *Patruus autem ejus Carolus (scilicet Ludov. V), cum post eum regnare voluisset, à Francis ejectus est, et Hugo dux, filius Hugonis ducis, rex à Francis elevatus est.* (*De translat. reliq. S. Genov.* Bolland. 17 janvier.)

(3) *Franci primates corelicto ad Hugonem, qui ducatum Franciæ strenuè tunc gubernabat, magni illius Hugonis filium eum solio sublimant regio.* (Aimoin, *de Miracul. sanct. Benedict.* Bolland. 21 mars.)

France (1). » Voulez-vous savoir ce qu'en dit le moine Glaber : « Le duc de Bourgogne, frère de Hugues, et tous les grands, revêtirent du pouvoir royal Hugues, qui successivement servait tous les grands du royaume (2). » Ainsi l'élection fut simple; les comtes francs avaient besoin d'un chef, ils ne voulaient pas du duc de Lorraine, qui commandait à un peuple séparé des Français par une antique rivalité ; ils élevèrent Hugues Capet comme ils avaient salué roi Eudes et Robert de la même race. Il n'y avait pas alors de formules, de droits indélébiles ; quand on ne respectait ni la famille, ni la propriété, ni la hiérarchie, comment pouvait-on honorer le droit à la couronne, à ce point de la perpétuer dans la ligne collatérale ? Le parlement de Noyon fut tout spécial aux comtes francs ; il ne s'étendit pas aux autres provinces ; le duc de France changeait son titre ! le comte de Paris plaçait le siége de son pouvoir, jusqu'ici vagabond, dans l'île de Seine ; tout se formulait et se régularisait ainsi. Les actes du parlement de Noyon n'existent plus ; ce fut une grande acclamation, comme les faisaient les Germains dans les forêts séculaires. On vit là les comtes francs à cheval servir leur suzerain au banquet, faisant tous l'office de sénéchal, d'échanson, de panetier, selon la vieille coutume ; quelques

(1) *Enim Francorum proceres communi consensu, Hugonem, qui tum ducatum Franciæ strenuè gubernabat, sublimant regio solio.* (Duchesn. xxii, p. 452.)

(2) Raoul Glaber, liv. ii, chap. v.

rares chroniques seulement se plaignent de l'usurpation, et défendent les droits de la race carlovingienne (1).

Les clercs avaient beaucoup reçu de Hugues Capet ; cette race des Machabées avait protégé les églises et les fiefs quand les Hongres et les Normands désolaient les campagnes. Reims était dans le duché de France ; il y avait là une haine commune contre la race germanique de la Meuse et du Rhin ; Adalbéron portait le pallium métropolitain ; Hugues le visita, et, en le comblant de caresses, il lui accorda la dignité de chancelier du royaume de France. Tout fut préparé dans la cathédrale de Reims ; les clercs d'église et les comtes allèrent querir la sainte ampoule, et quand l'huile sainte fut répandue sur le sommet de la tête du nouveau roi, Hugues prononça ces mots d'une voix haute : « Hugues, selon la volonté de Dieu, roi futur des Français : dans ce jour de mon ordination, je promets, en face de Dieu et de ses saints, que je conserverai intacts vos priviléges canoniques, vos lois et votre justice ; je vous défendrai tant que je pourrai, avec l'aide de Dieu, comme un roi le doit à tout évêque et clerc de son royaume, comme il le doit aussi aux églises qui lui sont soumises et au peuple qui lui est confié ; je ferai droit à chacun par notre autorité (2). » Ce ser-

(1) Voyez *Chron. Frodoard apud Duchesne*, tom. ii, pag. 628.

(2) *Hugo, Deo propitiante, mox futurus rex Francorum, in die ordinationis meæ, promitto coràm Deo et*

ment, prononcé d'une parole hardie, fut consigné dans une chartre parcheminée et revêtue du scel royal. Quelques jours après, le roi visita Saint-Martin-de-Tours, et, la main posée sur la châsse bénite, il dit encore : « Moi, Hugues, par la faveur de Dieu roi des Français, abbé et chanoine de cette église du bienheureux Martin de Tours, je promets à Dieu et au bienheureux Martin de garder et protéger cette église, de conserver enfin ses honneurs, priviléges, libertés et franchises; que Dieu me soit donc en aide (1). »

Ainsi l'avénement de Hugues Capet ne fut point une révolution; les comtes francs, après le grand déchirement de peuples produit par la dissolution de l'empire de Charlemagne, choisirent un chef pour assurer leur nationalité; n'avaient-ils pas déjà donné le titre de roi à Eudes, à Robert et à Raoul? Ils ne voulaient pas se soumettre à la race germanique, il leur répugnait d'obéir à Charles de Lorraine. Il n'y avait pas alors un principe d'hérédité de race; le droit n'avait rien d'absolu, la société

sanctis ejus, quod unicuique de vobis canonicum privilegium et debitam legem, atque justitiam conservabo et defensionem quantum potuero adjuvante domino exhibebo, sicut rex in regno suo unicuique episcopo et ecclesiæ sibi commissæ per rectum exhibere debuit, populoque nobis credito me dispensationem legum in suo jure consistentem nostrâ auctoritate concessurum. (HUGO, *Reg. sigill.* — Dom BOUQUET, tom. XI, p. 658.)

(1) Dom BOUQUET, *Hist. de France,* tom. V.

était livrée à un véritable système de force et de violence; il n'y avait ni propriété ni hérédité; on s'emparait de la terre, du fief, du bien d'Église. Hugues Capet n'eut besoin que de prendre le titre, il avait le pouvoir de fait; le duc des Français n'eut qu'un pas à faire pour devenir *rex Francorum!* Cette révolution était préparée depuis un demi-siècle; elle produisit une faible sensation; les chroniques la racontent à peine, tant elle paraît naturelle! Que fait aux féodaux qu'un de leurs ducs prenne le titre de roi?

CHAPITRE X.

GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

Concessions aux barons, — aux églises. — Suzeraineté du roi. — Oppositions. — Le duc d'Aquitaine. — Réunion au domaine.—Actes et chartres de Hugues Capet.—Lutte avec la race germanique. — Déposition de l'archevêque de Reims.

985 — 991.

Hugues Capet, roi des Francs, avait reçu l'onction des clercs dans la cathédrale de Reims, au même lieu où Clovis avait été sacré. Les Francs avaient leur chef, leur conducteur militaire; ils pouvaient se porter sur la Meuse et sur le Rhin pour combattre. Si le pays était envahi, n'avaient-ils pas à leur tête l'héritier de ce Robert le Fort, que les chroniques appelaient le Machabée? Le roi était désormais Hugues à la forte tête (Caput ou Capet) et au bras plus rude encore (1).

(1) Voir Ducange, v° *Feudum,* et la préface du tom. x de dom Bouquet, *Historiens de France.*

Dès son avénement, Hugues fit une large distribution de bénéfices militaires; il jeta nombre de terres à ses comtes, à ses leudes ; il se montra généreux, magnifique envers tous : il le fallait bien, car ceux-ci l'avaient fait leur roi. Chacun put élever ses tours, ses châteaux sur la montagne; les vertes prairies, les gras pâturages, les moulins, les péages, les juridictions, tout fut concédé aux hommes d'armes. L'édit de Piste fut confirmé; chaque terre eut son seigneur, et chaque seigneur fut libre dans la hiérarchie; il n'y eut pas de supérieur en droit; le contrat féodal fut volontaire. Et pourquoi vouliez-vous, quand on avait de braves suivants d'armes dans la tour fortifiée sur le rocher, et pourquoi vouliez-vous, quand on était fort, qu'on se soumit à un supérieur?

Les clercs ne furent point oubliés par Hugues Capet dans les largesses de l'avénement; des chartres de donations pieuses se multiplièrent : ici c'est un droit de pêche accordé à un abbé fort désireux de bons et gros poissons; là le droit de chasse. Préférez-vous les fours banaux, les moulins communs, les péages? le roi les concède aux monastères; voilà des terres bien verdoyantes, des forêts épaisses, de petits villages peuplés de serfs, Hugues les donne à des abbayes, à des moines, comme fondation pieuse, ou à un leude pour un service de guerre ou de corps. Toutes les fois que le roi tenait une cour plénière dans une province, il marquait sa présence par des char-

tres (1) scellées en son scel ; s'il s'arrêtait en un gîte, en un monastère, il léguait quelque chose à la châsse du saint. L'existence voyageuse de la royauté militaire multipliait ses concessions ; il fallait payer ce droit d'hospitalité sous le toit d'un monastère ou d'une châtellenie !

L'avénement de Hugues Capet ne lui donna que le titre de roi et la suzeraineté sur les propres terres de son domaine. Il n'y eut pas en France d'autre révolution ; chaque grand vassal resta libre et acquit même, par cet événement, plus d'indépendance encore. Les comtes de Paris, ducs de France, n'étaient que les égaux des ducs de Bourgogne, de Normandie et des comtes de Champagne. Quand il s'agissait de la race carlovingienne, il y avait un droit en quelque sorte inhérent à la suzeraineté; la vieille famille avait pour origine et pour chef l'empereur ; il y avait des liens, des souvenirs, une supériorité antique et constatée; mais ce Hugues qu'on élevait sur le pavois, avec la couronne au front, quel était-il ? n'était-ce pas le pair des ducs et comtes féodaux dans la juridiction royale? d'où pouvait venir sa suzeraineté? La terre qu'il possédait n'était ni plus étendue ni supérieure; les vassaux eux-mêmes ne l'avaient-ils pas

(1) J'ai trouvé bon nombre de chartres de donations de Hugues Capet. *Voyez* Mabillon, *de Re diplomaticâ*, pag. 576.—*Spicileg.*, tom. vi, pag. 424.—*Gall. christian.*, tom. vi, p. 606. — *Preuves de l'Histoire de l'abbaye de Tournus*, pag. 289.

élu? A quelles conditions devait-on reconnaître son avénement (1)? Le nouveau roi avait la juridiction sur ses propres domaines, et encore il ne commandait pas au delà de quelques terres, bois et châtellenies : l'avait-il également sur ceux des autres barons, ses égaux? L'avénement de Hugues Capet consacrait la féodalité la plus indépendante, chacun restant libre de reconnaître son supérieur. De là résulte une grande confusion ; des chartres aux extrémités des Gaules, parmi les Catalans eux-mêmes, sont datées du règne de Hugues Capet (2). Dans des terres plus rapprochées, l'indication du règne est omise; chacun reconnaît le suzerain qui lui convient, il n'y a pas de règle fixe; c'est l'anarchie féodale la plus complète ; le roi des Francs est encore le duc de France pour un grand nombre de fiefs.

Ce fut surtout dans l'Aquitaine que la résistance devint plus absolue ; l'Aquitaine formait un grand fief, et dans le temps un véritable royaume ; les Pepin, fils et petits-fils de Charlemagne, l'avaient originairement gouverné; il en était résulté un souvenir dans la race méridionale pour les Carlovingiens, si bien qu'aucun fief de Guienne n'avait reconnu ni Eudes ni Robert, ducs de France ou

(1) *Voyez* Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions sur les droits de Hugues Capet à la couronne.

(2) Baluze et Marca, liv. iv, ad ann. 987, col. 413 et 414.—L'abbé de Camps, *Cartul.* 897.

rois (1). Le duc d'Aquitaine ne voulut point dater ses chartres du règne de Hugues Capet; il protesta dans ses actes contre ce qu'il appelait l'envahissement de la couronne. Il y avait peut-être aussi haine de race; les Visigoths n'avaient jamais aimé les Francs : l'esprit indépendant des municipes du Midi protestait contre toute tentative de suzeraineté. « Guillaume, duc d'Aquitaine, dit un vieux chroniqueur, ne pouvant souffrir l'injustice que les Français avaient faite à Charles, duc de la Basse-Lorraine, en se soumettant à Hugues Capet, ne voulut point reconnaître celui-ci pour roi (2). » Les chartres contemporaines témoignent, dans la plupart des villes du Midi, que la reconnaissance de Hugues Capet ne fut point unanime : ici elles sont datées du règne de Louis V enfant; là elles disent : « Dieu régnant, *en attendant le roi;* le roi terrestre absent (3), et la suzeraineté en veuvage. » Les peuples du Midi restent fidèles à la race de Charlemagne, ou, pour parler plus exactement, ils demeurent dans leur propre indépendance. Il faut se rappeler ensuite que le royaume d'Arles était germanique, et que les populations visigothes n'avaient point oublié leur origine primitive : le

(1) VAISSÈTE, *Histoire du Languedoc,* tom. II, pag. 120 et 150

(2) ADHÉMAR DE CHABANAIS, ad ann. 997.

(3) *Deo regnante, rege expectante,* ou *absente rege terreno.* (Chartres, aux preuves du tom. II de Dom VAISSÈTE, *Histoire du Languedoc*.

Limousin fut la dernière terre qui reconnut la suzeraineté d'Hugues Capet; ses braves barons respectèrent le sang de Charlemagne (1). Quelques chartres isolées sont datées du règne de Hugues Capet; les monastères surtout se rappellent avec une sainte joie que Hugues est le fils des ducs de France qui avaient pris les abbayes sous leur patronage; les églises venaient donc saluer leur protecteur et leur défenseur d'épée.

Hugues Capet exerçait la royale juridiction dans ses domaines; la race carlovingienne en était à ce point d'épuisement, que Lothaire et Louis V avaient été obligés d'aliéner un à un tous les fiefs de la couronne; ils en vinrent à céder la ville de Laon, la plus vieille, la plus forte cité des domaines; ils la donnèrent en garde aux ducs de France, et ceux-ci la placèrent parmi leurs joyaux. Quand Hugues Capet eut été proclamé roi, le domaine personnel des comtes de Paris rentra dans la couronne; royauté et patrimoine se confondirent dans une commune administration. Hélas! elle n'était point une et fixe, cette administration! au milieu du domaine même il y avait mille terres indépendantes; chaque tour avait son seigneur, chaque féodal son pouvoir. Lorsque la bannière d'un comte était là hissée, est-ce que le roi pouvait la faire abaisser? il fallait dompter et vaincre plutôt encore qu'admi-

(1) En 1009, les chartres du Limousin portent encore : *Absente rege terreno,* (VAISSÈTE, *Hist. du Lang.*)

nistrer. Si les seigneurs de Puiset ou de Montmorency, les sires de Corbeil ou de Brie, opposaient résistance aux sommations de leur sire, il fallait aller à leur rencontre bannière levée ; il n'y avait pas d'autre mode de reconnaissance admis dans le baronnage de France. Entendez-vous les trompes et les buccines retentissantes ? c'est la convocation du ban du roi pour réprimer la résistance d'un comte pillard qui abreuve ses chevaux de bataille dans le baptistère de l'église.

La préoccupation de Hugues Capet s'applique surtout à ces expéditions militaires ; il est incessamment à la tête de ses hommes d'armes pour faire reconnaître son pouvoir. Comme il est attaqué par Charles et ses Lorrains, il accourt avec les Français (1), qui ne veulent pas subir le joug des races germaniques : le voilà dans les plaines de Champagne et de Brie ; il invoque l'appui des féodaux ; ceux-ci marchent ou refusent, selon leur goût ou leur caprice. Quand la querelle principale est un peu apaisée avec Charles de Lorraine, Hugues Capet passe sa vie à courir contre les grands vassaux ; il élève l'étendard de sa royauté partout, il cherche à la faire reconnaître dans les plaines de Saint-Denis jusqu'à l'Oise, l'Eure et l'Aube, qui divisent le duché de France de la Normandie et de la Champagne. Il mène les Francs en Aquitaine, la lance haute ; on

(1) Albéric, *Chronic.* ad ann. 989. — Duchesne, tom. II, pag. 629.

trouve même des traces d'une expédition contre les Catalans à travers les Pyrénées : tant il y a que, dans les chartres, quelques-unes des populations pastorales des montagnes datent les années par le règne de Hugues Capet (1).

L'administration consiste tout entière dans la conquête victorieuse. Là où se montre la force, se manifeste aussi l'obéissance. La pensée de police est dans l'Église ; il faut fouiller les conciles provinciaux, les premières chartres de fondations monastiques, pour recueillir les idées de gouvernement et de bonne gestion. Les conciles provinciaux promulguent des règlements d'ordre et de mœurs ; ils délibèrent, s'assemblent dans des réunions solennelles ; les règles monastiques sont les premiers modèles des libertés communales ; toutes les prévisions économiques s'y trouvent sous la grande loi de l'élection (2). Plus tard, les communaux copièrent les actes d'administration monastique pour rédiger leurs propres chartres, et les métiers s'organisèrent d'après la hiérarchie religieuse : le catholicisme fut ici encore la première loi de sociabilité.

Dans les conseils de Hugues Capet, toute chose était à la guerre. Comment aurait-il pu s'occuper de chartres et d'organisation, quand les Lorrains paraissaient en force et attaquaient la Champagne par

(1) Marca, *Hispanica.* liv. IV, ad ann. 987.

(2) Labbe, *Concil.* Voyez la table des matières, aux mots *Cleric. Nobil. Feud. Eccles.*

Laon et Reims? Charles était à leur tête, impatient de saisir la couronne; en homme habile, Charles voulait attirer les grands et les évêques français; il multipliait les promesses, il avait envoyé partout des émissaires et des agents secrets, afin de réveiller les sympathies pour sa race. Ses chartres originales n'existent point, mais on retrouve quelques-unes des réponses qui lui étaient faites. Charles de Lorraine avait profondément blessé les clercs; il cherche à s'en rapprocher, il écrit à l'archevêque Adalbéron; le prélat répond en termes fiers et un peu hautains à Charles de Lorraine, son seigneur: « Comment pouvez-vous me demander conseil, vous qui me croyez le plus déclaré de vos ennemis? Pourquoi me traitez-vous de votre père, moi à qui vous voulliez ôter la vie? Je n'ai néanmoins mérité ni l'un ni l'autre; mais j'ai toujours fui et je fuis encore les conseils des méchants; je ne parle pas de vous. Puisque vous me dites d'avoir de la mémoire, je vous prie de vous ressouvenir vous-même des conseils avantageux et salutaires que je vous donnois lorsque vous demandiez mon avis sur les moyens dont vous vous serviez pour regagner les grands du royaume. Car qu'étois-je pour donner moi seul un roi aux François? Ces choses sont publiques, rien ne s'est fait en cachette. Vous me reprochez que je hais votre race; je prends à témoin Jésus-Christ que je ne la hais point. Vous me demandez ce que vous devez faire? je n'en sais rien, ou si je le sais, je n'ose le dire. Vous me demandez mon amitié! je souhaite qu'il

vienne un temps où je puisse avec honneur vous rendre mes services, quoique vous ayez envahi le sanctuaire du Seigneur, que vous ayez mis dans les prisons la reine, à qui vous aviez fait les serments que je sais, que vous ayez aussi fait prisonnier l'évêque de Laon; qu'enfin vous ayez méprisé les excommunications que les évêques avoient lancées contre vous. Je ne parle point du roi (Hugues Capet), mon souverain, contre lequel vous avez entrepris une guerre qui est au delà de vos forces. Néanmoins, je me souviens du bienfait que j'ai reçu de vous lorsque vous m'avez sauvé la vie. Je vous en dirois davantage, mais sachez que ceux qui sont dans vos intérêts ne cherchent qu'à vous tromper. Ils se servent de vous pour faire leurs affaires, vous le connoîtrez tôt ou tard. Il n'est pas temps à présent de vous développer ce mystère. C'est un effet de la crainte, si je vous dis ceci; si je n'ai pas répondu à vos premières lettres; c'est aussi pour ce sujet que nous tenons pour constant que la confidence n'est jamais sûre. Je pourrois traiter de ces matières avec Pr. K. I. H. H. T. Z., s'il pouvoit venir jusqu'ici, après avoir donné et reçu des otages. S'il peut venir, je lui confierai tout, mais je ne puis et je ne dois pas m'expliquer devant quelque autre que ce soit (1). »

Tous ces mystères dont parle l'archevêque se

(1) GERBERT, *Epist.* 132.— DUCHESNE, tom. IV, pag. 817 et 818.—MARLOT, *Hist. Rem. Metrop.*, pag. 18.

Laon et Reims? Charles était à leur tête, impatient de saisir la couronne; en homme habile, Charles voulait attirer les grands et les évèques français; il multipliait les promesses, il avait envoyé partout des émissaires et des agents secrets, afin de réveiller les sympathies pour sa race. Ses chartres originales n'existent point, mais on retrouve quelques-unes des réponses qui lui étaient faites. Charles de Lorraine avait profondément blessé les clercs; il cherche à s'en rapprocher, il écrit à l'archevèque Adalbéron; le prélat répond en termes fiers et un peu hautains à Charles de Lorraine, son seigneur: « Comment pouvez-vous me demander conseil, vous qui me croyez le plus déclaré de vos ennemis? Pourquoi me traitez-vous de votre père, moi à qui vous vouliez ôter la vie? Je n'ai néanmoins mérité ni l'un ni l'autre; mais j'ai toujours fui et je fuis encore les conseils des méchants; je ne parle pas de vous. Puisque vous me dites d'avoir de la mémoire, je vous prie de vous ressouvenir vous-même des conseils avantageux et salutaires que je vous donnois lorsque vous demandiez mon avis sur les moyens dont vous vous serviez pour regagner les grands du royaume. Car qu'étois-je pour donner moi seul un roi aux François? Ces choses sont publiques, rien ne s'est fait en cachette. Vous me reprochez que je hais votre race; je prends à témoin Jésus-Christ que je ne la hais point. Vous me demandez ce que vous devez faire? je n'en sais rien, ou si je le sais, je n'ose le dire. Vous me demandez mon amitié! je souhaite qu'il

vienne un temps où je puisse avec honneur vous rendre mes services, quoique vous ayez envahi le sanctuaire du Seigneur, que vous ayez mis dans les prisons la reine, à qui vous aviez fait les serments que je sais, que vous ayez aussi fait prisonnier l'évèque de Laon; qu'enfin vous ayez méprisé les excommunications que les évèques avoient lancées contre vous. Je ne parle point du roi (Hugues Capet), mon souverain, contre lequel vous avez entrepris une guerre qui est au delà de vos forces. Néanmoins, je me souviens du bienfait que j'ai reçu de vous lorsque vous m'avez sauvé la vie. Je vous en dirois davantage, mais sachez que ceux qui sont dans vos intérêts ne cherchent qu'à vous tromper. Ils se servent de vous pour faire leurs affaires, vous le connoîtrez tôt ou tard. Il n'est pas temps à présent de vous développer ce mystère. C'est un effet de la crainte, si je vous dis ceci; si je n'ai pas répondu à vos premières lettres; c'est aussi pour ce sujet que nous tenons pour constant que la confidence n'est jamais sûre. Je pourrois traiter de ces matières avec Pr. K. I. H. H. T. Z., s'il pouvoit venir jusqu'ici, après avoir donné et reçu des otages. S'il peut venir, je lui confierai tout, mais je ne puis et je ne dois pas m'expliquer devant quelque autre que ce soit (1). »

Tous ces mystères dont parle l'archevèque se

(1) Gerbert, *Epist.* 132.— Duchesne, tom. iv, pag. 817 et 818.—Marlot, *Hist. Rem. Metrop.*, pag. 18.

liaient à une conjuration des grands et des évêques contre Hugues Capet. La ville de Laon ouvrait ses portes aux Lorrains; Arnould, chanoine de la cathédrale, introduisait les batailles de lances dans la cité, encore vivement attachée au sang de Charlemagne. Ici se montre une nouvelle époque de guerre et de trahison; il y a une sorte de réaction des mécontents contre Hugues Capet; le nord de la monarchie féodale lui échappe. Laon est à peine soumis, que Hugues veut l'assiéger; les Lorrains (1) le surprennent et brisent son armée de Français. Charles, le représentant des Carlovingiens, s'avance en toute hâte; Reims lui ouvre ses portes. Le premier archevêque est mort; son successeur, qui porte le nom d'Arnould, bâtard de Lothaire, va au-devant de Charles de Lorraine et l'accueille; il ne s'agit plus que de le sacrer comme *roi des Français*, car les murailles se sont abaissées; les clercs hésitent; il ne peut pas y avoir deux rois oints de la sainte ampoule. Pendant ce temps, Hugues Capet se lie avec les Normands, et à la tête d'une forte armée il vient mettre le siége devant Reims pour se venger de la trahison d'Arnould. Ce siége fut conduit avec vigueur; Charles de Lorraine, trahi par l'évêque de Laon, est livré avec sa noble femme de sang germanique à Hugues Capet, roi couronné.

Le principal auteur de la levée d'armes du duc de

(1) *Chronic. Frodoard*, ad ann. 990-991. — *Epistol.* GERB. apud DUCHESNE, tom. IV, pag. 14.

Lorraine avait été Arnould, archevêque de Reims. N'avait-il pas trahi Hugues Capet, son suzerain victorieux? C'était un prélat de sang carlovingien, très-puissant d'ailleurs et bâtard de Lothaire. Combien était grande cette force d'un archevêque posant la couronne sur le front d'un roi (1)! Arnould était traître à Hugues Capet, et un acte de force qui marque la supériorité de ce vigoureux chef des Francs, ce fut sa résolution de faire déposer Arnould par un concile provincial! Elle était dangereuse cette entreprise du roi contre un évêque! c'était un procès dans lequel toute la conjuration devait être révélée. Qui oserait mettre la main sur un évêque? qui oserait l'accuser en plein concile? Hugues Capet avait besoin de montrer sa force, et il n'hésita pas. Le concile provincial ne fut pas complet; on appela des évêques, les suffragants de Reims; quelques-uns vinrent, d'autres refusèrent; enfin l'assemblée fixa le lieu de sa réunion dans l'abbaye de Saint-Basle, près de Reims. Là devait se préparer la grande scène d'une déposition épiscopale et solennelle; le concile plaçait en face le sang carlovingien et le premier des Capet; c'était une sorte d'assemblée politique délibérant sur une conjuration de la famille ancienne contre la royauté nouvelle.

Le premier jour de l'année 991, les vastes dortoirs de l'abbaye de Saint-Basle, au diocèse de Reims, réunirent une immense assemblée d'évêques, de

(1) *Concil. Remens.* ad ann. 991.

clercs, d'abbés revêtus de la mitre et de l'étole, chaque abbé précédé de la croix pour marquer sa juridiction (1). Le concile s'ouvrit au milieu du plus profond silence : « De quoi s'agit-il? s'écria l'archevêque de Sens; on ne souffrirait pas qu'un évêque soit traduit ici et condamné pour crime de lèse-majesté, si nous n'avions l'assurance que tout pardon lui sera accordé. » — « Voilà qui serait commode, répondit l'archevêque de Bourges; par ce moyen on voterait sans se compromettre. » Et en disant ces mots il regarda fixement l'archevêque de Sens : « Vous voulez donc soumettre cette décision aux laïques? » dit l'évêque de Beauvais, un des batailleurs à la lance et à l'épée. « Je connais parfaitement toute cette affaire, déclara l'évêque de Langres; Arnould a vendu la ville aux Lorrains, il a lâchement abandonné son église; il m'a mis en danger de mort, moi et les comtes qui sont restés fidèles au seigneur Hugues; c'est un crime de lèse-majesté, qui peut le nier? » Il y eut quelques applaudissements parmi les comtes français. « Oui, Arnould est coupable, ajouta l'évêque d'Arras, mais qui voudrait verser son sang? » — « Verser le sang! j'y répugne comme toi, s'écria l'évêque

(1) L'abbé DE CAMPS, dans ses cartulaires manuscrits (Bibliothèque du roi), a donné en grand détail tous les actes de ce concile; il est ainsi daté dans le recueil des conciles : *Ann. incarnat.* 991. *indict.* 4. *Ann. Hug. Cap. regnant.* Voir aussi *Gall. christian.* tom. III, pag. 816, et MARLOT, *Hist. Remens.*, ibid.

de Langres; mais jugeons d'abord le crime, n'épargnons pas celui qui a livré Laon aux troupes germaniques. » — « Voulez-vous lire le serment qu'Arnould avait prêté au roi Hugues? dit l'archevêque de Bourges; il l'a trahi; combien son manque de foi est grand! » Et le secrétaire du concile le lut à voix haute : « Moi, Arnould, archevêque de Reims, promets aux rois Hugues Capet et Robert de leur être très-fidèle, et de leur donner aide et conseil dans leurs affaires, selon mon savoir et mon pouvoir; de ne donner ni aide ni conseil en aucune cause que je saurai être contre eux. Je promets ces choses en présence de Dieu, des saints anges et de toute l'Église, et prie que leur exécution soit parfaite. Si au contraire, ce que je ne veux point, je manquais à mes promesses et à mon serment, je veux que les bénédictions que je me souhaite, se changent en malédictions sur moi, que je vive peu, que je sois déposé, et que mon évêché soit donné à un autre, et que les ecclésiastiques qui me sont soumis et mes vassaux m'abandonnent. Je signe de ma main cet acte que j'ai aussi écrit tout entier en témoignage de ma bénédiction, et je prie mon clergé et mes vassaux de le souscrire (1). »

« C'est indigne, s'écrièrent quelques évêques, après un tel serment, d'avoir trahi le seigneur Hugues! » — « Mais voulez-vous le condamner sans

(1) Le texte de ce serment se trouve dans les actes du concile. *Gall. christ.*, tom. III, pag. 816.

entendre la défense des clercs du diocèse? » répliqua l'archevêque de Sens. — « Cela ne peut être, » ajoutèrent d'autres évêques. On introduisit les abbés et clercs du diocèse de Reims ; Arnould trouva parmi eux des défenseurs très-habiles ; un d'entre eux s'écria : « Appel au pape, appel au pape ! nous en appelons à Rome ! »

Cet appel au pape était redoutable, il suspendait la juridiction des évêques, et le roi Hugues Capet était trop faiblement établi pour le braver ; il se hâta donc d'écrire lui-même au souverain pontife une humble lettre pour lui expliquer la conduite d'Arnould. Cela fait, le concile ordonna l'arrestation d'Arnould. Il fallait le voir protester en pleine assemblée : « Je suis dans les mains de mes ennemis, s'écriait-il, je n'ai plus ni moines, ni abbés, ni clercs pour me défendre ; j'en appelle au pape. » Après cet acte de force, la faiblesse vint ; Arnould se prosterna la face contre terre devant le concile, il confessa ses torts : « Eh bien ! dirent les pères, va trouver le roi Hugues, et fais-lui la même génuflexion. » Ce qui fut dit fut fait ; on vit l'évêque s'agenouiller devant le roi : « Hugues, laisse-moi la vie, ne mutile aucun de mes membres. » Et le roi lui répondit : « Arnould, déchire ton pallium, et tout sera oublié. » Et l'archevêque scella sa renonciation à l'évêché de Reims (1).

(1) Comparez surtout GERBERT, *Epistol.* 159. — DUCHESNE, tom. II, pag 826, et SIRMOND, *Concil. Gall.*, tom. II,

La victoire fut ainsi complète pour Hugues Capet ; Arnould, fils bâtard de Lothaire, était Lorrain, de race germanique ; il avait tenté de favoriser son oncle ; eh bien ! il était humilié la face contre terre ; que restait-il de la race carlovingienne ? un rejeton captif et un prélat agenouillé. La nouvelle race était pleinement favorisée par la fortune ! Hugues Capet avait les évêques pour lui ; il disposait d'un concile provincial pour frapper ses ennemis : la vieille race était abandonnée !

pag. 31. La source la plus complète est toujours l'abbé DE CAMPS. *Cartul.* (mss. Bibliothèque du roi, portefeuille 1er.)

CHAPITRE XI.

GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

Association de Robert à la couronne.— Esprit féodal.— Les clercs. — Confusion du droit et des batailles.—Conciles. — Trêve de Dieu. — Les ardents. — Révolte de Robert contre Hugues. — Maladie du roi. — Sa mort.

990 — 996.

Les vifs débats pour la convocation des clercs en concile avaient soulevé les appréhensions de Hugues Capet ; la couronne qu'il avait mise sur sa tête lui était contestée par un compétiteur, vaincu sans doute, mais qui avait encore des partisans. L'esprit batailleur des féodaux lui permettait-il de compter sur une transmission paisible de son pouvoir à son fils et son successeur ? Il était curieux de voir le roi constamment au champ pour combattre ici un comte, là un simple avoué d'église, un usurpateur

de terre et de fiefs (1) ; il n'avait pas un moment de repos dans l'exercice de l'autorité suprême. Le poids de la lance fatiguait le bras autant que le poids de la couronne ; c'était une royauté d'aventures ; il fallait la faire reconnaître par des coups d'épée, des siéges, des combats à outrance. Quelques prélats, tels que Gerbert et Abon, cherchaient à établir la théorie d'un pouvoir royal fort et respecté ; Gerbert écrivait des épîtres aux grands, aux évêques ; Abon faisait des canons, des règlements sur l'autorité royale ; tous invoquaient les traditions de l'Écriture pour exalter le privilége de la couronne (2) : ils n'étaient pas écoutés. Que pouvait être une théorie écrite dans des livres, lorsqu'il y avait la force brutale partout ! Si le suzerain déplaisait aux féodaux, s'il violentait leurs habitudes, pourquoi ne briserait-on pas son pouvoir ? On voit dès ce moment Hugues Capet en lutte avec cette pensée inquiète des comtes et des leudes ; ceux qui l'avaient placé sur le pavois murmuraient haut contre l'ordre hiérarchique que le roi voulait établir : comment leur

(1) *Chroniq. de Frodoard.* — Raoul Glaber, 950-997. *Voyez* aussi le x[e] vol. des bénédictins, dom Bouquet.

(2) Les canons d'Abon sont un des plus curieux documents de l'histoire des dixième et onzième siècles ; ils sont adressés : *Dominis meis gloriosissimis Francorum regibus Hugoni, filioque Roberti speciem gerenti dignam imperio, humilis Floriacensium rector Abo perpetuæ salutis, etc.* On les trouve aussi dans Mabillon, *Veter. Annal.*, tom. II, p. 248 et 249.

égal, leur pair, s'élevait-il à une autorité incontestée (1)?

C'est dans le but d'assurer l'hérédité à la couronne que le roi Hugues Capet associa son fils à son pouvoir dès son vivant. Telle était la vieille coutume de Rome pour les Césars; l'adoption de l'héritier reconnu et salué par les légions, le sénat et le peuple; cette coutume, les Francs l'avaient adoptée comme quelques autres formes de l'administration romaine. Quand les grands étaient convoqués sous la tente, le roi leur disait : « Voilà mon fils et mon hoir, voulez-vous le reconnoître pour votre suzerain? » Robert s'était partout montré vaillant cavalier; il avait suivi son père dans toutes les expéditions contre les féodaux, les pilleurs d'églises, les avoués qui dévastaient les monastères confiés à leur garde; enfant encore, Robert aimait à se couvrir d'une pesante armure; il était digne et fort comme son père. Dans une assemblée d'Orléans, Hugues proclama Robert son héritier et son lignage; il dut succéder à la couronne, en les grands le saluèrent roi. Dès ce moment tout se fait en commun, et les chartres sont scellées d'un double scel (2). On avait besoin d'accoutumer les hommes d'armes à cet

(1) *Voyez* Raoul Glaber, liv. II, chap. I. — Helgaud, *Vita Robert.*, dans Duchesn., t. IV.

(2) Les chartres portent ce double titre : *Regnant. Hugo. et Roberti.* C'était plus qu'une adoption, c'était une complète association. *Voyez* la *Diplomatique de Mabillon*, tom. I, et l'*Art de vérifier les Dates* des bénédictins.

exercice d'un pouvoir en partage : on préparait l'hérédité.

La famille de Hugues Capet était nombreuse et brillante; sa femme Adélaïs ou Adélaïde, active et puissante sur les clercs et les féodaux, domina le règne de Hugues; elle assista aux grandes entrevues avec l'impératrice Théophanie (1) : elle ne resta étrangère à aucun acte de cette administration. Les chroniques nous racontent tous les incidents de la vie d'Adélaïs et la peine qu'elle se donna pour assurer la couronne au duc de France. Avec Robert, son fils aîné, Hugues Capet eut encore deux filles, Hadwige, mariée à Rainier, comte de Hainaut; la seconde, du nom de Giselle, épousa Hugues, qu'une chartre ne désigne que comme avoué de l'abbaye de Saint-Riquier (2). Les avoués et défenseurs des abbayes étaient alors en pleine possession des domaines de l'Église; personne n'aurait osé leur contester le droit de gouverner et posséder ces terres dans l'ordre des fiefs : quand la crosse et la mitre de l'abbé n'avaient plus la force indispensable pour défendre la terre et les manses abbatiales, il fallait bien que l'Église se choisît un défenseur. Hugues Capet eut

(1) Gerbert, *Epistol.* CXX.—Duchesne, tom. II, p. 817. Je préfère souvent la collection de Duchesne à celle des bénédictins, par suite de la malheureuse coutume que les savants religieux ont adoptée de couper les chroniques et les pièces : ils les dépècent incessamment.

(2) *Voyez* sur la généalogie de Hugues Capet, Sainte-Marthe (*Maison de France*), tom. I.

aussi un bâtard ; son nom était Gauzlin ; il fut abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, puis archevêque de Bourges. Au moyen âge, lorsque la bâtardise n'entraînait pas aux grandes expéditions militaires, quand il n'y avait pas au cœur du bâtard un feu de gloire, il revêtait la robe de clerc, il brillait au pied de l'autel par la mitre et la crosse d'abbé ou d'évêque : le bâtard était comme le cadet de race, il dévait conquérir son état (1) !

Une fois associé à la couronne, Robert regarda le royaume comme sien ; il marcha contre les féodaux à côté de son père. Que de sueurs pour rétablir un peu d'obéissance ! de nombreuses chartres constatent les efforts simultanés du père et du fils. Voici d'abord des lettres de Hugues Capet qui permettent à toutes les abbayes sous sa dépendance de se choisir des défenseurs et avoués, car ceux qu'elles ont ne pensent qu'à les piller (2) : « Cessez de commettre des excès, de remplir le royaume de meurtres, » écrit Hugues le roi à ses fidèles, à ses vassaux qui le suivent en armes : « Je vous payerai de vos services, mais point de désordres (3) ; » (premier

(1) L'abbé de Camps a fait une longue dissertation sur la dignité et les fonctions des avoués d'église. (*Cartul.* mss. Biblioth. du roi, t. I, Hugues Capet.)

(2) Ces lettres de Hugues Capet et de son fils sont adressées : *Ecclesiarum vel monasteriorum defensoribus Hugo et Robertus reges*, mss. Biblioth. du roi, nº 9807, reg. fº 77-78.

(3) *Quicumque autem stipendia soldi publicè decreta*

essai d'une solde militaire substituée au service féodal par devoir et fief). « Albert, comte de Vermandois, dit une autre chartre, restituez à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons les terres que vous lui avez usurpées. » C'est ainsi que Hugues Capet se pose comme le défenseur constant des terres, des clercs et des églises.

Pour amener ce résultat d'ordre et d'obéissance, le roi convoque incessamment les assemblées de vassaux, de grands, de comtes et de féodaux ; on voit qu'à tout prix le roi veut rétablir la hiérarchie, et il ne le peut pas absolument, car tout se révolte, tout frémit sous le frein qu'il tente d'imposer ; il n'y a de règle ni parmi les vassaux, ni parmi les arrière-vassaux : la société militaire a besoin du trouble pour favoriser les usurpations ; c'est une lutte avouée. Le roi n'a pas une juridiction qui s'étende au delà d'une cité, d'un domaine : pourrait-il soumettre seulement les Burchards, qui ont établi une ligne de châteaux depuis le mont des Martyrs (Montmartre) jusqu'à Saint-Denis ? Le voilà, le roi Hugues, ayant Robert à ses côtés, sur les routes de Beauce ou de Normandie : à chaque pas se trouve un château fortifié ; toutes les rives de la Seine et de l'Oise, les hauteurs, les plaines, les forêts, toutes les terres fourmillent de ces tours carrées, de ces

consequitur, si ampliùs querit, tanquam concussor condemnetur. Manusc. Bibliothèque du roi, nº 9817, fol. 98.

murailles noircies où viennent battre de l'aile les corbeaux au croassement sinistre. Quand le pont-levis est dressé sur sa pesante chaîne, c'est le siége qu'il faut faire pour dompter tous ces sires révoltés! Que de peines, que de sueurs pour soumettre un comte, un seigneur qui impose à son gré les vassaux! que de fatigues pour empêcher le pillage ou la dévastation!

Les conciles provinciaux aident le roi Hugues dans cette lutte; les clercs sont les plus violemment menacés par les usurpations brutales des comtes et des féodaux. Les conciles provinciaux songent à mettre un peu de police dans cette anarchie sociale; il n'est pas une seule épître d'évêques ou de clercs qui ne déplore les grandes dévastations de l'Église; il faut un frein et un remède à tant de maux. Qu'on suspende donc les batailles par une trêve; cette prescription est confuse alors; ce sont quelques évêques seulement qui se réunissent pour demander une suspension de combats : ils ne fixent rien encore; ils n'ont pas la confiance suffisante en leur crédit; ils supplient plutôt qu'ils n'ordonnent. Des règlements épiscopaux cherchent aussi à protéger la liberté des églises et le bien des pauvres : « Si quelqu'un a violé la sainte église du Christ ou lui a pris quelque chose de force, et s'il ne revient pas à satisfaction, anathème contre lui; si quelqu'un s'empare de l'agneau, du bœuf, de l'âne, de la vache de la chèvre, du bouc, propriété du pauvre ou du laboureur, et s'il ne reconnoît sa faute, anathème

contre lui; si quelqu'un attaque un prêtre qui ne porte pas d'armes, à savoir, l'écu, le glaive, le casque, la visière, et qui marche paisiblement ou demeure en sa maison; s'il le frappe, le vole et ne vient pas au repentir, qu'il soit rejeté des portes de l'église (1). » Cette grande police épiscopale était tout au profit des pauvres et des clercs, confondus dans une même protection. Ce qui n'avait pas d'armes était sous l'aile de l'Eglise.

Dans les temps de calamité, la voix religieuse se fait mieux entendre; ces provocations pour la trêve de Dieu pouvaient se justifier alors, non-seulement par la désolation qu'entraînait la guerre, mais encore par une sorte de peste noire qui frappait comme un grand fléau la génération : cette peste se nommait

(1) « *Si quis ecclesiam sanctam Dei infregerit, aut aliquid exindè per vim abstulerit, nisi ad satis confugerit factum anathema sit.* LABBE, *Concil.* tom. II.

« *Si quis agricolarum, cæterorumve pauperum prædaverit ovem, aut bovem, aut asinum, aut paccam, aut capræum, aut hircum, aut porcos, nisi per propriam culpam; si emendare per omnia neglexerit, anathema sit.* LABBE, *Concil.* tom. II.

« *Si quis sacerdotem, aut diaconum, vel ullum quemlibet clericum arma non ferentem, quod est scutum, gladium, loricam, galeam; sed simpliciter ambulantem, aut in domo manentem invaserit, vel cœperit, vel percusserit, nisi post examinationem proprii episcopi sui, si in aliquo delicto lapsus fuerit, sacrilegus ille, si ad satisfactionem non venerit, à liminibus sanctæ ecclesiæ Dei habeatur extraneus.* » (Ibid.)

la maladie des *ardents;* on en était saisi tout d'un coup; une fièvre dévorante amaigrissait le corps, on se sentait brûlé comme du feu d'enfer; bientôt le malade était réduit à un état déplorable et mourait dans un délire frénétique. Toute l'Europe fut désolée par ce fléau; il semblait que le cavalier noir décrit dans l'Apocalypse eût traversé l'horizon brûlant et lancé ses flèches de feu sur le peuple chrétien. Combien devait être puissante la voix des évêques qui appelaient les multitudes à la pénitence! Les époques de grands fléaux sont portées à la repentance; les fidèles couraient au désert implorer les reliques des monastères; on voyait de longues processions traverser les villes et les campagnes pour appeler la miséricorde de Dieu. Dans ces circonstances, les évêques imposèrent la paix du Seigneur aux combattants. Le repos eût été considéré en tout autre temps comme une lâcheté indigne de l'homme qui avait du cœur; il n'y avait que le nom de Jésus-Christ qui pût imposer une trêve aux guerriers indomptables (1).

L'esprit d'obéissance n'était nulle part, et Robert lui-même prit les armes contre Hugues Capet, son père; il s'associa quelques féodaux hautains pour désoler la province. Que voulait-il? les terres du domaine pour les distribuer à ses propres fidèles.

(1) *Voyez* les chartres de *Treugâ et Pace* dans MABILLON, *de Re diplomaticâ,* liv VI, pag. 677. Sur la maladie des ardents *voyez* RAOUL GLABER, *Chroniq.* 997.

Hugues Capet se désole auprès des évêques de la guerre que lui fait son fils : « Quelle tristesse pour lui, après tant de peines qu'il s'est données, tant de soins pour transmettre à Robert la couronne royale! Son fils est pressé de le voir couché en sa tombe; il ne veut pas lui laisser paisiblement finir ses jours; » quelques évêques lui répondent : « Seigneur Hugues, n'avez-vous pas souvenance de tout ce que vous avez fait souffrir à votre propre sire? eh bien! vous éprouvez aujourd'hui ce que vous avez imposé jadis au seigneur Charles de Lorraine : ce sont des douleurs contre des douleurs. » Cette révolte de Robert afflige les derniers temps de Hugues Capet. Le roi a passé à travers toutes les épreuves, la guerre, la rébellion, il a tout soutenu de son bras fort et de son sceptre de fer; maintenant la révolte de son propre fils achève sa carrière; Hugues Capet est fatigué plus encore qu'avancé dans la vie; l'avenir de Robert le préoccupe; au lit de mort il lui parle, l'exhorte, afin de ne pas briser l'œuvre de ses soucis et de ses armes. Robert va être roi; c'est un poids immense : les exhortations de Hugues Capet révèlent les préceptes de la royauté féodale; toutes les prescriptions se rattachent à l'Église et aux fiefs : « O mon cher fils, par la sainte et divine Trinité, je t'adjure de ne point te laisser dominer par les conseils des adulateurs, ni corrompre par les dons des méchants! Je te laisse le soin des abbayes, aime-les perpétuellement, protége leurs biens et ne le dissipe jamais; honore notre père saint Benoît et son

ordre avec toute humilité de cœur, afin que tu touches saintement la tombe après la séparation de la chair (1). » Ne point violer les églises, avoir respect pour saint Benoît, c'était là une noble idée, car de l'Église devait venir l'ordre moral, la force sacrée de la royauté, les prescriptions d'obéissance pour les sujets; et la règle de saint Benoît n'était-elle pas le type et l'origine de toutes les agrégations bourgeoises et ouvrières du moyen âge? Les religieux de saint Benoît avaient prescrit l'ordre, le travail, la hiérarchie dans une société toute militaire et désordonnée; ils suivaient la grande loi du labeur, l'éternelle condition de la vie humaine.

Hugues Capet mourut le 24 octobre 996 (2). Il avait gouverné pendant dix ans, si l'on peut appeler gouverner un royaume poursuivre avec persévérance la vigoureuse lutte d'armes contre le désordre féodal : toute cette époque fut une sorte de combat livré aux comtes, aux vidames, aux pilleurs de moutiers et de terres. Il n'y avait pas de principes dans l'ordre politique et civil, chacun usait de sa force

(1) *Præcepta seu monita quæ Hugues magnus, rex Francorum, in agone mortis degens, Roberto filio suo reliquit pro regemine monarchiæ*, IX *kalendas novembris* 996.— HELGAUD, *Floriacensis monachi epitoma vitæ Roberti regis*. (Édition Pithou, pag. 168.)

(2) La date de la mort de Hugues Capet a été fortement discutée; l'abbé de Camps en a fait une dissertation spéciale. Mss. Bibliothèque du roi, tom. I. (*Cartul.*)

pour s'emparer des terres à sa convenance, et voilà pourquoi il y eut si peu de protestation et de dévouement pour l'ancienne famille de Charlemagne. L'idée du droit était encore impuissante; elle ne pouvait grandir que par l'Église. A cette époque, l'immense institution catholique ne s'était pas elle-même formulée; elle n'avait ni unité ni chef puissant. La papauté n'avait pas conquis une force suffisante pour dominer le monde; la pensée morale devait venir de cette source protectrice; les conciles provinciaux n'avaient qu'une influence locale, et ils prêtèrent néanmoins une certaine énergie pour ramener la paix publique; les règlements des conciles remplacent les chartres du roi, si peu nombreuses. Dans la période de Hugues Capet, au milieu des barons de la race franque, il y avait bien des églises, mais il n'y avait pas encore une Église comme les papes eurent la gloire et la mission de la constituer.

On cherche à peine dans ce conflit local d'armes et d'intérêts, dans ces querelles de châteaux, quelques reflets de la vieille science, quelques étincelles d'esprit et de littérature. L'époque est sauvage; on n'entend que le cliquetis des armes sous les voûtes de pierre ou sur les champs de batailles; quelques traditions transmettent les aventures et les prouesses, ces lourds coups d'épées qui fracassent les cuirasses et les brassards; on voit poindre les chansons de Geste, les premiers vers de l'épopée du onzième siècle; les trouvères n'ont point

paru (1). Les moines dans leurs couvents solitaires écrivent des épîtres, commentent les Écritures, multiplient leurs leçons; quelques-uns composent les hymnes de l'Église, récitent en plain-chant les litanies des saints, ou relatent ces naïves légendes, ces épiques récits du christianisme civilisateur. La société n'a pas de littérature, il n'y a pas pour cela assez de joies. On vient d'échapper aux Hongres, aux Normands, aux Sarrasins, et c'est pour tomber aux mains des barons qui pillent les églises et insultent les tombeaux des martyrs. Lisez ces translations de reliques, ces pieux efforts de religieux qui sauvent la poussière des sépulcres, de retraite en retraite, à travers les ermitages et les déserts; pieux récits pleins de merveilles! Les reliques ne processionnent qu'au milieu des miracles; on les transporte avec les pompes religieuses, plus brillantes que s'il s'agissait de saluer un roi; les moines se complaisent à en décrire la marche (2) solennelle avec des incidents d'une candeur et d'une naïveté qui montrent le moyen âge tel qu'il est, avec son esprit et ses mœurs. Le dixième siècle fut l'époque de la translation des reliques et de la biographie des saints. Et pourquoi dédaigner cette épopée dans

(1) *Voyez* le chapitre v de ce livre, sur l'origine et le développement de la littérature au dixième siècle.

(2) Comparez AIMOIN, *De miracul. sanct. Benedict. De invent. corpor. beat. Judæ. Translat. de S. Genov.* — MABILLON, *Vit. sanct. ordin. S. Benedict. sæcul.* 4, f. 2, pag. 226.

l'ordre moral? Il y a un avenir merveilleux dont l'intelligence échappe à notre faiblesse; tout est prodige autour de nous; le matériel de la vie dépend d'un monde supérieur qui se complaît à bouleverser les notions exactes. Au moyen âge, ces êtres, d'une nature fantastique, intervenaient pour tout; il y avait lutte entre les pieuses intelligences et les esprits des ténèbres; tout ne se bornait pas au triste positif des sociétés. Comme la génération était matériellement souffrante, on l'élevait jusqu'à cette douce idée que l'esprit détaché du corps dominait tôt ou tard la matière. Les légendes furent une poésie consolante pour le pauvre et le souffreteux; elles le transportaient dans un idéalisme qui relevait sa destinée : quelles étaient ces cendres dont on transportait le glorieux dépôt avec toute la pompe d'un cortége royal? c'étaient les dépouilles mortelles d'un pauvre, d'un serf peut-être couvert de bure : et n'était-ce pas là le plus beau triomphe de l'égalité? Les ossements de l'ermite, du solitaire, ou du misérable serf, sanctifiés, étaient enchâssés dans de l'or, du cèdre et de la soie, comme pour élever les petits et abaisser le front superbe des grands que dévorait le ver du sépulcre.

Le règne de Hugues Capet fut un fait de nécessité; le droit n'avait pas alors le privilége de se montrer dans sa force et dans sa puissance historique. Tout n'était-il pas en question? Quand le fief était livré au pillage des plus forts, la couronne ne pouvait-elle pas être ramassée comme l'escarboucle ou

l'épée du baron? Il n'y avait pas, à proprement parler, de rois des Francs; il y avait des fils et des descendants de Charlemagne, des successeurs du vaste empire: mais Lothaire, Louis V, et après eux Charles de Lorraine, étaient plutôt les suzerains de la race germanique, princes de la Meuse, qu'ils n'étaient des rois de France couronnés. Les Carlovingiens avaient eu l'empire et la couronne d'or, leur puissance tenait de la pourpre impériale; ensuite chaque race choisit son chef; les Othon régnèrent en Germanie, les ducs de France, les comtes de Paris furent élevés rois de leur domaine. Le premier suzerain des Français (*rex Francorum*) fut Hugues Capet. C'étaient les grands vassaux francs réunis qui choisissaient un chef pour les conduire aux batailles. La transformation de la royauté de race en suzeraineté territoriale fut la suite d'une lutte difficile; le passage de la royauté militaire au pouvoir domanial ne fut pas subit, la transition fut longue et développée; elle devint l'œuvre de la conquête et de la réunion successive des terres au domaine; ce fait s'accomplit surtout pendant le règne de Philippe-Auguste; le principe monarchique domina dès lors la souveraineté.

CHAPITRE XII.

LE ROI ROBERT.

Éducation du roi Robert. — Les écoles de sciences. — Roi des clercs. — Élévation de Robert. — Gouvernement commun. — Révolte. — Caractère et sacre de Robert. — Son mariage. — Adélaïs. — Berthe.

---

970 — 996.

Robert, fils de Hugues Capet et d'Adélaïs, naquit au Petit-Palais en l'île, à Pâques-Fleuries de 970 (1), avant que Hugues ne prît le titre de roi des Français; il reçut le nom de Robert, car c'était un prénom de race parmi les ducs de France et comtes de

(1) Il y a une vie de Robert écrite par Helgaud, moine de Fleury; elle est contemporaine; mais le pieux solitaire ne s'occupe que des prodigalités du roi et des bienfaits dont il accabla les monastères. DUCHESNE, t. IV, et dom BOUQUET, tom. X et XI.

Paris; un des ancêtres n'était-il pas ce Robert le Fort de grande mémoire, le Machabée au règne de Charles le Chauve? Robert fut baptisé en l'église Saint-Barthélemy, pieuse fondation du duc son père : on remarqua que les pleurs et les cris de l'enfant accompagnaient le plain-chant des litanies, d'où l'on conclut que ce serait un fils fort en clergie ; aussi, tout en le dotant des leçons d'armes, dons de courage et de bataille, Hugues son père l'envoya aux écoles des clercs en la cathédrale de Reims, sous l'archidiacre Gerbert, cet esprit si éminent qui s'éleva haut dans l'époque féodale (1).

Le dixième siècle, dominé par l'esprit sauvage de la guerre des fiefs, n'avait pas cependant oublié toutes les traditions de sciences; ces traditions se conservaient dans les monastères et les cathédrales. A chaque archevêché était attachée une école pour l'enseignement ; on ouvrait aux élèves les calculs mathématiques et d'astronomie, si mélangés de superstitions et de sortiléges. On lisait en frissonnant tous les prodiges du monde immatériel; l'histoire des morts qui remuaient les suaires, les chroniques des vieilles tours, des souterrains aux bruissants squelettes. Une double épopée s'ouvrait à l'imagination solitaire : les miracles des saints et les sombres tentations du démon ; les translations de reliques sont toutes remplies de merveilles ; elles

(1) Raoul Glaber, tom. II, chap. II. Gerbert résume la science du dixième siècle ; je lui ai consacré tout un chapitre.

révèlent le brillant trésor d'un monde fantastique où tout se mouvait dans des conditions indépendantes de la matière. Les écoles enseignaient également les souvenirs des belles-lettres de la Grèce et de Rome (1) ; les rares manuscrits sauvés de la destruction des quatrième et cinquième siècles restaient déposés dans quelques abbayes où l'enseignement s'était conservé ; on perpétuait aussi les traditions des hymnes et du plain-chant, admirable mélodie qui exprime les déchirements de l'âme malade en face des douleurs de la vie ; au fond de la cathédrale, en face du baptistère, était l'orgue solennel, et quand les mille sons bruyants exaltaient les tristesses solitaires, quand la tempête des passions désolées bruissait dans les tuyaux de fer, comme le vent d'orage sur les vitraux (2), les écoliers de l'abbaye chantaient l'hymne grave qu'avait composée le chantre. Toutes les dignités de la cathédrale se rattachaient à la science, et si le chantre avait pour mission d'enseigner l'hymne des fêtes, le scolâtre était appliqué aux enseignements des lettres saintes ou profanes.

(1) Les Bénédictins ont consacré le VIe volume de l'*Histoire littéraire de France* à l'étude de cette époque de la littérature ; ils donnent beaucoup de détails sur les écoles de science dans les cathédrales ; mais il y a peu d'aperçus et de critique élevée ; tome VI (préface).

(2) *Voyez* les Bénédictins et le savant abbé Leboeuf, *Recueil de divers écrits pour servir à l'Histoire ecclésiastique de Paris*. Paris, ann. 1739.

Au sein de la cathédrale de Reims, Robert enfant fut élevé ; il y prit un goût de science et d'église, il aimait à se revêtir de l'aube et du camail des chanoines; ce droit appartenait à sa race; la dignité de clerc n'était pas à dédaigner pour un prince; il fallait sans doute qu'il pût manier la lance et l'épée; mais comme la pensée morale d'une résistance à la féodalité armée venait des clercs, il était habile à un roi de se revêtir de l'étole et de la chasuble; il manifestait par là son désir de civilisation, il sortait de la société brute et féodale, pour se placer dans l'esprit et les conditions de la clergie et de ces sciences qui devaient corriger les mœurs et les idées de la vieille société. Robert récitant les hymnes, chantant les litanies au chœur, ramenait les coutumes vers l'Église, c'est-à-dire vers la seule puissance qui pouvait alors dompter les passions brutes; le roi des clercs devait comprimer la société militaire, et ceci explique la puissance civilisatrice de la papauté. Robert enfant eut pour maître Gerbert, l'intelligence la plus avancée, l'esprit le plus souple, le plus habile entre les clercs, celui qui inventait l'orgue hydraulique et le cadran qui marque la vie. La solitude est puissante sur les âmes, elle les pousse vers les créations (1).

(1) La vie de Gerbert est une des plus curieuses et des plus agitées du moyen âge; elle se trouve dans Baronius (*Annal.*), ad ann. 981-1030. Gerbert fut depuis le pape Sylvestre II. J'ai dû consacrer, je le répète, tout un chapitre à Gerbert, parce qu'il résume la science du xe siècle.

Le prince Robert avait dix-huit ans à peine lorsque Hugues son père, qui venait de poser la couronne sur sa tête, l'associa, comme on l'a vu, dans le parlement des comtes, à tout son pouvoir de la royauté ; c'était une manière de faire reconnaître et saluer le jeune prince de son vivant. Le sceptre n'était point sûr aux mains de Hugues Capet; que ferait-on après sa mort? les comtes francs reconnaîtraient-ils le roi Robert? voudraient-ils baisser le front devant sa main gantée? Cela était douteux : la race carlovingienne n'était pas sans avoir laissé quelques souvenirs; qui pouvait répondre de la foi lige des barons? ils avaient obéi à Hugues parce qu'il était brave et fort; mais le roi des Francs mort, qu'était-il besoin de couronner son héritier quand lui serait dans la tombe? Au moyen de l'association, tous ces murmures s'apaisaient; Robert ne marchait-il pas aux batailles à côté de Hugues son père? leudes, barons, comtes, hommes libres et serfs eux-mêmes ne s'accoutumaient-ils pas à mêler son nom à celui du roi Hugues? L'association préparait le paisible commandement de Robert, il évitait toute transition longue et agitée après la mort du père (1).

Aussi l'association, ainsi qu'on le dit, fut absolue et complète, toutes les chartres sont scellées d'un même scel et rédigées sous une commune volonté; faut-il faire la guerre à un comte, protéger un

(1) Helgaud, *Vita Robert.*, ad ann 997, chap. IV.

monastère ou une église, Hugues et Robert interviennent simultanément; faut-il accorder quelques fondations pieuses aux monastères, le droit de pêcher ou de chasser à un abbé, le scel est encore commun (1). Les deux rois règnent de concert, il n'y a pas de différence entre leur autorité; les chartres portent les deux noms en tête, comme les scels pendants en cire jaune; on voulait éviter que toute transition d'un règne à un autre fût remarquée. Tout devait se faire sous une même administration: le caractère de Robert le portait vers les clercs; celui de Hugues vers les hommes d'armes, les comtes féodaux, les batailleurs de cette société; il était bon de les voir tous deux assis sur un trône; l'association était politique pour maintenir toutes les forces dans l'obéissance envers le suzerain.

Dès l'adolescence on avait songé à marier Robert; quoique dévoué à la science, il avait les passions vives, et Hugues son père lui chercha une femme parmi les nobles dames, riches héritières dans la féodalité (2). Il y songea longtemps; l'alliance de

(1) Bréquigny, *Recueil de chartres*, tom. I. — Mabillon, *Diplomatica*, tom. I. — *Art de vérifier les Dates* (article *Hugues Capet*).

(2) Il résulte d'une chartre rapportée dans la correspondance de Gerbert, que Hugues Capet s'était personnellement adressé à Basile et à son fils Constantin, pour leur demander en mariage une de leurs filles, toutes les princesses de l'Allemagne et de France étant ses parentes. Voici comment est l'intitulé de cette chartre: *Basilio et Constantin. imperatoribus orthodoxis, Hugo gratiâ domini rex Francorum.* Apud Gerbert, *Epist.* 3.

famille formait un lien de défense mutuelle, et quand on avait pour femme une dame de bonne lignée, c'était autant de vassaux qu'on acquérait; les serfs suivaient les conditions de leurs terres, ils formaient acquêt de mariage. Robert épousa d'abord Adélaïs, veuve d'Arnould, comte de Flandre; elle était suzeraine d'un grand nombre de fiefs avec juridiction haute et basse sur de nombreuses terres riches en moulins et fours banaux. Le mariage ne fut point long; Adélaïs mourut en devenant mère; Robert la pleura quelque temps; mais, d'après le conseil de ses comtes, il épousa Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, de race germanique: Berthe n'était point une jeune fille naïve et simple de cœur et d'amour; elle était veuve comme Adélaïs; son premier mari avait nom Eudes, dit le Fort, comte de Chartres et de Blois. La Champagne était alors à la convenance des rois des Francs; ils cherchent à l'obtenir comme bonne terre du domaine; Flandre et Champagne, nobles fiefs de la couronne, faisaient envie aux rois; qui pouvait le disputer en riches cités et en corporations travailleuses à la Flandre, aux villes de Lille, Cambray, Arras et Saint-Omer? et les riantes villes de Champagne, sous ses comtes, rivalisaient noblement avec les plus merveilleux pays de l'Ile-de-France.

Adélaïs et Berthe étaient les doux prénoms des

femmes dans la famille du moyen âge; la reine Berthe fut le symbole de la résignation et de la souffrance dans la vie; elle avait aimé Robert bien avant son mariage; un peu sa parente de lignage, Berthe avait tenu avec lui sur les fonts du baptême le premier de ses enfants mâles. Alors les prohibitions de mariage pour cause de parenté étaient multipliées; à une époque de force et de violence, il fallait d'énergiques freins pour empêcher le débordement de la passion; quand les barons avaient le feu d'amour au cœur ou la chaleur brûlante à la tête, auraient-ils respecté la fille, la sœur de leurs proches, de leurs parents? il y aurait eu des incestes outrageants, un mélange de sang et de race, comme cela se voit parmi les nations sauvages; c'est pour les éviter que la grande police papale avait décrété les prohibitions à plusieurs degrés. Quand la vie était si rapprochée dans le foyer domestique, il fallait empêcher l'inceste et les unions de chair et de sang entre les membres d'une même famille (1).

Indépendamment de la parenté naturelle, le catholicisme avait introduit la parenté spirituelle, l'union de l'âme sans le corps; avait-on tenu ensemble un enfant au baptême, des liens intimes et

(1) Les prohibitions de mariage étaient dans le droit catholique deux fois plus étendues que dans le droit romain. Comparez le code Théodosien, liv. IV, et les décrétales *de Matrimoniis*. En morale, la loi civile peut se montrer plus indulgente que la loi religieuse. *Voyez* POTHIER, *Pandect.*, liv. V.

mystérieux se formaient entre vous; de même qu'il y avait de chastes épouses du Christ dans le monastère, de même il y avait des frères et des sœurs dans le Christ en face du saint baptême; l'enfant couvert de la robe d'innocence que l'on présentait ensemble aux fonts baptismaux créait entre vous une fraternité mystérieuse; vous étiez parents par l'esprit, par l'expression d'une commune vie; les vieux mots de *compère* et de *commère* signifiaient la paternité et la maternité morales dans les lois de l'Église; ce lien prohibait le mariage entre les affiliés chrétiens; il fallait que des exemples de chasteté et de pureté vinssent ainsi des parents selon la foi (1).

Les conciles avaient discipliné la famille avec une rigidité morale qui luttait contre les instincts bruts d'une société toute d'armes et de batailles; on soumettait le toit domestique à des règles spirituelles infiniment étroites; hélas! le roi Robert ne s'y était point arrêté; il avait épousé Berthe, sa parente d'esprit et de chair; Berthe et Robert étaient cousins d'abord, puis ils avaient tenu ensemble un enfant du comte Eudes. Archambaut de Sully, archevêque de Tours, célébra ce mariage; il fut appuyé de ses evêques suffragants; toutes les formes

(1) HELGAUD, *Vita Robert.*—DUCHESNE, tom. IV, pag. 64. Comparez avec l'abbé DE CAMPS (*Cartulaire*); le savant abbé a fait une dissertation spéciale sur le divorce de Robert et de Berthe. Mss. Biblioth. du roi, tom. IV, in-fol.

furent exactement observées ; il y eut solennités, joutes, tournois. Le suzerain célébrait ses noces avec pompe dans le plaid des barons, aux plaines verdoyantes de Saint-Denis (1).

L'union de Berthe et de Robert précéda d'une année la mort de Hugues Capet ; tout était préparé pour la transition d'un règne à un autre ; on avait vu si souvent le roi Robert assis à côté de son père ou marcher avec lui aux batailles ! n'était-ce pas un commun chancelier qui scellait leurs chartres ? Quand donc le roi Hugues fut au lit de mort, il y eut une réunion de barons et de comtes francs pour sacrer son successeur ; l'avénement fut une reconnaissance simple de ce qui déjà avait été proclamé au plaid royal de l'association ; il n'y avait pas de succession réelle; le nouveau roi des Francs n'était-il pas le prince qui avait marché dans les batailles à côté de Hugues son père ? l'association était une royauté véritable; qui pouvait réclamer la couronne? Si déjà les descendants des Carlovingiens n'avaient pu lutter dans les premiers jours de Hugues, comment se représenteraient-ils quand le temps s'était avancé pour consacrer le pouvoir des Capets? Charles de Lorraine était encore captif ; on l'avait transporté à Dourdans, château fort, aux grilles de fer ; comtes, barons, vicomtes, gardes des marches et frontières, avaient besoin de consacrer leur propre usurpation. Tout n'avait-il pas

(1) Dubois, *Hist. ecclés. de Paris,* pag. 612.

été le résultat de la violence depuis un siècle? les fiefs de Bourgogne, de Normandie, de Flandre, n'avaient-ils pas été la proie de la conquête et d'une possession militaire ? L'hérédité dans l'usurpation de la couronne était nécessaire pour consacrer l'hérédité dans la possession des fiefs ; avec Robert, roi des Français, fils de Hugues, petit-fils des ducs de France, aucun reproche ne pouvait être adressé aux comtes, aux féodaux (1), qui campaient sur le territoire. En Normandie c'étaient les descendants des Scandinaves qui s'étaient partagé les terres sous un chef venu du Jutland et de la nation danoise, conquérants et usurpateurs s'il en fut jamais; qui pouvait justifier les titres des comtes de Champagne *les tricheurs,* ou des ducs de Bourgogne de la race de Hugues de France ? Quand donc tout était usurpation, n'était-il pas nécessaire d'avoir sur le trône un roi nouveau qui fût pour la couronne ce que les féodaux étaient pour la terre ? Il y a un instinct dans les sociétés pour se placer sous le principe qui leur convient; dans une époque de violence il fallait un prince que la violence avait fait roi ! Lorsque toutes les terres et tous les fiefs étaient usurpés, il fallait que la couronne fût également

(1) Je ne saurais dire combien on a disserté sur la question oiseuse : « Si Hugues Capet a usurpé la couronne » ; comment raisonner d'après les règles du droit, à une époque où tout était confusion et désordre ? *Voyez* Mss. de l'abbé de Camps. Biblioth. royale, tom. I.

une sorte d'usurpation. Toutes les fois qu'il y a eu un grand vol des propriétés, il y a également un envahissement du trône pour consacrer la possession violente du sol.

CHAPITRE XIII.

RÈGNE DE ROBERT.

Berthe et Robert. — Le pape Grégoire V. — Excommunication. — Interdit. — Divorce. — Séparation. — Le roi Robert à Rome. — État des opinions pendant le divorce. — Mariage de Robert et de Constance d'Aquitaine. — La race méridionale. — Vie de Robert et de Constance.

---

990 — 995.

A l'âge de vingt-cinq ans, Robert avait la taille élevée, la chevelure lisse et flottante; ses épaules étaient hautes, signe de force; sa barbe longue et assez fournie; les yeux fins et bons; la bouche gracieuse à tous, et, comme disent les chroniques, toujours prête à donner le baiser de paix (1). Le

(1) HELGAUD, *Vita Robert.*, liv. 1er. On peut lire sur Helgaud et sur Robert une dissertation de Sainte-Palaye, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. x, pag. 555 à 562.

roi Robert était d'une force prodigieuse, expert en tous les arts de la guerre; il chevauchait un cheval à la course et brisait de ses poings des éperons de fer. Son esprit était pourtant débonnaire ; on citait sa libéralité prodigue, qui ne s'arrêtait devant rien; il donnait sans cesse aux comtes, aux clercs, à tous les hommes qui tendaient la main pour obtenir honneurs ou récompenses : cette indulgence, il la poussait si loin qu'il se laissait voler; si bien qu'un jour un de ses comtes lui prit des chandeliers d'or en sa face, sans que le roi fît la moindre plainte; on célébrait sa piété, et les chroniques racontent les magnificences de cet excellent roi qui fondait des moutiers et donnait de précieux ornements à toutes les châsses bénites : des chartres restent encore du roi Robert, où on le voit avec son sceptre en mains, la couronne au front et sa barbe crépue (1).

Le roi passait donc sa vie de prince en ses châteaux d'Étampes, de Saint-Denis ou de Poissy, avec sa chaste épouse Berthe qu'il aimait tendrement, lorsque éclata sur le royaume la triste affaire du divorce. Il y avait un an déjà que le mariage de Robert et de Berthe était célébré, l'archevêque de Tours avait béni l'hymen au nom des saintes lois de l'Église; mais le pape n'était pas intervenu; la loi des canons avait-elle été observée? Ici se présentait une des plus graves questions du droit catholique.

(1) Mabillon, *Diplomatic.*, tom. I. Montfaucon donne deux ou trois monuments du règne du roi Robert, t. I.

Au dixième siècle, l'unité religieuse, d'où la force morale devait résulter, n'était point établie encore; chaque évêque avait sa juridiction territoriale, tellement mélangée au système féodal, que l'épiscopat en avait emprunté les violences et les passions; on disputait alors un évêché comme une pièce de terre, on voyait un évêque combattre le casque en tête comme un brave et digne comte (1); il y en avait qui portaient aussi fièrement la cuirasse et le brassard que le plus fort et le plus redoutable féodal. Quand vous entriez dans les cathédrales de Sens, de Tours, de Cologne et de Metz, il n'était pas rare de voir l'évêque cuirassé convoquer ses hommes d'armes, ou bien, l'épieu en mains, faire retentir l'église fortifiée, du son bruyant du cornet, pour courir à la chasse au sanglier dans les Ardennes, dans les bois épais de Flandre ou de Bretagne, impénétrables retraites célébrées par les légendes. Plus d'une fois les aboiements des chiens de l'abbé, le hennissement de ses chevaux, se mêlaient aux sons de l'orgue dans les abbayes (2).

Il était résulté de cette empreinte féodale une certaine indépendance des évêques chacun dans son diocèse; Rome n'avait point encore l'habitude de ses légats *à latere*, puissance immense et morale

(1) *Voyez* Labbe, *Concil. gall.*, tom. I. Les canons prohibent en vain ces habitudes belliqueuses, dom Bouquet, tom. X.

(2) Labbe, *Collect. Concil. Gallia christiana*, tom. II, et à la table des matières, vo *Cleric.* et *Abb.*

qui ramena l'ordre et l'unité au milieu de l'anarchie du onzième siècle. Les légats furent le grand moyen d'énergie pour les sociétés agitées; ils avaient les pouvoirs extraordinaires qui sont indispensables à toutes les époques de crise et de fortes actions. Il faut à une société travaillée par des dangers menaçants, ces hommes qui agissent et commandent en vertu de leur droit extraordinaire; le proconsulat se transforme, mais il ne s'abolit pas. Le pape qui portait la tiare était alors Grégoire V, de la famille d'Othon III (1); il n'avait pas été paisible sur son trône pontifical. Rome devenait le foyer d'une insurrection bruyante; le peuple, sous le tribun Crescentius, tête d'énergie, avait expulsé Grégoire, le représentant de la race germanique (2); Crescentius, héros populaire, avait saisi la dictature comme dans la vieille Rome, et au nom du peuple italien il avait secoué le joug du blond Germain qui foulait aux pieds de ses chevaux le Capitole, le Cirque et le Campo-Vaccino. Le peuple romain avait élu son pape dans le *Forum*, comme aux vieux temps il élisait ses consuls et ses tribuns. Le nouveau pontife prit le nom de Jean XVII; il s'établit dans la basilique de Latran, tandis que le tribun Crescentius, rassemblant les légions des fils efféminés de Romulus,

(1) *Voyez* Baronius, *Annal.* ann. 985-997.

(2) Comparez Ditmar, pag. 354, apud Schmidt, *Histoire des Allemands*, tom. III, pag. 439, et le Panthéon de Godefroy de Viterbe dans Muratori, *Scriptor. ital.*, t. VII, pag. 436, 437.

réveillait les ombres éteintes des vieux sénateurs. Cette puissance ne dura qu'un moment; bientôt l'on vit descendre des Alpes et des Apennins les soldats allemands, durs comme le fer. Rome vit autour de ses murailles les vassaux d'Othon; la race germanique l'entoura comme d'une ceinture d'acier; la ville éternelle fut prise; l'antipape Jean, homme faible et sans énergie, eut les yeux crevés, la langue et les oreilles coupées (1): sur le lieu même où coulaient les flots jaunis du Tibre, Jean fut promené sur un âne, la face tournée vers la queue, en signe de mépris; le tribun Crescentius fut précipité des hautes tours de Rome, et les Germains lui disaient en moquerie: « Roi de Rome, essaye de la roche Tarpéienne! » Grégoire fut rétabli sur le siége papal (2). Le pontife était ainsi de race germanique, fort comme elle, inflexible dans les prescriptions de l'Église et la suzeraineté pontificale; peut-être même se mêlait-il à toutes ces négociations un ressentiment de race: tant il y a que Grégoire se montra fort irrité de ce que les évêques avaient célébré l'union de Robert sans solliciter les dispenses de Rome. Que devenait l'unité de l'Église? on avait méconnu l'autorité du saint-siége et les lois canoniques sur les dispenses, le mariage était nul, et qui pouvait en invoquer la force et la durée (3)?

(1) Baronius, *Annal.* ann. 995-997.

(2) Ditmar, *Ibid.*

(3) Dubois (*Histoire ecclésiastique de Paris*) entre dans

Il y avait encore d'autres motifs d'irritation contre Robert et la reine Berthe : le pape, qui avait triomphé à Rome avec Othon, était tout entier dans les intérêts germaniques ; n'était-ce pas l'armée impériale qui avait forcé les portes du château Saint-Ange et précipité Crescentius de la haute tour dans le Tibre? Grégoire V, élu au trône pontifical sous le pallium et les pompes allemandes, était le représentant des peuples du Rhin et de la Meuse, si haineux contre les Français et leurs rois ; l'union de Berthe et de Robert n'était-elle pas une menace contre les intérêts d'Othon? Berthe avait des droits sur le royaume de Provence, dépendant de la couronne impériale ; les Français allaient donc hériter de ces terres si riches sous le soleil du Midi ! Le ressentiment de la nation germanique, la réaction de la race carlovingienne contre les Capétiens, se révèlent par deux poursuites solennelles de cette époque : premièrement, la réhabilitation d'Arnould sur le siége métropolitain de Reims ; secondement, le divorce de Robert et de Berthe (1).

On se rappelle toutes les solennités qui avaient accompagné la déposition d'Arnould sous le règne de Hugues Capet ; Hugues avait humilié tant qu'il l'avait pu le bâtard de la race carlovingienne, en le forçant à s'agenouiller la face contre terre devant

de grands détails sur le divorce. *Voyez* aussi dom BOUQUET, *Collect. des Historiens de France*, tom. x.

(1) BÉNÉDICTINS, *Art de vérifier les Dates*, t. II, in-4o.

le trône de son ennemi : « Abaisse ton cou, cria le seigneur roi ; abaisse, abaisse encore ! » Cette déposition avait eu un grand retentissement dans le monde catholique ; Grégoire V s'en était vivement inquiété ; n'était-ce pas un attentat contre la sainte Église ? Arnould, d'ailleurs, était le descendant de la vieille race de Charles le Grand, qui avait ses palais et son tombeau à Aix-la-Chapelle ; les Germains l'aimaient et le protégeaient. Dès que la papauté fut restaurée dans Rome, Grégoire V écrivit de longues épîtres à Robert pour qu'il eût à restituer le siége épiscopal à Arnould ; des légats furent envoyés en France avec des pleins pouvoirs ; on devait défendre les droits de l'épiscopat, tandis qu'Abbon, abbé de Fleury, était député par Robert auprès de Grégoire V, afin de traiter du rétablissement d'Arnould et du divorce de Robert et de Berthe (1).

Cette douce et sainte union était l'objet des ardentes remontrances du pape ; Robert et Berthe vivaient dans une communauté intime ; Berthe élevait ses fils, grands d'âge déjà, l'un comte de Blois, l'autre comte de Chartres. Robert passait sa vie dans son château de Dourdans avec la reine, composant des hymnes d'église (2) ; le roi s'appliquait au

(1) *Chronique de Frodoard*, ad ann. 995-997. La correspondance du pape a été publiée par Pagy, ad ann. 997.

(2) L'hymne de la Pentecôte est l'œuvre du roi Robert. *Voyez* le *Mémoire de l'abbé Lebœuf sur la musique d'église*, pag. 86 et 87, et les Bénédictins, *Hist. littér. de France*, tom. v.

rhythme du plain-chant : sa voix était grave ; il savait donner une mélancolique expression aux psaumes sublimes, à ces cris du cœur qui souffre ; il disait dans la langue sainte, aux bruissements de l'orgue, le vide, le désenchantement que laissent après eux les plaisirs du monde dans la vie épuisée. Robert chantait sur la vielle, tandis que Berthe traçait sur des miniatures de grandes figures de saints et de prophètes, telles qu'on les voit encore reproduites avec leurs yeux fixes, leurs traits roides et fortement dessinés sur les portes des cathédrales. Cette union intime, le légat avait mission de la briser ; il fallait déchirer cette vie commune, et la voix solennelle du pape avait déclaré incestueuse et nulle la mystique tendresse de deux corps qui vivaient d'une même existence (1).

La voix du légat avait retenti, et le pape n'avait point trouvé obéissance ; Robert et Berthe restaient dans le même palais ; manants et serfs, clercs et bourgeois, les rencontraient sur un commun palefroi dans les promenades lointaines, sous les arbres épais de la forêt séculaire : il semblait que plus leur union était persécutée par les droits de l'Église et les ordres du pontife, plus l'attachement grandissait entre Berthe et Robert ; il y avait une douce sympathie qui se retrempait dans les larmes : ainsi marchait leur tendre et fidèle amour. Pendant ce

(1) Pagy, *Annal.* ad ann. 997.— Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. x.

temps, le cardinal légat multipliait les remontrances ; l'inceste cesserait-il de se manifester honteusement à la face du monde chrétien ? Berthe et Robert voulaient-ils donner ce grand scandale à l'Église ? qu'allaient dire les sujets en présence d'une violation aussi manifeste des saints droits ? Anathème ! anathème sur ces têtes couronnées qui méprisaient les commandements de l'Église ! Grégoire V avait lancé l'excommunication, déjà ses foudres avaient atteint Robert et Berthe comme vivant dans un concubinage incestueux ; ils n'étaient plus l'époux et l'épouse pour l'Église ; que les portes du temple leur fussent fermées, alors même qu'ils s'agenouilleraient profondément le front contre terre ; avec eux devaient être excommuniés tous les évêques qui avaient célébré ce mariage concubinaire, proscrit par le souverain pontife (1).

L'excommunication était la peine foudroyante au moyen âge ; l'excommunié était le lépreux dans l'ordre moral ; tous devaient le fuir comme le chrétien rejeté hors des portes de la cité sainte. L'interdit était une peine plus solennelle encore ; ce n'était pas un homme, mais une société entière

(1) Dom Bouquet, *Collect. Hist. de France*, t. x et xi, et la savante préface. Helgaud se borne à dire : « *Cujus sancti viri increpatio tandem perstitit, donec rex mitissimus reatum suum agnosceret, et quam malè sibi copulaverat, mulierem prorsùs derelinqueret, et peccati maculam, gratâ Deo satisfactione, dilueril.* » (*Vita Robert. reg. cap.* xvi.)

frappée de proscription. L'interdit lancé, tout ce qui pouvait émouvoir l'âme apparaissait aux yeux de la société catholique (1) : cette église dont le parvis était naguère inondé de peuple, la voyez-vous? elle est fermée; ses portes de fer ont crié pour la dernière fois sur leurs gonds; le Christ de pierre qui en décore le faîte, le saint baptistère qui est au-devant des parvis, les figures de vierges et de martyrs qui en ornaient le péristyle, sont couverts de serge violette, de noires tapisseries en signe de deuil; les cloches ne sonnent plus le carillon de fête et même le glas de la mort; la nature semble voilée avec le Christ. Naguère un enfant venait-il à naître dans la famille, on le portait au baptistère orné de fleurs; le mariage avait ses pompes, et la mort elle-même avait ses prières, ses hymnes, ses plains-chants lugubres, tandis que le corps reposait en terre sainte au milieu des ancêtres, dans ce *campo santo* bénit où s'abîment les générations. Que vouliez-vous que devînt la société catholique privée de ses émotions, de ses anniversaires, de ses fêtes de martyrs et de saints? Aussi l'empreinte la plus fatale accompagnait l'interdit; il n'y avait plus de joie, plus de fête, plus d'enthousiasme solennel; la société s'enveloppait d'un suaire!

(1) *Voyez* les canons de l'Église sur l'interdiction, *Collect. Concil.;* table des matières, v° *Excommunicat. Interdict.*

Que trouver d'étonnant dès-lors dans le terrible récit de l'interdit, tel que le rapporte le cardinal Damien, légat du saint-siége? Il rappelle à la mémoire des chrétiens quels furent les tristes résultats de l'excommunication de Robert et de Berthe; roi et reine couronnés, on les fuyait néanmoins comme des lépreux à la figure hideuse; tous leurs serviteurs, tous les fidèles, les avaient abandonnés. En vain faisaient-ils retentir le palais de leurs cris! personne n'allait à eux; on considérait leurs mets comme infectés de léprerie (1); quelle solitude était autour de Robert et de Berthe! plus d'échanson pour verser le vin d'Orléans dans la coupe dorée; plus de sénéchal, plus de connétable pour caparaçonner le destrier; tous avaient fui. Mille légendes lamentables circulaient parmi les vassaux : ici on avait entendu des voix étranges et marmottantes qui frappaient l'air de leurs cris douloureux; les ancêtres agitaient leurs armures aux vieilles tours; des chevaliers tout armés se montraient à l'horizon, combattant dans des nuées sanguinolentes; enfin on dit dans le peuple que la reine Berthe était accouchée d'un enfant beau de corps, bien fait de membres, mais qui avait la tête d'une oie! Quel monstre! répétait-on partout; comme

(1) Le récit du légat Damien a été discuté comme une invention puérile; il ne faut pas connaître l'esprit du temps pour mettre en question sa vérité. *Voyez* la lettre originale de Damien. (Dom Bouquet, *Histor. de France*, tom. x.)

la vengeance de Dieu flétrit les excommuniés! Cette tradition (1) de l'enfant de Berthe à la tête d'oie se maintint longtemps parmi le peuple, et le titre de *la mère l'oie* devint par la suite une sorte d'injure, de sorcellerie et d'excommunication.

L'état d'exaltation des esprits ne permettait pas au roi Robert une plus longue résistance; la révolte n'était-elle pas à craindre? qui pouvait obéir plus longtemps à un excommunié livré à une légion de diables, tiraillé par l'adultère et l'inceste? n'était-il pas horrible à voir? Il y aurait eu une sédition de peuple dans le domaine du roi. Robert se sépara douloureusement de sa femme; il vint en pèlerinage à Rome, tout en pleurant et gémissant; il fut absous de sa grande faute, et s'en retourna à travers les Alpes au milieu de ses sujets, qui le reconnurent pour roi quand il fut ainsi réconcilié avec l'Église (2). Dans la société du moyen âge, un roi excommunié n'était plus roi du peuple; Église et royauté se tenaient fermement dans un lieu commun contre l'anarchie féodale. Les chroniques nous disent combien fut douloureuse la séparation de Robert et de Berthe; mais la répugnance des chrétiens pour

(1) Les chroniques parlent de cette tradition: aux yeux du peuple, un excommunié n'était plus dans la société humaine, il ne pouvait donner naissance qu'à des monstres dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Au reste, voyez tom. x, *Hist. de France*, dom Bouquet, et l'abbé de Camps (*Cartulaire*), mss. tom. iv.

(2) Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, tom. x.

l'excommunié était alors si profonde, que ce fut une grande joie quand on vit le prince admis de nouveau dans l'intime communion des fidèles; l'église était parfumée d'encens; les clercs remplissaient le parvis de Saint-Barthélemy en la Cité: Robert agenouillé fut lavé de son excommunication, et au son de l'orgue il récita des hymnes qu'il avait composées pour la cathédrale d'Orléans.

Ce roi aux passions vives prit une troisième femme; le pape Grégoire V l'y avait engagé, car Berthe était morte pour lui et le monde: n'était-il pas à craindre aussi que Robert, poussé par des souvenirs d'amour pour celle qui avait partagé sa vie, ne revînt à elle, à sa tendresse? Des messagers furent envoyés dans tous les fiefs pour querir une épouse au sire des Français: c'était un beau lot que la couronne, et il y eut plus d'une jeune fille qui s'émut dans les castels: le roi choisit entre elles Constance, de la race méridionale. Quelle était son origine? les uns disent qu'elle avait pour père Gui, comte d'Arles, et pour mère Blanche, sœur du comte d'Anjou; les autres la font naître de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse; tant il y a que Constance était de la race méridionale, belle de corps, légère d'esprit. Elle avait une si grande réputation de beauté, que Robert fit un pèlerinage à la tête d'une forte bataille de lances, seulement pour la voir (1). Constance vint au-devant du roi dans

(1) Helgaud, *Vita Robert.*, chap. xxiv. — Frodoard,

une noble parure; elle fit en lui un effet si profond, que Robert n'eut pas de repos qu'il ne la prît pour femme dans les cours plénières; le mariage fut célébré à Blois: six mois à peine s'étaient écoulés depuis le divorce.

Constance, comme toutes les filles du Midi, apporta dans la cour de Robert de France les mœurs légères, les habitudes joyeuses du beau soleil de Toulouse et de Montpellier; belle, coquette, la reine mena dans sa suite une multitude de troubadours à la science gaie, des femmes aux habitudes rieuses. Les Francs, austères comme leur ciel brumeux, les barons à la barbe longue, aux cheveux pendants, aux noires armures, furent fort scandalisés de voir ces peuples méridionaux tous rasés, aux vêtements courts, se moquant de la gravité des clercs dans les sombres villes du Nord : il faut entendre les lamentations des vieux chroniqueurs contre cette apparition de la race méridionale dans la cour plénière du roi Robert; ils déclament tous contre Constance, ses riches parures et ses mœurs dissolues (1). Quand Constance paraissait sur sa

Chronique, et Raoul Glaber.—Dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. x.

(1) *Cœperunt confluere, gratiâ ejusdem reginæ, in Franciam atque Burgundiam ab Arverniâ, et Aquitaniâ, homines omni levitate vanissimi, moribus et veste distorti, armis et equorum phaleris incompositi, à medio capitis comis nudati, histrionum more barbis rasi, caligis et ocreis turpissimi, fidei et pacis fœdere vacui,*

haquenée aux poils blancs et lissés pour faire ressortir ses cheveux noirs qui tombaient en tresses jusque sur la croupe de son noble coursier; quand elle se montrait avec ses robes écourtées, la jambe presque nue, son petit pied enfoncé dans sa mule à poulaine; quand elle se faisait suivre de jongleurs, troubadours, esprits fous de gaieté, il y avait un long murmure parmi les Francs inquiets. Quelle était cette folle femme? que voulaient donc ces baladins? venaient-ils imposer leurs mauvaises mœurs à la nation de France?

Constance, à travers cette écorce brillante et ses habitudes de coquetterie, avait un caractère ferme, tenace, emporté; la reine conquit sur Robert tout le prestige d'une grande passion. La pauvre Berthe fut oubliée; Constance aimait la musique, l'art des jongleurs et des ménestrels; auprès d'elle Robert se prit encore à composer des hymnes d'une musique douce et harmonieuse; le pieux monarque mêla l'amour et Dieu dans une commune pensée. A la chapelle de Dourdans, il faisait vibrer l'orgue pour chaque *prose* de l'année, et le nom de Constance se trouva plus d'une fois dans ses prières à Dieu. La reine fut une femme de tête et de cœur; Constance heurta hautement les féodaux, et voilà pour-

quorum itaque nefanda exemplaria, heu proh dolor! tota gens Francorum nuper omnium honestissima et Burgundionum sitibunda rapuit, donec omnis foret nequitiæ et turpitudinis conformis. (Rodulph. Glaber, *Hist. lib.* III.)

quoi les chroniques la dépeignent sous des couleurs altières et dissolues; elle était implacable dans ses ressentiments; quand elle avait résolu un acte de sa volonté, rien ne pouvait la contraindre; malheur à celui qui se déclarait son ennemi! Constance demeurait inflexible dans ses desseins; elle poursuivait tout ce qui s'y opposait, tout ce qui était hostile à sa puissance. Robert subit l'absolue domination de la reine (1); de là les clameurs des vieux féodaux de la race franque; les Aquitains, les Provençaux devenaient maîtres de la cour plénière, ils se partageaient les fiefs et les domaines royaux; n'y avait-il pas parmi les Francs mille causes de plaintes et de révoltes armées? le sang devait bouillonner au cœur des hommes d'armes!

(1) Le moine Glaber, qui soutient sans cesse l'honneur de la race du Nord, s'élève vivement contre la reine Constance; c'est une haine profonde. *Voyez* chap. XVII, XXI, XXIV.

CHAPITRE XIV.

L'AN MILLE.

Effroi des populations. — Pensée de la fin du monde. — Prodiges. — Légendes. — Phénomènes. — Reconstruction des églises. — Organisation des monastères. — Esprit de pèlerinage. — Force de l'Église et de la papauté.

---

990 — 1000.

La fatale année prédite par les chroniqueurs approchait avec son cortége lugubre; on touchait à l'an mille qui devait voir la fin du monde (1), la chute des générations se refoulant les unes sur les autres dans ce cataclysme. Il s'était répandu une terreur indicible au sein du peuple; on se pressait dans les églises pour interroger les moindres événements; il y avait ce frissonnement qui précède les grandes

(1) MABILLON, *Analect.*, tom. III, pag. 594, nº 26.

quoi les chroniques la dépeignent sous des couleurs altières et dissolues ; elle était implacable dans ses ressentiments ; quand elle avait résolu un acte de sa volonté, rien ne pouvait la contraindre ; malheur à celui qui se déclarait son ennemi ! Constance demeurait inflexible dans ses desseins ; elle poursuivait tout ce qui s'y opposait, tout ce qui était hostile à sa puissance. Robert subit l'absolue domination de la reine (1) ; de là les clameurs des vieux féodaux de la race franque ; les Aquitains, les Provençaux devenaient maîtres de la cour plénière, ils se partageaient les fiefs et les domaines royaux ; n'y avait-il pas parmi les Francs mille causes de plaintes et de révoltes armées ? le sang devait bouillonner au cœur des hommes d'armes !

(1) Le moine Glaber, qui soutient sans cesse l'honneur de la race du Nord, s'élève vivement contre la reine Constance; c'est une haine profonde. *Voyez* chap. XVII, XXI, XXIV.

CHAPITRE XIV.

L'AN MILLE.

Effroi des populations. — Pensée de la fin du monde. — Prodiges. — Légendes.— Phénomènes.— Reconstruction des églises. — Organisation des monastères. — Esprit de pèlerinage. — Force de l'Église et de la papauté.

990 — 1000.

La fatale année prédite par les chroniqueurs approchait avec son cortége lugubre ; on touchait à l'an mille qui devait voir la fin du monde (1), la chute des générations se refoulant les unes sur les autres dans ce cataclysme. Il s'était répandu une terreur indicible au sein du peuple ; on se pressait dans les églises pour interroger les moindres événements ; il y avait ce frissonnement qui précède les grandes

(1) MABILLON, *Analect.*, tom. III, pag. 594, nº 26.

catastrophes; chacun, les yeux fixés sur l'univers, étudiait les astres, en suivait les plus petits accidents. La terreur était dans toutes les âmes; clercs, bourgeois, seigneurs féodaux mêmes, tous avaient la crainte au cœur d'assister à cette fin du monde, aux cris déchirants des générations brisées (1). Hélas! la colère de Dieu était grande; les péchés de l'homme étaient si nombreux! que de calamités menaçantes! Le Christ aux regards irrités allait paraître avec les anges en sa gloire; l'archange Michel, avec sa lance et son bouclier de feu, se montrerait dans la nuée en face de Dieu en trois personnes; et la Vierge sainte, agenouillée, implorerait le pardon des hommes, car elle aussi, femme souffrante, était bien digne d'appeler la miséricorde de son fils, courroucé par l'orgueil et l'impiété des âmes (2).

Les clercs et les savants qui étudiaient la marche des saisons dans les astres, avaient aperçu d'épouvantables symptômes de cette fin du monde tant redoutée; on contait mille phénomènes étranges qui menaçaient la ruine des générations. Les imaginations solitaires et exaltées interprétaient les phénomènes physiques comme un grand trouble apporté à l'ordre éternel et qui annonçait sa destruction : l'orgueil de la science n'avait point encore pénétré la profondeur des abîmes pour expliquer la nature;

(1) Abbo, *Apol.* pag. 401.

(2) C'est ici le symbolisme de pierre de toutes les cathédrales du moyen âge. Mabillon, tom. III, pag. 594.

les systèmes n'avaient pas remué les idées; il y avait une terreur naïve qui voyait Dieu partout avec sa colère contre le pécheur : toutes ces imaginations s'exaltaient dans les contemplations des événements inouïs, de ces mille voix étranges qui sifflent avec le vent dans la tempête. On croyait partout aux miracles; rien ne se faisait dans l'ordre naturel; on était sans cesse dans les ravissements du ciel ou dans les horreurs de l'enfer; l'âme ineffable restait dans la contemplation du monde immatériel, indicible puissance qui nous mène tous, enfants que nous sommes, quand l'heure de minuit roule dans le temps, et que nous nous asseyons au milieu des ruines silencieuses. La période du moyen âge est comme une grande nuit jetée sur le genre humain; les événements, les phénomènes apparaissent comme ces éclairs qui font frissonner l'homme au sein de la nuée épaisse; la superstition forme l'épopée de ces époques où la vie se passait dans les batailles, le désert, ou l'abbaye isolée; la superstition qui nous mène tous, petits et grands, esprits faibles ou forts, car tous nous avons été remués par les histoires de nos pères, quand les morts soulevaient la tombe, ou que les vieilles fées ricanaient de leurs bouches édentées derrière les tapisseries des châteaux, lorsque les ancêtres d'acier remuaient leur pesante épée! Or, il était advenu avant l'an mille d'étranges phénomènes; les deux moines Adhémar de Chabanais et Raoul Glaber ont laissé des témoignages de tout ce qui avait semé la terreur. Voulez-vous savoir

quelques-unes de ces légendes de la solitude, quelques-unes de ces histoires qui couraient de manoir à manoir? « Il y avait alors au couvent de la Reome un frère de mœurs très-douces, et qu'on appelait Wulfer. Un dimanche matin, il eut une vision qui ne nous paraît pas difficile à croire. Il se reposait un moment dans l'église pour réciter ses prières après laudes et matines : déjà les frères avaient tous quitté l'église pour retourner dans leurs cellules, quand tout à coup elle se trouva remplie tout entière d'hommes vêtus de blanc, et portant de longues robes de pourpre (1). Au même temps un présage merveilleux et digne de trouver place ici se manifesta près du château de Joigny, chez un noble homme nommé Arlebaud. Pendant trois ans il tomba presque continuellement, dans toute sa maison, des pierres de diverses grandeurs, dont on peut voir encore des monceaux tout autour de sa demeure. Venaient-elles de l'air, ou pénétraient-elles par le toit? c'est ce que personne ne peut dire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette pluie, qui ne s'arrêtait ni la nuit ni le jour, ne blessa pas une seule personne, et même ne brisa pas un vase. Plusieurs frères reconnurent parmi ces pierres les limites, ou, comme d'autres les nomment, les *bonnes* (bornes) de leurs champs (2). On vit dans le ciel, vers l'occident, une étoile que l'on appelle comète. Elle apparut dans le mois de

(1) *Chroniq. de* RAOUL GLABER, liv. II, chap. IX.
(2) *Ibid.*, liv. II, chap. X.

septembre, au commencement de la nuit, et resta visible près de trois mois. Elle brillait d'un tel éclat, qu'elle semblait remplir de sa lumière la plus grande partie du ciel; puis elle disparaissait au chant du coq (1). Quatre ans avant l'an mille, on vit en mer, près d'un lieu nommé *Bernevaux*, une baleine d'une grosseur monstrueuse, se dirigeant du septentrion à l'occident; elle apparut dans une matinée du mois de novembre, dès la première aurore, comme une île emportée sur les flots, et elle continua jusqu'à la troisième heure du jour de se développer sous les yeux des spectateurs surpris et effrayés à cette vue (2). » On avait vu également un Christ de bois ruisselant de larmes dans l'abbaye des Pucelles ou des Vierges pieuses; chose plus étrange encore, un loup s'était introduit dans la cathédrale d'Orléans; là, saisissant de ses pattes la corde de la grande cloche, il l'avait agitée comme s'il voulait sonner matines; triste prodige, car l'année suivante toute la cité fut brûlée par un cruel incendie! On remarqua aussi que le mont Vésuve vomit par un plus grand nombre de bouches des flammes et du soufre, et le chroniqueur Raoul Glaber s'empresse d'expliquer par des notions physiques le phénomène qui étonne ses sens : « Sept ans avant l'an mille, le mont Vésuve, que l'on appelle aussi *l'antre de Vulcain*, vomit par un plus grand

(1) *Chroniq. de* RAOUL GLABER, liv. III, chap. III.
(2) *Ibid.*, liv. II, chap. II.

nombre de bouches qu'à l'ordinaire des flammes et du soufre avec une multitude de pierres énormes qu'il lança jusqu'à trois milles de là. Les exhalaisons fétides qui accompagnèrent cette éruption commencèrent à rendre le pays voisin inhabitable. La première raison que nous en donnerons, continue le moine Glaber, c'est le vide de la nature épuisée dans ce climat par l'ardeur du soleil; et, comme c'est là que se porte toute la masse des eaux de l'Océan oriental, le poids immense des flots que cet astre attire par ses rayons, du sein des gouffres de la mer, refoule l'air et le force à se réfugier dans les entrailles de la terre, d'où il s'échappe ensuite comme il peut dans l'espace sous la forme d'une vapeur enflammée. Car, de même que l'air est destiné, par sa nature, à circuler dans les régions élevées, de même aussi, il subit alternativement les lois des deux éléments qui composent son essence, l'eau et le feu. Il s'enflamme dans les climats brûlants, et se congèle sous une température humide. Cependant presque toutes les villes de l'Italie et de la Gaule furent dévastées par des incendies violents, et Rome elle-même fut presque tout entière la proie des flammes; le feu ne respecta pas non plus la charpente de l'église Saint-Pierre (1). » Cette singulière théorie physique se rattache à toutes les idées du moyen âge. A cette époque avait également commencé une horrible famine qui dura cinq ans en-

(1) *Chroniq. de* RAOUL GLABER, liv. II, chap. VII.

tiers; on se nourrissait d'animaux immondes, de reptiles; plus de vingt mille pauvres, hommes, femmes et enfants, périrent de faim dans le seul duché de France (1); tristes symptômes qui partout annonçaient que la fin du monde n'était pas loin! car enfin ces calamités, ces prodiges, ces maladies n'étaient envoyés que comme des signes avant-coureurs qui invitent les pécheurs à la pénitence. Hélas! quelle ressource pouvait-il rester, si ce n'est la prière, les pèlerinages, les fondations pieuses, qui élevaient l'homme vers Dieu!

Dans cette tristesse générale des esprits, la puissance des idées religieuses s'accrut; il est des époques de désabusement et de douleur, qui portent à toutes les exaltations de l'âme; quand on ne tient plus au monde que par la tristesse, il est rare qu'on ne se jette pas dans l'ardeur des croyances et de la foi qui console. Le peuple voyait s'avancer le jour horrible où la terre se briserait heurtée par les astres du ciel; il se précipitait dans les églises pour prier avec ferveur : quel mérite pourrait invoquer le pécheur impénitent devant le Sauveur à la face enflammée de colère? Alors il se fit un cri de piété dans tout l'Occident; on voulut éviter la fin du monde en le peuplant de cathédrales; la multitude s'efforça d'apaiser la colère de Dieu par ces pompes des saintes constructions. On commença par un

(1) ADHEMAR DE CHABANAIS et RAOUL GLABER, ann. 1000. — HELGAUD, *Vita Robert.*, chap. XVIII.

mouvement spontané à bâtir des églises, à multiplier les autels; la fin du dixième siècle vit commencer la plus grande partie des cathédrales et des monastères qui exaltent la pensée chrétienne (1). Jusqu'alors la sévère basilique dominait; on trouvait des temples aux pierres larges et carrées avec leurs *pronaos* et leur baptistère, comme l'école byzantine en avait posé le modèle en Italie et dans les Gaules. A la fin du dixième siècle, des formes nouvelles furent introduites dans la construction des cathédrales; on essaya l'ogive plus hardie, ces forêts de colonnes en fût; les clochers hauts, les tours qui se mêlent aux nues; des corporations d'ouvriers se formèrent pour la construction de ces magnificences de l'art : quelle œuvre plus méritoire et plus grande que de construire la maison de Dieu! Des populations entières se jetaient au travail avec une indicible ardeur; c'était l'œuvre la plus digne pour racheter les péchés des hommes. La plupart de ces grandes cathédrales que vous voyez encore vous éblouir de leur éclat, avec leurs vitraux coloriés,

(1) J'ai beaucoup vu et étudié les cathédrales du moyen âge. J'ai visité Strasbourg, Ratisbonne, Cologne, Auch, Vienne, Reims; quelques-unes sont postérieures au onzième siècle; mais l'idée de la fondation se reporte à l'an mille; c'est-à-dire à la grande expiation du genre humain. Jusqu'à présent on a fait beaucoup de charlatanisme sur les cathédrales; on a exploité le moyen âge; on a bavardé sur l'*Histoire de l'art chrétien*. Il n'y a qu'un seul beau travail, c'est l'*Histoire de la cathédrale de Cologne* (1815).

leurs tombeaux de comtes ou d'évêques sur les dalles de pierre; toutes ces magnifiques productions de l'art furent conçues alors à l'aide de la foi et de la prière; ce fut le produit simple, spontané d'un mouvement chrétien (1).

Les pieux légendaires furent les premiers architectes; leurs poétiques traditions, les merveilles qu'ils racontaient, devinrent le puissant mobile des grandes constructions chrétiennes : les légendaires avaient récité la vie des saints, épopées qui servirent de bases populaires aux constructions ogiviques. Les compagnies d'architectes et de maçons reproduisaient sur la pierre les pieuses histoires que les religieux avaient écrites; ils pétrifièrent leur poésie dans les grandes œuvres d'architecture. Suivez cette procession de moines à la tête rasée, tout couverts de bure, que reproduit si bien la façade grisâtre de la cathédrale; en avant est l'abbé mitré, la crosse en mains; quelques frères couronnés de genêts et de fleurs portent sur leurs épaules la châsse du saint toute travaillée d'or, sous des arcs de feuillage taillés en pierre : ce sont les reliques des martyrs, de saint Denis, le patron des Gaules, de saint Mandé, de saint Cloud; ils sont là éternellement incrustés sur la belle ogive de la porte basse et voûtée (2) :

(1) Raoul Glaber, ad ann. 988.

(2) On ne peut expliquer ce symbolisme des cathédrales que par l'étude profonde de la vie des saints : consultez les Bollandistes, et les *Acta sanctor. ordin. sanct. Benedict.* de Mabillon (préface, tom. II.)

voyez-vous maintenant cette hideuse légion de diables, les uns à formes de singes, les autres sortant leurs têtes grimaçantes du milieu des flammes d'enfer? voyez-vous cette collection de figures bizarres, oiseaux aux becs longs, à l'œil d'une effrayante rondeur; ces monstres qui lèchent leurs pattes, ces serpents qui se traînent et rampent à côté des saints aux traits roides, dessinés autour du Sauveur avec les heures et les signes du zodiaque? Tous ces monuments d'architecture sont puisés dans les légendaires; à toutes les époques, l'imagination n'est qu'une dans les arts; la légende fit l'architecture, la foi fit les artistes; les corporations ne conçurent des merveilles que parce qu'elles avaient une croyance profonde en leurs œuvres. Que d'églises furent alors essayées après l'an mille; Paris, Orléans, Chartres, Blois virent commencer leurs cathédrales!

Ce sentiment de croyance et de foi fut également le mobile de l'organisation monastique; jusqu'alors les monastères ou abbayes n'avaient pas de règles exactement suivies (1). Les moines se livraient à toutes les licences de la société féodale; les uns chassaient, l'arc en mains, dans les forêts séculaires; les meutes des abbés aboyaient jusque sur le parvis de la cathédrale, elles faisaient chœur avec

(1) Il y aurait un magnifique travail à faire, ce serait l'histoire des ordres monastiques, mais vue d'un peu haut. Les Annales de MABILLON sont les plus curieuses indications à suivre pour s'en donner une juste idée.

le chant des psaumes et les prières de matines (1); les autres posaient le casque sur leur front tonsuré, et, l'épée en mains, se présentaient comme l'archevêque Turpin aux batailles; était-ce là l'office de clerc, tel que les saints canons l'avaient prescrit? Quand donc la fin du monde fut annoncée avec des signes, terribles avant-coureurs, alors il se fit un grand retour vers la réforme monastique; de tous côtés partit un cri de réprobation contre la licence des religieux; la voix austère de quelques évêques se fit entendre pour appeler les ordres monastiques à la pénitence. La solitude avait ses débauches, la vie du désert ses fêtes où le vin coulait à pleins bords au milieu de folles filles; il fallait mettre fin au scandale dans la foi.

Le puissant régulateur des ordres religieux avait été saint Benoît; le premier des saints qui porta le nom de Benoît fut le créateur des ordres monastiques en Occident, comme Antoine l'avait été en Orient. Dans le désert de Sobiaco, à quinze lieues de Rome, saint Benoît conçut la pensée profonde de sa règle (2), qui répondait si admirablement aux besoins de la terre envahie: il recommanda à ses disciples l'étude et le travail des mains; l'étude pour grandir le domaine de la science et de l'intelligence (3) quand

(1) *Voyez* LABBE et SIRMOND, *Concil.*, ann. 1671, et le supplément de LALANDE, édition de 1686.

(2) La vie de saint Benoît a été écrite par dom Mège, 1690, in-4°.—MABILLON, *Ann. ordin. S. Benedict.*

(3) L'admirable règle de saint Benoît a été publiée avec

la barbarie menaçait de tout obscurcir; le travail des mains pour fertiliser ces plaines incultes, ces déserts que l'invasion avait faits; l'Europe était foulée aux pieds des chevaux tartares et sarrasins; la terre était convertie en solitude; Benoît disait à ses frères : « Travaillez à semer les champs, à multiplier les récoltes, car Dieu a mis l'homme dans cette triste vallée de larmes pour remplir trois conditions : avancer l'intelligence, travailler et prier. » L'ordre de saint Benoît se répandit avec une indicible rapidité; la parole du grand fondateur retentissait dans l'univers chrétien (1), elle répondait aux besoins des masses ravagées par le bouleversement du cinquième siècle; partout où le pèlerin se rendait, en France, en Italie, en Allemagne, il rencontrait les disciples de saint Benoît vivant dans les abbayes et aux oratoires; ils remuaient les terres, les rochers, défrichaient les forêts. Là vous trouviez des coteaux de vignes où naguère une forêt vierge entrelaçait ses rameaux sauvages. Par un privilége de la Providence, un grande destinée s'était rattachée à ce nom de Benoît; il y avait eu un saint Benoît qui grandit l'intelligence des ordres monastiques en Angleterre (2); puis saint Benoît

des commentaires de dom Calmet. Paris, ann. 1734, 2 vol. in-4o.

(1) MABILLON, *Ann. ordin. S. Benedict.*, tom. I.

(2) Les Anglais l'appellent saint Benoît Biscop; Bede a écrit sa vie. *Voyez* la *Collection de* HARNE. Dublin, ann. 1664. Il naquit en 628.

d'Aniane, de la race méridionale, d'abord échanson de Pepin et de Charlemagne; le noble courtisan quitta les festins des cours plénières pour se déclarer le réformateur des ordres religieux en France (1). Quels hommes et quelle puissance de règles que ces fondateurs d'établissements religieux au moyen âge! Dans une époque comme la nôtre, où tant d'individualités se posent dans leur égoïsme étroit, combien ne sont pas dignes de notre admiration ces puissants génies qui assouplissaient tellement la volonté humaine, que des milliers de corps n'avaient qu'une âme, qu'une vie commune, laquelle ils soumettaient à la règle, loi impérative de ces corporations! Les fondateurs d'empire blanchissent leur front pour imposer l'obéissance à la loi; ici ces fondateurs d'ordres monastiques façonnaient l'homme à tous les devoirs par la puissance de la discipline, et avec la plus grande abnégation de toute personnalité.

Il y avait en France quelque relâchement dans l'ordre de saint Benoît, quand parut saint Odon, abbé de Cluny; il appartenait à la race méridionale, et son père tenait les fonctions de chancelier auprès de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine : Odon reçut une éducation intelligente; la vieille Rome ne lui fut point inconnue; il récitait Virgile et

(1) Les œuvres de saint Benoît d'Aniane consistent en quelques opuscules : *Codex regularum*, publié à Rome, ann. 1661. Baluze en a donné des fragments dans ses *Miscellanea*, tom. V.

Horace, et lorsqu'il vint aux écoles de sciences de Paris, il fut remarqué par l'archidiacre Remy, une des lumières de la cathédrale; sa lecture, ses veilles, il les appliqua à l'étude de la règle de saint Benoît. Il commenta cet admirable modèle des gouvernements et des corporations. Odon renonça au monde pour se retirer en Bourgogne, dans le désert où venaient de s'établir quelques cellules religieuses; il fut élu abbé de cette petite colonie de cultivateurs actifs; Odon avait apporté cent volumes des Pères et des auteurs de l'antiquité profane; il recommanda aux frères l'étude et le travail, les deux premières conditions de la vie de saint Benoît; il bâtit le monastère de Cluny; Cluny, sainte retraite, colonie agricole que le principe religieux fonda pour apprendre la culture à la Bourgogne couverte de bruyères : bientôt tout fut défriché et planté; des coteaux virent jaunir la vigne vigoureuse, des canaux et des rigoles arrosèrent des jardins, et Cluny put fonder, dans moins d'un siècle, cent cinquante oratoires, fermes modèles pour la culture jetée sur tout le sol de la France (1).

Le triomphe de l'esprit monastique se manifesta surtout à la fin du dixième siècle; quelle retraite plus sainte pouvait-on trouver quand la société était tourmentée par tant de douleurs! On se précipitait au pied des autels, on embrassait les sanctuaires;

(1) MABILLON, *Annal. Bened.*, tom. VII, pag. 126 et 127.

la fondation des églises et des monastères semblait être la pensée commune. La société avait besoin de prières : les grandes organisations religieuses datent de cette époque; il fallait donner des règles à ce peuple nouveau qui encombrait les pieuses retraites; il y eut donc une collection de lois monastiques, lesquelles devinrent par la suite le type de l'organisation communale; l'Église fut le principe de toute liberté. Une époque de déchirements et de douleurs a besoin de la solitude; l'esprit du désert correspond au désespoir de la vie. La société était tout empreinte de la pensée du repentir, elle courait s'agenouiller; le peuple priait la Vierge sainte de suspendre la colère du Sauveur; il soupirait dans ces hymnes qui, nuit et jour, retentissaient aux cellules des moines comme un chant de tristesse, comme un frissonnement de l'âme qui allait à Dieu!

La génération du dixième siècle était marquée de deux caractères : ici l'on se groupait dans la solitude pour s'exalter pieusement; là on avait besoin de la vie errante, aventureuse, même dans le repentir. Il y avait quelques barons hautains qui, vieillards aux cheveux blancs, renonçaient aux armes pour le cloître; on rencontrait plus d'un ermite qui naguère avait entendu le son du cor et le bruit des batailles; quand les rides de la vieillesse plissaient son front, il quittait le monde et ses tempêtes. La jeunesse bouillante et pleine de séve n'avait-elle pas un moyen d'exprimer sa piété et d'employer son bras pour le

service du Christ (1)? De cette ardeur du sang, surabondante dans la poitrine du féodal, naquit le goût des pèlerinages lointains; le pèlerinage au prochain oratoire convenait au bourgeois ou au pauvre chevalier glacé par l'âge; mais quand la passion des périlleuses conquêtes agitait les seigneurs, ils se firent accompagner par une longue suite de braves et dignes suivants; les pèlerinages devinrent de grandes caravanes qui passaient les Alpes et les sombres Apennins, pour se rendre à Rome et prier sur les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul martyrs; ces pèlerinages étaient armés déjà; ne fallait-il pas se défendre contre les voleurs et les mécréants qui se tenaient au passage étroit des montagnes (2)? Quelques-uns de ces pèlerins poussaient plus loin leur pieuse ardeur, ils traversaient les mers orageuses pour se rendre en Palestine; l'âme se complaît à l'aspect de ce qui parle aux souvenirs. La pensée du pèlerinage poussait à l'exaltation d'une piété chevaleresque; la vue du tombeau du Christ jetait tous les cœurs dans une rêverie ineffable: lorsqu'une croyance tient à l'esprit, quelle plus saisissante contemplation que celle de la tombe qui contient les dépouilles de ce qu'on adore! Le goût des pèlerinages convenait à la vie errante du moyen âge; faire un acte agréable à Dieu tout en

(1) Je réserve pour un chapitre à part l'histoire détaillée des pèlerinages. *Voyez* chap. XIX, tom. III.

(2) DUCANGE, *Gloss.* v° *Peregrinatio.*

poursuivant les aventures, n'était-ce pas précisément répondre à la pensée ardente des chevaliers? On donnait un élément à l'esprit de conquête. Dans le cours de ces voyages lointains, on pouvait trouver terres à saisir et mécréants à dépouiller; la piété se liait ainsi à l'esprit de la société militaire; puis, quand le terrible an mille approchait avec son cortége de calamités et de tristes présages, que pouvait-on faire de plus saint que d'aller en prières à Rome ou à Jérusalen? Si le grand cataclysme prédit par l'Apocalypse devait heurter les cités et briser les montagnes, le pieux pèlerin alors mourrait à la face des basiliques de Rome et du tombeau du Christ dans Jérusalem; l'âme s'élèverait ainsi purifiée vers son Créateur.

Cette universelle tendance pour la piété, ce besoin qui poussait la génération vers le pèlerinage ou vers la vie monastique, les deux grandes issues pour les âmes paisibles ou errantes, d'autres causes enfin prises dans la tristesse des temps, grandirent l'influence morale du catholicisme, et avec elle la souveraine puissance des papes. On a cherché vulgairement dans l'ambition des pontifes la cause première de ce pouvoir qu'ils exercèrent sur la société; la dictature vint tout naturellement aux papes, parce que la génération, pénétrée d'une crainte subite sur la fin du monde qui s'avançait, courait pleine de tristesse embrasser les autels du Christ. La force brutale des barons n'exerça plus la même violence, et le mouvement catholique prit une plus

grande énergie encore sur la société. On n'a pas assez rapproché l'an mille avec son caractère religieux et sombre, son indicible tremblement en face de la mort, de l'accroissement immense conquis par la puissance des papes ; le haut pouvoir de Grégoire VII fut le produit de cette indicible terreur qui poussa petits et grands à bâtir des églises, à fonder des monastères, à élever enfin des temples à Dieu, tandis que la portion ardente et belliqueuse de la société se précipitait dans l'existence active des pèlerinages ; ce qui avait de la séve éclatait dans la vie aventureuse : ce qui avait la mort à l'âme priait et s'agenouillait. Le pape devint le chef naturel d'une société qui mettait toutes ses forces à la disposition du catholicisme ; Rome fut la tête de cette génération qui éclata sur le monde par les croisades.

CHAPITRE XV.

ESPRIT DE LA FÉODALITÉ. — VIE ET MORT DE ROBERT.

Types féodaux. — Le comte de Melun. — Raynald, comte de Sens. — Geoffroi, vicomte de Châteaudun. — Le comte Raoul. — Le roi Robert fait la guerre en Bourgogne. — Armée royale. — Les évêques féodaux. — Association de Henri à la couronne. — Fin du roi Robert.

1000 — 1031.

L'époque du roi Robert est le point culminant de l'anarchie des fiefs ; alors se déploie l'épopée des annales de France, les temps homériques où l'individualité des hommes forts se montre avec toute sa rudesse, comme dans l'Ajax contempteur des dieux et dans le Diomède d'Homère. Je vais fouiller toutes ces vies sauvages des seigneurs de la terre ; il faut écrire les courses vagabondes de ces féodaux à la haute stature, qui manient la hache et l'épée ; ils ne sont ni sires, ni hauts feudataires ; ils ne gou-

vernent pas des débris de race et de royaumes ; les grands barons marchent égaux de l'autorité royale ; s'ils ne sont pas rois, s'ils ne forment pas une heptarchie, c'est qu'ils considèrent leur titre comme aussi beau et aussi fort. Est-ce que vous croyez que Richard, duc de Normandie, ne se disait pas l'égal de Robert, roi des Français, quand sa bannière flottait aux vents sur autant de cités et de fiefs (1) ?

Les seigneurs dont il faut peindre la vie sont moins puissants que les feudataires, mais n'ont-ils pas le caractère aussi altier et le bras aussi dur ? Ils n'habitent pas les grandes cités de Caen, de Bayeux, de Paris en l'île, de Bordeaux en Guienne et de Dijon en Bourgogne : si vous quittez un moment le sentier battu des vieilles voies romaines, vous verrez, sur les hauteurs, des murailles élancées, des créneaux en ruines où croit l'herbe qui rampe sur la pierre comme la salamandre grisâtre ; l'oiseau seul s'élève jusqu'au rocher à tire-d'aile. En vain vous employez béliers et mangonneaux, la flèche que lance un bras nerveux vient expirer au pied de la montagne ; les enceintes, dures comme l'acier, sont enduites de l'antique ciment romain.

(1) Le roi et les grands feudataires font entre eux des traités d'alliance sur le pied de la plus parfaite égalité. Les ordonnances elles-mêmes de cette époque ne sont que des traités. *Voyez* dom Vaissète, *Histoire du Languedoc*, tom. II. Les chartres et ordonnances ne sont jamais relatives qu'au domaine de la couronne. (*Collect. du Louvre*, tom. I.)

Là se trouvent des souterrains impénétrables, des tours noires entourées de fossés et de précipices ; le seigneur ne reconnaît aucune juridiction ; son origine, on l'ignore ; son visage, on l'a vu rarement, car il est caché sous la visière de fer ; il n'apparaît que pour lancer ses regards formidables sur de malheureux vaincus. Souvent c'est un Franc inconnu né dans la plaine, ou bâtard de race ; un fils de comte qui, n'ayant pas d'état, veut en conquérir un puissant et fort ; si le roi le somme d'abaisser le pont-levis et la chaîne en fer qui le soutient, un sourire moqueur erre sur les lèvres du féodal. « Que le sire roi reste dans ses domaines, et je suis dans les miens ; pourquoi ne respecte-t-il pas mon gonfanon hissé sur la plus haute tour ? qui lui dispute ses villes ? pourquoi vient-il insulter mes châteaux et mes hommes ? Je suis comte par le même pouvoir qui l'a fait roi. » Que pouvait répondre le suzerain à ces paroles insolentes ? il devait combattre s'il avait une bataille de lances assez épaisse pour tenir le vassal en armes ! S'il ne le pouvait pas, il devait subir le désordre et le pillage (1). Ce ne sont point des légendes que j'ai à vous conter, je ne veux point recueillir le souvenir des chansons de Geste, la grande épopée du moyen âge, mais

(1) Jusqu'aux assises de Jérusalem, il n'existe aucun ordre, aucun devoir régulier entre le vassal et le seigneur ; les assises de Jérusalem sont la collection des lois franques. Je regrette qu'on ne les ait pas commentées et expliquées. Voir chap. V.

le dire certain des chroniques, les douloureuses plaintes des clercs et des moines qui souffrent des pilleries de ces seigneurs.

Voici d'abord le comte Raynald ou Raynard; quel fut-il d'origine? était-il issu de quelque lignée bâtarde, ou venait-il de classe populaire? on l'ignorait. Raynald possédait la ville de Sens et son territoire; il avait fait bâtir par les serfs une tour redoutable en pierres dures, hérissée de pointes de fer : or, il fallait le voir, ce farouche Raynald, en la ville et sentiers, suivi de ses hommes d'armes : où va-t-il galopant dans le chemin creux d'Auxerre? il se tient là caché pour piller les pèlerins et les marchands : aujourd'hui c'est un lourd impôt qu'il lève sur les communaux, demain il dépouillera l'église de ses plus riches ornements. Qui peut compter sur sa vie? qui respectera la jeune fille que Raynald saisit comme sa proie? qui pourra réprimer le féodal? En vain l'archevêque pousse des gémissements profonds! Quel seigneur viendra donc au secours de l'Église désolée? Robert! Robert! écoute donc la voix des cathédrales gémissantes! Le voici, le roi Robert, avec ses batailles de lances, il assiége Sens; Raynald est dans la poterne; brave chevalier, il se défend avec vaillance, un mois, deux mois; il est trahi par l'archevêque et les bourgeois! Vous direz peut-être : Le voilà pris, le voilà pendu aux créneaux de la tour (1)? oh! non, Raynald est agile,

(1) *Ex Chronic. sanct. Petri Senonens.* (Dom Bou-

il a fui! Le voyez-vous courant les campagnes? trouvera-t-il un asile, lui presque nu, mais le corps noir et dur? il traverse des plaines et puis des plaines encore; il va vers Thibault de Chartres. « Seigneur comte, je n'ai plus ma ville de Sens, la trahison de l'archevêque m'a privé de mon fief! » Thibault lui donne la cité de Montereau en garde. Voici Raynald à Montereau sur le confluent de l'Yonne et de la Seine; il se place comme un oiseau de proie perché sur sa tour, entre Paris et Sens : restera-t-il tranquille dans son nid de fortes pierres avec des serfs et des clercs à piller? Allons, les trompettes sonnent encore! Raynald et le comte Thibault s'en vont mettre le siége devant Sens; peuvent-ils laisser cette belle ville au roi et à l'archevêque? cela ne peut être; Sens abaisse ses murailles, Raynald recouvre sa ville, et dompte l'archevêque et le roi (1).

Ainsi le comte Raynald conquérait sa ville de Sens. Maintenant commence l'histoire de Geoffroi, vicomte de Châteaudun. Il tenait son office et son fief du comte de Chartres. Geoffroi se couvre de ses armes; le seigneur roi avait fait démolir le fort de Galardon, élevé sur le rocher; mais le féodal ne

QUET, *Hist. de France,* tom. x, pag. 223 et 224. Comparez avec *Ex vitâ Garnerii præposit. sanct. Stephani Senonens.* (Ibid., tom. x, pag. 382.)

(1) *Ex chronic. sanct. Petri.* (Dom BOUQUET, *Hist. de France,* tom. x, pag. 223.) Ce Raynald ne serait-il pas le type de Regnauld des chansons de Geste?

peut rester sans tour fortifiée, pas plus que l'aigle et le vautour sans aire. « Geoffroi, rélève donc ton château de la montagne ! veux-tu rester sans vin au cellier, sans argent pour tes hommes, quand tu as en face les opulents monastères? » L'évêque de Chartres s'en plaint avec un accent douloureux; il écrit au roi, il demande protection (1). « Que voulez-vous! répond Robert, la course est bien longue, le voyage est dangereux, de Paris à Chartres! Je n'ai pu trouver un seul homme qui voulût me suivre. » Alors l'évêque continue : « O notre très-cher seigneur ! n'est-ce pas vous qui êtes notre protecteur? nous nous abandonnons à votre tutelle, parce qu'elle peut nous sauver du contact des méchants! faites agir le comte Eudes, et il nous délivrera du danger ! Si le roi et le duc Richard de Normandie ne me protégent, que me restera-t-il comme dernière ressource (2)? » Ainsi gémissait l'évêque de Chartres !

Le farouche comte Raoul est aussi redoutable !

(1) *Qui se contra nos humiliter pergans respondit, quia procul à nobis erat, ideò facultatem sibi veniendi in auxilium nostrum non fuisse, imò copiam virorum qui se comitarentur, non habuisse. Ep. Fulb. ad. Rob. Reg.* (Bouquet, *Hist. de France*, tom. x, pag. 457 à 458.)

(2) *Ad vos tandem, dilectissime Domine, nostri adjutorii summa rediit...Tutelâ cujus posse eripi à malorum injuriis omninò confidimus, dummodò prece et obsecratione cum Odone comite obnixè agatis, quatenùs idem nos ab illis expediat.* (Ibid.)

il n'a pas de demeure fixe, de château fort dans la campagne, il vit aux forêts, sous les chênes épais; les portes de la cathédrale étaient fermées, il les brise fièrement, ce comte malfaiteur; il s'avance contre l'autel et fracasse le crâne d'un pauvre clerc célébrant la messe. Quand il a rempli Chartres de ses maléfices, Raoul prend le bourdon de pèlerin, et s'achemine vers Rome (1). L'Église a-t-elle recours à ses avoués et défenseurs? eux-mêmes commettent des pilleries sous les yeux du roi Robert. Gémissez donc sur l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, clercs et hommes pieux! Savez-vous? cette abbaye si souvent pillée par les Normands, le roi lui avait donné le comte Drogon pour avoué et défenseur : quel triste présent que ce comte! S'il défendait l'abbaye contre les pilleries extérieures, lui, le comte, l'avoué de l'Église, exigeait des moines toute espèce de redevances. Y avait-il fours banaux, il voulait que les serfs, les bourgeois lui payassent

(1) *Est enim comes quidam malefactor, nomine Rodulphus, nimiùm vicinus nobis, qui res Ecclesiæ nostræ per injustam occasionem invasit, unum de clericis nostris, suis manibus intersecit... Et de his omnibus appellatus in Curiâ regiâ, et coram plenâ Ecclesiâ sæpè vocatus, nec propter hominem, nec propter Deum ad justitiam venire dignatus... Nunc verò ad limima sancti Petri contendit, tanquam ibi possit accipere de peccatis absolutionem, undè venire non vult ad emendationem. Ep. Fulb. ad. Joann. papam* XIX. (*Hist. de France*, tom. x, p. 473.

trois deniers pour la cuisson du pain; y avait-il prairie, il y faisait paître ses chevaux et cavales. Le comte Drogon usurpait le droit de chasse et de pêche, ses limiers vaguaient en liberté dans les champs cultivés de l'abbaye; le féodal exigeait un droit sur les foires, landits et le voyage des pauvres pèlerins. Combien le joug du comte n'était-il pas pesant pour l'abbaye! Elle supplie le roi Robert de l'en débarrasser (1), et Robert le lui concède; qui pourra atteindre le comte Drogon? Il faut des hommes d'armes, et le sire roi ne peut appeler au chevauchement féodal que quelques fidèles et vieux leudes.

Le roi Robert pourtant ne vivait pas dans le mépris des armes; son naturel était paisible : mais quel était le sire roi qui pouvait rester comme un clerc d'église autour de son foyer à composer des hymnes et du plain-chant? La plus forte guerre de Robert pendant son règne fut l'expédition de Bourgogne; il ne la fit point seul, il s'aida de l'alliance du duc de Normandie. La Bourgogne avait été donnée comme apanage de lignée à Henri, frère de Hugues Capet; Henri, le brave duc, mourut sans autre hoir qu'un bâtard nommé Eudes, qu'il avait fait comte de Beaune, la ville des bons vignobles; sa femme Gerberge avait un fils issu d'Adalberg son premier mari, homme de la race germanique; il se nommait Othon Guillaume; les clercs disaient

(1) Dom Bouquet, *Hist. de France,* tom. x.

que l'enfant avait été adopté par Henri duc de Bourgogne; l'héritage fut donc prétendu par trois compétiteurs : le bâtard, l'adopté, le collatéral, qui était Robert roi des Français, neveu de Henri duc de Bourgogne.

Le ban et l'arrière-ban féodaux sont convoqués. Hélas! il vient bien peu de monde à la semonce du roi; Robert eut recours aux Normands; il scella une charte d'alliance avec le duc Richard, et les batailles de lances devinrent plus épaisses (1). Othon, le fils adopté, avait reçu le serment des comtes bourguignons, et tous résolurent de se défendre contre l'armée du roi. Ce fut une guerre de dix ans que cette expédition contre la Bourgogne; la puissance militaire du roi Robert était si restreinte, qu'Auxerre résista à ses armées, Auxerre sur l'Yonne paisible. La guerre de Bourgogne fut toute la vie de Robert; il y passait les saisons d'été tandis qu'il venait s'abriter l'hiver en ses châteaux de Dourdans ou de Paris en l'île. Il n'y a pas de soumission; on se presse, on combat, puis on traite pour une ville, pour un village; et dans cette confusion il est difficile même de marquer une date. Othon Guillaume resta comte de Dijon, et Robert ne put dompter la fière race de Bourgogne.

Le roi avait alors confié le soin domestique et

(1) Comparez Raoul Glaber, chap. vii, et le moine Helgaud, *Vita Robert.*, ann. 1007.

l'éducation de ses enfants au savant Abon, abbé de Fleury. Constance d'Aquitaine gouvernait la pensée d'un roi qui partageait sa vie entre la répression des féodaux et le plain-chant de l'Église. Constance, l'impérieuse princesse, exigea d'être solennellement couronnée, afin d'inspirer un plus grand respect aux barons; Constance parut dans la cathédrale d'Orléans la couronne de reine au front; elle prit la même puissance que Clotilde au temps de Clovis; elle assista aux cours plénières comme le roi Robert; elle avait la main ferme, la pensée prompte; les plus hardis conseils de gouvernement viennent de Constance, car elle avait pris en haine bien des seigneurs de fiefs (1).

Robert et Constance avaient eu quatre fils de leur union : Hugues l'aîné, qui avait alors dix ans, puis Henri, Robert et Eudes; Robert le roi n'avait-il pas été associé au pouvoir de son père en son vivant même? Le temps était-il assez paisible, les féodaux assez soumis pour qu'on tentât de laisser indécis le droit de succession dans l'ordre politique? n'était-ce pas l'abandonner au hasard? Pourquoi ne faisait-on pas pour Hugues, l'aîné des fils de Robert, ce que Hugues Capet avait fait pour Robert lui-même (2)? Le roi envoya donc des messagers pour consulter les féodaux : voulaient-ils se

(1) HELGAUD, *Vit. Rob.*, cap. LXIX.

(2) Comparez GLABER, liv. III, chap. IX. — BALUZE, *Miscellan.*, tom. II, pag. 307, et BELY, *Hist. des comtes de Poitou*, pag. 68.

réunir en cour plénière pour reconnaître et saluer Hugues, le fils de Robert, comme l'associé du roi des Francs? Les hauts barons répondirent tous : « Hugues est trop jeune; quand vous fûtes associé à Hugues le Grand, vous étiez en âge de porter une lance, vous aviez chevauché un haut cheval de bataille, et votre fils Hugues n'a que dix ans; pourra-t-il faire la guerre? » Cette réponse, portée par des messagers, inquiéta le roi un moment; mais il avait intérêt à ce que son fils obtînt la couronne; il passa outre à l'association dans la même forme que son propre couronnement. Quelques évêques, dans l'église d'Orléans, sacrèrent Hugues roi des Français; mais quel respect pouvait inspirer aux barons un enfant de dix ans sans expérience dans les grands faits d'armes, quand on le voyait surtout si jeune, si petit sur les marches de la cathédrale!

Le roi Robert porta tendrement la parole à son fils, il voulut l'instruire dans la longue expérience du gouvernement : « Ayez toujours devant les yeux la présence de Dieu qui vous a fait aujourd'hui participant du royaume, afin que vous ne vous détourniez jamais des voies de la justice et de l'équité. Je prie sa divine Majesté de vous voir exécuter en tout sa volonté sainte (1). » Ces paroles

(1) HELGAUD, *Vit. Rob. Reg.*, pag. 69. Sur la famille de Robert il faut consulter le *Cartulaire* mss. de l'abbé DE CAMPS. (Biblioth. royale, *Cartul.* 1er.)

étaient pieuses comme la vie de Robert; Hugues suivit-il ces conseils? A peine avait-il la force de la jeunesse, qu'il se ligua avec les comtes contre son père; Hugues sentait son bras devenir fort, il avait de larges épaules, une tête aussi grosse que celle de son aïeulle Capet ou Caput, rude jouteur en chevalerie. Il fut entouré par une ligue de barons et féodaux pour le porter à faire la guerre. Le moyen âge avait admis cette coutume : quand le fils se sentait assez fort pour saisir la couronne, il cherchait à l'arracher à son vieux père dont le bras s'affaiblissait. Robert s'était rebellionné contre Hugues Capet, Hugues se révolta contre Robert; et quand le vieux roi s'en plaint aux évêques, ceux-ci lui répondent : « De quoi s'afflige ta révérence? ce que tu as fait à ton père, ton fils te le rend; c'est justice de Dieu. » Hugues le Hardi, le belliqueux, ne survécut point à Robert; il mourut de violence dans la lutte féodale; Raoul Glaber nous donne l'explication de cette vie toute de batailles du jeune Hugues. « Le prince croissait, et voyant qu'il ne pouvait retirer d'autres droits, d'autres revenus du royaume dont il était couronné roi, que les frais de sa table et de son entretien, il commença à s'en affliger dans son cœur, et à faire des représentations à son père pour en obtenir quelque apanage. Quand sa mère le sut, comme elle était très-avare, et qu'elle avait un empire absolu sur son mari, non-seulement elle fit tout pour empêcher l'effet de la demande du jeune prince, mais elle

l'accabla même d'outrages et de mauvaises paroles; et comme l'a dit quelqu'un : *Je connais bien l'esprit des femmes : voulez-vous? elles ne veulent pas; ne veuillez pas, elles voudront à l'instant;* la reine, en effet, dans la crainte que cet enfant ne fût pas revêtu de la majesté du trône, si quelque accident venait à surprendre son mari, s'était déclarée seule, contre l'avis de tous, pour faire sacrer son fils; et plus tard elle n'oublia rien pour le traiter comme un étranger, comme un ennemi, l'insultant également par ses paroles et par ses actions. Hugues, voyant qu'il ne pouvait supporter plus longtemps de semblables affronts, se joignit à quelques jeunes gens de son âge, et commença à ravager et à piller avec eux les possessions de ses parents (1). »

Hugues mourut très-regretté des clercs particulièrement; on fit des vers à ses funérailles, et on célébra ses hautes qualités sur sa tombe : « Psalmiste, ne sois pas insensible, s'écrie Glaber, à la tristesse du monde; que tes gémissements répondent à notre douleur profonde! Et vous, laissez un libre cours à vos larmes et à vos sanglots! La mort vient de nous ravir un prince, l'honneur de l'humanité! Le monde l'admirait dans la fleur de ses jeunes années. Hugues comptait à peine dix-huit hivers, et déjà il était la lumière des nations et le plus grand des rois, quand une mort jalouse est venue

(1) RAOUL GLABER, liv. III, chap. IX.

l'arracher à l'amour des hommes. Notre siècle chercherait en vain sur les trônes des peuples, ou même dans les honneurs de l'empire, un prince si distingué, triomphant comme lui dans les combats avec une gloire éclatante, ou robuste et vigoureux comme lui. Il faisait toute la force, toute la joie des Français, et la Gaule tout entière lui devait le bonheur et la paix. L'Italie implorait à genoux la grâce de voir ce nouveau César lui dicter des lois en souverain. Mais, hélas! ô le plus beau des princes, hélas! notre âge ne méritait pas une telle félicité. Un déluge de maux nous inonde, et l'appui des gens de bien se brise! Tu fais aujourd'hui la douleur de ta mère, le désespoir de ton père, et tu laisses à tes frères de cruels souvenirs! Une tristesse sombre règne dans tous les palais, et le deuil chez les peuples les plus éloignés! Déjà la Vierge sur les pas du Lion atteignait le soleil, quand une pâleur mortelle décolore tes membres; dix jours se passent, suivis de sept autres journées, et la renommée porte aux oreilles de ton père la nouvelle de ta mort. Grand Dieu, souverain arbitre du monde, il ne vous reste plus qu'à choisir aux Français un roi qui sache veiller à leur sûreté, et qui puisse repousser les attaques de leurs fiers ennemis! Veuillez aussi accorder au prince que nous pleurons un repos éternel (1)! » Ainsi s'exprimaient les chroniqueurs en déplorant le triste état de la monarchie.

(1) *Chroniq. de* RAOUL GLABER, liv. III, chap. IX.

Il restait encore trois fils à Robert; Henri, l'aîné, serait-il destiné à la couronne? A cette époque, rien ne paraît moins certain que le droit d'aînesse dans l'ordre des fiefs; que les fils succèdent au père, c'était beaucoup déjà, mais on ne décidait pas quel serait ce fils, le puîné, le cadet peut-être; tout cela dépendait de la prédilection des vassaux; Henri, le second des fils, était le chéri du roi Robert et des féodaux, parce qu'il commençait à se complaire aux armes; il portait le titre de duc de Bourgogne, titre fort disputé par la race germanique. Qui aurait pu refuser de reconnaître Henri? Eh bien, le malheur voulut qu'il ne fût point aimé de sa mère; Constance lui préférait Robert, le troisième fils, le cadet de race. Le roi ne céda point à Constance, les féodaux ne l'auraient pas permis; cette élection de Henri fut encore un pêle-mêle d'évêques et de hauts barons; tous n'y vinrent pas : « Je souhaiterais, écrit l'évêque de Chartres, de tout mon cœur me trouver au sacre de Henri fils du roi, mais ma santé ne me le permet pas; je tâcherais néanmoins de m'y rendre à petites journées, si les colères de la reine ne me faisaient trembler. On doit assez croire cette princesse lorsqu'elle menace quelqu'un de lui faire du mal : des exemples célèbres nous enseignent que ses menaces ne sont jamais vaines. Je vous prie de persuader à l'archevêque de Reims et aux autres grands de ne ne pas différer le sacre de ce jeune prince pour mon absence; car j'espère que ce même prince se rendra très-agréable à Dieu et à tous gens

de bien (1). » — « Quant à moi, écrit Guillaume, duc d'Aquitaine (2), je n'irai point à la cour, parce qu'en n'y allant point je ne m'attirerai pas plus l'inimitié du suzerain que si j'y étais ; je ne voudrais pas qu'on couronnât roi un autre prince que celui que désire le comte de Champagne. Je vous prie de me mander ce que vous aurez appris de la bonne intelligence de ce comte avec le roi, et de m'écrire si on fera un couronnement ou non, et qui sera le prince couronné. » Ainsi les féodaux s'écrivaient entre eux sur la force et l'existence de la royauté ; tel comte voulait Henri pour roi, un autre appelait son cadet; un évêque avait des préférences, un autre des craintes. Rien de fixe sur le droit successorial ; sur l'inflexibilité de l'héritage ; ici c'était l'aîné, là le cadet ; un des fils suffisait pour l'élection, qu'il fût né le premier ou le dernier dans l'ordre de la lignée capétienne.

La vie du roi Robert était laborieuse ; c'est un caractère d'activité et de pèlerinage ; on sent que déjà l'époque est aux pieux voyages, aux courses lointaines. Les chartres constatent cette mobilité ; le roi n'est jamais à la même place, il court de monastère en monastère ; ses lettres scellées portent la date de mille moutiers divers ; on le voit sur son scel en cire jaune ; les cartulaires des moines indiquent la présence du sire roi dans leur sainte

(1) FULB. *Epist.* 59, et *apud* DUCHESNE, tom. IV, p. 181.
(2) *Ibid.* 128, et *apud* DUCHESNE, 61, tom. IV, pag. 194.

église ; Robert est tantôt dans la cathédrale d'Orléans ou de Chartres, tantôt dans les monastères de Sainte-Bénigne de Dijon, ou de Saint-Benoît-sur-Loire. Il fonde partout des églises, il assiste aux translations des reliques, tout en conduisant ses fidèles et ses comtes aux batailles (1).

Le roi aime les cours plénières aux champs, dans les plaines de Compiègne ou de Saint-Denis ; les Alpes mêmes n'arrêtent pas cette ardeur. Robert deux fois exécute le grand pèlerinage de Rome ; il vient visiter les saintes reliques des bienheureux apôtres Pierre et Paul ; il s'agenouille sur les tombes pour appeler la miséricorde de Dieu et obtenir son absolution du mariage incestueux (2). On sent que

(1) Il y a deux choses difficiles à suivre dans la vie du roi Robert, ce sont ses voyages et les dates de son règne. On remarque dans les diplômes quatre commencements du règne de Robert ; le premier concourt avec celui de 988, qui est l'année où il fut sacré à Orléans ; le deuxième se prend de l'an 989, sans qu'on en sache la raison ; le troisième, et le plus commun, est fixé au 24 octobre 996, jour de la mort de Hugues Capet ; le quatrième se rapporte à l'an 991, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Les années de l'indiction ne sont pas toujours faciles à concilier avec celles de l'incarnation dans les chartres du temps de Robert, soit qu'on ait mal compté celles-là, soit qu'on n'ait pas suivi la plus commune des quatre époques qu'on donne à l'indiction. (Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*.)

(2) La date de ces pèlerinages a été l'objet de longues dissertations de l'abbé DE CAMPS, *Cartul.* mss. (Biblioth. du roi, tom. III.)

la terre brûle sous les pieds de la race des Francs, ils ont besoin de voir et de saluer des pays lointains; l'esprit de pèlerinage armé se prépare; les périls des longs voyages ne sont plus rien; la génération est impatiente de conquérir d'autres terres. Il ne faut pas oublier cette tendance qui se manifeste longues années avant les croisades en Palestine; le château est trop sombre, l'horizon trop lourd de calamités pour qu'on ne cherche pas à respirer sur une terre plus libre; le pain et l'air manquent à la vie.

Robert est pieux, dévoué à l'Église, il se revêt de la chape et de l'étole des chanoines; mais cette ardeur pour la foi catholique, cette manifestation pour les autels des cathédrales, n'étaient pas seulement un cri de piété, une douce émotion de prières, c'était encore un acte politique. Robert cherche pour lui cette puissance de la crosse épiscopale contre les féodaux! L'Église soutient son pouvoir, il en est le protecteur, l'avoué féodal; ces évêques qui appuyaient le roi Robert étaient bien plus avancés dans les grandes lois de l'intelligence que les hommes demi-barbares qui campaient dans leurs manoirs: n'étaient-ce pas les évêques qui proclamaient la trêve de Dieu, c'est-à-dire la suspension du pillage et des guerres intestines? n'étaient-ce pas les conciles qui protégeaient la chaumière du pauvre, les champs cultivés, la liberté des hommes (1), les instruments de la paisible culture, depuis la

(1) Labbe, *Collect. Concil.* ad ann. 960-1030.

charrue qui trace le sillon jusqu'aux brebis qui broutent la prairie verdoyante? Robert fut le roi des clercs, parce qu'il trouvait sa force de roi dans les grandes lois de l'Église; il se plaçait dans l'ordre moral pour combattre la puissance matérielle; il appelait la police des évêques et des conciles à son aide.

Dans ses lointaines courses, Robert eut une entrevue sur la Meuse avec l'empereur Henri II; c'était la première fois qu'un empereur de race germanique se trouvait à la face d'un roi capétien. Charlemagne joignait la couronne de roi des Francs à son manteau impérial; il passait incessamment de sa cour plénière d'Aix-la-Chapelle à son palais de Paris en l'île et à la Monza de Milan. Henri le Germanique n'était plus de la famille de Charlemagne; il était issu d'une race nouvelle, élevé sur le pavois par les féodaux germaniques, comme les Capétiens l'avaient été par les Francs. L'entrevue de Robert et de Henri fut consacrée à quelques questions territoriales sur la suzeraineté de la Bourgogne (1), nation mixte qui tenait à la fois de la race franque et allemande; le chef des féodaux germaniques prit la main gantée du roi des féodaux de France. L'entrevue de la Meuse fut l'occasion des fêtes, des pompes, dans lesquelles les braves barons (2) se mesurèrent plus d'une fois la visière

(1) Glaber, *Chroniq.*, ch. IV.

(2) L'entrevue entre l'empereur Henri II et le roi Robert

baissée dans le champ clos, comme cela était la coutume à ces époques de batailles ; nul ne refusait de rompre une lance.

Quel seigneur féodal aurait respecté le droit de la couronne, quand les fils eux-mêmes du roi se précipitaient dans la plaine pour combattre ? Cette nuée de poussière que soulèvent les cavaliers au loin, cache les deux frères Henri et Robert ; ils prennent les armes contre le roi ; que leur a donc fait leur père ? les prive-t-il de son héritage ? va-t-il laisser la couronne à des bâtards ? Non ! ils portent haine au pouvoir de la reine Constance ; comme tous les comtes, ils ne peuvent subir la puissance d'une femme ; divisés d'abord, deux frères se réunissent contre leur mère dans leur guerre sauvage qui ne respectait rien : Henri porte ses batailles en Normandie, il attaque tous les châteaux sur la Seine, où pend le gonfanon suzerain. Le roi de France a la main alourdie par la vieillesse ; le puîné fait la guerre en Bourgogne, il hisse son penon sur Auxerre, Avallon, Sens, la ville aux évêques. Robert le roi marche contre ses enfants, comme dans le roman des *Quatre fils Aymon*, le vieux père, sire de Montauban, arme son bras contre Renaud, l'aîné de sa race, et contre Richard et le brave cadet de sa lignée. Sous la tente royale on

eut lieu dans une petite île de la Meuse, dans la partie où le Chiers mêle ses eaux. Voir RAOUL GLABER, *Chroniq.*, liv. III, chap. II.

voit briller la cour plénière de Constance ; elle excite le roi à réprimer la révolte de ses fils (1) : Constance ne perd pas un moment ; caractère impératif, elle veut gouverner avec ses Aquitains à la tête chaude ; elle ne souffre pas auprès de Robert les barons francs, à moins qu'ils ne lui fassent soumission : « Venez à mon aide, ô Foulques, comte d'Anjou ! écrit-elle à son oncle ; Hugues de Beauvais domine le roi et m'insulte. » Foulques arrive en toute hâte, se précipite sur Hugues de Beauvais, et voilà le favori frappé de mort ; sa tête sanglante roule dans la poussière (2).

La guerre de Bourgogne fut le dernier acte du roi Robert ; une fièvre violente le saisit à Melun ; il éprouva les symptômes de la cruelle maladie *des ardents*, feu d'enfer qui brûlait le corps ; elle ne pardonnait à aucun, cette triste épidémie ! grands et petits y succombaient. Robert vit bientôt que

(1) La grande raison de leur révolte que donnent les enfants de Robert, c'est qu'ils n'ont pas un état suffisant dans la maison de leur père : *Cœterùm serenissimam pietatem vestram appellamus pro eodem rege filio vestro, qui satis superque desolatus incedit. Neque enim in domo vestrâ cum securitate vel charitate licet ei manere. Neque foris est ei undè vivat, cum honore Regi competente, undè vos oportet aliquid boni consilii reperire, ne dum ille quasi peregrinus et profugus agit, paterni animi fama vobis depereat. Epist. Fulb. ad Rob.* (Dom BOUQUET, *Hist. de France*, tom. X, pag. 458.)

(2) HELGAUD, *Vita Robert.*, chap. XVII.

c'en était fait de la vie ; il se mit à psalmodier les plains-chants, les proses qu'il avait composés pour la sainte Église ; l'hymne *Constantia martyrum*, le chant sacré pour les fêtes de saint Pierre et de saint Paul, le *Sancti Spiritus*, le *Rex omnipotens*, toutes ces proses étaient de lui ; il les répétait sur l'orgue qui vibrait aux jours de fêtes. Robert n'eut pas ses enfants au lit de mort ; la guerre était rude encore, et la Bourgogne n'était pas domptée ! Constance se tint à son chevet, ainsi qu'une ombre implacable qui empêchait le pardon. Comme la reine voulait une longue régence, elle sollicitait la couronne pour son enfant le plus jeune ; Eudes avait trois ans.

Les chants funéraires psalmodiés annoncèrent bientôt que Robert n'était plus. Robert avait un ferme courage, le bras fort, la taille élevée, comme les Francs pouvaient désirer leur seigneur ; dans sa jeunesse, il avait la main prompte, la tête chaude ; avec l'âge il prit un caractère de débonnaireté : il oubliait tout, tandis que Constance ne pardonnait rien ; c'était un contraste de caractère que les chroniqueurs ont fait ressortir dans la peinture de ce règne (1). Un pauvre demandait-il à Robert sa robe de pourpre, il la donnait sans hésiter ; un jour, un serf de maladrerie s'étant introduit au dîner du

(1) Le chroniqueur qui fait ressortir avec le plus de naïveté la vie du roi Robert est Helgaud, biographe intime du roi ; il est dans la collection de dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. x.

roi, coupa le lambel à franges d'or de sa table et l'emporta. Robert le vit et s'écria : « Laissez-le faire, il en a plus besoin que moi. » Un de ses hommes d'armes lui déroba sa coupe d'or, il ne s'en plaignit pas davantage ; il la lui donna par une chartre scellée (1). Cette débonnaireté, il l'apportait dans toute sa vie ; Robert était le roi des clercs, le protecteur des évêques, et il se posait ainsi pour lutter contre la féodalité brutale ; quand vous le voyiez, revêtu de la chape et de l'étole, chanter dans le chœur des chanoines, faisait-il acte seulement de piété et de dévote prière ? Robert se mettait au centre même de la résistance morale contre les barons ; les évêques et les conciles étaient la force de police, la puissance qui devait ramener la société à des conditions d'unité et d'ordre. Le roi Robert, par instinct, se plaçait de ce côté ; sa dignité de chanoine de Saint-Agnan ne nuisait point à son titre de suzerain ; l'étole valait bien l'épée dans un temps où l'excommunication et l'interdit étaient des armes puissantes sur l'imagination des peuples. Robert avait régné quarante-trois ans depuis l'association que Hugues Capet avait proclamée au parlement de Compiègne ; il s'éteignit pour la vie éternelle, comme le dit la chronique de Saint-Denis, en copiant l'obituaire de l'église de Melun (2).

(1) Tous ces détails sont dans le biographe Helgaud, chap. VII, IX, XI.

(2) On a beaucoup discuté sur la date exacte de la mort de Robert : les Bénédictins placent sa mort le 20 juil-

Le règne de Robert laissa trace dans l'esprit du peuple; il avait été indulgent et bon pour le clergé et ses serviteurs; on disait de lui, comme par acclamations : « Tandis que Robert a été roi, nous n'avons craint personne; daigne le Seigneur accorder le salut éternel à ce roi si bon, à ce père du sénat et de tous les gens de bien! » Ainsi acclamaient les clercs et les serfs mêmes dans les cités, chose douce à ouïr. Hélas! cet éloge venait peut-être de la tristesse des temps qui succédaient au règne du roi Robert, de cette guerre civile qui déchirait encore le royaume, de cette violence féodale si désolante pour le peuple. On criait donc de toutes parts : « Qu'est devenu le temps du roi Robert? qui pourrait nous rendre sa débonnaireté quand il touchait les écrouelles dans les maladreries, ou qu'il distribuait les sous d'argent au peuple, comme *le valet des deniers* au jeu des tarots, et comme l'orfévre ou l'argentier de notre sire? Maintenant le roi Robert est couché dans l'obituaire de Saint-Denis; son scel est veuf, et sa bague d'or ne scellera plus les chartres de donations à Saint-Agnan ou à Saint-Germain-des-Prés. » Il y eut ainsi bien des larmes versées!

let 1031. Voici la prière qui fut récitée à la mort du roi : « *Deus qui inter sanctissimos reges famulum tuum Robertum regali fecisti dignitare vigere, presta quæsumus ut quorum vicem ad horam gerebat in terris, intercedente gloriosâ Dei Genitrice Mariâ cum omnibus sanctis, eorum quoque perpetuo consortio lætetur in cœlis. Per eumdem Dominum nostrum.* »

CHAPITRE XVI.

LA SOCIÉTÉ AU DIXIÈME SIÈCLE.

Les serfs.— Les manants.— La servitude.— La terre.— La hiérarchie des fiefs.— L'Église.—Les barons.—Tendance vers la liberté.—L'hérésie.—Esprit de sédition.—Premier symptôme de la Commune.

---

950 — 1000.

Le cri douloureux que poussait la société au dixième siècle donnait un aspect triste et désolé à toute cette génération. Il n'y avait rien de franc et de libre dans le peuple; la servitude était le caractère général; les symptômes de liberté ne se révélaient que faiblement. Partout l'on voit les hommes suivre la condition de la terre, s'y rattacher comme un accessoire; quand un baron, un simple possesseur d'alleu ou de fiefs donne sa mense à une église, à un monastère, il comprend dans ses moulins, ses

fours banaux, les serfs, les hommes des champs, les vilains qui tiennent aussi fortement au sol que la tour et les murailles de la châtellenie. Les chartres proclament ce principe du droit romain : Le serf est la chose du maître.

Ce n'était point la faute des vieilles coutumes ; il y avait dans la multitude quelque chose de si laid, de si hideux, de si faible, de si lâche, qu'elle méritait, hélas! la chaîne qui pesait sur elle. Quand on contemple les monuments de cette époque, on s'explique ce caractère général de servage et cette distinction qui séparait l'homme d'armes de l'homme de la terre. Une notable différence se révèle entre le Franc à la tête belle, au front haut, aux formes élancées, et ces serfs petits de corps, difformes de face, contournés affreusement, qui vous regardent de leurs yeux ronds et hébétés (1) ; quel courage pouvait-on trouver dans de telles créatures? où chercher des sentiments généreux dans ces avortons noués, méchants et lâches tout à la fois comme les Sosies et les esclaves des comédies de Plaute et de Térence? La nature hideuse est naturellement mauvaise et pusillanime ; les tourbes de serfs qui s'abaissaient pour recevoir le fouet du majordome

(1) *Voyez* dans MONTFAUCON (*Monuments de la Monarchie française*) quelques-unes de ces figures de serfs dans les vieux monuments. Il y a aussi quelques manuscrits à la Bibliothèque du roi, mais des douzième et treizième siècles seulement, qui reproduisent les serfs aux travaux de la campagne.

n'avaient pas le cœur assez haut pour saisir le glaive et courir sur les Hongres et les Normands qui dévastaient le territoire ; ces serfs se réfugiaient tremblants de peur dans les vastes souterrains des châteaux, et c'était le féodal qui défendait leur vie. Pourquoi, dès lors, le baron n'aurait-il pas acquis le droit de disposer de ces serfs comme de sa chose? L'esclave s'accroupissait dans l'étable des nobles coursiers qui, au moins, couraient braver, en hennissant, les traits des arbalètes et de l'arc des Hongres sauvages. Le chevalier brave et hardi ne devait-il pas traiter avec plus d'amour ce fier animal que le serf sans courage qui se cachait sous le fumier de l'écurie ou s'abritait dans le souterrain (1)?

Le caractère général du dixième siècle fut la servitude, parce qu'à côté des hommes forts qui osaient défendre les propriétés et les personnes, il y avait des lâches qui n'avaient pas le cœur aux batailles ; de là, les grandes habitudes de recommandations personnelles que l'on rencontre si souvent dans les chartres ; on sent le besoin de protection et de suzeraineté. Voici un homme libre, il habite son champ, la cité ; et pourquoi ne saisit-il pas les armes quand l'invasion menace (2). Ah! le cœur lui manque ; il est isolé, il vient s'agenouiller devant un seigneur, il demande appui, protection ; eh bien ! le féodal le

(1) DUCANGE, v° *Servit.*

(2) BALUZE, *Formul. Capitul.*, tom. II.—DUCANGE, v° *Recommandat.*

prend et lui assure la vie en échange de l'indépendance; c'est un contrat libre entre celui qui brave la mort et celui qui frissonne au bruit des chevaux, au sifflement de l'arbalète. Le serf couard donne son corps à la terre pour la cultiver; le noble homme donnera bientôt à cette même terre son cadavre mutilé aux batailles pour l'engraisser, car peu de féodaux vieillissaient, peu mouraient au foyer domestique en caressant leurs levriers; les corbeaux ont leurs dépouilles quand leurs ossements ne se mêlent pas au sillon dans la campagne désolée (1).

Quelquefois cependant on trouve le serf saisissant la vie active avec le courage au cœur et le feu à la tête. Dans l'admirable récit d'Aimoin sur les miracles de saint Benoît, il est un épisode de bataille et de duel au bâton entre un serf de l'abbaye de Fleury et un serf du seigneur de Pithiviers; leurs épaules ruissèlent de sueur, ils se prennent corps à corps, s'enlacent, se frappent, se brisent. Et de quoi s'agit-il? de décider par le jugement de Dieu si le serf de l'abbaye appartient au sire de Pithiviers; c'est un servage contre un servage (2).

Presque toute la classe intermédiaire disparaît; vous chercheriez en vain des municipes, des bourgeois paisibles, de pacifiques commerçants; ces classes-là ne grandissent qu'aux temps calmes. Aux époques sanglantes et d'héroïsme, il n'y a que les combattants et les serfs de ceux qui combattent: que voulez-vous que fassent les hommes qui n'ont pas assez de courage et de forces pour se défendre? Au dixième siècle, tout porte les armes ou est serf: ce n'est pas dire qu'on ne puisse jamais sortir de ce servage, car du sein de ces esclaves il s'élève quelquefois des hommes d'énergie et de courage; eh bien! ceux-là deviennent puissants et sires eux-mêmes. Les Regnault, les Rutland, les Lupus de Gascogne, les Sanche de Navarre, d'où venaient-ils? d'où sortaient-ils à leur origine? Croyez-vous que les féodaux, ces pillards d'église, les Buchardus-Montmorenci eux-mêmes, fussent des hommes au lit mollet, quelques grands de la race carlovingienne amollie? Oh! non, leur ancêtre était souvent un serf de corps ou de terre; il avait senti son sang bouillonner (1); le voilà avec quelques compagnons qui se mettent aux champs; comme ils ont l'énergie suffisante pour combattre, ils deviennent seigneurs et maîtres; ici une vieille tour de construction romaine est leur repaire; là, c'est la cité tout entière dont ils expulsent l'évêque, ils sont dominateurs parce qu'ils sont forts; le serf ne reste serf que parce qu'il est

(1) Il existe peu de monuments qui nous reproduisent les barons mourant dans les habitudes paisibles des manoirs; les obituaires les désignent presque tous comme morts aux batailles.

(2) AIMOIN, *De Miraculis sanct. Benedict.*—DUCHESNE, tom. IV. pag. 151, 152.

(1) Les généalogistes un peu sûrs ne vont jamais au delà du dixième siècle. *Voyez*, sur l'antique noblesse du Midi, le travail de dom VAISSÈTE, en le comparant avec les Bénédictins. (*Art de vérifier les Dates*, tom. III, in-4°.)

lâche : dans les temps d'énergie, il n'y a point de classe intermédiaire ; on est vainqueur ou vaincu sans milieu.

La condition de la terre, sous les Carlovingiens, était la même que celle de l'homme ; il y avait beaucoup d'aleuds ou manoirs libres : Charlemagne avait établi un système régulier d'administration. Le franc propriétaire habitait ses manses sous la protection des capitulaires ; il devait le service de son bras, la dîme imposée par les *missi dominici* ; les bénéfices d'église ou d'armes ne formaient pas la majorité des propriétés en France ; s'il y avait des fiefs soumis à la hiérarchie, il y avait pour le moins autant de terres libres. Mais à l'époque de l'invasion des Hongres, des Sarrasins et des Normands, une même révolution se produisit pour la propriété et pour les personnes ; bien des possesseurs d'aleuds n'osaient se défendre seuls, isolés sur leurs terres ; il n'y avait que quelques hommes au puissant courage qui pussent ainsi offrir leur poitrine aux envahisseurs : que faire alors, si ce n'est chercher un suzerain dans l'ordre des fiefs ? Ici on donnait en servage sa personne pour obtenir protection ; là sa terre pour la sauver ; on réclamait appui (1), parce

(1) Sur les recommandations personnelles et territoriales *voyez* Ducange, v° *Salvatum* et *Commendatio*. Le mot *feudum* (fief) ne se produit pas avant l'an mille ; quelques chartres de 950-960 portent pourtant le mot *feum*, *ferum*, corruption sans doute du mot *feudum*. Voyez Ducange, tom. II.

qu'on n'avait pas assez d'énergie pour se protéger soi-même : la faiblesse et la lâcheté, voilà les deux sources de servage pour les personnes et pour les terres. Avait-on besoin de se vouer à un supérieur, si l'on avait la fermeté au cœur pour courir à la face des barbares ? Le dixième siècle est l'apogée du double système du servage de l'homme et de la propriété ; tout se place sous la hiérarchie des forts ; il n'y a plus de terres et d'hommes libres ; les aleuds et les municipes ont presque tous disparu ; l'isolement est la faiblesse ; la féodalité est la force, le contrat d'union qui lie les hommes à la propriété.

Quand la liberté matérielle s'efface, quelques symptômes d'indépendance intellectuelle se manifestent par l'hérésie ; ils sont peu saillants encore ; ils sont plutôt une grossière révolte, une superstition nouvelle, que le résultat du grand et terrible examen du seizième siècle. Tandis que l'Église catholique marche vers son unité en formulant un corps de doctrines, il y a des systèmes qui apparaissent comme une résistance à ses solennelles prescriptions. Deux écoles d'hérésie se révèlent au moyen âge : la première résulte d'une forte exaltation d'idées, d'une exagération des facultés de l'esprit, de cette intuition qui se joue dans un monde fantastique ; la seconde école est rationnelle, elle tend à l'examen, aux conditions d'une réforme dans la discipline et les dogmes de l'Église catholique. Les hérésies se montrent avec hardiesse : dans la ville de Sens, on découvrit des hommes d'étude qui se

représentaient Dieu comme un roi aux cheveux et à la barbe blanche, assis sur un trône d'or, au milieu d'un monde de lumières ; Michel l'archange s'agenouillait devant le trône céleste. D'autres hérésiarques se rattachaient aux opinions des manichéens. « En 1017, dit le moine Glaber, on découvrit, dans la ville d'Orléans, une hérésie impudente et grossière qui, après avoir longtemps germé dans l'ombre, avait produit une ample récolte de perdition, et finit par envelopper un grand nombre de fidèles dans son aveuglement. Ce fut, continue Glaber, une femme venue d'Italie qui apporta dans les Gaules cette infâme hérésie. Pleine des artifices du démon, elle savait séduire les esprits, non-seulement ceux des idiots, mais la plupart même des clercs les plus renommés par leur savoir n'étaient pas à l'épreuve de ses séductions. Elle vint à Orléans, et le court séjour qu'elle y voulut faire lui suffit pour infecter plusieurs chrétiens de sa doctrine empoisonnée. Bientôt ses prosélytes firent tous leurs efforts pour propager cette semence du mal. Il faut même l'avouer, ô douleur! les hommes les plus distingués du clergé de la ville, également fameux par leur naissance et leur science, Héribert et Lisoie, furent les deux chefs de cette hérésie criminelle. Cependant, tant qu'ils surent tenir leur opinion secrète, ils jouirent de l'amitié du roi et des grands du palais. Ils trouvèrent ainsi plus de facilité à surprendre les cœurs qui n'étaient pas enflammés d'une foi assez vive. Ils ne se bornèrent

pas à corrompre la ville, ils essayèrent encore à faire circuler dans les cités voisines le poison de leur doctrine. Ils voulurent même communiquer leur folie à un prêtre de Rouen, d'un esprit solide. Ils lui envoyèrent quelques-uns de leurs complices, chargés de lui expliquer tous les secrets de leurs dogmes pervers, et de l'initier à leurs mystères. Ils lui annoncèrent en même temps que leur opinion allait être bientôt embrassée par le peuple. Le prêtre, instruit de leurs vues, courut communiquer ses inquiétudes au pieux Richard, comte de Rouen, et lui développa tout le plan du complot dont il était informé. Ce comte, de son côté, envoya en toute hâte vers le roi, et lui dévoila la contagion secrète qui menaçait d'infecter dans son royaume toutes les brebis du Christ. Le roi Robert, à cette triste nouvelle, conçut une profonde affliction, car c'était un prince sage et un chrétien fidèle, et il craignait tout ensemble la ruine de sa patrie et la perte des âmes. Il se rendit donc promptement à Orléans, et, après y avoir convoqué des évêques, des abbés et des laïques religieux, il fit commencer vivement les poursuites contre les auteurs de cette doctrine perverse et contre les adeptes qu'elle avait déjà séduits. On fit donc des recherches exactes sur l'opinion personnelle de chaque clerc, on s'assura de sa croyance entière aux vérités transmises par la doctrine des apôtres, que la foi catholique conserve et enseigne dans toute leur pureté : c'est alors que Lisoie et Héribert trahirent leurs senti-

ments secrets, en reconnaissant qu'ils ne professaient pas les mêmes principes. Plusieurs autres, après eux, déclarèrent qu'ils partageaient leur doctrine et qu'ils voulaient partager aussi leur sort. Robert et les évêques firent subir aux accusés un interrogatoire secret, par égard pour la probité et l'innocence de mœurs dont ils avaient toujours donné l'exemple jusqu'alors; car Lisoie, l'un d'eux, était le plus estimé des clercs du monastère de Sainte-Croix; et l'autre, Héribert, était attaché à l'église de Saint-Pierre, surnommé l'abbaye des Pucelles, en qualité de chef et de directeur de l'école. Quand on leur demanda où ils avaient puisé leur erreur et depuis quand ils la pratiquaient, ils répondirent : « Il y a bien longtemps que nous avons embrassé cette doctrine, qui vous est restée inconnue jusqu'aujourd'hui. Nous nous attendions toujours à vous la voir professer aussi comme tous les autres, de quelque rang, de quelque ordre que ce fût; nous en conservons même encore l'espérance. » Puis ils se mirent aussitôt à développer l'hérésie la plus vieille, comme aussi la plus sotte et la plus misérable, qui pourtant les avait fait succomber, quoique toutes les conséquences qui se déduisaient de leur système, reposassent sur des bases d'autant moins raisonnables qu'elles étaient mille fois plus contraires à la vérité. Ils disaient, par exemple, qu'il fallait regarder comme des rêves délirants tout ce que l'ancien et le nouveau canon nous enseignent de la Trinité des personnes dans l'unité de

Dieu, de cette vérité fondée sur les signes et les prodiges les moins équivoques, sur les témoignages les plus anciens, sur les autorités les plus saintes. Ils assuraient que le ciel et la terre avaient toujours existé tels que nous les voyons, sans créateur. Enfin, après avoir hurlé comme des chiens, et exhalé dans leur folie les horreurs accumulées de toutes les hérésies, ils finirent par professer aussi l'hérésie d'Épicure, en ce qu'ils prétendaient avec lui que les excès et les crimes n'avaient à craindre ni punition ni vengeance, et que toutes les œuvres de piété et de justice par lesquelles les chrétiens croyaient mériter les récompenses éternelles, n'étaient que peine inutile. Telles furent en partie les impostures grossières qu'ils ne rougirent pas d'avancer; et il y avait là beaucoup de fidèles tout prêts à rendre témoignage à la vérité, à réfuter leurs erreurs et à les convaincre de leur aveuglement, si toutefois ils avaient voulu seulement ouvrir leurs yeux à la lumière et leur âme au salut (1). »

Les hérétiques soutenaient donc l'éternité de la matière, l'unité du principe créateur, et la fatalité dans les actions humaines, doctrines bien osées au sein de la société du moyen âge; l'hérésie était une sorte de révolte morale contre le principe de civilisation posé par le catholicisme. Quels étaient les hommes assez hardis pour s'affranchir de l'Église? Aussi la plus grande répression suivit l'apparition

(1) *Chronique de* Raoul Glaber, liv. III, chap. VIII.

de l'hérésie; Robert vint lui-même à Orléans, et se plaça, les yeux courroucés, devant la cathédrale, au milieu du pronaos dont on élargissait le cintre. Les hérésiarques parurent en sa face; c'étaient des clercs, des bourgeois, vêtus simplement, avec une expression indicible de résignation et de sincérité. Le roi les interrogea lui-même, et tous répondirent fermement jusqu'à la fin : « Ce que nous croyons, tout le monde doit également le croire (1). » Alors le roi leur répéta: « Persistez-vous dans cette erreur? » Aussitôt on éteignit les flambeaux, les clercs hérésiarques furent dégradés; un bûcher de frênes et de sapins s'éleva sur la grande place d'Orléans, et illumina la ville d'une couleur rougeâtre (2). »

Que faisait la reine Constance? elle était restée sur le seuil de l'église; la multitude murmurait, car tous, clercs, peuple, serfs voulaient mettre en pièces les hérésiarques. « Il nous les faut déchirer de nos mains, s'écriaient-ils. » Constance les apaisait à peine en leur montrant le bûcher qui s'élevait pour eux. Enfin ces malheureux hérésiarques, couverts d'une aube blanche, sortirent processionnellement de l'église; ils paraissaient calmes, résignés au milieu des insultes du peuple; ils marchaient pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, poursuivis par les risées et les ardentes paroles des serfs, des

(1) *Chronique de* Raoul Glaber, ad ann. 1017.

(2) Sur ces hérésies du dixième siècle, consultez Martenne, *Amplissim. Collect.*, t. iv, pag. 860. — Mabillon, *Annal.*, tom. iii, pag. 594, nº 26.

clercs et des chevaliers. Quand le lévite Lisoie parut devant la reine Constance, celle-ci, la bouche exhalant la colère, lui creva l'œil avec un roseau qu'elle tenait en main, car elle était fort emportée; le peuple applaudit avec fureur à cet acte de barbarie qui était dans les mœurs. Hélas! tous ne se montrent-ils pas barbares aux époques d'exaltation et de fanatisme? tous sont portés à cette sauvagerie qui dépèce en riant les cadavres. Les pauvres hérésiarques furent conduits au bûcher; quand ils virent les flammes s'élever, telle était leur foi, qu'ils crurent que ces flammes les respecteraient au milieu d'une voûte ardente. Ce furent aussi des grincements de dents, des cris aigus lorsque les premières douleurs se firent sentir; quelques-uns s'agenouillèrent pour faire l'aveu de leur erreur, la voix expira sur leurs lèvres; et quand le peuple voulut les délivrer, car ils étaient repentants, leurs corps n'étaient plus qu'un monceau de cendres : « Ils étaient consumés par les flammes comme ils le seront en enfer, et ils mériteront aussi les peines éternelles (1). »

Il était rare que l'hérésie ne fût pas accompagnée de quelque mouvement de peuple, de quelque expression tumultueuse du bourg, de la cité ou de la campagne. Si le caractère général du dixième siècle fut la servitude, il y avait déjà des révoltes confuses de serfs qui signalaient une certaine tendance vers

(1) Raoul Glaber. *Chronic.* ad ann. 1017.

un peu de liberté désordonnée. Les chroniques révèlent une fermentation d'esprit; on n'a point encore prononcé le nom de *commune*, pour la défense mutuelle, mais les serfs et les manants éprouvent un frissonnement d'indépendance : on dirait qu'ils se préparent à secouer leurs chaînes pour briser le crâne de l'abbé ou du seigneur qui les tient en servage. Tantôt ce sont les métiers d'une ville, tantôt les pauvres laboureurs de la campagne, tantôt les habitants d'un bourg, ou bien les serfs cachés dans le manoir, qui prennent les armes; ici pour s'exempter d'un impôt vexatoire, là pour s'affranchir d'une corvée trop dure qu'impose le majordome ou l'abbé (1); la plupart de ces révoltes sont réprimées. Les chevaliers bardés de fer viennent facilement à bout de ces serfs mal armés ou de ces bourgeois indociles; et comme le dit le roman de Gérard de Nevers, « chaque paladin enfile dix ou douze vilains dans le dur bois de sa lance, comme si c'étaient oiseaux friands à embrocher. » Le temps n'était point venu encore où les manants proclamaient *la commune* aux cris sauvages de liberté, au bruit du beffroi dans la paroisse. Les forces ne sont point égales. La féodalité domine l'homme et la terre; elle ressemble à ces durs anneaux de fer

(1) En Bretagne, en Normandie, dans la Langue-Doc même, il se manifeste des révoltes de vilains et de serfs. *Voyez* ORDERIC VITAL, dom MAURICE, *Hist. de Bretagne*, et dom VAISSÈTE, *Histoire du Languedoc*, aux preuves. L'hérésie faisait déjà de grands progrès dans la Langue-Doc.

rouillés qui pressent les pieds et les mains du captif. Le peuple est en effet captif; il n'a pas les lumières encore pour comprendre son état d'abjection, et il n'a pas au cœur la force suffisante pour conquérir son affranchissement!

CHAPITRE XVII.

L'ESPRIT HUMAIN AU DIXIÈME SIÈCLE.

Personnification de la science.— Gerbert. — Origine de Gerbert. — Son éducation. — Ses voyages. — École de Reims.— Gerbert archevêque.— Ses études. — Arithmétique.— Géométrie.— Mathématiques.— Découvertes.— État littéraire du dixième siècle.

965 — 1003.

Chaque siècle trouve sa personnification scientifique dans un homme plus éminent que ses contemporains ; toutes les idées se groupent autour d'une grande intelligence ; elles font cortége à cette reine, comme les étoiles du firmament saluent le grand astre qui les illumine de ses rayons ; ainsi dans la nuit du moyen âge se leva Gerbert ; cet esprit résuma toute la science, à l'époque où il parut. C'est une vie bien pleine que celle du pape Sylvestre II ; il faut la suivre depuis sa naissance obscure jusqu'à son

pontificat ; elle est comme l'élévation du génie à la papauté. L'intelligence supérieure de l'époque fut ainsi appelée au gouvernement de l'Église.

Gerbert ou Girbert, quelques chroniques disent Gerlent, naquit à Aurillac, dans l'Auvergne, vers le milieu du dixième siècle (1). L'Auvergne était alors sous des comtes féodaux, dont les habitudes batailleuses avaient acquis une grande renommée. Gerbert fut consacré à la vie monastique dans la solitude de Saint-Gérauld ; on y remarqua bientôt son application à toutes les études, et l'écolâtre du monastère dit à l'abbé que Gerbert serait un prodige dans la grammaire et l'enseignement ecclésiastique (2).

Le jeune moine fut envoyé à Barcelone, auprès des comtes de la marche d'Espagne. La renommée retentissante qu'avaient acquise les écoles de Séville et de Cordoue attira cette ardente imagination ; les sciences exactes étaient grandies parmi les Arabes : la géométrie, les calculs des astres, l'application des nombres et des mathématiques, toutes ces sciences avaient obtenu dans les villes moresques un vaste développement. Les *Tables de Ptolémée* s'étaient transmises sous le califat aux savants doc-

(1) Mabillon, *Annal.*, tom. II, pag. 241, et Glaber lui-même, *Epist.* part. I, *Epist.* 45. Sa famille n'avait rien d'illustre. *Obscuro loco natus,* dit Adhémar de Chabanais, *Chron.*, pag. 69.

(2) Hugues Flavigni, *Chron.*, pag. 157. — Mabillon, *Annal.*, tom. II, pag. 242.

teurs de l'islamisme, et dans les écoles d'Espagne au milieu des mosquées et des alcazars, l'enseignement trouvait des maîtres et des élèves nombreux; Gerbert y vint étudier, et il acquit une si merveilleuse intelligence, qu'on disait à son retour qu'il était devenu magicien (1).

A cette époque, l'homme qui devinait le temps, mesurait les distances, ou savait prendre les hauteurs des tours élevées, passait aux yeux du peuple pour un être extraordinaire, pour un de ces mystérieux esprits qui soulevaient les ombres funèbres sous le marbre des tombeaux. On voyait Gerbert incessamment occupé à tracer des caractères inconnus, des signes cabalistiques, des lignes courbes ou droites, des constellations sous toutes les formes; on le voyait, l'astrolabe en main, parcourir sur la sphère céleste la marche des astres et pénétrer dans la profondeur des temps! Tantôt Gerbert dessinait sur la muraille des cathédrales le cadran solaire pour marquer les heures qui fuient; tantôt il animait, par les lois de la mécanique, un automate qui se mouvait comme le corps humain; tantôt enfin, par les combinaisons ingénieuses du vent et de l'eau, il donnait mille voix étranges ou harmonieuses à ces tuyaux des orgues qui bruissaient dans les églises (2).

(1) ADHÉMAR DE CHABANAIS, *Chron.*, pag. 69.—*Epist. de Gerbert*, p. 1, ép. 13.

(2) Comparez, sur la sorcellerie de Gerbert, GUILLAUME DE MALMESBURY, et ADHÉMAR DE CHABANAIS, chroniqueurs poétiquement crédules. ADHÉMAR, *Chron.*, pag. 67.

A l'aspect de tous ces résultats, le peuple accusait Gerbert de magie; on l'avait vu en compagnie de diables noirs et puants; on avait vu autour de lui voltiger les esprits aux noires ailes, comme les chauves-souris et les chats-huants des vieilles tours. Il avait employé des caractères inconnus pour deviner les sorts, pour remuer le passé, le présent et l'avenir. Ces accusations vulgaires n'empêchèrent point l'avancement de Gerbert; attaché d'abord à la cathédrale de Reims, il en reçut le pallium d'archevêque; et ainsi revêtu des hautes fonctions épiscopales, il ne cessa d'enseigner dans les églises, et les contrées diverses lui durent la fondation de plusieurs écoles de clercs et de serfs aux manoirs (1).

Dans les disputes de l'archevêché de Reims avec la race capétienne, Gerbert donna sa démission; il vint en Italie, toujours dévoré du besoin de s'instruire; il visita les écoles de Ravenne et de Milan; il put joindre, de cette façon, les vastes études mathématiques des Arabes aux enseignements plus solides de l'Allemagne. Gerbert devint l'homme de la renommée; l'universalité catholique retentit de son génie; la protection d'Othon l'empereur le poussa d'abord au siége de Ravenne; puis Gerbert montant à l'échelle d'or et de gloire, fut promu à la papauté après la mort de Grégoire V. Les chroniqueurs ne tarissent pas sur les causes mystérieuses de cette

(1) MABILLON, *Annal.*, liv. XLVI, nº 87. — *Epist. Gerbert*, p. 1, ép. 17.

élévation de Gerbert au pontificat; ils l'attribuent à la magie, aux maléfices jetés sur le conclave par l'évêque de Ravenne; alors on répéta toutes les accusations des temps où Gerbert avait étudié dans les écoles de Séville et de Cordoue. Le nouveau pape prit le nom de Sylvestre II, et sa gloire parvint ainsi à son apogée (1).

Sylvestre II fut un des pontifes les plus fermes, les plus décidés; on le voit, à la tête de quelques soldats de Rome, comprimer les insurgés de Tibur et de Césenne; puis, le premier des papes, il conçut la pensée d'une grande délivrance de Jérusalem. Sylvestre II comprenait tout ce qu'il y avait de force et d'énergie dans une croisade, il créait ainsi la milice du Christ; la lettre de Gerbert à l'Église universelle est d'une merveilleuse éloquence; il s'identifie avec Jérusalem, il fait parler cette reine détrônée; cette veuve dans la douleur; Sion s'adresse à ses enfants, elle invite les cœurs brisés à venir la délivrer, elle qui vit s'opérer dans son sein les mystères du Rédempteur (2). Ces paroles brûlantes firent une si grande impression, que les Pisans prirent spontanément la croix et préparèrent une expédition pour la terre sainte. Gerbert ne survécut pas longtemps à cette manifestation catholique; il mourut la

(1) Gerbert fut élevé à la papauté, *propter summam philosophiam*. L'exaltation de Gerbert eut lieu le dimanche des Rameaux, ann. 998.

(2) GERBERT, *Epist.* part. I, pag. 28. C'est là sa plus belle lettre.

cinquième année de sa papauté (1), toujours occupé de la science et se vouant à elle entouré d'astrolabes, de sphères, de livres écrits en caractères arabes et hébreux, tout resplendissants des signes cabalistiques. Aussi, dans le vulgaire, Gerbert, bien que pape, passa toujours pour maître en sorcellerie; quelques jours avant sa mort, il inventa encore les moyens de détourner la foudre quand l'orage grondait sur la plaine. Gerbert faisait planter des bâtons en terre avec un bout de lance fort aigu, si bien que la foudre tournoyant, s'abîmait ensuite sous le sol.

Les écrits de Gerbert sont nombreux: les plus remarquables de tous furent, 1° l'*Abacus*, le livre subtil de l'arithmétique (2). C'est un développement de la règle des nombres, un traité complet des chiffres arabes et de géométrie, la division des unités et des quantités dans les nombres; on l'appelait le livre des multiplications; 2° le *Rhythmomachia*, traité du combat des nombres et des chiffres (3). Il

(1) Le pape Serge IV a écrit l'épitaphe de Gerbert: *Obiit à dominicæ incarnationis* MIII *indictione* I, *mensis maii die* XII. Quelques chroniqueurs ont maintenu l'accusation de sorcellerie même après la mort du pape.

(2) J'en ai vu un manuscrit dans l'abbaye de Saint-Emmeran à Ratisbonne; il est fort ancien in-4°, et porte ce titre: *G... liber subtilissimus de arithmeticâ*; l'*Abacus* porte également le titre d'*Algorismus*. Je crois également que la bibliothèque du roi a un exemplaire de l'*Abacus*, coté 5366. 5.

(3) Il y en a un manuscrit à la bibliothèque du roi,

existe aussi un traité de géométrie composé par le pape Sylvestre II. Tout y est examiné, et la mesure des temps, et l'intelligence des quantités ; il applique les premières règles à la musique, au rouage de l'horloge, aux tuyaux de l'orgue qui bruissent harmoniquement par l'action de l'eau ou du vent introduit dans les soufflets.

S'il aime les mathématiques, Sylvestre II n'oublie pas la versification et le rhythme, qui sont la musique du langage ; il étudie l'antiquité, il se complaît à fixer des règles pour la parole écrite. Gerbert n'est point le partisan des langues vulgaires ; il est grammairien dans ses épîtres. La philosophie, la dialectique, ces sciences, Gerbert les compare à deux sœurs qui marchent le front haut dans les voies de l'intelligence (1). Le pape les protége de tous ses efforts ; il écrit beaucoup, il médite plus encore ; Gerbert se pose comme le chef du catholicisme, et il veut élever l'Église comme un grand centre de lumière qui reflète tous ses rayons sur la société féodale.

Le dixième siècle ne fut point très-avancé dans les travaux scientifiques ; il y a toutefois, à chaque époque, une laborieuse tendance des esprits ; tous marchent vers l'indicible besoin de s'instruire et de se perfectionner. Auprès de chaque cathédrale

nº 4001, fonds Colbert. L'abbé Lebœuf l'a très-bien analysé, et l'a rapproché avec le jeu des échecs.

(1) Je regrette vivement qu'il n'y ait pas de travail spécial sur la vie et les œuvres de Gerbert.

et des monastères antiques, il y avait une école de science : à Reims, à Orléans, à Saint-Martin-de-Tours, il s'était fondé des enseignements scolastiques sous la protection des évêques (1); la plus remarquable de ces écoles était celle de Metz : on y enseignait la grammaire, la philosophie de l'archidiacre Blidulfe. Parlerai-je du désert de Gorze, solitude studieuse, qui avait conquis alors une si haute célébrité ! L'enseignement des enfants se trouvait dans la cathédrale, les évêques en faisaient un devoir aux chanoines ; le principe de l'Église était que plus un clerc était instruit, plus il obtenait l'approbation devant Dieu. A Sainte-Geneviève de Paris, plus de huit cents jeunes hommes étaient enseignés par les religieux, depuis l'aube, où l'on sonnait matines, jusqu'à midi, que commençait le travail manuel des solitaires et la lecture des livres saints (2).

La langue franque se formait lentement du latin corrompu et du vieil idiome gaulois ; tant de nations avaient passé sur ce territoire, que la langue n'était qu'un mélange de mots d'origines diverses. En Normandie quelle langue était parlée ? était-ce le neustrien, le danois ou le latin ? ce mélange d'idiomes ne devait-il pas amener une indicible

(1) Il existe une savante dissertation des Bénédictins sur l'état des lettres au dixième siècle, tom. VI de l'*Histoire littéraire de France*. Cette dissertation est exacte, mais sans élévation.

(2) MABILLON, *Annal.*, pag. 370-388.

confusion ? Sur les places publiques de Caen ou de Bayeux, on devisait en danois et nortman (1) ; et en Bourgogne, en Provence, dans le pays des Basques, on parlait le patois du vieux peuple. La grammaire ne s'appliqua dès lors qu'à la langue latine ; on s'occupa d'en épurer les barbarismes, et quels que fussent ces efforts, les traces de l'invasion se montraient saillantes. Ce fut un continuel mélange du vieux gaulois et du latin ; si le clerc voulait s'adresser au peuple, au serf, au manant, ne devait-il pas employer les mots corrompus ? Il y eut alors une confusion de phrases latines et franques ; à côté d'une expression empruntée à la vieille Rome, à la basse latinité des villes de Lyon, Autun, Toulouse, on mêla les expressions dures, gutturales, des nations du Nord ; chroniques, chartres, poésies, toutes ces traditions de la pensée contemporaine révèlent un chaos de mots, de syllabes et de tournures corrompues.

La poésie reste plus spécialement latine ; elle

(1) Les ducs de Normandie étaient même obligés de parler plusieurs langues.

Richard sout en daneiz
Et en nortman parliez
Une chartre sout lire et les parts diviser.
(*Roman du Rou.*)

On parlait danois à Bayeux et même à Évreux. Voir Guillaume de Jumiège. (Duchesne, *Collect. hist. norman.*)

n'est pas une création hardie, cette langue des grandes idées, par les belles images ; les moines scandent et imitent les vers latins des poëtes de la vieille Rome, sans respecter la pureté et l'élégance qui grandissaient les œuvres de l'antiquité ; pour eux la poésie n'est que la mesure des vers, la césure, la rime matérielle. Il n'y a que les hymnes d'Église qui se revêtent d'un caractère poétique et solennel, parce que là se montre la pensée de l'Écriture, la poésie hébraïque et chrétienne. L'hymne remue les douleurs de la vie, elle impressionne les âmes en rappelant les tristes déceptions de l'existence, et aux temps de grandes calamités une telle poésie répond à la pensée des générations. Bientôt vont apparaître et s'essayer les *chants de Geste*, les poésies chevaleresques qui secouent les antiques formes de la latinité, pour parler la langue franque et romane. Ces chants ont également peu d'invention, ils peignent les mœurs, ils reproduisent la société, mais la forme et le type du poëme sont toujours les mêmes ; soit que dans *Gérard de Roussillon* le trouvère recueille les exploits de Charles Martel ; soit que dans *Garin le Loherain*, *Girbert* et *Berte aus grans piés*, le règne de Pepin le Bref fût raconté. Voulez-vous connaître l'époque de Charlemagne ? lisez *Agolant*, ou *les Sarrasins chassés d'Italie ; Jean de Lanson*, ou *la guerre de Lombardie ; Guiteclin de Sassoigne*, ou *les guerres de Saxe*, puis *les Quatre fils d'Aymon*, *Girard de Vianne*, *Ogier*

le Danois et *Roncevaux*, poétiques traditions des expéditions du grand Charles en Espagne (1).

La chronique est toute latine ; l'histoire n'a point assez de hardiesse pour emprunter la langue vulgaire, elle reste antique avec toute la simplicité naïve du moyen âge ; on ne trouve rien dans la chronique qui ressemble aux fortes pensées des annales de Tacite et à la narration développée de Tite-Live. De pieux moines rapportent les impressions, les phénomènes qu'ils ont observés, les événements qui se déroulent devant eux avec le temps ; ils n'ont pas assez de portée pour apprécier la conséquence des faits, ils rattachent tout à Dieu ; tout roule dans ce cercle inflexible que la Providence a tracé autour de nous. Les chroniques du dixième siècle sont sèches et dénuées d'intérêt ; soit que, comme Frodoard, l'archidiacre de Reims, on rapproche un à un les événements ; soit que, comme Raoul Glaber, on se jette dans une croyance naïve et raisonneuse qui explique tout avec la foi chrétienne ; soit que, comme Helgaud, le biographe du roi Robert, on décrive la vie pieuse et monastique du suzerain (2).

(1) Voir sur tous ces romans de chevalerie le catalogue des manuscrits publié par M. P. Pâris, et sa préface de *Berte aus grans piés*.

(2) Frodoard, Glaber, Helgaud et Adhémar de Chabanais sont les chroniqueurs les plus curieux du dixième siècle. Il faut ajouter les chroniqueurs de Normandie, qui se rattachent spécialement à l'*Histoire de France*, tels que Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumiège. Les croisades sont l'époque des belles et grandes chroniques : elles ont été recueillies dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars.

Il n'y a pas de chroniques encore dans la langue des Francs, on n'ose confier la suite et la tradition des faits au parler vulgaire. Les souvenirs de Rome sont parvenus écrits en latin ; les fragments de Cicéron, les grandes œuvres d'Aristote, de Plaute et de Térence surtout, arrivent aux monastères du moyen âge dans leur forme pure et primitive ; on les étudie, on les enseigne. Les manuscrits rassemblés sous la prévoyante administration de Charlemagne ont survécu ; quelques-uns appparaissent même sous le scel de l'empereur, où il est peint la barbe longue et blanche, les cheveux pendants, la tiare ou couronne d'or, les vêtements de pourpre et la boule du monde sur ses cinq doigts roides et amaigris. Cette étude de l'antiquité est fort répandue au milieu même des ténèbres et des douleurs du dixième siècle ; les épîtres des évêques, les poëmes, les vers, respirent une connaissance matérielle de l'antiquité ; on imite la césure, les formes et les comparaisons d'Horace, de Virgile et de Lucain même. On adapte la théologie chrétienne, les merveilles des légendes, à ces souvenirs de l'antiquité, et ce travail technique fait le fonds littéraire du dixième siècle (1).

Si l'histoire marche avec toute la naïveté des chroniques et de la vie des saints, les sciences exactes

(1) Les Bénédictins, *Hist. littér. de France*, dixième siècle, tom. VI, in-4°.

ne se séparent pas de cette simplicité d'observation ; il y a un esprit curieux et attentif qui suit les faits : comme les moines, dans la solitude du désert, n'avaient pas les distractions du monde qui tourbillonne, les phénomènes se révélaient à eux avec un caractère solennel et fantastique : si l'étoile du ciel fuyait brillante, si la comète se montrait au firmament azuré avec sa queue d'argent; si la tempête brisait la tête superbe des sapins dans la montagne; s'il pleuvait des insectes et de l'eau de couleur rougeâtre comme le sang ; s'il y avait un choc de nuées éclatant par la foudre comme des armées qui se heurtent ; si des feux phosphorescents resplendissaient sur le faîte des tombeaux, ces phénomènes étaient consignés dans la chronique avec les frayeurs des pauvres frères qui les avaient observés (1); on reportait tout à la colère de Dieu, à cette souveraine puissance qui annonçait les grandes catastrophes du genre humain. Quelquefois le chroniqueur veut expliquer les bouleversements qui l'effrayent, et le volcan qui jette des flammes, et le vent qui siffle au sein des montagnes, et les stalactites merveilleuses qui brillent dans les entrailles de la terre, première source sans doute de ces traditions de palais de diamants que les fées créaient de leur baguette d'or dans les grottes profondes ; alors ces explications sont plus naïves que les faits observés en eux-mêmes ;

(1) *Voy.* le tom. x de la grande collection des *Historiens de France*, par dom Bouquet.

c'était un mélange des théories de Pline et d'Aristote, une confusion des erreurs de l'antiquité dominées par ce besoin du merveilleux que la terreur jette dans les âmes ardentes (1).

Les arts mécaniques devaient faire plus de progrès, parce que cette espèce d'avancement dans l'esprit humain exige de solitaires études et une application de l'adresee matérielle, produit du silence et du loisir. Tandis que les sciences exactes n'avançaient que graduellement, les arts mécaniques produisaient l'horloge qui marque la fuite du temps, l'orgue surtout dont les sons solennels faisaient vibrer le sanctuaire. Quand le génie se replie sur lui-même dans le désert, il naît de là souvent des merveilles ; il en sort quelque chose d'abrupt et d'une immense énergie : l'adresse de l'ouvrier est remarquable au dixième siècle ; soit qu'il commence les constructions des cathédrales ; soit qu'il parsème les châsses saintes de topazes, d'émeraudes et de saphirs; soit qu'il habille les manuscrits d'or plat et mat, d'ivoire et d'étoffes de soie tissues à Constantinople (2). L'art du dessin est naissant encore, l'école byzantine le domine ; c'est cette carnation

(1) J'ai déjà donné l'opinion du moine Glaber sur les éruptions du Vésuve.

(2) Le plus merveilleux travail d'orfévrerie et de bijouterie au dixième siècle vient de l'art lombard : on peut s'en convaincre par le bel autel de San-Ambrosio à Milan ; il m'a vivement frappé ; ces merveilles d'orfévrerie ressemblent aux belles couvertures de manuscrits.

imparfaite, ces traits roides qui sont le type de la créature privée de l'idéalisme dans l'art; le Christ, Pierre et Paul, la Vierge, avec leurs vêtements de pourpre et d'azur sur un fond d'or, ressemblaient à un cortége de rois et de reines que le galvanisme aurait un moment remués du tombeau en leur imprimant partout une vie factice et effrayante; on y retrouve ces yeux sans animation, cette chair de cire vermillonnée, ainsi que l'école lombarde en a laissé les modèles à Rome, à Milan ou à Ravenne.

Le dixième siècle fut également l'époque de ces hymnes religieux, de ces compositions pieuses d'une magnifique simplicité, que l'on chante encore dans les solennités de l'Église. Quand la génération soupirait des chants de douleur à la face de tant de calamités, il n'était besoin que de traduire les émotions du peuple, et les gémissements de l'âme trouvaient un vague retentissement dans ces mille voix étranges que l'orgue jetait aux vents sous les voûtes des cathédrales. Ces chants grégoriens étaient simples; le grave faux bourdon pénétrait l'esprit d'une sainte terreur comme les paroles de Dieu même, tandis que la voix sereine des enfants de chœur s'élevait comme le doux battement de l'aile des séraphins qui montent au ciel; ce mélange de faux bourdon et de voix argentines créait la grande mélodie religieuse du moyen âge; et pour cela il ne fallait ni calculs mathématiques, ni études de clefs et de sons; tout était d'inspiration comme la

prière : elle venait de l'âme et montait vers le Dieu éternel (1).

Telle fut cette première période de la race capétienne; on sent la force matérielle dans les hommes d'armes, la force morale parmi les clercs : la lutte s'engage pour conduire la société vers une idée d'ordre et de régularité. La féodalité fut le grand lien hiérarchique; elle organisa le désordre, elle comprima la vie individuelle, en la faisant passer dans une subordination par la tenure du sol. L'ordre des fiefs fonda les devoirs pour les personnes et pour les terres; plus tard toute propriété dut se lier intimement par l'hommage à la couronne; tout homme eut son supérieur. La conquête du principe monarchique n'est point faite encore; la royauté a plus d'une victoire à accomplir avant d'arracher l'autorité aux barons; Dieu lui soit en aide, car les papes et les rois de France devaient travailler pendant plusieurs siècles pour la civilisation et la liberté du monde!

(1) Sur les progrès de la musique d'Église, *voyez* la dissertation de l'abbé LEBOEUF, § 8.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

LE TERRITOIRE FÉODAL AU DIXIÈME SIÈCLE.

DIXIÈME SIÈCLE.

Aspect des terres. — Forêts. — Déserts. — Ermitages. — Oratoires. — Routes. — Culture. — Ponts. — Bacs. — Péages. — Bourgs. — Villes.— Monastères.— Châteaux. — Traces de la civilisation romaine. . . . Page 15

CHAPITRE II.

LES RACES D'HOMMES.

DIXIÈME SIÈCLE.

1° *Races sédentaires.* — Les Francs. — Les Neustriens. — Les Bourguignons. — Les Bretons. — Les Aquitains. — Les Gascons.—2° *Races envahissantes.*—Les Normands. — Les Sarrasins. — Les Hongres. 29

CHAPITRE III.

FAMILLES FÉODALES.

DIXIÈME SIÈCLE.

Confusion des fiefs.— Duché de France. — Comté de Paris. —Duché d'Aquitaine.—Comtés de Poitiers,—d'Auvergne,

— de Gascogne, — de Toulouse. — Marquisat de Septimanie. — Royaumes de Provence, — de Bourgogne. — Comté de Bourgogne. — Duché de Normandie. — Comté d'Anjou. — Duché et comté de Bretagne. — Comtés de Flandre, — de Hainault, — de Vermandois,— de Champagne, — de Blois 44

CHAPITRE IV.

MŒURS. — USAGES. — HABITUDES DE LA SOCIÉTÉ.

DIXIÈME SIÈCLE.

Vie des seigneurs aux châteaux. — Les femmes. — Les clercs. — Les abbayes. — Système de protection. — Le serf. — Le moine. — Les opinions. — Tristesse du dixième siècle. — Appréhension de la fin du monde et de l'an mille 53

CHAPITRE V.

LÉGENDES. — CHRONIQUES. — CHANSONS DE GESTE.

DIXIÈME SIÈCLE.

Légendes de macérations, — de travail, — d'ordre, — de famille, — de morale. — Chroniques.— Récits du passé. — Chansons de Geste.—Cycle des romans de chevalerie. — Charlemagne. — La Table ronde 72

CHAPITRE VI.

ÉTAT DE L'EUROPE AU DIXIÈME SIÈCLE.

DIXIÈME SIÈCLE.

Absence de toute unité religieuse et politique.— Les papes. — Conciles provinciaux. — Organisation épiscopale. — L'empereur. — Les rois d'Italie. — Les empereurs de Constantinople. — Les rois d'Angleterre. — L'Espagne. — Le nord de l'Europe. — Lutte des barons et des clercs. 88

CHAPITRE VII.

GÉNÉALOGIE DE HUGUES CAPET.

820 — 970.

Les derniers débris de la race carlovingienne. — Origine de Hugues Capet, d'après les légendes, d'après les romans de chevalerie. — Famille de Robert le Fort. — Hugues le Grand. — Causes de la préférence des féodaux pour les ducs de France 105

CHAPITRE VIII.

PREMIÈRE PÉRIODE DE HUGUES CAPET.

941 — 980.

Naissance de Hugues Capet.— Son éducation.— Sa famille. — Ses premières armes. — Ses actes. — Ses chartres. — L'investiture du duché de France. — Situation avec Lothaire. — Mariage de Hugues Capet. — Naissance de Robert. 123

CHAPITRE IX.

ROYAUTÉ DE HUGUES CAPET.

986 — 987.

Avénement de Louis V, sous la tutelle de Hugues Capet. — Mort de Louis V. — Succession royale. — Parlement de Noyon. — Élection de Hugues Capet. — Son serment. 136

CHAPITRE X.

GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

985 — 991.

Concessions aux barons, — aux églises. — Suzeraineté du roi. — Oppositions. — Le duc d'Aquitaine. — Réunion au domaine.—Actes et chartres de Hugues Capet.—Lutte avec la race germanique. — Déposition de l'archevêque de Reims 150

CHAPITRE XI.

GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

990 — 996.

Association de Robert à la couronne.— Esprit féodal.— Les clercs. — Confusion du droit et des batailles.—Conciles. — Trêve de Dieu. — Les ardents. — Révolte de Robert contre Hugues. — Maladie du roi. — Sa mort . . 166

CHAPITRE XII.

LE ROI ROBERT.

970 — 996.

Éducation du roi Robert. — Les écoles de sciences. — Roi des clercs. — Élévation de Robert. — Gouvernement commun. — Révolte. — Caractère et sacre de Robert. — Son mariage. — Adélaïs. — Berthe 181

CHAPITRE XIII.

RÈGNE DE ROBERT.

990 — 993.

Berthe et Robert. — Le pape Grégoire V. — Excommunication. — Interdit. — Divorce. — Séparation. — Le roi Robert à Rome. — État des opinions pendant le divorce. — Mariage de Robert et de Constance d'Aquitaine. — La race méridionale. — Vie de Robert et de Constance. 193

CHAPITRE XIV.

L'AN MILLE.

990 — 1000.

Effroi des populations. — Pensée de la fin du monde. — Prodiges. — Légendes.— Phénomènes.— Reconstruction des églises. — Organisation des monastères. — Esprit de pèlerinage. — Force de l'Église et de la papauté. 209

CHAPITRE XV.

ESPRIT DE LA FÉODALITÉ. — VIE ET MORT DE ROBERT.

1000 — 1031.

Types féodaux. — Le comte de Melun. — Raynald, comte de Sens. — Geoffroy, vicomte de Châteaudun. — Le comte Raoul. — Le roi Robert fait la guerre en Bourgogne. — Armée royale. — Les évêques féodaux. — Association de Henri à la couronne. — Fin du roi Robert. 227

CHAPITRE XVI.

LA SOCIÉTÉ AU DIXIÈME SIÈCLE.

950 — 1000.

Les serfs. — Les manants.— La servitude.—La terre.— La hiérarchie des fiefs.— L'Église.—Les barons.—Tendance

vers la liberté. — L'hérésie. — Esprit de sédition. — Premier symptôme de la Commune. 251

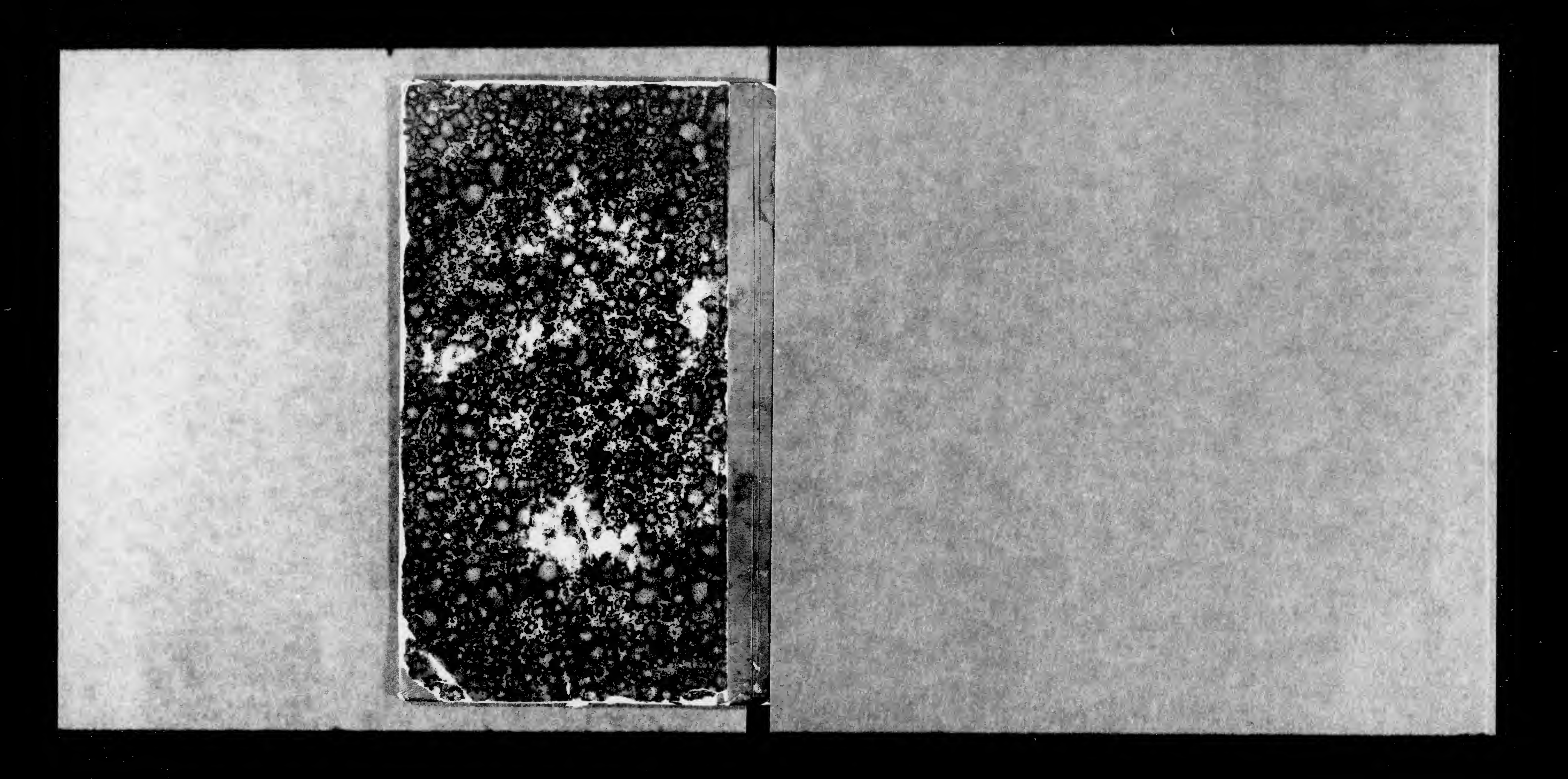
CHAPITRE XVII.

L'ESPRIT HUMAIN AU DIXIÈME SIÈCLE.

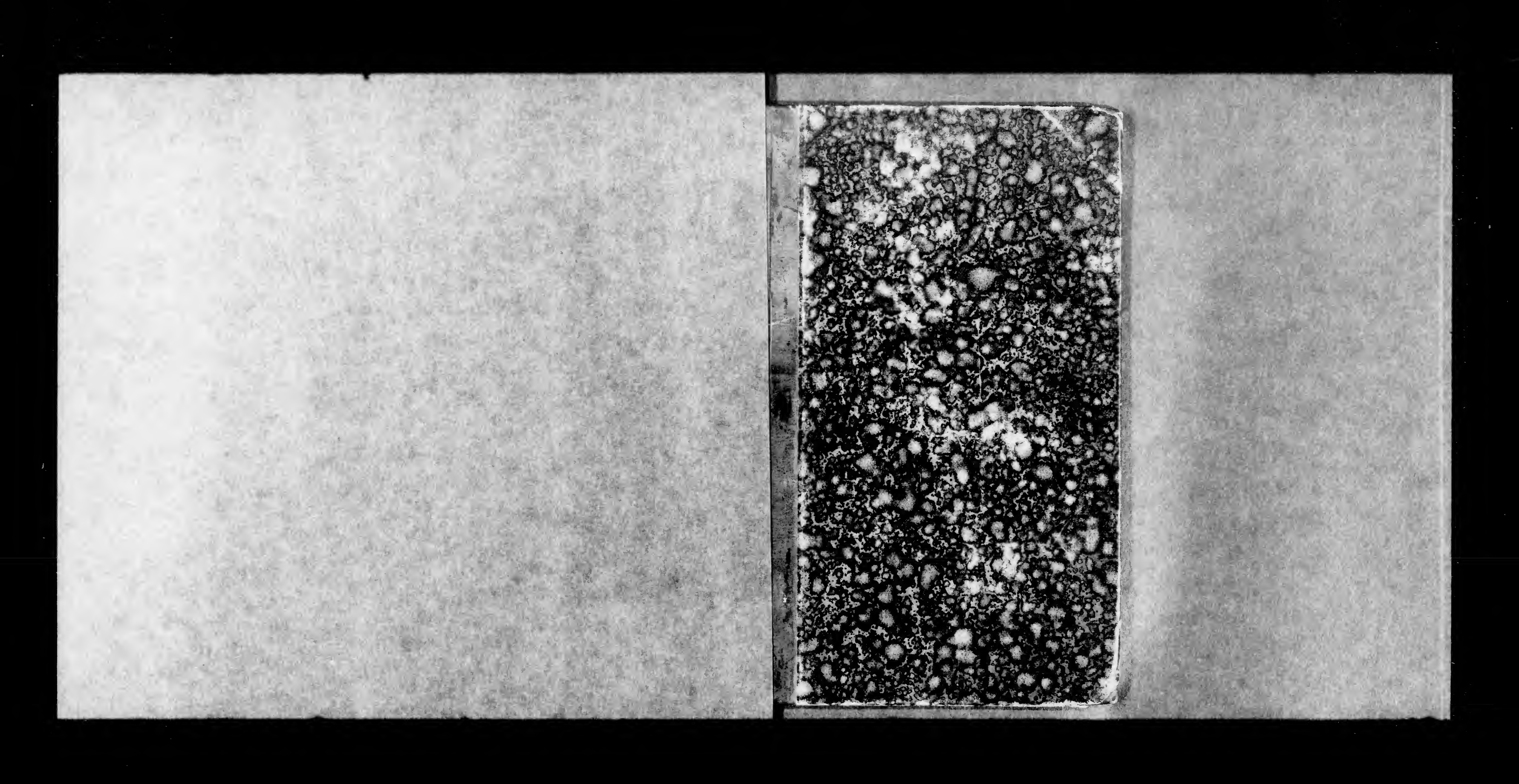
965 — 1003.

Personnification de la science. — Gerbert. — Origine de Gerbert. — Son éducation. — Ses voyages. — École de Reims.— Gerbert archevêque. — Ses études.— Arithmétique. — Géométrie. — Mathématiques. — Découvertes. — État littéraire du dixième siècle 266

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



VOLUME 2



HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

IMP. DE HAUMAN ET Cie. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, n° 8.

HUGUES CAPET

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

DIXIÈME ET ONZIÈME SIÈCLES.

Par M. Capefigue.

2

BRUXELLES.
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.
HAUMAN ET Ce.
1839

HUGUES CAPET,

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

CHAPITRE XVIII.

PÈLERINAGE ET CONQUÊTE DES NORMANDS EN ITALIE.

Les quarante Normands pèlerins. — Leur retour en Normandie. — Récit de leur pèlerinage. — La Pouille. — Belles villes. — Beau ciel. — Promesses. — Population normande. — Le duc Richard. — Le baronnage de Hauteville. — Le duc Robert. — Départ du lignage de Tancrède.

983 — 1032.

Les trompettes retentissaient aux champs de Normandie; les cloches de l'église de Bayeux, présent du duc Richard, sonnaient à pleine volée. Un peuple de dignes chevaliers, de nobles dames, de

clercs en étole, de religieux et de serfs entourait quarante pèlerins normands au teint noirci par de longues fatigues : ils étaient tous revêtus de rudes armures, un casque de fer couvrait leur tête; ils portaient la cuirasse et le brassard; seulement quelques-uns avaient encore le bourdon et la panetière, l'escarcelle de voyage et les coquilles qui annonçaient à tous les chrétiens que les pauvres pèlerins avaient traversé les mers lointaines (1); ils avaient vu le rivage de Syrie, le tombeau de Jésus-Christ; des larmes ruisselaient sur leurs joues quand ils racontaient les outrages dont le saint sépulcre était l'objet de la part des mécréants : braves chevaliers, ils avaient aussi d'autres aventures à conter.

En s'en revenant donc de Palestine, ils étaient passés d'abord à Constantinople; la ville de Constantin, parée des dépouilles de Rome, leur avait paru brillante; ils avaient vu les empereurs couverts d'or, les hippodromes de marbre, les chars traînés par des chevaux blancs, les palais qui s'élevaient sur le Bosphore, les populations efféminées qui passaient leur vie dans les molles émotions

(1) Avan mille puis que Christ lo nostre Seignor prist char en la virgine Marie, apparurent en lo monde. XL. vaillant pèlerin; venoient del saint Sépulcre de Jérusalem. *Voyez* l'*Ystoire de li Normant,* par Aimé, moine du mont Cassin, d'après un Mss. du treizième siècle, publié par M. Champollion-Figeac, et la *Chronique de Robert Viscart.*

de l'Orient. A Constantinople, les Normands avaient trouvé parmi les gardes du palais des hommes qui descendaient avec eux d'une commune patrie; quand la main de toutes les races méridionales s'était affaiblie de manière à ne pouvoir plus tenir le glaive, il avait bien fallu que les Grecs dégénérés appelassent d'autres défenseurs. La garde des empereurs fut confiée aux Warenges; leur origine était scandinave; ils appartenaient tous à cette mystérieuse famille du Nord dont l'histoire se mêle aux traditions d'Odin (1) et de Thor. Les Normands avaient été bien accueillis à Constantinople; on leur avait proposé d'entrer comme prétoriens au service de l'Empire : pauvres pèlerins ! ils ne pouvaient se consacrer qu'au service de Dieu; ils voulurent revoir la Normandie avec ses plaines vertes, ses pommiers et ses herbages plantureux (2).

Tout en cheminant vers l'Italie, les pèlerins, selon l'usage, visitèrent les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, les apôtres et les serviteurs de Dieu; le pèlerinage n'était pas complet quand Rome n'avait point été saluée! Jérusalem et Rome, le sépulcre du Christ et le tombeau des apôtres, tel était l'itinéraire de tout pieux voyageur. Les chevaliers normands s'étaient donc dirigés vers Rome afin de recevoir la bénédiction apostolique du pape dans l'église

(1) *Voyez,* sur les Warenges, DUCANGE dans ses *Dissertations sur le Bas-Empire.*

(2) *Chronique de Normandie,* ad ann. 983.

de Latran ; ils furent dignement accueillis, comme les pèlerins devaient l'être dans la loi catholique; que pouvait-on refuser à ces humbles chrétiens? La panetière, le bourdon étaient la sauvegarde à travers les longues routes et les périlleuses aventures. Les cloches sonnèrent aux basiliques tout comme elles furent mises au vent à Bayeux quand les Normands arrivèrent; on les entourait de toutes parts dans le Campo-Vaccino, et il sfirent leurs stations au Colisée purifié par l'image des saints. Lorsque les braves Normands furent admis dans la basilique de Latran, le pape leur exposa le triste état du midi de l'Italie, envahi par les Sarrasins. Comment ces braves chevaliers ne songeraient-ils pas à combattre les infidèles (1)? Ces terres du midi de l'Italie, vivement menacées par les mécréants, étaient alors la Pouille, Naples et la Sicile; des navires aux longs flancs, à la carène noire, aux voiles découpées et fines, débarquaient de nombreuses troupes de Sarrasins qui désolaient ces belles contrées. La Pouille, désignée dans les chroniques sous le titre générique d'*Apulia*, avait passé de la domination grecque sous celle de quelques seigneurs et comtes particuliers qui se défendaient avec peine contre les Sarrasins; ces comtes, possesseurs de riches domaines, de campagnes riantes, devaient foi

(1) Et li pèlegrin de Normendie vindrent là non porent soustenir tant injure de la seignorie de li Sarrazin, ne que li chrestiens en fussent subject à li Sarrazin. (*Chroniq. de li Normant*, liv. 1er.)

et hommage aux empereurs de Byzance; mais ils s'en déchargeaient sans scrupule quand ils avaient assez de force pour se défendre contre les Grecs et les Sarrasins (1); ils gouvernaient sans reconnaître la souveraineté de Constantinople. Il en était des comtes d'Italie comme des comtes francs, ils s'étaient affranchis de tout suzerain ; Naples se trouvait dans les mêmes conditions que la Pouille, tandis que la Sicile, envahie par les infidèles, subissait la domination absolue de l'islamisme; ses églises étaient transformées en mosquées, ses monastères, ses oratoires étaient livrés au pillage, et les jeunes filles de Syracuse embellissaient les sérails de Bagdad, d'Alep et de Tripoli.

Les Sarrasins assiégeaient alors Salerne, la ville chantée par Horace; les habitants, vivement pressés par les infidèles, n'attendaient plus de secours des hommes; ils imploraient la Vierge sainte, les patrons de l'Église, lorsque les gonfanons des chevaliers normands se montrèrent dans la plaine. « Cestui pèlegrin alèrent à Guaimar serenissime principe, liquel governoit Salerne à droite justice, et proièrent qu'il lor fust donné arme et chevauz, et qu'il vouloient combatre contre li Sarrazin, et non pour pris de monnoie, mès qu'il non povoient soustenir

(1) Ducange a fait un beau travail sur les familles normandes; il est éminent comme tout ce que faisait Ducange. Ce travail, qui porte le titre de *Généalogie des rois de Sicile*, a été publié par M. Champollion-Figeac. Muratori a écrit une dissertation *de Normannis*, tom. v, pag. 255.

tant superbe de li Sarrazin; et demandèrent chevauz. Et quant il orent pris armes et chevauz, il assallirent li Sarrazin et moult en occistrent, et moult s'encorurent vers la marine, et li autre fouirent par li camp; et ensi li vaillant Normant furent veincéor, et furent li Salernitain délivré de la servitute de li pagan (1). »

C'est avec un sentiment de fierté que la chronique raconte dans sa naïve langue le courage et le désintéressement des pèlerins de Normandie; il fallait voir la joie et la reconnaissance qui les entouraient! Quels étaient ces dignes et nobles pèlerins? que pouvait-on leur offrir pour récompense? des terres, des honneurs, tout devait leur être prodigué. « Et quant ceste grant vittoire fu ensi faite par la vailantise de ces .xl. Normant pèlegrin, lo prince et tuit li pueple de Salerne les regracièrent moult, et lor offrirent domps, et lor prometoient rendre grant guerredon. Et lor prièrent qu'il demorassent à deffendre li chrestien. Mès li Normant non vouloient prendre mérite de deniers pour ce qu'il avoient fait por lo amor de Dieu, et se excusèrent qu'il non poient demorer (2). »

C'étaient ces héroïques pèlerins qui arrivaient à Bayeux à l'heure que je vous ai dite, quand les trompettes et buccines sonnaient; les clercs, les chevaliers, les entouraient pour ouïr les nouvelles

(1) *Ystoire de li Normant*, liv. 1er, cap. XVII.
(2) *Ibid.*, chap. XVIII.

de leur pèlerinage : combien de terres n'avaient-ils pas parcourues? quelle était la souffrance du peuple pieux qui adorait le tombeau de Jésus-Christ (1)? Les pèlerins répondaient aux paroles de tous; ils contaient à leurs parents, amis, clercs, dames et demoiselles, leurs beaux exploits; il énuméraient les riches terres de la Pouille, qu'ils avaient vaincues, les châteaux, le soleil d'or qui en illuminait les créneaux, la beauté des femmes de Sicile ; et ces récits enflammaient la tête des Normands à la blonde chevelure, qui étaient sans fiefs et sans avoir (2); n'y avait-il pas là de belles conquêtes de grands aleuds et de merveilleuses terres riches en troupeaux, en produits de toute nature? Les pèlerins portaient avec eux les présents recueillis dans ces lointains voyages : des amandes, des noix confites, des instruments de fer incrustés d'or (3) ; ils disaient que ce pays était comme la terre promise où le lait et le miel coulaient à plein bord. De tels récits exci-

(1) MURATORI, *Dissert. de Normannis,* tom. V. — DUCANGE, *Généalogie des rois de Sicile*, et les documents recueillis par M. Champollion-Figeac.

(2) Ces chevaliers sans avoir (*sense avere*) formaient une classe à part dans la chevalerie du moyen âge; ils n'entraient pas dans l'ordre général des fiefs.

(3) Et mandèrent lor messages avec ces victorioux Normans, et mandèrent citre, amigdole, noiz confites, pailles impérials, ystruments de fer aorné d'or, et ensi les clamèrent qu'il deussent venir à la terre qui mène lac et miel et tant belles coses. (*Ystoire de li Normant,* liv. 1er, cap. XIX.)

taient vivement l'imagination des braves Normands; pourquoi n'iraient-ils pas conquérir ces terres? qui pouvait les empêcher de se mettre en quête de grandes aventures? comment n'imiteraient-ils pas leurs courageux devanciers? que pouvaient être pour eux les périls de la guerre?

La Normandie était remplie alors d'une population surabondante; chaque année on voyait débarquer sur toutes ses côtes de nouvelles expéditions qui venaient de la Norwége et du Danemark; les beaux héritages que les Scandinaves s'étaient donnés depuis un siècle alléchaient tous les habitants des terres âpres et sombres du nord de l'Europe; les scaldes avaient chanté la fortune de Rolf et des ducs de Normandie; ils avaient dit comment les vastes herbages de Caen, de Bayeux, de Vire, s'étaient couverts de puissantes châtellenies qui retenaient même les noms chers encore à la race danoise (1); chaque année les gardes des ports et cités signalaient l'arrivée de nouvelles flottes toutes remplies de colons qui demandaient terres et états. Les scaldes récitaient dans leurs sagas la généalogie si respectée dans la race du Nord; tous sortaient des Harold, des Rolf, des Suénon; il fallait guerroyer pour trouver état à tant d'hommes qui étaient sans fief: la Normandie n'en pouvait plus, tant

(1) Bien des localités encore en Normandie retiennent leur vieille dénomination scandinave. *Voyez* mon essai sur les invasions des Normands (aux notes).

elle se trouvait surchargée; il paraît aussi que cette race si forte se multipliait avec une rapidité indicible; ce n'était pas sans raison que Jornandès avait appelé la Scandinavie la source du genre humain (1). L'unité de mariage n'était point admise; la race normande prenait et quittait ses mies; il n'y avait rien de sacré dans l'union de l'homme et de la femme: ceci faisait que dans telle race on comptait vingt-cinq, trente enfants bâtards, ou pauvres cadets, tous vigoureux, qui requéraient héritage (2).

Qu'on s'imagine, avec cette immensité de population dans chaque race, une mauvaise culture des champs, la famine dévorante qui apparaissait à des périodes rapprochées, cette persévérance dans le désordre atmosphérique, qui pendant trente ans abîma les Gaules sous les pluies battantes: comment ne pas se précipiter sans cesse sur des terres nouvelles pour chercher fortune et ressource? Quand on avait la lance au poing et la vigueur dans le bras, qui pouvait empêcher de seller un cheval de bataille, et de courir, courir, jusqu'à ce qu'on trouvât un état convenable? Le récit des quarante pèlerins excita une vive et profonde sensation par toutes les

(1) *Vagina gentium;* j'ai traduit par le terme convenable.

(2) Les chroniques se servent habituellement de l'expression: *More Danico sibi copulavit.* (Dudon de Saint Quentin, liv. XII, cap. II.) Le roman du Rou dit habituellement: « Il en fit sa mie. » Mss. Sainte-Palaye, pag. 36.

terres de Normandie ; on s'exaltait en pensant aux richesses de ces villes lointaines, à la beauté des femmes, à l'aspect de ce soleil qui ne quittait jamais les rivages fleuris, à ces riches commerçants qui faisaient belles toiles et tissus d'or ; et puis, en témoignage de ces richesses, n'avait-on pas les présents, les armes dorées, les purs chevaux richement harnachés? Quelle belle terre que celle qui produisait ces pommes d'or sucrées, ces grenades rouges comme le feu, ces raisins jaunis sous le pampre, la vigne en spirale tant aimée des barbares du Nord !

La Normandie avait pour duc Richard Ier lors du premier pèlerinage des Normands en Sicile ; Richard était fils de Guillaume Longue-Épée et petit-fils de Rolf, le premier duc de Normandie ; Richard à la haute taille, au visage vermeil, grand constructeur d'églises et de monastères (1) ; il remplissait la Neustrie de sa renommée : comme il tenait les Normands sous une bonne et ferme police, la

(1) Le roman du Rou, le plus long et le plus utile des monuments pour l'*Histoire de Normandie*, se complaît à ces portraits des ducs de Normandie. Voici comment il peint Guillaume Longue-Épée :

Guillaume Longue-Épée fu de haute estature ;
Gros fu par les épaules, greille par la chainture ;
Jambes eut longues, droites, et large la forcheure ;
Olls droits et aperts eut, et douce regardeure ;
Mais à ses ennemis semble moult fière et dure ;
Bel nez et belle bouche, et belle parleure ;
Fort su comme jehans, et hardi sans mesure.

plupart songeaient à quitter ses terres pour chercher fortune ; que pouvaient être des chevaliers qui n'avaient pas la liberté de se battre et de se venger ? Sous les règnes de Richard Ier (1) et de son fils Richard II, les pèlerinages des Normands eurent grande fureur ; y avait-il haine et querelle entre les Normands ; un cadet avait-il porté la main sur son aîné, ou bien le fief était-il usurpé, alors on quittait la Normandie pour les terres méridionales de l'Italie, on allait querir un état en la Pouille.

Voulez-vous que je vous raconte comment arriva la grande résolution d'un voyage aux terres de la Pouille? je vais dire la chronique et les histoires normandes. « Il y avait haine et odie entre deux princes de Normandie ; c'est Gisilberte et Guillerme : Gisilberte, que l'on appelait et clamait Bua Terre ou Bonne Terre, prit colère contre Guillerme qui terre contestait ; son compagnon le précipita d'un lieu très-haut, et le tua sur le coup. Or, le sire Robert, voulant faire justice de ce meurtre, ordonna qu'on lui courût sus de tout côté ; il advint donc que Gisilberte partit avec quatre frères, sur le

(1) Le portrait de Richard est encore plus piquant :

Richard sout en daneiz et en normant parler,
Une charte sout lire et les parts deviser,
D'eschez sout et des table son compagnon mater ;
Bien sout paître un oisel, et leurer et porter ;
En bois sout cointement et berner et vener,
As talivas se sout et couvrir et mesler,
Mestre pie destre avant et entre deulx doubler.

message du prince de Salerne; ils s'en vont en Italie où ils furent reçus comme des anges. Sur toutes les routes on leur donnait tout ce qu'ils pouvaient désirer, vivres et armes ; ils vinrent ainsi en cheminant jusqu'à Capoue, où ils trouvèrent là un comte qui était menacé par les Grecs ; les Normands montèrent à cheval, sonnèrent du cor, et se précipitèrent la lance baissée sur les Grecs : en vain l'empereur semonça tous ses hommes pour repousser les valeureux Normands ; il en vint tant, de ces Grecs, que leurs lances étaient aussi épaisses que les roseaux dans un champ ; les hommes étaient aussi pressés que les abeilles dans leur ruche (1) : les braves Normands ne s'en étonnèrent point; ils dissipèrent à coups de lance ces myriades de Grecs affaiblis, couverts d'étoffes soyeuses. Il ne fut donc renommée que des Normands en Italie ; le bruit s'en répandit au loin ; si bien que lorsque les messagers arrivèrent à Bayeux et Vire, il y eut d'autres Normands encore prêts à partir; peu à peu, pèlerins par pèlerins, on en compta jusqu'à trois mille qui s'établirent dans les environs de Salerne, et fondèrent une véritable colonie. »

Voici comment avaient lieu tous ces lointains voyages de Normands; je laisse encore parler un vieux et simple chroniqueur : « Sur ces entrefaites,

(1) « Et sont veues les lances estroites come les canes sont en lo lieu ou ils croissent, comme li ape quant il issent de lor lieu quant il est plein. » (*Chronique des Normands*, liv. 1er, chap. XXII et XXIII.)

dit le moine Glaber, un Normand nommé Rodolphe, homme d'une hardiesse à toute épreuve, encourut la disgrâce du comte Richard. Redoutant la colère de ce seigneur, il prit avec lui tout ce qu'il put emporter, et vint à Rome exposer ses raisons au souverain pontife Benoît. Le pape, frappé de son noble maintien et de sa mine guerrière, se hâta de se plaindre devant lui de l'irruption que les Grecs venaient de faire dans les fiefs romains. Mais ce qui excitait le plus vivement sa douleur et ses regrets, c'est que parmi tous les siens, il ne se trouvait pas un homme capable de repousser les attaques de l'étranger. A ces paroles du pontife, Rodolphe se proposa pour faire la guerre aux Grecs, pourvu qu'il fût seulement secondé par les Italiens, qui avaient de plus que lui à défendre les intérêts de leur véritable patrie. Aussitôt le pape l'adressa avec sa suite aux grands du pays de Bénévent, leur enjoignant de lui céder toujours le commandement dans les combats, et d'obéir unanimement à ses ordres. Les Bénéventins l'accueillirent, en effet, comme le pape l'avait prescrit. Rodolphe se mit sur-le-champ à la poursuite des Grecs qui levaient des contributions dans les villes, les attaqua, leur enleva leur butin et les massacra (1). »

Les émigrations de Normands prirent un grand développement sous Robert le Libéral ou le *Diable* des vieilles chroniques ; le duc voulait être maître

(1) RAOUL GLABER, *Chronique*, liv. III, chap. I.

et seigneur de toutes les terres ; il ne respectait ni les chartres normandes ni les privilèges des fiefs ; et que de mutins et mécontents ne devait-il pas faire parmi les comtes ! En ce temps encore vivait en Normandie un seigneur nommé Tancrède ; il était possesseur de la terre de Hauteville, dans le pays de Cotentin, si merveilleux en châtellenies de la race normande. Savez-vous bien que le seigneur de Hauteville, en toute sa fortune, n'avait pas de quoi donner un état à trois de ses fils tant seulement? Tancrède était de bonne naissance et dans le lignage du duc Richard ; il paraissait avec dix chevaliers sous sa bannière ; mais les guerres l'avaient tant ruiné ! Il avait eu deux femmes, Murcille et Frédésende, douze fils gras et frais, et presque autant de filles ; quel lignage pour un baron, et comment songer à les établir ! y aurait-il assez de manoirs et de fiefs dans la terre du Cotentin ? Hélas ! non ; et pourtant ses fils étaient tous dignes d'un tel état et d'une grande renommée ! Son aîné s'appelait Guillaume Bras-de-Fer ; ses frères avaient nom Honfroy, Drogon ou Dragon, noms terribles qui signalaient leurs poitrines de fer et la force de leurs coups (1). Les Hauteville avaient quelques vassaux avec eux, et les trois aînés de la race résolurent de passer en Italie pour rejoindre les intrépides Nor-

(1) Le plus savant travail sur les Tancrède de Hauteville a été publié par Ducange dans ses *Familles normandes*, § 1er.

mands qui les avaient précédés dans cette longue carrière de conquêtes et de services militaires contre les Sarrasins et les Grecs. Les pèlerins, de retour de Palestine, rapportaient de si bonnes nouvelles de leurs amis de la Pouille ! tous ces petits baronnets partis sans deniers, sans chevaux, avec la panetière et le bourdon, étaient maintenant seigneurs de grandes terres qu'ils avaient reçues en fief et bons écus d'or, prix de leur solde ; fins et matois comme toute la race normande, ils n'avaient pas d'attachement fixe ; aujourd'hui ils suivaient les comtes de la Pouille révoltés, demain les empereurs grecs, de sorte qu'ils avaient ainsi gagné un bel état, des armes magnifiques et des chevaux à la longue crinière. La colonie normande avait même fondé une belle ville militaire, Aversa, qui était un point fortifié, siége de la puissance aventureuse des chevaliers et des comtes. Comme ils avaient besoin d'une commune défense, les Normands établirent là une hiérarchie de terres et de fiefs : au premier son du cornet, tout chevalier devait prendre les armes. La république féodale s'était établie militairement sur ces terres ennemies ; il fallait bien se prêter un mutuel secours dans les batailles contre les Grecs et les comtes italiens de la Pouille : « Allons donc, nobles chevaliers, soyez alertes, car les Grecs et les Italiens peuvent vous dresser des embûches (1) ! »

C'est vers cette colonie normande que les trois

(1) Voir Ducange, *Familles normandes*, § 2.

aînés de la race de Tancrède de Hauteville s'acheminèrent avec quelques deniers en leur escarcelle, douze chevaux de main, et leurs écuyers ; ils étaient accompagnés de plusieurs seigneurs, baronnets, parmi lesquels Robert Grosméneil, Guillaume Groult, Tristan Citeau, Richard de Cariel, Ranulfe ou Renouf, tous possédant petites terres ou sans avoir et sans fief. Il y avait trente ans déjà que les premiers pèlerins étaient arrivés en Normandie ; les cloches avaient sonné leur retour. Maintenant c'étaient les Hauteville, bonne famille du Cotentin, qui partaient pour conquérir états ; les églises faisaient mille vœux, les processions accompagnaient les courageux pèlerins : « Que Dieu vous sauve et vous préserve, nobles chevaliers, qu'il vous garde à travers les Alpes ! Les bois de sapins cachent plus d'une embûche d'infidèles ! Braves pèlerins, faites-vous état en Apulie, afin que l'éclat en revienne sur la forte et grande lignée normande ! »

CHAPITRE XIX.

AVÉNEMENT DE HENRI Ier.

Influence de la race normande.— Henri Ier. — Robert, son frère. — Constance. — Guerre civile. — Traité avec les Normands. — Cession de territoire. — Entrevue de l'empereur et du roi Henri.

1031 — 1036.

La race normande se montre envahissante depuis le neuvième siècle ; elle ne reste jamais immobile, on dirait qu'elle éprouve le besoin d'agir et de déborder ; les Scandinaves sont les peuples dominant dans toutes les destinées du moyen âge. Famille toute neuve dans l'Europe méridionale, elle n'a pas encore contracté les faiblesses et les infirmités des vieilles nations ; les Scandinaves viennent rajeunir le sang des Francs et des Gaulois abâtardis. Il est des temps aussi où les nations ont besoin de s'infuser une vie toute nouvelle : de là

cette influence que les Normands exercent sur une longue période; ces enfants des pirates du Nord possèdent les deux conditions du succès, la force et la ruse. Que peut-on comparer aux rudes coups des Normands? et quand les armes ne suffisent pas, ils sont comme des loups cachés sous la peau des brebis; ils imitent les hommes doux et simples, comme Hasting, le compagnon de Rolf, qui fit le mort sous le suaire, pour entrer dans la ville de Luna (1); et puis quand le peuple sans défiance fut rassemblé dans l'église, quand la prière du trépassé commença, ces pèlerins normands, que vous voyez là pieusement recueillis, se précipitèrent la lance en main sur le peuple, et s'emparèrent ainsi de Luna, la cité riche et sans défense. Ruse et force, telle était la double devise de ces Normands, l'effroi des vieux chroniqueurs, nobles hommes qui parlaient encore danois et normand dans la belle cité de Bayeux (2).

(1) L'expédition du pirate Hasting en Italie dès l'année 860 me paraît constatée : elle précéda d'un siècle le pèlerinage des quarante Normands : *Deindè Italiam petunt Normanni, et Pisas civitatem aliasque capiunt atque devastant.* Duchesne, *Hist. scriptor. antiq.*, pag. 2. *Voy.* aussi *Ann. Bertinian.*, ad ann. 849.

(2) *Quoniam quidem Rothomagensis civitas romanâ potiùs quàm daciscâ eloquentiâ utitur; Bajocacensis fruitur frequentiùs daciscâ linguâ quàm romanâ.* (Dudo Saint Quentin, lib. 3.—Duchesne, *Scriptor. rerum normannor.*, pag. 112.)

Ce caractère envahisseur du peuple normand se révèle dans tous les événements contemporains; il explique surtout la puissance politique des ducs de Normandie. Ces ducs commandaient à des populations martiales et fières; les Normands ont soif de conquêtes et de terres; ils convoitent déjà la souveraineté de la Bretagne qui est si bien à leur convenance; ils étaient à l'étroit dans la Neustrie; ils ne respiraient plus, resserrés dans ces beaux herbages qu'arrosent l'Eure et la Seine : pourquoi leur gonfanon ne s'étendrait-il pas jusqu'à Pontoise même? Telle était l'ambition des ducs de Normandie, alors qu'ils prêtaient la main à l'avénement de Hugues Capet; avec une nouvelle race ils pouvaient étendre leur domination : le duc Richard domina le parlement de Compiègne, où Hugues Capet fut élevé à la couronne; les ducs de Normandie avaient besoin, pour s'affermir, de la ruine entière de la race carlovingienne, changement nécessaire à l'affermissement de leur pouvoir : n'étaient-ils pas aussi les chefs d'une race de forts aventuriers venus du Nord pour dévaster les églises et conquérir les fiefs? Toutes ces idées se tenaient entre elles. Les comtes de Paris étaient au milieu des Francs ce que le comte Rolf avait été parmi les Normands! ils avaient commandé à de nobles et dignes hommes qui les avaient élus pour chefs. Rolf avait placé à son front la couronne de comte, comme Hugues Capet y avait posé la couronne de roi; ni plus ni moins, il y avait parité.

Robert, le roi de France, était mort laissant plusieurs fils; l'autorité de la reine Constance s'accrut à ce point, qu'elle put convoquer les vassaux et leur dire : « Henri est l'aîné des fils de Robert, mais il est paresseux, incapable; comment voulez-vous qu'il règne? préférez le puîné de mes fils, Robert, l'enfant que chérissait le roi, comme dernier issu de sa lignée (1). » Constance avait voué à Henri une haine de marâtre, elle ne pouvait ni le voir ni le sentir; tous les clercs s'étonnaient qu'une mère qui avait porté en son sein ce fils Henri, fût dénaturée à ce point de le priver de son héritage. Telle était pourtant la vérité ; ajoutez à cela que la reine Constance voulait jouir d'une longue tutelle, et que Robert n'avait point l'âge encore pour régner par lui-même! Constance poussait le désir de gouverner bien loin, mais elle n'était point grandement aidée dans son projet; elle n'avait pas pour elle les hauts vassaux. Sous le règne de Robert même, les féodaux étaient plusieurs fois venus en cour plénière pour se plaindre de cette déplorable puissance de la reine qui les gouvernait (2). Constance était la princesse impérative; ni les clercs ni les féodaux de la race du Nord ne pouvaient la supporter; autant Berthe, dans sa vie privée, était douce et bonne,

(1) Duchesne a publié le texte des chroniques qui parlent de la vie de Henri Ier. *Voyez* tom. IV de sa Collection, pag. 145 à 161.

(2) Will. Gemeticens. *Hist. normannor.*, lib. VI, apud Duchesne. *Hist. normann.*, pag. 260.

autant Constance était ardente; quand elle était en colère, elle se servait de ses ongles et de ses poings pour faire respecter ses volontés. Le peuple de serfs ne la détestait pas pourtant, car elle était bonne catholique comme la race du Midi, et la cruauté n'était pas en opposition avec la sauvagerie de cette époque. Rien ne fut plus populaire alors que l'exécution des manichéens d'Orléans; la reine n'avait-elle pas arraché l'œil à un des clercs récalcitrant dans son erreur? Jamais elle ne fut tant applaudie!

Henri connaissait la haine de sa mère, et il se hâta de fuir en la terre de Normandie pour requérir secours du duc; il pouvait espérer le triomphe de sa cause; le duc Robert commandait à la race normande la plus valeureuse, la plus forte aux batailles; en prêtant appui au roi, il acquérait une nouvelle influence : n'y avait-il pas de vieux rapports entre le roi des Francs et le duc de Normandie? Hugues Capet et Richard n'avaient-ils pas été intimement unis dans l'origine de leur pouvoir? Robert de Normandie accueillit très-courtoisement le fils de la race royale, qui vint à Bayeux avec douze de ses fidèles; le duc avait des haines contre Constance, il convoqua ses propres barons pour une expédition militaire : qui donc se serait refusé à suivre le brave duc sur les terres de France? Il y eut une cour plénière à Évreux, et l'on décida que Henri serait reconnu pour suzerain. La haine des vassaux contre Constance était grande; quand la

trompette retentit, il y eut bien peu d'hommes d'armes qui restèrent dans leurs fiefs; tous quittèrent leurs domaines pour suivre à cheval Robert et Henri, alliés dans la guerre. Beau pays que celui qu'allaient envahir les Normands! Lorsqu'on avait passé l'Epte, au-dessous de Gisors, on entrait dans les terres du Vexin, sous la suzeraineté des rois francs; on trouvait là Mantes, la riante cité; Meulan et Poissy avec leurs riches monastères si souvent ravagés par les Normands lors des grandes expéditions de Rolf et de Hasting dans la Seine, quand les cités et les églises déploraient les pilleries de ces enfants du Nord. Rien de plus fertile que ces vertes campagnes qui s'étendaient entre l'Epte, la Seine et l'Eure jusqu'à Pontoise, séjour des rois sous la seconde race : dans ces vastes plaines se déployaient d'opulentes abbayes, des monastères adonnés à la culture des terres, des châteaux fortifiés, des villes fort grandes et très-peuplées. Qui pouvait ne pas célébrer le beau pays du Vexin normand, dont les limites étaient à peine à huit lieues de Paris? Il suffisait de dépasser les murailles de Poissy pour entrer dans le Vexin, pays intermédiaire entre la race franque et la race normande, belle escarboucle convoitée par tous : Qui n'avait vu Pontoise, disaient les clercs sous la première race, n'avait pas une idée de la cité céleste (1)!

(1) Grégoire de Tours, liv. iv. Il y aurait une histoire curieuse à faire, c'est celle de tous les bords de la Seine et

Lors donc qu'il fut convenu, en parlement des chevaliers, que la guerre serait déclarée à Constance, la tutrice de Robert, l'enfant qui prenait le titre de roi, la chevalerie se précipita sur les terres qui s'offraient devant elle avec leur parure de mai. Le duc de Normandie, selon sa coutume des batailles, imposa à ses barons l'obligation de ne rien épargner; il fallait se montrer implacable, parce qu'on voulait imprimer de la terreur; et d'ailleurs Robert le Diable, comme on le nommait déjà, pardonnait peu quand il apparaissait avec son terrible visage et ses dures mains; dans la force encore de la vie, plein d'impétueuses passions, n'épargnant ni les monastères, ni les églises, alors même que les gémissements de la femme et de l'orphelin s'élevaient jusqu'à lui. Robert ne connaissait ni liens de familles, ni prescriptions religieuses. Hélas! les Normands avaient vu plus d'un exemple de sa rigueur; c'était le véritable héritier de Rolf et de Hasting : quel duc inflexible (1)! Toute la chevalerie normande partit pour combattre Constance, qui commandait aux Francs, aux Bourguignons, et à son fils, qu'elle faisait porter en tête de ses carrés de lances. Toutes les campagnes du Vexin

de l'Eure sous la première et la deuxième race; ce travail de restauration scientifique serait de la plus haute curiosité.

(1) Guillaume de Jumiège, liv. vi. Je ne sache rien de plus intéressant que les chroniques de Normandie aux dixième et onzième siècles.

furent ainsi envahies (1) par les Normands qui marchaient valeureusement à la conquête, comme ils l'avaient fait sous leurs ancêtres quand ils assiégèrent Paris. Cette épaisse poussière qui s'élève là-bas dans la plaine signale la présence des envahisseurs. Entendez-vous les pesants chevaux nourris aux campagnes et aux haras de Bayeux et du Cotentin? ils hennissent à l'aspect des chevaliers que conduit Humbert, le plus fidèle des comtes normands; l'éclat du soleil fait briller de mille feux le fer des casques et des boucliers. Qui pouvait résister à ces terribles conquérants? serait-ce vous, Francs amollis sous le sceptre d'une femme? ce n'est pas vous non plus, Neustriens du pays entre Seine et Oise. Appellera-t-on les Bourguignons à l'aide? mais n'est-ce pas là aussi une race affaiblie qui sommeillait depuis trop longtemps à l'abri des côtes rôties par le soleil de juillet? Ils marchent avec audace, les braves Normands! ce n'est pas pour la première fois qu'ils visitent les bords de la Seine. Hélas! les abbayes de Saint-Denis en France et de Saint-Germain-l'Auxerrois se souvenaient encore des terribles envahisseurs.

Quand la reine Constance ne put plus résister, quand elle vit les lances normandes à une journée de Paris, que devait-elle faire? pouvait-elle s'opposer avec quelques barons, le comte de Champagne et quelques leudes, à ces bouillants envahisseurs? Robert le Diable ne pardonnait guère, c'était sa légende d'être implacable. Constance envoya donc deux prélats vénérables pour apaiser les Normands; le duc Robert exigea qu'avant toute chose Henri, l'aîné de race, fût reconnu et salué comme roi des Français; Robert, le puîné du lignage, recevait la Bourgogne. En même temps Henri, reconnu roi par l'intervention de Robert, duc de Normandie, lui cédait tout le Vexin jusqu'à Poissy; de sorte que le royaume de France se circonscrivait de plus en plus. Il n'y avait pas trois bonnes heures d'une course de vigoureux chevaux partis de Paris pour atteindre les extrémités de la frontière : étaient-ce là les dépendances d'un royaume (1)? Les Normands, au contraire, accroissaient leur pouvoir de toutes leurs forces; ils acquéraient de plantureuses terres, trois grandes abbayes; ils se distribuaient tous les fiefs jusqu'à Poissy, en mesurant les domaines avec des lacets de cuir. Il y eut tel baronnet normand qui reçut jusqu'à huit manoirs dans le Vexin; voyez quelle bonne conquête pour les chevaliers!

Henri était donc sur son trône par l'appui de la race normande; tout n'était point fini pour la

(1) Guillaume de Jumiège, liv. vii, chap. xxviii. Comparez aussi avec la petite chronique manuscrite publiée par l'abbé de Camps. (*Cartul.*, fol. 37.)

(1) Comparez Orderic Vital, liv. ii.—Nangis, *Chronic.* ad ann. 1031. — Apud Duchesne, tom. iv, pag. 99. — *Chronique manuscrite de Normandie,* dans le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, fol. 38, tom. ii.

guerre : les Bourguignons étaient les alliés de la famille germanique ; eux et les Lorrains se confondaient dans de communes haines et de mêmes sympathies. L'avénement de Henri Ier au trône blessait la race germanique ; elle se décida inopinément aux batailles. A cette époque, quand une injure était jetée au front d'un comte, il courait la venger; voici le droit public des féodaux : à peine la paix était faite en Normandie, que les palefrois hennirent aux bords de la Meuse et du Rhin; des messages annoncèrent que l'empereur Conrad et ses fiers Allemands menaçaient d'envahir les terres de France: encore du sang répandu ! L'inimitié était terrible, elle venait d'une rivalité de race, d'un désir de conquête insatiable, de l'esprit même de ces populations de chevaliers; fallait-il encore une fois courir l'un sur l'autre la lance baissée (1)?

Au milieu de ces querelles de races et de familles, il y avait au désert quelques solitaires, des abbés pieux qui intervenaient pour apaiser la soif de fiefs au cœur des hommes d'armes; nulle force ne pouvait arrêter deux féodaux prêts à croiser le fer, semblables à des chevaux lancés à toute bride, se fracassant le poitrail et la tête dans une rude rencontre; quelle puissance pouvait se placer entre eux pour empêcher ce heurtement? La voix chrétienne des solitaires et des saints évêques se faisait

(1) Voyez *Vita S. Poppo. abb. Stabul. apud* Duchesne, tom. iv, pag. 155. — Raoul Glaber, liv. iv, chap. viii.

alors entendre. Ainsi, quand Henri et Conrad se mesuraient de leurs camps militaires, saint Popon, du sein de la solitude de Stavelot, intervint pour conclure un traité d'alliance entre ceux-là mêmes que la vengeance appelait aux batailles. Conrad envoya des ambassadeurs à la cour plénière de Poissy; ils apportaient à Henri, roi de France, un immense lion à la crinière flottante, présent des empereurs de Constantinople à Conrad; puis des armures de fer tellement durcies, des cottes de mailles si étroitement travaillées aux fabriques de Nuremberg, que la pointe aiguë de l'épée ne pouvait pénétrer dans les anneaux rétrécis; et pour compléter cette alliance des deux races, Henri était fiancé à Mathilde, une des filles de Conrad (1).

Tous les événements de cette période se résument en querelles féodales ; il y a une empreinte de monotonie dure et triste dans les chroniques ; toujours des combats, des inimitiés de famille. Il n'y a pas d'unité ; chaque territoire est habité par une race différente ; on ne peut expliquer les événements que si l'on admet cette diversité de peuples rivaux qui se poussent et se heurtent : les Francs, les Neustriens, les Normands, les Bourguignons, les Aquitains; on ne trouve pas de France encore. Toute unité disparaît devant la variété incessante

(1) Comparez Raoul Glaber, liv. iv, chap. viii. — Anselme, *Canonic. Leod. Hist.* — Marlot, *Hist. de Reims*, liv. i, chap. xxviii, tom. ii, pag. 90. — Hermann, *apud* Pithou, pag. 141.

de mœurs et d'origines dans chaque famille de peuple; le roi ne gouverne pas au delà de ses propres terres. Henri Ier s'appuie de l'alliance des Normands, c'est le chef d'une fédération armée, et, certes, mieux vaut être duc de Normandie que roi de France : le livre des fiefs est bien mieux garni en bonnes redevances dans les palais de Bayeux ou de Rouen que dans les chartres de Saint-Barthélemy en l'île de Seine. Comptez-les! comptez-les vos fiefs, pauvres rois de France! que trouverez-vous! à peine vingt terres en Parisis avec redevance de quelques hommes ou de quelques muids de vin; et pour les ducs normands, il y a bien encore trois cents manoirs qui donnent leurs bons revenus au fisc de Robert le Diable, le Libéral, le Magnifique!

CHAPITRE XX.

LES TROIS GRANDS PÈLERINS.

Itinéraire des pèlerins. — Le comte d'Angoulême. — Pèlerinage à Jérusalem. — Foulques Néra, comte d'Anjou. — Son triple pèlerinage. — Robert le Diable à Jérusalem et à Nicée. — Le lignage de Tancrède dans la Pouille.

1020 — 1040.

Le caractère sombre du dixième siècle s'était un peu épanoui en gaieté, au commencement du onzième, par les pèlerinages; la terre féodale était triste; il s'était manifesté une succession de sinistres présages, un bouleversement dans l'ordre naturel, qui avaient excité les méditations solitaires des clercs et des châtelains (1). La Gaule avait été si

(1) Raoul Glaber, liv. vi et suivants. — Adhémar de Chabanais, liv. iii. Frodoard est aussi curieux, mais il s'arrête malheureusement au milieu du dixième siècle (ann. 960).

profondément labourée par la guerre, qu'elle n'offrait plus aux pas des chevaux un terrain solide et abondant; l'espace était trop étroit pour respirer à l'aise; ces poitrines belliqueuses avaient besoin de se dilater dans une autre atmosphère, en face d'un autre soleil, car pendant dix ans les provinces avaient été inondées de pluies battantes et opiniâtres : on pouvait désirer des climats plus doux, un aspect de nature moins sauvage. Combien n'était-il pas populaire ce pèlerinage qui faisait quitter le sol en servant Dieu! L'esprit chevaleresque se complaisait à ces courses lointaines. N'y avait-il pas dans la société un solennel repentir, un jubilé universel, une expiation sainte? Allez à Rome adorer le tombeau des apôtres, allez en terre sainte pleurer sur le sépulcre du Christ, tel était le cri universel; là on devait trouver le pardon des grandes fautes! Comme la vie féodale se composait de violences, de pillages, les comtes, les chevaliers étaient au comble de leurs vœux, de trouver encore dans la vie errante une voie de pardon.

L'itinéraire des pèlerins était tracé par les vieilles chroniques (1); les pèlerins qui partaient du duché de France traversaient rapidement la Brie pour

(1) Il existe un itinéraire complet des pèlerins dès le quatrième siècle ; dom Bouquet l'a publié. On peut voir également dans les Bollandistes la vie des plus pieux de ces voyageurs. Mabillon a donné plusieurs itinéraires dans les *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict.* On trouve dans ses *Analecta* une chartre ou passe-port des pèlerins.

visiter la Bourgogne, si pleine d'oratoires silencieux au milieu des déserts de Cluny et de Cîteaux; il y avait là des stations de prière, des oratoires pour s'agenouiller, car la terre devenait difficile; le Jura commençait avec ses sapins orgueilleux sur la crête des rochers; il n'y avait que des routes de bûcherons tracées dans les montagnes, des sentiers à peine indiqués. Les fondations pieuses avaient parsemé les Alpes ici là de petits lieux de refuge où le pèlerin pouvait reposer la tête quand l'orage de neige fouettait les grands arbres. Le village de Sion était le premier lieu de la station des pèlerins dans les Alpes, et il portait ce nom de Sion précisément pour rappeler le but des saints voyages en traversant les montagnes : n'étaient-ce pas leurs vœux de voir et d'adorer cette éternelle cité dont parlait l'Écriture? Souvent les Alpes étaient un triste lieu pour les pèlerins; là se cachaient des voleurs et pillards de profession, qui ne respectaient ni les immunités de l'Église, ni le caractère sacré dont les pauvres chrétiens étaient revêtus (1)! S'ils échappaient aux redoutables défilés des Alpes, les pieux voyageurs approchaient de Milan, la ville de Lombardie; ils visitaient la Monza, San-Ambrosio, les antiques églises. Que de saints monuments sur la route, à Ravenne, à Bologne, au pied des Apennins!

(1) L'existence des Sarrasins dans les Alpes est constatée par une multitude de monuments. *Voyez* la *Dissertation de* M. Reynaud, pag. 172.

Nous voici encore dans les montagnes hautes, escarpées, silencieuses, où les anachorètes habitaient le désert! Quand les Apennins disparaissaient sous des nuages vaporeux, alors se montrait aux yeux des pèlerins l'aride campagne de Rome, pleine de tombeaux, sous l'herbe jaune et flétrie des marais.

Rome avec ses sept collines excitait des transports de pieuse joie dans l'âme des chrétiens; quand ils approchaient de Saint-Jean-de-Latran, quand ils visitaient les tombeaux de Pierre et Paul, les apôtres du Christ, des larmes abondantes ruisselaient sur leurs joues; ils s'agenouillaient devant la face bénie du pape, leurs mains osseuses brisaient leurs poitrines à coups redoublés; ils gémissaient de leurs fautes jusqu'à ce que la voix puissante du père commun des fidèles leur eût donné l'absolution; ils recevaient la croix et l'escarcelle de voyage; ils avaient les immunités de l'Église. Toutes les communautés de moines, toutes les villes fidèles leur devaient asile : qui aurait refusé un gîte au pauvre pèlerin (1)? Alors ils se mettaient en marche à travers la Hongrie, la Pannonie, jusqu'à Constantinople, la seconde station du pèlerinage. Les grandes voies romaines favorisaient ces pérégrinations; partout existaient encore des vestiges de ces beaux chemins de pierres dures et calcinées qui,

(1) Voir l'*Itinéraire des Pèlerins,* t. IX. Dom BOUQUET (Collect. des *Historiens de France*, et mes Notes sur les croisades, tom. I.).

au temps de la vieille Rome, voyaient passer les légions victorieuses, les chars des propréteurs et des proconsuls. A Constantinople, les reliques étaient nombreuses, et les pèlerins pouvaient adorer les vestiges de la prédication chrétienne; un chemin direct menait de Constantinople à Nicée, la ville des conciles si retentissants au moyen âge. De Nicée à Antioche, la voie était facile; Antioche avec ses bosquets de daphné, tant aimés de Julien, alors que le Galiléen triomphait! Après l'Asie Mineure venait la Syrie, fanatique pour l'islamisme, et c'était là que commençaient les dangers des voyageurs; que d'humiliations pour de braves chevaliers de se voir apostropher à la face par les noms les plus ignominieux, eux qui avaient le bras fort, la main aussi dure que le fer! Mais le Christ n'avait-il pas été abreuvé de plus grands outrages? n'avait-il pas été souffleté quand son doux regard pardonnait aux hommes? Jérusalem! Jérusalem! tel était le but de tous les vœux. La génération était triste, les pèlerinages lui rendaient sa gaieté; c'était comme une grande distraction jetée sur la vie; ce but du pieux voyage atteint, qu'avait-on à souhaiter de plus haut et de plus parfait? la tâche de l'homme était finie (1).

Ce comte qui part du château d'Angoulême avec quelques-uns de ses servants les plus fidèles, sur

(1) *Voyez* DUCANGE, v° *Peregrinatio.* Il rapporte aussi une chartre ou passe-port des pèlerins.

de hauts chevaux de bataille, c'est Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême. Il avait commencé sa vie dans les armes, comme vassal de Guillaume duc d'Aquitaine; il avait conquis l'amitié du fier duc, car enfin il n'était baron ni chevalier qui pût le lui disputer dans les champs : aussi en avait-il reçu fiefs et terres à plein gré (1). Quel rude caractère que ce Guillaume Taillefer! il ne pardonnait rien, ni les vengeances personnelles, ni les usurpations de fiefs. Henri, sire de Rancogne, avait élevé le château de Fractarbot en l'absence de Taillefer, et malgré le serment prêté. Que fait l'impitoyable comte? il mande à son fils la félonie, et l'invite à le venger; or, Geoffroy, fils du comte, vint trouver Henri le traître : « N'as-tu pas juré sur le corps de saint Cybar de rester paisible en ton domaine? » Et comme Henri répondait fièrement, Geoffroy lui passa sa longue épée à travers le corps. Que de violences dans ce comte d'Angoulême! Hélas! comment les expier, si ce n'est par le voyage en terre sainte? Voilà donc Guillaume Taillefer qui moult clame et convoque ses fidèles; pourquoi n'irait-on pas en long pèlerinage? Le Seigneur a besoin d'être honoré en son saint tombeau; un long cri se fait entendre dans l'idiome roman : « Lo volt! lo volt! » et bientôt une belle suite de pèlerins se

(1) *Chronique des comtes d'Angoulême*, dom BOUQUET, tom. X, p. 160. — Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, article GUILLAUME TAILLEFER II, tom. III, pag. 168, in-4°.

mettent en marche pour la terre sainte; ils étaient gais, pimpants comme le baronnage du Midi; les uns portaient le faucon au poing, les autres le bourdon et la panetière; ils chantaient maintes cantilènes et oraisons méridionales. Guillaume Taillefer ne prit pas la route habituelle des pèlerins, il ne traversa pas les Alpes; les barons du Midi entrèrent en Bavière par Augsbourg, la vieille cité aux saintes images (1). De là ils visitèrent le pays des Hongres, nouvellement convertis à la foi; puis ils vinrent par l'Esclavonie à Constantinople et dans l'Asie Mineure. Ce pèlerinage dura dix-huit mois au milieu des aventures les plus hardies. Guillaume et ses suivants d'armes souffrirent de grandes privations; ils étaient fort amaigris à leur retour; le comte tomba dans une indicible langueur! Pourquoi ses yeux brillants se ternissaient-ils de leur éclat? pourquoi cette main, naguère si forte, si puissante, se desséchait-elle de manière à ne plus pouvoir tenir l'épée? On disait partout, parmi les sages et les anciens, que le comte avait été ensorcelé par une femme, infernale magicienne; il y eut jugement de Dieu, duel de champions, épreuve du feu; mais le malheureux comte d'Angoulême, pèlerin et repentant, mourut le jour des Rameaux, quand le peuple célébrait avec joie la Pâque fleurie (2).

(1) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, article COMTES D'ANGOULÊME. *Voyez* aussi *la Chronique des comtes d'Angoulême*, dans dom BOUQUET.

(2) *Art de vérifier les Dates*, tom. III, in-4°, pag. 168.

En même temps s'accomplissaient les longues pérégrinations de Foulques Néra, qui prit le beau nom de *Hiérosolymitain*. Au pays de l'Anjou, dans la ville d'Angers surtout, vivait Foulques, seigneur et comte (1); il était basané et très-brun à sa naissance, et puis ses pèlerinages l'avaient tant exposé au soleil d'Orient, qu'on ne l'eût plus reconnu à son retour. Il portait aussi le titre de Hiérosolymitain, à cause de ses voyages, et le peuple le nommait encore le Palmier, en souvenir de la terre de Judée, peut-être aussi parce qu'il était droit et grand comme l'arbre solitaire du désert : hélas! le pèlerin gardait souvenir du palmier qui l'avait abrité sur la citerne, et de l'olivier sauvage qui couvrait sa tête, alors que, trempé de sueur, il montait sur le Golgotha! C'était un rude homme que Foulques le Noir; il avait fait la guerre à Conan le Tort ou le Bossu, comte de Rennes, et l'avait tué de sa main : que de batailles livrées! quel intrépide chevalier que Foulques le Noir! rien ne l'arrêtait; Constance, femme de Robert, lui écrit : « Mon bel oncle, Hugues de Beauvais, favori du roi, m'insulte. » A cet appel, le comte d'Anjou arrive à la cour plénière, il tue de sa main Hugues de Beauvais! Maintenant n'a-t-il pas à craindre l'excommunication? il a tué un leude du roi de France! Brave pèlerin, partez donc pour la terre

(1) *Voyez* la curieuse *Chroniq. Gesta Consul. Andeg.*, cap. VIII.

sainte; allez demander à genoux d'être lavé de ce meurtre fatal, ou bien élevez un monastère en repentir de vos crimes (1).

Foulques le Noir se mit en route de son comté d'Anjou; il n'était suivi que de quelques sergents d'armes, mais tous humbles et sans faste : en quittant son château d'Angers, il fonda l'abbaye de Beaulieu près de Loches; Foulques n'était-il pas excommunié? Aussi l'orage gronda sur ces fondations fragiles, des tourbillons de vent brisèrent les premiers fondements de l'abbaye; ainsi agissait Dieu pour punir le meurtrier (2). Foulques le Noir visita Rome, Constantinople et Jérusalem; ce premier pèlerinage accompli, il revient en son comté, saint et absous par le pape; il court soutenir de nouvelles guerres! Le comte de Blois envahit l'Anjou, faudra-t-il lui céder des villes, des fiefs, de riches abbayes? Oh! certes, non; le brave comte s'avance, la mêlée est dure, Foulques est renversé de cheval; entendez-vous ce nouveau cri de guerre? c'est le frère de Foulques, Herbert *Éveille-chien*, car c'était lui qui de son cornet retentissant appelait, au jour de chasse, les lévriers. La victoire demeura au comte d'Anjou; il envahit, à son tour, les terres de Blois; que de belles villes furent conquises! Le comte de Blois, qui voulait vaincre, fut vaincu (3).

(1) *Voyez* RAOUL GLABER, liv. III, chap. II.

(2) Glaber entre dans de grands détails sur cette première destruction de l'abbaye de Loches, liv. II, chap. 4.

(3) C'est à cette époque, néanmoins, que le comte d'Anjou

Que pouvaient être de vaines victoires à côté du triomphe dans le Christ? L'Orient! l'Orient! tel est le cri de la piété du comte d'Anjou, comme son cri d'armes avait été : *Rallie, rallie à moi* (1)! Foulques part une seconde fois pour Jérusalem; ce n'est plus un simple pèlerin isolé que quelques servants d'armes accompagnaient, il est alors suivi des clercs et des braves seigneurs d'Aquitaine. A la tête marchent les évêques de Poitiers et de Limoges avec la mitre et la crosse pastorales; ceux qui rencontraient une telle troupe croyaient qu'elle n'allait pas au delà de l'oratoire voisin, tant elle était riche et ornée, et pourtant c'est vers Jérusalem qu'elle s'avance. Seigneur, en quel état est la Syrie! Savez-vous que les barbares imposent aux chrétiens un triste servage? Tous ceux qui veulent arriver jusqu'au saint lieu, doivent ouvrer et faire ordure sur le sépulcre! Le comte s'abaissera-t-il jusqu'à cette fatale coutume? Que fait le rusé comte? il se munit d'une vessie remplie de bon vin blanc (2), et le

se rendit le fidèle et le féodal du comte de Poitiers en recevant la ville de Loudun ; le père de Foulques, Geoffroi Grisegonelle, avait vaincu le duc d'Aquitaine en 987; la fortune tourna : « *Gaufridus Grisagonella, pater avi mei Fulconis, excussit Londunum de manu Pictaviensis comitis, et in prœlio campestri superavit eum super rupes, et persecutus est eum usque Mirebellum.* » (SPICILEG. in-fol., tom. III, pag. 252.)

(1) *Art de vérifier les Dates*, tom. IV.

(2) Ce trait singulier de ruse naïve se trouve rapporté

verse sur le sépulcre, si bien que les Sarrasinois furent trompés! Que dites-vous de la ruse de Foulques? Comme il pleure agenouillé devant le saint sépulcre ! il le baise avec ardeur, et tant sa foi est grande, qu'il enlève de ses dents acérées un fragment de la pierre du saint tombeau (1).

Il revient, le noble Foulques, jusqu'à sa ville d'Angers; mais depuis qu'il a vu les merveilles de l'Orient, depuis qu'il a senti les feux du soleil d'Asie, il ne peut plus se souffrir dans les froides murailles d'Angers, sous le ciel brumeux de l'Occident; il y est inquiet et guerroyant. Pour la troisième fois il s'achemine vers Jérusalem, plus ardent que jamais; sa taille est voûtée, le palmier ne porte plus ses branches aussi haut; mais qu'importe? il

tout entier dans la *Chronic. Turonens.* BOUQUET, tom. X, pag. 283, et dans le *Gest. Consul. Andeg.*, ibid., pag. 256, 264. *Dato pretio tàm pro se quàm pro aliis christianis ad portam sibi prohibitam, morantibus urbem celeriter cum omnibus intravit, sed sepulcri claustra eis prohibuerunt; nempè cognito quod vir Dei alti sanguinis esset, deludendo dixerunt, nullo modo ad sepulcrum pervenire posse, nisi super illud et crucem Dominicam mingeret : quod vir prudens, licet invitus, annuit. Quæsita igitur arietis vesica purgata atque mundata et optimo vino albo impleta, quin etiam aptè inter ejus femora posita est, et comes discalceatus ad sepulcrum Domini accessit vinumque super sepulcrum fudit et sic ad libitum cum omnibus sociis intravit.* (Voy. *Gesta consulum Andegavens.*)

(1) *Chronic. Turonens.* Dom BOUQUET, tom. X, p. 283.

marche humblement dans la sainte route. A Constantinople, Foulques rencontre un riche et fastueux pèlerin : c'est Robert, duc de Normandie, dont je vous dirai plus tard la pérégrination hardie; quant à Foulques, ce terrible homme d'armes, ce comte si impitoyable, il s'avança humble et à pieds nus jusqu'à Jérusalem; lorsqu'il vit pour la troisième fois le saint tombeau du Christ, il fit un vœu de pénitence, et tandis que les Sarrasins jetaient des yeux de fureur sur les pèlerins de France, Foulques ordonna à ses servants d'armes de le frapper de verges, lui, le comte Foulques d'Anjou! Il parcourut les rues de Jérusalem avec la corde au cou, et poussant des cris lamentables. Il disait : « Que Dieu pardonne au traître, au félon, au parjure Foulques d'Anjou, » et les sergents du comte le frappaient dru, le frappaient dru! Ensuite le comte prit sa route pour s'en revenir en Aquitaine; il fit le trajet de l'Orient à pied par l'Allemagne. En arrivant à Metz, une maladie cruelle le saisit; il mourut, le digne comte, et fut enterré en son tombeau dans la cathédrale (1)!

Alors était aussi parti en pèlerinage Robert de Normandie, le brave et impitoyable Robert, surnommé *le Diable*; il allait y querir l'absolution de ses péchés! De longues légendes étaient écrites sur le duc Robert! Il gouvernait enfant le comté

(1) *Gesta Consul. Andeg.* — Dom Bouquet, tom. x, pag. 253, 254 et 283.

d'Hièmes; puis, à la mort de son frère Richard III, il fut appelé au duché de Normandie : c'était un noble homme, magnifique, dont les chroniques célébraient la grandeur et la joyeuse vie; ses premières armes furent vivement poussées même contre sa famille; il arracha Évreux à son oncle l'archevêque de Rouen : et que lui importaient la parenté et la mitre d'or? Après la guerre contre l'archevêque de Rouen, le terrible envahisseur des biens de l'Église marche contre l'évêque de Bayeux et le dépouille (1)! Ne vouliez-vous pas que les clercs le surnommassent déjà le Diable dans les chroniques et légendes? lui, le duc Robert, qui ne ménageait ni les églises ni les monastères, ce grand usurpateur des biens des clercs, ne devait-on pas le placer dans une légion de démons noirs peints sur la porte des monastères? Le puissant féodal Robert défendit le droit de Henri Ier, et quand Constance voulut lui arracher la couronne, le duc de Normandie donna asile à son suzerain Henri Ier, sous sa tente de Fécamp! Le ban et l'arrière-ban furent alors convoqués; Robert écrivit à son oncle Mauger, comte de Corbeil, de mettre tout à feu et à sang sur les terres de France : hélas! ce qui fut dit fut fait; la flamme s'éleva sur plus d'une cité et d'un monastère de clercs; la guerre fut menée en véritable diable, comme le dit le moine Orderic Vital :

(1) Voyez la *Chronique de Normandie*, ad ann. 1027, 1030.

Constance se vit obligée de traiter (1). La Normandie acquit Chaumont, Pontoise et tout le Vexin français, certes un beau lot dans la guerre : Constance à peine domptée, Robert se précipite sur la Bretagne ; une seule course militaire des Normands la soumet à l'hommage du duc. Sans une tempête horrible, Robert aurait essayé la conquête de l'Angleterre ; les vents dispersèrent sa flotte ; il fut contraint de regagner Bayeux, la véritable cité normande ; quel diable que ce Robert le Magnifique !

Maintenant, étonnez-vous que lorsqu'il n'y eut plus rien à conquérir, cette âme ardente et un peu bourrelée de remords songeât aux lointains pèlerinages ! L'année 1035 commençait ; le duc avait atteint sa cinquantième année, et il sentait quelque repentance : Robert n'imita point les pauvres pèlerins qui s'acheminaient le bourdon et la panetière en main ; il parut, sur sa route, fastueux comme un noble et fier duc de Normandie (2), le plus grand des féodaux ; il était suivi de chevaux, de varlets, de pages le faucon sur le poing, les chiens en laisse, comme sur les tapisseries de la conquête ; il traversa les Alpes, les Apennins, et vint à Rome où il fut accueilli au son des cloches à pleine

(1) *Quod cernens Constantia mox ab eo dextram expetiit et deinceps quoad vixit tempore sibi fidelis extitit.* (Duchesne, tom. IV, pag. 148.) *Voyez* aussi la chronique rapportée par dom Bouquet, tom. X, pag. 276.

(2) « Grant foison de chevaliers, barons et autres gens de Normandie. » (*Chroniq. normande.* Duchesne.)

volée (1) : la procession des pèlerins était splendide ; Robert brilla de tout l'éclat de sa magnificence, il voulut laisser de grands souvenirs des Normands, ses hardis compagnons déjà célèbres en Italie ; il ordonna donc que ses chevaux de bataille, tout caparaçonnés d'argent, fussent ferrés d'or ; et si, dans les splendides cavalcades des pèlerins, un de ces fers tombait, les varlets d'armes devaient le laisser aux mains du peuple, car nul Normand ne s'abaisserait pour le prendre ; se courber n'était pas dans leurs habitudes ! Le pape donna à Robert l'escarcelle de pèlerin dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, et tous s'acheminèrent vers Constantinople.

Dans cette grande capitale, nouvel éclat, splendeur immense ! les pèlerins saluèrent avec fierté l'empereur sur son trône : comme on n'avait pas de siéges pour les barbares, comme le disaient les Grecs, Robert et ses nobles serviteurs s'assirent sur leurs

(1) *Chroniq. de Jean Bromton*, pag. 913. Jamais Robert n'oublia cependant son humilité de pèlerin. En l'entrée d'une cité, « l'un de ceulx qui gaitoit et gardoit la porte, haulse ung baston que il tenoit et fiert le duc parmi les espaules, tant qu'il le fist tout canceler. Le chroniqueur ajoute que ses serviteurs voulant riposter, le duc leur défendit fort et dist que raison est que pelerins soffrent par l'amour de Dieu ; ainsi le duc Robert garanti de la mort celui qui l'avoit feri et dist à ses gens que mieulx amoit le cop qui lui avoit donné que la meilleur cité qu'il eust. » (*Chroniq. de Normandie.*)

manteaux d'hermine; quand ils se relevèrent, jamais ils ne consentirent à reprendre ces courts et riches mantels : « Est-ce que jamais Normand emportait le siége sur lequel il était assis? » Telle fut leur hautaine réponse (1). A Constantinople, comme on l'a dit, Robert de Normandie rencontra le comte Foulques Néra; ils firent le pèlerinage de concert à Jérusalem, sous la conduite de marchands arméniens d'Antioche; Robert le Diable, le brave duc, si fort à cheval, fut obligé de se faire porter en litière, sur les bras vigoureux de quatre Mores; comme il rencontra un pèlerin qui s'en revenait en Normandie, la terre commune, Robert le duc s'agitant sur sa litière, lui cria : « Pèlerin, tu diras à Caen et à Bayeux que tu m'as vu porter en terre sainte par quatre diables (2). » Aux yeux de Robert, n'étaient-ce pas de véritables démons que ces mécréants qui portaient les chrétiens sur leurs épaules noires et velues? Robert visita le saint tombeau, et versa des larmes abondantes sur ce sépulcre vide; à son

(1) On traita bien les Normands à Constantinople, parce qu'on les craignait déjà. Le voisinage des fils de Tancrède inspirait du respect. (Bénédict., *Art de vérifier les Dates*, tom. IV, pag. 5.) On lit dans la *Chronique de Normandie* : « En ce temps tous ses gens mangèrent à terre et n'avoient ne tables ne fourmes pour eulx servir : mais pource que le duc Robert en faisoit faire partout où il venoit, l'empereur et les gens du pays par où il passoit les aprinrent à faire lors. »

(2) JEAN BROMTON, pag. 915.

retour, il tomba malade d'épuisement à Nicée, la cité des conciles : dans son voyage à travers l'Asie Mineure, l'empereur grec, qui craignait les Normands courageux et hardis, leur avait tendu plus d'une embûche; le valeureux duc les surmonta toutes à l'aide de ses dignes compagnons; mais à Nicée les Grecs employèrent le poison, et Robert de Normandie, tout couvert d'or dans sa jeunesse, ce Robert qui violait pucelles et saintes filles, et avait fait, disait-on, pacte d'argent avec le diable, ce duc Robert mourut à l'hospice des pèlerins, dans l'année du Christ 1035, le 2 du mois de juillet (1). Les Normands reprirent le chemin de Constantinople, passèrent le Bosphore, et vinrent rejoindre leurs frères de Normandie établis dans la Pouille.

Que faisaient ces nobles chevaliers dans l'Italie? avaient-ils grandi leur puissance, avaient-ils suivi cette destinée de courage et de conquêtes qui leur était prédite en quittant la terre natale? Les Normands avaient d'abord vaillamment combattu les Grecs qui menaçaient la Pouille; ils avaient brisé les armées que l'empereur dirigeait contre les comtes et petits seigneurs de la contrée; les che-

(1) *Art de vérifier les Dates*, tom. IV, pag. 5, in-4°. Rien de plus fier et de plus hautain que Robert le Diable; il ne considère jamais la Normandie comme un fief, mais comme un royaume. On trouve une chartre dans laquelle il appelle nominativement la Normandie un royaume. *Notum esse volumus cunctis* REGNI NOSTRI *fidelibus*. (*Cartul. de S. Amand de Rouen*, fol. 57.)

valiers de Normandie s'étaient mis au service de Gaimar, prince de Salerne, et leur nombre devint si considérable, que tous purent se gouverner dans leurs terres d'une façon indépendante. Les Grecs étaient atterrés de cette grande valeur des chevaliers normands, et Docéan, prince de la Calabre au nom de l'empereur, traita avec eux pour ressaisir la Sicile, envahie par les Sarrasins (1); les chevaliers firent là merveille à coups de lances et d'épées; rien ne résista à leur valeur, les mécréants furent vaincus. Les Grecs méconnurent-ils ces services, ou bien les Normands, forts et vaillants, ne voulurent-ils plus conquérir pour d'autres ce qui leur convenait si bien pour eux-mêmes? Les Normands furent dignes de leurs ancêtres; ils n'y manquèrent ni pour la ruse ni pour le courage. Après avoir servi les Grecs, ils combattirent contre eux et contre les comtes de la Calabre et de la Pouille; forts, vaillants comme ils étaient, ils voulurent avoir les profits de la vaillance et de la force. La race de Tancrède de Hauteville avait procréé d'abord Guillaume Bras de Fer : ce Guillaume prit le titre de comte, et s'établit avec ses frères à Melfi, qui devint

(1) « Et à dire la vérité, plus valut la hardièce et la prouesce de ces petits de Normants que la multitude de li Grex, et ont combatu à la cité, et ont vainchut lo chastel de li Sarrazin, et la superbe de li Turmagni gist par li camp, li gofanon de li chrestien sont efforciez, et la gloire de la victoire est donnée à li fortissime Normant. » (*Ystoire de ly Normant,* liv. II, chap. VIII.)

comme le cœur de cette république féodale des Normands; Drogon, son frère puîné, lui succéda; on le voit déjà qui prend, dans les chartres, le titre de duc et magistrat de l'Italie, comte des Normands de toute la Pouille et la Calabre (1); quant aux autres frères, qui eut une ville, qui l'autre, tous avec un bon héritage.

Au-dessus d'eux se place Robert, l'aîné des enfants du second lit de Tancrède de Hauteville; sous le nom de Guiscard ou de Wiscart (le Rusé), Robert constitua le véritable empire des Normands en Italie; il n'avait d'abord reçu que le petit château de Saint-Marc, situé dans la Calabre; puis il obtint la province tout entière. A la mort de son frère Homfroy, Robert fut élevé au titre de comte des Normands. Or il faudra dire plus tard la finesse et l'expertise de Robert Guiscard dans le gouvernement de la Pouille et de la Sicile : quel bel établissement ne firent point là encore les enfants de Normandie! quelle famille que ces chevaliers! Ils avaient de la persévérance et de l'énergie; ils dominaient partout où se montrait leur gonfanon : la race normande fut alors absorbante; c'est une nouvelle et puissante invasion du Nord qui retrempe l'esprit et les mœurs de la société (2).

(1) *Ego Drogo, divinâ providentiâ dux et magister Italiæ, comesque Normannorum totius Apuliæ atque Calabriæ.* (DUCANGE, *Généalogie des rois normands de Sicile,* § 1er.)

(2) Voir DUCANGE, *Famille normande,* Mss. publié par

Ces mœurs éprouvaient, en effet, une grande modification par le goût des pèlerinages, l'horizon s'étendait un peu au delà des habitudes du clocher; le dixième siècle était marqué d'un caractère sombre et sédentaire ; chacun cherchait à se rapprocher, à se défendre dans sa terre, dans sa tour, dans son église; les invasions des Hongres, des Normands et des Sarrasins détruisaient tout; résister était la somme de force que pouvait donner la société, elle n'en avait réellement pas d'autre ; que pouvait-elle oser quand ses cités étaient en flammes, ses monastères pillés, ses châsses de saints dispersées! Aussi la génération est-elle couverte comme d'un crêpe funèbre; la vie se passe entre la souffrance et le tombeau ; elle ne va pas au delà de l'hymne pieuse au sépulcre. Dans le onzième siècle, au contraire, il y a une sorte de réaction contre l'existence locale ; la vie du clocher ne satisfait plus, on veut courir en pèlerinage; l'idée de voir d'autres climats, de jouir d'un autre soleil s'empare de tout le peuple. On part de France ou de Normandie, du Poitou et de l'Anjou ; on soupire après Rome et la Palestine. Le caractère du peuple devient enjoué, on voit une race plus portée aux distractions et aux conquêtes. Les croisades furent préparées par cet esprit actif; ce n'est pas la seule prédication de Pierre l'Ermite qui opéra l'entraînante vocation

M. Champollion dans l'*Ystoire de ly Normant.* (*Appendix.*)

pour les voyages. Jamais la parole de l'homme ne produit un immense effet si la société ne correspond pas à son esprit. Il faut que les temps soient préparés quand la prédication remue. La croisade fut amenée par la tendance de tous : la multitude avait besoin de respirer sous un plus vaste horizon et de secouer cette vie de châteaux, ce linceul de pierre et de fer qui ensevelissait l'existence du peuple au dixième siècle.

CHAPITRE XXI.

HISTOIRE DES FEUDATAIRES.

Normandie.— Guillaume le Bâtard.— Bretagne.— Ses ducs Alain. — Révolte des serfs. — Flandre.— Les Baudouin. — Comte d'Anjou. — Geoffroy Martel. — Comte de Champagne et de Blois. — Thibault. — Aquitains. — Gascons.— Toulouse.— Bourgogne. — Sires feudataires. — Les Buchardus Montmorency. — Montlhéry. — Les barons de Coucy. — Montfort-l'Amaury. — Le sire de Beaugency.— Les seigneurs de Corbeil.— Les princes de Béarn. — Comminges. — Armagnac. — Les Fezenzac.— Les Périgord.

1024 — 1045.

Le duc Robert le Magnifique, en prenant la pieuse résolution d'un pèlerinage en Palestine, s'était longtemps consulté sur le choix d'un successeur pour ses terres ; la Normandie était un si beau lot! qui aurait donc son apanage? Le voyage entrepris était grandement périlleux ; hélas ! pouvait-on répondre de revenir quand on passait au

delà des mers comme la merlette, oiseau voyageur que le pèlerin voyait sur l'onde bleue, et que plus tard il posa sans bec ni pattes sur le blason! Que de périls en la terre sainte! Le pèlerin était comme un homme qui dépouillait sa vie matérielle pour entrer dans la Sion céleste, la sainte cité de Dieu ; qu'étaient désormais les biens terrestres en comparaison de cette palme cueillie au Golgotha? L'idée du pèlerinage était comme une abdication morale de tout pouvoir humain pendant la longue route en Palestine.

Robert le Magnifique voulut complétement disposer de son duché, car il quittait la Normandie : à qui laisserait-il ce beau lot? Au temps de ses passions bouillantes, à cette époque où les légendes l'appelaient le *Diable*, tant il remplissait ses domaines de mauvaise renommée, le duc Robert avait rencontré, à son retour de la chasse au sanglier, une jeune fille qui lavait du linge avec ses compagnes auprès d'un ruisseau (1); cette jeune fille avait nom Harlete, du vieux mot saxon *Her-leve* (2) (la maîtresse chérie); Robert, frappé de sa beauté, dit à un de ses hommes : « Va proposer au père de la jeune fille des présents d'or pour l'obtenir. » Le père refusa d'abord, mais un vieux frère, ermite de la forêt, lui fit voir combien il était dan-

(1) Benoit de Sainte-Maure, *Chronique en vers*, ad ann. 1024, 1031.

(2) En latin *Herleva*.

gereux de résister à l'homme puissant (1), au sire duc de Normandie : tout fut dit et convenu ; Robert fit ses volontés de la jeune Harlete ; il l'aima tendrement, et de là naquit un enfant mâle et fort membré, partout connu sous le nom de Guillaume, on lui donna le titre de Bâtard, ce qui n'était point alors une injure, car c'étaient presque toujours les bâtards qui avaient fait les grandes choses féodales ! on l'éleva à tous les arts de chevalerie dans le château de Falaise.

Le bruit du prochain départ de Robert *le Diable* s'était partout répandu ; ses comtes, ses compagnons vinrent le trouver en cour plénière : « Eh ! sire duc, nous laisserez-vous sans chef? — Par ma foi, répondit Robert, je ne vous laisserai pas sans seigneur ; j'ai un petit bâtard qui grandira s'il plait à Dieu, choisissez-le dès à présent, et je lui donnerai le duché devant vous comme à mon successeur (2). » Les serviteurs de Robert applaudirent à ce désir, et placèrent leurs mains dans celles de Guillaume (3). Après le départ du pèlerin,

(1) Ne fust un suen frère, un seint hom,
Qu'il eust de grand religion...
(*Voyez* aussi le *Roman du Rou.*)

(2) *Chroniq. de Normandie.* (Bénédict. *Collect. des Hist. de France,* tom. XI, pag. 400.)

(3) *Manibus illorum manibus ejus, vice cordis, datis.* (DUDON S. QUENT. *Hist.*, pag. 157.) Dudon de Saint-Quentin était contemporain ; il a écrit les plus romanesques *Chroniques de Normandie.*

le bâtard fut reconnu par de nombreux barons et chevaliers qui formaient la cour plénière : et comment le petit bâtard n'aurait-il pas été chéri d'un bon nombre de barons et chevaliers, quand il était déjà expert au fait de la guerre? Il aimait passionnément les armes de fer, les lourdes épées, les chevaux de Gascogne et d'Auvergne ; il récitait les nobles généalogies des coursiers (1) mieux que les comtes de l'Étable ; colère, vindicatif, il montrait ce caractère ardent que les féodaux exaltaient quand on les conduisait aux batailles.

Cependant il s'était formé en Normandie un parti opposé au duc Guillaume ; si les propres hommes de Robert, si les fidèles de sa cour plénière avaient proclamé l'élection du bâtard, il y avait bien d'autres nobles hommes qui ne voulaient point s'abaisser sous le fils d'Harlete de Falaise. Comment un bâtard serait-il préféré aux neveux, aux cousins par lignage de Robert le Magnifique? Il se fit donc au milieu des barons danois et normands, d'un sang si pur, si généreux, une opposition puissante contre le bâtard ; on prenait ici là les armes contre lui ; les châtellenies hissaient des gonfanons ennemis au duc Guillaume : à mesure qu'on savait les nouvelles d'Orient, les périls de Robert de Normandie, on se montrait plus profondément opposé encore. Bientôt on apprit la mort du duc

(1) *Qui nominibus propriis vulgò sunt nobilitati.* Le chroniqueur GUILLAUME DE POITIERS, pag. 181.

Robert à Nicée; des chartres en furent portées à Caen, à Bayeux, à Rouen, et le baronnage normand prit les armes. Les suivants du duc se partagèrent : les uns soutinrent Guillaume, le fils d'Harlete ; les autres se prononcèrent pour la lignée légitime des ducs de Normandie. Cette guerre civile, au sein du baronnage normand, empêcha d'abord le développement de la grande puissance de ses ducs ; la monarchie de Henri Ier s'affranchit un moment du joug des hommes du Nord, comme on le dira plus tard en cette histoire (1).

La Bretagne avait été soumise à l'influence des ducs de Normandie ; les chartres mêmes constatent qu'elle faisait hommage aux successeurs de Rolf c'était une population à part que la Bretagne, telle que nous l'avons décrite avec ses forêts druidiques, son peuple demi-sauvage dans les landes, et ses cités sur les roches escarpées : si la Normandie se montrait impatiente sous le petit bâtard d'Harlete, la Bretagne était aussi en minorité ; Alain, tout enfant, était placé sous la tutelle de sa mère lorsqu'une révolte de serfs vint agiter la Bretagne (2) :

(1) Le reproche de son obscure naissance fut souvent opposé au duc Guillaume ; il s'en vengea plusieurs fois d'une façon cruelle. Le bâtard fit couper les membres et le nez aux gens hardis qui insultaient à son origine. Voyez *Chroniq. de Normandie.* (Bouquet, *Hist. de France*, tom. xi.)

(2) Comparez les *Chroniques bretonnes,* et dom Morice, *Hist. de Bretagne,* tom. i, pag. 67.

on sent déjà, dès le onzième siècle, le frissonnement des serfs pour la liberté ; le cri de *commune* ne s'est point fait entendre encore, mais il y a comme une mer agitée qui annonce l'orage. En Bretagne, la révolte fut tout entière un mouvement de serfs contre les nobles hommes ; le duc enfant dut monter à cheval pour réprimer les serfs armés de pieux et de bâtons durcis au feu. Les nobles hommes demeurèrent vainqueurs ; les Bretons avaient la tête dure et chaude, ils se soulevaient avec plus d'énergie encore que les Francs ; il y eut là aussi guerre de bâtardise ; on vit un bâtard de Conan le Tort se soulever contre Alain ; il périt, le hardi jeune homme, dans le château de Malestroit, où il fut assiégé par Alain à la tête d'une fière noblesse ; ainsi, guerre de barons en Bretagne comme en Normandie, gonfanons s'élèvent contre gonfanons !

Quelle noble maison gouvernait alors la Flandre ! Après Baudouin le Barbu, célèbre dans les gestes des races féodales, il vint en la terre de Flandre un comte du nom de Baudouin le Débonnaire, qui prit le surnom de Baudouin de Lille, parce qu'il orna cette grande cité de châteaux forts et de maisons hautes et carrées (1). Ce surnom de Débon-

(1) Lille est appelée dans les chartres *Isla, Illa* et même *Insula.* Son origine ne remonte pas au delà du neuvième siècle : elle prit le nom de Lille, à cause que, située au milieu d'une plaine marécageuse, elle forma comme une île. (Bénédict. *Art de vérifier les Dates,* t. iv, p. 97, in-4o.)

naire cachait néanmoins une âme altière et une ambition victorieuse; Baudouin ne fut débonnaire que pour les Flamands; on le voit, dans les vieilles chroniques, incessamment en guerre avec la race des Frisons et des Germains; quel homme que ce fier comte! il part la hache d'armes au poing et va brûler le palais impérial de Nimègue; Baudouin, le grand constructeur de maisons et de châteaux, fit creuser les fossés neufs qui séparent l'Artois de la Flandre; continuez, noble duc, et le roi Henri Ier, couché dans le sépulcre, vous désignera comme tuteur de son fils Philippe Ier, roi de huit ans (1)!

N'avons-nous pas vu Foulques le Hiérosolymitain partir pauvre pèlerin pour la terre sainte, versant des larmes de repentir? Jérusalem! Jérusalem! tel fut son cri d'armes. Il enchâssait cette devise dans son vêtement grossier tissu de bure. Foulques avait eu de Hildegarde (de race allemande) un fils qui porta le nom de Geoffroy Martel: « à cause des coups qu'il portait et ferrait de droite et de gauche comme un martel qui frappe sur l'enclume. » Les guerres de l'Angevin se dirigèrent surtout contre le comte de Blois et de Tours; il y avait là tant de belles châtellenies féodales! Le comte d'Anjou obtint la foi et hommage de la ville de Tours! Quand un vassal manquait à son droit, Geoffroy

(1) Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, t. XI. — Meier. *Annal. de Flandre*, ad ann. 1056, 1060.

savait bien recourir aux armes pour lui enlever ses terres (1); en vain Guérin, sire de Craon, lui envoie un cartel de chevalerie d'homme à homme; il travaille incessamment à sa conquête des fiefs. Les poétiques annales de l'Anjou nous racontent toutes les belles scènes de chevalerie, les lances brisées sur les brassards et les boucliers. Là se montre l'esprit féodal: « Duc, je te livrerai bataille sur un cheval à bel poil (2), et voici quelles seront mes armes. » Ainsi écrit Geoffroy Martel au duc Guillaume, bâtard de Normandie; et le duc répond: « J'irai. » L'Anjou fut le théâtre des grandes prouesses au moyen âge (3); c'est la province qui a conservé longtemps le plus pur blason. Un de ses comtes se fit depuis l'historien des grandes chroniques angevines.

Quel beau cri d'armes que « Champagne sous ses sires! » La maison de Champagne était mêlée à celle de Blois; Thibault III portait encore la couronne de comte, et avec cela il possédait le pays de Brie,

(1) Comparez dom Morice, *Histoire de Bretagne*, et Ménage, *Hist. de Sablé*, pag. 120 à 123.

(2) « *Simul eximiâ arrogantiâ colorem equi sui, et armorum insignia quæ habiturus sit, insinuat.* » (*Chronique d'Anjou*, ad ann. 1055.)

(3) Voici de grands coups d'épée: « Il courut sus ledit chevalier, le ferit de son épée tellement qu'il lui froissa le heaulme, lui coupa la coiffe et lui trancha l'oreille, et de ce coup l'abbatit par terre. » (*Ancien. Chroniq. d'Anjou*, ad ann. 1052.)

Provins, la vieille ville que chanta plus tard le noble serviteur de la reine Blanche. Thibault bataillait furieusement contre le comte d'Anjou, ils se mesuraient sur plus d'un champ de guerre; puis le batailleur se fit pieux, et les églises sont pleines encore de fondations du comte Thibault. Le jour que son fils aîné Eudes vint au monde, Thibault l'envoya baptiser à l'abbaye de Cluny, si sainte déjà, et il conféra la terre de Cossiaco à cette abbaye, en signe de réjouissance, car il avait un fils, noble héritier de sa race! Les cartulaires de Cluny donnent à Thibault le titre de *comte des Francs* (1); pour Cluny, situé en terre de Bourgogne, les Francs étaient comme des étrangers, et l'on ne savait pas ce qui se passait en ces pays lointains. Le comté de Blois fut réuni à la Champagne, la même famille le possédait : cela se voyait souvent au moyen âge; deux terres éloignées étaient ainsi confondues dans une même race par héritage, alliance et transmission par lignage. « Dieu ait en aide le comte de Champagne et de Blois! » Ainsi dirent longtemps les sergents d'armes de Provins et de Troyes (2).

(1) *Comes Francorum*. Dom MARTENNE, *Thesaurus anecdotor*. tom. II.

(2) Le cri d'arme du comte de Champagne nous a été conservé dans le *Roman du Rou :*

François crie *Mont-joye*, et Normand *Diex-aye;*
Flamand crie *Arras*, et Angevin *r'allie;*
Et li Cuens Thiebaut *Chartreset Passavant*.

La race champenoise, grasse et fraîche, tenait à la famille du Nord; il n'en était pas de même des barons de l'antique Aquitaine, confondue bientôt avec la Gascogne, et qui passa, plus tard, dans le vaste comté de Toulouse, la véritable souveraineté de la race méridionale. Les derniers ducs de Gascogne avaient été : 1° Sanche-Guillaume, le fondateur d'un grand nombre de moutiers, et de l'abbaye surtout de Saint-Pé de Génèrez : les Gascons luttaient sans cesse contre les Navarrois vantards. Des chartres disent même que la Gascogne subit alors la souveraineté de Navarre; 2° Bérenger fut le dernier duc de Gascogne; son héritier Bernard, de la race d'Armagnac, réunit au duché de Guienne et d'Aquitaine la souveraineté des Gascons. Le gouvernement de la race méridionale fut toujours placé dans le comté de Toulouse. Quel magnifique domaine que celui de Pons, l'aïeul du comte Raymond de Toulouse, célèbre dans les croisades! Pons possédait non-seulement l'Albigeois, le Quercy, mais encore une partie de la Provence, et même Nîmes, la ville romaine. Pons fut un des grands pilleurs d'églises; sa foi n'était pas très-fervente, car les chroniques lui reprochent d'avoir usurpé les biens des clercs pendant sa vie de plaisirs et de dissipations. Savez-vous bien que, par une chartre scellée de son anneau, il conféra l'évêché d'Alby à sa propre femme (1), tant alors les biens d'Église

(1) « *Quapropter ego in Dei nomine, Pontius dono*

étaient confondus avec les fiefs laïques ; barons féodaux prenaient terres partout où ils en trouvaient, quand elles étaient plantureuses !

Bourgogne et Provence se renfermaient encore dans le commun royaume d'Arles aux mains de la race germanique ; la terre entre les Alpes et le Rhône était bien dans la souveraineté nominale de l'empereur, mais quel était le vassal qui aurait reconnu cette haute suprématie ? Chaque fief avait là son seigneur, chaque aleud son propriétaire ; la Provence avait même des comtes héréditaires ; le premier fut Guillaume II, qui embellit Montpellier, sa cité de race ; ses héritiers possédèrent par transmission ces belles terres : toute une lignée gouvernait ainsi militairement les cités, et les fiefs du Midi ! On voit ces familles méridionales apparaître dans l'histoire féodale de Provence, de Languedoc et de Gascogne (1) ; elles ont leur nom particulier, leur patrimoine de race, depuis les ancêtres qui se perdent dans la nuit des Mérovingiens. Le royaume de Bourgogne ne dura qu'un temps ; il ne faut pas le confondre avec le duché de ce nom, bien et dûment advenu comme apanage aux cadets

tibi dilectæ sponsæ meæ Majoræ episcopatum Albiensem. » (Dom Vaissète, *Hist. de Languedoc*, tom. II, pag. 206.)

(1) Comparez dom Vaissète avec Papon, les historiens provinciaux du midi de la France. Les preuves surtout forment la plus belle collection des chartres et des pièces diplomatiques. *Voyez* tom. II et III.

de la race de Hugues Capet. Si le royaume de Bourgogne et d'Arles était tout méridional, quoique sous la main d'un prince germanique, le duché de Bourgogne était formé de la famille du Nord, se liant aux souvenirs des races d'Helvétie.

Tels étaient les hauts tenanciers ! Il faut maintenant dire l'histoire des féodaux moins puissants qui enlaçaient la monarchie naissante. Au milieu même du Parisis, on trouvait des sires, comtes, barons, vidames, simples tenanciers sans grandes terres. Là-bas, à deux lieues de l'abbaye de Saint-Denis, sur une petite hauteur, se déployait une seigneurie antique, qui s'appelait *Mons Morenciacus* ; quelle était son origine, à quelle coutume avait-elle emprunté son nom (1) ? En fouillant bien, vous voyez d'abord apparaître Buchardus, fils du seigneur de Colombe ; sa femme, Hildegarde, était issue de Thibault le Tricheur : salut donc, premier baron de Montmorency : seigneur de Marly et d'Écouen ! Voici venir le second seigneur de Montmorency : il porte le nom de Buchardus la Longue Barbe ; il eut pour femme la dame de Château-Basset dans la manse de l'abbaye de Saint-Denis : or, déjà la baronnie de Montmorency était devenue le refuge des

(1) Montmorency ne dépendait pourtant pas de la châtellenie de Paris : « Les fiez de la chastellenie de Montmorency ne sont pas de la condition du fiez de la vicomté de Paris, comment que ladite chastellenie soit enclose en ladicte vicomté. » Manuscrit cité par Lebœuf, *Hist. ecclésiast. de Paris*, tom. III, pag. 388.

bannis et maudits sujets du royaume de France (1); cette lignée se transmit à Buchardus III, l'un des hommes d'armes les plus vaillants du dixième siècle. La seigneurie de Montmorency s'étendait de la colline boisée sur toute cette plaine fertile arrosée par de limpides ruisseaux, des cascades et des lacs où se miraient les chevaux caparaçonnés.

La châtellenie de Montlhéry, à quelques lieues d'Orléans, était aussi antique que la race des Montmorency; son premier sire fut nommé Thibault File-Étoupes, parce qu'il aimait à tisser le drap ou la toile dans son manoir, comme un clerc dans un monastère, ou un serf en sa case. Le roi Robert lui donna le titre de grand forestier, car il poursuivait les sangliers et loups avec une vigueur sans pareille dans les forêts d'Orléans. Que dites-vous aussi des sires de Coucy, ces braves seigneurs d'une vieille lignée? il y a là les débris d'une tour bien haute dans la baronnie de Coucy. Le premier baron porta le nom d'Albéric; homme fort de corps, géant immense auquel les romans ont donné neuf pieds de haut; il succomba dans une fameuse

(1) La première chartre où il est fait mention des Buchardus de Montmorency émane de Lothaire : *Quæcumque verò à præfato Burchardo eidem loco donata sunt, villam videlicet Brajacus, et duos molendinos apud villam quæ dicitur Monsmorencius.* MABILLON, *Act. sanct. Benedict. sæcul.* V, pag. 245, *ex autographo,* et BOUQUET, tom. IX, pag. 622.

bataille contre les Lorrains sur la Meuse (1).

Et pourquoi oublierions-nous les sires de Montfort-l'Amaury, châtelains qui avaient choisi leur poste féodal sur une hauteur entre Paris et Chartres? Le premier de ces féodaux portait le nom d'Amaury II; il s'était fait vassal fidèle du roi de France, il ne quittait point sa cour plénière, et signait au besoin ses chartres. Amaury fut le père de Simon baron de Montfort, l'aïeul de ces Montfort si redoutés de la race méridionale, quand les barons du Nord fondirent sur les Albigeois hérétiques des belles terres du Midi (2); triste croisade, hélas! Voici maintenant les sires de Beaugency, pays de vin blanc et clairet si aimé du roi Robert et de Henri son fils couronné! Les chanoines d'Amiens possédèrent la souveraineté de ce beau vignoble, et je vous en dirai le motif : c'est que le seigneur de Beaugency, attaqué de la lèpre, était venu prier le corps de saint Firmin en leur église, et il avait été miraculeusement guéri. Le premier seigneur héréditaire de Beaugency porta le nom de Landry; il fut

(1) Lion, qui de Couchy tenoit tout le terral,
Qui fu de neuf pie gran, un bras eut trop mortal
Ces Loherains détranche tiestes, jambes et musteals.
L'evesque Réginaire noblement soy demaine,
De sa hache assena Lion le capitaine.

On sait que les sires de Coucy prirent pour devise :

Je ne suis roi ne duc, prince ne comte aussi;
Je suis le sire de Couci.

(2) Voir *Philippe-Auguste,* tom. III.

bien soumis à l'Église, car tandis que le seigneur abbé de Vendôme était sur le palefroi pour recevoir l'hommage, Landry était à pied et baisait le genou de son seigneur (1).

Pour compléter le terrier féodal du centre du Parisis, je dois parler des comtes de Corbeil. Vieille cité que le *Carbolium* des chartres du moyen âge! Quelle belle situation pour un comté, que de voir la Seine et l'Essone passer au pied de ses murailles! Aussi étaient-ils bien riches les sires de Corbeil! Le troisième comte, vivant sous Robert et Henri de France, portait le nom de Maugis ou Mauger, célèbre dans les romans de chevalerie et les chansons de geste. Maugis, l'un des grands tenanciers des domaines du roi, prêta secours à Henri I[er] dans les guerres qu'enfant il eut à soutenir contre Constance. Corbeil, Montlhéry, Coucy, Montmorency, telles sont les seigneuries les plus souvent citées aux chartres et chroniques de Saint-Denis en France! C'étaient les anciens vassaux en la cour du suzerain.

Il y avait au Midi un autre vieux baronnage qui se liait à la vie des cités, à la force populaire du sol : dans cette belle race méridionnale apparaissaient les vicomtes princes de Béarn, depuis les antiques seigneurs de l'époque carlovingienne du nom de Centulfe, jusqu'à Gaston III, qui recevait l'hommage de ses vassaux, les seigneurs du Béarn.

(1) *Gallia christiana*, tom. x, pag. 1148, appendix.

Et les comtes de Comminges, d'antique mémoire; ils étaient issus de Lupus, comte de Gascogne, qui périt dans une bataille; vigoureux comte, il était attaché à son cheval comme à son château et à sa famille : ce palefroi, dit une vieille chronique, marquait cent ans d'âge et avait encore une grande vigueur (1). Et les Fezenzac, alors représentés par Guillaume, surnommé (*Asta-nove*) Nouvelle Épée (2), prodige des batailles; cette branche se fondit dans les Armagnac, race dont les ancêtres portaient aussi pour surnom de bataille, *Tranca-léon* (Traque-Lion). Quel rude courage que celui des comtes d'Armagnac (3)!

Pourrais-je oublier, parmi ces antiques familles des provinces méridionales, les comtes de Périgord? Dans les épais nuages de l'époque carlovingienne, d'abord apparaissent les Boson, comtes de Périgord; le premier d'entre eux (Boson le Vieux), remplit les provinces de ses souvenirs. On le voit construire le château de Bellac dans la basse Marche, et conquérir une partie du Limousin. Hélie lui succède; c'est le grand ennemi des clercs : Benoît est élu à la dignité épiscopale, Hélie lui fait crever les yeux pour l'empêcher d'être sacré par le pape. Alors apparaît Guy I[er], vicomte de Limoges, l'ennemi des comtes de Périgord. Antiques féodaux

(1) *Voyez* dom Bouquet, tom. viii, pag. 188.

(2) *Gallia christian.*, tom. i, col. 979.

(3) Benedict., *Art de vérifier les Dates*, tom. iii, pag. 47, in-4°.

que ces comtes de Limousin : ils étaient d'origine visigothe; leur souche était Focher ou Fulcher, habile ouvrier pour les machines de guerre (1); puis vient la lignée des Adhémar, qui se confondit avec les Guy vicomtes de Limoges. Giraud le vicomte poursuit Hélie de Périgord pour lui imposer la peine du talion, œil pour œil, dent pour dent; comment s'en sauver? et voilà qu'Hélie part en pèlerinage pour Rome. Parmi ces comtes de Périgord, fut Aldebert, vigoureux féodal qui répondit à Hugues Capet : « Ceux qui m'ont fait comte, sont ceux-là qui t'ont fait roi. » Le fier Aldebert mourut frappé d'une flèche au siége de Gençay; il fut le plus hautain des comtes de Périgord; c'est dans le troisième des fils d'Hélie III, surnommé Cadoirac ou Cadenat, qu'on a cherché l'origine des Talleyrand (2). Les

(1) *Industrium fabrum in lignis.* ADHÉMAR DE CHABANAIS. LABBE, Biblioth. Mss., tom. I, pag. 163.

(2) Dans le titre copié par le P. Labbe il n'y a que *Caderanus ;* mais l'homme modeste et prodigieux pour les généalogies du Midi et du Périgord particulièrement, M. l'abbé de Lespine, me dit souvent que le P. Labbe s'était trompé, et que le manuscrit portait *Taleranus.* L'abbé de Lespine fut mon professeur à l'école des chartres; c'était un homme vénérable, savant sur l'histoire nobiliaire, sans ambition et sans intrigue; il est mort simple employé; il était scientifiquement supérieur à tout le charlatanisme d'érudit. Dom Brial seul pouvait lui être égalé. J'aime à rendre ici ce nouveau témoignage à la vieille école des Bénédictins. Guillaume, surnommé Taleyrand, est nommé

Périgord, les Fezenzac, grandes maisons dans les provinces méridionales, antique souche d'un magnifique nobiliaire!

Telle était la brillante lignée féodale qui entourait la royauté en France : comme la couronne d'or sur le front du roi était ornée d'escarboucles, de topazes, de saphirs, ainsi la royauté était environnée de grandes et illustres races qui brillaient d'un vif éclat; au moins ainsi le disaient les vieilles légendes!

au Cartulaire de Chancelade écrit en 1128, et dans celui de l'abbaye de Cadouin, f°s 2 et 38.

CHAPITRE XXII.

LES PAPES ET LES EMPEREURS.

Organisation de l'unité ecclésiastique. — Travail de réforme. — Discipline de l'Église. — Histoire du pontificat, depuis Benoît VIII jusqu'à Léon IX. — Les empereurs germaniques. — Henri le Boiteux. — Conrad le Salique. — Henri le Noir. — Les empereurs grecs, depuis Romain III jusqu'à Constantin Ducas.

1012 — 1048.

L'organisation de l'Église dans ce siècle se confondait profondément avec la féodalité ; la séparation morale n'avait point été faite encore. Tout existait dans le chaos ; les clercs avaient pris les habitudes des hommes d'armes, et les hommes d'armes avaient envahi les biens des clercs ; les abbés et les chanoines n'observaient aucune des règles imposées par les conciles ; dans l'origine chrétienne, le célibat et la chasteté étaient rigoureusement prescrits pour donner une destinée plus haute à

l'Église, pour en faire un corps détaché des passions et des faiblesses humaines. Hélas ! il n'était pas rare alors de voir les clercs vivre publiquement avec des femmes éhontées ; ici l'on entendait le cliquetis des verres dans le festin ; là les aboiements des chiens de l'abbé, grand chasseur à l'arc et à l'arbalète (1). Les fondations pieuses n'étaient point respectées, et l'on négligeait les services des morts, les messes d'*Obiit*, pour les courses lointaines à la piste du cerf ou du sanglier, ou bien pour les concubines au teint rose, aux vêtements écourtés ; et comme le dit le moine Glaber, les clercs donnaient leur vie de solitude et de pénitence pour Bacchus et Vénus impudique (2).

Les conciles provinciaux, assemblées de haute police, avaient tenté, en plusieurs circonstances, de réprimer les mauvaises mœurs des clercs, et de ramener un caractère de sévérité au sein de l'Église. Les canons étaient exclusivement dirigés contre les concubines et les religieux qui s'affranchissaient de la règle. Les évêques de chaque province cherchaient à mettre un peu d'ordre dans le gouvernement des clercs, dans la répartition de leurs richesses ; les mêmes canons qui prescrivaient la trêve de Dieu, pour arracher aux chevaliers l'épée

(1) Orderic Vital rapporte un concile tenu à Reims par Léon IX, où les plus graves accusations sont portées contre les clercs. Octobre, ann. 1049. ORDERIC, tom. X ; dans DUCHESNE, *Hist. Normann. script.*, pag. 575.

(2) RAOUL GLABER, liv. V.

et la lance ensanglantées, ordonnaient aux religieux, aux abbés et chanoines, de quitter les femmes qui habitaient avec eux sous le même toit, au grand scandale de l'Église. La fréquence de ces prescriptions renouvelées dans chaque session de conciles, témoignait assez la difficulté qu'avaient les évêques de rompre de mauvaises habitudes et des coutumes fatales pour la discipline de l'Église (1); les clercs s'abstenaient plus facilement du port des armes, des chasses lointaines dans la forêt, qu'ils parcouraient trempés de sueur; mais la femme de leur amour ou de leurs passions était difficilement renvoyée. On répétait en vain de solennelles prescriptions; le pouvoir des évêques n'était pas suffisant, il fallait une autorité puissante et incontestée, elle devait se rencontrer dans la papauté. Avant qu'une répression forte existe et se développe, il est essentiel qu'il se forme un pouvoir suprême, dont l'autorité morale puisse dominer le monde si fatalement agité par les mauvaises mœurs.

Dans ce temps qui précède de quelques années le pontificat de Grégoire VII, la papauté semble bien affaiblie encore dans le laborieux enfantement de son pouvoir; on dirait toujours qu'une autorité forte ne peut arriver qu'après une période de confusion, et, pendant cinquante ans, le souverain pontificat se prépare dans le chaos, pour aboutir à la

(1) Labbe, *Collect. des concil.* tab. v° *Concubin. alea. venat.*

puissance une et absolue de Grégoire VII. Ce résultat d'une domination suprême ne pouvait être atteint qu'après l'accomplissement de conditions diverses; il fallait que l'indépendance et la suprématie du pape fussent reconnues et saluées également dans l'ordre civil et religieux; ce n'était qu'à l'aide d'un despotisme immense que la hiérarchie pouvait se rétablir dans le sein de l'Église et de la société tout entière. Quand il existe un long désordre, l'autorité absolue se fonde seule; on ne la fait pas, elle se fait. Le pape devait fouler aux pieds les couronnes, parce que seul il était un centre moral d'unité, et que les couronnes n'étaient qu'un pouvoir féodal et tout matériel. Ensuite la papauté s'élevait à toute la puissance morale d'un principe intelligent; rien ne fut plus heureux pour le monde abîmé de troubles que cette dictature qui jetait des flots de lumière et proclamait le triomphe de l'idée morale au milieu de la féodalité brute et dévastatrice (1).

La période qui précéda l'avénement de Grégoire VII vit des papes faibles et sans puissance dans le monde catholique; ils s'élèvent et tombent sans motifs et sans causes : 1° la longue série des Jean (ou des Joanes), pontifes purement italiens, issus d'une seule lignée, intronisés, puis abattus; 2° Benoît VIII,

(1) Il faut suivre, dans les annales de Baronius et de son continuateur le P. Pagi, les progrès de la puissance pontificale, ad ann. 1030, 1059.

le protégé des grandes familles romaines, patricien armé qui combattit à outrance, comme un brave chevalier, les Sarrasins débarqués en Toscane, tandis que ses clercs, à Saint-Jean-de-Latran, essayaient, sous Guy le Moine, les notes de la gamme dans la musique. Benoît IX fut aussi un pape italien avec le patriotisme du peuple, car il s'agissait, dans la longue lutte du pontificat contre l'Empire, de l'Italie repoussant l'invasion germanique : le pape à Rome était l'expression de l'indépendance nationale; il la défendait contre les armées des empereurs qui passaient sans cesse les monts pour imposer violemment les lois des barbares à la race méridionale (1). Grégoire VI succéda aux Benoît; ce fut le destructeur de tous les pâtres armés qui désolaient les campagnes de Rome; son pontificat fut une époque de police et de répression; les champs de Rome étaient pleins de désordre; on voyait déjà les bandits qui se cachaient dans l'herbe jaunâtre, parmi les joncs des marais et sous les rochers arides qui entourent la ville éternelle d'une ceinture de ruines (2). Grégoire VI ne gouverna l'Église que quelques années, les papes se succédaient alors avec une fatale rapidité; dans dix ans il y eut sept papes, depuis Clément II jusqu'à Nicolas

(1) *Voyez* dans MURATORI les savantes dissertations sur l'*Histoire de Rome au moyen âge*, tom. x.

(2) J'ai encore retrouvé, en 1834, les campagnes de Rome telles que les chroniques les avaient décrites. Voyez MURATORI, tom. x et xi.

le second, sans compter encore les antipapes, qui venaient là comme pour constater le désordre de l'Église : c'est la lutte de la nationalité italienne contre l'invasion germanique qui se produit dans toute son énergie; et lorsqu'une si complète désorganisation se trouvait dans le principe d'unité catholique, comment était-il possible que l'administration de l'Église se plaçât sur des fondements sûrs et solides? Avant qu'il s'agît d'une organisation forte, il fallait que l'unité fût profondément établie.

Cependant, au sein de cette Église même, il s'élevait un jeune clerc à la volonté puissante, qui devait ramener la papauté à ses grandes conditions de gouvernement. Hildebrand était né dans la fertile Toscane, au milieu de ces peuples adonnés aux habitudes simples; les vieilles légendes disent qu'Hildebrand sortait d'une race d'ouvrier; elles racontent qu'il était fils d'un artisan laborieux dans la campagne. Quand Hildebrand fut pape et qu'il eut à lutter contre la puissance matérielle des empereurs et des rois, on voulut lui donner une origine plus haute; on écrivit qu'il était issu de l'illustre famille des Aldobrandini, comtes de Saone (1). Tant il y a que le jeune clerc vécut enfant parmi les moines de

(1) *Habuit parentem Bonicium, non fabrum lignorum, quod ignominiæ ergò adversarios ipsi objecisse scimus, sed ex nobili et antiquâ familiâ Aldobrandescorum comitum Saonensium.* Voyez MABILLON, *Acta sanct. ordin. Benedict*, tom. vi, pag. 113.

Cluny; il en portait le long vêtement noir et la simple tonsure à l'usage des serfs : Hildebrand étudia dans de longues veilles sous saint Odilon, abbé de Cluny, et les moines avaient vu, avec un indicible enthousiasme de piété, les vêtements du jeune clerc briller d'une auréole sainte; les feux du ciel se jouaient comme des étoiles d'argent dans sa chevelure flottante (1). A vingt-quatre ans, Hildebrand quitta le monastère de Cluny et vint à Rome; il fut tristement affecté de voir tant de dissolution et de faiblesse. L'idée de sa vie, la vocation de ses jours fut alors une double pensée; il résolut de rendre le pouvoir du pape indépendant de la suprématie impériale, et puis de commencer le grand œuvre de la réforme ecclésiastique; en d'autres termes, un pauvre moine voulut rendre à l'Italie sa nationalité, au pouvoir moral sa liberté d'action, et enfin à l'Église elle-même cette forte et grande impulsion qui pouvait sauver la civilisation du monde. Hildebrand s'efforça de restaurer la discipline; seule la discipline pouvait rendre respectable l'autorité de l'Église : il n'y a pas de pouvoir désordonné et dissolu qui soit longtemps fort. Pour être durable, la dictature a besoin d'être austère. C'est à l'immense labeur de la reconstruction du pontificat que travaillait Hildebrand auprès des papes Grégoire VI et Étienne IX ses amis et ses protecteurs; sa réputation s'étendait au loin, l'Italie voyait en lui déjà

(1) *Act. sanctor.* Voyez MABILLON.

le principe de sa force et de sa splendeur politique (1).

Les événements semblaient favoriser la grande entreprise du pontificat contre la couronne impériale, résistance de la nationalité italienne contre les Allemands. La race germanique n'avait plus cette immense énergie des premières époques de la longue lutte de l'Empire contre Rome; Henri le Boiteux portait la pourpre des empereurs au commencement du onzième siècle; on l'avait vu, à la tête de ses chevaliers, des bords du Rhin s'élancer au delà des Alpes. Henri fut reçu et couronné à Pavie, la noblesse vint au-devant du vainqueur; la haute Italie avait toujours favorisé la nation allemande; Henri le Boiteux vit Rome, et se fit couronner à Saint-Jean-de-Latran; il fut ainsi empereur d'Occident et roi d'Italie, selon la vieille formule des Carlovingiens : Henri mourut, jeune encore, dans la Saxe, ce berceau de la race allemande, où Charlemagne domptait les barbares à la tête de ses paladins (2).

(1) On a beaucoup écrit sur Grégoire VII, mais personne n'a touché ce point important : que le pouvoir de Grégoire VII fut produit par la nécessité, afin de corriger une grande anarchie; les hommes véritablement studieux reviennent sur les faux jugements portés sur la papauté. On se réforme bien dans les idées qu'on s'en était faites au dix-huitième siècle.

(2) SCHMIDT, *Histoire des Allemands*, tom. III. — Les Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*. Les rapports des

A Henri succéda Conrad le Salique, de la puissante maison de Franconie; sa vie fut une lutte encore : comme il n'était point issu de la ligne directe des empereurs, il y eut des compétiteurs qui lui disputèrent l'empire; Ernest, duc de Souabe, se mit à la tête d'une ligue teutonique; vaincu dans les batailles, il fut proscrit et mis au ban de l'Empire avec cette formule terrible : « Nous déclarons ta femme veuve et tes enfants orphelins », sorte d'excommunication militaire; car toute société a besoin de se défendre par ces systèmes d'exclusion et de volonté dure et impérative. Une fois délivré de la guerre civile en Allemagne, Conrad le Salique, à l'imitation de Henri, passe de nouveau les Alpes; il arrive avec ses chevaliers teutons, si pesants sous leur armure, comme on les voit tout de pierre dans les églises de Ratisbonne : Conrad le Salique fit son entrée à Milan sous les arcs de triomphe de marbre, et visita San-Ambrosio; il se fit couronner roi lombard à la Monza, selon la vieille coutume; Conrad vint à Rome recevoir l'investiture du pape (1): cet usage, qui abaissait l'Empereur devant le pontife, devait fortifier la puissance morale de l'Église; que venaient faire à Rome les empereurs, en s'agenouillant devant les papes? Jetez cette coutume aux mains d'une tête un peu hautaine, un peu tenace

empereurs et de l'Italie ont été parfaitement éclaircis dans les savantes dissertations de Muratori.

(1) MURATORI, *Annal. d'Italie*, tom. VI et VII, ad ann. 1002-1039.

dans sa volonté, elle devait entraîner la suprématie du pontificat : un pape fort et un empereur faible suffisaient pour changer en hommage lige la simple cérémonie religieuse.

Henri le Noir succéda à Conrad; sa vie se passa dans les batailles, comme celle de son père. Italie! Italie! telle était la passion des empereurs; ils aimaient à abandonner leurs cités noircies des bords de l'Elbe et du Rhin, pour les villes plus heureusement visitées par le soleil. Henri le Noir fit le dénombrement de ses vassaux italiens dans la plaine de Roncaille, aux abords de Plaisance, et de là il vint encore à Rome (1). C'était l'époque de la plus grande anarchie du pontificat : le sénat et le peuple de Rome déférèrent à Henri le Noir le titre de patrice, et l'on vit l'Empereur se revêtir du manteau vert, du laticlave et de l'anneau d'or, marques distinctives du patriciat. Dans la vie des nations, les formes subsistent longtemps après que les principes sont détruits; l'Empereur voulut s'empreindre de toutes les coutumes italiennes, il scella des chartres avec ce titre de patrice de Rome (2). Telle était la force morale des souvenirs; elle abaissait la puissance hautaine des empereurs devant une vieille coutume de Rome. Les temps approchaient d'une lutte décisive; Grégoire VII allait commencer son

(1) MURATORI, *Annal. d'Italie*, ad ann. 1034-1049.

(2) PAGI, continuateur de Baronius, ad ann. 1048. Comparez avec Muratori, ad ann. 1046.

immense mission ; il devait dominer ce pouvoir effréné des hommes d'armes ; le sceptre d'or de l'Empire tombait aux mains du bizarre Henri IV d'Allemagne, brutale expression de la féodalité, oubliant tous les devoirs dans la société humaine.

Si l'Italie était menacée au nord par les empereurs d'Occident, au midi n'avait-elle pas, en face de ses riches côtes, les empereurs grecs qui convoitaient ses grandes cités, et revendiquaient Rome même comme le légitime apanage des héritiers de Constantin? Si le sol de la Lombardie, les grandes villes de Milan et de Pavie s'abaissaient sous les pas des chevaux lourdement caparaçonnés et nourris aux pâturages germaniques, Naples, la Sicile, toutes les cités de la Pouille voyaient aussi les Grecs aux longs vêtements, les archers de la Troade et de la Romanie, le carquois sur les épaules, l'arc en main, remarquables par leurs armures d'acier et d'or (1). Les Grecs n'avaient pas une puissante cavalerie, ils n'avaient pas ces barons coulés de bronze roulant dans la poussière comme des masses de granit; les armées byzantines avaient d'habiles archers, d'admirables tireurs d'arbalète, des cavaliers agiles couverts de petits boucliers, et lançant avec dextérité les javelots aigus; le feu grégeois s'attachait aux lourdes machines du Franc, comme

(1) Tout ce qui touche aux rapports des empereurs grecs avec l'Italie a été recueilli par Muratori, dans le quinzième volume de sa collection, ad ann. 1030-1050.

la robe de Déjanire aux os et à la chair d'Hercule. Il y avait de ces troupes grecques à Naples, dans la Sicile et la Pouille; elles luttaient contre les Normands, tout récemment établis par la conquête. L'habileté du pape s'était servie des hommes du Nord pour atténuer l'influence grecque dans l'Italie; c'est avec le secours de ces braves chevaliers que les papes s'étaient posés tout à la fois comme les adversaires de la race germanique et de la race grecque (1), lesquelles envahissaient l'Italie par le nord et par le midi. Les Normands étaient la milice de la papauté dans la défense de l'indépendance italienne.

Les empereurs grecs d'Orient se succédaient avec non moins de mobilité que les papes sur le trône de Constantin ; quel spectacle que celui du Bas-Empire dans cette agitation incessante qui élève ou abaisse les empereurs dans des révolutions de palais! Voici d'abord l'empereur Romain III, dit Argyre; il est étouffé dans le bain par sa femme l'impératrice Zoé, qui donne la pourpre à un garde du trésor, faux monnayeur, sous le nom de Michel IV. Michel IV ne manquait pas de bravoure; il passa sa vie à combattre les Bulgares; il était si bas de naissance, si laid, que les soldats le montraient entre eux en signe de mépris. Michel mourut

(1) La chronique en vers de Guillaume de La Pouille est le plus curieux monument sur l'histoire des rapports des Grecs avec l'Italie: elle a été publiée par Muratori, tom. xv, *Antiquitates Italiæ medii ævi*, etc.

dans un monastère, bourrelé de remords (1). Il eut pour successeur un autre Michel qui porta le nom de Calafate, constructeur de navires au port de Byzance ; il mourut, les yeux crevés, dans la solitude. L'impératrice Zoé se montre toute-puissante dans ces révolutions : elle frappe les empereurs de sa main ; elle prend elle-même la pourpre et se fait proclamer par les soldats de la garde seule impératrice. Trop fière pour subir un maître, elle s'associe Théodora sa sœur ; puis, femme capricieuse, elle appelle à sa couche et à la couronne Constantin IX, l'un des patriciens de Byzance. Depuis, chaque année voit un empereur, Isaac Comnène, Constantin Ducas. Les femmes aussi se revêtent de la pourpre : on compte dans le livre d'or, Théodora, Eudoxie, dont le doux nom se mêle aux Alexis, aux Michel, soldats de fortune qui usurpent l'autorité sur les descendants de Basile (2).

(1) Sur cette chronologie des empereurs byzantins, comparez Théophanus, liv. IV ; Cedren et Zonares, liv. XVI.

(2) Il est impossible de réunir sur les *Annales byzantines* une masse de faits et d'éruditions plus complètes que ne l'ont fait Gibbon et Lebeau; Gibbon, historien éminent, s'est laissé dominer par quelques fausses idées du dix-huitième siècle ; Lebeau, érudit terre à terre, n'a fait que copier les annalistes byzantins. C'est encore au grand Ducange qu'il faut recourir pour connaître l'*Histoire du Bas-Empire*. Voyez sa préface, *Gloss. Græc.*, et ses notes sur l'Alexiade. Je ne parle pas de la Collection byzantine. Paris, imprimerie royale, in-fol. ; elle est pour le Bas-Empire ce que la Collection des chroniques, par les Bénédictins, est pour la France.

A l'aspect de cette vaste anarchie dans le pouvoir en Orient, en Occident, dans le pontificat, l'Empire et les royautés, on voit que le monde a besoin de chercher son unité; il est avide de trouver une volonté ferme, qui le pousse et le mène ; la génération appelle une dictature pour reconstituer l'ordre religieux et politique. Il y a des époques qui ont besoin du despotisme ; quand il y a profonde anarchie dans les esprits et les pouvoirs, il s'élève tout naturellement une autorité puissante et unique qui se personnifie dans un homme. La papauté de Grégoire VII fut le port de salut de la civilisation au onzième siècle ; une tête suprême et intelligente était nécessaire à la société brisée ; cette tête se montra dans des circonstances si propices, qu'elle n'eut qu'à vouloir pour être partout obéie. Ainsi, quand on cherche dans l'ambition d'un homme les causes de la dictature, on se trompe souvent : le pouvoir se formule d'après les besoins des générations ; il naît et se développe avec les circonstances, pour s'engloutir ensuite dans ses propres ruines lorsque les circonstances ont cessé de dominer !

CHAPITRE XXIII.

GOUVERNEMENT DE HENRI Ier. — ASPECT DE LA SOCIÉTÉ.

Mariage du roi Henri Ier. — Famille. — Tutelle de Guillaume le Bâtard. — Paix normande. — Police du roi Henri. — Chartres. — Ordonnances. — Trêve de Dieu. — Triste état de la société. — Peste. — Famine. — Maladreries. — Translation de reliques. — Association de Philippe Ier. — Mort de Henri.

1031 — 1060.

Au milieu de ces grands chocs de races, le roi Henri Ier commençait son règne ; comme tous les rois de la famille de Hugues Capet, il avait la main dure aux batailles ; roi des chefs féodaux, il maniait fièrement l'épée : la vie des hommes d'armes était alors uniforme ; leur enfance se passait à durcir leur corps, à le mettre à l'abri des carreaux d'arbalètes ou des flèches aiguës. Presque au sortir de l'enfance, on enveloppait les membres du fils de bonne race d'une cotte de mailles d'acier ou de fer ;

on lui passait le brassard et le cuissard, on habituait son crâne à supporter le poids lourd et fatigant d'un casque de fer (1). Il devait lever de la main droite une lourde épée, une hache d'armes et la massue des batailles, plus pesante encore. Cette prodigieuse force du corps, cette dureté des chairs de chaque féodal avait inspiré toutes ces légendes des chevaliers invulnérables : avec cette poitrine velue sous la cotte de mailles, ne pouvait-on pas croire qu'il était impossible d'atteindre au cœur ces hommes de forte stature, ces Roland, ces Ferragus, géants que la chronique de l'archevêque Turpin jeta dans les chansons de Geste du moyen âge !

Henri Ier fut élevé comme le dernier de ses barons ; quand il sentit bouillonner son sang, les clercs lui conseillèrent de se fiancer, et il prit pour compagne Mathilde, fille de l'empereur d'Allemagne Conrad ; elle fut le gage de la paix conclue avec l'armée germanique. Mathilde mourut ou fut répudiée ; Henri Ier alors épousa Anne, fille d'un duc de Russie. Était-ce la fille du czar de ces vastes solitudes au douzième siècle ? Les chroniques le nomment Jaroslaw (2). Anne était-elle issue seulement de quelques-uns de ces riches boyards qui se divisaient ces immenses terres ? Tant il y a qu'une nombreuse lignée naquit

(1) *Cartul. de l'abbé* DE CAMPS. — *Règne de Henri* Ier, ann. 1031-1060.

(2) RAOUL GLABER. Comparez avec les chroniques de Saint-Denis, ad ann. 1031-1060. — *Art de vérifier les Dates.* — *Règne de Henri* Ier.

de cette union. Les cartulaires constatent la naissance de fils et de filles : l'aîné prit nom Philippe; les puînés furent Robert qui mourut enfant, Hugues qui fût comte de Vermandois. Une fille aussi réjouit sa mère, elle se nommait Emma; ce qu'elle devint, personne ne le sait (1), les vieilles histoires ne l'ont point dit. Henri Ier eut un frère, chef féodal, dans toute la force de la vie : il pillait les églises, les monastères, sans respect pour les antiques droits et les saints priviléges (2). Rien n'est plus difficile à suivre dans ce chaos que les familles des rois et des comtes. Qu'était le mariage pour eux? quelle sainteté pouvaient-ils trouver dans cette union de l'homme fort et de la femme faible? ils la renversaient du lit nuptial au premier accès de colère, à la première passion vive qui venait à leur cœur.

A son avénement à la couronne, le roi Henri avait trouvé appui dans la race normande; Robert le Magnifique ou le Diable s'était prononcé pour les droits de Henri contre la reine Constance; il avait rendu la suzeraineté à l'aîné des Capétiens; on avait vu le gonfanon de Robert le Diable, le lion de Normandie, jusque sur les murs de Poissy et de Pontoise. En quittant ses villes de Caen et de Bayeux pour son lointain pèlerinage, Robert confia

(1) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tome II, pag. 174, in-4°.

(2) Le frère du roi n'avait aucune dignité féodale : *Nullius dignitatis fastigio sublimatus.* (Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, tom. XI, pag. 483.)

la garde souveraine de son petit bâtard Guillaume au roi de France; il lui donna la surveillance des féodaux de Normandie (1). Henri fut d'abord fidèle à sa foi de tutelle, il protégea Guillaume; mais quand le petit bâtard grandit, les Normands ayant manifesté la volonté de s'affranchir du joug imposé par le fils d'Harlete, Henri prêta l'oreille aux plaintes des barons; il espérait conquérir quelques terres dans une invasion de Normandie. Ainsi, traître et félon à sa parole, Henri s'unit au comte d'Anjou, aux seigneurs révoltés contre le bâtard de Robert; les lances se croisèrent encore, il y eut bataille de chevaliers, et Guillaume resta vainqueur contre son suzerain. La trahison fut ainsi punie (2); hommes d'armes, sachez-le bien, Dieu frappe tous ceux qui manquent à leur foi! La paix normande ne resta point à l'avantage du roi Henri; il fut obligé de céder quelques terres, puis des fiefs plantureux, deux ou trois cités du Vexin, et de plus il concéda à Guillaume le Normand, en hommage, tout ce qu'il pourrait conquérir dans l'Anjou.

Le roi tentait de mettre un peu de police dans son propre domaine, sa suzeraineté n'allait pas au delà; la volonté du suzerain pouvait-elle réprimer le droit de bataille, inhérent à tout homme d'armes? Henri aurait-il été roi des Francs, s'il

(1) Guillaume de Jumiège, *Chroniq.*, liv. VII, chap. IV et V; dans Duchesne, *Script. Normann.*, pag. 269.

(2) *Gesta Guill. dux Normann.*, dans Duchesne, p. 187, et dans le *Gall. christian.*, tom. I, pag. 161.

avait cherché à ramollir de mâles courages? Qu'il courût, lui, au champ pour prendre des villes, des fiefs, cela était dans la vie féodale des rois comme dans celle des barons; mais la répression de la violence n'appartenait qu'à l'Église, elle seule pouvait imposer la trêve de Dieu, arracher le glaive des mains des barons. Toutefois une chartre de Henri Ier, qui existe aux cartulaires, fut destinée à protéger le droit des habitants des villes; la liberté consistait alors dans l'abolition de mauvaises coutumes, parce que le servage était la condition générale de la société. « Au nom du Christ (1), moi

(1) Voici le texte de la chartre : « *In Christi nomine, ego,* Henricus, *gratiâ Dei Francorum rex. Notum volo fieri cunctis fidelibus sanctæ Dei Ecclesiæ, tàm præsentibus quàm futuris, qualiter* Isembardus, *Aurelianensis episcopus, cùm clero et populo sibi commisso, nostram serenitatem adiit, conquestionem faciens super injustâ consuetudine, quæ videbatur esse in eâ urbe, videlicet de custodiâ portarum, quæ custodiebantur et claudebantur civibus, tempore vindemiæ, et de impiâ exactione vini, quas faciebant ibi ministri nostri, obnixè et humiliter deprecans, ut illam impiam et injustam consuetudinem sanctæ Dei Ecclesiæ, et illi, clero et populo, pro amore Dei, et pro remedio animæ nostræ et parentum nostrorum in perpetuum perdonarem.*

« *Cujus petitioni benignè annuens, perdonavi Deo, sibi, et clero, et populo supradictam consuetudinem et exactionem perpetualiter : ita ut nulli ampliùs ibi custodes habeantur, nec portæ, sicut solitum erat, illo*

Henri, par la grâce de Dieu roi des Francs, nous voulons qu'il soit connu de tous les fidèles de la sainte Église, tant présents qu'à l'avenir, comment Isembert, évêque d'Orléans, avec les clercs et le peuple qui lui sont soumis, se sont adressés à Notre Majesté, se plaignant d'une mauvaise coutume qui était dans la ville, à savoir : les portes de la cité étaient gardées et closes pour les citoyens aux temps des vendanges, et nos gens levaient une taxe impie sur le vin; ledit évêque, les habitants et les clercs, nous ont supplié d'abolir cette mauvaise coutume; écoutant favorablement cette plainte,

tempore toto claudantur, nec vinum cuilibet tollatur, nec exigatur. Sed omnibus sit liber ingressus, et egressus et unicuique res sua, jure civili et æquitate servetur.

« *Hæc autem perdonatio, ut firma et stabilis in perpetuum permaneret, hoc testamentum nostræ auctoritatis indè fieri volumus, subterque sigillo et annulo nostro firmavimus.*

« *Signum* Isembardi *Aurelianensis episcopi :* S. Henrici *regis;* S. Gervasii *Remensis archiepiscopi;* S. Hugonis *bardulfi;* S. Hulgonis *buticularii;* S. Henrici *de ferrariis;* S. Malberti *præpositi;* S. Hervei *viarii;* S. Herbeti *subviarii;* S. Gisleberti *pincernæ;* S. Jordanis *cellarii.* Balduinus *cancellarius subscripsit.*

« *Datum Aureliæ, publicè, VI nonas octobris, anno ab incarnatione Domini,* 1057 Henrici *verò regis* 27. » (Orléans, 6, des nones d'octobre, ann. 1057, 27e année du règne. (*Hist. XI*, 595, *rec. des ordon. du Louvre,* t. 1er, pag. 1re.)

j'ai remis à Dieu, aux clercs et au peuple cette mauvaise coutume, de façon que personne ne devra fermer les portes ni percevoir de droit sur le vin, et que chacun puisse entrer et sortir librement, et que le droit civil et l'équité soient ainsi conservés. Pour que cette bonne concession demeure perpétuelle, nous l'avons revêtue de notre scel. Puis est pendant le scel d'Isembert, évêque d'Orléans; le roi Henri; Gervais, archevêque de Reims; Hugues le bouteiller; Henri le maréchal; Malbert le prévôt; Hervée le voyer, et Jordan le garde du cellier. Baudouin le chancelier a revêtu la chartre de son scel. »

L'habitude de réformer les mauvaises coutumes dans les cités commence à cette époque; elle est le premier germe du régime municipal. On tentait de mettre un peu d'ordre dans l'existence des habitants : comme on partait du principe proclamé par le code romain, que la servitude était le droit commun, toute liberté était l'abolition d'une mauvaise coutume (1); quel aspect ne présentaient pas alors la société, les villes et les campagnes surtout? L'habitude des guerres privées semblait prendre

(1) *Voyez* les belles préfaces des *Ordonnances du Louvre*, sur l'origine et le développement du droit communal; elles sont encore ce qu'il y a de plus complet et de plus parfait. Depuis, il a été fait beaucoup de charlatanisme sur l'origine de la commune : on n'a ajouté ni un fait important ni une idée aux grands travaux de Laurière, Secousse, Bréquigny, Villevault et Pastoret.

une extension nouvelle! qui pouvait arrêter la main du baron prête à frapper? que de plaintes dures et cruelles! Il n'était pas un pauvre laboureur qui ne poussât des gémissements profonds sur sa terre désolée; aucune puissance humaine n'osait comprimer le baron violent lorsqu'il lançait ses chevaux de bataille dans les guérets et les plaines cultivées, afin de poursuivre son adversaire féodal, ou bien encore lorsque ses lévriers bien-aimés suivaient à travers la campagne le cerf ou le chevreuil bondissant! L'heure de la vengeance arrivée, on courait sur son ennemi; les travaux des champs n'étaient point respectés : si vous suivez cette longue troupe d'hommes de pied et à cheval, ils s'avancent en lances serrées; quelles traces sanglantes ne laissent-ils pas dans le sillon? qui osera les arrêter dans leur marche à travers les campagnes? que peuvent opposer à leurs coups ces serfs mal armés qui viennent offrir leur faible poitrine à ces hommes de fer montés sur leurs grands chevaux de bataille, le casque en tête et tout couverts de cottes de mailles?

Dans ce désordre qui affligeait la terre, le bruit fut répandu par les pieuses légendes qu'un saint évêque avait reçu une lettre écrite du ciel même, pour lui ordonner de mettre un terme à ces tristes excès; le ciel était alors la seule puissance écoutée: aucune parole n'était assez grande pour remuer les générations! le pieu évêque dut annoncer partout la volonté de Jésus-Christ contre les dévastateurs et

les pillards. On fit des tableaux lamentables de la colère du Seigneur; de saintes légendes racontaient comment des solitaires avaient aperçu, le soir, par un ciel orageux, des nuages de sang qui se heurtaient d'une façon étrange, tandis que des voix douces et graves comme un chœur d'anges appelaient les Francs à la pénitence; des religieux s'étaient réveillés tout à coup, saisis par une vision. Ici, ils avaient vu le Christ avec les yeux courroucés, tout agité de colère, Marie à ses pieds implorant le pardon des hommes; là, un vieillard à la barbe blanche s'était manifesté à un solitaire. Ce vieillard rappelait les traits d'un saint vénéré dans la contrée, un bienheureux élevé au ciel: « Frère, disait-il, le Seigneur m'envoie, car il est plein de courroux contre les hommes; dis-leur de se repentir et de ne plus verser le sang de leur frère, de respecter le laboureur, et d'apaiser l'ire de Dieu. » De telles visions, racontées au milieu d'une population naïve, étaient le meilleur moyen de police sociale : alors il fut publié un décret et chartre pour rappeler la paix au milieu de la société désolée; il était dit : « Que personne ne porterait plus les armes, ne reprendrait et ne réclamerait point les choses qui lui avaient été ôtées, ne vengerait ni l'effusion de son propre sang ni celui de ses parents, quoique en degré très-proche; que chacun jeûnerait au pain et à l'eau le vendredi, ferait abstinence de viande et de graisse le samedi, et que cette abstinence, et l'observation des préceptes de la paix, suffiraient pour l'expiation

de leurs péchés. La chartre portait encore que chacun prêterait serment d'observer ces choses; qu'en cas de refus on serait excommunié; que personne ne leur rendrait visite et ne les assisterait, pas même à l'heure de la mort, et qu'après leur décès leurs corps demeureraient sans sépulture (1). »

Ces prescriptions qu'on supposait envoyées du ciel, furent adressées à tous les abbés, prélats métropolitains, afin de préparer les esprits à la grande réformation de l'anarchie féodale. Les légendes étaient la puissance morale qui retenait les passions mauvaises dans le cœur; comme les lois de police émanaient des conciles, il n'y avait pas d'autre autorité puissante; le symbole religieux était l'espérance de l'ordre et de la hiérarchie dans cette société si profondément affligée par l'invasion et la violence de l'homme de guerre.

Lorsque la légende de la trêve de Dieu se fut partout répandue, il se fit comme un mouvement moral au sein de l'Église, qui prit la défense de l'opprimé; la pensée d'une trêve de Dieu se manifesta dans le centre même des possessions royales; il y eut en tous lieux des conciles assemblés. Des traces demeurent encore de ces règlements d'ordre et de police établis par l'Église contre les violences des hommes d'armes; le catholicisme fut le grand

(1) Sigeb. *Chronic.* ad ann. 1032. — Albéric Tria-Font, *Chronic.* ad ann. 1032, part. II, pag. 63 et 64.

mouvement civilisateur : un concile provincial surtout fut convoqué à Limoges, la ville centrale des Gaules, pour la fête de Noël de l'année 1031, Noël la sainte naissance du Christ ! Il faut rappeler que le Limousin était le pays de la plus vieille et de la plus hautaine féodalité : au milieu de ces lacs, de ces forêts, apparaissaient les châteaux de Rochechouart, de Capreol, de la Drace et de Ponsac. Quels chevaliers pleins de force et de courage élèvent là leurs gonfanons et poussent leurs cris d'armes ! Anjou, Poitou, Limousin, voilà le siége et le centre de l'antique châtellenie de France. Cette sauvage contrée était visitée par tout un peuple de féodaux bardés de fer ; leurs destriers ont le poil magnifique, le poitrail digne de leur généalogie ; leurs lévriers sont reluisants sous leur collier de fer ; leurs faucons, à l'œil de feu, sont éperonnés sur leur poing ! Lance, bel écuyer, le noble oiseau dans les airs ; qu'il vole sur le château de Touron aux larges étangs, sur Mortemart et Saint-Prix ; et qu'importe que les moissons s'abaissent couchées sous la trace du sanglier ! et qu'importe que le sang des batailles soit versé de tourelles en tourelles, de châtellenies en châtellenies, tout cela ne touche point les dignes barons du Limousin. Voilà les mœurs que le concile devait réformer !

Après que le diacre eut chanté l'évangile de la grand'messe, célébrée par Aimon archevêque de Bourges, Jourdan, évêque de Limoges, assura le peuple que le concile s'était assemblé pour lui procurer la paix, et tous devaient prier Dieu que leur dessein pût réussir. Cela fait, il défendit sous peine d'excommunication aux grands du Limousin qui étaient à Limoges, d'en sortir sans la permission du concile, et enjoignit à ceux qui n'y étaient pas de s'y rendre dans trois jours sans équipage de guerre. Il fit de plus défense, sous les mêmes peines, à tous, d'insulter à ceux qui viendraient et séjourneraient à Limoges pour ce sujet, ou s'en retourneraient avec permission du concile, ni de leur faire aucun mal ni tort dans leur personne, leurs gens ou leurs biens. Il prohiba encore toutes sortes de combats, entreprises même pour de justes prétentions, comme on avait coutume de faire. Il défendit aussi les expéditions et chevauchées à ce sujet, et ordonna qu'on cherchât seulement les moyens de trouver la paix. Il fit, à ce sujet, quelques exhortations au peuple, promit aux pacifiques de grandes récompenses sur la terre et au ciel, et menaça des plus terribles malheurs ceux qui ne voudraient pas se soumettre à la paix. Cela fait, les évêques s'étant approchés, le diacre lut à haute voix la déclaration suivante : « Au nom de Dieu Père tout-puissant, du Fils, du Saint-Esprit, de la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, de saint Pierre prince des apôtres, du bienheureux Martial, des autres apôtres, et de tous les saints de Dieu : nous, archevêque de Bourges ; nous Jourdan, évêque de Limoges ; Étienne, évêque du Puy ; Rençon, évêque de Clermont ; Ragnemonde, évêque de Mende ; Émilien, évêque d'Alby ; Dieu-

donné, évêque de Cahors; Isembert, évêque de Poitiers; Arnaud, évêque de Périgueux, et Rol, évêque d'Angoulême, assemblés en concile, nous excommunions les chevaliers de cet évêché de Limoges qui ne veulent ou ne voudront pas jurer la justice et la paix à leur évêque, comme ils le demandent; qu'ils soient maudits et ceux qui les aideront à ce mal; que leurs armes et leurs chevaux soient maudits; ils seront avec le fratricide Caïn, avec le traître Judas, et avec Dathan et Abiron, qui furent précipités vivants aux enfers; et comme ces cierges s'éteignent en votre présence, que leur joie s'éteigne devant les saints anges, à moins qu'avant leur décès ils ne fassent une pénitence suffisante, et telle que leur évêque leur aura ordonnée. »

Après la lecture de ces malédictions jetées sur tout ce qui troublait la société, les évêques et les prêtres tournèrent vers la terre les cierges qu'ils tenaient dans leurs mains; et le peuple épouvanté, tant par cette cérémonie que par les imprécations qu'il venait d'entendre, s'écria : « Que Dieu éteigne « de même la joie de ceux qui ne veulent pas re- « cevoir la justice et la paix! » Puis l'évêque de Limoges informa ses diocésains que les mêmes imprécations venaient d'être faites et publiées au concile de Bourges, et que tous ceux du Berri avaient accepté la paix : il finit, en souhaitant que ses diocésains l'acceptassent aussi. Après quoi chacun des évêques, et ensuite l'archevêque de Bourges, exhortèrent les nobles Limousins à recevoir la

paix, et déclarèrent qu'ils confirmaient et ratifiaient les excommunications lancées par les évêques contre ceux qui refuseraient de la recevoir (1).

Il fallait ces solennels spectacles pour arrêter les violences des barons, prêtes à éclater dans toutes les occasions de la vie; leur arracher la liberté des batailles, c'était blesser et restreindre leur esprit, leurs distractions, les passions de leur cœur; l'Église invoquait les plus terribles prescriptions, les anathèmes les plus foudroyants contre la licence des combats. Comment passer son existence au château fortifié, si l'on ne pouvait plus se précipiter dans la plaine, la lance haute et le casque de fer au front? Les murailles du manoir allaient peser comme une chemise de plomb sur le bras et le corps des hommes d'armes, si l'on ne permettait plus les batailles. Aussi, quelle opposition vive, continue, n'excitaient pas les prescriptions de ces conciles? L'homme d'armes pouvait-il se soumettre à la triste loi du repos? quoi! il méritait l'anathème, parce qu'il suivait la loi même de son courage! Ces idées entraient difficilement dans la pensée des barons, et plus d'un de ces hommes fiers et hautains se serait exposé à l'excommunication, à voir ses cendres privées de sépulture, plutôt encore que de subir le repos dans son manoir. Quelques évêques belliqueux s'opposaient également aux conciles, et bien que Baldéric, l'évêque

(1) *Concil. Lemov.* Labb. *Biblioth.* tom. II, pag. 783.

de Cambray, reconnût le droit qui appartient au roi de réprimer les barons, on voit néanmoins que l'évêque belliqueux a quelque peine à s'avouer qu'il ne peut plus armer son bras de la hache d'armes, du poignard de miséricorde, de la massue et de la longue épée (1).

Ces grandes répressions par les conciles se rattachaient à tout l'état social. Il y avait de poignantes afflictions dans la société; la famine rongeait les os du peuple; les guerres privées désolaient tout. Les sillons étaient remplis de sang; il n'y avait plus de bœufs dans les verts herbages; les brebis et les moutons étaient enlevés par les seigneurs qui descendaient de leurs manoirs comme le loup dévorant et l'aigle qui de son aire, sur les Alpes, fond dans les plaines du Milanais. Que devenaient alors les produits de la terre? qui pouvait promettre une bonne récolte? La famine brisa la première moitié du onzième siècle; la chronique nous décrit à quelles privations étaient exposés les malheureux habitants des cités et de la campagne; les populations étaient amaigries d'une manière effrayante. Au sein des monastères mêmes, les dortoirs étaient vides; la cloche ne sonnait plus les heures du repas; on payait jusqu'à six deniers d'or un setier de blé (2): voilà ce qui rendait les prescriptions des conciles indispensables, et en rapport avec ces grandes privations. Les conciles protégeaient les champs par la trêve de Dieu, et le peuple par les abstinences qu'ils imposaient aux riches: ces jeûnes répétés deux ou trois fois la semaine, tous ces ordres donnés par l'Église, avaient-ils un but unique de pénitence? n'était-ce pas un moyen d'égaliser les privations, de ménager les subsistances, et de faire que le riche et le pauvre fussent également soumis aux sacrifices par l'abstinence? Alors on n'entendit plus le cliquetis des verres dans les festins des riches, alors les monastères se réformèrent avec un zèle indicible: ici, on se résigna à manger des légumes et du poisson de viviers; là, quelques racines des champs suffirent pour nourrir les abbayes. Le jeûne de l'Église fut une grande mesure de police dans les temps de famine et de désolation au moyen âge (1).

Les maladies désolaient encore ces tristes populations; il fallait voir alors des villages entiers disparaître dans d'affreuses épidémies. Au commencement du onzième siècle, il y eut un dérangement atmosphérique qui se prolongea pendant trente ans; des pluies immenses débordèrent dans les sillons; il y eut des vents étranges, des tem-

(1) Baldéric, *Chronic. cameracens*, liv. III, ch. XXVII.

(2) Glaber et Adhémar de Chabanais sont les deux chroniqueurs qui parlent le plus longuement des famines qui désolaient la monarchie de 1040-1051. *Voyez* à la fin du chapitre.

(1) Les conciles du douzième siècle multiplient les jeûnes et les abstinences. *Voyez* la collection du P. Labbe, ad ann. 1051.

pêtes, des coups de foudre en plein hiver. Ces changements brusques de température, ce froid et cette chaleur subite, les étangs et les marais non desséchés, ces forêts humides près des manoirs, les accidents de l'air, causèrent de fatals ravages dans les populations : la maladie des *ardents* dura plus d'un demi-siècle ; on était saisi tout à coup d'une fièvre brûlante, la peau se desséchait affreusement sur les os, puis la mort vous enlevait par masses de famille (1), depuis le pauvre petit enfant au berceau jusqu'à l'homme robuste aux membres forts, à la poitrine velue. Et que diriez-vous de la lèpre hideuse? Loin d'ici, lépreux à la mine horrible! quel feu d'enfer est en toi? Voyez-vous cette face tout enflée, ces affreux bouleversements des traits, cette peste qui flétrit la belle carnation de l'homme? Alors commence le temps des maladreries et des léproseries pour soigner les pauvres infirmes ; l'institution en vint encore de la police catholique, sainte loi du moyen âge! Le catholicisme était le pouvoir de protection et d'organisation sociale.

Ce qui secouait un peu le linceul de mort jeté sur la société, c'étaient quelques-unes de ces processions publiques, de ces translations de reliquaires, lesquelles donnaient la vie aux malades, un espoir

(1) Sur les monuments de cette époque, consultez la savante préface des Bénédictins au dixième volume de la *Collection des historiens de la Gaule,* et les chroniques réunies dans ce même volume qui embrasse Hugues Capet, Robert et Henri Ier.

aux souffreteux ; ces saintes histoires de miracles nous révèlent tout ce que la pensée catholique fit alors pour la société humaine. Les reliques étaient comme l'espérance de toute la génération (1) ; quand elles arrivaient dans une confrérie, le peuple accourait en foule saluer ces châsses d'or incrustées de pierres précieuses ; il croyait que le bonheur allait lui être rendu, et ceux qui savent toute la force de l'espérance dans l'âme humaine, peuvent s'expliquer les guérisons merveilleuses. Il y a tant de miracles réels dans une foi ardente ! Quand un peuple a la vue frappée de terreur par la maladie et les grandes calamités, ce qui le sauve surtout, ce sont les démonstrations de joie, la conviction d'un secours : la peste ravage une cité ; quelle vive impression ne fait pas l'aspect d'une divinité secourable! Voyez cette foule émue à la face de ces lévites aux vêtements longs et flottants qui jettent des fleurs à la châsse du saint ; quelle magnifique procession serpente comme une rivière d'or et de rubis ! C'était miracle déjà que le rapide passage des tristesses du fléau à l'espoir en Dieu ! la confiance revenait à ces cœurs flétris, à ces âmes éprouvées par tant de calamités ! La colère du ciel allait s'apaiser ! les générations voyaient partout la main

(1) La grande époque des translations de reliques est surtout le dixième siècle ; dans le douzième siècle, l'établissement monastique prend plus de régularité et de consistance. Voyez *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict.*, par MABILLON, un des plus beaux recueils des Bénédictins.

céleste ; le saint allait intercéder pour le peuple, et le moral des multitudes se relevait ; elles avaient le courage de tout subir et de se rajeunir dans les forces de la vie !

Que faisait alors Henri Ier, suzerain des nobles vassaux de France ? dans quelle province portait-il ses batailles ? où se dirigeaient ses carrés de lances ? Le roi, comme les barons du moyen âge, restait peu dans l'oisiveté des châteaux, à l'abri des hautes murailles ; sa vie se passait aux combats et dans les grandes convocations d'hommes d'armes. Déjà commençait l'usage des joutes à fer émoulu, des tournois en champs clos, qui faisaient le délassement des barons au retour de leurs guerres. Henri Ier avait une brillante ardeur ; il aimait les lointaines expéditions ; joyeux chevalier, il se montait facilement la tête avec le vin blanc de Rebrechien ; il en faisait porter à sa suite dans les expéditions, et quand l'heure du combat était venue, il en prenait deux ou trois bonnes rasades pour s'animer ; c'était son usage, et cela lui réussissait bien (1).

(1) C'est le chroniqueur Baldéric qui, jugeant des diverses qualités des vins de France, rapporte cette prédilection du roi pour le vin de Rebrechien :

Bacchica non similes generat Prœneste racemos ;
Imò nec ille locus qui dicitur area Bacchi,
Urbi vicinus quam dicunt Aurelianum,
Talia vina bibit, nec talia vina refundit ;
Quœ rex Henricus semper sibi vina ferebat,
Semper ut in pugnas animosior iret et esset.

(MABILLON, *Annal.*, tom. IV, pag. 536.)

La guerre contre les barons préoccupait Henri Ier ; il avait des griefs contre les comtes de Blois et de Champagne, partisans de la reine Constance. Tout le baronnage féodal depuis Sens jusqu'à Pont-sur-Yonne était soulevé ; le roi Henri Ier marche en personne. Ce fut une lutte de plusieurs années ; les comtes de Champagne furent tour à tour vainqueurs ou vaincus. Voici maintenant une ligue qui se forme entre Thibaut comte de Blois, Raoul comte de Valois, Valeran comte de Meulent : il s'agit de l'apanage de Eudes, frère du roi : « Comment se fait-il que le puîné reste sans avoir ? le roi féodal est donc sans entrailles pour sa famille ? Comtes et barons, vite aux combats ! il faut détrôner Henri, le roi ingrat et parjure. » C'est encore une longue lutte ; le roi reste maître des terres féodales ; le comte Eudes, son frère, demeure captif dans le château d'Orléans ; le comte de Meulent est dépouillé de tout fief et de tout avoir. Les gonfanons de Champagne et de Blois furent abaissés (1).

L'administration du roi Henri se révèle par quelques chartres ; il accablait lui-même l'Église de dons. Tous les diplômes de cette époque contiennent des actes pieux pour obtenir les prières de l'Église. Ici c'est une pièce de terre donnée à un monastère ; là des muids de vin assurés pour le service des solitaires du désert ; les droits de pêche

(1) Comparez GLABER et les *Chroniques de Saint-Denis*, tom. X et XI de dom BOUQUET.

dans les étangs, de chasse dans les forêts, sont également concédés aux cathédrales, aux abbayes; le roi leur accorde des péages sur les ponts, le droit exclusif de cuire le pain des villageois, serfs et manants. Déjà Henri Ier fait quelques concessions aux communaux pour les prairies et les usages; il veut que les pauvres habitants puissent couper du bois dans les forêts, et que le bétail du petit village ait un droit de vaine pâture sur les prés et les champs qui s'étendent à quelques lieues du clocher; la vaine pâture est le vieux droit de la Gaule, c'est la communauté dans sa nature primitive. Voulez-vous des chartres scellées? les voici telles qu'on les trouve dans les Cartulaires: « Le roi confirme les dons de l'abbaye de Saint-Barthélemy et de Saint-Pierre en Châlonnais (1). Erbert, le clerc, donne ses biens à l'abbaye de Saint-Mesmin; le roi confirme le don (2); il approuve la fondation de l'abbaye de Saint-Serge, faite par Foulques comte d'Anjou (3); le roi autorise l'élection directe des abbés en l'église de Notre-Dame de Soissons (4). » Quelle meilleure pensée pour un roi, dit la chronique de Baldéric, que de s'occuper de l'Église!

Les pauvres habitants avaient alors des douleurs bien poignantes: après la maladie *des ardents*,

(1) *Gallia christian.* tom. IV, pag. 719.
(2) Le P. Labbe, *Miscellan.*, tom. II, pag. 57.
(3) *Gallia christian.*, tom. IV, pag. 688.
(4) Germain, *Preuve de l'Histoire de Notre-Dame de Soissons*, pag. 436.

la famine était venue encore. Les joies du bon moine Glaber sur quelques années d'abondance avaient été d'une courte durée; les greniers s'étaient vidés avec une indicible rapidité; les celliers, si abondants et si riches en vins d'Orléans et de Bourgogne, étaient épuisés; des pluies inondaient les champs, un vent froid abaissait les moissons jaunies; et les religieux, qui observaient les astres dans les sombres tours du monastère, faisaient mille conjectures sur les phénomènes qui paraissaient au ciel: les étoiles filantes, les comètes à la queue de feu; le peuple souffrait des tourments inouïs, et le désordre moral était partout. Faut-il vous narrer les douleurs de la société? Écoutez de solennelles paroles: « La famine désola l'univers, et le genre humain fut menacé d'une destruction prochaine; la température devint si contraire, que l'on ne put trouver aucun temps convenable pour ensemencer les terres (1) ou préparer la moisson, surtout à cause des eaux dont les champs étaient inondés; on eût dit que les éléments furieux s'étaient déclaré la guerre, quand ils ne faisaient, en effet, qu'obéir à la vengeance divine, en punissant l'insolence des hommes. Toute la terre fut tellement inondée par des pluies continuelles, que, durant trois ans, on ne trouva pas un sillon bon à ensemencer; au temps de la récolte, les herbes parasites et l'ivraie couvraient toute la campagne;

(1) *Chronique de Glaber*, liv. IV, chap. IV.

le boisseau de grains, dans les terres où il avait le mieux profité, ne rendait qu'un sixième de sa mesure au moment de la moisson, et ce sixième en rapportait à peine une poignée. Ce fléau vengeur avait d'abord commencé en Orient; après avoir ravagé la Grèce, il passa en Italie, se répandit dans les Gaules, et n'épargna pas davantage les peuples de l'Angleterre. Tous les hommes en ressentaient également les atteintes : les grands, les gens de condition moyenne et les pauvres, tous avaient la bouche également affamée et la pâleur sur le front, car la violence des grands avait cédé aussi à la disette commune; tout homme qui avait à vendre quelque aliment pouvait en demander le prix le plus excessif, il était toujours sûr de le recevoir sans contradiction. Chez presque tous les peuples, le boisseau de grains se vendait 60 sous, quelquefois même le sixième de boisseau en coûtait 15. Cependant, quand on se fut nourri de bêtes et d'oiseaux, cette ressource une fois épuisée, la faim ne se fit point sentir moins vivement, et il fallut, pour l'apaiser, se résoudre à dévorer des cadavres ou toute autre nourriture aussi horrible; ou bien encore, pour échapper à la mort, on déracinait les arbres dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux; mais tout était inutile, car il n'est d'autre refuge contre la colère de Dieu que Dieu même. Enfin, la mémoire se refuse à rappeler toutes les horreurs de cette déplorable époque; hélas! devons-nous le croire? les fureurs de la faim

renouvelèrent ces exemples d'atrocité si rares dans l'histoire, et les hommes dévorèrent la chair des hommes; le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs, ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés; d'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient la nuit pour en faire leur nourriture; quelques autres présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim; les cadavres furent déterrés en beaucoup d'endroits pour servir à ces tristes repas. Enfin ce délire, ou plutôt cette rage, s'accrut d'une manière si effrayante, que les animaux mêmes étaient plus sûrs que l'homme d'échapper aux mains des ravisseurs, car il semblait que ce fût un usage désormais consacré que de se nourrir de chair humaine, et un misérable osa même en porter au marché de Tournus pour la vendre cuite comme celle des animaux; il fut arrêté, et ne chercha pas à nier son crime; on le garrotta et on le jeta dans les flammes. Un rustre alla dérober pendant la nuit cette chair qu'on avait enfouie dans la terre, la mangea, et fut brûlé de même. On trouve à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Chatenay, une église isolée consacrée à saint Jean; un scélérat s'était construit, non loin de là, une cabane où il égorgeait les passants et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui; le monstre se nourrissait ensuite de leurs cadavres. Un homme

vint un jour y demander l'hospitalité avec sa femme, et se reposa quelques instants; mais en jetant les yeux sur tous les coins de la cabane, il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Aussitôt il se trouble, il pâlit; il veut sortir, mais son hôte cruel s'y oppose, et prétend le retenir malgré lui. La crainte de la mort double les forces du voyageur, il finit par s'échapper avec sa femme, et court en toute hâte à la ville; là il s'empresse de communiquer au comte Othon et à tous les autres habitants cette affreuse découverte. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes pour vérifier le fait : ils pressent leur marche et trouvent à leur arrivée cette bête féroce dans son repaire avec quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait égorgés, et dont il avait déjà dévoré la chair. On l'emmène à la ville, on l'attache à une poutre, puis on le jette au feu; nous avons assisté nous-même à son exécution (1). On essaya dans la même province un moyen dont nous ne croyons pas qu'on se fût jamais avisé ailleurs : beaucoup de personnes mêlaient une terre blanche semblable à l'argile, avec ce qu'elles avaient de farine ou de son, et elles en formaient des pains pour satisfaire leur faim cruelle. C'était le seul espoir qui leur restât d'échapper à la mort, et le succès ne répondit point à leurs vœux; tous les visages étaient pâles et décharnés, la peau tendue et enflée, la voix grêle et imitant le cri plaintif des

(1) Raoul Glaber, *Chronic.*, liv. iv, chap. iv.

oiseaux expirants. Le grand nombre de morts ne permettait pas de songer à leur sépulture, et les loups, attirés depuis longtemps par l'odeur des cadavres, venaient enfin déchirer leur proie. Comme on ne pouvait donner à tous les morts une sépulture particulière, à cause de leur grand nombre, des hommes pleins de la grâce de Dieu creusèrent dans quelques endroits des fosses, communément nommées charniers, où l'on jetait cinq cents corps, et quelquefois plus, quand ils pouvaient en contenir davantage : ils gisaient là, confondus pêle-mêle, demi-nus, souvent même sans aucun vêtement; les carrefours, les fossés dans les champs servaient aussi de cimetières (1). D'autres fois, des malheureux entendaient dire que certaines provinces étaient traitées moins rigoureusement, ils abandonnaient leur pays, mais ils défaillaient en chemin et mouraient sur les routes. Ce fléau redoutable exerça pendant trois ans ses ravages en punition des péchés des hommes; les ornements des églises furent sacrifiés aux besoins des pauvres; on consacra aux mêmes usages les trésors qui avaient été depuis longtemps destinés à cet emploi, comme nous le trouvons écrit dans les décrets des Pères. Mais la juste vengeance du ciel n'était point satisfaite encore, et dans beaucoup d'endroits, les trésors des églises ne purent suffire aux nécessités des pauvres; souvent même, quand ces malheureux,

(1) Raoul Glaber, liv. iv, chap. iv.

depuis longtemps consumés par la faim, trouvaient le moyen de la satisfaire, ils enflaient aussitôt et mouraient; d'autres tenaient dans leurs mains la nourriture qu'ils voulaient approcher de leurs lèvres, mais ce dernier effort leur coûtait la vie, et ils périssaient sans avoir pu jouir de ce triste plaisir. Il n'est pas de paroles capables d'exprimer la douleur, la tristesse, les sanglots, les plaintes, les larmes des malheureux témoins de ces scènes désastreuses, surtout parmi les hommes d'Église, les évêques, les abbés, les moines et les religieux; on croyait que l'ordre des saisons et les lois des éléments, qui jusqu'alors avaient gouverné le monde, étaient retombés dans un éternel chaos, et l'on craignait la fin du genre humain (1)! »

Ce sombre témoignage d'un contemporain indique le fatal état de la société dévorée par tant de fléaux. Après l'invasion des Hongres, des Sarrasins et des Normands, arrivaient ainsi des temps couverts d'un crêpe de douleur; l'aspect triste de la génération se reflète dans tous les monuments : chroniques, chartres, épîtres lamentables, diplômes des rois et des seigneurs; on s'explique très-bien dès lors, par des causes physiques, cette ardeur de voyages et de déplacement qui marque le onzième siècle et les croisades, l'immense émigration de cette époque. Lorsque tout un peuple sentait ses entrailles dévorées par la faim et la maladie, il courait sous un

(1) *Chronique de Glaber*, liv. IV, chap. IV.

autre ciel, dans un autre climat. Ce n'était pas seulement l'esprit religieux, le besoin du mouvement, qui portaient la multitude à quitter le clocher, le champ paternel, mais encore l'aspect affligé d'une société qui n'avait plus de quoi vivre (1); le peuple croyait à la fin du monde, parce que le peuple mourait, et que Dieu semblait ouvrir les cataractes immenses pour inonder la terre. Les cœurs étaient sombres comme le ciel couvert de nuées épaisses.

Pour lutter contre ces fléaux, on n'aperçoit aucun acte d'administration générale et de prévoyance souveraine; la royauté ne s'en occupe pas, elle est toute militaire; l'organisation sociale n'est pas en elle, la police vient de l'Église, le catholicisme seul est chargé de satisfaire tous les besoins et de contenir toutes les passions terrestres; le roi n'est que le chef de la force militaire. La vie de Henri Ier n'a donc rien d'administratif; en avançant dans l'âge, il devient avide de terres et de fiefs; il en prend de toutes mains, par la guerre comme par l'usurpation; les chroniqueurs l'accusent d'avoir usurpé les propriétés des clercs par pilleries et confiscations. Henri aimait les chants des trouvères, les fastes des tournois, les cours plénières, les dignités de son palais, et on lui doit la division et la hiérarchie des officiers

(1) On verra par l'étude des chroniques que les croisades furent déterminées non-seulement par le principe religieux, mais encore par le cri des générations qui mouraient de faim. Comparez Guibert de Nogent, ann. 1095, et Robert le Moine, *ibid.*

royaux : le chancelier d'abord, qui avait soin du scel et des chartres, du service du trésor et de l'escarcelle ; le bouteiller, brave et digne serviteur, qui veillait aux caves de l'office et commandait à l'échanson porteur de coupes ; le connétable, ou comte d'estable, soigneux gardien des nobles coursiers de l'écurie ; le panetier, qui préparait les pains d'épices, pâtisseries du roi (1), car Henri Ier aimait joyeusement la table, quand le hanap passait à la ronde dans les festins d'honneur ; quels hommages ne devait-on pas à la coupe du roi !

La famille du suzerain était peu nombreuse ; il n'avait que deux fils de son mariage avec Anne de Russie ; le premier avait nom Philippe, le second Hugues. Philippe encore enfant, était élevé en fils de noble lignée ; son père le montrait aux barons, couvert de sa robe royale, comme le digne successeur de sa couronne ; pour donner une plus haute sanction au droit de l'hérédité, Henri Ier convoqua les vassaux, afin d'associer son aîné au pouvoir royal ; cette coutume s'était conservée depuis Hugues Capet comme un moyen de transition d'un règne à un autre : à Reims le couronnement eut lieu en présence des prélats, nobles barons et chevaliers (2) : « L'an de l'incarnation de Notre Seigneur 1059, la trente-deuxième année du règne du

(1) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

(2) C'est la première formule de sacre qui ait été positivement conservée ; elle se trouve dans la grande collection des Bénédictins, tom. XI, pag. 32. Elle commence en ces

roi Henri, le dixième jour des calendes de juin, la quatrième année de l'épiscopat de Gervais, le saint jour de la Pentecôte, le roi Philippe fut sacré dans l'ordre suivant, par l'archevêque Gervais, dans la grande église, devant l'autel de sainte Marie. La messe commencée, avant la lecture de l'épître, l'archevêque se tourna vers le nouveau roi, et lui exposa la foi catholique, lui demandant s'il la croyait, et s'il voulait la défendre ; on lui apporta la profession de foi par écrit ; le roi l'ayant prise, la lut, quoiqu'il n'eût que sept ans, et y souscrivit. Voici cette profession : « Moi, Philippe, qui serai bientôt, par la grâce de Dieu, roi des Français, je promets devant Dieu et ses saints, dans le jour de mon sacre, que je conserverai et défendrai selon mon pouvoir à chacun de vous le privilége canonique, la loi et la justice dues, et que j'accorderai la juste dispensation des lois qui appartiennent à mon autorité. » Cela achevé, il la mit entre les mains de l'archevêque, en présence de Hugues de Besançon et Rémenfride de Sion, légats du pape Nicolas, des archevêques Mainard de Sens et Barthélemi de Tours, et des évêques Heidon de Soissons, Roger de Châlons, Elinand de Laon, Baudouin de Noyon, Frolland de Senlis, Letbert de Cambray, Guidon d'Amiens,

termes : *Anno incarnationis dominicæ*, 1059, *indictione* 12, *regnante Henrico rege anno* 32. *Philippus rex, hoc ordine in majore ecclesiâ antè altare S. Mariæ à* Gervasio *archiepiscopo consecratus est.* On trouve aussi cette formule dans le grand cérémonial de France.

Aganon d'Autun, Hardoin de Langres, Achard de Châlons, Isembert d'Orléans, Imbert de Paris, Gauthier de Meaux, Hugues de Nevers, Geoffroy d'Auxerre, Hugues de Troyes, Itéron de Limoges (1), Guillaume d'Angoulême, Arnoul de Saintes, Wéreon de Nantes; et des abbés Hérimar de Saint-Remi, René de Saint-Benoît, Hugues de Saint-Denis, Adrole de Saint-Germain, Gervin de Saint-Richard, Guathon de Saint-Valery, Warin de Saint-Josse, Foulques de Forest-Moustier, Gérard de Saint-Médard, Henri d'Homblières, Gouzzou de Saint-Florin, Foulques de Saint-Michel de Laon, Guidon de la Marche, Rodolfe de Moulon, Albert de Saint-Théodoric, Warin d'Hautvilliers, Henri de Saint-Basile, Hugues d'Orbac, Odilard de Châlons, Wandelger de Clèves, Valezan de Verdun, Adalbert de Dijon, et Avesgrand du Mans. Alors Guillaume, archevêque de Reims, prenant la crosse de saint Rémi, exposa que c'était à lui qu'appartenait le droit de proclamer et de sacrer le roi, depuis que saint Rémi avait baptisé et sacré le roi Clovis; il fit voir ensuite comment le pape Hormisdas donna à saint Rémi la primauté de toute la Gaule, et comment le pape Victor en avait renouvelé le titre à lui et à son église; ensuite, avec le consentement du roi Henri, il proclama roi Philippe. Après l'archevêque de Reims, les légats du pape furent admis,

(1) On remarque que presque tous ces évêques sortent de la classe populaire, et portent des noms de serfs.

uniquement par honneur et par amour pour le saint-siége, à proclamer le roi, après toutefois qu'il eut été déclaré que le consentement du pape n'était pas nécessaire. Les archevêques, les évêques, les abbés et tout le clergé; ensuite Widdon, duc d'Aquitaine; Hugues, fils et envoyé du duc de Bourgogne; les délégués de Baudouin de la Marche, et de Geoffroi, comte d'Anjou; les comtes Rodolfe de Valois (1), Hébert de Vermandois, Widdon de Ponthieu, Guillaume de Soissons, Rainald, Roger, Manassès, Hildouin, Guillaume d'Auvergne, Hedebert de la Marche, Foulques d'Angoulême, le vicomte de Limoges; ensuite les soldats et le peuple, tant grands que petits, y consentirent par des acclamations unanimes répétées trois fois : *Nous l'approuvons! nous le voulons! qu'il soit ainsi!* Alors le roi Philippe, à l'imitation de ses prédécesseurs, promit sa protection pour les terres de l'église métropolitaine de l'abbaye de Saint-Remi et du comté de Reims. L'archevêque donna à Philippe l'onction royale, et toute la cérémonie se passa avec une grande dévotion et une grande joie, sans aucun trouble, sans aucune contradiction, et sans aucun dommage pour la chose publique. L'archevêque Gervais reçut volontiers tous ces seigneurs, et les fêta magnifiquement à ses frais; il ne le devait qu'au

(1) Je rapporte cette longue suite de noms propres parce qu'ils appartiennent tous à la grande famille féodale. Il me paraît important de la faire connaître.

roi, mais il fit cette libéralité pour honorer son église (1). »

Le couronnement de Philippe Ier en présence de toute la famille féodale, fut une de ces solennités monarchiques qui préparèrent l'unité du pouvoir : les Français s'habituèrent ainsi à la grande loi de l'hérédité; ils virent le fils succéder au père, ils lui prêtèrent foi et hommage avant le commencement du règne. Il n'y eut pas de transition, les dignités du palais restèrent les mêmes; le chancelier du roi scella les chartres; les noms de Philippe et de Henri parurent en commun dans les ordonnances. La suzeraineté n'était pas assez sûre, assez invulnérable, pour qu'on s'abandonnât aux chances de la mort; l'association évitait les dangers d'une transmission successoriale. Henri survécut à peine une année au couronnement de Philippe Ier; il mourut dans la forêt de Bière ou de Fontainebleau (2); il habitait une de ces fermes royales répandues dans le Parisis (3); les rois aimaient les grands bois où l'on pouvait suivre à la piste le cerf et le sanglier. La mort de Henri Ier fut subite : un chroniqueur raconte qu'il fut empoisonné par son physicien; le physicien était alors médecin du roi, le savant qui

(1) Dom Bouquet, *Collect. des Historiens des Gaules*, tom. x.

(2) La forêt de Fontainebleau portait alors le nom de *Bière*.

(3) La mort de Henri Ier est du 29 août 1060. Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. ii.

présidait à tous les remèdes de l'apothicairerie; on raconta qu'il avait donné une potion au roi, et que ce prince s'était tout à coup évanoui pour ne plus revenir à la vie (1). Henri Ier fut enterré dans la petite église de Fontainebleau, puis on plaça son tombeau à Saint-Denis, au milieu de cette longue suite de suzerains qui reposent couchés sur le marbre. Tout cela n'est que tradition, car comment suivre avec certitude la fin d'un prince duquel on trouve à peine quelques chartres? Le règne de Henri Ier disparaît au milieu des grands événements féodaux qui l'environnent!

Maintenant va se montrer la conquête de l'Angleterre par les Normands. Que devenait le suzerain, quand un simple vassal partait à la tête de ses hommes d'armes pour conquérir tout un royaume? L'administration de Henri Ier n'a rien de saillant; il n'existe qu'une seule ordonnance ou diplôme sur les coutumes d'Orléans, afin qu'on ne ferme jamais les portes du temps des vendanges (2); tout le reste se résume en des donations pieuses; la royauté s'affaisse devant les grandes physionomies féodales de la race normande. La société n'a pas d'unité encore, et c'est ce qui rend l'intronisation de Grégoire VII le fait immense du moyen âge!

(1) *Chronique de Saint-Denis,* ad ann. 1060, et Ordéric Vital.

(2) *Collection du Louvre,* tom. ier, pag. i.

CHAPITRE XXIV.

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

Situation de l'Angleterre.— Le roi Edward. — Progrès des coutumes normandes. — L'armée des Anglais et des Normands.— Le comte de Boulogne à Douvres.—Révolte de Godwing. — Puissance des Normands. — Triomphe des Anglais. — Élévation d'Harold. — Voyage en Normandie.— Pacte avec Guillaume.— Harold roi.—Préparatifs de l'expédition d'Angleterre.—Récit de la conquête, d'après la belle tapisserie de Bayeux.

1040 — 1066.

Les Normands furent la race active et belliqueuse du dixième et du onzième siècle au milieu d'une société triste et fatalement préoccupée ; ce sont les quêteurs de terres et d'aventures. Les Hauteville venaient de conquérir la Sicile , et une vaste expédition de grande chevalerie se préparait aux côtes normandes depuis les rochers du Calvados jusqu'à Tréport et Saint-Valery-sur-Somme. Des navires aux mille rames avec la proue retroussée comme

les galères des anciens , s'équipaient en toute hâte; les suivants d'armes réunissaient les pieux aigus , les haches , les casques , les brassards , les cuirasses et les lances ! Où se dirigeait cette valeureuse expédition ? quel était le but que se proposait ce chef au ventre épais , nourri de sanglier et de venaison , assis sur le rivage , tandis que les flots de la mer venaient baigner ses pieds , comme cela advint au roi Canut , de race danoise ? Je vous dois ici l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands : vieux chroniqueurs , chants de Geste, débris de tapisseries brodées dans le manoir , je vais tout consulter pour reproduire cette chevaleresque mémoire (1) !

L'Angleterre s'était longtemps agitée sous la double domination des Saxons et des Danois; la

(1) Je consacre un chapitre à cet épisode de l'histoire de France au dixième et au onzième siècle ; j'ai plus narré que disserté. Je me trouve en dissidence avec l'*Histoire de la Conquête des Normands en Angleterre :* je suis resté catholique, et l'auteur dont je parle a conservé des impressions du dix-huitième siècle en retraçant le moyen âge , époque essentiellement catholique. Il y a beaucoup du caractère du pamphlet dans l'*Histoire de la Conquête ;* le temps présent s'y révèle plus que le onzième siècle : on dirait une thèse de journal. Il m'eût été facile aussi de suivre la méthode qui affecte de bouleverser l'orthographe des noms propres. Il y a de l'enfantillage prétentieux dans cette petite érudition qui brouille incessamment le récit sans utilité réelle ; quel enseignement peut-il en résulter ?

race anglaise, après d'immenses efforts, avait vaincu et expulsé les Danois; Edward, fils d'Ethelred, venait d'être élu roi aux acclamations de tous les nobles hommes. Un grand respect entourait les descendants d'Ethelred, le prince de la race nationale ; mais Edward avait été élevé en Normandie, sa jeunesse proscrite s'était passée dans les cités d'Évreux et de Bayeux ; il parlait la langue étrangère; ses vêtements n'étaient point longs et étoffés comme ceux des Saxons; il portait la casaque normande, la cotte de mailles, l'armure et le casque de fer. A peine arrivé en Angleterre, Edward confia tous les honneurs, toutes les dignités, les meilleurs fiefs à des hommes de race étrangère; son sommelier, son bouteiller, son chancelier, étaient tous nés sur les terres de Neustrie; les évêchés, les abbayes mêmes furent donnés à des Normands !

Les vieux Anglais, les Saxons qui venaient à peine de se délivrer de la domination danoise, voyaient avec douleur cette suprématie des étrangers aux dures habitudes, aux mœurs belliqueuses; rien ne se faisait dans le conseil du roi que par ces hommes rusés qui s'emparaient des terres les plus plantureuses; y avait-il un bien d'église, une ferme, une manse bien cultivée, elle était pour les favoris! Ce gonfanon, que vous voyez porter à côté de l'étendard royal, est celui d'un Normand; les coutumes, les lois, tout était importé des usages de Bayeux, de Caen et de Coutances. De cette faveur inouïe était née une haine ardente, invétérée

entre les Anglais et les Normands; se rencontraient-ils au palais, ils se mesuraient de l'œil et du geste ; dans les villes et les campagnes, le sang coulait à longs flots pour des querelles incessamment engagées entre les deux races. Et qui aurait pu d'ailleurs soutenir longtemps l'insolence normande (1)?

Dans une matinée froide de 1048, on vit arriver à Douvres un homme de haute taille, à la mine fière et décidée; on le reconnaissait à deux longues aigrettes en fanons de baleine qu'il portait sur son casque, car il avait son comté sur les rivages de l'Océan, et la lourde baleine venait échouer en sa terre : on le nommait Eustache comte de Boulogne; il conduisait avec lui une centaine de suivants d'armes couverts de la cotte de mailles; il s'hébergea dans la ville de Douvres; il prit insolemment ce qui lui était convenable ; il se rit des hommes, insulta les femmes jusqu'à ce que les habitants armés se réunirent tumultueusement. Des groupes entourèrent les tenanciers d'outre-mer; Eustache de Boulogne fut obligé de fuir avec les siens, en invoquant la paix du roi! Edward prit en effet les chevaliers francs sous sa protection, mais les murmures éclataient partout ; les Anglais avaient compris le sort qui leur était réservé;

(1) *Attrahens de Normanniâ plurimos quos, variis dignitatibus promotos, in immensum exaltabat*, dit un chroniqueur dans le *Monast. anglic.*, tom. I, pag. 35. Guillaume de Malmesbury, pag. 81, donne aux Normands le titre de *delatores, discordiæ seminatores*.

la conduite d'Eustache de Boulogne avait révélé la triste sujétion de l'Angleterre ; les nationaux avaient vu leurs femmes et leurs enfants foulés aux pieds des lourds chevaux d'Eustache de Boulogne (1). La révolte éclata partout sous Godwing le chef populaire ; il n'y eut qu'un cri contre les Normands : allait-on soumettre toutes les terres à ces étrangers ? auraient-ils tous les honneurs, toutes les charges du palais ? Le peuple prit les armes comme une masse immense pour se débarrasser des Normands, et choisit pour conducteur le saxon Godwing.

Les vieux habitants du sol de l'Angleterre poussaient un cri de délivrance ! Que devait faire le roi Edward ? fallait-il essayer les armes, appeler les Normands, ses amis et confédérés ? Les étrangers n'avaient pas des forces suffisantes en Angleterre ; il hésita un moment, puis la peur de voir les flots du peuple gronder sur sa tête le détermina à faire un pacte avec le Saxon Godwing qui menait la multitude. Godwing fut appelé à siéger à côté du roi ; il domina le conseil, il fut un autre lui-même. Alors vinrent les exils et les proscriptions contre la race normande en Angleterre ; ce fut une révolution entière ; on vit les comtes francs, normands et angevins, dépouillés de leurs fiefs, les évêques

(1) Guillaume de Malmesbury, pag. 81. *Voyez* Roger de Hoveden, qui, dans ses annales, dit des Boulonais, si cruels pendant leur séjour à Douvres : *Pueros et infantes suorum pedibus equorum contriverunt.* Roger de Hoveden, *Annal.*, pag. 441.

de leurs siéges ; tous passèrent les mers, en déplorant la triste condition de leur destinée ; ils avaient souvenir des belles terres qu'ils quittaient, de leur opulent revenu. Hélas ! reverraient-ils jamais le sol d'où ils étaient exilés ! Ces récits, les Normands les répandaient parmi les nobles enfants de Rolf. A Bayeux, à Caen on eut désir de visiter l'Angleterre en conquérants ; leurs compagnons avaient été chassés ! Et quels étaient ces Saxons ou ces Anglais qui avaient fait subir un si triste traitement à leurs frères, à leurs amis ? des hommes la plupart sans force, sans énergie ; un coup de gantelet de fer des Normands suffisait pour briser leurs crânes ; les flèches des archers saxons et anglais, leur hache d'armes venaient s'émousser sur les fortes cuirasses et les cottes de mailles des descendants de Rolf et des Scandinaves, durs pirates des mers du Nord (1).

En ce temps il s'élevait en Angleterre un digne enfant de la race anglaise, Harold, fils de Godwing ; il avait vécu tout jeune homme encore auprès du roi Edward ; la renommée de ses exploits s'était étendue en Écosse, en Irlande. Déjà Harold était désigné comme l'espérance du peuple anglais ; si Edward ne laissait pas d'héritier en son lignage, quel noble successeur à la couronne ! Harold était

(1) Sur le départ des Normands, consultez *Chronic. Saxon.*, Gibson, pag. 164, et Guillaume de Malmesbury, pag. 82.

le héros des ballades et des chants des bardes saxons et anglais; que d'espérances se rattachaient à lui! Harold, prince désigné par les races du sol, se déciderait-il à une guerre contre les Normands? braverait-il cette nation belliqueuse qui campait en face de lui dans les champs de la Neustrie et de la Bretagne? Harold manifesta un vif désir de voir ces belles campagnes et de s'aboucher avec Guillaume le Bâtard, dont il avait ouï l'histoire. En vain le roi Edward voulut l'en dissuader en lui parlant de la ruse des Normands, des embûches qui pouvaient être tendues à sa jeunesse et à sa candeur. Harold persista néanmoins à se rendre dans la cour plénière où l'attendait Guillaume le Bâtard, duc de Normandie (1).

Le voilà donc, le jeune Harold, qui s'embarque sur quelques navires choisis, pleins de riches présents, de chevaux et de chiens; il était sans défiance et portait le faucon sur le poing comme s'il allait en plaisir et chasse (2). Qui peut compter sur l'Océan, même au soir, quand le ciel est serein et les flots paisibles? La tempête éclata, et Harold fut jeté à l'embouchure de la Somme; ses navires vinrent se briser sur les récifs; Harold et ses compagnons,

(1) *Chroniq. de Normand.*, recueil de dom Bouquet, tom. XIII, pag. 223. C'est ici que Robert Wace commence à devenir fort détaillé sur l'*Histoire d'Angleterre*. (*Roman du Rou.*)

(2) J'analyserai plus tard la tapisserie de Bayeux, où le départ d'Harold est reproduit en broderies.

pauvres naufragés, furent impitoyablement dépouillés par le comte de Ponthieu, et retenus captifs dans la tour de Beaurain (1). Harold adressa une chartre à Guillaume de Normandie; leur race avait vécu sous le même toit; leurs pères avaient chassé ensemble. Le bâtard se hâta de racheter Harold, captif du comte de Ponthieu, par le don d'une riche terre; aussi Harold vint à Rouen plein de reconnaissance. Des fêtes l'attendaient là! que de riches et chevaleresques distractions furent offertes au jeune Saxon! Guillaume se montra digne de sa bonne renommée; il donna l'accolade de chevalerie à Harold; il le reçut dans cette grande confrérie normande qui fortifia si puissamment le lien féodal en créant un devoir de reconnaissance et de hiérarchie; tous deux allèrent rompre une lance dans une lointaine expédition contre la Bretagne. Harold brilla partout; le bâtard Guillaume ne le perdit pas de vue; il le traitait avec une touchante fraternité d'armes; et un jour qu'ils revenaient d'une course lointaine, Guillaume le Rusé lui dit: « Harold, nous avons toujours vécu avec le roi Edward comme deux frères; il avait promis de me faire héritier de son royaume; aide-moi à réaliser ce projet, et tu seras satisfait pour tout ce que tu me demanderas (2). » Harold répondit par quelques paroles

(1) *Chronique de Normandie*, dom Bouquet, tom. XIII. Mathieu Pâris commence là sa chronique, pag. 1.

(2) *Chroniq. de Normandie*, Guillaume de Poitiers, pag. 291.

d'adhésion, et il fut convenu avec Guillaume que le port de Douvres, avec des provisions et une source d'eau vive, serait livré aux Normands. Cette promesse fut solennellement renouvelée dans un plaid de barons à Avranches ou à Bayeux; Harold jura, sur une huche bénite, qu'il reconnaîtrait Guillaume le Normand comme le légitime héritier de la couronne d'Angleterre. Selon la coutume normande, Guillaume découvrit ensuite le reliquaire, pour bien constater que le serment était valable, ainsi fait sur une châsse pleine de saints ossements; car serment sur reliques obligeait jusqu'à la fin de la vie : c'est pourquoi Guillaume « toute une cuve en avait fait emplir, couverte de paille, pour que Harold ne vît rien et ne sût rien (1). »

Harold quitta le cour plénière de Bayeux ou d'Avranches; il se crut délivré de Guillaume quand il vogua sur l'Océan. Les Anglais et les Saxons le reçurent avec enthousiasme; le vieil Edward lui fit quelques reproches sur sa crédulité envers les Normands. « Ne te l'avais-je pas dit, mon fils? le gros bâtard t'a séduit. » Que faire après un tel engagement? Les Saxons dissimulèrent jusqu'à la mort d'Edward; ils étaient inquiets, mais ils n'osaient prendre aucune résolution : on laissait courir le temps. Le vieillard s'affaiblissait, et à son lit d'agonie il désigna Harold pour son successeur.

(1) Comparez Guillaume de Poitiers, Roger de Hoveden, dans la collection de Gall, tom. II.

Harold, le parjure envers les Normands, fut donc décoré du sceptre, de la couronne d'or et de la grande hache des batailles (1). Il se souillait ainsi d'un mensonge, il oubliait la parole religieuse et chevaleresque donnée en cour plénière : le reliquaire était le gage du serment au moyen âge, et le chevalier qui manquait à sa parole à la face des barons, sur les corps saints, se déshonorait, car il en avait menti par la gorge, comme le disent les chansons de Geste. L'enthousiasme fut grand en Angleterre; et le fils de Godwin le Saxon était élevé à la couronne. Toutes les villes le saluèrent comme le roi national; il prit le sceptre aux fleurons d'or!

Mais au sein de la race normande en était-il de même? comment pouvait-on estimer un chevalier qui s'était montré félon et sans foi quand il avait engagé sa parole en présence des compagnons de la grande chevalerie? Ce fut partout un cri de réprobation; et d'ailleurs ces Anglais n'avaient-ils pas expulsé la race normande? les villes de Caen, de Bayeux et d'Avranches étaient remplis des exilés qui regrettaient leurs terres, leurs manses et leurs abbayes anglaises. Guillaume reçut le message du fils de Godwing dans un herbage près de Caen; il essayait des flèches neuves (2) : il sus-

(1) Guillaume de Poitiers, Ordéric Vital, et surtout la *Chronique saxonne,* Gibson, pag. 172.

(2) *Chronique normande,* dom Bouquet, tom. XIII. Ce volume contient toutes les chroniques sur la conquête de l'Angleterre.

pendit ses jeux, rassembla tout inquiet ses hommes, et leur dit : « Edward est mort, et Harold m'a fait un grand tort en se parjurant. » Harold fut considéré par tous les Normands comme félon (1), et la guerre fut décidée : on avait toutes chances dans les combats, car le pape était pour la Normandie ; il avait été vivement indigné de l'expulsion des évêques et des clercs normands. Partout cette race des hommes du Nord avait pris l'étendard de saint Pierre. En Italie, n'étaient-ce pas les Normands qui s'étaient faits les braves et dignes défenseurs de l'Église ? ils avaient tout à la fois repoussé les Grecs et les Allemands, les empereurs germains et les souverains de Byzance. Alexandre II envoya l'étendard papal à Guillaume le Bâtard et à ses valeureux chevaliers, tandis que le roi de France, Philippe Ier, enfant, ne pouvait opposer ses vassaux indociles aux Normands, si rudes hommes ; il préféra garder une sorte de neutralité : mauvaise chance que de se déclarer hostile à la race de Rolf (2).

Maintenant sonnez, trompettes et buccines, car la grande guerre va commencer ! A la suite des chartres écrites par Guillaume à tous les hommes de race normande, il s'était donc fait un rassemblement de vassaux, d'archers, arbalétriers, nobles chevaliers couverts de fer, dont j'ai parlé en com-

(1) Guillaume de Normandie ne pouvait souffrir que Harold le parjure régnât : *Ne perjurum suum regnare sineret*. ORDÉRIC VITAL, pag. 495.

(2) GUILLAUME MALMESBURY, pag. 93.

mençant cette chronique de la conquête ; il y avait joie dans ce puissant baronnage ; les Normands allaient voir des terres nouvelles et se partager les fiefs conquis. Leurs parents, leurs amis n'étaient-ils pas maîtres de la Sicile et de la Pouille ? eh bien ! eux allaient bientôt se distribuer les grasses et vertes campagnes au delà du détroit. Quelle brillante escarboucle que cette conquête ! elle fit une si grande impression dans le baronnage normand, qu'elle fut reproduite en une belle tapisserie. Qui n'a contemplé cette œuvre de patience brodée dans les longues soirées d'hiver aux châteaux de Normandie ? Allez la voir, vous qui voulez connaître le moyen âge et ses coutumes ! Quel trésor a là notre vieille cathédrale de Bayeux, quand elle l'expose aux yeux de tous dans les solennelles fêtes de l'année (1) !

D'abord voyez ce roi vénérable sur son siége de forme saxonne ! c'est le vieil Edward ; il a le sceptre en main, la couronne à trois pointes sur la tête ; il

(1) Je ne sache pas de document plus curieux sur l'histoire de la conquête des Normands en Angleterre que la tapisserie de Bayeux ; fut-elle l'œuvre de la reine Mathilde ? Sur ce point je partage tous les doutes de M. l'abbé de La Rue (*Recherches sur la tapisserie représentant la conquête de l'Angleterre* ; Paris, ann. 1824) ; mais elle est incontestablement une œuvre du onzième siècle, car les monuments qu'elle reproduit sont sans ogives. L'auteur de l'*Histoire de la Conquête* a dédaigné cette belle chronique brodée, car elle ne peut pas aider à déclamer contre le pape et les clercs.

exhorte attentivement un jeune homme, le fils de Godwing sans doute, le brave Harold : le roi veut le détourner de son voyage en Normandie : « Tu veux partir, noble jeune homme ? méfie-toi des embûches du Normand. » Voilà donc Edward qui va demander l'aide d'un bon voyage pour Harold ; le roi paraît en tête, il a le vêtement court de la chasse ; il est à cheval, le faucon sur le poing ; de nombreux barons le précèdent, et ses dignes vassaux le suivent (1). Le départ arrive, les navires sont prêts sur la mer agitée ; Harold se dispose comme à une joyeuse partie de plaisir ; ici, des compagnons boivent sous le toit d'une maison hospitalière ; là, de nobles écuyers embarquent les lévriers aux oreilles basses, aux naseaux ouverts, craintifs de se trouver sur la mer orageuse ; l'Océan est immense ! les navires aux rames et à la voile sillonnent les flots soulevés (2). La tempête gronde ; Harold et ses compagnons fidèles sont jetés sur la terre du comte Guy, qui tient le Ponthieu ; barbare Guy, les coutumes des naufragés te donnent les dépouilles d'Harold. Les vassaux du comte épuisent la coupe des festins, ils se félicitent d'une si belle proie : quels navires pleins de richesses ! Harold,

(1) *Rex Edwardus, dux Anglorum, et sui milites equient ad bos hanc ecclesiam.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

(2) *Hic Haroldus mare navigavit et velis vento plenis, venit in terram Wuidonis comitis.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

captif du féodal, invoque le nom de Guillaume, le bâtard de Normandie ; il vient au plaid de Guy, qui le reçoit en son siége d'honneur. Le noble Harold ne cesse point d'avoir le faucon sur le poing, en signe d'amitié et de paix, pour témoigner au comte de Ponthieu qu'il n'est point venu en ennemi sur sa terre ; et pourquoi le retenir captif, lui le preux et sincère chevalier (1) ?

Harold et le comte de Guy devisent ensemble, lorsque arrivent avec les signes de paix les envoyés de Guillaume le Normand ; ils courent à toute bride de leurs nobles coursiers ; ils sont si pressés, que leur tête est sans casque, leurs cheveux flottent aux vents (2) ; leurs boucliers portent des marques de blason, le lion et la merlette ; ils viennent réclamer la liberté d'Harold au nom du duc Guillaume (3) ; quelles conditions dures ! Guy demande des terres, des otages ; quand on a un captif, à quoi bon s'en dessaisir ? Le comte Guy envoie son messager au bâtard pour ratifier ce traité : c'est un nain tout contrefait qui tient les chartres ; il s'agenouille en grimaçant ; Guillaume le reçoit sur sa huche ou siége d'or, en présence de quelques hommes d'armes

(1) *Hic Harold et Wido parabolant.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

(2) Dans la tapisserie de Bayeux quelques Normands ont de longs cheveux ; plusieurs chroniques disent pourtant qu'ils les portaient rasés lors de la conquête.

(3) *Venerunt ad Widonem nuntii Willelm.* (Tapisserie de Bayeux, planche 35.)

appuyés sur des boucliers où brille aussi une merlette. Le comte Guy est en marche; il conduit de sa personne Harold au bâtard de Normandie : Guy porte le court vêtement de chasse et de paix; il est en tête à cheval, ses chiens en laisse; Harold le suit également, le noble oiseau sur sa main gantée, tandis que Guillaume est revêtu du manteau ou pallium écourté (1). Quand ce pacte est conclu avec le comte Guy, le duc Guillaume conduit joyeusement Harold dans son palais, vaste salle à petites colonnettes romaines, comme les *pronaos* des églises chrétiennes; Guillaume s'appuie sur sa large épée dans cette cérémonie au plaid féodal.

Et pourquoi Harold ne ferait-il pas ses preuves à côté du duc de Normandie, qui vient le délivrer d'une dure captivité? La guerre est déclarée aux Bretons! ils partent tous, les nobles chevaliers, liés par une confraternité d'armes! C'est d'abord vers le mont Saint-Michel qu'ils commencent leurs coups de lance; la tour de Saint-Michel se dessine sur la tapisserie avec la montagne, la marée basse et le sable; et au-dessus de ce mont, l'impénétrable forteresse à tourelles et mangonneaux! Qui peut arrêter l'impétuosité des Normands? Ces chefs traînés dans le sable de la mer sont les compagnons de Conan, le duc des Bretons; ils roulent, hommes, chevaux, armures, dans les débris de la marée. Guillaume le Bâtard vient assiéger Dinan; ces hommes tout couverts d'une cotte de mailles serrée comme l'écaille d'un serpent, ce sont les Normands indomptables; ceux-là qui se protégent d'un bouclier dans ce château confondu dans les nues, ce sont les braves Bretons; mais que faire contre Guillaume le Bâtard et Harold d'Angleterre? Conan, au bout de sa lance, jette les clefs au duc Guillaume (1) et à son compagnon Harold; la ville ouvre ses portes; quels hommes! quels chevaliers! comment tant d'exploits ne seraient-ils pas récompensés!

(1) *Venit nuntius ad Willelmum ducem; hic Wido adducit Haroldum ad Willelmum, Normanorum ducem.* (Tapisserie de Bayeux, planche 36.)

Dans un petit coin de la tapisserie sont deux féodaux debout, le casque en tête, et tout enveloppés de leur cotte de mailles aux anneaux pressés! L'un est le duc Guillaume, l'autre le vaillant Harold. Guillaume reçoit le Saxon dans l'ordre de chevalerie, en posant sa main sur sa tête et sur son cœur; Harold tient sa lance haute et couronnée d'un gonfanon féodal, digne caractère de la confraternité d'armes! puis tous deux se mettent en marche pour Bayeux, la ville normande; ils portent leurs grands boucliers de bataille : quels magnifiques chevaux à la tête fière! où vont-ils ainsi de concert dans cette belliqueuse intelligence, suivis de leurs échansons et

(1) *Hic milites Willelmi ducis pugnant contra Dinantes et Conan claves porrexit.* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

de leurs écuyers? Guillaume et Harold viennent à Bayeux; là, le bâtard monte sur son siége ducal; des clercs apportent un beau reliquaire d'or en forme de cathédrale, avec ses clochers, ses tours, ses créneaux et ses portes; ici point d'ogives encore dans ces ornements de la châsse où brillent des colonnettes lombardes et romaines : sur ce reliquaire, le Saxon Harold doit jurer le pacte qui donne l'Angleterre à Guillaume; comme il étend la main avec confiance, le jeune homme couvert de sa prétexte ou manteau! car il a quitté ses armes, et son bras est nu; le pacte est consommé : hommes d'armes, saluez le bâtard normand comme héritier de la couronne d'Angleterre (1)!

Les navires aux mille rames se préparent; Harold part, cent voiles sillonnent les flots; il débarque en Angleterre, et se hâte d'accourir auprès du roi saxon Edward. Le voici abaissant sa tête devant le vieillard couronné; ses hommes portent devant lui la hache des batailles, marque de sa dignité; la hache rappelait les forêts, berceau de la famille saxonne! L'âge a tant affaibli le roi Edward! il meurt dévoré de chagrins, car il prévoit la domination normande. Assistons à ses funérailles! Huit nobles hommes portent le cercueil en forme carrée, tout parsemé d'ossements et de têtes de morts, comme l'Église le requérait, tandis que deux sonneurs de cloches presque enfants le précèdent : la suite des seigneurs est nombreuse; ils pleurent et déchirent leurs vêtements, leur roi est mort (1)! A qui la couronne sera-t-elle offerte? Harold tiendra-t-il le pacte honteux conclu avec le bâtard? Ce pacte n'a-t-il pas été arraché par la violence à l'inexpérience et à la jeunesse? Harold le Saxon, le défenseur de la nation anglaise, sera-t-il privé de son droit? Les grands se réunissent pour élever Harold au trône de race; l'un lui offre la hache d'armes de fer et d'or, l'autre la couronne : Harold est roi! Il porte d'une main la boule surmontée d'une croix, de l'autre le sceptre en forme de branche fleurie, comme c'était la coutume anglo-saxonne : à ses côtés est l'archevêque Stigand, le représentant des clercs de l'Église nationale. Honneur donc à Harold, le roi couronné! tous les grands lui font hommage, tandis qu'une étoile merveilleuse brille au ciel (2) : Harold est sur son trône, et qui pourrait le lui disputer, quand les grands parmi les Saxons et les Anglais le saluent à l'envi!

(1) *Willelm. venit Bagias ubi Harold. sacramentum fecit ; Willelm. duc.* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

Un navire jette l'ancre sur la terre normande, pays fertile dans la saison où la pomme dorée pend au vieil arbre de la Neustrie! Qu'annonce ce messager au duc Guillaume? que s'est-il passé en Angleterre? La colère éclate dans les yeux roux du

(1) *Hic portatur corpus Edwardi ad sancti Petri ecclesiam.* (Tapisserie de Bayeux, planche 37.)

(2) *Hic dederunt Haroldo coronam regis.* (Tapisserie de Bayeux, planche 38.)

bâtard ; on lui annonce que Harold est salué roi ! Harold le parjure, qui naguère étendait la main sur les saintes reliques, et promettait la couronne à Guillaume ; et vous ne voulez pas que le duc fasse gronder la foudre de ses paroles contre le félon ? Voici l'ordre du duc de Normandie, et qu'il soit partout exécuté ! « Il faut couper du bois dans les forêts épaisses ; la hache d'armes abattra les grands arbres, les poutres longues et durcies. » Je vois une indicible activité aux ports de Normandie ; ouvriers, mariniers, bûcherons, travaillent à la quille allongée des navires ; construits sur le sable, ils sont traînés à force de bras dans le flot calme et limpide. On emplit les vastes coques ; ici, on porte les casques pointus comme le pic des montagnes ; là, des cottes de mailles aux anneaux de fer noirs et serrés ; ceux-là chargent de petits tonneaux de cidre, ceux-ci des épées aiguës qui perceront bientôt la poitrine des Saxons (1).

La flotte se déploie sur la Manche, les navires sont remplis d'hommes et de chevaux ; on aperçoit les nobles coursiers qui montrent leur tête en dehors des navires ; dans d'autres se pressent les hommes de pied ; leurs boucliers sont rangés en ordre sur le pont ; ils brillent au loin, tandis que les chevaux semblent hennir à l'aspect des flots et au son des

(1) *Hic Willelm. dux jussit naves ædificare; hi trahunt naves ad mare ; isti portant arma ad naves.* (Tapisserie de Bayeux, planche 38.)

trompettes retentissantes. C'est ici qu'apparaît la terre du débarquement, le sol que les Normands requièrent de leurs vœux féodaux ; ils vont enfin avoir fiefs et terres à partager ! Comme ils débarquent pêle-mêle sur le rivage ! les chevaux sortent des navires en bondissant ! Quand le sol s'affermit sous leurs pieds, comme ces hommes s'essayent au javelot, à la lance ! comme les destriers se déploient lestes et fringants ! Tous ces nobles batailleurs se répandent dans la plaine pour reconnaître les vertes campagnes si abondantes en troupeaux ; il leur faut des vivres pour leur premier repas sur le sol d'Angleterre ; que d'apprêts pour le festin ! des vases d'argent ciselé, de larges coupes de corne sont rangés sur cette table à fer à cheval où préside le bâtard de Normandie placé au centre. Bénissez le festin, vous, saint homme Eudes ; que la bataille soit favorable aux compagnons de Guillaume le duc ! Quand de nobles hommes ont mangé tout armés sur une terre, quand ils ont recueilli les fruits du sol, ils en ont pris possession, d'après la coutume normande ; la bataille maintenant fera le reste (1).

Les barons se préparent aux combats ! les trom-

(1) *Hic fecerunt prandium et hic cibum benedictit Odo episcopus.* (Tapisserie de Bayeux, planche 31.) Le plus curieux document pour l'histoire de la noblesse provinciale, est évidemment le rôle des barons et des chevaliers qui suivirent le duc Guillaume à la conquête ; on a fait sur ce sujet de grandes recherches en France et en Angleterre. (*Voyez* l'abbé de LA RUE, tapisserie de Bayeux.)

pettes et buccines ont retenti ; à quelques lieues de Hastings, l'armée de Harold a paru : les haches saxonnes ont brillé aux premiers feux du soleil, et les sons de la harpe, les chants des bardes ont résonné. Il y a une vieille haine contre les Normands ; n'ont-ils pas trompé la jeunesse et l'inexpérience du roi Harold ? Cette antipathie peut s'assouvir maintenant, car les deux armées sont en présence ! Hastings, Hastings ! ton nom va être terrible ! l'armée normande a une forte et bonne cavalerie couverte de cottes de mailles, protégée par de longues lances, des épées aiguës ; les Saxons tiennent de leurs ancêtres une prédilection pour la hache d'armes et les arcs de corne et d'acier : ainsi, les combattants s'avancent ! Comment décrire cette sanglante bataille de Hastings ? chroniques, chansons de Geste ; tout est rempli de cette grande mémoire. Le signal est donné par Taillefer, le héros normand, le barde du *roman du Rou*, qui jetait sa lance comme si ce fût un bastonnet, en récitant les gestes héroïques de Roland, d'Olivier, et des vassaux qui moururent à Roncevaux (1).

Ici, le beau drame de la tapisserie de Bayeux agrandit la scène ; on voit brodés en relief tous les glorieux accidents de la bataille, le choc des lances

(1) Taillefer ki molt bien cantoit,
Sur un ceval ki tost aloit,
Devant ax s'en aloit cantant,
De Karlemann et de Rollant,
Et Od'livier et des vassaux
Ki morurent à Raincevaux. (*Roman du Rou.*)

et des épées, les chevaux couverts de poussière, haletant dans la plaine, l'hésitation des Normands à l'aspect des cavaliers saxons et des archers habiles qui font pleuvoir comme une forêt de traits et de flèches ! Relève donc le courage de tes compatriotes, noble bâtard Guillaume ! Quel heurtement de chevaux et de lances ! les montagnes en rendent le son aux vallées ! Le carnage est partout ! Quels sont ces chevaliers couverts d'une cotte de mailles, brisés sous les pesantes armures des normands ? leurs haches brillantes doivent les faire reconnaître ! Ce sont les Saxons Leofwin et Gurth, les nobles frères de Harold frappés de mort. La mêlée devient plus épaisse ! A la tête d'une autre bataille de lances, se place l'évêque Eudes ; il est couvert d'une cotte de mailles comme les chevaliers, mais il ne porte à la main qu'un simple bâton noueux ; les conciles ne défendent-ils pas à l'évêque de répandre du sang ? Il assomme, mais ce sang ne jaillit pas des blessures profondes ! Qui peut résister aux Normands ? Harold lui-même reçoit la mort ; les Anglais et les Saxons s'enfuient : victoire aux dignes fils des Scandinaves (1) ! les voyez-vous insultant aux vaincus ? la débauche se répand sur le champ de bataille, et

(1) Je ne sache rien qui donne une plus vive et plus exacte impression de la bataille de Hastings, que la tapisserie de Bayeux ; les chroniques sont froides à côté de cette grande représentation d'une des héroïques scènes de l'histoire du moyen âge. Je ne peux comprendre qu'on ait fait un travail sur la conquête, sans la faire connaître en son entier.

ce soldat hautain qui frappe de son poing nu une femme éplorée, est l'image de la brutalité assouvie qui flétrit et brise sa victime!

Ainsi se déploie la magnifique étoffe de la conquête. Quand aux jours de fête elle se montrait dans la cathédrale de Bayeux, quelle ne devait pas être l'émotion du baronnage de Normandie, à l'aspect de tous ces héros couverts d'armes connues, avec leurs gonfanons au vent! On fouillait dans les figures brodées pour retrouver les traits des ancêtres; quel pouvait être ce digne baron tout en relief, avec son gonfanon et sa lance? Portait-il le nom d'Auray, d'Angerville, de Canouville, de Courcy, de Cussy, de Harcourt, de Mathan, de Percy, de Tournebu ou de Tilly, nobles familles à châtellenies et fiefs de Normandie (1)? Quelle belle

(1) Voici les noms normands de la conquête : Achard, d'Angerville, d'Anneville, d'Argouges, d'Auray, de Bailleul, de Briqueville, de Canouville, de Carbonel, de Clinchamp, de Courcy, de Couvert, de Cussy, de Fribois, de Harcourt, d'Héricy, de Houdetot, Mallet de Graville, de Mathan, du Merle, de Mont-Fiquet, d'Orglande, de Percy, de Pierrepont, de Saint-Germain, de Sainte-Marie-d'Aigneaux, de Touchet, de Tournebu, de Tilly, de Vassy, de Venois, de Verdun et le Viconte. Au reste, tous les barons de la conquête n'étaient pas Normands ; Robert Wace dit :

Ne sai nommer toz les barons
Ne de toz dire les sornoms
De Normandie et de Bretaigne
Que li dus out en sa compaigne ;
Mult out Mansels et Angevins,
Et Toarcels et Peitevins.

origine pour de braves gentilshommes, d'avoir marché avec Guillaume le Conquérant à la bataille de Hastings!

Bayeux, cette tapisserie est ta gloire, tu as le plus beau débris du moyen âge! Je ne sache rien qui soit plus digne de l'étude des antiquaires que la tapisserie des nobles dames, tissue aux manoirs; c'est une chronique brodée, une légende féodale en relief. Fut-elle l'ouvrage de la reine Mathilde, dans ses longues soirées d'hiver? ainsi le dit la tradition; mais la tradition est souvent une de ces fables dorées qui viennent réchauffer le généreux orgueil des peuples! Qu'importe que les doigts de Mathilde l'aient touchée? tant il y a que la tapisserie de Bayeux date du siècle de la conquête : les armures des nobles hommes, ces cottes de mailles, ces casques pointus avec des demi-visières, ces boucliers longs et immenses, ces ornements sans ogives, tous ces signes sont antérieurs aux croisades, ils appartiennent à l'époque du onzième siècle. La tapisserie de Bayeux reproduit avec une exactitude scrupuleuse toutes les habitudes de la société (1) : la guerre, la vie commune, le costume des barons et des serfs ; ce noble goût des oiseaux de proie, des lévriers féodaux, et de ces chevaux

(1) Je crois que si l'auteur de l'*Histoire de la Conquête* avait exactement consulté la tapisserie de Bayeux, son livre se serait un peu moins ressenti des idées et des préjugés historiques du dix-huitième siècle. Il fallait voir le moyen âge autrement que ne l'a fait M. Dulaure.

de race au poil brillant, qui se perpétuent encore dans les manoirs. Que la chronique est sèche à côté de ce tableau mobile et vivant, qui rappelle l'invasion de la race normande en Angleterre (1), où elle régna si longtemps! que Dieu lui soit maintenant en aide, car ce siècle est l'époque des grandes choses !

(1) L'âge de la tapisserie de Bayeux a fait l'objet d'une savante dissertation de M. de La Rue. (Paris, ann. 1824.)

CHAPITRE XXV.

UNITÉ DU POUVOIR. — GRÉGOIRE VII.

Symbole féodal. — L'empereur Henri IV. — Symbole du pouvoir moral. — Grégoire VII. — Nationalité italienne. — Usurpation allemande. — Lutte de Grégoire VII contre Henri IV. — Maximes de la papauté. — Réforme. — Abaissement du type féodal. — Réaction. — Mort de Grégoire VII.

1073 — 1085.

A toutes les époques les idées se font hommes; le Verbe se fait chair, et ce mystère sublime domine les générations dans la marche des temps. L'incarnation de l'intelligence qui naît, souffre et meurt, est le tableau de ce grand martyre de l'homme qui se donne une mission; l'histoire présente la lutte incessante de deux principes hostiles: la matière et l'intelligence, la force brute et l'esprit qui vivifie. Henri IV, qui portait en ses mains la boule d'or de l'Empire, devient dans ce siècle l'expression de la

féodalité ; c'est le caractère emporté, fantasque, dissolu , sensuel, comme le baron, au milieu de la vie : ses membres sont forts et velus, il a le ventre proéminent, il mange beaucoup, comme toute la race allemande, il se nourrit, comme Guillaume le Normand, de sanglier et de venaison qui alimentent les passions brutales; l'empereur Henri IV est violent, cruel; il ne s'arrête à rien, il noie la tyrannie dans la dissolution ; c'est l'homme féodal en sa nature primitive; il essaye d'assouplir les idées à la force, l'intelligence à la chair (1).

Grégoire VII, au contraire, devient le symbole énergique du pouvoir moral; son corps est amaigri; il est austère, tenace, impératif; il a un plan et le suit, aucune résistance ne l'arrête; il a la conscience de son droit; il veut le pouvoir, il y marche. Grégoire VII développe fièrement sa pensée ; les obstacles matériels ne sont rien pour lui, il a la conviction que tôt ou tard il pourra les vaincre: les hommes d'armes, les barbares, foulent l'Italie aux pieds de leurs chevaux; des nobles romains frappent le pontife sur les marches de l'autel; des patriciens, des comtes pleins de traîtrise, l'arrachent du sanctuaire par les cheveux ;

(1) Aussi l'empereur Henri IV a-t-il été hautement célébré par le dix-huitième siècle, époque essentiellement sensuelle ; Grégoire VII fut alors présenté comme un tyran et un moine ambitieux. Voltaire a écrit sur ce sujet un chapitre tout d'esprit, dans son livre sur les *Mœurs et l'Esprit des Nations*.

Grégoire VII ne s'arrête pas un seul moment dans sa mission, il la développe, la suit avec la plus grande, la plus profonde unité; captif, il se proclame aussi fort que s'il avait le monde à ses pieds : la pensée n'est-elle pas toujours libre? et saint Pierre ès liens n'annonçait-il pas l'idée de l'émancipation chrétienne opprimée dans le vieil empire romain, « puis triomphante aux quatre vents de la terre? » Grégoire VII continue sa lutte contre le pouvoir brutal et armé, sans détourner la tête; obligé de fuir de Rome, il n'en porte pas moins haut l'autorité morale dont il s'est fait la constante expression! Le pape oppose sa force intellectuelle au féodal qui n'a pour lui que la grossièreté de ses passions et l'impatience de ses batailles. La victoire viendra au faible prêtre, les armes de fer s'usent sur la conscience du droit (1).

Un second trait qui se manifeste dans cette physionomie de Grégoire VII, c'est le principe de la nationalité italienne ; la domination des papes n'est qu'une grande résistance à l'invasion des Germains. Grégoire VII est Italien de cœur et de tête, il a mission de défendre la race méridionale contre les invasions des Allemands. Si quelques seigneurs lombards, indignes de la patrie, se jouent assez

(1) Il faut suivre attentivement l'histoire de Grégoire VII dans le P. Pagi, le continuateur de Baronius, en la comparant avec Schmidt, *Hist. des Allemands*, ad ann. 1073-1085.

des liens sacrés de la nationalité pour appeler de leurs vœux l'invasion de la race germanique ; si à Milan et à Ravenne on salue l'étendard des empereurs, le véritable peuple suit l'impulsion du pape, pouvoir qui représente le plus complétement la patrie italienne. Grégoire VII opposa tour à tour avec habileté les Normands de Sicile aux hommes du Rhin, de la Meuse, et puis aux Grecs du Bas-Empire. Quand les Normands eux-mêmes se montrent impératifs, alors le pape fait un appel au peuple d'Italie pour soutenir la patrie commune ; ne faut-il pas sauver les belles cités méridionales ? faut-il les abandonner aux invasions qui les menacent ? A toutes les époques, les papes furent le pouvoir le plus exclusivement italien, et ce n'est pas sans intèret qu'on suit la correspondance de Grégoire VII, couvrant de sa protection les marchands de Parme et de Bologne qui voyagent en France, pour les sauver du pillage des féodaux (1).

Ainsi fut l'origine de cette lutte immense, permanente, entre Grégoire VII et Henri IV, dont l'histoire est partout. Quand l'empereur des Allemands s'abandonne à l'impétuosité féodale de son caractère, il se précipite dans l'Italie, il plante le gonfanon de Souabe sur les murailles de Ravenne, de Pavie et de Rome ; puis le cœur lui manque

(1) *Voyez* la correspondance de Grégoire VII dans le P. Pagi, ad ann. 1076. Le pape menace d'excommunication tous ceux qui arrêtent ou pillent les marchands italiens.

vant l'excommunication et l'interdit ; les remords pèsent à l'adultère, il se repent, il s'agenouille devant le pape, et courbe son front dans la poussière. Le type féodal est abaissé devant la pensée austère du pouvoir ; l'homme dissolu fléchit le genou devant la tète impérative, mais pure de toute passion vulgaire. Ne cherchez pas d'autres explications aux différends entre l'Empire et la papauté au moyen âge ; et ici se révèle ce beau caractère de la comtesse Mathilde, souveraine de la Toscane et des villes lombardes. Mathilde, née en 1046, avait donc vingt-sept ans lors de l'intronisation de Grégoire VII ; fille de Boniface III, marquis de Toscane, et de Béatrix de Lombardie, elle avait reçu en héritage la Toscane, Lucques, Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare, Parme et Plaisance, c'est-à-dire la plus belle, la plus fertile, la plus intelligente portion de l'Italie. A huit ans, cet héritage souverain était échu à Mathilde, et l'on vit une jeune fille, profondément dévouée à la pensée italienne, se prononcer contre la race germanique ; son tuteur fut Godefroi le *Barbu*, duc de Lorraine, second mari de Béatrix (1). Quand Mathilde gouverna seule, elle se dévoua patriotiquement aux intérêts italiens et à la puissance papale qui s'en était fait l'expression. Tout entière à ses idées politiques, Mathilde resta

(1) *Voyez* le beau travail de Mansi, *Memorie Della Gran'Contessa Matilda, da Fr. M. Fiorentino, con molti documenti. Lucca, anno* 1756, in-4°.

chaste, quoiqu'elle eût épousé le fils de Godefroi le Barbu son tuteur. Noble administration que celle de Mathilde! car elle orna la Toscane, Modène et Reggio de monuments magnifiques, de temples, de châteaux forts, de ponts d'une architecture hardie jetés sur cette campagne ombragée de peupliers et de pampre comme sur les bas-reliefs antiques. Ce fut dans le château de Canossa, près de Reggio, que Mathilde accueillit Grégoire VII fugitif; et quand ce pontife maigre, maladif, ne possédant pas un pouce de terre, abaissa le puissant empereur féodal jusqu'à ce point de recevoir un châtiment de sa main, Mathilde assistait à côté du pape à cette humiliation de la race germanique; le patriotisme italien devait être ici pleinement satisfait, quand les coups de discipline retentissaient sur les chairs grasses et blondes de ce féodal, type grossier des Allemands, vieux ennemis et envahisseurs de la patrie. Mathilde subit avec résignation la disgrâce; l'armée impériale dévasta le Modénais, les pesants coursiers de la Germanie foulèrent les campagnes de Mantoue. Mathilde resta toujours Italienne et l'alliée de Grégoire VII jusqu'à la mort du pontife. Ce fut un beau spectacle que ce dévouement d'une femme pour la nationalité et la liberté! Il s'en produit souvent ainsi sous un ciel pur et chaud. Grégoire VII et Mathilde furent le symbole de la grande idée de patrie qui se déploya contre l'invasion des Germains. Aussi le souvenir de la comtesse est-il encore populaire dans les cités de Modène et de

Ferrare, et des traces de son administration magnifique se trouvent ici là cachées sous l'herbe comme les ruines romaines dans les campagnes qui environnent la ville éternelle (1).

Henri IV, un moment abaissé dans la poussière, se montre une fois encore avec toute l'impétuosité de l'ambition charnelle; il s'émeut de honte, il voit l'humiliation que la force conquérante vient de subir; elle a fait hommage au pape! Quoi! il a une épée, ses bras sont vigoureux, des lances épaisses l'entourent et le pressent, ses chevaux hennissent, il peut donner à ses hommes d'armes mille manoirs de clercs à piller, et il se reposerait là, humilié dans la poussière! Cela ne peut être; abaissera-t-il ainsi son front d'empereur? Henri IV convoque de nouveau ses barons, il marche en Italie; Grégoire VII fuit de Rome, le Capitole est occupé par la race germanique. L'Empereur reste maître des Romains, il proscrit tous les partisans du pontife; Grégoire VII parcourt en fugitif la Pouille et les terres méridionales de l'Italie, mais il emporte avec lui cette grande idée d'un pouvoir unique et moral qui dominera le monde des âmes.

La lutte de Grégoire VII et de l'Empereur paraît comme un vaste conflit; elle personnifie l'histoire du moyen âge, elle symbolise le débat du baron

(1) J'ai visité plusieurs fois le tombeau de la comtesse Mathilde dans la basilique du Vatican : il y fut transporté, en 1635, par le pape Urbain VIII.

contre le clerc. Toutes les époques présentent cet aspect dans des formes modifiées; il n'est pas de société qui n'assiste à ce dualisme de l'idée contre la matière. Au moyen âge, le catholicisme est la pensée sociale, le mobile de la civilisation, la féodalité est la matière forte qui résiste au mouvement des idées; c'est la conquête en possession du sol, comme l'homme d'armes dans sa tour fortifiée. La querelle de Grégoire VII et de Henri IV est un mythe où se heurtent ces deux principes sur un plus vaste théâtre, dans des proportions qui touchent à l'empire universel; ce que les barons et les clercs disputaient pour un fief, pour une manse de terre, le pape et l'Empereur l'étendaient à la domination de l'Europe : « J'ai un noble et fort baronnage, et je saisis cette terre »; ainsi parle le seigneur féodal : à cela le clerc répond : « Arrête, homme de la force, sur les limites de cette terre, sinon je t'excommunie et t'interdis (1) ! »

Dans ce drame laborieux, dont le résultat fut si disputé, il resta de grandes maximes d'unité et de gouvernement jetées aux générations. Vaincu et exilé, Grégoire VII n'abandonne jamais les immenses théories de l'Église catholique; il rédige son propre code du pouvoir souverain, la plus curieuse

(1) Cette lutte s'est reproduite même aux temps modernes, et les guerres de la révolution contre Pie VI, et de Napoléon contre Pie VII ne furent-elles pas mues par le même principe? La force matérielle fut ici en opposition avec la force morale. Cette lutte se personnifie dans le pape et l'Empereur.

expression d'une autorité qui a foi en elle-même. « L'Église romaine a été fondée par Dieu seul; le pape exerce la juridiction souveraine, seul il peut déposer les évêques et les réconcilier; ses légats ont les prérogatives sur tous les évêques dans les conciles, quelle que soit leur dignité; ils pourront les déposer en vertu de leur droit. Personne ne peut demeurer dans la maison d'un excommunié; au pape seul il appartient de faire de nouvelles lois, de réunir des peuples nouveaux, de fonder des abbayes; seul il peut user des ornements impériaux; tous les princes devront baiser le pied du pape; son seul nom sera récité dans les prières de l'Église; son nom doit seul dominer dans le monde; il peut déposer les empereurs, il peut transférer les évêques d'un siége à un autre; seul il peut ordonner des clercs, seul il peut convoquer les synodes, seul il peut briser toutes les sentences, et seules ses sentences ne peuvent être méconnues; nul ne peut le juger, et lui peut juger tout le monde. Toutes les grandes causes doivent lui être déférées, l'Église romaine ne peut errer, et dans l'avenir et dans le présent; celui-là n'est plus catholique qui se met en opposition avec le pape (1). »

(1) *Quod romana Ecclesia à solo Domino sit fundata.*

Quod solus romanus pontifex ex jure dicatur universalis.

Quod ille solus possit deponere episcopos vel reconciliare.

Quod legatus ejus omnibus episcopis præsit in conci-

Cette profession de foi complète, absolue, cette répétition constante de ce mot *seul*, qui est l'expression de toute domination exclusive, constituait la dictature, puissance souvent civilisatrice pour sauver les sociétés. Le pape se place hautement à la tête du pouvoir; il le délègue à ses légats pour l'exercer dans tous les royaumes qui ne sont que

lio, etiam inferioris gradûs, et adversùs eos sententiam depositionis possit dare.

Quod absentes papa possit deponere.

Quod cum excommunicatis ab illo, inter cætera nec eâdem domo, debemus manere.

Quod illi soli licet pro temporis necessitate novas leges condere, novas plebes congregare, de canonicâ abbatiam facere et contrà divitem episcopatum dividere et inopes unire.

Quod solus possit uti imperialibus insignis.

Quod solius papæ pedes omnes principes deosculentur.

Quod illius soli nomen in ecclesiis recitetur.

Quod unicum est nomen in mundo.

Quod illi liceat imperatores deponere.

Quod illi liceat de sede ad sedem, necessitate cogente, episcopos transmutare.

Quod de omni ecclesiâ quocumque voluerit clericum ordinare.

Quod ab illo ordinatus alii ecclesiæ præesse potest, sed non militare, et quod ab aliquo episcopo non debet superiorem gradum accipere.

Quod nulla synodus absque præcepto ejus debet generalis vocari.

des provinces dans l'univers catholique. Tout ce qui porte son image ou son empreinte est plus puissant que les rois et les empereurs; un légat, serait-il simple clerc, peut briser les évêques et les primats ecclésiastiques. Que cette autorité soit matériellement contestée en plusieurs circonstances, la pensée en est néanmoins jetée au monde. Ainsi tout pou-

Quod nullum capitulum nullusque liber canonicus habeatur absque illius auctoritate.

Quod sententia illius à nullo debeat retractari, et ipse omnium solus retractare possit.

Quod à nemine ipse judicari debeat.

Quod nullus audeat condemnare apostolicam sedem appellantem.

Quod majores causæ cujuscumque ecclesiæ ad eam referri debeant.

Quod romana Ecclesia nunquàm erravit nec in perpetuum, Scripturâ testante, errabit.

Quod romanus pontifex, si canonicè fuerit ordinatus, meritis beati Petri indubitanter efficitur sanctus, testante sancto Ennodio papiensi episcopo, ei multis sanctis patribus faventibus, sicut in decretis beati Symmachi papæ continetur.

Quod illius præcepto et licentiâ subjectis liceat accusare.

Quod absque synodali conventu possit episcopos deponere et reconciliare.

Quod catholicus non habeatur qui non concordat romanæ Ecclesiæ.

Quod à fidelitate iniquorum subjectos potest absolvere. (*Concilia Collect.*, tom. x, pag. 110 et 111.)

voir fort, qu'il soit roi, assemblée de peuple ou pontife, a besoin de faire respecter ses représentants; il les place haut, afin que leur autorité rayonne, et qu'elle imprime sa propre énergie. Il faut se reporter au temps d'anarchie et de dissolution, à ce onzième siècle, où tout était lutte dans la société religieuse et politique; il n'y avait aucun pouvoir incontesté, la force brutale dominait la féodalité éclatant sur le laboureur, sur le marchand, sur tout ce qui n'était pas assez fort pour se défendre. L'individualité se formulait partout au sein de l'Église même, les mœurs étaient dans la dépravation la plus profonde; les concubines envahissaient les dortoirs des abbayes; les clercs couraient à la chasse, aux festins, ils portaient les armes comme les féodaux eux-mêmes : cette absence de toute discipline, qui pouvait la réprimer? quelle était l'autorité assez forte pour imprimer un peu d'ordre à ce chaos? Ne fallait-il pas une dictature constituée et reconnue? Toutes les fois que l'anarchie s'empare des idées, il se fait une évitable réaction vers le pouvoir absolu; n'est-il pas nécessaire d'établir une forte pensée sociale, quand le désordre est partout?

Grégoire VII prit donc cette dictature, parce qu'elle était indipensable dans le triste état social du moyen âge. Le premier bienfait pour la société, c'est l'existence d'un pouvoir régulier, et le pape constitua l'autorité des principes que les empereurs n'avaient pu obtenir. Le pape et l'Empereur, voilà

les deux forces qui luttent pendant trois siècles, parce qu'ils personnifient deux grandes idées : Grégoire VII parvient à dominer moralement. Une fois la dictature prise, le pape la met en action comme un puissant moyen de discipline dans la société désolée; il abaisse tant qu'il le peut la force féodale, qui était la première cause du désordre; d'elle venaient le pillage et la violence : cet empereur que vous voyez aux pieds du pape, la tête couverte de cendres, c'est la féodalité sauvage, la force individuelle et brutale agenouillée devant le symbole de la loi morale, de la puissance qui ne recourt pas au glaive et à la désolation; c'est la luxure, les passions ardentes, l'homme de chair et de sang qui reconnaît la suprématie de la pensée; c'est la terre brute qui s'agenouille à la face du ciel! Ensuite, quel bel exercice de la dictature papale dans l'intérêt de la discipline sociale et de la loi ecclésiastique? Un sire, un baron hautain renvoie-t-il sa femme de la couche nuptiale, brise-t-il les liens du mariage, le pape intervient pour ramener l'unité et les saints égards entre l'homme et la femme que la main de Dieu a bénis; qu'il y ait usurpation par un féodal des terres d'autrui, des biens de la famille, de cette terre cultivée, vieux patrimoine des races, c'est encore le pape qui se montre et foudroie l'usurpateur : la puissance pontificale semble ici instituée pour ramener les âmes à ce qui est juste et droit; et qu'on remarque bien que ce n'est pas pour lui que Grégoire VII travaille; il est

sobre, austère comme un solitaire du désert; il se nourrit de légumes sans sel; jamais femme n'a touché ses vêtements; et cette comtesse Mathilde, que l'on a présentée comme une concubine, mourut chaste et pure: la vie austère est la première condition de toute dictature, et le pontife qui réprimait les mœurs et jetait l'excommunication contre les clercs concubinaires, devait donner l'exemple de la plus profonde chasteté. Il n'y a de pouvoir durable que celui qui se respecte lui-même (1).

L'idée de gouvernement et d'unité, on la trouve dans les persévérantes prescriptions de Grégoire VII pour la réorganisation de l'Église; il n'y a rien d'épars, rien qui n'aboutisse à un centre commun, la papauté. Il soumet à la juridiction pontificale les conciles des évêques, les assemblées cléricales: appelé à régir l'organisation de l'Église, il ne veut pas plus de l'indépendance d'un évêque que de celle d'un roi, de la liberté d'un synode que de la liberté d'un concile; tout doit venir de Rome et du pape infaillible; cette unité est le centre commun, reconnu et salué par l'univers catholique. Admirable caractère que celui de Grégoire VII! La violence est dans Rome, on traîne le pape par les cheveux, on le soufflète au pied de l'autel, et dans cet abaissement il conçoit la pensée d'une dictature

(1) Pour bien juger Grégoire VII, il faut lire ses propres œuvres. C'est le manque d'étude qui a rendu si imparfaits la majorité des travaux modernes sur ce grand pontife. *Voyez* BARONIUS et PAGI, ad ann. 1073-1085.

universelle; il a le sentiment de sa force morale: quelle confiance n'a-t-il pas dans sa parole! quel caractère incorruptible et tenace dans ses desseins! il ne pardonne aucun désordre, il les domine tous par l'action régulière de sa volonté. La dictature, pour se justifier, a besoin d'être morale, incorruptible; autrement, elle ne peut agir et prouver sa mission. Il ne faut jamais se jouer avec l'idée qui vous fait dominer un temps ou une société.

Après avoir constitué l'unité de pouvoir, Grégoire VII essaye de lui donner une armée; il tente un de ces grands mouvements militaires dont le pape serait le centre: de là cette ardeur que met le pontife à suivre la prédication du pape Sylvestre II sur la croisade; il sent bien qu'en jetant l'Europe sur l'Asie (1), en remuant tout le sol féodal, il affaiblit la violence militaire parmi les chrétiens. Grégoire donne une issue à toutes les ambitions, il dompte les cœurs fiers et hautains, il les abaisse à ses genoux, où tous viennent prendre le bourdon, la panetière et la croix sainte du pèlerinage! Il crée une milice du Christ, idée mystérieuse et symbolique, qui place, en définitive, l'homme des batailles sous la direction du pape et de l'Église catholique. Les croisades détachaient du sol féodal les rois et les seigneurs redoutables; la force territoriale est complétement déplacée dans ce mouvement militaire du catholicisme.

(1) *Epistol. Grég. VII*, ad ann. 1075.

Telle est la vaste pensée de Grégoire VII ; le pape veut la dictature, et la société a cette tendance, car elle est profondément agitée par l'anarchie ; il n'y a ni autorité civile ni unité dans l'Église. N'est-ce pas ici l'occasion de créer un pouvoir extraordinaire qui domine tous les autres ? Grégoire VII s'en saisit par la promulgation de sa grande théorie de l'omnipotence et de l'infaillibilité du pape ; il la jette au monde comme une pensée d'ordre, il la met en action autant qu'il est en lui. De telles tentatives ne sont jamais sans réaction ; le pouvoir brutal de la terre se révolte un moment : cet Henri IV, agenouillé devant le pape, se réveille pour faire un appel à ses hommes de batailles. Le voilà une seconde fois en Italie ; Rome est livrée au pillage des Germains, l'homme d'armes élève son gonfanon sur la basilique. Grégoire VII s'enfuit, il meurt, mais ses maximes demeurent debout comme une puissance morale ; on brise le pouvoir, mais les principes restent ; on foule aux pieds la tête du vieillard, mais il a la gloire d'avoir posé au milieu du chaos du moyen âge le principe d'unité : en vain cherchait-on l'autorité quand tout était brutalement livré à la violence égoïste. Grégoire VII constitue les éléments du pouvoir ; il sauve la société morale, en proclamant un corps de doctrines invariables ; il se fait dictateur au profit d'une pensée de civilisation !

CHAPITRE XXVI.

RÈGNE DE PHILIPPE Ier.

Tutelle du comte de Flandre. — Mariage du roi. — Ses premières armes. — Actes et chartres de Philippe Ier. — Question de divorce. — Mariage avec Bertrade de Montfort. — Opposition de l'Église. — Ives de Chartres. — Urbain II. — Idée de la croisade.

1060 — 1095.

Philippe, associé depuis un an à la couronne et au partage de la suzeraineté féodale (1), succéda enfant au roi Henri Ier son père. Les lois de la minorité n'étaient point fixées encore par les grandes coutumes ; devait-on suivre le droit canonique ou le principe des fiefs ? En aucun cas un suzerain de huit ans ne pouvait mener ses barons dans des expéditions belliqueuses, et il fallut dès lors un

(1) 23 mai 1059, DUCHESNE, tom. IV, pag. 161.

tuteur d'armes à Philippe Ier, qui prenait le sceptre (1). Anne de Russie, sa mère, se remariait au comte de Vermandois : c'était devoir pour les veuves de chercher immédiatement un mari et protecteur de leurs personnes et de leurs fiefs ; femmes et orphelins n'étaient point protégés encore par les lois de la chevalerie : si la veuve ne trouvait asile dans le monastère, quelle ressource lui restait-il dans son isolement ? Anne de Russie, en épousant le comte de Vermandois, était entrée dans une nouvelle race ; elle perdait son droit de surveillance sur Philippe Ier. « Hélas ! écrit l'archevêque de Reims au souverain pontife, notre royaume n'est pas peu troublé. Notre reine s'est remariée au comte Raoul, ce qui déplaît extrêmement à notre roi, et ses ministres n'en ont pas moins de douleur. Cette affaire me donne aussi, en mon particulier, beaucoup de chagrin, et m'ôte le moyen d'exécuter, pour cette fois, ce que j'avais beaucoup désiré. Je m'étais proposé de faire un voyage à Rome pour visiter le tombeau des saints apôtres, pour avoir l'honneur de vous voir et de vous rendre et au saint-siége tous les services qui m'auraient été possibles, mais je n'ai pu le faire, tant le royaume est agité. » Ainsi exprimait ses douleurs le plus antique des archevêques de la Gaule ; Gervais de Reims craignait de nouvelles émotions de guerre.

(1) *Epist. Gervasii archiepiscop. Remens.*, DUCHESNE, tom. IV, pag. 207.

La tutelle de Philippe Ier fut déférée à Baudouin V, comte de Flandre, un des prudents barons de la monarchie féodale ; le noble comte protégea l'éducation de son pupille (1). Baudouin lui-même, instruit dans toutes les sciences de la guerre, développa les forces naturelles du jeune suzerain, il maintint l'état de paix dans le domaine du roi (2) ; la suzeraineté était trop restreinte pour qu'il fût possible à un roi enfant de conquérir les terres et les droits des fiefs nombreux qui avaient été usurpés. Baudouin ne tenta aucune expédition ; la race normande dominait tout, elle couvrait le monde de son éclat aventureux. Nul n'aurait osé, dans la toute jeunesse d'un roi, franchir les limites du Vexin français pour ravager les terres de Normandie et se mesurer avec ses belliqueux féodaux. Le comte de Flandre vit partir Guillaume le Bâtard pour l'expédition d'Angleterre sans s'émouvoir et sans se disposer à la combattre ! Pouvait-on savoir ce qu'il adviendrait de cette expédition ? Et d'ailleurs le duc Guillaume portait le gonfanon de saint Pierre ; il était sous la protection du pape ; et cette sainte tutelle couvrait ses armes.

Il mourut, le comte Baudouin, lorsque le roi ve-

(1) Il est une curieuse lettre de Philippe Ier sur sa propre éducation, et sur les troubles du commencement de son règne. *Voyez* l'original rapporté dans le *Traité du Franc-Aleu*, pag. 286-287.

(2) AIMOIN, *de Miracul. sanct. Benedict.*, liv. IV, et MABILLON, *de Re diplomaticâ*, liv. VI, chap. DLXXXV.

nait d'atteindre sa quinzième année. Philippe n'était point majeur de plein droit par la foi féodale; il prit néanmoins le gouvernement de son État; il se sentait le bras assez fort, la main rude et prompte; et pourquoi voulez-vous qu'il n'essayât point son courage? Quand un suzerain n'était pas adonné à la clergie, lorsqu'il était élevé au noble métier des armes, rien de plus naturel qu'il couvrît sa tête et son corps nerveux d'une armure de fer pour conquérir terres et fiefs; quelle autre vie eût pu lui convenir? Lit mollet et doux pouvait-il servir au jeune varlet impatient! Il advint en l'année suivante (1068) que Foulques le Rechin (ou le rechigné), comte d'Anjou (1), se prit de querelle avec Geoffroi le Barbu, son frère, « dont le corps estoit si velu, qu'on ne savoit mie si c'estoit un homme ou une beste brute des bois. » Or, Foulques le Rechin craignait que sondit frère ne fût secouru par Philippe le roi; il s'en vint incontinent en la cour plénière de Compiègne, et céda à son suzerain tout le Gâtinais, à condition qu'il ne prendrait point parti pour Geoffroi le Barbu; ce que le suzerain consentit à faire. « Lors le roi jura bonnement qu'il tiendroit la terre aux us et coutumes qu'elle avoit été tenue, car autrement ne voudroit Guillaume du pays faire hommage. »

C'était ainsi une bonne terre acquise sans bataille; les chartres posaient le principe de la réunion. Mais

(1) *Chronique d'Anjou,* ad ann. 1068.

voilà que Robert le Frison, comte de Hollande, pays alors barbare et germanique, apparut avec une grande armée pour envahir le comté de Flandre, tenu par Arnould III, petit-fils de Baudouin, le tuteur de Philippe Ier. On vit à la cour plénière de Compiègne un enfant blond comme les anges du ciel; Richilde sa mère le tenait de sa main droite; tous deux s'agenouillèrent devant le suzerain, et le requirent de prêter secours à l'orphelin détrôné contre l'usurpateur. Philippe le roi part à la tête d'une forte bataille de lances. Le dimanche de la septuagésime, l'an du Seigneur 1071, les Français rencontrent les Frisons et Hollandais près de Montcassel; les trompettes et buccines sonnent, on se précipite à la face les uns des autres, mais la victoire n'est pas favorable à Philippe Ier; l'enfant Arnould, qui combattait de son bras innocent, est tué à ses côtés dans la mêlée (1). L'orphelin fut ainsi dépouillé; la race du Nord avait une supériorité de corps et de force sur les Francs et les familles méridionales! on ne pouvait résister à ces Frisons demi-sauvages, que les chroniques présentent comme incessamment aux prises avec les coups de la mer orageuse et les monstres qui paraissaient sur ces côtes désolées; que de récits n'avaient pas faits les solitaires et les prédicateurs de l'Évangile, sur le caractère sauvage des peuples de la Frise et de la Zélande (2)!

(1) MEIER, *Annal. de Flandre,* ad ann. 1070-1071.

(2) Ces traditions sur les Frisons se retrouvent dans les

Le découragement produit par la triste défaite de Montcassel détermina le roi à demander en mariage Berthe, la belle-fille de Robert le Frison. Berthe appartenait aussi à cette race du Nord qui obtenait le premier amour des rois de France; douces et simples dans leur résignation, les filles du Nord étaient presque toujours délaissées pour les châtelaines du Midi, plus adroites, plus tenaces. Constance d'Aquitaine, sous le roi Robert, avait été le type de ces femmes de race méridionale qui absorbaient le caractère de leurs maris francs; tandis que Berthe, et après elle Ingerburge sous Philippe-Auguste, reproduisent la femme germanique, douce, patiente, mais fade dans la vie commune. Le mariage se célébra dans la cour plénière de Fontainebleau (1), et ce fut fête pendant plusieurs jours au milieu de la forêt agitée par les chasses bruyantes.

En ces parlements tenus ici là, dans les fermes et maisons royales, se décidaient les causes d'Église et de féodalité. Voici venir les moines de Saint-Serge et de Saint-Aubin d'Angers; ils en étaient arrivés à ce point de dispute ardente à l'occasion d'un champ, que leurs serfs étaient prêts à se battre; les abbés s'adressèrent à la cour du roi pour se faire juger; à qui devait revenir le champ? lequel des deux moutiers avait titre et possession? il n'y avait pas de

romans de chevalerie, et l'Arioste s'en est fait lui-même l'écho. *Voyez* le beau travail de M. Mazuy.

(1) Duchesne, au tom. iv, *Collect. Francor. Histor.*, pag. 166.

chartres antiques, pas de titres de propriété réelle et reconnue. Une transaction, scellée du roi, donna le champ à l'abbaye de Saint-Serge, moyennant une redevance payée aux moines de Saint-Aubin (1). Maintenant ce grave religieux que vous voyez venir dans la plaine, c'est Renaud, abbé de Saint-Médard de Soissons; à ses côtés marche Albéric de Coucy; que veut donc l'abbé de Saint-Médard? il se plaint des usurpations d'Albéric. « L'Église a raison », dit le roi Philippe Ier, et Albéric prête serment de ne plus rien usurper sur l'abbaye; « que s'il y manque, dit la chartre, il s'engage à se donner en otage pendant quinze jours de captivité dans la tour de Compiègne (2). »

Pourquoi prépare-t-on cette grande cuve d'eau chaude à la face du roi dans l'église de la Sainte-Trinité de Soissons? de quoi s'agit-il, et quelle question de jurisprudence faut-il décider? Quand il y avait dispute de fief d'Église, l'épreuve n'était-elle pas ordonnée? le duel par champion n'était pas encore complétement admis. Le cas est grave, car le comte Arnould, surnommé l'*Amère Farine*, tant il avait pillé les greniers, tant il avait rançonné le peuple, dévasté les moulins et les fours, avait donné en mourant ses biens à l'abbaye Sainte-Marie, comme

(1) Cartulaire de l'abbé de Camps. — Philippe Ier, tom. Ier. — L'abbé de Camps ne dit pas où il a trouvé l'original de cet acte.

(2) Mabillon, *de Re diplomaticâ*, liv. vi, chap. clvii, pag. 585.

pénitence de ses fautes. Ses hoirs niaient cette donation ; les clercs d'Église, ne sachant pas qui disait vrai dans le serment, ordonnèrent l'épreuve de l'eau chaude : elle était fort populaire, cette épreuve, et la multitude s'était réunie en la cathédrale. Voilà les moines qui soufflent le feu au-dessous de la cuve ; les servants de l'abbaye jettent bûches sur bûches, l'eau bouillonne, tandis que le serf des héritiers s'avance le premier pour subir l'épreuve ; ce serf est presque aveugle ; il plonge la main, et la retire tellement brûlée, que la chair tomba toute flétrie en moins de trois heures. Ainsi fut constaté le bon droit de l'abbaye (1).

Dans le monastère de Saint-Florent, à Saumur, les moines eurent, au contraire, un procès à soutenir contre le seigneur de la terre ; l'eau chaude bouillonna aussi pour l'esclave ; mais, ô miracle ! l'épreuve est subie sans que la main soit atteinte par la brûlure (2) ! « Ainsi le jugement de Dieu manifesta le juste et l'injuste », dit la chronique. Les clercs n'étaient-ils pas experts en toutes les sciences ? n'avaient-ils pas trouvé une bonne préparation pour préserver le bras de l'esclave des monastères ? La ruse luttait ainsi contre les armes des chevaliers, et balançait l'énergie du corps !

Les bons métiers de Paris eurent à se réjouir également du règne de Philippe ; les maîtres chande-

(1) DUCANGE, *Gloss. latin.*, tom. I, col. 282, éd. en 2 vol.
(2) *Notice de l'abbaye de Saint-Florent, de Saumur.*

liers, huiliers, furent agrégés en corps et durent jouir du bénéfice du regrat (vente en détail). Ladite ordonnance est datée de Louvres en Parisis (1), le roi présent, et la chartre fut scellée en plomb et en lacs de cordons blancs. Une autre ordonnance du roi affranchit Eudes, le maire, l'un des familiers du suzerain, à cause de son voyage en la terre sainte, et les dix enfants de Eudes durent tous rester également affranchis. Cette chartre est revêtue du scel en croix de la propre main de Philippe Ier (2).

Vie active de guerres et de plaisirs que celle de ce roi ! A peine s'est-il reposé de son expédition en Flandre, qu'il se porte en Bretagne, alors envahie par la race normande. La rivalité se manifeste dès ce moment entre Philippe Ier et Guillaume le Bâtard : hommes de France et de Normandie s'étaient souvent prêté appui ; depuis l'avénement de Hugues Capet, ils avaient marché de concert en Bourgogne ; plus d'un duc de Normandie avait secondé la race capétienne ; mais après la conquête de l'Angleterre, les jalousies se manifestent ; elles éclatent d'abord en vaines paroles et en simples moqueries. On se rappelle qu'un vieux traité, conclu sous le duc Robert, cédait le Vexin français à la race normande ;

(1) La chartre est écrite en français : Donné à Louvres, en Parisis, l'an du Christ 1061, et de notre règne le premier. (Cod. Louv. XVI.)
(2) *Et nominis sui caractere seu sigillo signari et præsente propriâ manu suâ crucefactâ.* (Collect. du Louvre, XV.)

Guillaume, roi d'Angleterre, le revendiqua comme son propre héritage ; fallait-il lui céder de si belles, de si riches terres ? Guillaume était alors alité, son ventre avait considérablement grossi, à ce point qu'il montait difficilement à cheval ; et comment, à cette époque de batailles, un prince alourdi, au ventre énorme, pouvait-il inspirer respect et obéissance à ses vassaux ? il fallait à Guillaume une selle exprès, des étriers forgés de fer pour soutenir sa puissante corpulence. Il s'était donc alité, le roi Guillaume, et prenait remède pour s'amaigrir ; il craignait de devenir la risée de ses hommes, qui déjà lui jetaient à la face le titre de gros bâtard (1) !

C'était aussi un sujet de fou rire et de plaisanteries pour Philippe Ier et les Français, que cette grosseur du ventre et cette énormité du corps du roi Guillaume. Quand donc le Normand réclama ses droits sur le Vexin, le roi des Français répondit : « Le gros bâtard relèvera-t-il bientôt de ses couches ? » Ce mot plein de moquerie et de méchanceté fut rapporté au vaillant roi d'Angleterre : « Dites à Philippe, s'écria Guillaume tout rouge de colère, que j'irai bientôt faire mes relevailles à Paris, avec dix mille lances en guise de chandelles (2). » Ainsi fit le bâtard, car, au son du

(1) Roger de Hoveden, ad ann. 1087.

(2) Au reste, la bâtardise ne paraît pas toujours une injure à Guillaume ; dans une chartre il en prend le surnom : *Ego Guillelmus cognomento Bastardus, rex Angliæ*, ad ann. 1080.

cornet retentissant, il se précipita sur le Vexin : à peine pouvait-il monter à cheval, tant son ventre lui pesait en sa selle ; qu'importe, quand la colère bouillonne ! Guillaume mit tout à feu et à sang ; la vieille barbarie scandinave se retrouva pour le pillage des abbayes ; ses archers vinrent jusqu'à Saint-Denis en France, et quelques-uns parurent même sur les hauteurs de Montmartre (1).

Mais qui peut compter sur les prospérités et les grandeurs de l'existence ? Dieu disposa de la vie du conquérant ; Guillaume s'échauffa tellement dans sa colère, qu'il voulut franchir un fossé, ainsi qu'il le faisait dans l'âge de la force et de la jeunesse ; il tomba ; un chroniqueur dit qu'il se brisa tout le ventre si charnu, si épais ! le conquérant alla rejoindre la terre qu'il avait tant convoitée. Il mourut, le noble duc, dans un petit village aux environs de Rouen ; les clercs l'inscrivirent parmi les morts de leur obituaire (2), et les cloches sonnèrent trois jours le glas des trépassés. Il ne resta plus de lui que sa grande image sur les scels ; on l'y voit à cheval, l'épée nue au poing, le casque de fer en tête ; de l'autre main il tient la boule du

(1) Comparez Orderic Vital, Guillaume de Jumiège, et Roger de Hoveden, ad ann. 1080-1087.

(2) Guillaume mourut à Hermentruville, le 8 ou le 9 septembre 1087. L'historien de *la Conquête*, dans ses répugnances pour l'idée catholique, n'a qu'imparfaitement rapporté les pieuses circonstances de cette mort, telles qu'elles sont dans Orderic Vital, liv. vii, pag. 556.

monde, avec ces mots : « Voici le signe du roi des Anglais (1). »

Ce fut une joyeuse délivrance pour Philippe Ier que celle d'un rival aussi redoutable que le bâtard, roi d'Angleterre et duc de Normandie! Guillaume laissait trois fils : l'un du nom de Guillaume le Roux, à cause de ses cheveux ras et rouges comme les feux du soir; il était le cadet de race, et prit la couronne à Londres; l'autre fut Robert II, la Coute-Heuse (courte-botte ou courte-chausse, selon l'explication des glossaires); le troisième fut Henri, depuis duc des Normands. Cette division d'héritage d'Angleterre et de Normandie entre les fils fut un sujet de guerre civile; et comment en eût-il été d'une autre façon, quand il s'agissait de posséder un si riche patrimoine? Le Roux prétendait à la suzeraineté de la Normandie ; la Coute-Heuse voulait garder ses bonnes terres, son patrimoine d'hérédité. Les fils de Guillaume se menaçaient par chartres et lettres fort dures (2); ils en vinrent à combattre de si près, que deux des frères croisèrent le fer en ennemi (3).

Quel avantage que cette guerre civile pour Philippe Ier! car il pouvait opposer un frère à l'autre, les Normands aux Normands, et conquérir ainsi sur eux la suzeraineté? Philippe Ier n'hésita pas à secourir

(1) *Hoc Angle regem signo fatearis eumdem.*

(2) Comparez sur cette guerre civile ORDERIC VITAL et GUILLAUME DE MALMESBURY, pag. 697.

(3) ORDERIC VITAL, ann. 1089.

Robert, comme son vassal immédiat et son homme lige; il lui prêta quelques batailles de lances. Une telle résolution du roi retentit en Angleterre; Guillaume le Roux connaissait trop bien Philippe Ier, sa rapacité et son avarice, pour redouter beaucoup cette guerre : un peu de corruption, quelques besans d'or devaient suffire pour calmer le suzerain. Guillaume lui envoya une centaine de marcs d'argent, avec une lettre de prières et de soumission, et le roi des Français délaissa Robert avec perfidie (1). Il avait besoin de se livrer aux dissipations et aux joies de sa cour plénière : tel était le caractère tout sensuel de Philippe Ier; souvent il préférait les jouissances des fêtes chevaleresques aux périls et aux succès de l'ambition.

Les joies étaient bruyantes en la cour du suzerain, on préparait de nouvelles noces. Les passions de Philippe Ier étaient vives ; le roi se dégoûta tout à coup de Berthe, sa chaste épouse; et comme il fallait un motif pour rompre ce lien, le roi déclara devant la cour que Berthe était sa parente. Les lois canoniques ne permettaient pas ces unions par la chair et le sang (2); on invoquait ce prétexte pour briser le mariage. Une passion plus vive tenait au cœur du suzerain; Philippe relégua Berthe à Mon-

(1) ORDERIC VITAL en fait le reproche, ann. 1090.

(2) Pour toute l'histoire du divorce et de l'excommunication de Philippe Ier, il faut surtout consulter la collection des épîtres d'Yves de Chartres, dans le tom. x des Bénédictins.

treuil-sur-Mer, fief désigné pour son douaire, et tandis qu'elle pleurait, la pauvre délaissée, Philippe enleva violemment Bertrade à Foulques le Rechin (le rechigné), comte d'Anjou, son mari : quand le désir était impétueux et le bras fort, qui pouvait arrêter le féodal? Ainsi Philippe renvoya Berthe, et s'unit, par l'adultère, à la femme d'un autre, et tout cela à la face de l'Église, gardienne des chastes mœurs! Cette insulte était trop profonde, pour que le pape ne préparât pas ses châtiments, avec l'activité de toute sa puissance, contre l'adultère. Heureusement le moyen âge vit la grande répression de l'Église contre les écarts de la force matérielle et des passions brutales.

Alors s'était élevé un de ces prélats à la parole hardie qui dominèrent le onzième siècle par l'action incessante de leur esprit. Yves, évêque de Chartres, né en Beauvoisis, de parents nobles, reçut ses premières leçons à l'abbaye du Bec, sous le diacre Lanfranc, la belle intelligence des cathédrales (1). Yves se rattacha à la vie monastique; il fut offert enfant à l'ordre de saint Benoît, car alors l'existence des moines permettait seule les solitaires méditations et les progrès réels de la science; il fut le fondateur de l'abbaye de Saint-Quentin à Beauvais, et dota cette institution nouvelle de tout son patri-

(1) Les Bénédictins ont publié la vie d'Yves de Chartres, et analysé ses œuvres dans le xe volume de l'*Histoire littéraire de France*.

moine, pour que l'on y enseignât les sciences humaines et sacrées; les clercs s'étaient donné cette mission d'intelligence qui avait si fortement grandi leur autorité. Yves s'éleva jusqu'à l'évêché de Chartres; il y reçut le pallium des mains du pape Urbain II, et dans cette nouvelle dignité, Yves se déclara le défenseur des prérogatives pontificales, parce que, comme tous les hommes supérieurs, il avait apprécié la toute-puissance de l'unité.

Le divorce de Philippe Ier avait retenti, et tout l'univers catholique s'occupait du nouveau mariage du roi avec Bertrade, la femme enlevée du comte d'Anjou. Quelques évêques de France avaient prêté complaisamment leur autorité pour confirmer les noces royales fixées à Paris; ils avaient écrit à tous les monastères pour mander les abbés à venir dans les joyeuses cours plénières. Yves fut invité aux pompes du mariage; il s'opposa vivement à la consommation de l'adultère; il écrivit des lettres pressantes et fières au roi; il lui montra combien était indigne d'un prince catholique cette conduite, qui brisait de saints liens (1) pour se jeter dans l'adultère; il lui rappela surtout que Rome allait s'agiter, que le pape Urbain II, le conservateur de l'Église universelle, ne laisserait pas sans répression cet outrage aux lois divines et humaines. « A présent

(1) *Epistol. Yves Carnotens.*, DUCHESNE, tom. IV, pag. 217. Ces lettres sont un curieux monument pour l'histoire de France; il faut les comparer à la lettre d'Urbain II, qui se trouve dans le *Spicileg.* de DACHERY, tom. V, p. 357.

que je suis absent de Votre Sérénité, je lui répète ce que je lui avais dit avant son serment : Vous m'ordonnez de me trouver à la solennité de vos noces ; je ne le puis et ne le veux point, jusqu'à ce que j'aie été pleinement informé qu'un concile général a défini que le divorce que vous avez fait avec la reine votre femme est légitime, et que vous pouvez en conscience épouser Bertrade. Si l'on m'invitait à me rendre en un lieu où je pusse librement examiner cette affaire avec les évêques mes confrères, où je fusse sûr qu'on ne nous ferait aucune violence, je m'y rendrais volontiers, et là j'écouterais, dirais et ferais avec eux ce que les lois et la justice m'ordonneraient. Mais comme vous me commandez simplement de me rendre à Paris auprès de votre femme (je ne sais si elle le peut être), je ne veux point le faire; ma conscience, que je veux tenir nette devant Dieu, et la bonne réputation que je veux conserver devant tout le monde comme évêque, m'en empêchent. J'aimerais mieux être jeté dans l'eau, une meule de moulin au col, que de scandaliser les faibles et les ignorants (1). » Ces paroles étaient graves : la mort plutôt que le scandale, disait Yves de Chartres ; ces martyrs des idées de vertu et d'ordre sont nécessaires pour épurer les mœurs de la société qui s'oublie. Yves de Chartres écrivait, dans un ton respectueux et plein d'énergie, à l'occasion du mariage

(1) *Epist. Yves Carnotens.*, DUCHESNE, tom. IV, p. 218.

du roi Philippe Ier; mais les passions du prince étaient trop vives, son caractère d'une trop grande brutalité féodale, pour qu'il s'arrêtât devant les simples remontrances des évêques : « Cette femme me plaît, je la prends; cette autre me déplaît, je la délaisse, » telle était la loi des féodaux. Berthe, l'épouse répudiée, était morte; Bertrade de Montfort, enlevée par le roi, vivait publiquement dans les cours plénières; chacun savait qu'elle était sa mie, et que Philippe Ier allait la prendre pour sa femme. Yves de Chartres insiste fortement pour qu'un tel adultère ne se consomme pas, il menace le roi des foudres pontificales; il écrit également aux évêques qui adhèrent à la célébration des noces royales : « Ne prêtez pas la main à la consommation du crime, vous en répondrez devant Dieu. » Yves de Chartres est l'esprit actif de cette époque; ses épîtres forment une collection considérable, et se lient à tous les événements contemporains. L'épiscopat avait une si grande destinée! Yves de Chartres se pose comme l'expression de la pensée morale de répression (1); le principe de sa conduite est dans son obéissance à la cour de Rome; il sait toute la force de la papauté; il suit, dans l'affaire du mariage de Philippe Ier avec Bertrade, l'impulsion de la cour de Rome, la pensée unique de son gouvernement.

(1) Duchesne a publié toutes les lettres d'Yves de Chartres; mais, je le répète, pour se faire une idée exacte de l'esprit de toute cette correspondance, il faut consulter les Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. X.

Tous les esprits hors ligne du dixième et du onzième siècles se rattachent à l'unité pontificale. Yves est en correspondance avec le pape Urbain II, ce pontife qui avait si fièrement succédé à Grégoire VII, l'organisateur de l'Église; il sent que la force est en lui.

Entre Urbain II et l'immense pontificat qui l'avait précédé, il n'y avait que Victor III, abbé du Mont-Cassin, qui mourut dans la solitude après quatre mois d'une administration agitée. Urbain II avait été un des évêques désignés par le pape Grégoire VII pour lui succéder à la tiare. Dès que les Romains reconnurent son élection, le nouveau pape se consacra de toutes ses forces à la vie pontificale, et comme pour confirmer la puissance des légats dans les divers royaumes, le nouveau pape se destina aux voyages, à l'existence active de l'apostolat. Ce fut une nouvelle vie pour la papauté (1); elle se montra partout présente. Urbain II voulut faire reconnaître l'autorité de Rome : dans ce but, il passa les Alpes, annonçant lui-même qu'il tiendrait un concile général à Clermont en Auvergne. Un concile était alors une des grandes assemblées politiques de la chrétienté. Il ne s'agissait pas seulement de réprimer les mauvaises mœurs des clercs et des laïques; une pensée de conquête et de lointains

(1) La vie du pape Urbain II mérite d'être spécialement écrite ; ce fut lui qui donna l'impulsion aux grandes croisades. *Voyez* BARONIUS et son continuateur le P. PAGI, ad ann. 1088-1099.

voyages avait saisi toute cette génération ; on parlait partout d'une expédition en Palestine , et une guerre sainte était l'immense affaire du temps. Tel était le but spécial du concile de Clermont; Urbain II, suivi des cardinaux et de quelques évêques d'Italie, traversa la Savoie, après avoir tenu des assemblées à Melfi, à Bénévent, à Plaisance ; il vint à Clermont en Auvergne pour inviter les peuples à la sainte expédition de la croix ! L'Europe chrétienne allait se lever tout entière à la parole d'un homme !

CHAPITRE XXVII.

CONCILE DE CLERMONT. — PRÉDICATION DE LA CROISADE.

Urbain II à Clermont. — Composition du concile. — Pierre l'Ermite.—Campement des féodaux.— Exhortation d'Urbain II. — Prise de la croix. — Actes du concile de Clermont. — Excommunication de Philippe Ier.

1095.

Dans les vallées du Puy-de-Dôme, au milieu des cratères formés par les volcans éteints, s'élève la ville de Clermont en la province d'Auvergne; la cité n'était pas, au onzième siècle, entourée de florissantes manufactures et de ces campagnes fécondées par l'industrie. L'Auvergne avait quelque chose d'âpre comme ses montagnes; des laves volcaniques couvraient son sol d'une pierre noire et calcinée; des montagnes veinées de porphyre et de marbre blanc, de basalte, de granit, de plomb,

de fer, couronnaient des plaines couvertes de noyers, de châtaigniers et de verts pâturages pour les bestiaux : ici le ruisseau de Tiretaine allait se perdre en murmurant sous les murs de Clermont; plus loin la source de la Royat et le Puy-de-Dôme, d'où se découvre un horizon si lointain et si magnifique; le Mont-Dor avec ses eaux bienfaisantes; le lac Pavin qui bouillonne encore dans le gouffre éteint d'un volcan, vieux comme l'époque antédiluvienne; la cascade d'Auvergne qui se brise en écume murmurante à travers les rochers, et au milieu de toutes ces merveilles d'une création agitée par les grands bouleversements terrestres, la ville de Clermont, l'ancienne *Nemetum* d'Auguste, ruinée lors de l'invasion des barbares, reconstruite par les races gothiques au neuvième siècle, et toujours habitée par ces peuples aux traits réguliers et beaux qui rappellent les cariatides de la sculpture romaine, les types des bas-reliefs, et ces femmes transtéveraines qui se groupent aujourd'hui encore, dans les grands jours de processions catholiques, sur les sept collines de Rome (1). L'Auvergne,

(1) Je me suis plusieurs fois arrêté à Rome, dans le quartier transtéverain, tout à côté du Vatican; c'est là qu'il faut chercher les souvenirs de la femme romaine des bas-reliefs. Le mélancolique tableau des *Moissonneurs*, de Léopold Robert, a seul reproduit ces traits; les femmes d'Auvergne et d'Arles ont une grande ressemblance avec le type romain. Sur le concile, consultez ALBERT D'AIX et GUILLAUME DE TYR. liv. Ier.

comme la ville d'Arles, avait été une vieille colonie romaine, et conservait intacts et purs les beaux profils de la famille grecque et ionique, sans aucun mélange de ces traits bizarres et fades, de ces yeux ronds et de ce nez épaté de la race tartare et envahissante. Auvergne, Provence, Languedoc, Arles surtout, offraient partout les traces d'une origine antique.

Ce fut vers la cité de Clermont que le pape Urbain II s'achemina, après avoir parcouru l'Italie et la Suisse, pour tenir le concile disciplinaire qui devait organiser le clergé de la Gaule, alors livré au plus grand désordre. Les cloches de Clermont avaient annoncé à pleine volée l'arrivée du souverain pontife qui entrait dans la cité. Urbain II était monté sur une mule grise ferrée d'argent, précédé de la triple croix, de la bannière pontificale, et suivi des cardinaux à la robe éclatante. Bientôt Clermont vit se réunir dans son sein treize archevêques; deux cent cinq évêques ou abbés de monastères portant la mitre et la crosse en signe de juridiction. Les conciles étaient comme des assemblées de sages qui allaient délibérer sur les vastes intérêts de la société chrétienne. Quand ce clergé se réunit dans sa première assemblée (1), son aspect fut magnifique : le pontife avec sa tiare aussi resplendissante de rubis et d'émeraudes que les châsses

(1) Sur le concile de Clermont, il faut consulter aussi ROBERT LE MOINE, liv. 1er. Il était témoin oculaire.

bénites; ces surplis blancs comme la neige, ces aubes fines et dentelées, ces chapes d'or sur or qui enveloppaient les évêques; ces dalmatiques, rouges comme le sang des martyrs; l'étole à franges, ornement grec du Bas-Empire; la chaussure de soie violette comme l'améthyste qui ornait l'anneau épiscopal, en signe de l'union mystique de l'évêque et de l'Église : l'encens qui s'élevait en tourbillons, les chants des psaumes qui retentissaient dans l'enceinte, le faux bourdon des chantres, la voix séraphique des jeunes clercs; tout ce spectacle imprimait au concile un aspect solennel, et le peuple semblait entendre la voix des anges dans le paradis. Ne s'agissait-il pas de l'intérêt du peuple, quand les évêques faisaient cesser la guerre terrible qui désolait la campagne, lorsqu'ils allaient calmer la fureur des barons et le désordre de cet état social si plein de passions et de guerres privées! Un concile était un aréopage réuni pour le triomphe de la paix, de l'ordre et de l'intelligence.

Autour de Clermont, la campagne présentait un air tout animé, mille tentes diverses resplendissaient sous les derniers feux du soleil de novembre; on entendait le hennissement des chevaux, le cliquetis des armes, les cris de la foule émue. Des barons, des chevaliers, femmes, enfants, et vieillards à la main affaiblie, les manants des cités, les serfs de la campagne, attendaient pêle-mêle l'ouverture du concile, afin d'écouter la parole solen-

nelle d'Urbain II, le père commun des fidèles, qui devait parler des malheurs de Jérusalem, et appeler les chrétiens au secours de leurs frères de Palestine. On voyait au milieu de cette foule épaisse et agitée comme les flots de la mer, un homme petit de taille, le front chauve, couvert d'une robe de bure, avec un capuchon comme les serfs et les ermites qui habitaient les déserts de Bourgogne, de Champagne ou de Picardie; il était monté sur un âne, ainsi que l'on voit le Christ à son entrée à Jérusalem, quand les palmes et les branches d'olivier couvraient sa tête divine. La multitude s'approchait de ce pauvre ermite, baisait ses vêtements, s'agenouillait autour de l'âne pour atteindre les pieds et les mains du solitaire. Partout retentissait le nom de Pierre l'Ermite ou de Petit Pierre; c'était l'homme du peuple, parlant au peuple sa langue et ses émotions (1); on disait l'histoire de ses pèlerinages lointains; de ses merveilleuses destinées, et les miracles de sa vie; on parlait des périls du saint homme, des accidents de sa traversée en Palestine, des visions qui avaient doré son sommeil des plus fantastiques images. Et moi-même, puis-je résister au désir de vous faire connaître la naïve chronique du solitaire qui remua le monde par la parole? car ce fut un grand triomphe de la parole

(1) L'histoire de Pierre l'Ermite a été écrite avec beaucoup de soin par le P. d'Outreman, 2 vol. in-12. Il y a des détails curieux, mais qui se rattachent plus à la croisade qu'à l'homme extraordinaire.

que la prédication de la croisade (1); ce fut la propagande la plus démocratique à travers les temps: elle vint du peuple pour retourner au peuple.

Dans le diocèse d'Amiens, en Picardie, Pierre naquit vers le milieu du onzième siècle. Quelle fut son origine de race? on l'ignore; alors il n'y avait pas de titre traditionnel dans les familles, chacun portait un nom de saint avec le surnom d'un village, d'une qualité de corps ou d'esprit, d'un accident de la vie usuelle. Pierre s'était d'abord voué à la profession des armes; comme tous les hommes qui avaient quelque force dans le bras, il mania l'épée dans les batailles; on le vit dans le rôle des hommes d'armes que le comte de Boulogne dirigea vers la Flandre en l'année 1071; il est porté sous le nom de *Pierre des Acheris* (2). Pierre était donc parmi les nobles francs avant de se vouer à la solitude des anachorètes; il épousa Anne de Roussy, dame de plusieurs fiefs dans l'Amienois: Pierre devint veuf presque aussitôt, et ce fut alors qu'il se consacra à l'ermitage dans la forêt. C'était vers l'an 1080, époque où les pèlerins abondaient en Orient comme les oiseaux de passage qui traversent les mers, pauvres oiseaux humbles et voyageurs. Pierre, qu'on désignait dès lors sous le nom de

(1) Les chroniques opposent son corps exigu à ses grandes vertus: *Major in exiguo corpore regnabat virtus.* (ROBERT, *Monach. Chroniq.*, liv. 1er.

(2) *Petrus d'Achirensis.*

l'Ermite (1), comme on avait appelé Foulques d'Anjou le Hiérosolymitain, visita tous les lieux de la Palestine; il vit Jérusalem, le Golgotha couvert de palmiers et d'oliviers sauvages, lieux vénérés des pèlerins; il vit les étoiles du ciel scintillantes sous la voûte bleue de l'Orient; il coucha sur la dure, s'abreuva au puits, à la citerne du désert; puis il vint se jeter aux pieds du patriarche Siméon, et versa des pleurs sur la situation malheureuse des chrétiens d'Orient (2). Le tombeau du Christ était outragé par les mécréants qui insultaient la vie et la mort du Sauveur des hommes; la maison du grand Dieu était dévastée, chaque jour les barbares la remplissaient d'immondices et outrageaient les saintes images. Pierre revint en Occident par la Pouille et l'Italie, car il devait visiter Rome : il vit la ville éternelle, et se confessa de ses péchés au pape Urbain II; il lui demanda, d'une voix étouffée de sanglots, la licence et indulgence de prêcher une glorieuse expédition contre les infidèles. Urbain II, tête puissante comme Grégoire VII, éleva la mission de Pierre jusqu'à l'apostolat; et le pauvre ermite traversa les Alpes, prêchant partout la croisade; il voyageait monté sur un âne du désert, haut de taille, qu'il avait conduit de la Palestine; il portait un crucifix à la main en os blanc comme l'ivoire

(1) *Re et nomine Eremita.* Robert, *Monach.*, liv. v.

(2) Guillaume de Tyr parle avec détail de la visite de Pierre l'Ermite au patriarche Siméon : les traditions s'en étaient conservées, liv. III.

sur un bois de palmier; son corps était ceint d'une corde forte et noueuse qui pendait sur ses sandales; il avait le vêtement de bure des ermites aux temps de solitude; la multitude suivait ses pas, et déjà on lui prodiguait familièrement le surnom de *Petrus Cucullus* (1) [Pierre l'encapuchonné (2)]; car il était peuple, Pierre l'Ermite, et il parlait au nom du Christ, qui était peuple aussi. Sa réputation s'étendait au loin; des flots de multitude s'agitaient autour de lui, et quand il voyait un rocher élevé, une éminence couronnée d'une croix, Pierre y montait pour en faire le trône de sa prédication. De là il remuait les masses; sa parole, aussi puissante que celle des tribuns et des orateurs qui secouaient les entrailles démocratiques dans les vieilles républiques de Rome et d'Athènes, retentissait partout. Peut-on nier la puissance d'un homme et la valeur des idées qu'il exprimait, quand un monde se lève pour le suivre! Pierre parlait des malheurs et de la captivité de Jérusalem, il conjurait les chrétiens de prendre les armes pour délivrer leurs frères d'Orient et reconquérir la cité de Dieu. La chronique nous dit le merveilleux effet de sa parole (3). Pierre

(1) Anne Comnène le nomme Κυκυπετρε dans l'*Alexiade*, liv. x.

(2) C'est ainsi que l'explique Ducange dans son *Glossaire*, v° *Cucullus*.

(3) Comparez Albert d'Aix, liv. 1er. — Robert le Moine, liv. 1er. — Guibert de Nogent, témoins oculaires, et historiens de la croisade.

s'achemina donc ainsi à travers les forêts, les bruyères, les lointaines campagnes et les cités populeuses; partout la foule attentive écoutait sa prédication, comme si c'était la manne céleste qui tombât sur les fidèles. Le pauve ermite visita l'Allemagne, le Brabant, le midi et le nord de la Gaule, le Languedoc au beau soleil, aux riantes cités, et la langue d'oil, plus sombre dans ses villes de pierres grisâtres. Jamais orateur n'avait conquis cette puissance, et les tribuns de Rome, sur les sept collines, exercèrent-ils jamais un pouvoir plus populaire que celui de Pierre *Cucullus,* le petit Pierre au capuchon de bure, celui-là qui parlait ainsi aux multitudes?

On le vit donc paraître au concile de Clermont, le saint ermite, couvert de son vêtement de serf; il était là tout à côté du pape à la chape d'or, et comme son égal. Pierre se tenait sur son âne qui trottait modestement au milieu de la foule attentive. Pierre parla le premier devant le peuple dans la langue vulgaire, car il était d'Amiens, et le patois picard lui était familier. La multitude de ces contrées l'appelait le petit ermite dans son idiome naïf (1); mais ce petit ermite avait une puissance, une énergie de parole qui remuait au loin les masses; elles s'agitaient bruyantes comme l'Océan autour de lui. Quand Pierre l'Ermite ou le Petit eut longuement narré les lamentables histoires des chrétiens de Jérusalem, quand il eut rappelé les pleurs

(1) Kiokio (le petit).

que les fidèles versaient chaque jour sur le tombeau du Christ, les humiliations que leur faisaient subir les barbares envahisseurs; alors, dis-je, il se fit un grand bruit, suivi d'un silence profond; le pape Urbain II prit la parole, car il fallait au pauvre ermite, au simple et enthousiaste prédicateur, la grande sanction du pape. Urbain II avec sa figure grave, ses vêtements de lin, la tiare en tête, harangua aussi dans la langue vulgaire; le pontife était né de la race des Francs, et la langue latine n'était point alors assez répandue pour qu'elle pût être comprise par les chevaliers, les hommes d'armes ou le menu peuple. Ce fut aussi aux Francs que la harangue du pontife s'adressa spécialement; ils étaient ses compatriotes bien-aimés: «Hommes français, hommes d'au delà des montagnes; nation, ainsi qu'on le voit briller dans vos œuvres, choisie et chérie de Dieu, et séparée des autres peuples de l'univers, tant par la situation de votre territoire que par l'honneur que vous rendez à l'Église, c'est à vous que nous adressons nos paroles (1); il faut vous faire connaître quelles causes douloureuses nous ont amenés dans ce pays lointain, comment

(1) J'ai traduit le texte exact du sermon d'Urbain II; je me suis gardé de la tentation de *faire une harangue;* je regrette déjà que Robert le Moine, témoin oculaire, ait traduit le discours du pape Urbain II; j'aurais voulu le donner en langue vulgaire, et dans toute sa simplicité. Comparez ROBERT LE MOINE, liv. Ier, et GUIBERT DE NOGENT, *ibid.*

nous y avons été attirés par vos cris et ceux de tous les fidèles. Voici que des confins de Jérusalem et de la ville de Constantinople nous sont parvenus de tristes récits ! Les Persans, nation maudite, entièrement étrangère à Dieu, ont envahi les terres des chrétiens et les ont dévastées par le fer, le pillage, l'incendie ; ils ont emmené les fidèles captifs ; d'autres chrétiens ont été mis à mort d'une manière atroce ; ces misérables ont détruit les églises de Dieu, ou les ont fait servir aux cérémonies de Mahom et de Tervagant ; ces hommes renversent les autels après les avoir souillés de leurs impuretés ; ils circoncisent les chrétiens, et font couler le sang des circoncis ou sur les autels, ou dans les vases baptismaux ; ceux qu'ils veulent faire périr d'une mort honteuse, ils leur percent le nombril, en font sortir l'extrémité des intestins, les lient à un pieu, puis, à coups de fouet, les obligent de courir autour jusqu'à ce que leurs entrailles sortant de leur corps, ils tombent à terre privés de vie. D'autres, attachés à un poteau, sont percés de flèches ; à quelques autres ils font tendre le col, et se jetant sur eux le glaive à la main, s'exercent à le trancher d'un seul coup. »

A ces tristes tableaux, à ces lamentables histoires des souffrances de leurs frères en Jésus-Christ, un sentiment d'horreur se communiqua dans toute l'assemblée ; on écoutait, en pleurant, ces paroles du pape ; les chrétiens d'Orient n'étaient-ils pas des frères, des parents, des serviteurs d'une même loi ?

Toutes les fois que les hommes d'une même opinion souffrent, il n'y a pas de limites et de climats lointains qui arrêtent : on gémit de leurs gémissements, leur sang rejaillit à votre face, et l'on frissonne à l'aspect des ruines qu'amoncèle un implacable ennemi ! Quand l'assemblée fut très-émue, bien vivement touchée, le pontife continua : « Que dirai-je de l'abominable pollution des femmes ? il serait plus fâcheux d'en parler que de s'en taire. » Alors le pontife se couvrit les yeux de ses mains comme témoignage de chasteté. « Ils ont démembré l'empire grec, et ont soumis à leur domination un espace qu'on ne pourrait traverser en deux mois de voyage. A qui donc appartient-il de les punir et de leur arracher ce qu'ils ont envahi, si ce n'est à vous, à qui le Seigneur a accordé, par-dessus toutes les autres nations, l'insigne gloire des armes, la grandeur de l'âme, l'agilité du corps et la force d'abaisser la tête de ceux qui vous résistent ? Que vos cœurs s'émeuvent et que vos âmes s'excitent au courage par les faits de vos ancêtres, la vertu et la grandeur du roi Charlemagne et de son fils Louis, et de vos autres rois qui ont détruit la domination des Turcs et étendu dans leur pays l'empire de la sainte Église (1). »

(1) L'opinion générale, aux dixième et onzième siècles, était que Charlemagne avait fait un pèlerinage armé en Palestine ; la chronique de Turpin, insérée dans celle de Saint-Denis, répandit encore cette opinion. Il existe, dans les Mémoires de l'ancienne Académie des Inscriptions, des travaux remarquables sur ce point de critique historique,

Ces souvenirs de Charlemagne le grand empereur, que rappelait ainsi Urbain II, étaient bien propres à exalter les cœurs dans d'immenses entreprises. Le nom de Charlemagne n'était-il pas présent partout avec ses pairs, les Roland, les Renaud, la fleur des paladins? Déjà il se faisait dans la plaine un long murmure d'indignation et de courage; les chevaliers n'étaient-ils pas armés de pied en cap? On entendait dans les airs mille cris de *Jérusalem! Jérusalem! Dieu le veult! Dieu le veult!* au milieu des barons et de la foule. Le pontife reprit encore d'une voix plus grave, plus solennelle: « Soyez touchés surtout, mes frères, en faveur du saint sépulcre de Jésus-Christ notre Sauveur, possédé par des peuples immondes, et des saints lieux qu'ils déshonorent et souillent avec irrévérence de leurs impuretés. O très-courageux chevaliers, postérité sortie de pères invincibles, ne dégénérez point, mais rappelez-vous les vertus de vos ancêtres! Que si vous vous sentez retenus par le cher amour de vos enfants, de vos parents, de vos femmes, remettez-vous en mémoire ce que dit le Seigneur dans son Évangile : « Qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; quiconque abandonnera pour mon nom sa maison, ou ses frères ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, sa femme ou ses enfants, ou ses terres, en recevra

tom. XXI. J'examinerai ces questions en traitant le règne de Charlemagne.

le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle. »

C'est ainsi, au nom du Christ, qu'on faisait un appel à la piété chevaleresque d'une génération batailleuse; le Christ, l'image du Dieu-peuple, mort pour affranchir le genre humain; le Christ qui brillait partout dans les églises et dans les cités naissantes; le Christ dont la croix de fer protégeait le serf, le pauvre, le souffreteux! Quand cet appel eut été bien entendu, le pape s'adressa bientôt à l'ambition des servants d'armes, et là, parlant des immenses terres qu'ils avaient à conquérir : « Chevaliers francs, continua-t-il, ne vous laissez retenir par aucun souci pour vos propriétés et les affaires de votre famille, car cette terre que vous habitez, renfermée entre les eaux de la mer et les hauteurs des montagnes, tient à l'étroit votre nombreuse population; elle n'abonde pas en richesse, fournit à peine à la nourriture de ceux qui la cultivent; de là vient que vous vous déchirez et dévorez à l'envi, que vous élevez des guerres, et que plusieurs périssent par de mutuelles blessures (1). Éteignez donc entre vous toute haine, que les querelles se taisent, que les guerres s'apaisent, et que toute l'aigreur de vos dissensions s'assoupisse. Prenez la route du saint sépulcre, arrachez ce pays des mains de ces peuples abominables, et soumettez-le à votre puissance. Dieu a donné à Israël cette terre en propriété, dont l'Écriture dit : « qu'il y coule du lait et

(1) ROBERT LE MOINE, liv. Ier.

du miel. » Jérusalem en est le centre; son territoire, fertile par-dessus tous les autres, offre, pour ainsi dire, les délices d'un autre paradis; le Rédempteur du genre humain l'a illustré par sa venue, honoré de sa résidence, consacré par sa passion, racheté par sa mort, signalé par sa sépulture. Cette cité royale, située au milieu du monde, maintenant tenue captive par ses ennemis, est réduite en la servitude des nations ignorantes de la loi de Dieu; elle vous demande donc et souhaite sa délivrance, et ne cesse de vous implorer pour que vous veniez à son secours; c'est de vous surtout qu'elle attend de l'aide, parce que Dieu vous a accordé, par-dessus toutes les nations, l'insigne gloire des armes. Prenez donc cette route en rémission de vos péchés, et partez assurés de la gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux (1). »

Les paroles du pape, transmises par les échos dans la plaine, excitèrent un indicible frémissement; traduites de bouche en bouche, ces exhortations produisirent le même effet que si la volonté de Dieu avait paru sur le mont Sinaï, à travers les foudres et la tempête. On entendait ce bruit effrayant, ces mille voix retentissantes qui ressemblent au bruit des vagues agitées; on voyait cette mer de têtes qui s'ondule et s'agite lorsqu'une vive

(1) *Chronique de* Robert le Moine, liv. ier, chap. ier. Guibert de Nogent est peut-être le chroniqueur qui a le plus parfaitement décrit le mouvement imprimé au peuple par la croisade, liv. ier.

émotion réveille le peuple! Partout fut poussé ce cri de *Dieu le veult! Dieu le veult!* prononcé dans des idiomes divers; car il y avait là des hommes de la langue d'oc et de la langue d'oil (1), des Francs, des Provençaux, des Picards, des Auvergnats. Les cris d'armes se mêlaient au bruit des épées et des boucliers violemment secoués. Le pontife vit bien qu'il fallait imprimer une règle, un ordre dans cette confusion; il reprit la parole : « *Dieu le veult! Dieu le veult!* s'écria le pontife, mais nous n'ordonnons ni ne conseillons ce voyage ni aux vieillards, ni aux faibles, ni à ceux qui ne sont pas propres aux armes. Que cette route ne soit point prise par les femmes sans leurs maris ou sans leurs frères, ou sans leurs garants légitimes; car de telles personnes sont un embarras plutôt qu'un secours, et deviennent plus à charge qu'utiles. Que les riches aident les pauvres et emmènent avec eux, à leurs frais, des hommes propres à la guerre. Il n'est permis ni aux prêtres ni aux clercs, quel que puisse être leur ordre, de partir sans le congé de leur évêque; s'ils y allaient sans ce congé, le voyage leur serait inutile. Aucun laïque ne devra sagement se mettre en route, si ce n'est avec la bénédiction de son pasteur; quiconque aura donc volonté d'accomplir ce saint pèlerinage, en prendra l'engagement avec Dieu, et se dévouera en sacrifice comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu; qu'il

(1) Albert d'Aix, liv. ier.

porte le signe de la croix du Seigneur sur son front ou sur sa poitrine. Que celui qui, en accomplissement de son vœu, voudra se mettre en marche, la place derrière lui entre ses épaules; il accomplira, par cette double action, le précepte du Seigneur, qui a enseigné dans son Évangile que: « Celui qui ne prend pas la croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi (1). »

Le pape avait ici la grande pensée d'imprimer une règle, une discipline à cette multitude qui prenait les armes sans frein, sans plan militaire; il lui donnait un signe visible, la croix; il voulait faire de la croisade une véritable expédition guerrière, et non point une confusion de multitude; après avoir constitué la milice du Christ, Urbain II voulait la conduire dans une voie sûre et vers un plein succès (2). Alors tous les assistants se prosternèrent contre terre, et firent entendre, en se frappant la poitrine, le *Confiteor* des pécheurs, sorte de confession générale à la face du jubilé et de la promesse d'un pardon. On s'accusa des fautes de la vie, des pillages et des dévastations commises : chevaliers, hommes d'armes, barons hautains, tous demandèrent rémission de leurs égarements et des troubles qu'ils avaient jetés dans la société; et n'était-ce pas un résultat social que d'avoir abaissé

(1) *Chroniq. de* ROBERT LE MOINE, liv. 1er.

(2) *Voyez* lettre d'Urbain II, dans les *Annales de* BARONIUS, et PAGI, ad ann. 1095.

le front des hommes d'armes barbares sous le repentir moral? La puissance de cette parole du pape fut immense; rien, dans les temps modernes, ne peut être comparé à cette agitation produite par la parole. Il fallait voir cette plaine toute remplie d'hommes appartenant aux provinces les plus éloignées; ils s'entendaient, se jetaient dans les bras les uns des autres. Quand les hommes se touchent, souvent éclate cet enthousiasme subit qui fait frissonner de joie les âmes exaltées, et les entraîne aux grands sacrifices. Ce dévouement à une cause, produit par l'exaltation des idées, se voit de temps à autre dans l'histoire des peuples : liberté, religion, gloire, toutes ces nobles idées lèvent en masse les générations, parce qu'elles reposent sur la foi.

Tous demandaient que le pape et les évêques voulussent bien coudre la croix du pèlerinage sur leurs épaules; cette croix était le signe de l'engagement pris par tous, de suivre la milice sainte, l'armée du pape qui allait délivrer le tombeau de Jésus-Christ. Il arrive ainsi que tout un peuple court en armes pour défendre une idée : et ces temps-là ne sont pas les moins beaux, les moins héroïques dans l'histoire. L'enthousiasme fut au comble; n'était-ce pas parler au véritable caractère de l'homme d'armes que de lui offrir le pardon de ses fautes en échange d'une conquête féodale dans un lointain voyage (1)? Quoi de plus noble pour lui! quelle

(1) Bientôt furent publiées une succession de bulles du

destinée répondait mieux au caractère belliqueux de la nation, le pardon accordé au courage! Marchez, marchez, dignes chevaliers, vous avez des terres à conquérir, de beaux pays à visiter, et au-dessus de tout, vous obtenez l'indulgence plénière de vos fautes après les violents orages de la vie; quand vous vous coucherez dans la tombe, les prières de l'église apaiseront votre cercueil (1).

En Occident, la famine poignante rongeait les os du peuple; les produits de la terre ne suffisaient plus pour assouvir la faim des multitudes; les entrailles étaient déchirées; des tempêtes, des orages bruyants venaient secouer les grandes eaux; un ciel habituellement grisâtre, des brouillards épais jetaient la mélancolie au cœur; on passait sa vie entre le château aux murailles noircies et le moutier, où s'inscrivaient les noms des morts dans l'obituaire. Qu'offrait-on aux barons et aux chevaliers en prêchant la croisade? que promettait le pape à leurs nobles épées? Un beau ciel, des terres plantureuses comme les Normands en avaient trouvés en Sicile; il leur offrait cet admirable soleil tout reluisant sur des terres chaudes et abondantes. Il

pape sur les priviléges des croisés. Ducange, le grand Ducange a réuni dans son *Glossaire*, sous le titre de *Crucis privilegia*, tous les priviléges accordés aux croisés (*Gloss*. lat. 61, col. 1279 et seq.).

(1) Toutes les chartres révèlent cette pensée craintive de la mort au cœur du baron. *Voyez* la grande collection de Bréquigny, tom. I et II.

faut lire dans les chroniques quelle fut l'impression produite par les paroles pontificales; jamais peut-être on n'avait vu d'enthousiasme égal dans les émotions de l'antiquité. « Déjà les comtes des palais étaient préoccupés du désir d'entreprendre ce voyage, dit Guibert, et tous les chevaliers, d'un rang moins élevé, cédaient à cette impulsion (1). Mais voici que les pauvres eux-mêmes furent bientôt enflammés d'un zèle si ardent, qu'aucun d'entre eux ne s'arrêta à considérer la modicité de ses revenus, ni à examiner s'il pouvait lui convenir de renoncer à sa maison, à ses vignes ou à ses champs : chacun se mit en devoir de vendre ses meilleures propriétés à un prix beaucoup moindre que s'il se fût trouvé livré à la plus dure captivité, enfermé dans une prison, et forcé de se racheter le plus promptement possible. Il y avait à cette époque une disette générale, les riches mêmes éprouvaient une grande pénurie de grains, et quelques-uns d'entre eux, quoiqu'ils eussent beaucoup de choses à acheter, n'avaient cependant rien ou presque rien pour pourvoir à ces acquisitions (2). Un grand nombre de pauvres gens essayaient de se nourrir de la racine des herbes sauvages; et comme le pain était fort

(1) *Chronique de* Guibert de Nogent, liv. II. Il était contemporain de la croisade. J'ai consacré un chapitre spécial sur les effets produits par les prédications de la croisade

(2) Comparez Albert d'Aix, Robert le Moine et Guibert de Nogent.

rare, ils cherchaient de tous côtés de nouveaux aliments pour compenser la privation qu'ils s'imposaient en ce point. Les hommes les plus puissants se voyaient menacés de la misère dont on se plaignait de toutes parts, et chacun, témoin des tourments qu'éprouvait le petit peuple par l'excès de la disette, s'imposait avec beaucoup de soin une extrême parcimonie, dans la crainte de dilapider ses richesses par trop de facilité; les avares, toujours insatiables, se réjouissaient d'un temps qui favorisait leur cruelle avidité; et jetant les yeux sur leurs boisseaux de grains conservés depuis longtemps, ils faisaient sans cesse de nouveaux calculs pour évaluer les sommes qu'ils auraient à ajouter à leurs monceaux d'or après avoir vendu ces grains (1). Ainsi, tandis que les uns éprouvaient d'horribles souffrances, et que les autres se livraient à leurs projets d'avidité, « semblables au souffle qui brise les vaisseaux de la mer », le Christ occupa fortement tous les esprits; et celui qui délivre ceux qui sont enchaînés par des chaînes de diamant, brisa tous les liens de cupidité qui enlaçaient les hommes

(1) Guibert de Nogent, liv. II. Guibert était abbé de Nogent : c'est un des plus remarquables chroniqueurs du onzième siècle ; les Bénédictins ont écrit sa vie dans l'*Histoire littéraire*, tom. IX. Le recueil de Bongars, *Gesta Dei per Francos*, est toujours le plus complet sur les croisades. Bongars, comme tous les diplomates des seizième et dix-septième siècles, s'occupait beaucoup d'érudition; il fit ce recueil au milieu même de ses ambassades.

dans cette situation désespérée. Comme je l'ai déjà dit, chacun resserrait étroitement ses provisions dans ce temps de détresse; mais lorsque le Christ inspira à ces masses innombrables d'hommes le dessein de s'en aller volontairement en exil, les richesses d'un grand nombre d'entre eux ressortirent aussitôt; et ce qui paraissait fort cher, tandis que tout le monde demeurait en repos, fut tout à coup vendu à vil prix lorsque tous se mirent en mouvement pour entreprendre ce voyage; et comme un grand nombre d'hommes se hâtaient pour terminer leurs affaires, on vit, chose étonnante à entendre, et qui servira pour donner un seul exemple de la diminution subite et inattendue de toutes les valeurs, on vit sept brebis livrées en vente pour cinq deniers. La disette des grains se tournait aussi en abondance, et chacun, uniquement occupé de ramasser plus ou moins d'argent d'une manière quelconque, vendait tout ce dont il pouvait disposer, non d'après l'évaluation qu'il en faisait, mais d'après celle de l'acheteur, afin de n'être pas le dernier à embrasser la voie de Dieu (1). »

Tous donc voulaient quitter cette terre sombre des Gaules inondée par les pluies, pressurée par une famine horrible. Il y avait partout un besoin d'émigrer; les Francs reprenaient leur vieux caractère de nation errante; ils imitaient les Scandinaves, les Normands qui étaient partis du Danemark et

(1) *Chronique de* Guibert de Nogent, liv. II.

de la Suède pour visiter des terres plus méridionales. On souhaitait l'abondance et les rayons d'or du soleil. Cette terre brumeuse, remplie de nuages humides, de vapeurs noires et froides, semblait un sépulcre où le corps était mal à l'aise; le peuple appelait le ciel bleu que Dieu lui refusait depuis vingt années; il souhaitait Jérusalem comme le voyageur appelle l'Italie quand il a passé quelques journées sur la cime des Alpes, au milieu des neiges éternelles et des brumes glacées du matin. Ainsi, au sentiment de piété profonde, exaltée, venait se joindre encore le besoin d'une existence plus gaie, d'un bien-être plus sûr, d'une vie plus douce; la société avait été si triste dans le dixième et le onzième siècles, qu'elle avait besoin d'un changement (1).

Le pape Urbain II profita de l'ascendant que la prédication de Pierre l'Ermite avait donné à l'appel pontifical, pour ramener un peu de police sociale au milieu de cette multitude qui se pressait autour de sa chaire. Les actes du concile de Clermont embrassent une série de dispositions canoniques sur la discipline ecclésiastique et l'ordre de la société. « L'Église, y est-il dit, doit être catholique, chaste et libre, c'est-à-dire exempte de toute juridiction séculière; la simonie et la pluralité des bénéfices sont

(1) Une grande gaieté domina les chroniques une fois la croisade résolue. Ce n'est plus le même peuple; il ressemble à l'homme fatigué de travail quand il s'élance dans une voiture de poste pour l'Italie : il respire !

défendues; l'abstinence et le jeûne pendant le carême et les Quatre-Temps sont ordonnés; les prescriptions pour la trêve de Dieu sont renouvelées avec défense de toutes violences contre les ecclésiastiques et leurs biens; que les armes des barons respectent les champs de blé, les prairies, les jardins cultivés des pauvres laboureurs; qu'ils ne pillent ni leurs outils, ni leurs semoirs qui éparpillent les grains dans les guérets, ni leurs bœufs, ni leurs ânes; puis, défenses sont faites de marier les parents en deçà du septième degré, d'élever les fils des prêtres et des concubines à l'épiscopat, s'ils ne sont faits moines auparavant (1). »

Ces dispositions du concile étaient destinées à constituer la police civile et cléricale dans l'Europe chrétienne. Le souverain pontife Urbain II profitait du suprême ascendant que la croisade donnait à son pouvoir pour mettre un peu d'ordre dans l'Église et dans la société politique. De la hauteur où il s'était placé, et dans la majesté de puissance qui éclatait autour de sa parole, le pape aperçut, avec un admirable instinct, que le moment était bien choisi pour frapper un grand coup contre la rébellion de Philippe le roi de France, relaps et concubinaire, ce monarque qui violait la loi divine et humaine, en renvoyant l'épouse légitime pour une femme adultère. Urbain II voyait à ses pieds tous les barons

(1) Orderic Vital, ad ann. 1095. — Duchesne, *Hist. Norm.*, pag. 719.

francs; il venait remuer, de sa sainte parole, des milliers d'hommes armés; des masses de peuple inondaient les avenues du concile, et formaient comme une nuée de têtes dans le creux des rochers du Puy-de-Dôme, nouvelle vallée de Josaphat où se pressaient les générations devant la parole du grand Dieu. Fort de cette puissance morale, quand les fronts étaient abaissés vers la terre, Urbain II frappa la terrible excommunication contre Philippe Ier comme adultère et relaps. Le pape était dans la province d'Auvergne sous des comtes indépendants (1); il invoquait la puissante loi morale de la chrétienté, il avait à ses ordres toutes les consciences et tous les bras, il créait une milice de la croix dévouée et obéissante au saint-siége, et mettant l'Église bien au-dessus du suzerain temporel. Il n'y avait plus d'idées étroites et territoriales; la pensée universelle dominait les imaginations et les cœurs. Comment, à l'aide d'une telle puissance, le pape aurait-il craint de frapper anathème contre le roi? comment aurait-il redouté l'adultère et l'incestueux, alors même qu'il portait le sceptre de la suzeraineté? Dans ce vaste univers moral qui avait sa couronne

(1) L'école philosophique du dix-huitième siècle s'est indignée de ce que le pape Urbain *osa braver le roi jusque dans son royaume;* ceci est de la phrase; d'abord l'Auvergne n'était pas France, et les vassaux étaient assez indépendants pour agir selon leur volonté : ensuite le mouvement catholique était si prononcé pour la croisade que le pape pouvait tout oser.

d'étoiles au ciel, que pouvait être un roi tout de chair? Ainsi, quand la parole de la croisade soulevait l'Occident contre l'Orient, Urbain II frappait anathème contre le roi des Français. Philippe Ier allait devenir un objet d'horreur pour le peuple, car l'excommunié était en dehors de la société des hommes (1). Les croisades avaient semé une ferveur catholique qui partout assurait l'obéissance aux lois de l'Église; qui aurait osé résister au pape, quand sa sainte parole soulevait des myriades de chevaliers bardés de fer? Voici quelle était la différence du pape et du roi : Urbain II, précédé d'un pauvre ermite, le capuchon sur la tête, monté sur un âne, remuait les entrailles de la société par la seule puissance de la parole; et Philippe Ier, roi couronné, couvert de sa cotte de mailles, le sceptre en main, convoquait en vain quelques féodaux pour obéir à ses ordres et volontés; il envoyait ses chartres scellées, et personne ne répondait; il appelait ses bouteillers, ses comtes de l'étable, ses panetiers, et ils avaient fui le roi comme si c'eût été un lépreux! Quand une forte idée de religion, de gloire, de liberté, je le répète, se révèle pour dominer le

(1) Consultez toujours sur le divorce et l'excommunication de Philippe les épîtres d'Yves, évêque de Chartres, dans dom Bouquet, tom. xi, Orderic Vital, liv. ix, pag. 719, dans Duchesne, *Histor. Normanor. Collect.* Le chroniqueur Albéric des Trois-Fontaines, ajoute que tous ceux qui avaient participé à ce mariage furent également excommuniés. *Chroniq.* ad ann. 1095.

monde, tout ce qui se met en dehors, serait-ce un roi couronné, est proscrit, brisé, parce qu'il faut que le monde moral marche, et les générations ne s'arrêtent pas pour un homme!

CHAPITRE XXVIII.

GÉOGRAPHIE DES CROISADES.

Routes. — Bornes. — Ponts et péages. — Villages. — Cités. — Populations. — Races. — Les Allemands. — Les Hongrois. — Les Bulgares. — Les Petscheneges. — Les Grecs. — L'Asie Mineure. — Nicée. — Antioche. — La Syrie. — Les Sarrasins. — Les Turcs. — Le Califat et l'Égypte.

1095.

Tout ce peuple de chrétiens, qui s'armait avec tant d'enthousiasme pour la délivrance du saint sépulcre, avait de vastes terres à traverser avant de saluer Jérusalem! dans le concile de Clermont, quand la parole eut soulevé des myriades d'hommes, Urbain II s'efforça de mettre un peu d'ordre, un peu de discipline au milieu de ces masses émues. Les prescriptions pontificales avaient pour objet de grouper en armées régulières (1) la foule des pèle-

(1) Voyez *Actes du concile de Clermont,* dans Orderic Vital, ad ann. 1095.

rins qui allaient s'acheminer tumultueusement vers le saint sépulcre. Le pape savait que les routes n'étaient pas sûres ; les croisés avaient à traverser des populations diverses à peine chrétiennes ; hostiles aux étrangers, ou méfiantes au moins pour ces hommes d'armes qui venaient de lointains climats. L'itinéraire n'était pas tracé, et d'ailleurs la protection qui suffisait à quelques pèlerins marchant isolés ne devait point répondre aux besoins immenses de ces populations entières qui allaient déborder, comme les eaux des grands fleuves, sur l'Allemagne, la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce et l'Asie Mineure (1).

Rome impériale avait semé le monde de magnifiques routes, impérissables œuvres qui liaient toutes les parties de ce vaste univers. Depuis les murailles de la Calédonie jusqu'aux confins de la Perse ; depuis la Germanie indomptée jusqu'au grand Atlas qui supportait les cieux sur ses vastes flancs de rochers, quels travaux immenses avaient tracés ces voies romaines, dont les débris restent encore debout ! Les légions signalaient leur passage à travers une province, en y laissant les monuments de leur patiente immortalité (2). Ici des arcs de triomphe

(1) L'itinéraire des pèlerins a été tracé par saint Antonin, saint Arculphe, saint Guillebaud et plusieurs autres pieux voyageurs. *Voyez* Mabillon, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, part. II.

(2) Sur les travaux militaires des Romains, consultez Bergier, *Hist. des grands chemins*, liv. III.

que les centurions et les tribuns élevaient à César ; là des aqueducs suspendus qui unissaient les montagnes ; partout ces routes en pierre que le ciment romain préservait des ravages du temps ; les cirques, les théâtres, les tours dures comme le diamant entouraient la cité d'une triple enceinte. Tous ces monuments de l'art avaient survécu ; dans le dixième siècle, on voyait épars ces souvenirs des grandeurs impériales, et les inscriptions qui en perpétuaient la mémoire. Le moyen âge vécut des débris de la civilisation romaine ; ce fut à l'aide de ces pierres carrées, et avec la poussière de ces splendeurs, que les châteaux fortifiés des premiers siècles féodaux furent construits (1). Les routes militaires étaient largement tracées et bien conduites ; aux grandes époques de Rome, le char du préteur ou du proconsul parcourait les itinéraires qui embrassaient le monde connu (2).

Tous ces débris de Rome allaient encore servir l'instinct voyageur des pèlerins pour se diriger vers Jérusalem ; les traces étaient si bien marquées, qu'un seul chemin conduisait de l'embouchure du Rhin jusqu'à l'Oronte, et les pèlerins pouvaient se rendre des marais de la Belgique jusqu'aux riants bosquets de Daphné sous les murs d'Antioche, célébrés par l'empereur Julien (3). Ainsi ces vestiges

(1) *Voyez* le chap. Ier de ce travail.

(2) Spanheim, *Orb. Roman,* chap. VIII.

(3) Bergier, *Hist. des grands chemins*, liv. III.

de routes qu'avaient traversées autrefois les légions victorieuses, les pèlerins chrétiens les parcouraient aujourd'hui pour accomplir le but pieux de leur voyage, l'adoration du grand sépulcre. Les uns allaient partir de la Gaule occidentale ou méridionale; les autres quittaient l'Allemagne ou l'Italie pour visiter d'abord Constantinople, et de là, traversant le Bosphore, ils devaient toucher la terre d'Asie Mineure; ils avaient à parcourir des provinces nombreuses, des pays à peine connus. Les barbares avaient fait bien des ruines dans les primitives invasions du quatrième siècle : cependant les voyageurs devaient trouver sur leur route des villages, des ponts, des bacs avec péages féodaux; ces bourgs étaient très-multipliés; il y avait peu de grandes villes, mais des habitations ici là éparses se groupaient ensemble en hameaux, et formaient des peuplades dans les positions abritées de la campagne, au pied d'une haute montagne, dans le creux d'un vallon, au bord d'une rivière qui fertilisait les champs agrestes (1).

Le voyageur égaré trouvait secours dans les oratoires et les hospices (*hospitium*), et ces maladreries que les fondations chrétiennes avaient jetées sur les routes, de lieu en lieu, dans les situations les plus périlleuses. Partout où il y avait un désert,

(1) La situation actuelle de la plupart des cités explique cette topographie. Je regrette qu'aucun travail statistique n'ait été fait sur le moyen âge. Le meilleur guide serait l'admirable collection des Bollandistes.

on voyait une croix s'élever comme un signe de miséricorde et de secours pour les voyageurs. L'hospice était une idée toute chrétienne inconnue à l'antiquité polythéiste (1). Dans leur temps de victoire, les légions de Rome avaient aussi placé des bornes milliaires qui indiquaient les véritables voies, et ne permettaient pas aux pèlerins de s'égarer quand ils entreprenaient le lointain voyage de Jérusalem. Ainsi la prévoyante administration de Rome servait encore aux barbares conquérants qui avaient foulé la poussière de ses ruines!

Le premier peuple qui se trouvait sur la route du pèlerinage, quand on avait traversé l'Allemagne, étaient les Hongres ou Hongrois, dont le souvenir effrayait encore les chroniqueurs du dixième siècle; ces populations aux traits aplatis, à la figure ronde, au nez large et épaté, avaient une origine tartare; leurs ancêtres étaient les Ouigours (2), d'où dérivait le mot Hongrois; ils sortaient de la Scythie ou de la Tartarie, origine première des Huns (3) et des Avares, si célèbres aux derniers jours de l'empire romain. Les Ouigours avaient d'abord planté leurs tentes au milieu de la Pannonie; comme toutes les

(1) Ducange, vº *Hospitium*.

(2) Le tableau des mœurs des Hongrois a été parfaitement tracé par Georges Pray, *Dissertationes ad Annal. veter. Hungar. etc.*, *Vindobonæ*, ann. 1775, in-fol.

(3) *Voyez* Fischer, *Quæstiones petropolitanæ*. Gœtting., ann. 1770. Il disserte longuement sur l'origine des Huns.

races tartares, ils montaient de petits chevaux, et portaient le carquois sur l'épaule; les chroniques nous racontent avec effroi les mœurs de ces populations, comment elles se précipitaient impétueusement dans la bataille, puis fuyaient pour se réunir encore. Leur idiome était le tartare mantchoux; leur premier chef portait le nom d'Almus, et se disait issu d'Attila; car lorsqu'il y a une grande renommée chez un peuple, tous veulent y chercher leur origine pour se donner une empreinte de sa grandeur. Les Hongrois étaient restés barbares et païens jusqu'aux deux tiers du dixième siècle, lorsque parut Étienne, fils du duc Géisa; il était de haute stature et de belles formes; il se distinguait du commun des Hongrois par la taille et les traits de son visage. Quelques saints moines avaient parcouru les terres des Hongrois pour prêcher la loi du Christ; Étienne reçut le baptême des mains de saint Adalbert, évèque de Prague; il fut reconnu waivode ou duc de Hongrie par les acclamations du peuple. Étienne, devenu chrétien, se donna la belle mission de convertir et de civiliser ses peuples; il fut obligé de dompter les Hongrois qui se révoltaient sous sa main pour revenir à leurs dieux et à leur vieille barbarie. La barbarie a ses charmes d'habitude et d'innocence; les idoles que votre enfance vous a faites d'or, ce culte, ces coutumes du berceau, ce campement sur des chars à la face du ciel pur, cette vie des forêts quand l'air épanouit les poumons, tout cela constitue la vie primitive,

et les peuples l'oublient difficilement. Étienne devint le roi le plus fidèle au saint-siége (1); il voyait dans Rome le principe de la civilisation et de la force; il lui fit hommage de son sceptre: Étienne, avec la pourpre de roi, reçut le nom d'apôtre de Hongrie. A la fin du onzième siècle, sa couronne fut déférée à Coloman, prince mal fait de corps et d'un esprit méchant; Coloman, depuis tristement célébré par les chroniques de la croisade, alors que les bandes des pèlerins traversaient les villages hongrois qui commencent là où le Danube déploie ses eaux immenses. Le Danube a quelque chose de sauvage, souvenir de ses habitants primitifs (2).

Quelle était l'origine des Bulgares, populations nomades que l'on voyait avec leurs tentes se transporter ici là comme les Arabes du désert? Les Bulgares étaient Scythes; ils appartenaient encore à cette vaste famille du Volga, la Sarmitie asiatique des anciens: une colonie de Bulgares vint se fixer dans la Valachie et la Moldavie, et posa ses pavillons noirs dans l'empire même des Grecs. Comme les Hongrois, les Bulgares s'étaient convertis au christianisme sous leur roi Bogoris; l'unité européenne

(1) Palma, *Notitia rerum Hungarum,* tom 1er, pag. 38.

(2) Bonfinius, *Annal. Hungar.*, et Thwrocz (*Hungar.*, pag. 117.) Il est impossible de voir le Danube sans éprouver une indicible émotion. Je suivis, en 1837, le cours de cet immense fleuve, depuis Passaw jusqu'à Presbourg; je me fis une juste idée du culte des anciens pour les eaux majestueuses.

arrivait par le pape. Ce fut une histoire miraculeuse que cette conversion de tout un peuple : une jeune fille bulgare, aux traits marqués des races de Tartarie, la sœur même de Bogoris, avait été captive à la cour de Constantinople, auprès de l'impératrice Théodora ; elle admira les pompes chrétiennes, les peintures d'or dans les églises de Sainte-Sophie, au milieu des immenses basiliques grecques ; elle avait vu les églises parfumées d'encens : ardente pour les enseignements de Théodora, la jeune Bulgare embrassa la foi du Christ ; puis elle s'en revint auprès du roi son frère, et comme Clotilde pour Clovis, elle abaissa le cou du barbare, en lui révélant les dogmes de châtiment et d'espérance qui constituent la foi religieuse ; le rôle de femme fut toujours si puissant dans le catholicisme ! Alors de fréquentes relations existaient entre les Grecs et les Bulgares (1) ; ces races tartares voulaient imiter le faste brillant de la cour de Constantinople ; Bogoris avait demandé un peintre pour jeter quelques ornements dans son palais, et ce fut le moine Méthodius qui se donna cette mission d'art qui pouvait servir la foi. Dans une assemblée nombreuse où les Bulgares se livraient à leurs jeux sur des

(1) C'est dans les histoires du Bas-Empire qu'il faut chercher les annales des Bulgares. Il n'y a pas de chroniques originales sur l'orgine de ces barbares. *Voyez* aussi Ducange et le P. Pagi, qui donne l'histoire de tous les rapports des rois bulgares et du pape, pendant les dixième et onzième siècles.

chars qui soulevaient la poussière, Méthodius, avec l'admirable instinct de l'école chrétienne, reproduisit la peinture du jugement dernier, cette effrayante image du grand Dieu dans sa justice et dans sa colère, ce chœur éblouissant de vierges candides et célestes, d'anges aux ailes séraphines, cette multitude de confesseurs agenouillés, l'archange Michel lançant la foudre sur les méchants et sur les pécheurs, cette échelle effrayante de corps amoncelés qui se déploie sous la main des anges exterminateurs, ces femmes grasses et charnelles jetées aux tourments des enfers, l'avare qui a fermé ses entrailles aux pauvres, le guerrier implacable, le voluptueux efféminé, l'homme de chair et de sang qui sacrifie tout à l'enveloppe mortelle ; le jugement dernier, en un mot, la plus sublime conception morale que l'art se soit transmise d'âge en âge (1). Cette peinture, le moine Méthodius la traça rapidement sur les murs du palais, et le roi Bogoris en fut tellement frappé, qu'il s'agenouilla tremblant devant la puissance de ce grand Dieu qui frappait ainsi dans sa justice. Depuis cette époque, les Bulgares se civilisèrent, et ils furent réunis à la domination grecque sous l'empereur Basile le Victorieux ; ils se soumirent et se révoltèrent tour à tour ; quelques villes s'élevèrent au milieu de cette popu-

(1) Il est beau de suivre en Italie la peinture du jugement dernier, depuis les fresques à demi détruites du Campo-Santo de Pise, jusqu'à cet admirable jugement dernier de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine.

lation jusqu'alors nomade. Il en fut des Bulgares comme des Hongrois, la masse tout entière ne se convertit pas au christianisme ; il y eut des bourgs qui conservèrent leur vieille origine (1). Là se montraient encore les pompes du culte des ancêtres ; on conservait cette religion des Scythes dont parle Quint-Curce, et les pèlerins de la croisade, en traversant les vastes plaines de la Bulgarie, trouvèrent sous leurs pas les vestiges des dieux asiatiques.

Les Petscheneges, dont le nom retentit si souvent encore dans les monuments de la croisade (2), étaient aussi des populations tartares qui, sans territoire fixe, se mettaient au service, tantôt des Grecs, tantôt des Hongrois, et couraient partout où le pillage les appelait. Les Petscheneges s'étaient moins assouplis que les Bulgares ; ils conservaient une activité remuante, ils se servaient de l'arc avec une admirable dextérité, et leurs chevaux, aussi sobres que le chameau et l'âne du désert, les portaient rapidement sur le champ de bataille. Ils formaient avec les Turcomans une milice redoutable aux armées grecques ; quelques tribus s'étaient mises à la solde de l'empereur, et composaient des troupes considérables appelées à défendre Constantinople ou les frontières de l'empire menacé ; dans cette décadence de toute énergie, Byzance appelait

(1) Les annales de Metz parlent longuement de Bogoris et des Bulgares, ad ann. 887.

(2) Lisez surtout ALBERT D'AIX, qui parle souvent de ces peuplades tartares.

les barbares contre les barbares ; c'était la politique des derniers empereurs romains, au moment où Rome et l'Italie croulaient de toutes parts sous l'invasion des Huns.

Quand on avait traversé ces tribus barbares, on arrivait aux frontières de l'empire de Byzance. Ici les mœurs changeaient ; c'étaient les manières efféminées, les habitudes de ruse et d'obéissance ; point de force, mais de la mauvaise foi, de l'adresse et de la dextérité dans les moyens ; les Grecs avaient les yeux de lynx, l'intelligence ouverte et souple ; rien de cette franchise brutale des vassaux d'Occident. Le type grec se révélait dès qu'on avait passé Nicopolis ; on rencontrait là les vêtements longs, les amples tuniques, les dalmatiques brodées d'or et les tiares ornées de pierres précieuses qui couvraient leurs têtes dans les grandes solennités. L'administration du Bas-Empire était absolue ; l'empereur, absorbé dans sa robe traînante aux plis ondoyants tout de soie, brochée de perles, d'émeraudes et de diamants, recevait l'adoration de ses sujets ; toutes les dignités du palais inscrites sur le livre de pourpre se réglaient dans un ordre invariable, depuis le *curopalata* (le grand maître de la garde-robe) jusqu'au *logothete* (le gardien des lois) et le *protostrator* (le chef des forces militaires), et le *protospathaire*, qui commandait les gardes du palais (1). Les provinces étaient régies

(1) CODINUS, *de Officiis Ecclesiæ et Aulæ Constan-*

par des gouverneurs qui représentaient la majesté impériale, comme les satrapes des antiques rois de Perse et de Babylone dont parle l'Écriture. L'obéissance la plus absolue était imposée; les ordres de l'empereur étaient sacrés comme la parole de Dieu même, jusqu'à ce que les révolutions de palais vinssent leur arracher les yeux avec des tenailles d'or, ou les jeter dans un monastère obscur, prison éternelle de la puissance déchue.

Au milieu de ces peuples rusés et soupçonneux, les pèlerins devaient trouver mille embûches; car quelle ressource reste-t-il à la faiblesse quand la force gronde? Les Grecs professaient tous la foi chrétienne, ils adoraient le même Dieu; dans les églises de Constantinople, de Nicopolis ou de Smyrne, on voyait sur un fond d'or le *Christos* du Nouveau Testament avec sa face divine, son manteau d'un bleu céleste, sa tunique pourprée et cette auréole rayonnante autour de sa chevelure. On voyait également Paul, l'apôtre des aréopages d'Athènes (1); Pierre qui traversait la Syrie, la Palestine, pour annoncer la bonne nouvelle; et Joannes le beau jeune homme, le disciple chéri aux idées ardentes, à l'imagination qui déborde dans le terrible Apocalypse, le livre conçu à l'île solitaire

tinop., chap. XVII, pag. 120-121, le plus beau livre sur le cérémonial de Constantinople.

(1) Toutes les peintures ecclésiastiques du Bas-Empire représentent le *Christos*, saint Jean, saint Paul; et Rome et Milan en possèdent encore de bien conservées.

de Patmos, quand les chevaux amaigris lui apparaissent dans les airs avec leurs naseaux de feu, lorsque les sept sceaux brisés répandent sur le monde les fléaux de la peste et de la famine. Les Grecs étaient chrétiens, mais ils ne considéraient pas les barbares d'Occident comme leurs frères; tous se disaient d'une race supérieure : qu'avaient-ils de commun avec ces hommes d'une origine étrangère qui venaient ainsi traverser les terres du grand empire? Avaient-ils des desseins de conquête et d'envahissement, comme les enfants de Normandie alors dans la Pouille et dans la Sicile? n'étaient-ils pas de la même race que Robert Guiscard et Bohémond?

Alexis Comnène, fils de Jean, prince d'une illustre naissance, avait été élevé à l'empire; fier du sang pourpré de son origine, il croyait relever la dignité des empereurs. Depuis son élection, Alexis était en guerre avec Robert Guiscard le Rusé, et les Normands de la Pouille, les ennemis des Grecs. Alexis envoyait contre les barbares d'Occident des myriades d'hommes, et ces myriades étaient brisées par les valeureux enfants de Normandie. A Durazzo il arriva que dix mille chevaliers défirent en rase campagne plus de soixante mille Grecs (1), et Bohémond, l'habile et fort Normand, était venu mettre le siége devant Larisse en Thessalie. L'empire était

(1) Anne Comnène en fait elle-même l'aveu. ALEXIADE, liv. IV, pag. 106. *Voyez* MURATORI, *Annal. Ital.*, ad ann. 1080-1095.

ainsi comme une proie que deux races dévorantes se disputaient : à l'Orient les Sarrasins, à l'Occident les fils de la Scandinavie. Alexis vit bien qu'on ne pouvait combattre qu'avec la ruse ces hommes aux poitrines de fer, qui foulaient sous les pieds de leurs chevaux les terres de l'empire; il temporisa donc; que pouvait faire la faiblesse lorsque la force brutale partout débordait victorieuse? Alexis Comnène avait dans le palais du Bosphore sa jeune fille du nom d'Anne. Au moment décisif où la croisade gronda sur l'empire, Anne atteignait à peine sa douzième année, et déjà une pénétration extrême lui avait révélé les fatales destinées que les barbares réservaient à l'empire d'Orient; l'histoire admire, avec une curiosité attentive, cette jeune fille qui se trouve tout à coup jetée au milieu des cris de guerre à la face des barbares. Anne Comnène a décrit elle-même les dons que Dieu lui avait prodigués; en écrivant la vie de son père, dans son pompeux récit de l'*Alexiade,* Anne Comnène dit que, jeune fille, elle avait la taille bien prise, le pied petit, de beaux cheveux qui tombaient tressés à la manière grecque, comme on voit encore aujourd'hui les filles de Smyrne, de Chio et de Crète; sa tunique blanche brochée d'or lui servait à envelopper son frêle corps, amaigri par la méditation et l'étude (1).

(1) L'*Alexiade* a été publiée en entier dans la *Byzantine* (édition du Louvre). Le grand Ducange a fait un remarquable travail d'étude sur Anne Comnène et l'*Alexiade* (*Hist. Byzant. et famil. Constantinop.*)

Anne Comnène n'avait que douze ans, et déjà l'esprit d'observation se révélait en elle; la princesse avait profondément réfléchi sur les philosophes de la vieille Attique; grecque par le sang, elle était fière d'Homère comme d'un de ses ancêtres, et se rappelant la langue harmonieuse de Démosthènes, elle jetait ses mépris sur les idiomes barbares d'Orient. Anne Comnène discutait avec les savants sur les origines et les causes des idées humaines; les scolastiques la considéraient comme une perle de science incrustée au milieu de la tiare des empereurs, et cette tiare pouvait briller au front d'Anne Comnène, comme elle avait brillé sur les cheveux tressés des impératrices Zoé, Théodora et Eudoxie.

L'empire grec était envahi de toutes parts; les infidèles campaient sur le Bosphore; du haut des tours de Constantinople, on pouvait voir les tentes noires des Turcomans qui couvraient les terres asiatiques; et lorsque les vents impétueux ridaient les flots du Bosphore, ils apportaient, comme une menace de destruction, les hennissements des chevaux tartares campés sur la rive opposée. Toute l'Asie-Mineure avait subi le joug des infidèles; Nicée, la cité des conciles, la ville aux souvenirs de l'Église primitive; Antioche, qui défendit si longtemps les dieux de l'Olympe, Apollon et ces bosquets de lauriers où frémissaient, comme la feuille d'arbre, les oracles de Daphné; toutes ces villes de l'Écriture, ces Églises chrétiennes auxquelles Jean adres-

sait sa voix pure et ses conseils d'amour, avaient vu s'élever les mosquées de Mahomet. La croix s'était abaissée, les cloches n'appelaient plus les fidèles à la prière, les patriarches et les papas grecs étaient poursuivis par de fatales persécutions : encore quelque temps, et le feu grégeois même ne préserverait plus Constantinople! la ville des empereurs allait tomber au pouvoir des enfants du Prophète (1).

Dans cette situation désespérée, l'empereur Alexis avait écrit au pape et à quelques comtes francs pour appeler leurs secours au milieu de l'Empire désolé. Alexis ne songeait point au soulèvement de l'Europe par la croisade; mais il implorait l'appui de quelques troupes de pèlerins glorieusement armés pour le nom du Christ. L'empereur exposait les douleurs de l'Église chrétienne ; est-ce que l'Occident demeurait impassible, quand l'Orient était envahi par les barbares? Il existe une épître lamentable d'Alexis Comnène, adressée au comte de Flandre, qu'il avait connu dans son passage à Constantinople : l'empereur expose au comte féodal tous les malheurs qu'éprouvent les chrétiens. Le texte de la lettre est perdu ; mais Guibert de Nogent, le bon et pieux chroniqueur, en rapporte des fragments qu'il accompagne de ses observations naïves (2). Ces sortes de pièces et chartres écrites

(1) *Alexiade*, liv. III; *voyez* aussi CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *de Administrat. imperi.*, tom. XIII, pag. 64 et 65, et CINNAM., liv. VI, pag. 161.

(2) GUIBERT, *Chronic.* ad ann. 1095.

couraient de monastère en monastère; on se communiquait ces plaintes et ces lamentations de châteaux à châteaux, pour appeler appui. Puis-je résister au désir de faire connaître cette vive expression contemporaine? « L'empereur, dit le bon moine, se plaignait de ce que les Gentils, en détruisant le christianisme, s'emparaient des églises et en faisaient des écuries pour leurs chevaux, leurs mulets et leurs autres bêtes de somme ; il était également vrai qu'ils employaient aussi ces églises à la célébration de leur culte, en les appelant des *mahomeries* ou *mosquées,* et ils faisaient en outre, dans ces mêmes lieux, toutes sortes de turpitudes et d'affaires, en sorte que les églises se trouvaient transformées en halles et en théâtres. Il serait superflu, ajoutait-il, de parler des massacres des catholiques, puisqu'il est certain que ceux qui meurent dans la foi reçoivent en échange la vie éternelle, tandis que ceux qui leur survivent traînent leur existence sous le joug d'une misérable servitude, plus dure pour eux que la mort même, comme j'ai lieu de le croire. En outre, les vierges fidèles, lorsqu'elles sont prises par eux, sont livrées à une prostitution publique; car ils n'ont aucun sentiment de respect pour la pudeur, et ne ménagent point l'honneur des épouses. » Le naïf chroniqueur exprime ici l'opinion générale de l'Occident sur les mœurs et les habitudes abominables des races turque et tartare. En faisant ainsi d'épouvantables tableaux de la dépravation des infidèles, l'empereur

voulait surtout exciter l'indignation des chrétiens ; allaient-ils abandonner leurs frères dans le dénûment et la disgrâce ? allaient-ils laisser leurs évêques, les pères de tous en Jésus-Christ, au milieu de ces barbares? La rougeur devait monter au front à toute la race d'Occident ; le cri d'armes devait retentir dans tous les châteaux de chevalerie. « Les Sarrasins, continuait l'empereur, ont menacé d'assiéger Constantinople, événement, ajoute le vieux chroniqueur, qu'Alexis redoutait par-dessus tout, et dont il était sans cesse effrayé, dès que ses ennemis auraient franchi le bras de Saint-Georges. L'empereur disait, entre autres choses, que si l'on ne voyait aucun autre motif de se porter à son secours, on s'y déterminât du moins pour défendre les six apôtres dont les corps avaient été ensevelis dans cette ville ; il fallait empêcher les impies de les livrer aux flammes ou de les précipiter dans les gouffres de la mer. Alexis faisait valoir l'illustration de Constantinople ; cette ville n'était pas célèbre seulement par les monuments qui renferment les corps de ces saints, mais aussi par le mérite et le nom de celui qui l'a fondée, et qui, en vertu d'une révélation d'en haut, transforma un petit bourg antique en cette cité digne des respects du monde entier, seconde Rome, où tous les hommes de l'univers devraient accourir, s'il était possible, pour l'honorer de leurs hommages. »

C'était parler la langue du moyen âge, que de rappeler les noms des saints qui honoraient Constantinople ! Les reliques étaient un objet de vénération et de richesses pour les monastères. « L'empereur, continue Guibert indigné, dit qu'il a aussi chez lui la tête du bienheureux Jean-Baptiste, laquelle (quoique ce ne soit qu'une fausseté (1)) est encore aujourd'hui recouverte de la peau et des cheveux, et ressemble à une tête de vivant. Si cette assertion était vraie, il faudrait donc demander aux moines de Saint-Jean-d'Angely quel est le Jean-Baptiste dont ils se vantent aussi d'avoir la tête, puisqu'il est certain, d'une part, qu'il n'a existé qu'un Jean-Baptiste, et d'autre part qu'on ne saurait dire sans crime qu'un seul homme ait pu avoir deux têtes (2). « Guibert de Nogent porte toujours l'empreinte de son siècle, de ses opinions, de ses controverses. Les translations de reliques étaient la grande affaire du temps : les églises, les monastères se disputaient la prééminence ; un corps saint était un souvenir immense pour un bourg, pour un village ; car jamais on ne porta plus loin que dans le moyen âge le culte de la personnalité, l'admiration des vertus et des services de l'homme. Ici Guibert reprend : « L'empereur disait, après tout cela, que si les Francs n'étaient pas déterminés à lui porter secours par le désir de mettre un terme à tant de maux, et par leur amour pour les saints apôtres, du moins ils devaient se rendre à l'espoir

(1) GUIBERT, liv. 1er.

(2) GUIBERT DE NOGENT, *Chronic.* ad ann. 1095.

de s'emparer de l'or et de l'argent que les Gentils possédaient en des quantités incalculables. Enfin l'empereur Alexis terminait par un autre argument qu'il était bien inconvenant de proposer à des hommes sages et tempérants, car il cherchait à attirer ceux qu'il sollicitait, en exaltant la beauté des femmes de son pays (le chroniqueur, Franc et tout national, s'indigne de cette préférence); comme si les femmes grecques, s'écrie-t-il, étaient douées d'une si grande supériorité, à ce point qu'elles dussent incontestablement être préférées aux Françaises, et que ce motif pût seul déterminer une armée de Français à se rendre dans la Thrace (1)! »

La vieille haine des deux races franque et grecque se révèle dans le témoignage de Guibert, le vieux chroniqueur de la croisade. Les deux familles de peuple obéissent bien à la loi du Christ, elles adorent le même Dieu dans les basiliques; mais les Occidentaux sont impatients de conquêtes, ils savent les riches terres que possèdent les Grecs, les opulentes moissons qui remplissent leurs greniers, la vigne dorée qui pend aux branches sauvages, les forêts d'oliviers et de jujubiers. Ils savent les cités merveilleuses du Bosphore; les pèlerins leur ont appris les grandeurs de Constantinople, la ville aux palais d'or, aux statues d'airain et de bronze; et quand la famine ronge les os du peuple dans la

(1) Guibert de Nogent, *Histoire des Croisades*, liv. Ier, chap. Ier.

Normandie, la Bretagne, le duché de France ou de Bourgogne, les Grecs savourent à longs traits le vin de Chypre et de Chio, autour des tables chargées des mets les plus exquis. Ces récits étaient bien capables d'exciter la fureur des conquêtes et des victoires dans le cœur des barons d'Occident. Ces Grecs, d'ailleurs, n'avaient-ils pas la main faible, le bras impuissant pour arrêter les batailles de chevalerie? Les chroniques toutes récentes disaient que Robert Guiscard, à la tête d'un petit nombre de lances, avait mis en fuite une armée de soixante mille Grecs; Bohémond, son digne fils, marchait à la conquête de la Thessalie, le berceau primitif de l'antique Grèce. Il n'y avait pas à comparer ces deux races pour la force et le courage; c'était le désespoir qui forçait l'empereur Alexis à recourir aux comtes francs qui méprisaient ses armes et convoitaient son empire; mais le péril était imminent, l'Empire était menacé sur le Bosphore (1)!

La grande invasion des Tartares, qui avait englouti les plus belles provinces de l'Occident, s'était également dirigée, comme un fleuve de feu, sur les contrées soumises quelques siècles avant par les Arabes; les Turcs ou Turcomans, nation de pasteurs, avaient passé l'Oxus sous la conduite des enfants de Sel-

(1) Anne Comnène ne parle pas de cette lettre d'Alexis, écrite aux comtes francs; sa fierté répugne à un tel aveu. Mais la princesse entre dans de grands détails sur les guerres d'Alexis contre les Normands. (*Alexiade*, liv. II.)

giouk ; tous appartenaient ainsi à l'immense race des Tartares asiatiques ; ils en avaient les mœurs errantes, le courage indomptable, et cette force de corps qui brisait les peuples efféminés. Les Turcs s'étaient donc emparés de la Perse, de la Mésopotamie, de la Syrie et de l'Asie Mineure ; leurs étendards ornés du croissant et de queues de chevaux flottantes au vent, fidèles compagnons de la conquête, menaçaient à la fois l'Égypte et Constantinople. Les Turcs campaient sur le Bosphore, ils dédaignaient le séjour des villes encore remplies d'une population grecque et arménienne ; les Turcomans gardaient leurs troupeaux dans la montagne, menant une vie errante et nomade, souvenir des steppes de l'Asie ; quand le tambour retentissait sous la tente, ils tiraient leurs cimeterres recourbés, et le hennissement des chevaux était comme un pronostic de guerre et de victoire (1) : les Turcs, race tartare, étaient partis sans autre culte que

(1) Consultez sur la situation de l'Asie Mineure et de la Palestine, à l'époque des croisades, les extraits des historiens arabes, par dom Berthereau. Ce précieux recueil forme 1100 pages in-folio. Je dois remarquer que l'école des Bénédictins a défrayé toute la petite érudition moderne ; ôtez la banalité prétentieuse de quelques écrivains sur *la liberté des communes*, sur l'*histoire des classes bourgeoises* et du *tiers état*, que reste-t-il de toutes les prétendues découvertes d'érudition, et de toutes les commissions scientifiques de toutes les sociétés pour l'histoire et la conservation des monuments ?

celui du désert et des astres, religion de la solitude ; mais quand ils s'établirent en Perse, en Mésopotamie, ils saluèrent la loi de Mahomet. Partout les Turcs élevèrent des mosquées, et les églises chrétiennes d'Antioche, de Jérusalem, furent la plupart changées en mahomeries ; ils se fanatisèrent comme les Arabes pour ce paradis d'Orient, pour ces houries au front de perle, aux yeux noirs, à la chair grasse et rebondie.

Le mahométisme n'avait point conservé son unité ; la domination arabe, le culte primitif du Prophète, se concentrait dans l'Égypte, l'Afrique et une partie de l'Espagne ; encore un félah, qui se disait issu de Mahomet par Fatime, avait séparé de la religion commune une portion de l'Afrique, de l'Égypte et de la Syrie. Dans cette Syrie même, au milieu de Bagdad, la ville des roses, aux tapis somptueux, aux bazars de l'Asie, le calife, qui appartenait aussi par Abbas au sang de Mahomet, n'exerçait plus qu'une puissance spirituelle : les Turcs, comme les féodaux d'Occident, avaient opposé la force matérielle à la puissance du calife, le pape des musulmans, comme le disaient naïvement les chroniques du onzième siècle (1). L'Égypte saluait aussi

(1) Consultez dans Ibn-Alatir, *Hist. des Atabecs* (père du prince), les détails précis sur les révolutions et les guerres de la Syrie. Les Allemands ont fait de grands travaux sur les historiens arabes des croisades. M. Sylvestre de Sacy a fait connaître l'Orient avec cette fécondité d'aperçus et cette hauteur de critique qui le distinguent. *Voyez* aussi

un chef du pontificat, également sous le nom de calife. Les débris des villes antiques, Alexandrie avec ses tronçons de colonnes incrustées d'hiéroglyphes; le Caire avec ses déserts parsemés de pyramides antiques, des aiguilles d'Antoine et de Cléopâtre, des zodiaques qui marquent le temps, des sphynx à la chevelure plate et noire, à l'orbite creux, au nez épaté; ces sphynx qui abritaient de leur ombre gigantesque des caravanes entières, quand le soleil dardait ses feux sur le sable brillant; l'Égypte avec son Nil, son Delta, ses villes populeuses et turbulentes, n'avait point subi encore le joug; les mameluks, ces fils des esclaves robustes, ne s'étaient point montrés pour soumettre les populations arabes. Le calife d'Égypte pouvait ainsi jeter des myriades d'hommes noircis au soleil d'Afrique dans une guerre religieuse (1).

L'islamisme était divisé en sectes; partout des opinions étranges se manifestaient : dirai-je les mœurs des baténiens ou ismaéliens, que les vieux chroniqueurs appellent *les Assassins?* Les ismaéliens, secte d'une fanatique contemplation, professaient le sentiment d'oubli absolu de tout individualisme; ils s'abreuvaient de liqueurs enivrantes

Bibliothèque des Croisades, de M. Reinaud, extraites de dom Berthereau. La source la plus abondante est l'historien Aboulféda. *Voyez* la belle édition publiée par Reiske et Adler, *Annal. Moslemici.* Copenhague, ann. 1789 à 1794.

(1) Dom Berthereau, *Extrait des Historiens arabes.* — (*Biblioth. reg.*)

et d'opium; s'abîmant dans la vie méditative, ils n'avaient aucun culte que celui d'une obéissance aveugle envers leur chef; quand le Vieux de la Montagne au front ridé, à la barbe longue et blanchie (1), ordonnait aux ismaéliens de frapper un prince, un muphti même, une tête puissante, rien ne les arrêtait; ces jeunes hommes exécutaient, dans le plus profond secret, les ordres de leur seigneur, qui leur montrait un ciel fantastique dans les jouissances de l'ivresse, alors que l'opium fermentait dans les coupes de jaspe et d'émeraude. Les ismaéliens attaquaient la victime désignée un poignard à la main; ils le tournaient dans la plaie profonde, afin de s'assurer que les ordres du Vieux étaient exécutés. Plus tard on verra la terreur que la secte des ismaéliens jeta jusque dans l'Occident, et les rois mêmes eurent à se garder contre les Assassins (2).

Comme nation envahissante, les chrétiens n'avaient à craindre que les Turcs; le sultan Malek-schah avait réuni toute la puissance des Selgioukides; c'était sous ce valeureux envahisseur que la Syrie et l'Asie Mineure avaient subi le joug; mais comme il arrive toujours au sein des nations conquérantes, les chefs s'étaient déclarés indépendants : l'Asie Mineure se divisait en deux gouvernements militaires sous des émirs; Kilig-arslan, fils de Soli-

(1) *Voyez* la belle dissertation de M. de Sacy sur les ismaéliens, *Mém. de l'Institut.*, vol. IV. Consultez aussi les travaux de M. de Hammer dans les *Mines d'Orient.*

(2) *Voyez* mon travail sur *Philippe-Auguste,* tom. II.

man, campait dans Nicée, tandis que le nord de la Syrie avait pour chef un autre émir du nom tartare de Kemeschtekin (1); on comptait également une foule de chefs indépendants dans la Mésopotamie : Kerboga commandait à Moussoul, et Bagui-sian élevait son croissant d'acier, couronné du turban vert, dans Antioche. Les Égyptiens avaient aussi envahi, par un mouvement qui se produit à toutes les époques, les villes maritimes de la Phénicie et de la Palestine; leurs étendards pendaient sur les murs de Jérusalem la sainte.

Telles étaient les nations que la féodalité d'Occident allait avoir à combattre! Que de terres n'avait-on pas à traverser! que de peuples divers n'avait-on pas à saluer dans une longue route? Les Francs avaient à visiter les Allemands, les Hongrois, les Bulgares, les Grecs, pour se trouver ensuite au delà du Bosphore à la face des musulmans. Nobles croisés, vous avez des périls à vaincre, des sacrifices à vous imposer! Déjà le soleil de mars vous invite, les routes sont libres de neige! Allons, digne chevalerie, fourbissez vos armes, sellez vos vaillants coursiers, le temps est venu pour la conquête? Humbles pèlerins, partez, car de belles terres vous attendent, et une gloire plus grande encore, celle de délivrer le sépulcre du Christ!

(1) *Extrait des Historiens arabes,* de dom BERTHEREAU. La partie orientale du grand travail sur les croisades, de M. Wilken, est très-remarquable : *Geschichte der Kreuzzuge* (Leipsick, ann. 1807).

CHAPITRE XXIX.

TRANSACTIONS ET CHARTRES POUR LE DÉPART DES CROISÉS.

Joie du peuple. — Donations pieuses. — Ventes de fiefs.— Emprunts d'argent. — Les clercs. — Les juifs. — Les marchands. — Abolition des mauvaises coutumes. — Affranchissement des serfs. — Priviléges des croisés.

1095.

Quand une idée de voyage vous prend au cœur, quand on va quitter le clocher et le manoir, il se mêle au dernier adieu plaintif donné au lieu de naissance, une joie secrète, une insouciante pensée pour le foyer qu'on laisse; on brise son nid du pied, comme l'oiseau voyageur qui vole à tire d'ailes; on ne pense plus qu'aux pays qu'on va voir, aux émotions qu'on va éprouver. On change sa vie d'habitude pour une plus brillante enveloppe; le pèlerin soupire après un nouveau soleil, il appelle un air

plus pur. La vieille terre lui pèse ; il ne respire plus en liberté dans ce vêtement de pierre que forme le château, le clocher ou la ville natale ; il secoue la poussière dorée avec la joie du papillon ; il ne rampe plus sur le sol. Le pèlerin vole de climat en climat sous les mille feux du ciel qui réchauffent.

Ce saisissement de toute une population qui s'épanouit tout à coup à l'idée d'un saint pèlerinage explique la plupart des transactions du onzième et du douzième siècle ; tenait-on à ses fiefs, à son manoir, quand on avait devant soi la perspective de brillantes conquêtes ? Le croisé devait être prodigue et insouciant de son patrimoine (1) ; que pouvaient être les terres d'Occident sous un horizon grisâtre, quand on les comparait aux merveilles de Jérusalem telles que l'imagination les reproduisait ? D'après les récits de l'Écriture, la Palestine n'était point cette terre brûlée où coule le Jourdain, toujours épuisé sous un lit de limon et de sable ; la fontaine de Siloë, le mont pierreux des Oliviers, la ville sainte avec ses maisons carrées, ses rues étroites, ses mosquées appauvries, apparaissaient à la pensée des croisés comme un lieu de délices où des ruisseaux de miel et de lait abreuvaient les hommes. Jérusalem était l'image de cette ville éternelle où Dieu conviait les vierges et les archanges dans un

(1) Comparez sur l'enthousiasme des croisés les chroniqueurs Robert le Moine, Albert d'Aix, Guibert de Nogent dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*.

commun festin du pain céleste. Jérusalem semblait aux simples, aux humbles chrétiens comme ces villes aux couleurs bleues, aux murailles de saphirs et d'escarboucles brillantes de mille feux qui se produisent à vous dans des nuages de pourpre quand l'esprit se plonge dans les ravissements de la contemplation (1). Ne devait-on pas tout donner à mépris, châteaux, terres, fiefs, pour jouir un moment de cette vue de la ville sainte, et prendre part au festin des anges ? Quoi d'étonnant que les chartres de donations soient devenues si nombreuses aux dixième et onzième siècles, et que les chevaliers n'aient tenu compte d'aucune des richesses qu'ils laissaient derrière eux ? L'insouciance et la prodigalité formaient le caractère d'une génération qui s'en allait toute en pèlerinage, abandonnant le sol et la famille !

Les premières chartres sont des donations pieuses ; les chevaliers, en partant pour la croisade, étaient animés de la plus pieuse ardeur : comme ils avaient de grands périls à vaincre, de longues fatigues à subir, comme rien n'était plus chanceux que leur retour dans le pays d'Occident, car la traversée était lointaine, quelle plus utile destination pou-

(1) *Voyez* les descriptions de Jérusalem dans les chroniques de la croisade. Les premières peintures reproduisent également la ville sainte dans des nuages, au milieu d'un cœur angélique. L'école florentine, le grand Sanzio lui-même, a peint Jérusalem dans les cieux. *Voyez* Guibert, *Hist. des Croisades*, liv. vii.

vaient-ils faire de leurs biens que de les consacrer à l'Église (1)? N'avaient-ils pas besoin de prières s'ils succombaient? ne devaient-ils pas laisser quelques saintes fondations pour l'âme des défunts? il y aurait tant de funérailles dans les croisades! tant de nobles chevaliers allaient trouver la mort dans ces longs pèlerinages! Le culte des âmes du purgatoire commençait alors à se populariser dans l'Occident, pieuse légende des tombeaux où vous apparaissent à la face tous les ancêtres, comme une pâle procession d'ombres chéries; adoration consolante qui vous fait causer une dernière fois avec les êtres qu'on a aimés, avec les âmes qui vous ont compris dans le court chemin de la vie. Lorsqu'une fondation était faite dans le monastère, on célébrait une messe perpétuelle d'*obiit* dans le cloître, en présence des chevaliers, des nobles dames, des varlets agenouillés; n'était-ce pas le meilleur moyen de perpétuer la mémoire des grands services? La chartre de donation était inscrite dans le cartulaire et renfermée au trésor de l'église; le nom du chevalier était incrusté sur le marbre ou la pierre froide qui dallait les nefs; et quand les moines foulaient de leurs sandales ces inscriptions tumulaires, plus d'une prière lamentable sortait de ces poitrines austères (2). L'Église avait institué la fête des morts, où

(1) *Voyez* Bréquigni, *Collection des Chartres,* tom. II, et Mabillon, *de Re diplomaticâ.*

(2) Mabillon, *de Re diplomaticâ,* tom. I.

toutes les funérailles sont réunies dans une même commémoration; jour de tristesse de la nature, car la feuille tombe de l'arbre, le vent d'automne vient pleurer dans les vitraux comme un triste et dernier entretien des âmes en souffrance dans le purgatoire. Ce culte des morts, alors que la nature se mourait elle-même, cet appel aux tombeaux des ancêtres à travers les frissonnements de l'automne, excitait dans l'âme des chevaliers une pieuse terreur, les idées de la vie éternelle et de ses châtiments apparaissaient à leur imagination exaltée. En partant pour la croisade, tous désiraient laisser un souvenir dans l'église de leur naissance, afin que le glas des funérailles sonnât plaintivement s'ils succombaient dans la guerre sainte. Une chartre de donation au monastère était comme un témoignage de la foi du chrétien; on lisait souvent sur les cartulaires ces naïfs témoignages: « Guillaume (Miles), chevalier, et Ingerburge son épouse (1), ont donné une manse de terre pour le repos de leurs âmes. » Consacrer son champ inculte, son fief à Dieu, c'était le donner en quelque sorte à un service public; cette terre, souvent aride, allait être fertilisée par le labeur des moines. L'homme d'armes dédaignait la culture des champs, ses mains gantées ne touchaient que l'épée; les moines cultivaient les rochers élevés, arrosaient les plaines desséchées; le

(1) *Voyez* combien ces formules sont multipliées dans Bréquigni, *Diplomata. chart.,* tom. II.

bien n'était-il pas ainsi donné à bonne ferme?

La prédication de la croisade avait jeté dans toutes les âmes des féodaux une grande insouciance de la fortune; tout ce qu'on laissait en Occident paraissait à vil prix; que pouvait être un manoir pour qui rêvait avec Jérusalem un monde de merveilles? On avait besoin d'armes, de chevaux de bataille et de casques d'acier, de brassards et de cuirasses; le sol n'était plus rien, l'unique pensée était la terre sainte arrosée du sang du Christ! A quoi pouvaient servir les forêts séculaires, les grands bois pleins de cerfs, de loups et de sangliers? Le seigneur, revêtu de la croix sur sa poitrine, ne pouvait plus lancer sa meute de lévriers; le château, le clocher du bourg allaient être en veuvage. Que pouvait être désormais le droit de propriété dans ces âmes ardentes pour la conquête? la terre n'était plus utile à ces nobles familles qui ne voyaient que la Palestine dans leurs rêves d'or. De cette insouciance pour le sol, de ce mépris pour tout ce qui n'était pas l'Orient, naquirent les ventes et les donations à vil prix qui marquent l'époque du départ des croisés (1). L'érudition patiente a recueilli plus de trois cents chartres scellées dans les trois premières années de la croisade; les barons cédaient tout ce qui ne pouvait servir au départ :

(1) Le seul cartulaire de Cluny contient cent trente-cinq chartres, toutes données par les croisés. Voyez *Biblioth. Cluniacens.*, et Mabillon, *Annal. ordin. sanct. Bened.*, ann. 1095 à 1107.

aux uns le fief, aux autres le château, le manoir où brillait le souvenir des ancêtres. Quelques écus d'argent suffisaient pour satisfaire les chevaliers impatients de suivre une autre fortune; les chartres constatent qu'on obtenait cent acres de terre pour quelques pièces de monnaie. Le temps de départ pressait, et l'on vendait tout : péages, bacs, fours banaux, sels et greniers; on échangeait un serf, un juif contre un coursier au poil luisant, contre le bœuf qui traînait les chariots de vivres, ou pour une épée de bataille fortement trempée comme celle de Roland ou du grand Charles, ou même pour quelques provisions de route que l'on traînait sur de lourds chevaux. Tout ce qui n'était pas pour le service de la croisade était méprisable aux yeux de ces âmes ardentes (1).

Dans toutes les grandes exaltations de peuple pour la religion ou pour la patrie, il apparaît deux classes d'hommes marqués d'un caractère différent: les uns se laissent entraîner et dominer par l'enthousiasme, ils sont prodigues, aventureux, ils ne tiennent compte d'aucun sacrifice, ils marchent par le cœur et l'imagination vers le côté fantastique d'une idée qu'ils éprouvent fortement; les autres exploitent cet enthousiasme de nobles âmes, ils spéculent sur l'entraînement, ils profitent de la plus sainte ferveur pour la religion ou la patrie. La génération

(1) Guibert, *Chronique*, dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*.

de la croisade fut empreinte de ce double caractère ; s'il y avait de braves et dignes chevaliers qui se dépouillaient de tous les biens des ancêtres pour courir au saint sépulcre, secouant ainsi la robe terrestre, il y avait d'autres hommes qui profitaient de cette entraînante prodigalité. Le croisé avait-il besoin de quelques deniers pour son voyage, il trouvait là les clercs du domaine royal, gens fins et matois, qui échangeaient quelques pièces d'or pour un comté, une baronnie, ou toute autre terre de cette nature dont ils augmentaient le domaine. Philippe Ier restait dans son royaume, et ses clercs, comme des vautours, pressuraient les barons prodigues qui ne pensaient qu'à la terre sainte (1).

Ces dons que faisaient à l'Église les dignes chevaliers partant pour la Palestine, étaient pour le repos de leurs âmes ; les ventes qu'ils consentaient au profit du fisc avaient pour but de garnir un peu leurs escarcelles vides ; s'ils ne trouvaient pas à les vendre, ils donnaient ces mêmes terres en gages, selon l'*us* du droit coutumier ou romain, jusqu'à leur retour ; n'avaient-ils pas des terres, les nobles chevaliers ? étaient-ils sans fiefs et sans avoir ? Les pieux voyageurs arrachaient l'escarboucle, les topazes, l'émeraude de leurs toques ou capels aux plaids féodaux et cours plénières, pour les donner en gage aussi à des juifs, à des marchands italiens,

(1) *Voyez* le cartulaire de Philippe Ier, dans l'abbé DE CAMPS. (*Règne de Philippe Ier*, Mss.)

à des bourgeois expérimentés de la cité qui avaient le nez toujours si fin pour les prêts à usure, à six sous pour livre le mois ; ces marchands couards, tous enfermés dans leurs maisons et échoppes, réunis dans les foires, spéculaient sur l'enthousiasme des croisés qui ne rêvaient que gloire et chevauchée ; ils cherchaient à garnir leurs huches de bons deniers comptant au préjudice des nobles hommes qui montaient les puissants coursiers. Les braves chevaliers féodaux allaient exposer leurs poitrines dans les champs de Palestine ; ils étaient suivis du menu peuple, car le menu peuple avait du courage ; dignes preux, ils allaient passer les grandes mers avec insouciance, et mourir pour un sentiment, pour une exaltation, pour une idée. Les marchands calculaient mieux : ils arrachaient à ces poitrines des chevaliers tout ce qu'elles portaient de riches vêtements, en prêts sur gages ; l'hermine de l'hiver, la toque des cours plénières agrafée de pierres précieuses ; tous ces ornements n'avaient-ils pas une bonne valeur (1) ?

Ainsi les marchands et les juifs gagnèrent beaucoup aux croisades ; c'était une bonne aubaine pour eux ; ils exploitaient la prodigalité insouciante ; ils échangeaient quelques armes de bataille, quelques deniers d'or contre de précieux atours de la chevalerie ; ils prêtaient sur gages à grosse usure ; ils

(1) GUIBERT DE NOGENT, *Gesta Dei per Francos*, in-fol., ann. 1095.

s'emparaient de la terre pour une ou deux années de récolte payées d'avance ; des fiefs nombreux passèrent ainsi aux bourgeois. Les chroniqueurs ont décrit l'enthousiasme désintéressé des croisés pour se débarrasser de tout ce qui gênait le vœu de leur pèlerinage ; et Guibert, abbé de Nogent, a dépeint, dans son style naïf et pittoresque, l'aspect du peuple quand la sainte prédication fut annoncée. « Ainsi, dit-il, on voyait dans ce moment s'opérer ce miracle, que tout le monde achetait cher et vendait à vil prix (1) : on achetait cher, au milieu de cette presse, tout ce qu'on voulait emporter pour l'usage de la route, et l'on vendait à vil prix tout ce qui devait servir à satisfaire ces dépenses. Naguère les prisons et les tortures n'auraient pu leur arracher aucune des choses qu'ils livraient maintenant pour un petit nombre d'écus. Mais voici un autre fait non moins plaisant : la plupart de ceux qui n'avaient fait encore aucun projet de départ se moquaient un jour et riaient aux éclats de ceux qui vendaient ainsi à tout prix, et affirmaient qu'ils feraient leur voyage misérablement, et reviendraient plus misérables encore ; et le lendemain, ceux-là mêmes, frappés soudainement du même désir, abandonnaient pour quelques écus tout ce qui leur appartenait, et partaient avec ceux qu'ils avaient tournés en dérision. Les enfants, les vieilles femmes se préparaient à aller à la guerre ! Qui pourrait compter

(1) GUIBERT, *Chronic.* ad ann. 1095.

les vierges et les vieillards tremblants et accablés sous le poids des ans ? Tous célébraient la guerre en même temps ; ils se promettaient le martyre qu'ils allaient chercher avec joie au milieu des glaives : « Vous, jeunes gens, disaient-ils, vous combattrez avec l'épée ; qu'il nous soit permis à nous de conquérir le Christ par nos souffrances (1). »

Elles étaient belles et héroïques ces paroles des vieillards ! Ne semble-t-il pas entendre, avec des émotions différentes et les accents d'une autre civilisation, les vieillards de Sparte conseillant à leurs fils de mourir pour la patrie ? N'était-ce pas le même héroïsme ? les bras débiles invoquaient les bras forts ; au lieu de la patrie terrestre, c'était la patrie céleste. Ainsi les mêmes sentiments exaltés produisent partout le même dévouement ; l'héroïsme grec et l'héroïsme chrétien s'étaient montrés puissants sur les âmes ; les vieux barons, épuisés de guerre et de fatigue, ressemblaient aux archontes de Sparte et d'Athènes, qui léguaient leur exemple à leurs successeurs ; les féodaux éteints disaient à leurs fils pleins de vie : « Mourez pour le Christ », comme les vieillards de Sparte disaient à leurs enfants : « Mourez pour la patrie. » Le chroniqueur Guibert partage tout l'enthousiasme de la croisade ; il con-

(1) Comparez encore, sur l'enthousiasme des croisés, le chroniqueur GUIBERT, ALBERT D'AIX et ROBERT LE MOINE ; dans le *Gesta Dei per Francos*, de BONGARS, t. I, in-fol.

tinue ainsi à peindre cette insouciance pour le sol et la propriété : « Vous eussiez vu en cette occasion des choses vraiment étonnantes, et bien propres à exciter le rire ; des pauvres ferrant leurs bœufs à la manière des chevaux, les attelant à des chariots à deux roues, sur lesquels ils chargeaient leurs minces provisions et leurs petits enfants, qu'ils traînaient ainsi à leur suite ; et ces petits enfants, aussitôt qu'ils apercevaient un château ou une ville, demandaient avec empressement si c'était là cette Jérusalem vers laquelle ils marchaient. A cette époque, et avant que les peuples se fussent mis en mouvement pour cette grande expédition, le royaume de France était livré de toutes parts aux troubles et aux plus cruelles hostilités; on n'entendait parler que de brigandages commis en tous lieux, d'attaques sur les grands chemins, et d'incendies sans cesse répétés. Partout on livrait des combats, qui n'avaient d'autre cause que l'emportement d'une cupidité effrénée ; et, pour tout dire en peu de mots, toutes les choses qui s'offraient aux regards des hommes avides étaient livrées au pillage sans aucun égard pour ceux à qui elles pouvaient appartenir. Bientôt les esprits se trouvèrent complétement changés d'une manière étonnante, même inconcevable, tant elle était inattendue ; et tous se hâtaient pour supplier les évêques et les prêtres de les revêtir du signe de la croix, selon les ordres donnés par le pontife de Rome ; comme le souffle d'un vent impétueux ne peut être calmé que par une pluie douce, de même

ces querelles et ces combats de tous les citoyens ne furent apaisés que par une inspiration intérieure, qui provenait sans aucun doute du Christ lui-même (1). » La croisade fut donc une grande trêve de Dieu ; les passions humaines se turent devant de si puissants desseins! Jamais chroniqueur n'a fait de peinture plus forte, plus naïvement expressive de l'enthousiasme qui animait la génération de la croisade ; on ne s'arrêtait à aucun intérêt, on transigeait, on vendait, on donnait le sol comme chose la plus simple et la plus vile ; ce fut un des notables changements dans la propriété foncière. La permutation de la terre se faisait de plein gré, sans que rien arrêtât : ni les liens de famille, ni l'instinct naturel des intérêts ; on livrait son fief en gage à la couronne, à l'église, comme l'escarboucle au juif. Les cartulaires constatent tout ce que le roi et les monastères gagnèrent au milieu de cette émotion du peuple.

Dans l'entraînement général, il y eut également quelques concessions faites aux bourgs, aux villes, aux petits villages mêmes qui entouraient les châteaux. Il ne faut pas chercher dans ces actes l'idée morale et forte de la liberté politique, elle n'entrait pas dans la pensée de ces générations ; elles ne voyaient ni si haut ni si grandement : ce qu'on appela la chartre des *communes* fut tout d'abord une concession destinée à soulager les habitants et

(1) Guibert de Nogent, *Chronic.*, ad ann. 1095.

manants réunis (1), des mauvaises coutumes que les siècles avaient établies ; on disait mauvaises coutumes les sujétions bizarres et pesantes, vieilles de dates : ici l'obligation de cuire le pain au four seigneurial sous une forte redevance ; là il fallait secouer la poussière de ses routes ; plus loin était constatée la nécessité d'une brutale servitude, qui obligeait le pauvre communal à des actes contraires à sa volonté et à sa liberté. Dans telles villes on devait fermer les portes durant les vendanges, pour que les agents du féodal où de l'abbé pussent percevoir un droit fiscal ; dans telle autre, il fallait porter toutes les prémices aux religieux des monastères, droit justifié par chartres et donations

(1) Cette manière de voir la question *des communes* diffère un peu de toutes les théories enfantines ou pédantes qu'on a développées sur la naissance et les progrès de la liberté politique. On s'est engagé dans des idées systématiques pour expliquer l'époque où il n'y avait pas de système. L'idée politique était tout à fait étrangère à ces populations du moyen âge ; on ne pensait qu'à Dieu, à l'existence et à la vie future. Je répète que tous ces théoriciens modernes des communes n'ont pas ajouté un fait ou une idée qui ne soit dans la préface des tomes X, XI, XII, des ordonnances du Louvre, par Laurière et Villevaut. M. de Pastoret a fait un bien remarquable travail sur les impôts et mauvaises coutumes en France, en tête des XIIIe, XIVe et XVe volumes, même collection ; vieillard vénérable, M. de Pastoret protégea mes premiers efforts dans la carrière de l'érudition ; qu'il en reçoive ici le témoignage.

pieuses. Partout où il y avait réunion d'habitants, il y avait des coutumes plus ou moins dures, et il était naturel que chacun eût la volonté de s'en affranchir : c'était le mouvement de ce qui souffre, pour conquérir le droit de respirer à l'aise dans sa demeure (1). Telle fut l'origine des chartres appelées *communales ;* ces concessions ne furent, dans le onzième siècle, que l'abolition des mauvaises coutumes ; en vain on chercherait le sentiment moral de la liberté et d'une théorie de gouvernement politique dans ces âmes primitives (2) : on s'affranchissait naturellement d'un joug qui pesait, mais on n'allait pas au delà.

(1) On n'a qu'à parcourir les tables de Bréquigny, si exactes et si complètes, pour trouver ces chartres des onzième et douzième siècles. M. de Bréquigny avait réuni une collection très-vaste de pièces et de copies de pièces ; elles sont éparses dans les combles de la Bibliothèque du roi.

(2) A toutes les époques il y a un esprit de parti un peu puéril, qui s'empare des recherches historiques ; aujourd'hui que nous avons l'idée bourgeoise triomphante, on s'occupe d'écrire l'*Histoire du tiers état,* comme si au moyen âge il y avait un tiers état, comme si cette dénomination, exploitée par l'abbé Sieyes, allait au delà du quatorzième siècle. Au moyen âge il y eut des serfs rébellionnés, des manants qui sonnèrent le beffroi, mais la liberté rationnelle et politique était inconnue ; c'est un peu le système des passions du jour jetées au milieu des ruines des vieux siècles. Je m'en tiens à la méthode savante et sévère de dom Brial, de M. Daunou et des vieux Bénédictins.

Lorsque les féodaux furent prêts à partir pour la croisade, et qu'ils requéraient argent de toutes mains, ils écoutèrent favorablement les plaintes et les griefs des manants et habitants qui demandaient à se racheter; n'avaient-ils pas besoin pour leur voyage d'avoir leur escarcelle bien argentée? il fallait faire deniers de tout bois; et quand les manants venaient dire au seigneur: « Abolissez tel péage, et nous vous donnerons bonne récompense pour votre huche, » le seigneur ne refusait pas, et ainsi fut fait le rachat des mauvaises coutumes. Le croisé qui cheminait pour la Palestine donnait aussi bien l'affranchissement au bourg qu'il vendait le fief au roi et le manteau d'hermine au juif; il fallait de l'argent à tout prix, et la liberté fut donnée aux communautés, par ce motif de garnir un peu la panetière de voyage (1).

En échange de tous ces dons d'une prodigalité aventureuse, les chevaliers, peuples et clercs qui prenaient la croix, recevaient des priviléges, des garanties pour tout le temps qu'ils marchaient à la croisade, pieuse consécration, saint travail dans la vie de l'homme. La puissance du pape était alors si grande, que se mettre au service de l'Église, c'était se placer sous de nombreuses et fortes immunités: avec l'étendard de saint Pierre, les Normands n'avaient-ils pas conquis l'Angleterre? Cet étendard aux clefs d'or ne s'élevait jamais que pour

(1) DUCANGE, v° *Crucis privilegia.*

couvrir d'une protection absolue le défenseur des idées catholiques. Dans une époque de désordre et de confusion, il fallait un refuge respecté également par tous; le croisé qui délaissait famille, manoir, richesses, opulence, avait à protéger sa personne et sa terre; pour sa personne, elle était placée sous la sauvegarde de Dieu et de l'Église (1). Qui oserait toucher un pèlerin? les mécréants seuls pouvaient commettre de telles indignités; le croisé devait être accueilli sous tous les climats, partout où la croix dorée réfléchissait les rayons du soleil: il n'était pas un baron puissant dans son fief, ou un pauvre serf exténué de fatigue aux champs, qui ne dût l'hospitalité aux chevaliers croisés pour la terre sainte; n'étaient-ils pas soldats du Christ? Le signe de la croix, cousu sur la poitrine en couleur d'un rouge flamboyant, établissait le principe de l'égalité: quiconque avait fait vœu de se dévouer à la milice sainte obtenait la même indulgence, le même pardon, la même protection de l'Église; il ne payait plus de redevances, il ne devait aucun service militaire, soit au seigneur supérieur, soit à l'abbaye ou au monastère voisin. Le croisé était affranchi de ses dettes (2), nul ne

(1) *Quicumque pro solâ devotione, non pro honoris vel pecuniæ adoptione, ad liberandam Dei Jerusalem fecerit iter illud, pro omni pœnitentiâ reputetur.* Canon concil. Clerm., tom. II, pag. 829.

(2) DUCANGE, *Gloss.*, v° *Crucis privilegia.* Aussi, dit Foulcher de Chartres, en parlant de la multitude des croisés,

pouvait toucher sa terre sans encourir l'excommunication ; nul ne pouvait coucher ses blés sous les lévriers haletants, ou couper les arbres qui ombrageaient son fief. On ne pouvait poursuivre ni faire vendre la propriété du pèlerin ; elle était marquée d'une croix de bois ; le pèlerin ne restait plus soumis aux redevances envers le baron, et s'il voulait vendre sa terre, il n'avait pas besoin de requérir permission du seigneur suzerain, contrairement à la coutume. S'il était affranchi du péché, comment ne le serait-il pas d'une obligation matérielle qui se rattachait à la terre ? Il reprenait sa liberté pleine et entière ; son fief était, comme son cheval de bataille, exempt de tout service, si ce n'est envers Dieu ; il pouvait en disposer à son gré, car il avait bien des marches lointaines à faire, bien des périls à essuyer.

Ainsi la prédication de la croisade opéra dans la propriété et dans les personnes un changement remarquable ; il y eut comme une suspension d'armes dans toute la chrétienté ; on ne courut plus chevaliers contre chevaliers ; la société ne fut préoccupée désormais que d'une seule idée : la délivrance de la Palestine. Les guerres privées furent suspendues (1) ; les nobles coursiers des paladins,

Tristitia remanentibus, gaudium autem euntibus erat, lib. I[er].

(1) Les larrons eux-mêmes furent touchés de repentir, *Fures et piratæ aliique scelerosi, tactu spiritûs sancti, de profundo iniquitatis exsurgebant, ritus suos confi-*

nourris aux pâturages de Normandie ou du Poitou, ne heurtèrent plus leurs beaux poitrails les uns contre les autres ; les lances cessèrent de se croiser en champ clos ; il y eut repos pour la campagne désolée. Par un mouvement spontané, la trêve de Dieu s'exécuta partout ; quand il y avait une guerre sainte, que devenaient les intérêts humains ! On considéra comme impie le fougueux baron qui lançait ses hommes contre la terre d'autrui ; un frein fut mis au désordre. La police se fit par un pieux dévouement à la guerre du Christ ; *les Gestes de Dieu, par les Francs* (1), commencèrent sur un vaste théâtre.

Il résulta de cet enthousiasme pour le saint voyage une plus libre disposition de la propriété, livrée jusque-là aux usurpations et au pillage. Le croisé put vendre son fief et en disposer. Comme à toutes les époques de grandes commotions militaires, le croisé reçut ensuite les priviléges et immunités des défenseurs de la patrie : le chevalier qui abandonnait son manoir pour Dieu, ne dut point

tentes relinquebant, et pro culpis suis Deo satisfacientes peregrè pergebant. ORDERIC VITAL dans DUCHESNE, *Hist. Norman.*, collect. in-fol.

(1) Cet admirable mot, qui témoigne de toute la modestie des croisés, a été adopté par Bongars dans sa belle collection. *Gesta Dei per Francos* ; comme si tout s'était fait par Dieu. Bongars était encore un de ces grands érudits qui ont laissé des traces de leur passage aux seizième et dix-septième siècles.

payer d'autres redevances; la croix était un affranchissement dans le sens divin comme dans l'interprétation terrestre. Il y eut un principe d'égalité; tout fut soumis à une règle commune, le serf comme le baron, l'homme du bourg comme le châtelain; plus de distinction de naissance pour qui suivait le même étendard. Ainsi les besoins de la croisade amenaient de rapides transmissions de propriétés; ils entraînaient également l'abolition des mauvaises coutumes; on vendait à poids d'argent cet affranchissement successif de la bourgade ou du hameau, du serf et du bourgeois. La prédication d'Urbain II changeait la face de la société et en bouleversait la vieille physionomie : à une génération sédentaire et silencieuse succédait une autre génération tout empreinte d'émotions voyageuses et actives : chrétien, on voulait saluer le tombeau du Christ; habitant d'un ciel grisâtre, trempé sous la pluie des brouillards, on voulait voir le soleil. La terre d'Europe pesait, les châteaux n'étaient plus que des prisons de pierres pour des oiseaux qui mouraient du désir de jeter leurs ailes au vent. Telle était la génération belliqueuse.

A côté de vous, braves pèlerins qui partez pour la croisade, n'existe-t-il pas encore un peuple silencieux qui adore les bois touffus, l'ermitage de la montagne et les froides murailles du monastère? Quand vous brûlez de visiter les lointaines contrées, que fait le pauvre religieux au désert? Vous cherchez au loin le soleil et ses rayons d'or, et le moine

fouille la terre et cultive les sillons! Le spectacle de la solitude se place à côté de l'agitation désordonnée; et je dois ici raconter la chronique de saint Benoît et de ses magnifiques institutions qui embrassent le monde!

CHAPITRE XXX.

LES MONASTÈRES AUX DIXIÈME ET ONZIÈME SIÈCLES.

Organisation des ordres monastiques. — Règle de saint Benoît. — Vieilles abbayes. — Saint-Denis. — Saint-Germain. — Saint-Wandrille. — Jumiége. — Fleury-sur-Loire. — Saint-Bertin. — Saint-Victor. — Développement de la règle de saint Benoît. — Fondation de Cluny. — Cîteaux. — Clairvaux. — Saint-Bruno et la Chartreuse. — Études monastiques. — Culture des lettres. — Enseignements.

950 — 1105.

Ainsi soupirait après l'Orient la génération active et voyageuse du moyen âge, les barons, les dignes chevaliers. Aux champs de guerre, le tumulte; dans le monastère, la solitude et la prière sous les grandes voûtes, au milieu de la campagne déserte. Il y a des âmes qui appellent le bruit et l'éclat dans la vie qui passe; d'autres adorent l'écho : quand un froissement subit vient briser les espérances, quand une déception amère s'imprime à votre front en caractères indélébiles, on a besoin d'étreindre les

arbres touffus, on a besoin de pleurer au désert, le ciel sur la tête et la bruyère aux pieds (1).

L'histoire des ordres religieux, dans le moyen âge, est le plus haut sujet des méditations politiques; on peut la considérer comme la reconstruction du principe d'ordre et de sociabilité. C'est le gouvernement et la règle au milieu du désordre et de l'anarchie. En pénétrant dans les sources de notre nature, la vie monastique se trouve profondément empreinte au cœur; elle est puisée dans les émotions de tristesse et de désenchantement qui surgissent au milieu des générations. Le suicide moderne, c'est le désespoir athée et sensualiste; le monastère, c'était le suicide spiritualiste, le sacrifice de la chair dans la pensée morale et dans le sein de Dieu. Et pourquoi n'y aurait-il pas des âmes malades que le bruit importune (2)? et pourquoi n'y aurait-il pas des yeux qui n'aiment pas l'éclat des pompes mensongères? ceux-là fuient l'agitation

(1) L'histoire des ordres monastiques, étudiée sous le point de vue philosophique et moral, n'a point été écrite; je ne peux dire l'indicible plaisir que j'ai éprouvé à lire *la Bibliotheca Cisterciens.* et *Cluniacens.*, et les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, par Mabillon, cet érudit immense, à l'âme si belle, à l'esprit si calme; *Annal. ordin., sanct. Benedict.* Paris, ann. 1707-1715.

(2) Il faut lire les *Annales de Saint-Benoît* pour se faire une idée du bonheur paisible et de la paix studieuse de ces ordres religieux. MABILLON, *Annal. ordin. sanct. Benedict.*, tom. I à IV, in fol.

fébrile, clarté passagère du plaisir qui aboutit à la dernière des solitudes, l'abîme sans fond. La retraite sous le ciel dans les vallées profondes console les douleurs, cicatrise les plaies, elle détache les liens importuns d'une sociabilité bruyante. Le malade repousse le bruit qui brise les parois du crâne.

Ce fut une forte conception politique et morale que la règle de saint Benoît au sixième siècle; elle est la plus remarquable organisation d'une pensée de gouvernement et d'ordre au milieu de l'anarchie. Au temps où tout s'agitait dans les voies tumultueuses, quand les hommes d'armes ne respectaient rien, ni la hiérarchie ni les droits, ce fut une entreprise immense que l'organisation d'une règle, c'est-à-dire que l'application des formes du gouvernement et d'administration parmi les hommes. L'ordre monastique, dans les siècles premiers de l'histoire, fut le modèle le plus perfectionné de la démocratie sous une dictature; l'abbé fut élu parmi ses égaux; il y eut à côté de lui un chapitre pour délibérer, et comme complément chaque membre de la communauté dut apporter une telle abnégation de lui-même, que tout moine, vieillard ou jeune homme, dut s'abdiquer pour confondre sa personnalité dans la corporation (1).

(1) *Regul. sanct. Benedict. Biblioth. Cluniacens.* Voyez aussi *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, ad ann. 584.

La règle de saint Benoît devint ainsi un grand modèle de la société politique; il n'y eut pas de type plus profondément complet dans la marche du temps : quoi de plus parfait, pour réaliser l'idée démocratique, que l'élection, la dictature, et une si absolue renonciation au *moi* humain, que tout l'individualisme se confonde et s'abîme dans la communauté (1)!

Aussi l'institut de saint Benoît développant les premières et fortes idées de Cassien, le solitaire méditatif prit une commune existence dans les Gaules; l'esprit de corporation s'étendit avec une indicible rapidité, et dans le onzième siècle la forme monastique devint le type social dans sa plus vaste étendue. Tout ce qui était en armes courait à la conquête, aux batailles lointaines; les barons partaient le faucon au poing pour la Palestine, et, à côté de cette population errante, les monastères accoutumaient les hommes à la vie régulière et stationnaire; ils faisaient disparaître cette empreinte nomade des races du Nord; ils apprenaient comment on devait obéir à la règle; les moines rédigèrent une formule de gouvernement dans le désordre.

En partant du centre du Parisis, vous trouviez, un peu en dehors de la Cité même, deux grandes abbayes fortifiées comme des châteaux, car il fallait se défendre contre les barbares : sur la rive

(1) *Regul. sanct. Benedict.*, chap. v, viii, x et xv.

gauche, Saint-Germain-des-Prés avec son portique du huitième siècle, son pronaos, son baptistère, ses murailles épaisses, sa tour carrée, débris des vieilles murailles romaines, quand Julien bâtissait les Thermes, tout entourés de prés fleuris s'étendant au loin dans la plaine. Sur la rive droite, Saint-Germain-l'Auxerrois, autre abbaye antique assiégée par les Normands, lorsque le vigoureux Abbon défendait les murailles menacées et perçait sept barbares de sa flèche acérée (1). Autour de Saint-Germain-l'Auxerrois se groupaient des maisons basses et très-rapprochées en ruelles étroites qui serpentaient, car les monastères étaient le centre des bourgades. Aux premiers siècles, dans le parvis, ici là s'élevaient quelques maisons pour tenir la foire et loger les serviteurs de l'abbaye; peu à peu ces petites cases s'agrandissant, devenaient un bourg autour de l'église. Ainsi s'étaient formées la plupart des villes; la fondation d'un monastère était comme la première pierre jetée pour la civilisation; les bourgades, les cités se formaient autour de la croix; et voilà pourquoi tant de villes de France retiennent encore le nom du pieux monastère qui fut la base de leur origine provinciale.

(1) Il existe un admirable travail des jésuites sur l'histoire de l'Église gallicane, où se trouve avec beaucoup de développements la chronique des abbayes. Les PP. Longueval, Fontenay, Brumoy et Berthier ont emprunté leur beau travail à la grande collection des Bollandistes, autre œuvre immense de la compagnie de Jésus.

Saint-Germain avait été un nom si populaire dans le *Parisis!* Pieux évêque, il fut le grand négociateur au temps de l'invasion des barbares; l'admiration des peuples n'arrive jamais follement comme un caprice à des esprits sans mérite et à de vaines intelligences. Il y eut dans les Gaules, du sixième au huitième siècle, une longue suite d'évêques éminents, de saints et de saintes qui entrèrent dans le Panthéon catholique pour les services rendus aux générations souffrantes : qui pourra nous dire tout ce que fit saint Loup pour préserver Troyes, sainte Geneviève pour sauver les Parisiens? Saint Agnan ne délivrait-il pas Orléans d'un siége meurtrier, quand Attila réduisait les villes en cendres? Faudra-t-il vous parler de saint Hilaire, de saint Romain de Rouen (1), tous dévoués à la cause du peuple,

(1) La plus belle chronique à écrire serait le *Martyrologe dans les Gaules;* là est l'histoire primitive de la France; il n'y eut pas, dans l'invasion des barbares, de plus grands citoyens que les évêques gaulois qui domptèrent les envahisseurs. Je me propose de développer ces annales immenses dans mon travail sur la première race. Je me suis vivement étonné que l'historien imitateur de Vico se soit si étroitement empreint des préjugés de notre époque, et qu'il n'ait pas compris la pensée catholique dans son travail de fantaisie sur l'*Histoire de France!* C'est un défaut commun à l'historien *de la Conquête des Normands;* l'un et l'autre ont toujours cru écrire des articles de revues et de journaux; qu'en est-il résulté? c'est que l'*Histoire des Normands*, publiée en 1827, se ressent de la situation des

tous martyrs pour le peuple, tous préservant les villes, et obtenant ainsi les honneurs et les invocations dans ces pieuses cathédrales qui portaient leur nom comme un éternel témoignage? L'histoire antique ne présenta jamais une plus magnifique galerie de citoyens célèbres, plus hautement placés que les évêques des Gaules élus par le peuple, et le sauvant au milieu de l'invasion des barbares.

En suivant la Seine, à quelque distance de Paris, s'élevait le monastère de Saint-Denis, l'apôtre des Gaules qui, parti de Rome, vint confesser sa foi sur le mont des Martyrs : ce n'était point encore l'église gothique avec ses vitraux de l'époque de la croisade, telle que Suger en jeta les fondements au milieu des soucis d'une administration royale. Saint-Denis en France, construit sur le tombeau du saint martyr enseveli par Catulla, la noble dame romaine sa pieuse amie, formait comme une réunion de cellules garnies de fortes murailles avec des portes en fer; il fallait se défendre contre les inva-

partis; et, comme on l'a dit dans une revue étrangère, on la croirait faite dans la pensée de l'adresse des 221. L'historien imitateur de Vico a costumé son idéalisme de l'esprit des petites écoles et des petites coteries du temps actuel, de telle sorte que l'ingénieux écrivain a été à ce point de parler de l'influence du vin de Champagne, et de la naissance de tel auteur inconnu, pour expliquer le développement des races. J'aurais désiré d'ailleurs dans deux esprits d'études un autre point de vue que celui de M. Dulaure et de M. l'abbé de Montgaillard.

sions des hommes d'armes (1); ces portes criaient sur leurs gonds quand on les roulait pesamment aux solennités de l'année. Le monastère de Saint-Denis était déjà un lieu vénéré sous le roi Dagobert; quelques tombeaux de princes se voyaient là en pierres blanches et carrées sous les voûtes; la bourgade s'élevait tout autour du monastère; au temps d'été, il y avait les foires du *landit*, pleines de juifs et de marchands italiens. Les religieux de Saint-Denis labouraient les plaines fertiles des environs de la Seine; ils étaient riches de toute espèce de biens, et dans la lutte féodale les religieux de Saint-Denis étaient menacés par les barons hautains et seigneurs terriers qui avaient leurs châteaux en Parisis. Combien de fois les Buchardus de Montmorency ou les sires de Puiset n'avaient-ils pas essayé de fracasser les portes de l'abbaye! quelle belle proie pour leur rapacité! Les abbés de Saint-Denis possédaient de riches terres, des manses considérables, des serfs nombreux qui habitaient les champs; leur cartulaire était rempli de chartres royales; ils avaient reçu d'immenses dons de la munificence des rois, qui aimaient à parer leur sépulcre; et dans les journées silencieuses, au bruit des matines et des tierces, les religieux commençaient à écrire ces chroniques (2) devenues si fameuses, et tou-

(1) Bollandist. *Mens. Juni.;* et sur l'abbaye de Saint-Denis, *voyez* le P. Montfaucon, qui est encore la source la plus pure et la plus haute du moyen âge.

(2) La meilleure édition des chroniques de Saint-Denis a

jours citées comme des actes authentiques sous le nom de Saint-Denis en France, belles chroniques qui font frissonner de joie l'antiquaire, tant elles sont naïves et sincères dans leur récit; là s'inscrivaient jour par jour les faits, gestes, merveilles, les légendes qui doraient la belle histoire de France, et les traditions pieuses, annales d'émotions, d'orgueil et de poésie pour chaque génération qui roule dans les temps; car les unes ont des légendes de gloire, les autres des légendes de liberté; quoi d'étonnant que le moyen âge eût aussi ses souvenirs et ses traditions héroïques? On parlait des chroniques de Saint-Denis comme des actes de foi chevaleresque; il y a pour chaque époque des erreurs qu'il ne faut pas approfondir, des préjugés qu'il faut sauver de l'examen, si l'on veut maintenir les nobles traditions d'un peuple, son héroïsme et sa fierté de lui-même. Clercs, chevaliers, dames, recherchaient, dans les pages enluminées d'or et de miniatures à Saint-Denis, les annales de leur lignée, l'origine de leurs fiefs. On aime à fouiller dans ce passé qui remue l'esprit des temps et les fait apparaître (1).

été récemment publiée sur un manuscrit antique et unique de la Bibliothèque du roi, écrit en 1350, le plus complet et le plus beau, sous ce titre : *Ce sont les grans chroniques;* le volume a été imprimé à Lyon, Louis Perrin, ann. 1837.

(1) Il a été fait de belles recherches dans les recueils de la vieille Académie des inscriptions sur les grandes chroniques de Saint-Denis en France. *Voyez* sur le privilége de Saint-Denis, *Concil. Gall.*, tom. II, pag. 115.

La Normandie possédait deux grandes abbayes : Jumiège et Saint-Wandrille, pieuses sœurs nées aux mêmes années, resplendissantes du même éclat comme deux améthystes sur l'anneau épiscopal. Lorsque vous avez quitté Caudebec, vous trouvez là les ruines silencieuses d'un vieux monastère; à travers ces monceaux de pierres, suspendus en voûte sur votre tête, et que brise le vent de mer, au milieu de ces tronçons de colonnettes, jetés pêle-mêle à côté des saints évêques en pierres froides mutilés et debout dans ces débris du temps, vivaient, au onzième siècle, des moines soumis à la règle de saint Benoît, le fondateur des ordres monastiques dans les Gaules. Vous dirai-je la renommée de Jumiège (1)? Elle retentissait au loin cette grande renommée; on savait la fondation de l'abbaye qui se perdait dans la nuit de la première race : là était le tombeau de ses abbés, ici la sépulture de quelques grandes familles normandes avec leurs histoires incrustées sur le marbre. Le souvenir de Jumiège fut célèbre à l'époque surtout où les Scandinaves saccagèrent ses autels et mutilèrent ses trésors. Depuis, les siècles ont passé sur ses murailles, le temps a respecté quelques débris, et le paysan, qui chemine encore à travers les arceaux suspendus sur sa tête, se rappelle les légendes des vieux temps; triste légende

(1) *Voy.* sur ces fondations de Jumiège et de Fontenelle *Chroniq. Fontan.*, tom. III. — *Spicileg.*, pag. 192. — *Vita Vandreg.*, tom. Ier. — *Biblioth. Labbe*, pag. 784, et *apud Mabill.*, *Vita Filiberti, apud Duchesn.*, tom. Ier.

que celle de la reine Mathilde, qui jeta ses pauvres enfants, les os brisés, dans une nacelle; et la pieuse chronique de saint Aichèdre, qui sut la mort de quatre cents des religieux dans une extase de méditation et de silence; il les avait contemplés la face rayonnante, s'élevant au ciel comme on voit dans les basiliques les confesseurs de la foi dans un nuage de pourpre et d'or. Jumiège, au quatrième siècle, était une de ces grandes abbayes qui divisaient le sol de la Normandie; elle voyait alors agenouillés aux pieds des autels les fils de ces mêmes Scandinaves qui avaient brisé ses portes et pillé les châsses bénites. Ce monastère conservait les histoires des faits et gestes des ducs de Normandie, et le chroniqueur Guillaume de Jumiège a gardé sa célébrité toute patriotique. Qui pourrait écrire l'histoire normande sans recourir au moine de Jumiège (1)?

Fontenelle ou Saint-Wandrille était la seconde abbaye normande; la pieuse maison était située au milieu de taillis épais, et formait une de ces grandes solitudes que le catholicisme avait fondées dans les terres incultes. Son premier abbé fut saint Wandrille; dès sa fondation, Fontenelle avait été une des vastes maisons de Dieu dans une terre inondée de marais ou cachée sous les bruyères. On avait vu s'élever les églises de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Laurent et de Saint-Pancrace, qui formaient comme une croix latine au centre des cellules dans la forêt. Qu'opposer à la splendeur de Saint-Wandrille, si ce n'est l'antique monastère de Saint-Ouen de Rouen, saint Ouen, le confesseur de la foi dans la Neustrie? Jumiège et Fontenelle étaient ainsi les deux perles de Normandie. La description de Fontenelle à ces temps du moyen âge est curieuse : le monastère était comme une ville de pierres avec ses greniers abondants et bien pourvus des récoltes de l'abbaye; de longues cellules où travaillaient les moines ouvriers, le pressoir où se faisait le cidre doré de Noël et de Pâques, l'écurie pour les bœufs du labeur et les mules de l'abbé; les cellules hospitalières, selon les règles de saint Benoît, car l'étranger était admis au monastère, hébergé et servi par les religieux; le vivier pour les poissons abbatiaux, le brochet et la carpe; les jardins cultivés, et ce petit ruisseau qui avait donné son nom à la grande abbaye; un peu plus loin la chapelle Saint-Saturnin, où l'on voit encore les peintures grossières du vice et de la débauche, les serpents enlacés autour des tronçons de statues, le démon, image de la tentation et du désordre (1); enfin la fontaine de Notre-Dame de Caillouville, sorte de baptistère pour les néophytes, alors qu'ils abandonnaient leurs faux dieux pour le Christ, le

(1) *Guill. Jumietens.* a été publié par DUCHESNE, *Normanor. histor. Collect.*, tom. 1er.

(1) *Vita Vandreg.* — *Biblioth. Labbe*, pag. 784. M. Langlois a publié une dissertation érudite, mais un peu naïvement philosophique sur l'abbaye de Saint-Wandrille. Paris, 1827.

Sauveur des hommes. Salut à toi ! sire Nicolas d'Estouteville, seigneur d'origine normande, issu des compagnons de Guillaume ; tu es là sur ton tombeau couché roide et froid comme la pierre, avec le lion de tes armoiries sur ta poitrine, le lion encore sous tes pieds, la longue épée à tes côtés. Ainsi mourait la race normande ; elle bataillait toute la vie sans respecter les églises et moutiers, puis elle venait mourir dans le monastère, ainsi qu'on voit le sire d'Estouteville dans l'église de Notre-Dame de Valmont (1).

Seigneurs et chevaliers, voici de grandes ruines encore dans Saint-Omer, la ville de Picardie. Qui n'a ouï la chronique de l'abbaye de Saint-Bertin ? qui ne connaît, au moyen âge, les annales du monastère écrites dans la solitude ? cette vieille chronique où tout est rapporté : les batailles, les transactions, les mœurs du peuple, pour l'époque carlovingienne surtout. Quand tout est silencieux dans les vieux âges, lorsque nous soulevons en vain la poussière des temps pour recueillir quelques souvenirs de l'épopée du neuvième au dixième siècle, pour connaître les guerres meurtrières, les cours plénières, les invasions des barbares, nous trouvons, comme des fanaux qui nous guident, les annales de Saint-Bertin et celles de Metz : l'une

(1) Notice sur le tombeau des énervés de l'abbaye de Jumiège. Rouen, ann. 1824, in-8°, et le *Chronic. Fontan.* dans le *Spicileg.* de dom Luc d'Achery, tom. 1er.

pour la race franque, l'autre pour la race germanique (1) ; n'y avait-il pas dans Charlemagne deux natures, deux hommes ? Le vieil empereur imprimait l'obéissance aux deux côtés du Rhin, et dans sa grande enjambée, le colosse du moyen âge touchait Francfort sur le Rhin d'un pied, et Paris en l'île de l'autre. Le monastère de Saint-Bertin était la plus noble des fondations de la race picarde ; ruiné, incendié incessamment, il se reconstruisait toujours ; vieille institution qui trouvait au cœur des peuples une source puissante de richesses ; on comptait au dixième siècle jusqu'à quinze cents frères tous occupés à défricher la terre. Les moines de Saint-Bertin desséchaient les marais qui environnaient l'abbaye ; les larges bâtiments semblaient s'élever sur les eaux, tant le lieu était marécageux ; mais que ne peut le labeur, la patience et la main de l'homme ? Un siècle plus tard, le monastère de Saint-Bertin s'élevait au centre d'une plaine fertile ; des canaux serpentaient dans de riches prairies, autour des vieilles murailles. La règle de saint Benoît recommandait le travail de l'esprit et du corps ; quelques-uns des frères de Saint-Bertin écrivaient les annales de France, tandis que d'autres poursuivaient leur grand labeur : le

(1) Les *Annales de Saint-Bertin* ont été publiées dans le tome VII de la collection des Bénédictins. *Voyez* la préface : on trouve également une notice sur les annales de Metz.

défrichement de la terre, la culture du sol (1).

Chaque province avait ses cellules monastiques dont les souvenirs se rattachaient à son histoire populaire. Les monastères étaient placés sous l'invocation d'un saint qui avait rendu d'immenses services dans la confusion et le désordre de l'invasion des barbares; il n'y avait pas de culte plus grand et mieux mérité que celui de ces illustres chrétiens, évêques éloquents, ou de ces clercs courageux qui avaient souffert le martyre dans les Gaules pour sauver les cités menacées, alors qu'Attila s'avançait comme un torrent dévastateur. Parcourez les légendes du huitième et du neuvième siècles; que de souvenirs nationaux ne se rattachaient-ils pas aux fondations monastiques! Ici c'était l'abbaye Saint-Benoît sur Loire (l'antique monastère de Fleury) : on invoquait saint Benoît partout où devaient s'accomplir de pénibles travaux de culture. Plus loin, vers la Bretagne, de vastes solitudes dans les vieux bois druidiques étaient consacrées à la vie du désert : le Poitou, la langue d'oc, l'Anjou, étaient pleins déjà de ces cellules de solitaires qui s'élevaient comme des fermes modèles dans les retraites inaccessibles, au creux des rochers, dans les vallées arides que visitaient le loup et le sanglier (2). Qui pourrait nous dire

(1) *Annal. ord. sanct. Bened.*, par dom MABILLON, t. I.

(2) On trouve une sorte de statistique sur l'état des monastères dans la *Vita S. Clari*, chap. II, apud Bolland., 1er janvier, tom. I.

l'histoire de *Saint-Florent le Vieux*, de *la Croix Saint-Leufroy*, de Saint-Rambert en Lyonnais, de Saint-Marcel en Viennois?

Dois-je oublier la chronique de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille? Saint-Victor, monument des siècles primitifs, quand le sang des martyrs coulait dans les catacombes, à l'époque des pieuses femmes, des veuves qui ensevelissaient les clercs, les évêques, les centurions agenouillés au pied de la croix; temps des diacres, des vierges qui recueillaient les fioles d'un sang précieux ou essuyaient les plaies avec leurs chevelures flottantes, et plaçaient la palme dans le tombeau, comme on en retrouve de pieux fragments à Rome (1). Le monastère de Saint-Victor avait pour fondateur primitif saint Cassien; sa chapelle fut d'abord un souterrain taillé au vif dans les rocs de la montagne druidique qui s'étendait sur les bords de la Méditerranée; cette grotte mystérieuse, où se trouvent encore ici là des tombes, des figures étranges, que les cierges éclairent d'une lumière fantastique, avait vu les chrétiens primitifs échapper à la persécution. Quand la fureur s'apaisa, on vit sortir de la grotte humide les fidèles; et le monastère de Saint-Victor s'éleva sur la chapelle souterraine qui avait salué les *agapes*

(1) Les religieux de Saint-Victor, à Marseille, n'avaient rien de la vie active et industrieuse des autres ordres religieux; ils n'ont point laissé d'annales, mais seulement des cartulaires.

et les repas fraternels des enfants du Christ (1). La voilà debout encore cette image de saint Victor, incrustée avec son armure chevaleresque sur la vieille porte noire qui ferme le parvis de l'abbaye ; ce guerrier plein d'énergie est donc le centurion Victor (le Victorieux); il a la pique romaine au poing, il terrasse un dragon, serpent ailé qui enlace son fougueux coursier de ses longs replis ; courage, brave et digne centurion ! ce monstre qui se débat dans les angoisses de la mort, n'est que la pieuse légende des services que saint Victor rendit à la cité grecque et romaine (2).

Presque toutes les saintes histoires des premiers siècles chrétiens disent les dévouements patriotiques ; et tandis que saint Victor terrasse le dragon à Marseille, sainte Marthe, la compagne de Lazare, délivre Tarascon d'une grande calamité, personnifiée dans l'abominable tarasque, monstre affreux qui se débat encore au milieu des fêtes municipales (3). Ce symbolisme des légendes était donc

(1) Je ne puis dire l'émotion que m'a fait éprouver ce souterrain, qui ressemble beaucoup, du reste, aux catacombes de Rome ; je le visitais en 1838, à la lueur de quelques cierges, et je touchais une à une ces ruelles pieuses où sont reproduites ici là quelques figures des troisième et quatrième siècles chrétiens.

(2) *Voyez* dans Ruffi les traditions du monastère de Saint-Victor, in-fol.

(3) J'ai assisté, à Tarascon, à cette procession bruyante ; la tarasque est une grande poutre qui brise tout dans son

l'expression naïve de la gratitude des peuples : ce dragon à la peau d'écailles, ce monstre brisé par le courage et la prière, n'était-il que l'image du démon ou du péché ? Peut-être exprimait-il le souvenir du fléau dont le saint faisait cesser la funeste influence par son généreux dévouement. Saint Victor fut le Persée chrétien. Il faut, à toutes les époques, ces légendes de courage qui rappellent les services et préparent les grandes actions ; le martyrologe des Gaules est la plus magnifique chronique des puissants efforts de la civilisation chrétienne. Le caprice des peuples n'élève pas des autels ; il y a au fond de toutes les grandeurs de l'homme une cause : ces immenses monastères qui peuplaient les provinces étaient comme un noble témoignage ; l'adoration n'est pas une vaine chose ; la légende fut le bulletin populaire des services rendus par les évêques et les clercs au temps de barbarie !

Que de saintes femmes se présentent également dans l'histoire de la prédication catholique au sein des Gaules ! L'ordre monastique s'était étendu parmi de pieuses héroïnes, depuis sainte Geneviève jusqu'à sainte Bathilde du monastère de Chelles (1), et cette

itinéraire : image de la calamité qui bouleversait les cités municipales. Comparez Papon, *Hist. de Provence,* tom. I, et dom Vaissète, *Histoire du Languedoc*, tom. II. Les légendes des Gaules se trouvent surtout dans Mabillon, *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict*. Rien n'est, au reste, plus complet que les Bollandistes.

(1) *Vita sanct. Bathild. apud Bolland.*, 17 *mart.*

Gertrude (1), jeune fille qui mourut à peine à vingt ans, joyeuse et parée comme pour une fête; Gertrude portait, aux jours de ses funérailles, la couronne blanche et virginale au front. Chaque province avait aussi sa sainte, comme elle avait son pieux évêque; une église monastique lui était consacrée. Le christianisme avait élevé la femme à la double et noble condition d'égalité et d'amour pur et chaste; elle était passée de l'esclavage et de la servitude à toute la dignité de la nature sociale. L'image de la vierge Marie, cette mère de souffrances, protégeait la vie faible et souffreteuse; la proclamation enthousiaste que fit le concile de Nicée, souvenir de l'Église primitive, sur la divinité et la chasteté de Marie, fut un des magnifiques triomphes de la femme; elle marqua une nouvelle époque dans les sociétés modernes. Le double culte de la Vierge et de l'enfant Jésus forme la plus belle légende en l'honneur de ce qui est faible et misérable: au temps d'une civilisation brutale et violente, ce fut une idée éminement sociale que de placer au ciel, parmi les gloires et les puissances, une femme et un enfant divin; on arrachait la société à l'empire de la force. Sous la seconde race, les monastères de femmes se multiplièrent à l'infini; cette consécration à des idées morales, à une vie chaste et solitaire, était

(1) *Vita sanct. Gertrud. apud Bolland.*, 17 *mart.* Je ne cesse de répéter que cette belle collection est la source historique la plus réelle pour la première et la seconde race.

un grand exemple au milieu du désordre des mœurs et de l'impureté des hommes d'armes; la jeune fille se mettait ainsi sous la protection de Dieu et de cette empreinte virginale, pur sacrifice qui s'élevait au Seigneur, et que couronnait l'histoire de Marie, le triomphe de la femme (1).

Tandis que les évêques préparaient des lois sévères et des disciplines pour arrêter les écarts de quelques monastères dissolus, une fondation immense était faite au milieu de la chrétienté, comme un acheminement vers la pureté plus haute de la règle. Le dixième siècle s'ouvrait! l'Aquitaine était soumise au duc Guillaume, fils de Bernard, comte d'Auvergne, et petit-fils du comte de Poitiers. Guillaume avait pour femme Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence, et sœur de l'empereur Louis. Ainsi sa lignée était magnifique! Dès son enfance, ce duc s'était lié avec un saint abbé du nom de Bernon, issu du comté de Bourgogne; Bernon s'en allait prêchant la réforme monastique, et la réputation de sa sainteté s'étendit bientôt au loin (2); il vint trouver Guillaume d'Aquitaine, le suppliant de lui donner un coin de terre pour établir sa réforme monastique; et comme le digne seigneur possédait

(1) Ce culte de la vierge Marie n'a été bien dominant qu'à partir du onzième siècle; il fut le principe et le mobile de la chevalerie. L'influence de la Vierge a été déterminante sur la civilisation du moyen âge.

(2) *Biblioth. Cluniacens.*, tom. I, ad ann. 910, et MABILLON, tom. V, act. pag. 77.

des manoirs dans le Mâconnais, il scella, lui et sa femme Ingelberge, la chartre suivante qui fut l'origine de la grande fondation de Cluny : « Moi, Guillaume (1) duc d'Aquitaine, voulant employer utilement pour mon âme les biens que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'attirer la gratitude de ses pauvres ; et afin que cette œuvre soit perpétuelle, je veux entretenir à mes dépens une communauté de moines. Je donne donc, pour l'amour de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, aux saints apôtres saint Pierre et saint Paul, de mon propre domaine, la terre de Cluny, sise sur la rivière de Graune, avec la chapelle qui y est, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Pierre, et ses dépendances ; le tout situé dans le comté de Mâcon ou aux environs. Je le donne pour l'âme de mon roi Eudes et de mes parents et serviteurs ; à condition qu'à Cluny on bâtira un monastère pour y assembler des pauvres vivant selon la règle de saint Benoît, et que ce soit à jamais un refuge pour ceux qui, sortant misérables du siècle, n'apporteront avec eux que la bonne volonté de servir Dieu (2). Ces moines et tous ces

(1) *Concil. Gallic.*, tom. IX. Cette chartre se trouve en entier dans la *Biblioth. Cluniacens.*, pag. 2, et dans Mabillon, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict., sæcul.* 5, pag. 78.

(2) Cette chartre était conservée à Cluny en original. Le cartulaire de Cluny était le mieux préservé des ravages du temps ; le résumé connu sous le titre de *Biblioth. Cluniacens.* est un précieux recueil pour l'histoire des dixième et onzième siècles.

biens seront sous la puissance de l'abbé Bernon tant qu'il vivra ; mais, après son décès, ils auront le pouvoir d'élire librement pour abbé, selon la règle de saint Benoît, celui qui leur plaira, pourvu qu'il soit de la même observance ; sans que nous ou aucune autre puissance empêche l'élection régulière. Tous les cinq ans, ils payeront dix sols d'or à saint Pierre de Rome pour le luminaire, et auront les saints apôtres pour protecteurs et le pape pour défenseur ; qu'ils exercent donc tous les jours les œuvres de miséricorde, selon leur pouvoir, envers les pauvres, les étrangers et les pèlerins. De ce jour, ils ne seront soumis ni à nos parents, ni au roi, ni à aucune autre puissance de la terre ; aucun prince séculier, aucun comte, aucun évêque, ni le pape même, je les en conjure au nom de Dieu et de ses saints et du jour du jugement, ne devra s'emparer des biens de ces serviteurs de Dieu ; nul aussi ne les vendra, ne les échangera, diminuera ou donnera en fief à personne, et ne leur imposera point de supérieur contre leur volonté ; enfin anathème sera prononcé contre ceux qui voudront empêcher l'effet de cette donation ; et de ma propre puissance, moi comte, j'ajoute une amende de cent livres d'or contre quiconque méconnaîtra les immunités et priviléges de mon hospice des pauvres (1). »

(1) *Biblioth. Cluniacens.* — *Acta sanct. ordin. sanct. Benedict., sæcul.* 5.

Ainsi fut fondée la grande cellule de Cluny en Mâconnais, cette institution qui brille d'un si vif éclat dans la silencieuse société du moyen âge. Le nom de Cluny apparaît sur toutes les chartres et diplômes ; les cartulaires sont remplis de donations pieuses faites aux pauvres moines ; Cluny ! Cluny ! que ton souvenir est magnifique encore, au milieu même des ruines ! Lorsque vous descendez la Saône qui roule ses eaux paisibles, jetez les yeux à quelques lieues de Mâcon ; vous voyez s'élever des débris, puis un bâtiment, puis de vastes dortoirs, de hautes murailles, qui forment là comme une cité ; foulez ces ruines, parcourez ces vallées, ces coteaux, ces lieux si animés, cette ville peuplée, ces hameaux riches si bien cultivés, ces petits bourgs de Saint-Maur, de Jalogny, de Larency, de Saint-Vincent-des-Prés, Donzy-le-Royal, baigné des mêmes eaux que Cluny, ce lieu si fertile avec ses prairies légèrement agitées par la Saône ; tout cela fut produit par le travail des religieux de Cluny (1) ; cette civilisation fut leur œuvre, et les

(1) J'ai visité les ruines de Cluny et le cloître qui est aujourd'hui consacré à ce qu'on appelle *des établissements d'utilité publique ;* le cœur m'a saigné de voir toutes ces dévastations ; on a des inspecteurs de monuments publics, des comités historiques, et la destruction des œuvres de l'art continue ; nous sommes si ingrats envers les générations qui nous ont précédés dans la vie ! Ce grand égoïsme s'applique à tout : on fait bruit des commissions et des écoles ; on nomme des comités, on fouille tumultueusement les

générations ingrates ont brisé les premiers auteurs de leurs richesses. Cluny était au dixième siècle un désert couvert de bruyères, dévasté par les féodaux des montagnes ; ce fut là que les premiers fondements du monastère des pauvres de Saint-Benoît furent jetés sous l'abbé Bernon ; le duc Guillaume d'Aquitaine avait désigné ce solitaire pour abbé de Cluny. Après la mort de Bernon, l'élection fut reconnue la base et le fondement de l'ordre. Désormais toute fondation religieuse dut réunir les grands principes de la liberté démocratique, avec la dictature ensuite, qui est le dernier résultat de tout système dont le peuple est la base (1).

Les priviléges de la fondation de Cluny grandirent bientôt avec la piété et la renommée des religieux ; on vit alors les règles et les coutumes monastiques de la pauvre cellule s'étendre sur toutes les provinces ; les religieux de Cluny étaient affranchis de la juridiction épiscopale ; l'évêque de Mâcon ne pouvait pas franchir le seuil du monastère, même avec le bâton pastoral aux mains. Cluny releva directement du pape ; l'abbé avec sa mitre sainte, sa croix de bois, ne dut son pouvoir qu'à ses frères (2).

chartres selon les passions du temps actuel ; on exploite les idées politiques passagères, on ouvre *boutique de communes, de tiers état,* et dans ce triste bazar d'érudition mal conduite, de jeunes intelligences s'abîment dans d'infructueuses et inutiles recherches.

(1) *Biblioth. Cluniacens.,* tom. I.

(2) Ces priviléges furent reconnus et confirmés par plu-

Les cellules s'étendirent au loin dans la campagne ; des oratoires ici là placés devinrent comme des succursales qui saluèrent la croix de Cluny, leur mère et leur fondatrice ; et telle fut la puissante renommée de cette fondation, que, dans l'espace de quarante années, Cluny reçut plus de cent vingt chartres de donations ; tout chevalier mourant léguait quelques manses de terre ou un droit féodal, ou une somme d'écus d'or aux pauvres de Cluny qui exerçaient l'hospitalité envers les voyageurs. Les religieux soignaient avec sollicitude dans leur infirmerie les hommes d'armes blessés ; nobles, clercs et peuple laissaient aux moines de Cluny des terres incultes que les frères allaient défricher après l'étude et la prière (1).

Les coutumes de Cluny étaient rigides : dès que le chant du coq se faisait entendre, les religieux étaient debout ; on écoutait psalmodier les saintes leçons morales de l'Écriture ; au milieu d'une silencieuse attention, on disait les cantiques des prophètes, cri douloureux qui exprime l'impuissance et le désespoir de la vie ; on récitait ces hymnes où l'âme saignante pousse un cri lamentable. Le roi David est l'image du sensualisme épuisé, qui a trouvé

sieurs papes, et spécialement par Urbain II. *Voy.* Baronius et Pagi, ad ann. 1094-1097.

(1) *Biblioth. Cluniacens.*, tom. I ; elle contient le résumé cartulaire si précieux de Cluny. La Bibliothèque de Mâcon en renferme des débris épars. Mabillon, *Annal. ordin. sanct. Benedict*, *sæcul.* 5.

partout le vide et l'amère déception ; le roi puissant a porté la coupe du plaisir à ses lèvres ; elle s'est desséchée : quelle puissante consolation pour ces religieux qui macéraient leur chair et se séparaient du monde, quand on leur présentait ce monde avec ses misères! Après la prière, un frugal repas d'herbes cuites, de légumes sauvages, qu'assaisonnaient légèrement le sel et la graisse ; on mangeait aux fêtes de l'Église un peu de chevreau et de viande, moins pour nourrir le corps que pour ne point ressembler aux manichéens, qui avaient répugnance de toute nourriture animale. Le repas était suivi du travail ; les disciples de saint Benoît se dispersaient les uns dans le désert pour cultiver la terre, les autres dans leurs cellules pour recueillir et copier les livres saints ou les traditions de l'antiquité grecque et romaine. Il y a un indicible bonheur dans l'étude des générations mortes, alors qu'on est sous les grands bois, quand le murmure des vents secoue les feuilles qui naissent et tombent comme les années du passé. Le silence était impérieusement commandé ; on n'entendait pas dans le monastère un cliquetis de paroles oiseuses, d'inutiles propos ; à certaines heures, les religieux (1) pouvaient se communiquer leurs pensées, mais habituellement ils

(1) La règle de Cluny est en tête de la *Biblioth. Cluniacens.*, in-fol. Elle fut recueillie par le frère Bernard en 1067 ; Trithème a rapporté ce remarquable règlement, *Script.*, chap. CCCXLVII. Le meilleur texte est dans dom d'Achery, *Spicileg.*, tom. IV, aux preuves 9.

devaient se replier sur eux-mêmes, et méditer profondément sur les vanités du monde; car l'énergie de la pensée vient des sensations qui se refoulent solitaires vers la tête et le cœur.

L'habitude monastique recommandée par les premiers chrétiens, était de fonder ici là des colonies de frères dans les lieux les plus sauvages et les plus incultes des provinces; si un monastère se trouvait trop nombreux, il envoyait quelques-uns des moines au loin dans la campagne; souvent c'était sur les sollicitations mêmes de quelques pieux habitants que l'oratoire était fondé; cinq à six pauvres frères s'acheminaient avec le souvenir chéri et les règles de l'ordre (1); lorsqu'ils trouvaient un lieu propice où l'écho seul retentissait, une roche audacieuse ombragée de quelques arbres sauvages, ou un torrent qui se précipitait écumeux à travers les broussailles; lorsqu'ils trouvaient un désert où l'oiseau de proie poussait ses cris aigus, où le loup faisait entendre son glapissement lugubre; ou bien lorsque mille reptiles, la couleuvre, la salamandre, pre-

(1) Consultez les notices d'André Duchesne sur la *Biblioth. de Cluny*, pag. 23, et dom D'ACHERY, *Spicileg.*, p. 7 et 9. Sur un des manuscrits de la règle de Cluny, que j'ai eu en ma possession, j'ai trouvé ces vers de la main d'un solitaire, sur lequel les siècles ont roulé :

Monache, qui Christi fieri pugil arripuisti,
Ut pugnare scias, hoc opus inspicias.
Lex sub quâ vivis quæ sit, cognoscere si vis.
Nosse quid hæc habeat pagina non pigeat.

naient la vie sous un sol humide, réchauffé par le soleil; dans ces lieux d'affreux aspect les moines choisissaient leurs cellules de préférence, comme si Dieu leur avait donné pour mission de cultiver, de défricher incessamment la terre pour la nourriture de l'homme. Bientôt s'élevaient des cellules de bois, une église de pierre, un hospice pour les pèlerins et les pauvres; puis un bourg, un village, une foire avec priviléges; la vie de l'homme, puissante et laborieuse, remplaçait bientôt la solitude sauvage. Ainsi fut fondé Cîteaux, la fille de Cluny, colonie du monastère de Molesne en Bourgogne; vingt et un moines de l'abbaye allèrent s'établir dans un désert à cinq lieues de Dijon; ces terres incultes portaient le nom latin de *Cistercium*, et l'on disait Cîteaux dans la langue franque et bourguignonne. Il faut lire dans les légendes la description affreuse de cette plaine sauvage de Cîteaux, toute couverte de bois et de broussailles; on ne pouvait faire un pas sans se déchirer la chair sous les vêtements de bure : les annales de Saint-Benoît disent qu'on trouvait là le basilic aux yeux méchants, au regard oblique et pernicieux (1); et quand on jeta

(1) Comparez *Cisterciens. Exord.*, chap. XIII, XVII, et les Bollandistes, *mens. april.*, pag. 665, nº 4, et 17 *april.*, pag. 496, nº 2. Je dois donner ici en son entier le titre des livres les plus curieux sur la fondation de Cluny et de Cîteaux. *Bibliotheca Cluniacensis, in quâ SS. Patrum, Abbatum Cluniacensium vitæ, miracula, scripta, etc., cura D. Martini Marrier et Andreæ Quercitani Turo-*

les premiers fondements de quelques cellules en bois de sapin, il fallut disputer la terre aux serpents qui sifflaient dans les herbes vénéneuses. Cîteaux devint bientôt une magnifique demeure; les religieux s'y étaient établis dans la lune de mars 1098, un dimanche des Rameaux; et, dix ans après, la renommée de Cîteaux s'étendait par tout l'univers; car alors Clairvaux n'était pas né encore; il n'existait dans la vallée d'*Absinthe*, sur la rivière d'Aube, qu'un simple oratoire de toute part entouré par des repaires de voleurs, ainsi que nous l'apprend depuis saint Bernard; triste surnom que celui d'*Absinthe*, car il exprimait la tristesse et l'amertume des habitants de ce désert en proie au pillage et à la dévastation.

Dans ce temps apparaissait à Cologne, la vieille ville du Rhin, un clerc qui devait remplir de sa pieuse renommée les annales des ordres monastiques; il s'appelait Bruno, archidiacre de la cathédrale, une des intelligences les plus savantes et les plus avancées de ce siècle : sa conduite était austère, son front large et chauve à vingt ans; Bruno était déjà la pierre précieuse du chapitre de Cologne avant que s'élevât cette belle cathédrale, œuvre des confréries et des ouvriers de chaque état en la ville. Bruno vint à Reims pour étudier et développer les enseignements scolastiques; profondément affligé des mauvaises mœurs des clercs, il conçut la pensée d'une vie monastique plus rigide et d'une abdication du monde plus profonde; il ne trouvait aucune règle assez sévère, aucune discipline assez impérative; il résolut de se consacrer tout à fait à la vie des ermites, et de fonder une communauté silencieuse qui se livrât tout à la fois à la contemplation, à la prière et à l'étude, comme ces pères du désert dont parle saint Jérôme, et dont le Titien a divinisé les magnifiques têtes.

nensis. Paris, 1614, in-fol.; et *Exordium cœnobii Cisterciensis, auctore S. Stephano, illius archimonasterii fundatore et Abbate :* dans la *Bibliotheca Cisterciensis*, tom. I.

Bruno s'achemina donc vers les montagnes du Dauphiné; il y était attiré par la réputation des vertus du saint évêque de Grenoble. Bruno et deux de ses compagnons s'agenouillèrent la face contre terre pour solliciter la solitude et le désert; l'évêque leur concéda des rochers amoncelés sur des rochers, une sorte d'aire, nid d'aigle dans la montagne : ce lieu est nommé, dans les vieux documents, la *Chartrouse* ou Chartreuse (1), et devint une communauté d'ermites. Les compagnons de saint Bruno vécurent ensemble, mais jamais ils ne se communiquèrent leurs désirs, leurs volontés par la parole; c'étaient des corps en dehors du monde, s'élevant par l'âme vers la cité céleste, la seule

(1) *Voyez*, sur la fondation de la Chartreuse, GUIBERT, abbé de Nogent, *Vita*, lib. I, chap. XI. — MABILLON, *Annal.*, nos 85 et 86. — *Acta. sanct. ordin. sanct. Benedict.*, tom. IX, no 88. Rien n'est plus curieux pour suivre l'histoire du désert et de la solitude.

espérance de leur amour. Dès qu'un peu de terre leur fut concédé, ils l'ensemencèrent de quelques grains, puis ils se livrèrent à l'éducation des troupeaux sur la montagne, comme les pasteurs et les bergers; leurs yeux s'élançaient au ciel, leurs mains calleuses brisaient les rochers pour jeter quelque culture sur la cime des monts. Les chartreux durent s'abstenir de vin et de viande, qui alourdissent le corps et enflamment l'imagination des vains désirs du monde; le silence méditatif fut la règle impérative des religieux de la Chartreuse; le travail dans chaque cellule, l'étude par l'esprit surtout, puissante nourriture, ainsi que le dit saint Bruno : voilà les prescriptions qui furent imposées aux solitaires (1).

On conçoit à peine, dans les sociétés modernes si agitées, ce besoin qui jeta toute une génération dans le désert. Au moyen âge, une sorte de tristesse soudaine pousse des populations entières à la solitude; aujourd'hui voyez autour de nous l'aspect de tout ce peuple qui travaille, et se remue incessamment; la génération actuelle est comme une vaste fourmilière, où tout se meut sans but déter-

(1) La Chartreuse commença d'être habitée par les religieux à la Saint-Jean 1084. Guibert, *de Vitâ suâ*, ch. xi, est toujours fort curieux sur la règle des chartreux. *Voyez* aussi Mabillon, *Præfat.* de ses annales, *sæcul.* 6. Comparez avec les Bollandistes, *Vitâ Hug.* 1° *april.*, tom. ix. Le P. Labbe a également publié un fragment curieux sous ce titre : *De Institut. Cartusianæ. Biblioth.*, t. i, p. 638.

miné, pour arriver ensuite au tombeau; le dernier terme d'une vie laborieuse. Spectacle bien mélancolique, que l'aspect de ces masses qui s'agitent avec une sorte d'instinct d'animalité, et bourdonnent comme des insectes autour de la société qui n'a plus ni traditions, ni croyance, ni foi en elle-même! Ce spectacle d'une activité stérile, ce rapide retour des fêtes sans plaisir, des joies sans bonheur, des félicités amères, tableau si effrayant dans la marche des siècles, entraîne les esprits méditatifs en dehors de ce tourbillon qui vous prend, vous mène sans cause et sans résultat. Quand l'âme déchirée pousse un profond soupir, l'existence du désert soulage; qu'importe le dur cilice sur la chair, quand le cœur est en lambeaux! qu'importent la macération et le jeûne, quand la tête brûle et s'affaisse sur la poitrine! qu'importe l'aspect d'une terre sauvage, lorsque l'affreuse satiété ne donne plus de sensations à l'âme épuisée! La vie monastique s'explique par le cœur même : en vain vous briserez la vocation solitaire, vous disperserez au vent les débris des monastères; cette vocation viendra, parce qu'elle est dans l'instinct douloureux de chaque existence fatiguée. Les corporations religieuses s'abîment et se reforment; les hommes d'armes envahissaient les monastères dans le moyen âge, comme aujourd'hui les soldats, les industriels envahissent les ruines des cloîtres pour y transporter leurs habitudes actives. Cluny a servi longtemps de caserne; le bruit des armes s'y faisait entendre,

comme au moyen âge le hennissement des chevaux dans le monastère. Cîteaux abrite quelques ouvriers qui s'agitent pêle-mêle : femmes, enfants, vieillards, abrutis devant une mécanique pour gagner un salaire péniblement obtenu ; et Clairvaux est devenu la prison des délits politiques, invention cruelle des sociétés modernes. Ainsi rien ne change que dans la forme ; l'invasion de la solitude par les hommes sensuels, par les forts et les puissants, est le retour vers la brutalité féodale ; la pensée morale est dominée par la force de la chair jusqu'à ce qu'elle triomphe à son tour, car l'intelligence est au-dessus de la matière, et l'homme n'est pas condamné à marcher sans but, comme s'il était marqué au front par la malédiction de Caïn (1).

La règle de saint Bruno fut une réforme austère de celle de saint Benoît : les mêmes prescriptions de travail et d'étude furent ordonnées ; Bruno recommanda surtout l'hospitalité envers les étrangers, pauvres voyageurs égarés dans les solitudes. Ce fut la première vertu (2). Je vécus enfant au milieu

(1) Les statistiques de la France se vantent beaucoup de cette transformation. Je visitais Cluny en 1837, et Cîteaux l'année suivante ; je vis là une nature plus abaissée, plus souffrante à la face des machines de manufactures que les serfs et les manants du moyen âge ; l'enfant de huit ans est jeté devant une machine qui roule, roule pour lui jusqu'à quarante ans, époque où il devient infirme déjà ; alors lui viennent la mendicité et l'hospice !

(2) *De Institut. Cartusianæ.* Labbe, *Bibl.,* t. I, p. 638.

des débris d'une chartreuse, à la face de quelques fresques en ruines qui reproduisaient les tableaux de Lesueur sur la vie de Bruno, et l'hospitalité des frères qui avaient cultivé ces jardins potagers, ces bosquets embaumés de roses au milieu d'une nature aride fécondée par les religieux (1) ; ce qui me frappait dans ces fresques, c'était l'humble posture de ces religieux qui s'agenouillaient la face contre terre, devant les étrangers au maintien grave, à l'œil doux et reconnaissant ; et tandis que les frères observaient une abstinence rigide, ils offraient aux visiteurs émus le poisson des viviers, des fruits magnifiques étalés sur une table avec l'aménité d'une hospitalité antique. Ces images qui m'avaient si vivement frappé, je les retrouvai plus tard à la chartreuse de Grenoble, fondée par saint Bruno. Qui ne sent la paix silencieuse d'une âme battue par les orages de la vie au milieu de cette nature sauvage, de ces rochers brisés par l'ouragan, de ces cascades en poussière, moins déchirées encore que le cœur de l'homme ! qui n'aime à contempler cette neige éternelle avec sa teinte rosée, lorsque les derniers feux du soleil viennent frapper les lacs de glaces, mers immobiles dont les ondes pétrifiées ne s'agiteront qu'au jour où la terre s'abîmera dans le heurtement des mondes !

(1) Je veux parler de la Chartreuse, à une demi-lieue de Marseille, colonie de la Chartreuse de Villeneuve ; l'église existe encore tout entourée de cellules détruites, et de petits jardins que les chartreux avaient cultivés de leurs mains.

Dans les solitudes sous l'invocation de saint Benoît, le premier devoir était l'étude, la première mission l'enseignement; au sein des monastères, comme dans les cathédrales, on avait formé des écoles publiques destinées à apprendre aux riches et aux pauvres, sans distinction, les éléments de la science. Il n'était pas une église qui n'eût, indépendamment de la prédication dominicale, des leçons scientifiques après matines; les scolastres présidaient à l'éducation des jeunes clercs et étudiants. La science resta néanmoins stationnaire dans les dixième et onzième siècles; elle ne fit aucun progrès remarquable depuis l'époque du roi Robert jusqu'à l'apparition de saint Bernard et de Pierre le Vénérable, types de la scolastique. Un caractère commun se manifeste entre la situation littéraire des deux siècles; l'état de sauvagerie n'avait pas changé dans la société, et, au milieu des querelles sanglantes, la lance au poing, ou des combats à outrance, comment trouver le moyen d'agrandir le cercle des études (1)?

La langue vulgaire était toujours parmi le peuple un mélange corrompu du latin et des idiomes de la conquête, débris de la vieille Gaule. Le peuple ne parlait pas la langue de Tite-Live et de Cicéron; les tournures de phrases longues et développées de Rome antique ne pouvaient servir aux passions

(1) Bénédictins, *Histoire littéraire de France*, tom. VII (discours préliminaire).

belliqueuses et rudes de la race franque et des autres barbares envahisseurs; la colère vive, brutale, impétueuse, ne pouvait s'exprimer en périodes étudiées; il lui fallait une langue plus simple et plus altière. Il se forma donc partout dans les Gaules un patois distinct, idiome de chaque province, qui se fondit et se régularisa dans la double syntaxe de la langue romane (1) et de l'anglo-normand, mélange du latin corrompu, du gaulois et du saxon. Là fut la parole du peuple, la phrase usuelle, même des barons et chevaliers; si les clercs conservaient dans le sanctuaire l'étude de la langue latine, s'ils s'en servaient dans leurs livres ou dans les hymnes qui s'élevaient à Dieu, les hommes d'armes, les serfs, les manants employaient le parler vulgaire; cet idiome éclate et retentit dans les chansons de Geste, les cantilènes, dans les serments prêtés de prince à prince (2), dans le cri de guerre ou d'armes avant la bataille, comme à Hastings, ou dans la rédaction primitive des lois normandes de Guillaume, et bientôt il se déploie avec plus de magnificence dans les longs poëmes ou romans qui furent publiés à la fin du onzième siècle. « Cheva-

(1) Le glossaire de Ducange est la preuve vivante des révolutions qu'avait éprouvées la langue latine.

(2) Voici un exemple de la syntaxe adoptée dans les neuvième et dixième siècles. Serment de Louis le Germanique : « *Pro Deo amur et pro Christian poplo, et nostro commun salvamento dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, etc.* » NITHARD, liv. III, pag. 374.

liers, voulez-vous ouïr la chanson de Guillaume au Court Nez? voulez-vous ouïr la cantilène du vicomte de Ventadour en Limousin, ou bien la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ par le chantre du Dorat? Voulez-vous ouïr le cantique de saint Wulfram et de saint Wandrille, par Thiébauld de Vernon, ou la belle légende de saint Thibaud de Provins (1)?» Vous trouverez ces longues histoires, ces naïves poésies des contadours, baladins, jongleurs, toutes écrites en langue vulgaire; car n'était-ce pas ainsi qu'on devisait dans les cours plénières? Et comment les dames et chevaliers eussent-ils pu lire en latin la langue des clercs, les aventures de Guillaume au Court Nez, avec les enfances de saint Guillaume, le couronnement de Louis le Débonnaire, le moinage de notre sire? comment auraient-ils lu les beaux faits d'armes de Roland qui mourut à Roncevaux? Tout ce qui s'adressait aux masses était écrit dans la langue du peuple; ce peuple riait et gambadait en écoutant les jongleurs et ménestrels; quelle était la fête ou cour plénière qui pouvait se passer de ménestrandie? L'usage de multiplier les chansons de Geste se répandit dans la société, et, à la fin du onzième siècle, on commença

(1) L'origine de ces chansons de Geste a été discutée et résolue dans une multitude de travaux; c'est une matière usée. Comparez Bénédictins, *Hist. littéraire de France*, tom. VII, préface, et les travaux érudits de M. Raynouard sur la langue romane, et l'histoire de la vieille Académie des inscriptions, tom. I, part. I; tom. II, pag. 736.

à réciter la plupart des vastes chansons qui appartiennent au cycle de Charlemagne et de la Table ronde. Sous la période suivante, les épopées se régularisent dans des œuvres plus parfaites (1).

La génération ne fut donc point littéraire dans le sens de la vieille latinité grecque et romaine; après les faibles lueurs du règne de Charlemagne, il y a peu de souvenirs et de goût dans les intelligences pour Rome impériale avec son cortége illustre de Cicéron, Virgile, Horace, Tite-Live, Tacite et Saluste; on bégaye une littérature nationale, on prépare en longues poésies les premières œuvres des langues d'*oc* et d'*oil*, ces chants de Geste, épopées dont je retracerai plus tard le développement successif: ne cherchez pas encore une philosophie disputeuse, les arguties ne vont pas aux époques de brutalité native et de franchise dans les idées et dans les mots. La scolastique n'est point née, la croyance domine tout, et lorsque quelque hérésie se montre, comme sous le roi Robert, on se hâte de l'étouffer par un cruel mouvement de peuple et par de sanglantes exécutions. S'il y a quelque trace de libre

(1) Comparez le président FAUCHET, liv. I, chap. IV; MENAGE, pag. 596, 570, et le *Journal des Savants*, 1712, pag. 533. M. Raynouard se distingue toujours parmi les modernes (*Choix des poésies des Troubadours*). M. Raynouard défendait la Provence, M. l'abbé de La Rue s'était fait le champion de la Normandie et de la langue d'oil. *Voyez* son ouvrage (*Bardes, Jongleurs et Trouvères*, ann. 1834.)

examen, elles s'abîment dans la foi naïve, qui jette les ténèbres sur le monde, et abaisse toute conscience devant Dieu et l'Église. L'examen libre, hardi, ne vient que dans les époques avancées; il ne se montre point quand la croyance embrasse tout; la philosophie du doute ne s'implante pas dans un champ stérile et sauvage; l'examen est le type et la plaie des sociétés épuisées et raisonneuses.

Au onzième siècle, les premières lueurs de la critique hautaine ne paraissent point encore dans les sciences; les observations pratiques font plus de progrès : comme elles sont le résultat de l'application, elles se développent instinctivement; ainsi la chirurgie et la médecine s'avancent vers des résultats. Dans ces époques où tant de fléaux régnaient, quand les chevaliers et les barons se faisaient de profondes blessures de leurs grandes épées, il fallait bien que des chirurgiens habiles pussent panser, par des moyens simples, les ravages de la guerre; s'il y avait des expériences maladroites, comme les chroniques nous en ont laissé de nombreuses traces (1), d'autres furent heureuses : de là toutes ces traditions de guérisons merveilleuses qui nous restent dans les chansons de Geste; de là cette poétique herborisation des châtelaines bien-

(1) Richard Cœur de Lion mourut par l'inexpérience des chirurgiens. *Voyez Philippe-Auguste*, tom. II, d'après Roger de Hoveden.

faisantes qui couraient la campagne pour chercher des plantes, des baumes; nobles dames qui guérissaient de leurs mains les plaies cruelles des chevavaliers blessés dans les combats. Les jongleurs faisaient intervenir sans cesse dans l'épopée du moyen âge les fées enchanteresses en rapport avec les esprits; elles venaient porter aux hommes d'armes blessés le secours de leur art divin. Qui nous rendra les épopées d'or de Merlin et de Morgane? Ces traditions, en les dépouillant du merveilleux qui les environne, font supposer un avancement assez sérieux dans la médecine et la chirurgie (1); les légendes des vieux romanciers indiquent quelques guérisons surprenantes qui avaient vivement frappé les esprits. Il n'y a pas de légendes absolument fausses; elles prennent toutes leur origine dans les impressions et les souvenirs populaires; ces fées gracieuses qui, dans les romans de Geste, se servaient de quelques paroles murmurées pour rendre les forces et la vie aux chevaliers, rappelaient les services des nobles châtelaines instruites dans la science des simples, transmise depuis les druidesses sous les hautes forêts celtiques. L'astronomie, les mathématiques et la chimie se mêlaient alors d'une façon étrange à toutes les superstitions : l'astronomie cherchait les temps, les horoscopes dans les phénomènes célestes, dans les

(1) Bénédictins, *Histoire littéraire de France*, tom. VII (préface, pag. 10 à 30).

étoiles filantes ou les éclairs lumineux qui parcouraient l'horizon enflammé avec le fracas de la foudre; elle étudiait la grêle qui moissonnait les champs, les pluies de pierres et d'animaux immondes qui de temps à autre venaient effrayer l'imagination des solitaires. Tous ces phénomènes jetaient les chroniqueurs dans d'étranges conjectures sur le mouvement des mondes et sur la fin prochaine du genre humain; car tout se rattachait alors à la vie future; la chair était comme une enveloppe importune. L'idéalisme catholique (1) était l'abdication de toute sensualité.

Les mathématiques ne rectifiaient rien; elles s'éloignaient de toute rectitude, elles étaient dans ces imaginations simples et ardentes un moyen de calcul algébrique pour les sorts; chaque nombre avait sa signification et son pronostic. « Fuyez, pauvres serfs, lorsque le nombre treize apparaît ou sur votre case ou dans le calcul de vos journées, ou bien encore si vous l'apercevez en songe au milieu de figures étranges et de créations fantastiques. Maintenant si vos troupeaux s'amaigrissent, si de pâles figures demeurent désormais dans les villages, c'est qu'on a jeté une mauvaise combinaison sur les hommes et les troupeaux : le cercle, le

(1) Sur la médecine et les mathématiques aux dixième et onzième siècles, lisez ORDERIC VITAL, liv. IV, pag. 550; MABILLON, *Annal.* 60, n° 14. Gerbert et Abbon de Fleury furent de remarquables mathématiciens. *Voyez* encore ORDERIC VITAL, liv. IX, pag. 719.

triangle, le mélange informe des signes cabalistiques, est comme la fatalité qui vous menace. Fuyez au loin, dames et chevaliers, vos manoirs sont marqués par les mauvais esprits (1). » Dans ces combinaisons de simples, de nombres, dans ces mixtions de plantes, apparaissent les premières idées de l'alchimie; la science commence à se déployer avec les ailes noires des esprits qui voltigent, comme des chauves-souris, sur les fourneaux allumés de quelques solitaires; les savants soufflent les ustensiles rouges de feu, et s'abîment en méditations à la face des métaux liquéfiés, pour y chercher incessamment les secrets de la nature et de la vie des choses.

Au-dessus de tout il n'y a qu'une science qui reste intacte comme une tradition sacrée, c'est la théologie; elle domine les intelligences, elle préoccupe les esprits, parce que la croyance est au fond du cœur de ces peuples, et que la théologie n'est que la règle imposée au culte qui monte vers le ciel : chroniques, légendes, histoires, tout se rattache à l'adoration de Dieu (2); douce science qui,

(1) Les principaux mathématiciens du onzième siècle sont, indépendamment de Gerbert, 1° Halinard, archevêque de Lyon; 2° Helbert, moine de Saint-Hubert, dans les Ardennes; 3° Francon Scolastique, de Liége. Voyez *Spicileg.*, tom. I, pag. 461; MARTENN. *amplissim. Collect.*, tom. IV, pag. 925; MABILLON, *Annal.*, liv. LV, n° 95.

(2) *V.* MABILLON, *Etud.*, pag. 210, et FLEURY, *Discours sur l'état des études ecclésiastiques au moyen âge.*

vous détachant des misères de la terre et de la tristesse des réalités, vous place dans un monde rêveur et imaginaire où se montrent le Seigneur dans sa gloire, les vierges, les archanges et la poétique hiérarchie des cieux! Le matériel de la vie n'est qu'un long désespoir autour des joies qui se dessèchent et des plaisirs qui fuient! Nature fatale qui s'attache à l'homme, et lui présente toujours la plaie de sa destinée passagère! La vie est comme ces beaux fruits aux couleurs veloutées : on les touche, on les cueille, et l'on trouve au cœur le ver rongeur. La théologie vous enlève au désespoir des réalités, elle vous fait vivre dans un monde d'imagination où tout est beau comme l'arc-en-ciel, où tout est nuagé d'or et d'idéalisme, comme ces horizons vagues et brillants qui présentent à l'œil une population de feu, des têtes rayonnantes, des vierges au bleu céleste, et des séraphins aux ailes d'argent; tout cela disparaît quand la nuit vient avec ses ombres noires; la nuit, triste condition pour l'intelligence de l'homme, image de la matière dans son effrayante nudité, lorsque nous voulons pénétrer le mystère des sources de la vie. Au moyen âge, la théologie et la croyance s'emparent des arts; elles les élèvent, elles les font beaux, elles jettent sur les grandes œuvres comme un rayon céleste.

Alors commence la construction des vieilles cathédrales : l'église de Sainte-Bénigne de Dijon, celle de Saint-Martin de Tours, de Saint-Hilaire de Poitiers, la cathédrale de Chartres, Saint-Martial de Limoges, la primitive église de Cluny appartiennent à cette période, et leur architecture commence à s'élancer vers les cieux, le but ardent des générations. Ces cathédrales n'ont pas de peintures encore, elles sont simples et froides comme la pierre, elles n'ont d'autres ornements que les stalles du chœur et les tombeaux : les stalles où les moines passaient la vie, le sépulcre où ils la finissaient (1); ici là des sculptures dans les cintres des voûtes, figures grotesques ou hideuses. Le goût des nations primitives a quelque chose d'abrupt qui ne devine pas le beau. De grossières miniatures de l'art byzantin sont reproduites dans les missels; l'art de l'orfévrerie y brille en topazes, émeraudes, fermoirs d'ivoire, d'or ou d'argent, avec l'améthyste au centre, enchâssée dans l'argent blanc et plat, selon l'*us* de saint Éloi, l'argentier et orfévre du roi Dagobert (2). Ces peintures et ces couleurs se reproduisent demi-effacées encore sur les tapisseries qui se sont conservées comme des débris des vieux âges; on tissait la laine grossière qui servait aux vêtements du menu peuple. Au coin du feu,

(1) MABILLON, *Annal. ordin. sanct. Benedict.*, liv. LII, nº 8; liv. LV, nº 7; liv. LIII, nº 116; liv. LVIII, nº 100; liv. LXVII, nº 57.

(2) *Voyez* les *Missels de la Biblioth. du roi.* Un des grands orfévres de ce temps fut Odoranne, moine de Saint-Pierre-le-Vif. *Voyez* MABILLON, *Annal. ordin. sanct. Benedict.*, tom. VIII, pag. 264, nº 26.

dans les longues veillées, on voyait la quenouille antique aux mains des matrones; elles racontaient les légendes et les chansons de Geste des temps passés. Que ne sait-on pas lorsqu'on a vu tant d'années s'écouler devant soi avec le sablier des heures, le rouet qui tourne et l'horloge du temps? On a tout appris, excepté la science des choses, l'énigme de la mort, fatal mystère où vous apparaissent les nuées noires, les ombres épaisses, les feux éblouissants qui brûlent l'orbite de l'œil. La quenouille fut le meuble héréditaire du manoir; on la vit plus tard dans les images de sorcellerie, et les vieilles devineresses parurent aux miniatures une quenouille en main qu'elles filaient en jetant les sorts et les malencontreuses aventures sur le populaire.

Au milieu de ces progrès informes encore dans l'art, il y eut alors des métiers qui se perfectionnèrent par l'usage. Voici d'abord les fourbisseurs d'armes qui trempaient de bonnes épées comme celles de Charlemagne, de Roland et de Renaud : Joyeuse, Durandal et Flamberge ; les ouvriers qui tressaient les mailles d'acier du haubert; les faiseurs de cuirasses, les caparaçonneurs de chevaux, les maréchaux ferrants avec leurs chefs, les connétables; tous ces états devaient grandir avec l'usage des armes de guerre; la bataille était la pensée absorbante! ne formait-elle pas toute l'éducation des varlets et nobles hommes? Les traditions d'épées enchantées, des armes à l'abri d'un coup

d'estoc, de ces lances qui résistaient au heurtement des chevaux, devaient se rattacher à un perfectionnement immense dans le travail de l'ouvrier : quand les besoins alimentent une industrie, elle enfante des merveilles (1); les armes furent bien trempées alors. Le baron avait aussi des manteaux d'hermine pour tenir ses plaids de justice et ses cours plénières; les nobles dames portaient coiffes et bonnets de fin lin, robes traînantes, souvent doublées d'étoffes : à aucune époque on n'abandonne le désir du luxe, il est au fond de notre nature. On travaillait alors avec ténacité, et les tapisseries, ces œuvres du manoir, nous donnent la mesure de la patience dans l'art. Les corporations commençaient à s'organiser pour chaque état ; ne fallait-il pas servir la richesse des vêtements de l'église? on devait orner les étoles brodées, les dalmatiques avec la croix, les robes violettes des évêques, les mitres éclatantes qui surmontaient leur tête, les gants de daim qui couvraient le rude poignet des chevaliers, quand ils passaient joyeusement leur vie aux manoirs. Il y avait donc un besoin de travail et de progrès ; on marchait vers la corporation.

Dès ce moment le drame va se déployer sur une plus vaste échelle ; le douzième siècle développe la

(1) Il n'existe pas de travail spécial sur les corporations d'ouvriers au moyen âge ; ce serait plus important que les recherches sur la classe moyenne et la bourgeoisie, la petite préoccupation du jour. *Voyez* dom Bouquet, *Histor. de France*, tom. XI et XII (préface).

Commune; tout tend à se classer dans une hiérarchie : clercs, barons, communaux, manants et serfs, tout va stipuler ses droits, racheter sa liberté, écrire ses coutumes et se montrer enfin dans l'histoire. A peine le cri de croisade a retenti, que la vie et l'animation populaires se répandent partout! La prédication d'Urbain II a remué les masses; la démocratie apparaît parce qu'elle se manifeste toutes les fois qu'un peuple s'agite pour une opinion. Quand la foule des pauvres serfs marche à côté des barons pour la délivrance du saint sépulcre, il naît de là une fraternité religieuse, premier progrès vers l'égalité politique. C'est par cette action de la croisade que la *Commune* reçut son impulsion. Il y eut des chartres conquises par les serfs révoltés; d'autres furent concédées à prix d'argent; d'autres enfin données dans une intention pieuse pour le repos de l'âme. Ce nouvel état social va se produire quand les gonfanons volent au vent du pèlerinage, et que les barons de France partent tous pleins de joie pour la Palestine!

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE XVIII.

PÈLERINAGE ET CONQUÊTE DES NORMANDS EN ITALIE.

983 — 1032.

Les quarante Normands pèlerins. — Leur retour en Normandie. — Récit de leur pèlerinage. — La Pouille. — Belles villes. — Beau ciel. — Promesses. — Population normande. — Le duc Richard. — Le baronnage de Hauteville. — Le duc Robert. — Départ du lignage de Tancrède. . . . . *Page* 1

CHAPITRE XIX.

AVÉNEMENT DE HENRI Ier.

1031 — 1036.

Influence de la race normande.— Henri Ier. — Robert, son frère. — Constance. — Guerre civile. — Traité avec les Normands. — Cession de territoire. — Entrevue de l'empereur et du roi Henri. 17

CHAPITRE XX.

LES TROIS GRANDS PÈLERINS.

1020 — 1040.

Itinéraire des pèlerins. — Le comte d'Angoulême.— Pèlerinage à Jérusalem. — Foulques Néra, comte d'Anjou. — Son triple pèlerinage. — Robert le Diable à Jérusalem et à Nicée. — Le lignage de Tancrède dans la Pouille. . 29

CHAPITRE XXI.

HISTOIRE DES FEUDATAIRES.

1024 — 1045.

Normandie.— Guillaume le Bâtard.— Bretagne.— Ses ducs Alain. — Révolte des serfs. — Flandre.— Les Baudouin. — Comte d'Anjou. — Geoffroy Martel. — Comte de Champagne et de Blois. — Thibault. — Aquitains. — Gascons.— Toulouse.— Bourgogne.— Sires feudataires. — Les Buchardus Montmorency. — Montlhéry. — Les barons de Coucy. — Montfort-l'Amaury. — Le sire de Beaugency.— Les seigneurs de Corbeil.— Les princes de Béarn. — Comminges. — Armagnac. — Les Fezenzac.— Les Périgord. 50

CHAPITRE XXII.

LES PAPES ET LES EMPEREURS.

1012 — 1048.

Organisation de l'unité ecclésiastique.—Travail de réforme. — Discipline de l'Église.— Histoire du pontificat, depuis

Benoît VIII jusqu'à Léon IX. — Les empereurs germaniques.— Henri le Boiteux.— Conrad le Salique.— Henri le Noir.—Les empereurs grecs, depuis Romain III jusqu'à Constantin Ducas. 68

CHAPITRE XXIII.

GOUVERNEMENT DE HENRI Ier. — ASPECT DE LA SOCIÉTÉ.

1051 — 1060.

Mariage du roi Henri Ier.—Famille.—Tutelle de Guillaume le Bâtard. — Paix normande. — Police du roi Henri. — Chartres. — Ordonnances. — Trêve de Dieu. — Triste état de la société. — Peste. — Famine.— Maladreries.— Translation de reliques.— Association de Philippe Ier.— Mort de Henri. 82

CHAPITRE XXIV.

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

1040 — 1066.

Situation de l'Angleterre.— Le roi Edward. — Progrès des coutumes normandes. — L'armée des Anglais et des Normands.— Le comte de Boulogne à Douvres.—Révolte de Godwing. — Puissance des Normands. — Triomphe des Anglais. — Élévation d'Harold. — Voyage en Normandie.— Pacte avec Guillaume.— Harold roi.—Préparatifs de l'expédition d'Angleterre.—Récit de la conquête, d'après la belle tapisserie de Bayeux. 116

CHAPITRE XXV.

UNITÉ DU POUVOIR. — GRÉGOIRE VII.

1073 — 1085.

Symbole féodal. — L'empereur Henri IV. — Symbole du pouvoir moral. — Grégoire VII. — Nationalité italienne. — Usurpation allemande. — Lutte de Grégoire VII contre Henri IV. — Maximes de la papauté. — Réforme. — Abaissement du type féodal. — Réaction. — Mort de Grégoire VII. 141

CHAPITRE XXVI.

RÈGNE DE PHILIPPE Ier.

1060 — 1095.

Tutelle du comte de Flandre. — Mariage du roi. — Ses premières armes. — Actes et chartres de Philippe Ier.— Question de divorce. — Mariage avec Bertrade de Montfort. — Opposition de l'Église. — Ives de Chartres. — Urbain II.— Idée de la croisade. 157

CHAPITRE XXVII.

CONCILE DE CLERMONT. — PRÉDICATION DE LA CROISADE.

1095.

Urbain II à Clermont. — Composition du concile. — Pierre l'Ermite. — Campement des féodaux. — Exhortation d'Urbain II. — Prise de la croix. — Actes du concile de Clermont. — Excommunication de Philippe Ier. . 176

CHAPITRE XXVIII.

GÉOGRAPHIE DES CROISADES.

1095.

Routes. — Bornes. — Ponts et péages. — Villages.— Cités. — Populations. — Races. — Les Allemands. — Les Hongrois. — Les Bulgares. — Les Petscheneges. — Les Grecs. — L'Asie Mineure. — Nicée. — Antioche. — La Syrie. — Les Sarrasins. — Les Turcs. — Le Califat et l'Égypte. 203

CHAPITRE XXIX.

TRANSACTIONS ET CHARTRES POUR LE DÉPART DES CROISÉS.

1095.

Joie du peuple. — Donations pieuses. — Ventes de fiefs. — Emprunts d'argent. — Les clercs. — Les Juifs. — Les marchands. — Abolition des mauvaises coutumes. — Affranchissement des serfs. — Priviléges des croisés. 229

CHAPITRE XXX.

LES MONASTÈRES AUX DIXIÈME ET ONZIÈME SIÈCLES.

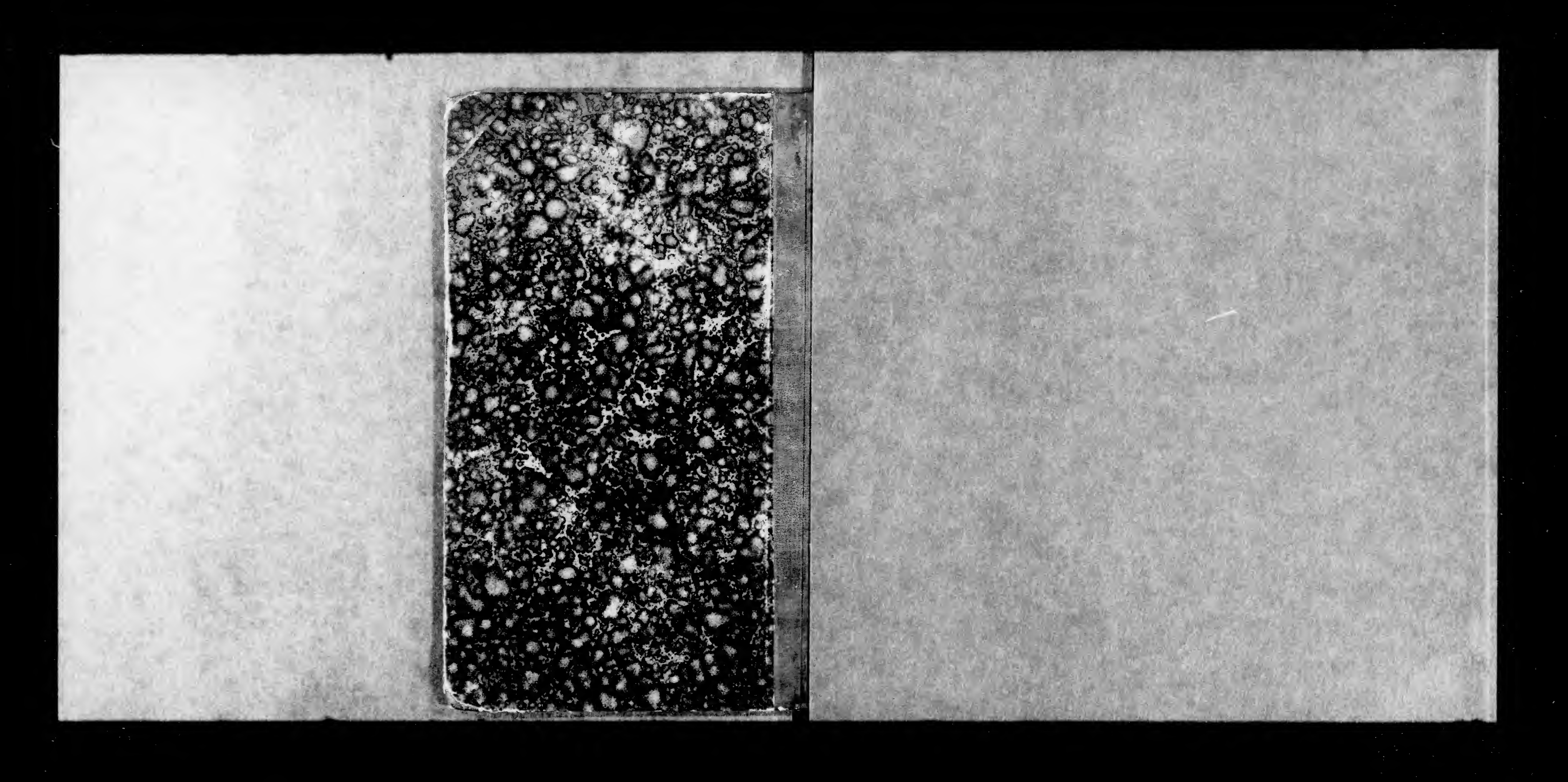
950 — 1105.

Organisation des ordres monastiques. — Règle de Saint-Benoît. — Vieilles abbayes. — Saint-Denis. — Saint-Germain. — Saint-Wandrille. — Jumiège. — Fleury-sur-

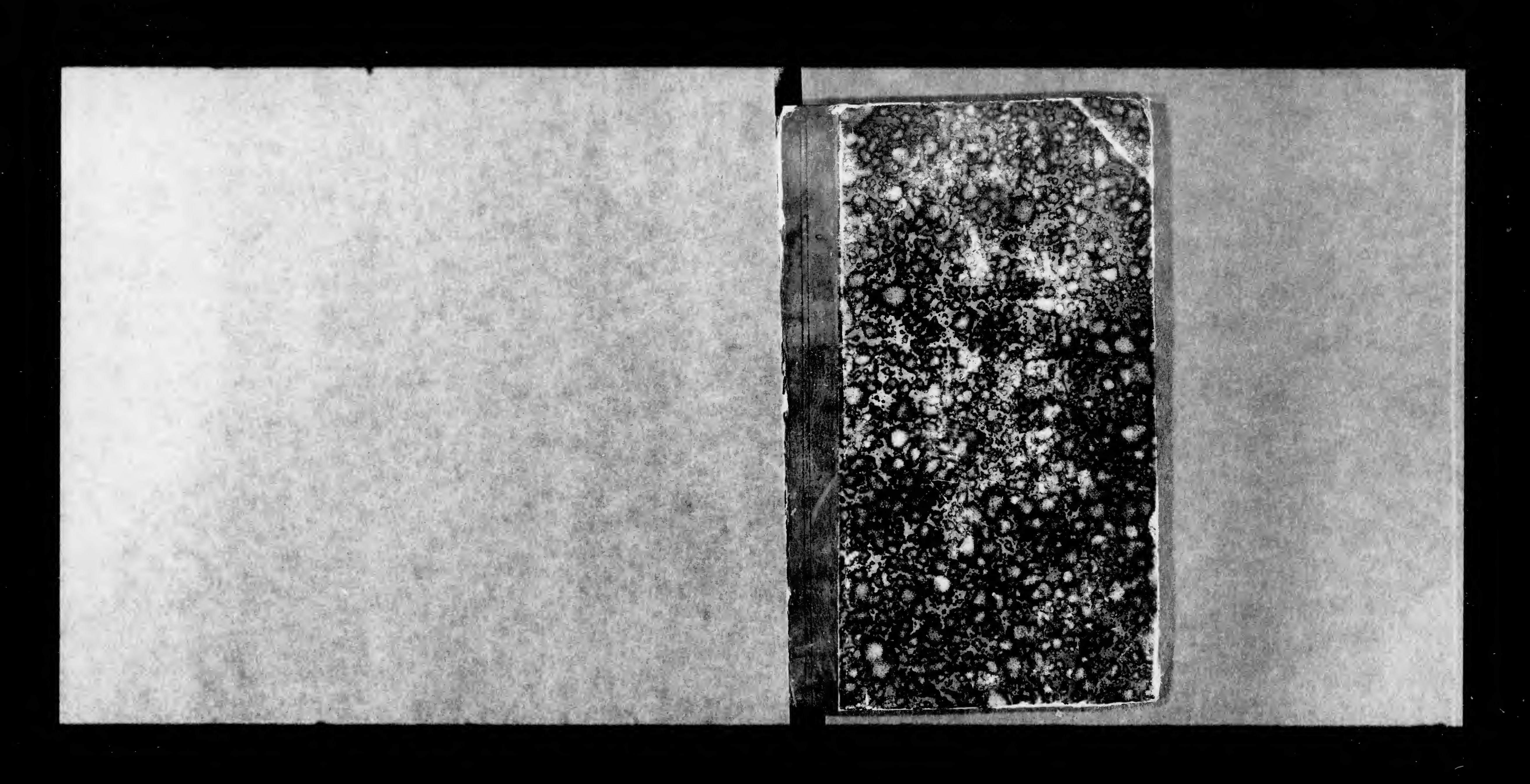
Loire.— Saint-Bertin.— Saint-Victor.— Développement de la règle de Saint-Benoît. — Fondation de Cluny. — Cîteaux. — Clairvaux. — Saint-Bruno et la Chartreuse. — Études monastiques. — Culture des lettres. — Enseignements 250

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.


COLUMBIA UNIVERSITY
0032211317



VOLUME 3



HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, no 8.

HUGUES CAPET

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

DEUXIÈME PÉRIODE.

ONZIÈME ET DOUZIÈME SIÈCLES.

P. M. Capefigue.

3

BRUXELLES.
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.
HAUMAN ET Ce.

1839

LETTRE

SUR

L'ESPRIT DES XIe ET XIIe SIÈCLES.

Je quitte l'époque désolée, la forêt silencieuse et l'ermitage au désert, quand l'oiseau de nuit secouait ses ailes sur le beffroi! J'abandonne ces temps où tout était désordre; chaque tour noire sur la colline semblait alors une aire d'où le féodal s'élançait pour le pillage. L'an mille avait jeté dans la population un morne effroi; on aurait dit que la colère de Dieu allait s'appesantir sur les hommes, aux approches de cette fin du monde annoncée par les chroniques avec une indicible terreur. Maintenant ce deuil du peuple a cessé; une époque nouvelle s'ouvre devant la génération : tout est riant et coloré; l'Église n'a plus ses voiles de tristesse; partout revêtue d'une robe inimitable, elle s'élance en ogive vers les cieux; ses cloches ébranlent

LETTRE

SUR

L'ESPRIT DES XIe ET XIIe SIÈCLES.

Je quitte l'époque désolée, la forêt silencieuse et l'ermitage au désert, quand l'oiseau de nuit secouait ses ailes sur le beffroi! J'abandonne ces temps où tout était désordre; chaque tour noire sur la colline semblait alors une aire d'où le féodal s'élançait pour le pillage. L'an mille avait jeté dans la population un morne effroi; on aurait dit que la colère de Dieu allait s'appesantir sur les hommes, aux approches de cette fin du monde annoncée par les chroniques avec une indicible terreur. Maintenant ce deuil du peuple a cessé; une époque nouvelle s'ouvre devant la génération : tout est riant et coloré; l'Église n'a plus ses voiles de tristesse; partout revêtue d'une robe inimitable, elle s'élance en ogive vers les cieux; ses cloches ébranlent

joyeusement les flèches dentelées qui frissonnent au vent.

La féodalité s'organise en châtellenies ; ce n'est plus l'aspect sombre d'une société incessamment envahie par les barbares, les Hongres et les Normands ; les châsses des saints sont éblouissantes de pierreries, de topazes, d'escarboucles ; elles se montrent radieuses sur l'autel au milieu des plus merveilleuses orfévreries. Les vitraux reproduisent sous le soleil les mille nuances de leurs couleurs variées ; le château a cessé d'avoir cette vie monotone et silencieuse, secouée seulement par les phénomènes du ciel et l'ouragan qui sifflait dans les tours isolées : les cours plénières partout s'établissent avec la chevalerie ; les trouvères et les troubadours viennent égayer les longues soirées d'hiver ; la légende elle-même abandonne ce caractère assombri qui marque le dixième siècle. Ce ne sont plus les chroniques sinistres des loups dans le désert et des pieux ermites qui vivaient sous l'arbre séculaire, en creusant leur fosse de mort ; les légendes prennent un caractère moqueur et plus attrayant ; la société est joyeuse comme si les temps de tristesse étaient loin d'elle : le paon féodal apparaît sur la table avec ses ailes déployées ; le faisan d'or avec sa belle couronne s'épanouit sur de riches plats que servent les varlets. Les lices, les tournois se multiplient, et la vie se passe avec un caractère plus sensualiste.

Ce changement dans l'esprit de la société, qui l'a produit ? ce progrès vers une civilisation plus grande, qui l'a préparé ? les croisades. Ces glorieuses expéditions en Palestine ont entraîné la nouvelle génération dans une vie plus active ; on a traversé bien des pays ! on a vu tant de merveilles ! l'Italie, la Grèce, la Syrie. On a secoué l'enveloppe de pierre pour courir au delà des mers, et fonder des seigneuries à Antioche, à Jérusalem, à Édesse ; on a éprouvé des malheurs durant les croisades, mais ceux qui sont revenus de ces climats lointains ont tant de belles histoires à raconter ! Ils ont vu Rome et ses sept collines, Constantinople et ses mille tours ; ils ont vu le soleil avec ses feux éblouissants, tel qu'il se montre dans les pays du Midi. Quand ils s'en reviennent dans les villes froides, pluvieuses du Nord et du centre de la France, depuis la Loire jusqu'au Rhin ; quand ils séjournent à Blois, à Tours, à Caen la normande, à Paris en l'île, ils apportent là leurs légendes dorées et les émotions de leur longue route ; ils content avec délice ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont senti. Tout se colore de leur joie ; on n'a plus à craindre la famine et les fléaux du dixième siècle ; autant les deux époques précédentes semblent frappées de malédiction, autant le douzième siècle se complaît dans les délassements des nobles cours de chevalerie.

Ainsi se montre et se développe le caractère des temps qu'embrassent ces deux volumes. Mais il est un autre fait dominant, c'est l'apparition de la scolastique, de l'idée universitaire en face de la pensée catholique. Je trouve à cette époque ces deux forces en lutte; elles se personnifient dans saint Bernard, la puissante intelligence, et dans Abélard l'universitaire. J'éprouve joie au douzième siècle à monter sur la colline Sainte-Geneviève, alors toute coupée en jardinets avec leurs puits et leurs figuiers, pour entendre les disputes universitaires, et Champeaux qui donna là ses premières leçons. Puis vint Abélard son élève, qui voulut établir une vive controverse, et mit en face l'esprit d'autorité et l'esprit d'examen. Il est important de s'arrêter beaucoup sur cette lutte immense au douzième siècle; la forme passe dans la succession des temps, mais la pensée reste; les grands systèmes se transforment; ils ne se perdent jamais. Au moyen âge l'autorité de l'Église triompha, et cela devait être, parce que la foi était alors la pensée dominante; et quand j'emploie ici cette expression de *la foi*, je la prends dans l'acception la plus absolue; je l'applique aussi bien à la croyance pour une pensée religieuse que pour un système politique. Les societés les plus fatalement menacées sont celles précisément où il n'y a plus de foi, où l'indifférence dessèche tout; elles sont en décadence

et en ruines. L'examen produit le terrible résultat de ne rien laisser debout, et tandis que saint Bernard organisait l'admirable et forte hiérarchie monastique, Abélard s'efforçait d'introduire des idées de doute et de réformer l'œuvre du génie; il ne réussit pas dans cette lutte, et l'on vit le scolastique abaisser son front devant la parole du saint abbé.

Mon but, dans ce livre, est de faire connaître encore l'esprit de toute une génération; je me complais dans la peinture d'un siècle, et loin de le juger avec la froide méthode des philosophes, je m'identifie avec lui. Hélas! qui pourrait dire la pensée des âges qui ne sont plus? qui pourrait pénétrer dans les œuvres des vieux siècles pour porter des jugements téméraires? qui pourrait réveiller les morts pour leur demander compte de leurs œuvres? Chaque temps a ses idées, chaque homme ses passions : tout roule sous la main de la Providence, vaste océan où s'engloutissent les pensées et les systèmes.

J'ai laissé la société à la première croisade, quand l'ermite Pierre, Gauthier sans avoir et Godefroy de Bouillon se préparaient pour leur passage en Palestine. Dans ce grand mouvement des peuples il a fallu distinguer les races, séparer les Francs, les Allemands, les Provençaux, qui transportent leurs habitudes dans les colonies chrétiennes d'Orient.

Ici l'auteur a dû rectifier bien des idées, et descendre de l'épopée du Tasse à la réalité historique; il a dû rendre les personnages à leur brutalité féodale, et ne pas faire de Godefroy de Bouillon un paladin du quinzième siècle. Dans ce livre les croisades seront ce que les chroniques et les chartres veulent qu'elles soient; le Tasse a été, par son droit de poëte, un des grands corrupteurs de l'histoire; il a entraîné les écrivains les plus froids dans de fausses peintures et des portraits de fantaisie.

Trois règnes se développent dans ces deux volumes : la fin de Philippe I[er], l'administration de Louis VI et de Louis VII. Philippe I[er] se place en dehors des croisades, il est tout absorbé par le grand coup d'excommunication, il ne règne plus; c'est Louis VI, enfant élevé à Saint-Denis, qui prend en main le gouvernement de la monarchie; on le voit, noble sire féodal, attaquer successivement toutes les châtellenies du Parisis, assiéger Montmorency ou Luzarche, comme s'il s'agissait de lutter contre la race germanique ou anglaise. Pauvre suzerain, il n'est pas maître à quelques lieues du territoire et de son palais en l'île; il conquiert et lutte corps à corps, il sue la peine et le travail sous son casque et sa cotte de mailles; mais avec l'aide de Dieu, des communaux et de son activité, il reprend un peu sa couronne, et à sa mort il laisse un meilleur héritage à Louis VII, enfant

élevé aussi à Saint-Denis; Saint-Denis, la grande abbaye de France, où pendait l'oriflamme sur la châsse bénite! Louis VII commence à peine sa vie qu'elle est immédiatement absorbée par une pensée de croisade. Souverain impétueux, il a puni d'une manière impitoyable ses vassaux révoltés; ses vêtements sont couverts de sang, et le voilà dominé par l'idée de pénitence. Il conduit en Orient Aliénor de Guienne, qui lui avait donné tant de terres en mariage. Là les haines de races éclatent encore Aliénor est Poitevine et méridionale, les barons francs ne sont satisfaits que lorsque Louis VII l'a répudiée; il s'agit moins ici d'une affaire de jalousie ou de lignage intime que d'une question de races. Louis VII personnifie les barons francs, Aliénor la châtellenie provençale; le divorce les sépare violemment.

Ces trois règnes amènent mon travail jusqu'à l'administration de Philippe-Auguste, qui forme une histoire spéciale. J'ai peint cette civilisation du moyen âge sans la juger; je n'en ai ni la mission ni la volonté; et qui pourrait entreprendre la téméraire tâche de déprécier un siècle si loin de nous? Chaque génération n'est-elle pas soumise à des infirmités particulières, à des tendances bonnes ou mauvaises? Certes je suis fier de mon époque; mais, au milieu même de ces immenses progrès de la civilisation, je me surprends souvent à avoir peur, à tressaillir

involontairement comme en face d'un danger. Les temps de merveilles annoncent de grandes catastrophes; quand on foule la poussière de Tyr, de Palmyre, de Ninive, de Memphis, on se rappelle avec une indicible mélancolie qu'elles eurent, elles aussi, des pyramides qui s'élevaient aux cieux, des tours gigantesques qui défiaient les nuages, des jardins suspendus, des rivières qui passaient sur des villes immenses, des palais de porphyre et d'or, des canaux qui unissaient les mers, des galères de bois de cèdre, d'ébène et d'ivoire. Eh bien! tout a disparu sous le glaive des barbares ou sous les fléaux qui ravagent le monde. Les barbares peuvent venir de loin ou de près; les Romains les avaient à leurs frontières; nous, peut-être, nous les avons dans notre sein, nous les portons dans nos flancs! Les siècles passés eurent leurs pompes, leurs richesses, leur civilisation; les âges les ont détruites quand ce n'est pas la fureur de l'homme. Notre génération ingrate se prépare à son tour de grandes ingratitudes; et nous qui avons dégradé de nos mains profanes les monuments de nos pères, qui sait? peut-être des mains profanes aussi gratteront un jour les images de nos victoires, et briseront les souvenirs d'Austerlitz et de Wagram, comme nous avons brisé les vitraux de Suger qui reproduisaient les croisades, l'héroïque mémoire des conquêtes de nos aïeux.

Je cherche en vain, dans l'antique abbaye où j'écris ces lignes, les vestiges des traditions nationales; il n'y a plus de châsses bénites, l'oriflamme a cessé d'ombrager l'autel, et les tombes ont pris un aspect de rajeunissement qui décolore la vieille épopée de trois races de rois se déroulant dans ces sépulcres noircis. Je vois à peine quelques débris qui me rappellent Suger : on n'a pas respecté ta vieille image, digne abbé de Saint-Denis, avec ta mitre en tête et tes deux doigts de marbre roides qui bénissaient les générations depuis tant de siècles! Tout a été mutilé, fracassé. Noble abbé, ouvre-moi une fois encore les vieilles traditions de tes chroniques, afin que je puisse pénétrer dans ce mystérieux moyen âge, qui nous apparaît comme une épopée fantastique où se pressent les légendes, les vies des saints, les exploits de chevalerie et les magnifiques œuvres dont je vois s'effacer chaque jour les débris!

Saint-Denis en France, juin 1839.

HUGUES CAPET

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

CHAPITRE XXXI.

MUNICIPES. — PEUPLES ET COMMUNES.

Démocratie de la croisade. — Les villes municipales. — Reims. — Paris. — Metz. — Bourges. — Périgueux. — Toulouse.— Nismes. — Marseille. — Mouvement de serfs et de peuples. — Tumulte des communaux en Normandie. — Armements. — Régularisation de quelques communes.

ONZIÈME SIÈCLE.

La prédication de la croisade, cette prise d'armes du peuple, avait excité une grande effervescence parmi les barons, les clercs d'église, les manants et les serfs. C'était sur la place publique, à la suite d'ardents sermons pour appeler l'égalité des hommes

devant Dieu, que les chrétiens s'armaient pêle-mêle afin de délivrer leurs frères d'Orient (1). La parole du pape avait été comme une sainte propagande qui s'annonçait au monde : de toutes parts dans les campagnes on n'entendait que des exhortations pieuses, le bruit des armes et le hennissement des chevaux de bataille; le pape Urbain II avait appelé la multitude à prendre la croix, et cet enthousiasme créait entre tous les fidèles un système d'égalité catholique favorable à l'émancipation du pauvre. Tous suivaient le même drapeau; la confusion tumultueuse des clercs, des barons, des manants et des serfs s'avançant sur une même route, au milieu des mêmes périls, favorisait une sorte de fraternité démocratique, et la croisade était ainsi un mouvement qui partait des entrailles du peuple.

Au moyen âge, la servitude était le caractère général des populations qui cultivaient la terre et arrosaient la campagne de leurs sueurs; les serfs, vilains et manants des villes se trouvaient pour la plupart soumis à des seigneurs, à des évêques, aux comtes du palais, au roi ou aux monastères qui avaient été la source de leur origine antique. Cependant, au milieu de cette soumission générale, il y avait de grandes cités qui conservaient les traces de l'administration romaine, et le vaste système de surveillance fondé par Charlemagne (2)! De glorieuses dominations ne passent pas sur un peuple sans laisser de profondes empreintes; le gouvernement des villes, la commune même dans le vaste développement de sa liberté, ne naquirent pas comme un produit immédiat qui s'implante dans le cœur d'un pays à la suite d'un événement fortuit : l'idée municipale était vieille comme Rome; partout où se groupaient quelques hommes, se formulait en même temps l'idée de l'administration communale, institution de résistance et de défense mutuelle. Les municipes étaient répandus sur toute la Gaule; les barbares avaient détruit les monuments, foulé les populations; mais comme il y avait des ruines, des ponts, des routes, des aqueducs, magnifiques débris du grand empire, des cirques et des arcs de triomphe, il restait aussi debout quelques souvenirs des franchises municipales échappés à la conquête et aux ravages des barbares (1).

Au nord, Reims était une des cités les plus an-

(1) Comparez la *Chronique* d'ALBERT D'AIX, liv. Ier, et GUIBERT, abbé de Nogent, liv. Ier.

(2) Les Capitulaires publiés par Baluze en sont encore le témoignage; *voyez* tom. II. Je développerai, dans le règne de Charlemagne, l'histoire du droit municipal dans la Gaule. Je me trouve encore ici en opposition avec l'école qui a *découvert* la commune. Nous vivons à une époque où l'on découvre beaucoup de choses que la vieille école des Bénédictins n'avait fait que raconter sans prétention de découvertes et de récompenses. *Voyez* aussi préface du tome XI à XIII, Ordonnances du Louvre.

(1) C'est ce que M. Raynouard a prouvé avec une grande richesse de documents dans sa Dissertation sur le droit municipal des Gaules. Paris, ann. 1829.

tiques de la Gaule, dans l'histoire de son épiscopat et de sa tradition de saint Remi (1); toutes les chartres constatent qu'elle avait, depuis sa fondation, des citoyens, un peuple enfin qui élisait ses magistrats, et l'évêque lui-même, le premier de la cité. Sous la seconde race, Reims avait des échevins, un ordre de ville, et quand Urbain II écrivit sa lettre encyclique pour la croisade, il l'adressa à l'ordre, aux chevaliers et peuple de Reims (2). Dans une chartre en lambeaux du onzième siècle, on voit un juge, un vidame et les échevins de ville qui exerçaient la magistrature dans la cité (3)! Et qui pouvait refuser à Reims ces nobles titres d'une liberté née dans la première race? n'avait-elle pas partout les monuments de sa vieille splendeur? Sur les ruines du temple de Vénus et de Cybèle, l'archevêque Ebbon avait fait construire l'église de la Vierge; l'antiquaire en salue encore les vieux débris reproduits sur le portail de la belle cathédrale du

(1) La liberté était antique à Reims; elle datait de saint Remi : « *Dummodò eos jure tractaret, et legibus vivere pateretur, quibus civitas continuè usa est à tempore sancti Remigii Francorum apostoli.* Épître de J. DE SARISBERY. *Epist.*

(2) *Urbanus Episcopus... clero,* ORDINI, *militibus, et* PLEBI, *Remis consistentibus.* BALUZ. *Miscell.*, tom. V, pag. 290.

(3) J'ai trouvé dans un autre titre : MAJOR DE SUBURBIO REMENSIS (maire du faubourg). MARLOT, *Metrop. Rem. Hist.*, tom. II, pag. 238.

sacre. Reims, avec ses arcs de triomphe de la porte de Mars, le mont d'Arène, souvenir des sables qui le couvraient, alors que les empereurs et les proconsuls parcouraient ses grandes voies, et les sept chemins qui sillonnaient les Gaules : fouillez la terre, et vous en retrouverez encore les traces; puis vous verrez à Reims la porte vieille et noircie qui servit de prison à Ogier le Danois, le preux de Charlemagne, selon les traditions chevaleresques. Reims, la noble cité, avait donc tous les titres pour un gouvernement municipal; elle en était en possession au dixième siècle, et la commune trouva dans ses vieilles chartres un beau modèle d'indépendance.

Paris de Saint-Germain et de Sainte-Geneviève, sur la rivière qui coule à grands flots, avait une administration de nautes et de marchands qu'a symbolisée le vaisseau peint au fond de ses armoiries d'or sur azur (1). La vieille corporation de la marchandise et de l'eau, ainsi que le nomment les chartres, était le corps municipal; il y avait un prévôt de la marchandise, des échevins, des bourgeois et un parloir où se réunissaient les prud'hommes, et il le fallait bien, car Paris s'agrandissait tous les jours vers la montagne Sainte-Geneviève (2); on y

(1) Une autre opinion veut que la forme de la Cité en l'île ait été la première origine du navire dans les armoiries.

(2) Dans un titre de très-vieille date, on trouve une contestation. *Cùm tabernarii parisienses dicerent contra præpositum et scabinos mercatorum parisiensium.* (FÉLIBIEN, *Hist. de Paris,* pièces justificatives, pag. 102.)

trouvait des oratoires, des stations pour monter si haut; le sommet de la colline était peuplé d'ermitages avec des jardinets, le puits et le figuier sauvage; au revers, du côté du midi, s'élevait Saint-Victor, abbaye solitaire, et ici là dispersées quelques petites maisons où les docteurs enseignaient les élèves et étudiants, qui depuis furent si actifs en leurs jeux. Le centre était toujours Paris en l'île, avec ses rues étroites et bien pressées, car les prud'hommes voulaient éviter les grands vents de Seine, les feux du soleil, et la pluie battante qui fouette le visage; chacun en sa ruelle était paisible, trottinant pour les affaires du ménage sur sa mule; après le couvre-feu, nul ne sortait, quoiqu'au coin de chaque rue il y eût un oratoire grillé, avec la Vierge et le saint patron, éclairé en sa niche par un réjouissant luminaire.

A Metz, la cité de Childéric II, les titres municipaux révèlent aussi l'existence des échevins, des prud'hommes maîtres et patrons, élus par le concours simultané des clercs et du peuple sur la place publique (1). A Bourges, la ville des grandes libertés, tout habitant était affranchi du servage : « Les citoyens (*cives*) de la cité et septaine de Bourges, dit la coutume, sont libres (2). » Voulez-vous savoir également l'histoire de Périgueux, colonie romaine,

(1) *Clero et populo Metensi... Cleri... militum et civium communicato concilio.* (*Gallia christian.*, t. XIII.)

(2) LA THAUMASSIÈRE, *Nouv. Comment. sur les coutumes générales du Berri*, art. 1er.

où le sénat et les empereurs ont laissé d'immenses amphithéâtres et d'utiles aqueducs? Les chartres ne disent-elles pas, en parlant de Périgueux ! « les citoyens seigneurs de Périgueux (1) ? » Ils étaient gouvernés par des consuls; et la commune, c'est-à-dire le droit de défense mutuelle, existait de temps immémorial avec son armée de l'universalité des habitants.

Au midi, vous trouviez Toulouse, son Capitole et son sénat; le titre de consul se lit dans les chartres de la Languedoc du dixième siècle. Le vieux droit romain appelait Toulouse une cité, c'est-à-dire qu'elle possédait le privilége des municipes, affranchie de tout servage envers le comte; Toulouse faisait la guerre ou la paix en son nom. Le Capitole, qui formait comme le centre de la cité, donna le nom aux capitouls, magistrature si élevée et si puissante au moyen âge (2).

A quelques lieues d'Avignon, la ville papale, se déployait Nismes la romaine : qui peut le disputer en souvenirs et en grandeur à l'amphithéâtre et à sa Maison carrée, œuvres admirables de l'époque impériale? Plus tard, lorsque la comtesse Berthe fit une donation à la cathédrale de Nismes, elle écrit

(1) *Mémoire sur la constitution politique de Périgueux*, ann. 1775, in-4°.

(2) La liste des consuls de Toulouse a été religieusement conservée depuis le onzième siècle. Voyez *Traité de la noblesse des capitouls de Toulouse*, pag. 77, et CATEL, *Hist. des comtes de Tolose.*

sous la garantie de son scel : « Que si les parents n'héritent pas d'après la coutume romaine, les biens et fiefs de ladite dame reviendront *à la puissance publique* de Nismes (1) » expression qui se rapporte sans doute à la magistrature du *Potestat*, qui domina au moyen âge les cités de Provence, d'Italie et du Languedoc. Si le peuple de Nismes était libre et souverain, Arles nous apparaît, au onzième siècle, comme un débris des colonies romaines dans la Gaule ; un comte d'Arles traite avec le monastère de Saint-Victor pour des terres fertiles sur le Rhône, et la chartre est scellée en présence de « tous les hommes d'Arles, des juges et des chefs (2). » Il y avait des fiefs communaux, une communauté d'habitants ; Grégoire VII écrit au peuple d'Arles, et c'est à ce même peuple que Gibelin, créé patriarche de Jérusalem, adresse ses adieux (3).

Arles fut comme une colonie de Marseille. Nulle ville ne pourrait se comparer à la vieille république municipale des Phocéens, quand l'étendard marseillais flottait au vent sur les tours noircies, au

(1) *Ad ipsam* potestatem *de Nemauso publicè revertant istas res*, dans dom Vaissète, col. 113, tom. II, *aux preuves*.

(2) *Consiliantibus Arelatensium principibus*. On lit aussi dans une autre chartre : *De feaudo communali communitate Arelatensi*. — Anibert, *Mém. sur la rép. d'Arles*, 1re partie, pag. 112.

(3) Ce titre est de l'an 1095, l'époque même de la croisade. Guesnay, *Prov. Massil.*

haut de cette enceinte où était placée la porte de Jules César ! Marseille avait sa maison de ville, ses magistrats, ses échevins ; Geoffroy le vicomte fait une vente de fiefs et terres vaines ; elle porte don à l'universalité des citoyens de Marseille, qui traitent avec Pise, Gaëte, Venise et Gènes. Marseille assure les droits de son commerce par de précieux statuts qui depuis furent rédigés en dues formes (1).

Ainsi, dans les vieilles cités, la liberté municipale était contemporaine de l'époque romaine ; la commune ne fut point un produit spontané du onzième siècle ; sur toute la surface du sol on trouve des modèles de municipalité, des types antiques sur lesquels les chartres de communes et de bourgeoisies se modelèrent. L'épaisse race de Bourgogne, de Champagne, n'allait pas si vite dans les conquêtes de la liberté que les populations vives et intelligentes du Midi ; le soleil est favorable aux idées de peuple ; le cœur peut rebondir librement quand il voit la nature réchauffée et l'azur des cieux rayonnant de lumière. L'air épais est une chaîne qui oppresse ; il est pour l'imagination et les idées exaltées ce qu'est le mur humide et épais du cachot sur le corps humain, une sorte de paralysie de l'âme. Seulement, au dixième siècle, déjà une agitation profonde se manifeste parmi les serfs, la parole avait agi (2) ; les prédications catholiques

(1) Les statuts marseillais furent écrits au treizième siècle.

(2) L'idée de commune se produit depuis le huitième

annonçaient la liberté et l'égalité de tous devant Dieu et l'Église. Dans plusieurs provinces, les serfs se réunissaient pour résister ; on sent que le peuple souffre et qu'il est opprimé ; il n'y avait pas de classes intermédiaires ; le serf crie à la *commune* comme à la meilleure organisation des biens du peuple. Voulez-vous un exemple de ce grand rassemblement pour demander *la commune ?* en voici un des plus remarquables. Dans les divers comtés de la Normandie, les serfs, les vilains, irrités de leur condition, se réunissent pour appeler une situation plus libre ; ils sont rassemblés en foule et en armes dans la campagne, autour des villes ; ils s'arment en tumulte : que disent-ils entre eux ? que réclament ces hommes confusément soulevés ? « Ne consentons plus à porter le joug des seigneurs ou de leurs agents, nous n'en recevons jamais que du mal, jamais notre bon droit n'est respecté par eux ; nous perdons à la fois nos profits et nos travaux, on prend chaque jour nos bêtes de somme, on exige sans cesse de nouveaux services ; ce sont toujours des demandes, des procès pour les forêts, pour les chemins, pour les monnaies, pour les canaux, pour les moutures, pour l'hommage, pour les redevances, etc. ; on enlève de force nos trou-

siècle, comme l'expression de la défense mutuelle, et c'est en quoi le système de l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* n'est ni vrai ni neuf. Consultez toujours les admirables préfaces des xe et xie volumes des Ordonnances du Louvre.

peaux, et s'il existe des conventions à notre avantage, on ne les exécute pas. Pourquoi souffrir tous ces outrages ? osons nous dérober à l'injustice de nos tyrans ; ne sommes-nous pas hommes comme eux ? n'avons-nous pas des membres aussi robustes, des corps formés comme les leurs ? nous portons aussi bien qu'eux la fatigue et la peine ; s'il nous manque quelque chose, c'est le courage (1). Qu'un serment sacré nous lie à jamais ; nous avons à défendre nos biens et nos personnes ; soyons unis, aidons-nous, et s'ils veulent nous attaquer, nous serons contre un seul chevalier trente et quarante paysans adroits et résolus (2)... »

Ce langage des serfs et vilains de Normandie sentait un peu la couardise ; ils se mettaient quarante contre un chevalier, et encore ils tremblaient ! Et vous ne voulez pas que ces lâches fussent esclaves

(1) Pur kel nus laissum damagier ?
Metum nus fors de lor dangier ;
Nus sumes homes cum il sunt
Tex membres avum cum il unt.

Roman du Rou, vers 5979. On voit déjà poindre les idées chrétiennes de liberté.

(1) Alium nus par serement,
Nos aveir e nus defendum
E tuit ensemble nus tenum.
E se nus voilent guerreier,
Bien avum, contre un chevalier,
Trente u quarante païsanz
Maniables e cumbatans.

Roman du Rou, vers 5979-6038.

attachés à la chaîne? Qu'avait de commun cette race d'hommes avec le féodal qui jetait à l'aventure sa fortune et sa vie? Néanmoins cette révolte raisonnée se formula bientôt en assemblée générale, car tous ces hommes s'étaient organisés sous des chefs; chaque communauté députa deux manants qui la représentèrent dans le conseil provincial de Normandie; on prêta des serments sur la croix du Christ, symbole d'égalité; on discuta les intérêts de la Neustrie, et quand le comte Raoul arriva, au nom du duc leur suzerain, avec ses chevaliers, pour dissoudre l'assemblée communale, il trouva une résistance active. Pauvres serfs! pauvres communaux! Aux uns le comte Raoul fit couper les mains et les pieds, ou leur fit arracher les dents et les yeux (1); on devait un exemple! Aux autres, les plus riches, il les taxa de fortes sommes de deniers pour racheter leur vie, et les serfs retournèrent à leur charrue. Le temps n'était pas venu d'un peu de liberté (2)! Les communaux avaient les membres forts, mais la cotte de mailles n'enveloppait pas leur corps durci; ils n'avaient pas sur-

(1) A plusurs fist traire les denz.
E li altres fist espercer,
Traire les oils, li puings colper;
A tex i fist li guarez cuire.

(2) La commune remest a tant
Ne firent puis vilains semlant...
E li riches le cumpererent
E par lur burse s'aquiterent.

Roman du Rou, vers 6090-6114.

tout le courage de résister à la face des hommes de bataille. Cet essai de commune fut donc ainsi détourné dans son développement par les hommes d'armes. *Commune* devint néanmoins le mot adopté par tous les vilains qui se réunissaient tumultueusement; il fut comme la formule d'usage pour exprimer la réunion du peuple sous une administration locale. Dès que les serfs, les manants se groupent autour d'un village ou d'un clocher, ils forment une commune; ils déploient leurs étendards sous des formes bizarres; que peut avoir de noble un serf de terre? tout ce qu'il crée est grotesque et contrefait. Au Mans, les habitants forcent le comte à approuver une conjuration qu'ils appellent *commune;* il couraient sur la place publique en poussant des clameurs; et comment faire pour résister à l'invasion des barbares, des Hongres et des Normands? comment faire pour s'opposer aux excursions des châtelains? *Commune! commune!* tel était le traité de mutuelle garantie entre les habitants, traité vieux comme le sentiment de la défense réciproque quand la multitude est éparse et faible.

La commune s'organisa souvent les armes à la main, et plus d'une fois, au onzième siècle, on vit les clercs, suivis de leurs paroissiens, l'étendard déployé, accompagner leur roi à la guerre (1). Ce

(1) Le mot *commune* se trouve déjà partout dans les monuments du onzième siècle.

Assez tot oï Richard dire
Que vilains cumune faseient.

n'était pas tout avantage que la communauté! il s'agissait de l'administration de la chose publique, bien plus pénible que la sérvitude habituelle et résignée. La commune ne naquit donc pas spontanément, ce ne fut pas un fait inouï, éclos d'une situation accidentelle; le système municipal existait dans la plupart des cités de la Gaule, il se développait successivement comme un modèle et un type pour la défense mutuelle des habitants. On avait emprunté ce gouvernement électif de la cité aux communautés religieuses; l'ordre de Saint-Benoît fut le premier modèle de hiérarchie et de liberté; on avait étendu l'admirable idée de corporation à toutes les réunions d'habitants. La vie de la cité était commune, comme celle des monastères; on avait des biens viagers, des forêts où tous, pauvres et riches, pouvaient aller couper du bois et faire du charbon; il y avait de gras pâturages pour les troupeaux, qui pouvaient vaguer en liberté sur le bien de la bourgade.

Ces droits existaient, un peu confus, souvent disputés entre le seigneur, l'évêque et les habitants (1). On prenait les armes pour un péage, pour

A Valmerei Franceiz s'armerent
E lor batailles ordenerent;
Puis entrerent à Valedunes,
Là s'asemblerent li cumunes.

Roman du Rou de ROBERT WACE, vers 6070-8997.

(1) M. Raynouard, dans sa Dissertation sur le droit

un pont, pour un moulin, pour un four banal; les disputes judiciaires se manifestaient plus violentes au onzième siècle, et lorsque la croisade eut donné une impulsion démocratique aux serfs, aux manants et aux vilains, ils prirent les armes pour obtenir une chartre spéciale de commune, qui réglait les droits ou les devoirs de chacun, ou bien ils achetèrent le scel du baron ou de l'évêque en bons deniers comptants. Le fait fut écrit spécialement dans le onzième siècle, mais il ne fut pas conquis à cette époque, le régime municipal était bien antérieur; seulement il se manifesta plus ardent et plus énergique; on aurait dit que la croisade, en semant partout les idées de voyage et de liberté, avait animé d'une ardeur nouvelle les habitants des cités et de la campagne. Les seigneurs avaient alors tant de besoins, qu'ils vendaient les communes comme leurs fiefs; les peuples épais et lourds de la Picardie, de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine, s'étaient pris dans ce temps de l'esprit de liberté, comme s'ils étaient ivres de vin nouveau, tant ils étaient ardents et décidés à obtenir leur chartre communale; de là, en plusieurs villes, de sanglantes révoltes parmi les communaux. Cela devait être; et bientôt les cartulaires de Vezelay, Noyon et Beauvais s'ouvriront devant nous, pour dire com-

municipal, a suffisamment prouvé que l'origine de la commune datait de Rome et de la conquête des Gaules par les Romains. *Voyez* RAYNOUARD, *Droit municipal*, tom. II.

ment toutes ces villes conquirent leurs chartres ou priviléges scellés des rois, des comtes, des évêques et des seigneurs féodaux ! Que pouvaient-ils faire de mieux que d'assurer par chartres écrites les coutumes de la cité !

CHAPITRE XXXII.

CROISADE POPULAIRE.

Émotion des multitudes. — Gauthier *sans avoir*. — Pèlerinage du peuple. — Ses chefs. — Pierre l'Ermite. — Passage à travers la Bulgarie et la Hongrie.— Les Francs à Constantinople.—Croisade des bourgeois allemands.— Massacre des juifs.

1095 — 1096.

Lorsque la parole retentit solennellement dans une bouche enthousiaste, le peuple en éprouve la première impression, et c'est lui qui s'émeut; il se groupe, il se précipite sans ordre vers une idée ou vers la passion généreuse ou mauvaise; il agit sans calcul, sans crainte, avec la foi des grandes choses. Le peuple avait été remué par la prédication de Pierre l'Ermite, et il suffit qu'on peignît aux enfants de l'Église universelle les souffrances de Jérusalem, pour qu'aussitôt la multitude s'armât avec cette

impétuosité qu'on avait vu éclater, comme les vagues de la mer, au concile de Clermont (1). L'idée dominante fut alors la croisade, c'est-à-dire la délivrance des pauvres frères d'Orient et la glorification de l'étendard du Christ; on prêchait cette croisade partout, on soulevait les masses avec l'idée de la propagande chrétienne contre la servitude qu'imposaient les musulmans. L'enthousiasme fut indicible, la foule prit avec feu l'idée d'un pèlerinage armé, on se réunissait confusément; Jérusalem fut le vœu de tous. Il ne fallait plus qu'un chef à ces masses pour les diriger dans le pays inconnu.

La féodalité comptait deux natures de seigneurs et tenanciers : les uns avaient des fiefs, d'opulentes terres, de riches seigneuries, des domaines qui s'étendaient sur les rivières lointaines, des prés fleuris et des forêts sombres comme les Ardennes;

(1) Je vais suivre l'histoire des croisades sous un point de vue que je crois neuf et vrai; j'ai toujours pensé que le grand poëme du Tasse avait séduit et perdu les historiens des croisades. Le poëte a conçu une œuvre d'art; il a suivi sa fantaisie, et il a bien fait, mais les historiens des croisades ont voulu l'imiter; ils ont essayé de l'épique au lieu de faire du vrai; on a calqué des discours, peint des caractères d'invention, et fait un cadre compassé partout là où existe toute la confusion d'une multitude. Je me garde bien de me poser épique, je reste chroniqueur. Le remarquable travail de M. Mazuy sur la *Jérusalem délivrée* nous a fait enfin connaître le Tasse dans sa grandeur et son épopée.

riches dans leurs escarcelles, ils n'avaient rien à désirer en hommes ni en serfs; ceux-ci étaient les sires terriers, les suzerains de vassaux et de riches manses. Mais à côté d'eux il y avait encore de braves chevaliers au bras puissant, aux rudes coups de lance et d'épée; ils n'avaient point de terres, ils vivaient de batailles et de butins; souvent prodigues, ils avaient passé leur vie à la chasse au sanglier dans la forêt; tantôt ils se mettaient au service de tels sires, tantôt ils se posaient comme défenseurs et avoués d'un monastère, moyennant certaines redevances d'argent. C'étaient comme les prolétaires du baronnage et de la chevalerie; gens dissolus pour la plupart, qui mangeaient leur patrimoine ou leur avoir dans de joyeux festins, quand la coupe petillait jusqu'au bord. Y avait-il une expédition périlleuse, ils se mettaient à la tête par plaisir et passetemps, ils allaient conquérir la fortune; qu'avaient-ils à perdre? que laissaient-ils après eux? ils n'avaient terre ni famille. Ces chevaliers plaisaient au peuple, qui aime des caractères hardis et chercheurs d'aventures (1).

Quand la multitude donc s'éleva confuse, pêle-mêle, pour marcher en Orient, les plus impatients choisirent un chef : il se nommait Gauthier sans avoir (Walter senz aveir) (2). Voyez comme ce nom

(1) Ducange, v° *Feuda*. — Saint-Palaye, *Chevalerie*, tom. II.

(2) *Voyez* Albert d'Aix, liv. 1er, et Guibert, liv. 1er.

allait bien au pauvre chef du peuple ! comme il avait été élu à propos par les pèlerins dénués de tout ! (Walter senz aveir), c'est-à-dire sans sous ni mailles, joyeux compagnon de bonne naissance, mais ayant tout dépensé dans la vie aventureuse de la chevalerie. La première troupe de pèlerins n'était pas elle-même très-huppée; on ne comptait que huit hommes à cheval dans toute cette masse qui marchait à pied, armée d'arcs, de pieux et d'arbalètes. On voyait cette foule en capuchons et guenilles, avec ces figures grotesques et bizarres des multitudes au gros nez, aux lèvres épaisses, aux membres forts ou mal lotis : les dignes compagnons étaient pauvrement vêtus, sans chaussures ni sandales, mais ils avaient un puissant enthousiasme qui leur faisait tout supporter ; ils marchaient ainsi à la conquête, au triomphe de la grande idée qui leur tenait au cœur : la délivrance de la patrie céleste et de leurs frères opprimés. Chaque fois que le peuple s'émeut en armes, il n'invoque que son courage, il marche à la défense de son principe ou de la patrie, sans souliers, sans vêtements, et il n'en est pas moins beau dans l'histoire. Il y a une sorte de magnificence dans l'enthousiasme de la misère, elle ne se bat point pour des idées sans élévation, elle est désintéressée dans les résultats; et, au milieu de cette foule, s'élève à toute la hauteur du temps un homme d'armes, comme Walter (senz aveir), pour la diriger et la conduire aux grandes choses !

Ce fut donc avec cette pauvre troupe, où l'on

voyait pêle-mêle, comme le dit la chronique, chevaliers, moutons, chèvres, ânes et mulets sans belle apparence, que Gauthier sans avoir se mit en marche pour Jérusalem. Hélas ! quel sort va donc les attendre ? auront-ils à la face amis ou ennemis (1) ? « En traversant la Hongrie, le seigneur Coloman, roi très-chrétien des Hongrois, instruit des résolutions courageuses des fidèles et des motifs de leur entreprise, accueillit Gauthier avec bonté, lui accorda la faculté de passer en paix sur toutes les terres de son royaume et d'y faire des achats. Il marcha en effet, sans faire aucun dégât et sans aucun accident, jusqu'à Belgrade, ville de Bulgarie; ayant passé à Malaville (2), cité située sur les confins du royaume de Hongrie, là il traversa en bateau et en parfaite tranquillité le fleuve de Méroé (3); mais seize de ses hommes s'étaient arrêtés dans ce même lieu de Malaville pour y acheter des armes à l'insu de Gauthier, qui déjà se trouvait de l'autre côté du fleuve ; quelques Hongrois d'un esprit pervers, voyant Gauthier et son armée déjà éloignés, leur enlevèrent leurs armes, leurs vêtements, et les laissèrent aller ensuite nus et dépouillés. Désespérés, privés de leurs armes et de leurs effets, ceux-ci pressèrent leur marche et arrivèrent bientôt à Belgrade, où Gauthier et son armée avaient dressé

(1) Comparez Guibert, liv. 1er, Albert d'Aix, liv. 1er, et Guillaume de Tyr.

(2) Semlin.

(3) La Morawa.

leurs tentes en dehors des murailles pour se reposer, et ils racontèrent en détail le malheur qu'ils avaient éprouvé. Gauthier, qui ne voulait pas retourner sur ses pas pour se venger, supporta cet événement avec fermeté d'âme. La nuit même que ses compagnons de voyage le rejoignirent dénués de tout, il demanda au prince des Bulgares et au magistrat de la ville la faculté d'acheter des vivres pour lui et les siens; mais ceux-ci les prenant pour des vagabonds et des gens trompeurs, leur firent interdire les marchés. Gauthier et les gens de sa suite, blessés de ces refus, se mirent à enlever les bœufs et les moutons qui erraient çà et là cherchant leur pâture dans la campagne; et comme ils voulurent les emmener, il s'éleva bientôt de sérieuses plaintes entre les pèlerins et les Bulgares qui voulaient se faire rendre leurs bestiaux. On s'échauffa des deux côtés, et l'on en vint aux armes; tandis que les Bulgares devenaient de plus en plus nombreux, au point qu'ils se réunirent enfin cent quarante mille, quelques hommes de l'armée des pèlerins s'étant séparés du reste de l'expédition, furent trouvés par les barbares dans un certain oratoire où ils s'étaient réfugiés. Les Bulgares, ainsi renforcés en même temps que Gauthier perdait du monde et fuyait avec tout le reste des siens, attaquèrent cet oratoire et brûlèrent soixante hommes de ceux qui s'y étaient réfugiés; les autres ne s'échappèrent qu'avec peine du même lieu, en cherchant à défendre leur vie, et la plupart d'entre eux furent dangereusement blessés.

Après ce malheureux événement, qui lui fit perdre un grand nombre des siens, Gauthier, laissant les autres dispersés de tous côtés, demeura pendant huit jours caché et fugitif dans les forêts de la Bulgarie (1), et arriva enfin auprès d'une ville très-riche nommée Nissa, située au milieu du royaume des Bulgares; là, ayant trouvé le duc et prince de ce pays, il lui parla des affronts et des dommages qu'il avait soufferts. Le prince, dans sa clémence, lui rendit justice sur tous les points, et lui donna généreusement, comme gage de réconciliation, des armes et de l'argent; il le fit en outre accompagner en paix à travers toutes les villes de la Bulgarie, Sternitz, Phinopolis, Andrinople, et lui accorda la permission d'acheter, jusqu'à ce qu'il fût arrivé avec toute sa suite dans la ville impériale de Constantinople. Lorsqu'il y fut parvenu, Gauthier demanda humblement et avec les plus vives instances au seigneur empereur la permission de demeurer en paix dans son royaume, et la faculté d'acheter les vivres dont il aurait besoin, jusqu'au moment où Pierre l'Ermite, sur les exhortations duquel il avait entrepris ce voyage, viendrait le rejoindre, afin qu'alors, réunissant les milliers d'hommes qu'ils conduisaient, ils pussent passer ensemble le bras de mer de Saint-Georges, et se trouver ainsi mieux en mesure de résister aux Turcs et à toutes les forces des Gentils.

(1) Comparez ce récit avec celui du chroniqueur Baudri, ad ann. 1095-096.

Le seigneur empereur, nommé Alexis, répondit avec bonté à ces demandes, et consentit à tout (1). »

Ce devait être en effet un bien triste voisinage pour les Hongres et les Bulgares, que cette troupe aventureuse de pauvres pèlerins, querelleurs, mutins comme le peuple dans toutes les entreprises où il s'expose à des périls! Gauthier (senz aveir) avait eu là une rude tâche pour lui, digne compagnon de chevalerie; mais enfin le hardi chevalier arrivait, après d'inouïes fatigues, à Constantinople, le lieu de rendez-vous pour toutes les troupes de pèlerins; là devait se réunir l'armée des fidèles, pour agir de concert dans une expédition contre les musulmans. Pendant cette longue route, les compagnons de Gauthier avaient éprouvé bien des souffrances, avaient subi bien des privations: les pèlerins débordaient sur Constantinople exténués de besoins; ils avaient devant eux une grande et merveilleuse cité, pleine de richesses et d'abondance. Ils avaient traversé bien des terres arides, bien des montagnes sauvages; ils pouvaient plonger maintenant leurs regards ravis sur le Bosphore et ses rivages (2). Magnifique spectacle que ces mille tours grecques! Elles s'élevaient autour des murailles comme des géants qui enveloppaient de leurs vastes bras les palais de marbre, les hippo-

(1) Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. 1er.

(2) Anne Comnène décrit avec pompe l'aspect de Constantinople et les grands travaux des empereurs, *Alexiade*, liv. x.

dromes, les cirques, les jardins de roses de Damas, de cyprès et de sycomores. Quelle différence entre les tristes villes de l'Occident, sans en excepter Paris sur Seine, Orléans sur Loire, avec leurs noires murailles; Auxerre la vineuse, Champlitte, Troyes, Reims, dont les coteaux arides et rougeâtres offraient le triste aspect d'une végétation de ceps noircis comme une bruyère de bois mort! Tout était vert et ravissant à Constantinople; les grands arbres avaient le soleil à la cime et l'onde aux pieds! Quelle description pompeuse ne font pas les chroniqueurs, de ces richesses de la nature et de l'art, de ces villes merveilleuses, du peuple si opulent, de ces vêtements de pourpre, de ces robes traînantes, de ces palais où les eunuques gardaient les portes d'airain roulant sur les parvis de marbre! Quelle féerie pour les pauvres compagnons de Gauthier sans avoir! Les débris de ce grand pèlerinage étaient dans le ravissement à l'aspect de Constantinople; tous n'avaient, comme Gauthier, ni deniers ni mailles, lorsque l'empereur leur fit distribuer quelques mesures de tartarons de cuivre, ce qui excita l'enthousiasme de cette espèce de Cour des miracles ambulante (1).

Pendant ce temps, l'ermite Pierre continuait sa prédication pour la croisade. Le voilà donc qui convoque le peuple chrétien pour le départ, au son des trompettes et buccines; la foule qui vint à lui était plus innombrable que le sable de la mer;

(1) Albert d'Aix, liv. 1er.

telle est l'expression de la chronique. Pierre avait parcouru la Langue d'oil et la Langue d'oc, la Suisse, la Souabe, l'Italie ; la troupe qui suivait sa parole était encore un pêle-mêle de Français, de Lorrains, de Bavarois et de peuples étranges qui s'étaient levés à la sainte prédication. « On y vit paraître même les Écossais, si féroces chez eux, si doux chez les autres, la cuisse nue, le manteau et le carquois sur l'épaule ; ils arrivaient du pays des brouillards (1). » La croisade était une de ces entreprises d'opinion qui remuent si profondément ; le mouvement du peuple devenait universel ; Pierre l'Ermite, avec sa tunique de bure, ses pieds nus, son pauvre âne trottinant, avait rassemblé les populations autour d'une idée qu'on saluait avec enthousiasme. Cette multitude lui dit : « Conduis-nous, toi qui as la parole si brûlante, toi qui as vu Jérusalem. » Et l'ermite accepta ; il était l'homme du peuple, il sortait de ses entrailles : avant la vie de solitude, n'avait-il pas fait la guerre ? Il se souvenait des champs de bataille où il avait brisé plus d'une lance contre ses adversaires. Périlleuse mission, que de guider la multitude émue quand elle entoure de son enthousiasme une idée de religion, de gloire ou de patrie ! Pierre avait prêché la croi-

(1) *Videres Scotorum apud se ferocium, aliàs imbellium, cuneos, crure intecto, hispidâ clamyde, ex humeris dependente psitarciâ, de finibus uliginosis allabi.* (GUIBERT, abb., liv. 1er.)

sade, et il résolut de conduire le pèlerinage. Le peuple s'était rassemblé sans ordre (1) ; il se groupait par bandes de ville en ville, de campagne en campagne ; l'ermite prêchait, et quand la multitude s'était rassemblée, il lui donnait la parole, le baiser et la croix. Ce peuple avait du cœur, une résolution de mourir ; mais à quels emportements n'allait-il pas se livrer dans une si longue route ! que d'imprudences cette folle armée ne devait-elle pas commettre à travers les populations hostiles ou étrangères à ses mœurs et à sa langue ! Elle était pauvre, et elle allait traverser de beaux pays et des terres plantureuses ; elle quêtait l'aumône, et elle avait en face des villes riches et bien munies de tout ; elle se sacrifiait pour l'idée chrétienne, et autour d'elle l'égoïsme savourait paisiblement les biens et les plaisirs du monde. Une armée qui marche sous les feux de l'exaltation est naturellement cruelle ; elle ravage tout, parce que, se sacrifiant elle-même à une cause, elle considère comme ennemi non-seulement ce qui s'oppose à ses desseins, mais encore ce qui reste indifférent au milieu de l'émotion commune.

Ainsi était l'armée du pauvre ermite ; que de peine pour la contenir ! Pierre se montra digne du commandement ; il comprima tant qu'il le put le désordre. Ce fut une longue et difficile marche ; la multitude se dirigea, comme la troupe de Gauthier

(1) ALBERT D'AIX, liv. 1er.—GUIBERT, liv. 1er.

sans avoir, vers le royaume de Hongrie. Pierre dressa ses tentes devant les portes de Ciperon avec toute l'armée qu'il traînait à sa suite ; « de là, dit la chronique, il envoya des députés au souverain de ce royaume pour lui demander la permission d'y entrer et de le traverser avec tous ses compagnons de voyage. Il en obtint l'autorisation sous la condition que l'armée ne ferait aucun dégât sur les terres du roi, et qu'elle suivrait paisiblement sa route en achetant les choses dont elle aurait besoin, sans querelle et à prix débattu. Pierre se réjouit beaucoup de ces témoignages de la bienveillance du roi envers lui-même et tous les siens; il traversa tranquillement le royaume de Hongrie, donnant et recevant toutes les choses nécessaires en bon poids et bonne mesure, selon la justice; et il marcha ainsi avec toute sa suite et sans aucun obstacle jusqu'à Malaville. Comme il approchait du territoire de cette ville, la renommée lui apprit, ainsi qu'à tous les siens, que le comte de ce pays, nommé Guz, l'un des primats du roi de Hongrie, séduit par son avidité, avait rassemblé un corps de chevaliers armés, et arrêté les plus funestes résolutions avec le duc Nicétas, prince des Bulgares et gouverneur de la ville de Belgrade, afin que celui-ci, à la tête de ses vaillants satellites, combattît et massacrât ceux qui avaient précédé Pierre l'Ermite, tandis que lui-même attaquerait et poursuivrait avec ses chevaliers ceux qu'il trouverait sur les derrières, en sorte que cette nombreuse armée pût

être entièrement dépouillée, et perdît ainsi ses chevaux et tous ses vêtements (1). En apprenant ces nouvelles, Pierre ne voulut pas croire que les Hongrois et les Bulgares, qui étaient chrétiens, oseraient commettre de si grands crimes ; mais lorsqu'il fut arrivé à Malaville, il vit, et ses compagnons virent aussi, suspendues encore aux murailles de la ville, les armes et les dépouilles des seize hommes de la troupe de Gauthier que les Hongrois avaient surpris tandis qu'ils étaient demeurés en arrière, et pillés sans remords. En apprenant l'affront fait à ses frères, en reconnaissant leurs armes et leurs dépouilles, Pierre excite ses compagnons à la vengeance. Aussitôt ceux-ci font résonner les cors bruyants, les bannières sont dressées, ils volent à l'attaque des murailles, lancent des grêles de flèches contre ceux qui occupent les remparts, et les accablent sans relâche d'une si grande quantité de traits, que les Hongrois, hors d'état de résister à l'impétuosité des Français qui les assiégent, abandonnent les remparts, osant à peine croire qu'il leur soit possible de faire face, dans l'intérieur même de la ville, aux forces qui les attaquent. Alors un certain Godefroy, surnommé Burel, né dans la ville d'Étampes, chef et porte-enseigne d'une troupe de deux cents hommes de pied, et qui

(1) Albert d'Aix, liv. 1er. — Guillaume de Tyr, liv. x, et Guibert de Nogent, toujours un peu mordant contre les croisés, liv. 1er.

était lui-même à pied (1), homme plein de force, voyant les ennemis quitter les remparts en fuyant, saisit une échelle qu'il trouve là par hasard, et s'élance aussitôt sur la muraille. Renaud de Bréis, illustre chevalier, la tête couverte d'un casque et revêtu d'une cuirasse, monte après Godefroy sur le rempart, et dans le même temps tous les cavaliers et les gens de pied font les plus grands efforts pour entrer dans la place. Se voyant serrés de près et en danger, les Hongrois se réunissent au nombre de sept mille pour se défendre, et sortant par une autre porte de la ville qui fait face à l'orient, ils se rendent et s'arrêtent sur le sommet d'un rocher escarpé, au pied duquel coule le Danube, et qui forme une position inaccessible de ce côté. La plupart d'entre eux cependant n'ayant pu se sauver assez vite, à cause des étroites dimensions de la porte, succombèrent sous le glaive auprès même de cette porte ; d'autres, qui espéraient se sauver en parvenant sur le sommet de la montagne, furent mis à mort par les pèlerins qui les poursuivaient ; d'autres encore, précipités de ces hauteurs, se noyèrent dans les eaux du Danube; mais un plus grand nombre se sauva en traversant le fleuve en bateau. On tua environ quatre mille Hongrois dans cette affaire ; les pèlerins perdirent cent hommes seulement, non compris les blessés. Après avoir

(1) *Magister et signifer ducentorum peditum qui et ipse pedes erat.* ALBERT D'AIX, liv. Ier.

obtenu cette victoire, Pierre et tous les siens demeurèrent pendant cinq jours à Malaville, à cause de la grande quantité de provisions qu'ils y trouvèrent en grains, en troupeaux de gros et menu bétail, et en boissons ; ils prirent aussi un nombre infini de chevaux (1). »

Pierre avait déployé dans cette marche militaire de l'audace et de la fermeté; il n'avait pu retenir l'indignation des pèlerins à l'aspect des cadavres de leurs frères massacrés à Malaville; Pierre avait dirigé l'assaut, en d'autre temps il avait porté le casque. Il y avait parmi cette troupe émue quelques chevaliers qui connaissaient les grands coups de lance; ils avaient secondé l'ermite dans le commandement de cette multitude désordonnée qui était restée en possession d'une grande cité. La guerre se trouvait ainsi déclarée par les pèlerins aux Hongrois, aux Bulgares, populations nomades dont ils traversaient le territoire (2). Pierre pouvait-il empêcher que des troupes pleines de misères fussent toujours disposées à ravager la campagne pour se munir de vivres? Cette foule de peuple était, comme toutes les multitudes, passionnée, impatiente; elle avait le sentiment profond des sacrifices qu'elle s'imposait pour une mission sainte, et cette conviction rend les masses difficiles à conduire et à comprimer. Tout

(1) ALBERT D'AIX, *Chronique des Croisades,* liv. Ier.

(2) Ils avaient surtout pour ennemis les Petscheneges. (*Pincenarii, qui Bulgariam inhabitant.* ALBERT AQUENS, lib. Ier.)

ce qui arrêtait le peuple dans son pèlerinage, il le brisait ; il avait des méfiances contre ses chefs, contre les nations qui lui donnaient l'hospitalité : ici les pèlerins prenaient une ville, là ils pillaient les troupeaux. Les Hongrois eux-mêmes, population à peine civilisée ; les Bulgares, les Petscheneges s'étaient levés pour les combattre ; n'avaient-ils pas à défendre leurs propriétés et leur vie ? Il faut lire dans les chroniques les peines et les douleurs de ce peuple franc à travers la Hongrie, la Bulgarie et la Romanie jusqu'à Constantinople; Pierre les conduisait avec une fermeté, une tactique remarquables ; il s'agissait de dominer tout un peuple avec ses passions, ses inquiétudes, ses besoins ; il fallait tout l'ascendant de la parole de l'ermite, toute la puissance de son caractère pour empêcher les pèlerins de s'abandonner à leur fureur contre ces races tartares qui les entouraient de toutes parts. Ils avaient devant eux de si beaux troupeaux, des bœufs aux cornes ornées de fleurs, des chariots à quatre roues, des moutons et des brebis qui se trouvaient épars au milieu des cavales et de leurs poulains bondissants !

Dans cette indiscipline de ses compagnons, l'ermite s'était souvenu de son ancien métier de guerre ; on le voyait sans cesse entouré d'un petit conseil d'hommes d'armes : Gauthier le Franc, cadet de la race de Galeran, sire de Breteuil, près de Beauvais (1), et Godefroy Burel, de la ville d'Étampes, tous deux chevaliers nommés dans les chartres. C'est avec l'aide et les conseils de ces hommes d'armes que Pierre l'Ermite conduisait sa troupe indomptée ; son itinéraire fut un passage incessant de tristesse, de joie, de hardiesse et de découragement, comme il arrive toutes les fois que le peuple entreprend une œuvre de patience et de résignation. Les pèlerins étaient poursuivis par les Bulgares, les Komans et les Hongrois ; ici là on les voyait accourir sur des chevaux tartares, leurs arcs de corne sur l'épaule et la pique en main ; ils se précipitaient sur les troupes éparses, ils emmenaient les chars, les femmes, les jeunes filles, les pèlerins épuisés qui s'écartaient de l'armée chrétienne, alors organisée en rangs pressés. Pierre veillait à tout avec sa puissance de parole, il avait besoin de réprimer les masses qui avaient leurs caprices, leurs volontés, leur souveraineté mobile ; ses compagnons Godefroy Burel et Foucher d'Orléans exécutaient ses ordres, se portant tantôt à la tête, tantôt sur le derrière de la troupe, pour que les rangs ne fussent point ouverts ; tous veillaient à la subsistance si difficile ; et comme on était au milieu des chaleurs de juillet, on coupa les moissons jaunies qui fléchissaient sous les pas des chevaux ; on fit rôtir les

(1) Cette généalogie des chefs de la croisade et de Pierre l'Ermite est toujours attestée par les chroniqueurs. *Walterus filius Waleramni de Bretoil castro, quod est juxtà Belvatium.* (ALBERT D'AIX, liv. 1er.)

grains à des fours que les pèlerins portaient avec eux, et cette nourriture agreste et abondante servit à tout ce peuple qui marchait en armes vers Constantinople en parcourant les plaines immenses de la Romanie (1).

A travers un si long itinéraire, Pierre l'Ermite s'était montré d'une grande prévoyance, et les malheurs qu'avaient subis les pèlerins n'étaient pas son ouvrage; ils avaient été le résultat de l'indiscipline et des besoins du pèlerinage : avec sa seule parole, Pierre avait dompté bien des passions brutales au cœur des multitudes. A Sternitz, près de Phinopolis, l'ermite reçut des messages d'Alexis; ils étaient conçus en ces termes : « Pierre, le seigneur empereur a reçu des plaintes graves contre toi et ton armée, car dans son propre royaume cette armée a enlevé du butin et semé partout le désordre. C'est pourquoi l'empereur lui-même te défend de demeurer plus de trois jours dans aucune des villes de son royaume, jusqu'à ce que tu sois arrivé à la ville de Constantinople; nous prescrivons, en vertu des ordres de l'empereur, dans toutes les villes par lesquelles tu auras à passer, que l'on vende tranquillement à toi et aux tiens toutes les choses nécessaires, et qu'on ne mette aucun obstacle à ta marche, puisque tu es chrétien et que tes compagnons sont

(1) Guibert a des reproches très-durs contre les croisés; il les accuse même d'arracher les poils de la barbe à leurs hôtes. *Suis hospitibus barbas vellebant.* (GUIBERT, liv. Ier.)

chrétiens. L'empereur te remet en outre entièrement toutes les fautes que, dans leur orgueil et dans leur fureur, tes soldats peuvent avoir commises contre le duc Nicétas, car il sait que déjà ils ont chèrement expié ces offenses (1). » C'était donc à l'intervention de Pierre, à sa grande renommée catholique, à la puissance de sa parole, que les pèlerins francs devaient les secours qu'ils recevaient de l'empereur Alexis dans leur longue route. L'éclat de l'ermite était grand : quand il arrivait dans une ville, il montait sur une hauteur et rassemblait le peuple; il demandait quelques secours pour les soldats de la croix et pour le saint sépulcre. Ces harangues produisaient toujours un effet merveilleux; à Phinopolis et à Andrinople, les Grecs se dépouillèrent de leurs vêtements, jetèrent à pleines mains les byzantins d'or et d'argent, afin que les pèlerins pussent continuer leur route, car ils étaient bien fatigués. On amenait des mulets, des chevaux, des vivres en abondance; et la puissance morale de l'ermite fut si active, que l'empereur Alexis lui écrivit encore plusieurs lettres pourprées, pour l'inviter à hâter sa marche sur Constantinople. On avait dessein de voir ce petit Pierre, et Anne Comnène ne dissimule pas qu'elle était impatiente de contempler l'homme qui avait soulevé l'Europe,

(1) ALBERT D'AIX, liv. Ier. Anne Comnène commence aussi à s'occuper de la marche rapide des croisés vers la Grèce; elle n'épargne pas les reproches. (*Alexiade,* liv. X.)

celui qu'elle nomme le petit encapuchonné (1).

Tout ce peuple arriva devant la ville de Constantin; l'étonnement fut encore grand parmi ces pauvres pèlerins exténués de fatigue, quand ils virent, comme les compagnons de Gauthier sans avoir, ces murailles de sept lieues de tour, ces palais somptueux sur le Bosphore, et ces jardins qui s'étendaient sur les rivages fleuris. Dès que l'empereur Alexis eut appris l'arrivée de cette multitude de pèlerins sous la conduite de Pierre l'Ermite, il désira l'appeler immédiatement auprès de lui. « Or Pierre, petit de taille, mais grand de cœur et de parole, suivi seulement de Foucher, fut conduit par les députés en présence de l'empereur, désireux de voir s'il était tel en effet que la renommée le publiait. Alors, se présentant avec assurance devant l'empereur, Pierre le salua au nom du Seigneur Jésus-Christ; il lui raconta en détail comment il avait quitté sa patrie pour l'amour et par la grâce du Christ lui-même pour aller visiter son saint sépulcre; il rappela brièvement les traverses qu'il avait déjà essuyées; il annonça que des hommes très-puissants, de très-nobles comtes et ducs marcheraient incessamment sur ses traces, enflammés du plus ardent désir d'entreprendre le voyage de Jérusalem, et d'aller aussi visiter le saint sépulcre (2). L'empereur, après avoir vu Pierre, et

(1) Anne Comnène, *Alexiade*, liv. x.
(2) Albert d'Aix, liv. 1er.

appris de sa bouche même les vœux de son cœur, lui demanda ce qu'il voulait, ce qu'il désirait de lui; Pierre lui demanda de lui faire donner, dans sa bonté, de quoi se nourrir lui et tous les siens, ajoutant qu'il avait perdu des richesses innombrables par l'imprudence et la rébellion des hommes de sa suite. Ayant entendu cette humble prière, et touché de compassion, l'empereur ordonna de lui faire compter deux cents byzantins d'or, et de distribuer à son armée un boisseau de pièces de monnaie que l'on appelle *tartarons*. Après cette entrevue, Pierre se retira du palais de l'empereur qui parla de lui avec bonté; mais il ne demeura que cinq jours dans les champs voisins de Constantinople. Gauthier sans avoir dressa ses tentes dans le même lieu, et dès ce moment ils se réunirent et mirent en commun leurs provisions, leurs armes et toutes les choses dont ils avaient besoin (1). » Pierre, ainsi que tout le peuple chrétien, accueillit avec empressement le message et les conseils de l'empereur, et tous passèrent deux mois de suite en festins continuels, vivant en paix et en joie, et dormant en pleine sécurité à l'abri des attaques de tout ennemi.

La politique habile d'Alexis consistait tout entière à s'emparer de l'autorité morale sur les croisés, à mesure de leur arrivée à Constantinople, et de les réduire à l'hommage; l'empereur voulait, en répri-

(1) Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. 1er.

mant leur insolence, employer leur courage à la défense du territoire grec si fatalement menacé. Ces pèlerins francs, qui arrivaient par nuées comme les sauterelles des champs, avaient le bras fort, une valeur éprouvée; on pouvait les appeler au service de l'empire, comme on avait alors les Bulgares et les Warenges dans le palais; ils pouvaient former comme une barrière de fer opposée aux races turques sur le Bosphore; Alexis les avait sous sa main à Constantinople. Pierre écoutait ses conseils et servait d'organe à l'empereur pour les porter ensuite au camp des pèlerins (1). On jetait à ces pèlerins des boisseaux de tartarons, la monnaie du peuple; on leur distribuait des vivres avec régularité comme à des pauvres de Jésus-Christ. Anne Comnène nous raconte quels furent les soins de son père pour assouplir le fier caractère des Francs et comprimer leur impatience. Il fallut de grands sacrifices! Mais l'ermite, par sa parole et son habileté, préserva les croisés de beaucoup d'imprudences. Hélas! resterait-il toujours le maître (2)!

Constantinople avait été choisie comme le vaste rendez-vous du pèlerinage; les troupes des croisés s'y succédaient comme les flots qui suivent les flots;

(1) Pierre l'Ermite fut dès ce moment très-dévoué à l'empereur Alexis; il fit tout par ses conseils. ALBERT D'AIX et GUIBERT, liv. 1er. Anne Comnène avait vu Pierre l'Ermite, elle fait son portrait avec une attention scrupuleuse, *Alexiade*, liv. x.

(2) *Alexiade*, liv. x.

et bientôt les coureurs de l'empire annoncèrent qu'une nouvelle troupe de pèlerins venait de se montrer sur les frontières de la Bulgarie. Les lettres des officiers de l'empire disaient que ces nouveaux croisés parlaient la langue dure et gutturale de la Souabe et des frontières du Rhin. Dois-je raconter la chronique de ces nouveaux venus? Avez-vous quelquefois longé les bords du Rhin, depuis sa chute tumultueuse qui rebondit en écume de neige, jusqu'à Cologne la vieille cité? Là vivaient des chevaliers un peu insouciants de l'avenir; ils passaient leur existence de mécréants à boire le vin du Rhin, boisson divine qui coule à grands flots dans les immenses foudres de Nuremberg et d'Heidelberg, le château aujourd'hui désert sur la colline. Tout à coup la population des sept montagnes, ces chevaliers, ces burgraves de cités, se sentant animés d'une sainte ardeur, vendirent leurs terres, aliénèrent leurs tonnes à vil prix, tous pour prendre la croix. C'étaient des Lorrains, des Bavarois, des Allemands, bonnes gens, gros buveurs, la trogne rouge, comme le disent les chroniques, et qui avaient les escarcelles pas mal garnies (1). Voilà donc ces rustres, ces chevaliers si réjouis qui se mettent en marche pour Constantinople! Les Hongrois les traitèrent dignement en frères, car ils étaient pèlerins pour la foi du Christ; le roi Colo-

(1) Comparez ALBERT D'AIX, liv. 1er, GUILLAUME DE TYR, liv. 1er et GUIBERT DE NOGENT, liv. 1er.

man fit donner ordre de les bien nourrir et de les vêtir durant toute la route. Mais qui peut répondre des Allemands quand ils ont la tête frappée par le vin nouveau et par la bière qui fermente? Ils se mirent à vagabonder, et voici comment : « Les Bavarois et les Souabes, hommes impétueux, et d'autres insensés encore, se livrèrent sans mesure aux excès de la boisson, et en vinrent bientôt à enfreindre les conditions du traité. D'abord ils enlevèrent aux Hongrois du vin, des grains et les autres choses dont ils avaient besoin ; puis ils allèrent prendre dans les champs des bœufs et des moutons pour les tuer ; ils tuèrent aussi ceux qui voulurent leur résister ou reprendre sur eux les bestiaux, et ils commirent encore beaucoup d'autres crimes que je ne saurais rapporter en détail, se conduisant en gens grossiers, insensés, indisciplinés et indomptables (1). » C'étaient bien là les Allemands, quand la tête leur partait sous les coups du vin de Hongrie, si capiteux, comme on le boit à Presbourg. La race germanique n'était pas méchante une fois la colère apaisée ; tous ces Bavarois étaient d'une simplicité candide, ils avaient fait beaucoup d'excès, et tout repentants ils consentirent, pour donner bon témoignage aux Hongrois, de se désarmer; ils devaient marcher désormais comme de pauvres pèlerins, sans épées et même sans bâtons. A peine avaient-ils quitté leurs cui-

(1) Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. 1er.

rasses, que les Hongrois mécréants se précipitèrent sur cette multitude aux chairs grasses et lourdes, et la massacrèrent sans pitié. Ainsi fut dispersée la troupe de pèlerins qui était partie des provinces de Souabe et de Lorraine; elle arriva exténuée de fatigues sur les confins de l'empire grec; l'Allemand, bon et confiant, s'était échauffé la tête avec ce vin de Hongrie noir et épais comme le raisin au midi du Danube. Hélas! les pauvres Germains avaient payé cher leur ivresse un peu brute! Les officiers de l'empire les accueillirent par ordre d'Alexis (1).

Les troupes de croisés se succédaient dans cette tempête de peuples qu'avait soulevés la parole de Pierre l'Ermite. Ce même été, quand les feux de juillet se firent sentir, on vit accourir sur les bords du Rhin des bandes de pèlerins de France, de Flandre, d'Angleterre et de Lorraine; ils étaient pris d'un zèle impétueux, ils appelaient Jérusalem dans leurs cris d'armes et dans leurs idées exaltées; ils se livraient à tous les excès du plaisir et de la dissipation. Les chroniques disent : « qu'ils se divertissoient sans cesse avec les femmes et les jeunes filles qui sortoient aussi de chez elles pour se livrer aux mêmes folies (2). » Voilà donc une croisade de

(1) Guibert et Albert d'Aix, liv. 1er. Ces détails sur les croisés allemands, détails qu'on trouve surtout dans Albert d'Aix, disent assez que ce chroniqueur était d'Aix-la-Chapelle, et non d'Aix en Provence.

(2) Guibert de Nogent, liv. 1er.

joyeux compagnons s'abritant sous la tente et passant nuit et jour en agréables festins! Au bord du Rhin, l'argent manqua; mais n'y avait-il pas dans toutes ces villes des juifs à la barbe longue et sale, aux vêtements longs et crasseux? Que faisaient-ils à Cologne la vieille ville, à Mayence la cité de Charlemagne? Pillards de bourgeois et de serfs, ils prêtaient à usure : un chevalier, un pauvre avait-il besoin de quelques besants rognés, il allait trouver le juif, lui portant l'escarboucle de sa toque, ou bien encore son cheval de bataille, sa lance aiguë, et le pauvre, même son vêtement trempé de sueur. « Ces maudits juifs n'avoient-ils pas élevé en croix le Sauveur des hommes? Quoi! l'on partoit pour Jérusalem à la délivrance du saint sépulcre, et on laisseroit les juifs paisiblement se gorger des richesses du peuple! » Ainsi parlaient les pèlerins en contemplant les juiveries toutes pleines d'or et d'argent imposés à la misère du pauvre. De la colère à la vengeance le passage est rapide; pour les nobles, un beau lévrier était plus qu'un juif; pour le pauvre, l'Israélite au vêtement sale était-il autre chose qu'un animal immonde qu'on pouvait écraser du pied? Au juif on pouvait arracher les poils de la barbe ou briser les dents de la mâchoire. Alors le cri de massacre se fit entendre, on courut partout sur eux comme à la chasse d'un gibier friand, car celui-là était doré. A Cologne, rien ne fut épargné : ni le vieillard aux cheveux blancs, à la belle figure d'Abraham et de Jacob, ni la jeune femme aux

magnifiques traits de la Sulamite, ni l'enfant à peine circoncis; tout fut massacré sur les rives du Rhin par les paysans allemands pleins de haine contre le juif pillard et usurier; c'était une vengeance du peuple (1).

A ce moment, en effet, la race germanique s'était levée sous le comte Emicon, seigneur d'habitudes sauvages, qui vivait sur les bords du Rhin, dans ces nids d'aiglons où se déploient encore les ruines féodales. Le comte Emicon fut le chef de cette guerre à la juiverie; les malheureux Israélites se placèrent en vain sous la tutelle de l'évêque de Mayence; ce bon évêque les reçut en son château fortifié. Qu'importe aux Allemands enflammés de colère? Ils attaquèrent la maison épiscopale, brisèrent les gonds, fracassèrent les murs; tout ce qui portait au front le caractère juif fut massacré; puis l'on se partagea les marcs d'or renfermés dans les huches. On vit alors, comme à la prise de Jérusalem

(1) Toutes les fois qu'il y avait une grande émotion de peuple, on tombait sur les juifs. On massacra les juifs dans la croisade du duc d'Aquitaine contre les Mores d'Espagne (*Collection* DUCHESNE, tom. IV, p. 88). Le pape Alexandre II prit leur défense, ALEXAND. II, *Epistol. in collect. concil.*, tom. IX, p. 1154. Les rabbins Joseph ben Josué, 1re part., fo 5, pag. 2, et DAVID GANZ, *Tzemach David*, fo 27, p. 1re, parlent également des massacres de leur coreligionnaires. La Chronique de Rouen a conservé souvenir d'un massacre de juifs lors de la croisade, LABBE, *in nov. Biblioth.* mss., tom. I, pag. 367.

par les légions de Rome, les juifs s'immoler entre eux. « Hélas! disent les rabbins, les frères perçoient de leurs poignards la poitrine de leurs sœurs et de leurs femmes. Il périt là des docteurs de la loi, des vierges élevées dans le temple, de jeunes hommes, espérance d'Israël (1) » ; et le lendemain le comte Emicon et Enguerrand de Vandeuil, qui commandaient les pèlerins, burent à longs traits dans de vastes coupes d'or, pour célébrer leur victoire. Les chefs de la troupe se distribuaient les immenses trésors qu'ils avaient trouvés dans la juiverie; ainsi procèdent toutes les armées qui se lèvent pour une opinion exaltée; elles tuent, elles massacrent, et cela pour une idée politique comme pour une idée religieuse!

Voilà donc cette troupe furieuse à travers la Hongrie et la Bulgarie; partout des excès et d'effrayantes catastrophes : ces croisés étaient partis innombrables, et ils arrivaient à Constantinople exténués de fatigues et de privations; ils étaient si simples, si simples, qu'ils avaient entre eux les pratiques les plus folles, comme toutes les armées de peuple. Les chroniques nous ont conservé de curieux épisodes de ce pèlerinage et les témoignages de ces naïves et brutales croyances. « Ces hommes avoient une oie et une chèvre qu'ils disoient animées d'un

(1) *Voyez* tout ce récit dans ALBERT D'AIX, liv. Ier. La situation des juifs en Allemagne est restée mercantile et abaissée; je me souviens qu'en 1837, entre Scharding et Lintz, je vis un juif battu et bafoué par les étudiants.

souffle divin, et ils avoient pris ces animaux pour guides de leur voyage à Jérusalem; ils alloient jusqu'à leur porter respect, et semblables eux-mêmes à des bêtes, ils adoptoient ces erreurs avec pleine tranquillité d'esprit (1). Que les cœurs fidèles, ajoute Albert d'Aix, se gardent de croire que le Seigneur Jésus veuille que le sépulcre où reposa son corps très-saint soit visité par des bêtes brutes et dépourvues de sens, et que ces bêtes servent de guides aux âmes chrétiennes que lui-même a daigné racheter au prix de son sang pour les arracher aux souillures des idoles; car en montant aux cieux, le Christ a institué pour guides et pour directeurs de son peuple les très-saints évêques et abbés qui sont dignes de Dieu, et non des animaux brutes et privés de raison (2). » Il y avait, hélas! une brutalité instinctive dans ces gros pèlerins allemands qui préféraient une oie et une chèvre aux prêtres et aux évêques, comme le rapporte avec une colère pleine de simplicité Albert d'Aix. La chèvre bondissait sur les collines de la Souabe, et faisait les délices de cette population de pasteurs; l'oie s'épanouissait également par troupeaux dans les villes du Rhin, et

(1) « *Anserem quemdam divino spiritu asserebant afflatum et capellam non minus eodem repletam, et hos sibi duces hujus secundæ viæ fecerunt in Jerusalem, quos et nimium venerabantur et bestiali more his intendebantex totâ animi intentione.* » (ALBERT. AQUENS., lib. Ier.)

(2) ALBERT D'AIX, *Chroniques des Croisades*, liv. Ier.

quand le pâté de venaison était servi à la table féodale, il était rare que le foie d'oie, gras et luisant, ne se mêlât au jambon de sanglier, à la hure réjouissante et à la chair du chevreuil faisandée sous les bandes de lard. L'oie et la chèvre qui guidaient les pèlerins étaient donc un souvenir de la patrie!

Les pauvres Allemands furent bien accueillis à Constantinople, le rendez-vous général des croisés; là mille tentes diverses étaient dressées dans les faubourgs; Pierre l'Ermite, à l'aide de sa grande renommée et de sa parole entraînante, cherchait à maintenir quelque discipline dans les rangs des croisés (1); mais l'ascendant de l'ermite s'affaiblissait sensiblement. Il en est toujours ainsi du peuple : il élève ses idoles et les brise presque aussitôt. Ce pèlerinage avait été tout multitude, il s'était préparé avec enthousiasme, on l'avait vu se développer dans une sorte de pêle-mêle et de tumulte, comme un torrent qui rebondissait de rocher en rocher en éparpillant ses ondes immenses. Maintenant ce peuple de pèlerins était à Constantinople, et l'empereur cherchait à le discipliner pour le faire servir à ses desseins; il n'y avait aucun ordre, aucune hiérarchie, et les croisés pouvaient se précipiter sur les Grecs aussi bien que sur les mécréants, car ils avaient un besoin de batailles et de pillages.

Vous voilà rendu à la ville de Constantin, peuple de la croisade; soyez prudent! attendez, pour

(1) Voyez ANNE COMNÈNE, liv. X.

combattre dignement les infidèles, qu'il vous arrive le secours de la féodalité en pèlerinages. Si la multitude n'a que son zèle et son corps, la chevalerie a ses armes bien trempées, ses rangs pressés de lances. Les barons ont de plus vastes desseins lorsqu'ils poussent leur cri d'armes et qu'ils déploient leurs bannières de guerre!

quand le pâté de venaison était servi à la table féodale, il était rare que le foie d'oie, gras et luisant, ne se mêlât au jambon de sanglier, à la hure réjouissante et à la chair du chevreuil faisandée sous les bandes de lard. L'oie et la chèvre qui guidaient les pèlerins étaient donc un souvenir de la patrie!

Les pauvres Allemands furent bien accueillis à Constantinople, le rendez-vous général des croisés; là mille tentes diverses étaient dressées dans les faubourgs; Pierre l'Ermite, à l'aide de sa grande renommée et de sa parole entraînante, cherchait à maintenir quelque discipline dans les rangs des croisés (1); mais l'ascendant de l'ermite s'affaiblissait sensiblement. Il en est toujours ainsi du peuple : il élève ses idoles et les brise presque aussitôt. Ce pèlerinage avait été tout multitude, il s'était préparé avec enthousiasme, on l'avait vu se développer dans une sorte de pêle-mêle et de tumulte, comme un torrent qui rebondissait de rocher en rocher en éparpillant ses ondes immenses. Maintenant ce peuple de pèlerins était à Constantinople, et l'empereur cherchait à le discipliner pour le faire servir à ses desseins; il n'y avait aucun ordre, aucune hiérarchie, et les croisés pouvaient se précipiter sur les Grecs aussi bien que sur les mécréants, car ils avaient un besoin de batailles et de pillages.

Vous voilà rendu à la ville de Constantin, peuple de la croisade; soyez prudent! attendez, pour

(1) Voyez ANNE COMNÈNE, liv. X.

combattre dignement les infidèles, qu'il vous arrive le secours de la féodalité en pèlerinages. Si la multitude n'a que son zèle et son corps, la chevalerie a ses armes bien trempées, ses rangs pressés de lances. Les barons ont de plus vastes desseins lorsqu'ils poussent leur cri d'armes et qu'ils déploient leurs bannières de guerre!

CHAPITRE XXXIII.

CROISADE DE LA FÉODALITÉ.

Préparatifs du départ. — Les grands feudataires. — Le duc de Normandie. — Comte de Flandre. — Comte de Blois et de Champagne. — Comte de Toulouse. — Les comtes de Boulogne, — Godefroy de Bouillon, — Hugues de France. — Caractère du pèlerinage féodal.

1095 — 1096.

Ils marchaient tous pêle-mêle, les pèlerins du peuple, dirigés par le petit ermite, ou bien conduits par ce chevalier si pauvre qu'on l'appelait Gauthier *sans avoir;* les caractères exaltés comme les caractères sans souci, sans passé, sans avenir, jetant leur vie au vent, conviennent aux multitudes; elles aiment l'homme qui les entraîne par la parole vers les grandes choses, ou les esprits insouciants et vagabonds qui portent leur existence au jour le jour, comme le pauvre, le bâton à la main et la

besace sur le dos (1). Le peuple suivait l'ermite couvert de bure et le chevalier qui portait la plume de faucon sur son casque, sans autre pensée que Jérusalem, sans autre avenir que sa ferveur et sa croyance.

La troupe des pèlerins, conduite par Pierre l'Ermite, avait éprouvé trop de malheurs dans son itinéraire à travers la Hongrie et la Bulgarie, pour que la féodalité des comtes et grands vassaux ne prît pas de nombreuses précautions militaires dans l'accomplissement de son propre pèlerinage. La féodalité, c'était la partie guerrière des nations envahissantes, les hommes d'armes du territoire; ils devaient faire la guerre incessamment, elle était leur vie; leur métier n'était pas de cultiver la terre et de tremper les sillons de leur sueur comme les serfs; ils dédaignaient les arts et l'écriture des clercs; réunir les carrés de lances, jouter à toute arme, ou briser le crâne à coups de gantelet, traverser les cottes de mailles épaisses, fracasser les armures

(1) Le dénombrement des chefs de la croisade, fait par le Tasse dans la *Jérusalem*, a été encore une source d'erreurs et d'illusions historiques; on a créé des héros imaginaires, on les a vernissés et policés de telle sorte qu'on ne reconnaît plus ces féodaux sauvages tels que les chroniques et les chartres les reproduisent. Le Tasse a été le grand corrupteur de l'histoire; je suis resté dans la vérité : Godefroy et Tancrède ne seront plus des héros du quinzième siècle, mais des hommes de la forêt, du château et de la sauvagerie féodale.

quand se heurtait le poitrail des pesants chevaux, telle était la vie des sires comtes et des hommes d'armes (1). Fallait-il s'emparer d'un château sur la montagne, traverser une rivière à la nage, construire des balistes ou de longues poutres pour renverser les tours, la chevalerie était là, prête à toutes ces œuvres transmises des Romains; c'était sa destinée; elle passait sa vie à perfectionner les instruments de destruction, l'art des siéges et des batailles. Le varlet commençait son éducation d'homme par apprendre le *déduit des armures*, et le vieux chevalier à la barbe blanchie par les ans, racontait sous le large foyer domestique les vaillants exploits qui avaient illustré sa jeunesse (2).

Tout était guerre ainsi dans la vie du comte, et quand le haut baronnage de France résolut son pèlerinage armé en Palestine, ce voyage dut se préparer et s'accomplir dans les conditions véritables d'une expédition féodale avec la tactique et la méditation des batailles; ce n'était plus ici une troupe qui s'en allait tumultueusement en pèlerinage comme des vagabonds enthousiastes, mais de fortes armées régulières, comme elles avaient marché sous les empereurs, les rois et les comtes, en Flandre, en Souabe, en Normandie ou en Angleterre. Là devaient se montrer les vieux chevaliers des guerres d'Alle-

(1) Lisez dans la vie de Louis le Gros, par Suger, le véritable caractère de la féodalité, chap. I à XXI.

(2) DUCANGE, v° *Miles*.

magne, les sergents d'armes au corps dur, à la main plus dure encore, et habile à décocher une flèche; il y avait des chariots pleins de vivres, des marcs d'argent et d'or qui provenaient de la vente des fiefs; tous ces comtes étaient bien armés, leurs casques reluisaient d'acier, leurs cuirasses, leurs brassards étaient de bonne trempe, comme cela convenait à de dignes chevaliers (1); leurs bannières flottaient au vent; il y avait de ces bannières de toutes les couleurs et de tous les émaux; ce n'étaient plus des serfs de ville, de pauvres chevaliers sans avoir; il y avait un puissant baronnage, et l'or et l'argent se voyaient sous la tente comme le fruit d'automne dans les greniers (1).

Voici en tête la *Courte-Heuse*, Robert duc de Normandie, le fils du *Bâtard* et le petit-fils du *Diable* ou du *Magnifique;* qui ne savait l'insouciante chronique de Robert, le duc sans peur? Il passait incessamment des joies du festin aux batailles (3); il portait marquée sur son front toute sa vieille origine scandinave; il aimait les trouvères, les scaldes, les baladins qui égayaient ses cours plénières; il était si prodigue, si fol de sa huche! Pour eux il se dépouillait de la robe écarlate, du mantel d'hermine; quand un *chant de Geste* racon-

(1) Comparez GUIBERT DE NOGENT, liv. II, et ALBERT D'AIX, liv. II.

(2) ROBERT LE MOINE, liv. Ier. Il était témoin oculaire.

(3) ORDERIC VITAL, dans DUCHESNE, *Hist. Norman.*, pag. 786.

tait les hauts faits de ses ancêtres, ou de Charlemagne, ou de Roland, ou du Bâtard, devenu roi des Anglais, comment un duc de Normandie n'aurait-il pas récompensé les poétiques inspirations qui rappelaient les grands exploits des ancêtres? Il était prodigue de son trésor, son escarcelle s'emplissait et se vidait incessamment; et le noble duc, tant il était libéral, restait souvent au lit faute de vêtements qu'il avait abandonnés aux folles filles et aux trouvères (1). Les hommes de batailles ne jettent-ils pas leur vie, leur or à tout vent! Le pèlerinage d'Orient souriait à Robert, car il allait voir l'Italie, Constantinople et la Palestine. Ici, ce n'était plus un Gauthier *sans avoir*, pèlerin aventureux, mais un féodal possesseur de belles terres, de verts herbages qui produisent le cidre doré; il était maître du duché de Normandie, noble fief qui s'étendait depuis Pontoise jusqu'à la mer, avec la suzeraineté même de la Bretagne et de plus soixante villes, cent dix bourgs et cinq cents châtellenies : le pèlerinage n'était-il pas d'origine normande? La Scandinavie avait jeté sur le midi de l'Europe une population errante qui avait déposé ses glorieux enfants dans la Neustrie, et plus récemment encore des colonies s'étaient établies à Naples, dans la Sicile et dans l'Angleterre. La *Courte-Heuse* avait pour aïeul ce Robert le *Diable* qui avait accompli le saint voyage à Jérusalem; pourquoi ne suivrait-il pas

(1) Orderic Vital, dans Duchesne, pag 786.

l'exemple du *Magnifique?* Robert se plaça donc à la tête de ses vassaux; sa chevalerie était brillante, il fallait beaucoup d'argent pour aller outre-mer (1); la *Courte-Heuse*, prodigue, insouciant, engagea son duché de Normandie à son frère le *Roux*, roi d'Angleterre, prince déloyal et habile, pour dix mille marcs, comme s'il avait mis en gage son cheval de bataille ou sa couronne d'escarboucles (2) à un juif mécréant : Robert ne tenait plus à sa terre; l'idée de pèlerinage l'entraînait dans un avenir de changement et de dissipation. Les dignes Normands allaient trouver partout les colonies de leurs frères; avant de toucher la terre sainte, ils visiteraient l'Italie, ils devaient y saluer le fils des Hauteville.

La bannière de Robert II, comte de Flandre, est levée! Il est le seigneur de ces grandes cités de métiers qui depuis un siècle déjà fermentaient pour l'indépendance. Robert était fils du *Frison*, comte de Flandre, si renommé pour son pèlerinage; seigneur de haute expérience, de grande noblesse et de fermeté (3), sa réputation retentissait jusqu'à Constantinople même. On se rappelle qu'Alexis lui avait écrit pour demander son secours quand les

(1) *Voyez*, sur le pèlerinage de Robert le Magnifique, cette histoire, chap. xx.

(2) Orderic Vital, Duchesne, *Collect. Norm. script.*, pag. 785.

(3) *Chronic. Bertiniacens.*, dom Bouquet, tom. xiii, p. 459. — *Chronic. Cambr.*, ibid., pag. 482.

barbares envahissaient l'empire grec. Dans une seconde épître pourprée, Alexis éploré disait au comte : « Je fuis de ville en ville, et je ne reste dans chaque cité que pour fuir encore ; j'aime beaucoup mieux être soumis à vous autres Francs, que d'être le jouet des païens (1). Comte, comte, accourez donc avant que Constantinople ne tombe en leur pouvoir ! » Ainsi Robert le Flamand était appelé par les prières de l'empereur dans son lointain pèlerinage ; il quittait la Flandre et ses villes, les métiers et les clercs : toute la grande vassalité flamande suivit le comte ; l'éclat de sa chevalerie brillait dans les campements autour de Bruges et de Lille. Noble compagnie que celle de Robert comte de Flandre, avant que ces mutins de bourgeois et de métiers n'eussent abaisé les gonfanons de la chevalerie (2) !

Rien ne pouvait égaler le Flamand, si ce n'est Étienne comte de Blois, le batailleur ; Étienne n'avait point encore la Champagne : en naissant il reçut le comté de Meaux et de Brie, belles plaines si plantureuses en grains et en blé. Dès son enfance, il avait montré son ardeur de guerre et de chicane, car il sortait d'une race de tricheurs ; Étienne avait conquis fiefs sur fiefs, suivi de ses braves vassaux, si bien qu'à la fin il eut autant de châteaux qu'il y

(1) ALBERT D'AIX, liv. 1er, et GUIBERT, *ibid.*

(2) *Voyez* aux chapitres suivants le drame de la mort de Charles le Bon, comte de Flandre, emprunté aux Bollandistes.

avait de jours dans l'année (1), grands et petits manoirs sur les hauteurs près des rivières, et tous avec redevances : la richesse du comte de Blois était passée en proverbe ; il s'était croisé avec les barons du Blaisois, suivant ainsi le fils de leur suzerain. Il y avait alors confusion dans la race des comtes ; on se partageait les comtés, les fiefs, car on trouvait en la terre champenoise tant de beaux vignobles et de villes resplendissantes au milieu desquelles brillait Troyes, l'escarboucle de la Champagne.

Accourez tous maintenant pour saluer Raymond IV, comte de Toulouse, le fin, le matois saint Gilles, dont parlent même les chroniques arabes (2). Quelles richesses ! combien ne commandait-il pas à de florissantes villes, à des vassaux qui arboraient leurs gonfanons sur Montpellier, sur Lunel, la ville au vin doux, sur Béziers, déjà pleine d'Albigeois et d'hérétiques, moqueurs des moines et des clercs ! Le comte avait ses droits de suzeraineté sur Saint-Pons, vieux monastère, sur Saint-Hippolyte et le Vigan (3), près de la montagne et des noires Cévennes ; puis sur Frontignan

(1) Les Bénédictins ont consacré un article, dans *l'Histoire littéraire de France*, à Étienne, comte de Blois, tom. IX.

(2) Extraits arabes de dom BERTHEREAU, analysés par M. Reinaud, *Biblioth. des Croisades*.

(3) Dom VAISSÈTE, *Hist. du Languedoc*, tom. II, p. 280 et suivantes.

et le bel étang de Maguelonne, si riche pour le trésor des sires de Toulouse. Raymond IV était spirituel comme toutes ces populations méridionales ; il aimait les jeux et les plaisirs, la poésie et les troubadours : qu'elles étaient riches toutes les campagnes de la Langue d'oc ! elles avaient pour elles le soleil, l'eau et l'ombrage ; le peuple avait l'imagination vive, la résolution prompte, et ce babil de la Langue d'oc, dont se plaignent si souvent les chroniques plus graves du nord des Gaules. Raymond, le comte de Toulouse, s'était montré digne des populations du Midi dans son ardeur pour les guerres de Palestine ; il avait offert au concile de Clermont son corps et ses vassaux, et quand il prit la résolution de quitter son comté, quand il visita l'église de Sainte-Maguelonne pour prendre congé des reliques, il fut suivi par plus de cinq cents chevaliers possédant fiefs et demeures à la face du ciel, ainsi que le dit le chroniqueur Raymond d'Agiles, chapelain du comte, à l'imagination vive et légendaire, qui accompagna son suzerain à la croisade (1).

Ainsi se préparaient les hauts sires de la féodalité territoriale : Normandie, Flandre, Champagne et Toulouse, n'étaient-ce pas les plus dignes baronnages de France ? Qui pouvait se comparer à ces bannières flottantes au vent, où l'on voyait le lion rampant, la merlette et le lévrier, le griffon ailé, le lambel de la table pendante, le tourteau crénelé, le pal ou les émaux, symboles qui furent plus tard régularisés dans le blason héréditaire ? Chacun de ces grands sires entraînait à sa suite des vassaux particuliers dépendant de haut baronnage, Normands, Champenois, Flamands ou de Guienne, dans la Langue d'oil ou dans la Langue d'oc. Pour le baronnage de Normandie, voici le sire de Grandménil, Roger de Barneville, Étienne comte d'Albermale, et Gauthier de Saint-Valery (1) ; voulez-vous le baronnage franc ? voici Robert de Paris, l'insolent comte, Éberard de Puisaye, Raoul de Baugency ; puis les noms bretons, de Fergant et de Conan (2). La Langue d'oc, cette province de vieille noblesse, avait donné Guillaume de Sabran et Éléazar de Castres ; Heracle, comte de Polignac ; et vous, Ponce de Balazun, le serviteur fidèle du comte, le porte-étendard dans la bataille ! Goulfier de la Tour, et le gai chanteur Pierre Barrat ou Barral, dont la famille était antique comme les rochers du sol ! quelle foison de nobles comtes sous la bannière de Toulouse ! Salut à vous, Raymond

(1) Rien n'est plus curieux que la chronique de Raymond d'Agiles ; Raymond suivit son comte, dont il était chapelain, avec une fidélité exemplaire ; ses impressions ne peuvent être plus naïves. Cette chronique a été publiée dans la collection de Bongars. (*Gesta Dei per Francos*, 2e part.)

(1) ORDERIC VITAL, ad ann. 1096. — GUIBERT DE NOGENT, liv. II.

(2) ALBERT D'AIX, liv. II. M. Mazuy, dans ses notes sur le Tasse, a donné la nomenclature des croisés.

Pelet, seigneur d'Alais! à vous, Isard, comte de Die; Raimbault, comte d'Orange; Gérard, comte de Roussillon; Gaston, vicomte de Béarn, dignes compagnons de Raymond de Toulouse, votre suzerain dans l'ordre des fiefs (1)!

Parmi tant de nobles barons qui n'avaient pas grands patrimoines, cadets ou puînés de races, brillait un sire de renommée retentissante et sauvage dans les manoirs du Nord (2) : quand on parcourait, il y a moins d'un demi-siècle, la vaste plaine de Nivelle du côté de Fleurus, si célèbre depuis par d'immenses faits d'armes et de lamentables funérailles, on voyait quelques débris d'un château aux créneaux ruinés, aux tours en poussière; là, disait-on, avait été élevé un chevalier de haute stature; son nom était Godefroy (Goth-freed dans la langue flamande); sa naissance était toute féodale, car son père tenait en lignée le comté de Boulogne : or, vous avez dû lire dans les vieilles chroniques ce qu'étaient les comtes de Boulogne, les Eustache de père en fils, rois de la mer

(1) Dom Vaissète a recueilli avec un grand soin tous les noms des croisés qui se rattachent à la Langue d'oc. (*Hist. du Languedoc*, tom. II.)

(2) C'est surtout Godefroy de Bouillon dont on a changé le véritable caractère. Le Tasse en fait le pieux Énée; l'histoire, partant de cette donnée, l'a habillé en véritable paladin de romans. Godefroy était de race barbare, et conservait son caractère indomptable. *Voy.* ALBERT D'AIX, liv. II à VIII.

(*seeking*), qui bravaient les flots de l'Océan; par tradition de race, ils montaient de petits navires pour se livrer à la piraterie la plus audacieuse. Le père de ce Godefroy était le fameux Eustache de Boulogne, qui portait sur son casque un fanon de baleine (1), symbole de son empire de la mer et de sa lutte, contre les monstres qui désolaient les côtes; Eustache, alors vieilli, avait, aux temps de sa jeunesse, foulé aux pieds de ses chevaux bardés de fer les habitants de Douvres, avant l'expédition de Guillaume le Bâtard. Quelle histoire de fiers hommes que celle de ces comtes de Boulogne! Leurs ancêtres portaient le nom barbare de Régnier Erkenger; ils sortaient de la ligne collatérale des premiers comtes de Flandre, et par conséquent le sang germanique de Charlemagne coulait dans leurs veines (2), car un comte de Flandre avait enlevé une fille carlovingienne, et l'avait couchée dans le lit nuptial. Godefroy était le puîné d'Eustache au fanon de baleine, comte à la barbe blanche et pendante sur sa poitrine; il eut pour mère Goda, fille d'Ethelred, roi d'Angleterre, avant que la race normande eût succédé aux Saxons (3) : Godefroy avait grandi dans le château des Ardennes dont nous avons parlé; de vieux serviteurs l'élevaient

(1) *Voyez* chap. XXIV de cet ouvrage.

(2) ALBERT D'AIX, liv. II.

(3) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, art. *Comtes de Boulogne*, tom. III, in-4°.

dans la sauvagerie de la chasse et de la guerre ; et comme à l'abri de l'antique forêt il n'avait pas d'héritage direct, il se jeta impétueusement dans les expéditions de pillage et de féodalité. Godefroy le Flamand suivit les empereurs d'Allemagne dans leurs guerres contre le pape ; sa main était forte, son corps dur comme l'acier, et sur le champ de bataille ce fut Godefroy qui perça d'un coup de lance Rodolphe de Rhinfelden, duc de Souabe, le bras droit de l'Église, que Grégoire VII avait élevé à la couronne. C'était un de ces vigoureux témoignages dont la mémoire restait : aussi Godefroy fut-il investi par l'empereur Henri IV du duché de basse Lorraine et de Bouillon. Alors sa tête s'anima plus encore, il devint comme l'expression féodale de la race germanique contre les papes et les Italiens ; quand les Allemands, grossiers envahisseurs, vinrent fouler de leurs chevaux caparaçonnés les monuments de l'antique Rome, le barbare Godefroy des Ardennes et de la Souabe était à leur tête ; ce fut lui qui, brisant les murailles et pénétrant dans le château Saint-Ange, proclama l'antipape Anaclet, l'homme de la race allemande. Là finit la vie grossière et sensuelle de Godefroy et ses violences contre le pape ; comme l'empereur Henri IV, il éprouva à l'aspect de Rome un profond repentir ; l'homme de chair et de sang s'agenouilla devant les pompes de l'Église catholique, et ce fut après ses victoires qu'il jura de revenir pénitent et de se couvrir la tête de cendres ; le Germain abaissa

son col devant le pape (1). Comme il ne devint point ermite, à l'exemple du géant Roboastre des chansons de Geste, il se fit pèlerin.

Godefroy fut ainsi le type et le modèle de la vie féodale ; sa jeunesse fut donnée à la violence, à la force matérielle ; l'âge mûr vint à la repentance. Il était d'une énergie de corps prodigieuse, qualité hautement saluée aux temps de barbarie ; il jetait un javelot avec la puissance du Parthe, il brisait un écu de batailles, il séparait la chair et les os d'un coup d'épée : il dispersait l'armée la plus serrée (2) ; quel homme que ce Godefroy duc de Lorraine et de Bouillon, qui de ses mains étouffait un sanglier de la Forêt-Noire ou des Ardennes ! Il avait peu de fiefs, peu de fortune et un triste repentir surtout de sa vie passée ; il devait prendre une grande place au pèlerinage sacré. Dans ses nuits pleines de remords pour les désordres de sa jeunesse, il avait eu une vision ; Dieu l'avait appelé à la sainte entreprise par des apparitions sou-

(1) Les chroniqueurs s'occupent beaucoup de Godefroy de Bouillon ; comparez ALBERT D'AIX, liv. II, et GUIBERT, liv. II.

(2) *Sive hasta jaculans æquaret Parthica tela,*
Cominus aut feriens terebraret ferrea scuta,
Seu gladio pugnans carnes resecaret et ossa,
Sive eques atque pedes propeller et agmina densa.

(*Hist. Gest. viæ nostri temporis Hierosolym.* DUCHESNE, tom. IV, pag. 890.) En Bithynie Godefroy étrangla un ours de ses mains. *Voyez* ALBERT D'AIX, liv. IV.

daines (1), quand le sommeil vient jeter l'imagination dans des instincts sublimes et révélateurs ; et qui n'a pas, dans les temps d'héroïsme, ces vives apparitions qui remuent le cœur? Toutes les fois que l'âme éprouve fortement, le passé, le présent et l'avenir se lient dans une sorte de sympathie ; les rêves fantastiques les unissent d'une chaîne de roses blanches mystérieuses et inconnues ; l'esprit frissonne et s'éclaire à la pâle illumination des cierges jaunes et de cette odeur vague et indéfinie, parfum sans saveur qui brûle dans les songes comme une lampe funèbre, pour nous révéler les instincts de l'âme et de l'avenir qui fuit comme une longue traînée d'ombres.

La puissance des apparitions est immense : quand le soldat a profondément admiré une grande renommée militaire, elle lui apparaît dans ses rêves de gloire ! quand on a aimé ou beaucoup souffert, on conserve une indicible prévoyance des maux qui se rattachent à la vie ; quoi d'étonnant que le barbare Godefroy repentant fût entraîné au pèlerinage de la terre sainte par une apparition soudaine? Pourquoi n'aurait-il pas vu le Christ en sa face, lui annonçant sa fortune? Les hommes à grandes destinées n'ont-ils pas toujours en leur âme le noble instinct de l'avenir, la révélation de leur sort? Godefroy engagea ses fiefs, aliéna ses domaines ; Metz acheta sa commune et sa liberté de Godefroy le

(1) Albert d'Aix, liv. II.

comte ; le noble croisé vendit son duché de Bouillon à l'évêque de Liége, moyennant quatre mille marcs d'argent (1) et une livre d'or. Féodal désormais sans fief, Godefroy de Bouillon quitta sans regret son manoir pour les conquêtes dans la Palestine ; il convoqua ses Lorrains, race germanique et sauvage comme lui ; quelques hommes du comté de Boulogne sous Eustache son frère ; Godefroy était habitué à la vie errante ; il avait suivi les gonfanons des empereurs ; il appartenait à la race voyageuse des barons du moyen âge.

Si le roi de France Philippe I[er] était excommunié, Hugues son frère, surnommé *le Grand* à cause de sa stature élevée, partait pour la croisade : ainsi le voulaient les mœurs du moyen âge ! Fils puîné de Henri I[er] le roi des Français, il n'avait pas de fief de son chef, le digne comte Hues ou Hugues ; mais il avait épousé Adélaïde, fille d'Herbert IV, duc de Vermandois ; Adélaïde lui apporta en dot le fief de Valois et la châtellenie de Mouchi-la-Gâche ; il devint ainsi comte de Vermandois. C'était le seul titre de Hugues, cherchant fortune dans les coups d'épée : caractère tout féodal comme Godefroy, Hugues s'était jeté dans le pillage et le dépouillement des clercs ; il prenait à toutes mains les fiefs d'Église, et il s'était fait excommunier par les assemblées d'évêques (2), comme mécréant et ravageur de mo-

(1) Dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* tom. II, p. 372.
(2) Comparez le Cartulaire de Saint-Pierre de Beauvais,

nastères. Au temps où la force du corps était tout, on remarquait le comte Hues de Vermandois dans les rangs au milieu même de cette grande milice de féodaux qui allaient conquérir le sépulcre. Les chroniqueurs, qui aimaient à comparer les qualités physiques de l'homme, disaient « que tout ressentait en lui l'origine royale (1) », car la pensée souveraine, l'idée du commandement se mêlaient alors à la conviction d'une supériorité matérielle.

Tous ces dignes barons quittaient leurs terres pour la croisade; ils vendaient leurs fiefs pour acheter des chevaux de bataille et grossir leurs équipages de guerre. Est-ce qu'on s'imagine qu'ils allaient aux batailles confusément, comme les pèlerins de Gauthier sans Avoir ou de Pierre l'Ermite? Les féodaux prenaient toutes les précautions militaires pour faire réussir l'expédition lointaine; on sentait que les vieux envahisseurs des Gaules allaient s'agiter; ils avaient les rangs pressés de lances, des compagnies de forts archers, d'arbalétriers et de balistaires, à l'abri de leurs boucliers pointus et hauts : si les compagnons de Gauthier sans Avoir et de Pierre l'Ermite comptaient à peine quelques hommes à cheval, les féodaux, au contraire, mon-

fo 83, et les Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*. Guibert et Robert le Moine parlent aussi du duc de Vermandois.

(1) *Regalem de quâ ortus erat commendabat prosapiam.* (Robert Monach., lib. ii.) *Apud inertissimos hominum Græcos, de regis Francorum prævolârat infinita celebritas.* (Guibert, lib. ii, cap. xix.)

taient leurs grands coursiers caparaçonnés de pied en cap; ils avaient des instruments de siége, de longues poutres pour construire des ponts, et des machines de guerre pour abattre les remparts. Tous étaient habitués aux guerres, aux fortes expéditions; les uns avaient combattu en Italie, les autres en Flandre ou en Allemagne; l'obéissance existait parmi eux comme une règle féodale; ils reconnaissaient les supérieurs; la bannière flottante était le signe commun; cette chevalerie devait marcher avec ordre; il y avait sous la tente des vivres pour les lointaines marches, et on empilait les marcs d'argent destinés pour les dépenses du long itinéraire, comme les paysans empilent les fruits de la récolte (1). Les pauvres pèlerins avaient commencé la croisade avec un enthousiasme irréfléchi, comme il arrive toutes les fois qu'une expédition se fait peuple; les seigneurs à cheval venaient après pour régulariser la guerre sainte. Si l'on voulait éviter les catastrophes, il y avait des règles, des disciplines à observer, des précautions à prendre; on ne devait pas courir à la croisade, guidé par le seul entraînement : que de malheurs n'avaient pas éprouvés les compagnons de Gauthier sans Avoir? que de fautes n'avaient-ils pas commises? Le baronnage féodal avait à se garder contre de tels périls. Allez, nobles chevaliers, et que Dieu soit en aide à vos armes! Après le peuple du Christ venait l'armée des barons du Christ.

(1) Robert le Moine, liv. ii.

CHAPITRE XXXIV.

PHILIPPE Ier AU TEMPS DE LA CROISADE.

Développement de l'excommunication.—Voyage d'Urbain II dans la Langue d'oc et la Langue d'oil. — Visite des monastères.— Éducation de Louis le Gros.— Association à la couronne. — Premières guerres féodales. — Police des conciles. — La monarchie pontificale.

1090 — 1098.

Tout ce mouvement féodal, qui s'agitait dans le royaume pour la croisade, se faisait en dehors du roi Philippe Ier. C'était un curieux spectacle de voir les grands vassaux saisir les armes, caparaçonner leurs coursiers pour une expédition lointaine, sans que le roi, le sire et seigneur suzerain, exerçât la moindre influence sur le pèlerinage armé (1). Le

(1) Les chroniques parlent à peine de Philippe Ier durant toute la croisade; il ne suivait pas la pensée de la génération, et on l'oublia. Consultez le Cartulaire de l'abbé de Camps. (*Règne de Philippe Ier*.)

duc de Normandie rassemblait ses vassaux sous ses bannières; le comte de Champagne faisait retentir les joyeuses villes de Troyes, d'Arcis-sur-Aube, de Bar, de Vitry-le-Français, des chants de Geste et cantilènes pour le départ de la croisade; les comtes de Flandre et de Toulouse levaient leurs gonfanons; et pendant ce temps le roi Philippe Ier restait dans ses domaines, et la féodalité ne prenait garde à ses commandements ou à ses volontés.

D'où venait cette situation si précaire du roi Philippe Ier? qui l'avait jeté dans un si grand abaissement? comment se faisait-il que Hugues, le comte de Vermandois son frère, partait pour la croisade comme un simple chevalier, tandis que le roi restait dans ses domaines comme s'il n'avait pas porté l'épée? Cela tenait d'abord à l'existence naturellement abaissée du pouvoir royal, au caractère un peu insouciant du roi. Puis Philippe Ier avait été frappé d'excommunication; le pape Urbain II avait jeté la solennelle sentence, le concile de Clermont l'avait approuvée. Le roi était ainsi accablé sous l'anathème, comme incestueux et concubinaire; s'il ne repoussait Bertrade du lit nuptial, il était flétri comme un lépreux dans l'ordre moral. Qui aurait voulu tenir la bannière du roi dans cette abjection, quand il était confondu parmi les mécréants et les hérétiques? Et qu'on remarque combien le moment était parfaitement choisi pour faire éclater la puissance du pape : les croisades avaient inspiré une ferveur nouvelle pour les idées catho-

liques; Urbain II avait appelé une milice à lui parmi les pèlerins du peuple et les barons; il s'était placé comme le chef de la guerre en Palestine, comme la parole qui dirige le glaive. Il unissait ainsi à la tiare la puissance de la force, et les féodaux se seraient mis au service d'Urbain II pour combattre leur suzerain, comme ils lui prêtèrent leurs bras pour chasser l'antipape Anaclet dans leur passage en Italie (1).

Il faut voir l'impression profonde que produisait, même dans le domaine royal, l'excommunication du suzerain ! Un sentiment d'horreur se rattachait à lui; les actes sont datés d'une manière sinistre. Le cartulaire de Saint-Serge, dans l'Anjou, contient une chartre qui porte la suscription suivante : « Écrite et scellée par moi (2), l'an du Seigneur 1095, indiction troisième, le samedi 25 de la lune, sous le pontificat d'Urbain II; la France étant souillée par l'adultère de l'indigne Philippe. » Et que pouvait-il y avoir de commun dès lors entre ce roi adultère et les preux chevaliers qui partaient pour la croisade? Le mouvement féodal se fit tout en dehors du suzerain ; on marchait vers Jérusalem, tandis que le roi était frappé d'excommunication comme hérétique et relaps; le pape avait son armée enthousiaste et populaire. Urbain II était le véritable suzerain du baronnage féodal de France; quand tout s'armait pour la croisade, il continuait sa visite pastorale des monastères. Chose curieuse ! le pape expulsé de Rome par Anaclet, exerça un si grand ascendant moral sur les populations gauloises, qu'il put répéter l'anathème contre Philippe Ier et ses serviteurs, tous frappés d'excommunication, parce qu'ils servaient le roi. Le pape Urbain II, le dictateur catholique, acheva son voyage triomphal au milieu des abbayes et des monastères; il était partout accueilli avec pompe, les croix et les bandières allaient au-devant de lui flottantes, l'encens parfumait les églises, et sa bénédiction avait plus de puissance que les prescriptions suzeraines, même les chartres scellées de l'anneau du roi (1). Tant la parole du pontife fut retentissante dans la Langue d'oil et la Langue d'oc, que Philippe Ier se résolut d'abandonner Bertrade, au moins momentanément, jusqu'à ce qu'il fût réconcilié avec le pape et les évêques. La dictature pontificale allait à ses fins; les censures furent ainsi levées; Urbain II s'empressa d'annoncer avec joie cet heureux événement à l'Église catholique (2).

A cette époque le roi Philippe était dans toute la puissance de la vie; il avait quarante-trois ans à

(1) Comparez Guibert de Nogent, liv. Ier.— Robert le Moine, liv. Ier.

(2) Cette chartre est une donation faite par Foulques, comte d'Anjou, *ex Cartul. S. Sergii Andeg.* Dans l'abbé de Camps, ann. 1095.

(1) *Annal.* de Baronius et Pagi, ad ann. 1095-1096.

(2) *Chronique* Malliac, ann. 1096, et Yves Carnot. *Epistole* 211, *Spicileg.*, tom. v, pag. 518.

peine; la force de son corps se déployait dans tous les exercices militaires des cours plénières. Les vieux chroniqueurs disent qu'il avait la tête belle, la tournure majestueuse, quand il montait surtout un fort cheval de bataille; comme tous les barons, il était homme de chair, de plaisir et de brutalité; il aimait à porter à ses lèvres la coupe emplie; il s'asseyait avec joie dans les festins; le sensualisme de la vie le dominait, et néanmoins Philippe Ier abaissa son cou fier et hautain devant Urbain II, qui parcourait les provinces avec sa seule croix. Le catholicisme était si puissant sur les âmes, et les croisades avaient imprimé un énergique mouvement qui faisait fléchir la tête du suzerain sous la volonté du pape, le dictateur de ce peuple qui allait par multitude en pèlerinage.

De son mariage avec la reine Berthe, Philippe Ier avait eu un fils né en 1078; la Vie de saint Arnould raconte, dans le pieux style légendaire (1), toutes les circonstances mystiques de la naissance de Louis, le fils aîné du roi: la reine Berthe, la première femme de Philippe, était stérile; pauvre épouse, elle priait Dieu nuit et jour de lui donner un fils; elle se recommanda donc aux prières de saint Arnould. Or, le jour que saint Arnould fut intronisé évêque, il envoya un de ses religieux informer la reine qu'elle était enceinte d'un fils, et le

(1) Extrait du manuscrit de l'abbé DE CAMPS; *Collect.* FONTANIEU, tom. VIII.

saint lui écrivit que ce fils serait nommé Louis et qu'il succéderait à son père (1). Ainsi disaient les naïves légendes des monastères, pour annoncer la venue d'un enfant dans les races : n'était-ce pas doux à ouïr conter que ces merveilles dans le foyer domestique? Louis enfant fut très-gras et très-gros de corps; quand il fut séparé des femmes, on le mit dans le monastère de Saint-Denis, siége de la science et de la piété; il apprit beaucoup à l'école des clercs; à dix ans il montait fortement à cheval, il lisait un livre couramment, ce qui faisait merveille parmi les religieux; à peine touchait-il sa douzième ou treizième année, et l'on disait partout que Louis le Gros, fils du sire roi, serait un bon gouverneur pour le royaume de France : il reçut alors comme fief Mantes, Pontoise et le comté du Vexin, en apanage destiné à soutenir les dépenses de son hôtel; l'enfant obtint ainsi gage et participation dans l'administration royale.

Ce fut à quinze ans que Louis le Gros fit ses premières armes dans la guerre contre Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, ce Guillaume si rapace et si fin, à qui le duché de Normandie avait été engagé par le duc son frère. Comme à l'époque de l'excommunication le roi était frappé d'impuissance, les barons ne voulaient plus le suivre en guerre; il n'y avait pas un seul seigneur féodal qui consentît à

(1) *Vita sanct. Arnulf. Suession. Episcop.*, DUCHESNE, tom. IV, pag. 166.

déployer sa bannière à côté de la sienne, car il était adultère et relaps; tout était ainsi dans la confusion. Louis le Gros, à quinze ans, leva le gonfanon du roi, lui, le digne fils de Berthe, la première et légitime épouse (1); Philippe Ier n'aurait pas trouvé trois chevaliers pour le suivre, tandis que Louis son fils réunit assez de forces pour résister à l'invasion normande de Guillaume le Roux. Ainsi l'enfant royal commençait les efforts de guerre contre le roi des Anglais à la tête de ses batailles de lances. L'excommunication avait enlevé toute la force morale au roi; il n'avait plus qu'à se hâter de faire pénitence : « qu'il se fît donc religieux et bon ermite. » Les chroniques ne s'occupent plus que de son fils; les gestes de cette enfance sont suivis pas à pas par les chroniqueurs de Saint-Denis; les bons moines n'avaient-ils pas assisté au développement de cette jeune intelligence? « Dans la fleur de son printemps, et à peine âgé de douze ou treize ans, le glorieux et célébre Louis, fils du roi Philippe, avait de si louables mœurs et de si beaux traits, et se distinguait tellement, soit par une admirable activité d'esprit, présage de son caractère futur, soit

(1) Suger a écrit la vie de Louis le Gros avec entraînement; on doit un peu se défier de son enthousiasme; mais où trouver des renseignements plus précieux que dans un contemporain qui assista à tous les actes de la vie de son seigneur? Cet ouvrage de Suger est adressé à Gosselin, évêque de Soissons; il a été la source de la chronique de Saint-Denis. *Voyez* DUCHESNE, tom. IV.

par la hauteur de son agréable stature, qu'il promettait à la couronne, dont il devait hériter, un agrandissement prompt et honorable, et à l'Église, ainsi qu'aux pauvres, un protecteur assuré. Cet auguste enfant, fidèle à l'antique habitude qu'ont eue les monarques, Charles le Grand (1) et autres excellents princes, et qu'attestent les testaments des empereurs, s'attacha d'un amour si fort, et pour ainsi dire héréditaire, aux reliques des saints martyrs qui sont à Saint-Denis et à celle de ce saint lui-même, que pendant toute sa vie il conserva pour l'église qui les possède, et prouva par une honorable libéralité, les sentiments nés chez lui dès son enfance; et qu'à son heure suprême, espérant beaucoup dans ces saints après Dieu, il résolut pieusement de se lier à eux corps et âme, et de se faire moine dans cette abbaye, s'il en avoit la possibilité. A l'âge dont nous parlons, cette jeune âme se montrait déjà tellement mûre pour une vertu forte et active, qu'il dédaignait la chasse et les jeux de l'enfance, auxquels cet âge a coutume de s'abandonner, et pour lesquels il néglige d'apprendre la science des armes. Dès qu'il se vit tourmenté par l'agression de plusieurs des grands du royaume, et surtout de l'illustre roi des Anglais, Guillaume, fils de Guillaume, plus illustre encore, vainqueur et monarque des Anglais, le sentiment d'une énergique équité

(1) Le souvenir de Charlemagne comme grand protecteur des églises vivait partout. SUGER, liv. Ier.

l'échauffa, le désir de faire l'épreuve de son courage lui sourit; il rejeta loin de lui toute inertie, ouvrit les yeux à la prudence, rompit avec le repos, et se livra aux soins les plus actifs. En effet, Guillaume, roi des Anglais, habile et expérimenté dans la guerre, avide de louanges et affamé de renommée, avait, par suite de l'exhérédation de son frère aîné Robert, succédé heureusement à son père Guillaume; après le départ de ce même frère pour Jérusalem, il devint maître du duché de Normandie, chercha comme duc de cette province à étendre ses limites qui confinoient aux marches du royaume, et s'efforça, par tous les moyens possibles, de fatiguer par la guerre le jeune et fameux Louis. La lutte entre eux était tout à la fois semblable et différente : semblable en ce qu'aucun des deux ne cédait à son adversaire; différente en ce que l'un était dans la force de l'âge mûr, et l'autre à peine dans la jeunesse; en ce que celui-là, opulent et libre dispensateur des trésors de l'Angleterre, recrutait et soudoyait des soldats avec une admirable facilité; tandis que celui-ci, manquant d'argent sous un père qui n'usait qu'avec économie des ressources de son royaume, ne parvenait à réunir des troupes que par l'adresse et l'énergie de son caractère, et cependant résistait avec audace. On voyait ce jeune guerrier, n'ayant avec lui qu'une simple poignée de chevaliers, voler rapidement et presque au même instant au delà des frontières du Berry, de l'Auvergne et de la Bourgogne, n'être pas pour cela

moins prompt, s'il apprenait que son ennemi rentrait dans le Vexin, à s'opposer courageusement avec trois ou cinq cents hommes à ce même roi Guillaume, marchant à la tête de dix mille combattants, et enfin tantôt céder, tantôt résister pour tenir en suspens l'issue de la guerre (1). »

Voilà donc ce que les chroniques racontaient des merveilles de l'enfant royal et de ses premières armes; on l'opposait, lui, élevé religieusement dans un monastère, lui, le protecteur des moines et de la sainte église de Saint-Denis, à Philippe Ier son père, l'homme sensuel et excommunié. Dans l'ordre monacal, Louis le Gros commençait à déployer ses connaissances de clerc et sa piété d'Église; et c'était sur le champ de bataille qu'il apprenait le métier des armes. L'invasion des Normands et des Anglais dans les domaines du roi se rattachait à l'excommunication de Philippe Ier. Guillaume le Roux, si rusé, si matois, rêvant toujours d'accroître son domaine, voulait profiter de l'affaiblissement du roi Philippe pour envahir ses terres. Louis enfant pourrait-il résister aux lances pressées du suzerain d'Angleterre? Cette guerre fut toutefois très-mollement conduite, car il n'y avait alors d'ardentes pensées que pour la croisade; c'était à remarquer : les trois grands suzerains de l'Europe restaient paisiblement dans leurs domaines; l'Empereur laissait partir les croisés allemands sans se joindre à leur

(1) *Ludovic. Vita, apud* SUGER, liv. Ier.

expédition ; le roi des Anglais, Guillaume le Roux, était trop préoccupé de conquêtes et d'agrandissement de ses domaines pour prendre part au grand pèlerinage; il recevait en gage le bien de ses vassaux, se faisait usurier ; et Philippe Ier voyait s'éloigner avec une joie secrète les barons de la monarchie (1). Le progrès vint plus tard et s'étendit ; le pèlerinage, d'abord populaire, se fit ensuite féodal; il ne reçut une sanction royale, il n'entraîna les suzerains eux-mêmes que plus tard lors des croisades de Conrad d'Allemagne, de Louis VII de France, de Richard d'Angleterre et de Philippe-Auguste. Ainsi marchent toujours les idées enthousiastes, elles prennent leur source dans les masses pour s'élever et s'imposer ensuite aux pouvoirs !

La prédication de Pierre l'Ermite, le voyage d'Urbain II, avaient produit dans la société une impression si profonde, une agitation si soudaine, que le peuple ne s'occupe d'aucun autre intérêt. Quand une idée dominante est ainsi jetée dans le monde, tous les autres intérêts s'effacent et s'absorbent; aussi ne trouve-t-on qu'un petit nombre de chartres émanées des rois, des barons et des abbés pendant cette période; il ne reste plus que les prescriptions des conciles qui forment comme un ensemble de lois pour la police politique. Les conciles règlent les devoirs respectifs de la famille et de la propriété en l'absence de toute loi civile. On trouve des ca-

(1) *Chroniq. de Saint Denis,* ad ann. 1095.

nons provinciaux de cette époque ; dans le concile de Rouen (1) les évêques renouvellent les serments pour la paix de Dieu et du peuple, afin que la trêve générale soit observée : « Nul baron ne pourra porter les armes que pour le service de la croix, nul ne pourra exiger de dîme du peuple, nul ne pourra envahir le fief ecclésiastique, la manse abbatiale. Le concile défend aux clercs de reconnaître la supériorité des laïques, ils ne doivent point hommage aux barons; tous se lient à l'Église et ne doivent reconnaître de lois que les siennes (2). Ensuite, et comme pénitence, les Pères rassemblés dans la grande cité de Normandie défendent aux clercs comme aux laïques de porter les cheveux longs et flottants; voudroient-ils ressembler aux histrions et aux baladins des contrées méridionales ? » Voici ce que prescrit le concile de Nismes, présidé par Urbain II : « Les évêques, même métropolitains, ne pourront aliéner les bénéfices des églises ; et qu'importe qu'il y ait vacance ? ils nommeront le clerc qui doit remplacer, mais ils se garderont bien de vendre les bénéfices ecclésiastiques, propriété inaliénable de l'Église. Quant aux abbayes, qu'on respecte leurs droits sur tout ce qu'elles possèdent depuis trente ans; les moines sont clercs, ils peuvent faire le service divin comme les prêtres,

(1) Février 1096.— ORDERIC VITAL, DUCHESNE, pag. 723.

(2) Ce concile a seize canons; il est de 1096, et se trouve dans le *Spicileg.,* tom. IV, pag. 236.

ils peuvent administrer les sacrements, et délier les âmes, car la solitude n'enlève point à l'homme le caractère indélébile de prêtre du Seigneur (1). »

Ainsi Urbain II grandit, autant qu'il le peut, la monarchie pontificale; l'entraînement des croisades favorise l'unité de l'Église, en elle se trouve la puissance et la force. L'époque est à la solitude, au désert, à la vie monacale ou à la pieuse émigration; tout ce qui ne marche pas vers l'Orient se renferme dans les monastères; les deux forces sont dans la double milice ecclésiastique et militaire; la société est morte en dehors de ces deux idées. Chaque époque porte avec elle-même ses préoccupations : aussi les chartres et les diplômes sont-ils rares pendant dix ans; on ne trouve que quelques donations pieuses dans la pensée du pèlerinage en Palestine, ou bien des affranchissements, ventes, aliénations qui sont amenés par le besoin d'argent imposé dans la croisade : ventes de fiefs, chartres municipales, tout est rédigé sous l'influence du saint voyage (2); la société en est partout préoccupée comme d'un fait dominant. Point d'ordonnances générales, point de prévoyances qui touchent à tout le royaume : commune, monastère ou croisade, voilà la trilogie du onzième siècle. En ce moment tous les vassaux

(1) *Voyez* aussi la curieuse correspondance d'Yves de Chartres, ad ann. 1097-1099.

(2) Parcourez les tables de Bréquigny, ad ann. 1095-1099.

ont pris les armes, et le retentissement des clairons et buccines annonce leur départ dans tous les grands fiefs du domaine. Beau spectacle que ce départ du baronnage de la vieille Gaule!

CHAPITRE XXXV.

ITINÉRAIRE DES GRANDS FÉODAUX POUR LA CROISADE.

Marche militaire de Godefroy de Bouillon à travers la Pannonie et la Bulgarie. — Les Flamands sous leur comte.— Robert de Normandie. — Les Normands de Sicile. — Bohémond et Tancrède en Thessalie. — Itinéraire du comte de Toulouse et des Provençaux.

1096.

Le pieux sentiment qui portait les comtes féodaux au grand pèlerinage avait son origine dans un principe commun ; c'étaient la même exaltation de pensée, le même enthousiasme. La parole de Pierre l'Ermite avait remué l'Occident ; la délivrance du tombeau du Christ et des frères de l'Asie était la destination des barons, des vassaux et du peuple ; mais tous ces nobles hommes à la cuirasse étincelante, au casque d'acier, n'appartenaient pas à la même race ; qu'avait de commun le Flamand avec le Provençal du comté de Toulouse, qui parlait la

langue d'oc? quelle était la similitude entre le Normand qui se nourrissait de cidre vert (1), et le Champenois ou le Bourguignon dont la coupe s'emplissait incessamment des vins des côtes brûlées et rôties? Le sentiment catholique formait le seul lien intime entre tous ces peuples qui marchaient à la croisade pour le triomphe d'une idée et d'une même croyance, patrimoine sacré de toute la génération du onzième siècle.

Godefroy le Lorrain avait convoqué ses lourds et grossiers compagnons de race germanique, qui formaient sa principale bande féodale, au mois d'août, époque fixée pour le départ du pèlerinage ; ses parents, ses amis, presque tous comme lui indomptables pour leurs ennemis et pénitents pour l'Église, entouraient sa personne ; on y comptait son frère Baudouin, fils d'Eustache le pirate de Boulogne ; Garnier de Gray, l'un des grands pilleurs de monastères ; Renaud, comte de Toul ; Dudon et Henri de Acheris, et une foule d'autres comtes, chevaliers et barons de ces contrées sauvages qui s'étendaient de la Forêt-Noire aux Ardennes, des Alpes à la Meuse. Cette troupe passa le Rhin, se dirigeant à travers les joyeux coteaux de la Souabe,

(1) Cette distinction entre les races se manifeste même dans les chroniques ; chaque comte a son historien. Raymond d'Agiles est le chroniqueur de la race du Midi ; Raoul de Caen l'est des Normands ; Robert le Moine, des Francs ; Albert d'Aix, de Godefroy et de la race lorraine. (Voyez *Gesta Dei per Francos*, BONGARS, 1re partie.)

la Bavière et l'Autriche (1); son premier campement fut à Tollenbourg sur la Leytha; les Lorrains et les Allemands placèrent là leurs tentes de toile grossière, et tous se réunirent pour arrêter un ordre de marche à travers la Hongrie; ils choisissaient cette route, car que pouvaient craindre les Germains des peuples à demi sauvages qu'ils allaient traverser? Godefroy était familier à toutes ces terres d'Allemagne, il y avait fait la guerre de château à château, de ville à ville. Une fois arrivé sur les frontières de Hongrie, l'indomptable conducteur de la croisade voulut, avant d'aller plus loin, connaître quelles étaient les causes sinistres qui avaient empêché le roi Coloman, chrétien comme les pèlerins, d'accueillir en frères les compagnons de Gauthier sans Avoir, le digne précurseur de Pierre l'Ermite. Godefroy manda auprès de lui un comte franc du nom de Acheris, qui avait visité la Hongrie et en parlait l'idiome : « Comte, lui dit-il, prends douze hommes forts, et va vers le roi Coloman pour lui porter les plaintes de tous les barons des Gaules, car il y a eu des massacres et des trahisons en route. » Le sire de Acheris n'hésita point, et partit pour joindre Coloman à Presbourg (2); il portait

(1) Albertd'Aix est le plus précis des chroniqueurs sur la croisade de Godefroy de Bouillon; clerc d'Aix-la-Chapelle, il a dû tout voir et tout suivre sur les bords du Rhin. *Voyez* ALBERT D'AIX, liv. II.

(2) *Voyez* ALBERT D'AIX, qui est le chroniqueur principal du pèlerinage de Godefroy de Bouillon, liv. II.

en son escarcelle une chartre scellée aux armes du duc; elle était ainsi conçue : « Au roi des Hongrois Coloman, Godefroy duc de Lorraine, et les autres premiers seigneurs de la Gaule, salut et tout bien en Christ! Nos seigneurs et nos princes s'étonnent qu'étant attaché à la foi catholique, vous ayez fait subir un si cruel martyre à l'armée du Dieu vivant, que vous lui ayez défendu de passer sur votre territoire et dans votre royaume, en la chargeant de tant de calomnies; c'est pourquoi, frappés maintenant de crainte et d'incertitudes, ils ont résolu de s'arrêter à Tollenbourg, jusqu'à ce qu'ils apprennent de la bouche du roi pourquoi un si grand crime a été commis par les chrétiens, se faisant persécuteurs d'autres chrétiens. » Et pendant à la chartre était le scel de Godefroy, où se voyaient deux chevaliers à toute armure. Cette chartre fut lue et récitée par le comte franc d'une voix forte; le roi répondit en présence de toute l'assemblée des Hongrois réunie sous la tente (1) : « Nous ne sommes point les persécuteurs des chrétiens; mais tout ce que nous avons montré de cruauté, tout ce que nous avons fait pour la ruine de ces gens, nous y avons été poussés par la plus dure nécessité; nous avions

(1) ALBERT D'AIX, liv. II. L'itinéraire de Godefroy, et ses rapports avec les Hongrois et les Bulgares, ne se trouvent que dans Albert d'Aix. Foucher de Chartres donne également quelques détails topographiques sur la croisade : *Fulcherii Carnotensis gesta peregrinantium Francorum cum armis, Hierusalem pergentium.* (BONGARS, pag. 381.)

donné toutes sortes de choses à votre première armée, celle qu'avait rassemblée Pierre l'Ermite; nous lui avions accordé la faculté d'acheter en toute probité de poids et de mesure, et de traverser paisiblement le territoire de la Hongrie; mais les gens de cette armée nous ont rendu le mal pour le bien; non-seulement ils ont emporté de notre pays de l'or et de l'argent, et emmené avec eux des chevaux, des mulets et des bestiaux, mais encore ils ont renversé les villes et les châteaux; ils ont mis à mort quatre mille hommes des nôtres, ils leur ont enlevé leurs effets et leurs vêtements. Après les innombrables offenses que nous ont faites si injustement les compagnons de Pierre, l'armée de Gottschalk, qui les a suivis de près, a assiégé notre château de Mersebourg, le boulevard de notre royaume; voulant, dans son orgueil impuissant, arriver jusqu'à nous, pour nous punir et nous exterminer, elle vient d'être détruite naguère, et vous l'avez rencontrée fuyant en déroute; mais ce n'est qu'avec peine et par le secours de Dieu que nous avons réussi à nous protéger. » Coloman se défendit ainsi contre les graves accusations que les chrétiens faisaient peser sur lui; car c'était un crime horrible que d'attenter à la vie des pèlerins (1)! La réponse du roi fut donnée avec calme et modération au comte franc, qui l'accueillit avec la fierté de sa race;

(1) *Voyez* dans Ducange, v° *Peregrinat.*, les priviléges des croisés.

le roi ordonna de traiter honorablement les députés des comtes de Lorraine et de la Germanie, de les loger dans son palais ou sous les tentes, « et pendant huit jours consécutifs on leur servit en abondance, de la table même du roi, toutes les choses nécessaires. » Puis Coloman ayant pris l'avis de ses principaux seigneurs au sujet du message du duc, renvoya les députés avec de nobles Hongrois couverts de peaux et d'épaisses fourrures. Le roi se hâtait de répondre au chef militaire de la croisade sur la demande d'un passage; sa chartre était écrite par un clerc et en latin, et le roi s'efforçait d'apaiser la colère des Allemands et des Lorrains irrités. « Le roi Coloman au duc Godefroy et à tous les chrétiens, salut et amour sans dissimulation! Nous avons appris que tu es un prince puissant sur ton territoire, et que tu as été trouvé constamment fidèle par tous ceux qui t'ont connu (1); aussi, t'ayant toujours aimé pour ta bonne réputation, j'ai désiré maintenant te voir et te connaître. J'ai donc décidé que tu aies à te rendre auprès de nous au château

(1) Une circonstance constate toute la sauvagerie du pèlerinage de Godefroy; c'est que les autres comtes, Francs, Champenois, Normands, Provençaux, avaient des chapelains, des chroniqueurs; tous écrivaient des chartres, épîtres; le pèlerinage de Godefroy jusqu'à Constantinople n'a qu'un historien, Albert, chanoine dans le chapitre d'Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire d'une cité des bords du Rhin. Il ne reste pas une seule chartre du barbare seigneur de Bouillon.

de Ciperon, sans redouter aucun danger, et nous arrêtant sur les deux rives du marais, nous aurons ensemble des conférences sur toutes les choses que tu nous demandes, au sujet desquelles tu nous crois coupable (1). »

Le roi de Hongrie sollicitait une entrevue du chef lorrain seul à seul, cheval contre cheval, avec la loyauté des races nomades, pour arrêter les conditions du passage. Le roi redoutait les excès et la vengeance des pèlerins de Germanie qui marchaient avec Godefroy, car les chevaliers verraient partout la trace du massacre des compagnons de Pierre l'Ermite et de Gauthier sans Avoir, et les monceaux d'ossements empilés. Godefroy n'hésita pas à se rendre de sa personne, avec trois cents chevaliers choisis, au lieu fixé par Coloman, afin de régler toutes les clauses d'une convention de passage. Triste et longue route encore pour ces hommes d'armes! ils traversèrent la Pannonie sauvage, pleine de marais; mais qu'importe la fatigue à qui touche le but! et les chasseurs des Ardennes ou de la Forêt-Noire devaient se plaire dans un territoire boisé et peuplé de gibier! Le chef lorrain fut reçu par le roi de Hongrie sous la tente; ils se pressèrent la main, se saluant à la façon des races nomades; leur idiome était divers, et des clercs servirent d'interprètes. « Que veulent donc les tiens en si grande troupe? » dit Coloman. — « Le passage à travers les terres de

(1) ALBERT D'AIX, liv. II.

Hongrie et de Pannonie pour se rendre à Constantinople, et combattre ensuite les mécréants à outrance. » Telle fut la réponse de Godefroy, duc des hommes d'Occident. « J'y consens, répliqua le roi; mais les tiens sont si nombreux, et les autres pèlerins ont fait tant de mal au peuple, que je te demande des otages; ils te seront fidèlement rendus après que tu auras traversé mes terres. » — « Ceci sera fait comme tu le dis », répliqua Godefroy, et la convention fut scellée de l'anneau ducal. Godefroy promit de livrer son frère Baudouin avec sa femme et sa race pour otages : « Que puis-je te donner de plus que mon propre sang? » Alors le roi répliqua : « Eh bien! je m'engage à fournir des vivres pendant toute la traversée, et va en paix (1)! » Ainsi Godefroy revint à sa tente, et lorsqu'il dit à Baudouin : « Frère, il faut aller auprès de Coloman », Baudouin, plein de colère, refusa d'abord; mais les évêques le supplièrent de sauver l'armée de Dieu, et il se résigna à servir d'otage auprès du roi Coloman et de ces Hongrois qui, un siècle plus tôt, avaient ravagé la Gaule!

Le pèlerinage germanique se mit donc en marche

(1) Albert, le chanoine d'Aix-la-Chapelle, a suivi jour par jour tous ces détails. Aucun des historiens modernes des croisades n'est entré dans ces détails; comme ceux-ci voulaient donner à Godefroy de Bouillon une physionomie digne de la *Jérusalem délivrée,* ils se seraient bien gardés de le présenter au milieu de cette barbarie. *Voyez* ALBERT D'AIX, liv. II.

avec les rangs serrés et la lance haute ; les Hongrois paisibles accouraient, d'après les ordres du roi, pour vendre leurs vivres aux pèlerins, tandis que Coloman suivait avec une nombreuse cavalerie nomade, caracolant sur les flancs des diverses troupes de croisés pour surveiller leurs mouvements. Les Lorrains marchèrent ainsi jusqu'à la Save, qui fermait la frontière de la Hongrie ; là Godefroy apprit qu'une armée de Turcomans, de Warenges, de Petscheneges, peuples nomades encore, partis de Constantinople, devaient s'opposer à l'entrée des pèlerins sur les terres de l'empire ; ces multitudes, qui s'amoncelaient comme un orage, effrayaient tant Alexis (1) ! Trois mille chevaliers couverts de cuirasses, à la mine haute comme la race lorraine et germanique, suffirent pour mettre en fuite ces cavaliers qui combattaient à la manière des Scythes, l'arc en main ! Pouvaient-ils résister à la fière chevalerie de Souabe, à ces barons des bords du Rhin si retentissants dans les chroniques ? Bientôt la renommée s'en répandit au loin, et l'empereur reçut la nouvelle de l'invasion des barbares ; quelles étaient les intentions de ces races germaniques ? que demandaient-elles à l'empereur ? Des officiers du palais sacré furent envoyés auprès de Godefroy,

(1) *Voyez* dans l'*Alexiade*, liv. x, les précautions prises par l'empereur à la nouvelle de l'arrivée de Godefroy. Anne Comnène dit peu de chose de Godefroy ; elle compte dans son armée dix mille chevaliers, et soixante et dix mille archers ou arbalétriers.

porteurs d'une chartre pourprée écrite en caractères d'or : « Alexis, empereur de Constantinople et du royaume des Grecs, au duc Godefroy et à ceux qui le suivent, parfait amour ! Je te demande, duc très-chrétien, de ne pas souffrir que les tiens ravagent et dévastent mon royaume et mon territoire, sur lequel tu es entré. Reçois la permission d'acheter, et qu'ainsi les tiens trouvent en abondance dans notre empire toutes les choses qui sont à vendre ou à acheter. » Godefroy possédait assez de science militaire pour reconnaître la nécessité d'une grande discipline à travers des terres perdues, tout entourées de populations nomades ; quelle retraite était assurée en cas de revers (1) ? Il reçut le message de l'empereur avec respect, et promit d'exécuter en tout point les ordres qui lui étaient adressés ; il fit publier partout que l'on eût à s'abstenir de rien enlever de vive force, si ce n'est les fourrages pour les chevaux. « Marchant ainsi conformément aux ordres de l'empereur, les pèlerins arrivèrent à Nissa, l'une des frontières de l'empire ; ils y trouvèrent une étonnante abondance de vivres en grains et en orge, du vin et de l'huile en quantité ; on offrit beaucoup de gibier au duc de la part de l'empereur, et tous les autres eurent pleine liberté de vendre et d'acheter. Ils se reposèrent pendant quatre

(1) Albert d'Aix explique encore les motifs qui portèrent Godefroy de Bouillon à accepter une convention avec Alexis. *Voyez* liv. II.

jours au milieu des richesses et de la joie. De là le duc se rendit avec son armée à Sternitz, et n'y trouva pas moins de sujets de satisfaction et de beaux présents de l'empereur. En étant parti au bout de quelques jours, il descendit vers la belle ville de Philippopolis, et y demeura pendant une semaine, comblé de même des dons de l'empereur, et trouvant avec profusion toutes les choses nécessaires (1). » Ainsi marchaient les Lorrains et les Allemands de la Forêt-Noire et de la Souabe à travers les races de Hongrie, les Bulgares et les Grecs; les envahisseurs n'étaient pas plus policés que les peuples envahis; c'étaient *barbares contre barbares;* mais la fermeté de Godefroy empêchait les excès, et maintenait fortement la discipline militaire, nécessité d'une marche lointaine à travers des pays inconnus qui frappaient si vivement l'imagination des pèlerins.

Pendant ce temps, les autres comtes féodaux, Robert de Flandre avec ses châtelains, ses archers et ses hautes bannières, et à côté de lui la *Courte-Heuse*, le brave duc de Normandie; puis encore Hugues, comte de Vermandois, avec les Francs, tous pèlerins de la langue du Nord, s'étaient dirigés vers les Alpes; ces comtes avaient choisi l'itinéraire de l'Italie (2) par plusieurs motifs : d'abord les Alpes

(1) Albert d'Aix, liv. II.

(2) « Nous autres Français, dit Foucher de Chartres, après avoir parcouru la France, nous passâmes en Italie, et nous arrivâmes à Lucques, où nous trouvâmes le pape Urbain, avec lequel s'entretinrent le comte Robert, le comte Étienne, et tous ceux qui le voulurent. Nous reçûmes sa bénédiction, et nous allâmes à Rome. » *Fulch. Carnotens. gest. peregrinant. Francor. cum arm. Hierus. pergent.* (Bongars.)

étaient le chemin le plus fréquenté pour le pèlerinage; là étaient marquées les stations, les oratoires qui devaient abriter les pieux voyageurs. L'Italie avait Rome pour capitale, et si les comtes marchaient avec enthousiasme vers Jérusalem, ils n'en étaient pas moins désireux de saluer les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul dans les basiliques de Rome; la renommée des saints apôtres et des reliques leur donnait une si grande physionomie! C'était la première station pour la sainte entreprise, et, d'ailleurs, le pape Urbain II avait indiqué cet itinéraire aux nobles hommes qui prenaient la croix. Au moment où l'Italie, et Rome surtout, était agitée par la guerre civile, quand l'antipape Anaclet siégeait à Rome, Urbain II devait avoir un profond désir de montrer à ses ennemis les miracles que sa parole avait produits. Cette armée avait obéi aux inspirations du pape; et comment la puissance de la tiare ne serait-elle pas grandie en présence du mouvement belliqueux qu'elle avait suscité (1)?

La *Courte-Heuse* aussi avait ses motifs pour traverser l'Italie; le duc de Normandie devait trouver dans la Pouille et dans la Sicile de valeureux com-

(1) Comparez Baronius et Pagi, ad ann. 1096-1097, et Robert le Moine, liv. 1er.

pagnons, des frères d'origine et de généalogie, avec les souvenirs de la commune terre. Les Normands qui habitaient encore les frais herbages de Caen, de Bayeux et de Vire, ne devaient-ils pas se trouver tout joyeux de revoir leurs bons cousins, leurs parents de lignage dans les riches châteaux et dans les merveilleuses conquêtes de la Pouille et de la Sicile avec ses plaines de blé, ses vignes et ses oliviers ? N'auraient-ils pas là toute la satisfaction et tous les plaisirs des cours plénières, avec le vin de Syracuse, si préférable au cidre vert et au poiré? Les Normands établis en Italie saisiraient aussi avec enthousiasme l'occasion de conquérir des terres dans la Grèce et dans l'Orient, ce qui était le vœu de leur vieille ambition. Combien de motifs n'existait-il donc pas de diriger le pèlerinage vers l'Italie!

Voilà donc les grandes troupes des comtes et des chevaliers partant pour le pélerinage, qui s'acheminaient vers les Alpes; c'était dans les premiers jours de mai, la fleur s'épanouissait aux champs, les oiseaux gazouillaient, comme le disaient les lais et chants des trouvères. Les croisés flamands, français ou normands marchaient par troupes qui se suivaient à peu de distance les unes des autres (1) : chaque comte avait sa bannière déployée, qui servait comme de signe de ralliement; tous portaient

(1) Sur l'itinéraire des pèlerins, lisez FOUCHER DE CHARTRES, liv. Ier, en le comparant toujours à ROBERT LE MOINE, liv. II.

sur leur écu, sur leur casque, sur leur brassard des figures étranges, échiquier, pal, merlette sur émaux de sinople, sable ou gueules, de telle sorte qu'on pouvait reconnaître à quelle race appartenait tel chevalier, quel était son pays, sa langue, chose utile dans une si grande foule (1); chaque soir on dressait les tentes près d'une ville, d'un château, quelquefois au bord d'une rivière, dans les prairies riantes et épanouies : là se pressait autour des pèlerins une population naïve et rieuse qui apportait des fruits, des vivres en abondance pour sustenter les dignes comtes et les soldats du Christ, qui allaient délivrer le saint tombeau. A chaque station venaient se réunir quelques nouveaux chevaliers avec leurs bannières pour grossir la troupe; quand la pieuse armée s'approchait d'un bourg, d'un monastère, d'une cathédrale, les cloches sonnaient à plein vent; les clercs, revêtus d'étoles et de surplis, venaient

(1) On a dit que l'origine des armoiries se reportait aux croisades; je crois qu'il faut distinguer : à toutes les époques, il y eut des signes pour reconnaître les chevaliers entre eux, quand ils avaient la visière baissée; mais le blason héréditaire ne se montra, par tradition de race, qu'après la première croisade. Alors seulement commença la famille féodale. Je regrette vivement qu'on n'ait pas établi une école de blason, plus utile peut-être que d'autres travaux politiques; dans l'histoire, le blason était le certificat de civisme des familles. *Voyez* le beau travail de d'Hosier, nom modeste et qui mérite une si grande place dans la mémoire historique.

au-devant de cette procession armée où l'on voyait briller la croix, les mitres d'or à travers les casques d'acier. On entendait réciter les hymnes, et les cris de *Dieu le veut! Dieu le veut!* retentissaient au milieu des cantiques d'actions de grâces (1). Hugues de Vermandois, le comte à la haute taille, était en tête avec les Francs, sur des chevaux au fort poitrail; puis marchaient les Normands sous la *Courte-Heuse*, le noble duc; enfin les Flamands et les Frisons suivaient comme arrière-garde. Les populations dont on traversait la campagne, les bourgs et les cités, étaient chrétiens et amis; si Godefroy le rude duc, à la tête de ses Lorrains sauvages, de la race germanique née dans la Forêt-Noire ou dans les Ardennes, était en marche à travers les pays inconnus des Hongres et des Bulgares, la fleur de la chevalerie normande et franque allait traverser le gai pays de l'Italie et saluer le beau ciel.

Les pèlerins descendirent en masses pressées du sommet des Alpes dans la Lombardie; elles étaient belles à voir, ces cuirasses reluisantes, ces armures qui resplendissaient aux feux du soleil, ces lances si serrées qu'elles ressemblaient, selon les chroniqueurs, aux épis de blé dans les vastes plaines de

(1) Sur la marche des Francs, comparez ROBERT LE MOINE, liv. 1er. FOUCHER DE CHARTRES, si curieux, liv. 1er. Albert d'Aix n'offre plus aucun intérêt; il n'a suivi que les Lorrains et Godefroy de Bouillon.

la Beauce (1). Les pèlerins visitèrent Milan et sa basilique de l'art byzantin; Florence au delà des Apennins, avec Pise la ville des marchands, la rivale de Gênes et de Venise; puis ils marchèrent vers Rome avec cet esprit de contrition chevaleresque qui apaisait la fougue des armes. Ce fut à Rome que ces pèlerins annoncèrent leur arrivée et leur dessein aux Normands de la Sicile et de la Pouille; c'étaient de braves et joyeux compagnons qui arrivaient pour demander passage (2); les Normands suivraient-ils dans leur itinéraire leurs frères d'au delà les Alpes? La *Courte-Heuse* de Normandie n'hésita point à se rendre à Salerne avec ses compagnons du duché de Normandie, tandis que Hugues, le comte de Vermandois, hâtait son embarquement pour se rendre au plus vite à Durazzo, et de la Grèce à Constantinople. Lui, le fier comte franc, irait-il se livrer aux Normands? Les hostilités entre les deux races étaient anciennes; pourquoi dès lors Hugues viendrait-il se jeter aux bras de ces Normands qui s'étaient fait un si bel État en Sicile? Ceci répugnait au chef des Francs. Les Normands étaient entièrement maîtres du midi de

(1) Foucher de Chartres regrette quelquefois les belles prairies autour de sa cathédrale, liv. 1er.

(2) Ici commence le poétique chroniqueur de la race normande, Raoul de Caen; il a été publié par dom Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum,* tom. III, pag, 108; mais la meilleure édition est celle de MURATORI, *Scriptor. rerum Italic.*, tom. V, pag. 285.

l'Italie, ils l'avaient conquis par les pèlerinages armés et les coups de lances ! Presque un siècle s'était écoulé depuis que les Hauteville avaient fondé leur puissance dans ces contrées si belles, que la mer baignait depuis Canosa et Bari dans la Pouille, jusqu'à Syracuse et Girgenti. Bohémond, élu prince des Normands et chef de la colonie militaire, était fils de ce Robert Guiscard ou le Rusé, qui avait consolidé la puissance normande en Sicile et dans la Pouille; il avait en propre fief tous les châteaux et villes qui bordaient le littoral, Manfredonia, Otrante, Gallipoli, villes opulentes en face de Durazzo et de Scutari, déjà convoitées par les Normands (1). Bohémond avait suivi Robert Guiscard dans toutes ses guerres contre les Grecs, et lui-même, envahissant alors la Macédoine, courait de rochers en rochers comme la chèvre sauvage jusque dans le vieux berceau de la Grèce. Tandis que son père Robert Guiscard était à Rome pour soutenir les intérêts du pape, Bohémond était au siége de Larisse, et brisait un dernier rempart de l'empire grec du côté de l'Italie.

Parmi ces Normands de la Pouille, il était un homme puissant, sire de plusieurs châteaux, issu de bonne race, car Eudes ou Guillaume son père

(1) *Voyez*, sur la domination des Normands en Italie, la chronique du Mont-Cassin, publiée par M. Champollion-Figeac, liv. I à III. Sur cette famille des Guiscard, consultez également le travail de Ducange (les Familles normandes). Mss. Biblioth. royale, suppl. français, n° 1224.

était marquis, c'est-à-dire défenseur des marches ou frontières; son nom de race était Tancrède, souvenir de Normandie où il se trouve souvent cité dans les chartres; il n'était ni bavard, ni diseur de hauts faits; son éducation avait été toute féodale; Tancrède montait un puissant coursier, se couvrait de rudes armures et brisait des lances; son caractère était sombre, méfiant, irritable au dernier point et aucunement sociable; il portait avec lui le type agreste et indomptable des montagnards (1). Bohémond, plus rusé que lui, le dominait par son adresse, et il lui manda : « Beau neveu, veux-tu venir en Palestine en traversant la Grèce avec les pèlerins du Christ, sous mes ordres? » Et il accompagna cette chartre de présents en chevaux, mulets, marcs d'or et d'argent. Pour les Normands, c'était tout profit que cette croisade: en traversant les terres de la Grèce, les Normands avaient tout à gagner et rien à perdre ; un magnifique sol se déployait devant eux, des terres abondantes et plantureuses, des villes opulentes, pleines de richesses et de commerce. Scutari, Salonique étaient ici là semées sur la route; la guerre contre les Grecs était pour les Normands une habitude (2); ils avaient plus d'une

(1) Les Familles normandes, par Ducange, Bibliothèque royale, suppl. français, n° 1224.

(2) Anne Comnène, liv. v, parle longuement de la guerre des Normands contre la Grèce; la jeune princesse avait présente à sa mémoire la renommée de Bohémond. *Alexiade*, liv. v.

fois refoulé dans leur rencontre les myriades de ces Grecs couverts de soie, qui s'étendaient et se déployaient en grandes et molles armées. Bohémond convoitait depuis longtemps la Macédoine et l'Épire, et la croisade servait de prétexte pour envahir ces terres et les mettre au pouvoir des Normands. Les voilà donc marchant à travers les terres de la Grèce, les chevaliers normands, avec Bohémond et Tancrède à leur tête (1); rien ne résiste à leur impétuosité; il faut lire dans le poétique Raoul de Caen la description de cette marche chevaleresque des Normands qui s'avançaient vers Constantinople; quel redoutable adversaire pour Alexis! Aussi des messagers pleins d'alarme annoncèrent l'invasion nouvelle des redoutables compagnons de Robert Guiscard. Voici ce qu'écrivaient les officiers de l'empire à la majesté sacrée dans le palais du Bosphore : « Bohémond, de la race de Guiscard, a traversé l'Adriatique et s'est même emparé de la Macédoine; déjà plus d'une fois tu as ressenti sa grande force, et celle qu'il déploie aujourd'hui n'est pas moins élevée au-dessus de celle qu'il a déployée auparavant, que l'aigle n'est élevé au-dessus du passereau. Autrefois, en effet, la Normandie lui fournissait des cavaliers, la Lombardie des hommes de pied; les Normands allaient à la guerre pour remporter la victoire, les Lombards pour faire nombre; de ces deux peuples, l'un venait comme

(1) Consultez Raoul de Caen, chap. II à V.

guerrier, l'autre comme serviteur; en outre, levés à prix d'argent, forcés par un édit, ils ne marchaient point volontairement, ils ne combattaient point par ardeur pour la gloire (1). Maintenant, au contraire, la race entière de la Gaule s'est levée et s'est associé dans sa marche toute l'Italie; au delà et en deçà des Alpes, depuis la mer d'Illyrie jusqu'à l'Océan, il n'est point de contrée qui ait refusé ses armes à Bohémond; les chevaliers, les archers, les frondeurs, par leur infinie multitude, n'ont laissé aucune place dans l'armée à la foule de ceux qui ne font pas la guerre. Le blé d'en deçà des mers ne suffit pas à ces armées, pas même celui qu'elles retirent des fosses creusées dans la terre; si le petit peuple, qui n'a point d'armes, ne renonce à son oisiveté et à son abondance pour se livrer au travail, il pourra endurer la disette. Tous ceux qui servent dans le camp de Guiscard sont armés, belliqueux et savent supporter les fatigues; ajoutez-y encore quelques hommes de la race de Guiscard, Tancrède et les deux frères Guillaume et Robert, dont le courage est pareil à celui des lions de Phénicie, et qui sont alliés de Bohémond autant par les liens du sang que par leur ardeur à faire la guerre; celui-ci n'a point, comme jadis, forcé aucun d'eux à le suivre; vaincu par leurs supplications, il les a transportés au delà de la mer: aussi ne pourront-ils être que bien difficilement séparés,

(1) Raoul de Caen, chap. VIII.

ceux qu'une seule volonté, des intentions pareilles, un zèle semblable ont liés ensemble d'une étroite amitié. » De tels messages firent une profonde impression sur Alexis; la Grèce était envahie déjà de tant de côtés! Les Normands qui arrivaient avaient plus d'une fois effrayé son empire; ces hommes durs à la peine, ces bras vigoureux pouvaient fracasser ce qui restait de puissance à la vieille Byzance (1); les Normands imprimaient partout une grande terreur; nul Grec n'osait soutenir leurs regards quand ils se rencontraient sur un champ de bataille. Ils avançaient avec fierté vers Constantinople; qui pouvait résister à la ruse dans la force, véritable caractère des Normands (2)?

Pendant ce temps le pèlerinage des Provençaux, bannière déployée, se mettait en marche; le comte de Toulouse et ses dignes chevaliers, suivis d'Adhémar, évêque de Puy en Velai, le prédicateur de la croisade dans la race méridionale, les barons et clercs de la Langue d'oc, avec leurs saints de Provence brodés sur leurs gonfanons, prenaient aussi la route de l'Italie, en traversant le mont Jouy, déjà si célèbre par les ermitages (3). Raymond n'a-

(1) Raoul de Caen, *Tancred. Gest.*, chap. VIII.

(2) Alexiade, liv. X. Anne Comnène reconnaît l'indomptable caractère des Normands; les femmes même combattaient. Voici ce qu'elle dit de Gaïta, la femme de Robert Guiscard : Παλλὰς ἄλλη χαὶ μὴ Ἀθήνη, *Alexiade*, liv. 1er.

(3) Si pour la race normande j'ai trouvé Raoul de Caen, la race provençale a son chroniqueur spécial dans Raymond

vait pas suivi les hommes de Flandre, de Normandie et de France; les comtes et les vassaux qui l'accompagnaient parlaient une langue inconnue dans le nord de la Gaule; leurs mœurs étaient dissemblables, leurs costumes différents; on eût dit des peuples si divers, qu'on ne pouvait comprendre comment ils marchaient dans une même expédition avec les comtes barbares de la Langue d'oil; que pouvait-il y avoir de commun entre le dur Godefroy de Bouillon, l'homme de la forêt Noire et des Ardennes, et Raymond comte de Toulouse, le gai seigneur des troubadours et des contrées méridionales, des villes du Midi tant visitées par le soleil? Les Italiens et les Provençaux étaient, au contraire, d'une commune race. Après avoir passé les Alpes, les compagnons du comte de Toulouse trouvèrent des habitants qui parlèrent avec eux l'idiome roman, et ils purent dès lors s'entendre, se communiquer leurs idées, et le pèlerinage fut des plus gais. Le comte irait-il joindre les Normands en Sicile pour se réunir à la grande bande des pèlerins qui suivaient Bohémond? Il ne le fit point, car il y avait répugnance du Provençal pour le Normand, pour le Franc ou le Flamand; pourquoi marcher sous une même bannière, quand on avait si peu de sympathie? Il n'y avait que le lien de la croix qui pût les réunir. Raymond continua

d'Agiles. Sa chronique a été publiée dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars, pag. 425.

sa route par le nord de l'Italie ; il visita Vérone la Romaine, Venise sur l'Adriatique, puis il s'achemina à travers la route de l'Esclavonie par Laybach jusque sur la Drave (1). Les gais Provençaux eurent besoin de tout leur caractère pour soutenir une route dépourvue de chemins tracés et de soleil; Raymond d'Agiles, le chapelain du comte, s'écrie en pleurant : « Nous ne vîmes durant trois semaines ni animaux ni oiseaux; pendant quarante jours, telle fut notre marche dans l'Esclavonie, à travers des brouillards tellement épais, que nous pouvions les toucher et les pousser devant nous en faisant le moindre mouvement. Voilà, ajoute le pieux chapelain du comte, tout ce que j'ai à vous dire sur l'Esclavonie. » Les Provençaux arrivèrent enfin à Simendia ; les officiers de l'empire se hâtèrent d'annoncer à Alexis cette nouvelle invasion des barbares, comme ils avaient mandé l'arrivée des Normands à Durazzo. L'empereur écrivit en toute hâte au comte de Toulouse pour lui offrir la paix et l'adoption, un échange loyal de vivres et de services; mais ces lettres de l'empereur ne pouvaient empêcher les populations nomades de courir sur les Provençaux et de les accabler de tous côtés ! Ce fut donc encore une marche pénible que celle du comte de Saint-Gilles et de l'évêque du Puy en

(1) Anne Comnène suppose un combat naval contre le comte de Toulouse : les chroniques n'en disent rien. Voyez *Alexiade,* liv. x.

Velai à travers les terres de l'empereur; à chaque moment on entendait pousser le cri de *Toulouse*, qui était le signe de ralliement (1), quand un point de l'armée était menacé. Cependant les messages se succédaient de la part de l'empereur, et tant de promesses furent faites, que le comte quitta l'armée à Thessalonique pour se rendre directement à Constantinople, afin de conférer avec l'empereur et les autres comtes. A peine le gonfanon de Saint-Gilles avait-il quitté les rangs, qu'un grand désordre se mit parmi les Provençaux. En rappelant ce cruel découragement, le chroniqueur Raymond d'Agiles le chapelain se couvre la tête de cendre et s'écrie : « Parlerai-je de l'artificieuse et de la détestable perfidie de l'empereur? dirai-je la fuite de notre armée et le désespoir auquel elle s'abandonna? Voici la seule chose véritablement mémorable que je crois ne devoir point passer sous silence (2) : c'est que, tandis que tous les nôtres méditaient d'abandonner le camp, de prendre la fuite, de quitter leurs compagnons, de renoncer à toutes les choses qu'ils avaient transportées de pays si lointains, des pénitences et des jeûnes salutaires leur rendirent enfin tant d'énergie et de force, que le souvenir seul de leur désespoir et des projets de fuite qu'ils avaient auparavant formés les accablait de la plus profonde douleur; qu'il vous suffise de

(1) RAYMOND D'AGILES, liv. Ier.
(2) Ibid.

ce que je viens de dire... (1). » Les Provençaux n'avaient point abandonné leur caractère national, la vive impression des événements agissait sur leur imagination mobile ; ils passaient de la joie à l'abattement, de la force à la faiblesse; la moindre espérance qui paraissait comme un arc-en-ciel, ils la saisissaient; ils se jetaient dans le désespoir et la désolation lorsqu'ils rencontraient la moindre résistance. Maintenant les pèlerins marchaient bannières déployées vers Constantinople !

Jugez de ce soulèvement de l'Europe; l'empire des Grecs était menacé par tous les côtés : les féodaux arrivaient en nuées, les uns par mer, les autres par la Macédoine, les Provençaux par l'Esclavonie, les Lorrains par la Bulgarie, à travers les terres barbares, sous l'impitoyable duc Godefroy de Bouillon. Tous étaient chrétiens sans doute ; ils avaient fait vœu de pèlerinage à la terre sainte, mais allaient-ils respecter Constantinople et les villes grecques? l'empire n'était-il pas à leur discrétion? quelle force pouvait-on leur opposer? quelques troupes nomades pouvaient-elles suffire pour contenir d'innombrables armées cuirassées d'acier, le casque en tête, le glaive en main, montées sur leurs grands chevaux caparaçonnés de fer? La haute féodalité n'était plus en France, elle était sur le territoire grec; Constantinople et ses trois cent soixante tours carrées allait voir le baronnage des Gaules campé au pied de ses murailles !

(1) RAYMOND D'AGILES, liv. Ie.

CHAPITRE XXXVI.

GUERRE CONTRE LES COMTES ET CHATELAINS DU PARISIS.

Montmorency. — Luzarche. — Beaumont. — Clermont. — Montfort-l'Amaury. — Corbeil. — Brie-Comte-Robert. — Pillage des féodaux contre les églises. — Protection de Louis le Gros. — Répression contre les sires châtelains du duché de France. — Les comtes Buchardus, — Roussy, — Montaigu, — Montlhéry.

1100 — 1104.

La vieille cité de Paris, au onzième siècle, était entourée de châtellenies féodales; lorsque le clerc ou le bourgeois, traversant les petits ponts sur Seine, s'acheminait vers la campagne, il était exposé à mille pilleries; se tournait-il vers Sainte-Geneviève, au midi des murailles, ou vers Saint-Denis au nord, ou bien encore vers le mont des Martyrs, si célèbre, il trouvait partout des châteaux crénelés, formidable demeure des seigneurs. Aussi loin que l'œil pouvait aller, on voyait s'élancer des tours hautes comme les géants des chansons de

Geste, ici sur des rochers entourés de rivières ou d'étangs, là au milieu de vastes forêts. Ces châteaux, dispersés sur le territoire, obéissaient à des sires féodaux, fiers hommes d'armes et qui arboraient leurs gonfanons à dix lieues tout autour de la cité (1).

Le pays du Parisis était rempli de dures carrières de plâtre ou de pierre ; les prairies s'étendaient verdoyantes tout auprès des rivières de Seine et de Marne ; des bois touffus, des forêts profondes coupaient ce territoire où l'on voyait des accidents, des rochers de granit qu'on aurait dit transportés par la main des fées. Dans cette terre si accidentée les féodaux avaient choisi les endroits les plus inaccessibles pour élever leurs manoirs fortifiés ; l'enceinte de ces châteaux était peu étendue ; ils se composaient alors de quatre tours carrées, selon la forme romaine et byzantine ; au centre de la muraille principale était une porte ou poterne garnie de fer, tellement dure qu'elle était plus inexpugnable que la muraille même (2). Quand le château couronnait un rocher, on n'y montait qu'à travers un escalier taillé au vif comme une échelle de pierre, et suffisant pour le passage d'un seul chevalier ou d'un seul archer. Si la tour s'élevait au milieu d'une plaine, alors des étangs empoissonnés, de larges fossés pleins d'eau, environnaient le nid de pierre des hommes d'armes ; un pont-levis avec de lourdes chaînes était dressé à la moindre menace de guerre, ou si le cornet retentissant faisait entendre un bruissement sinistre dans la campagne. Il y avait double château : l'un s'élevait au ciel : l'autre se plongeait dans les ténèbres ; les vieilles églises avaient eu leurs catacombes pour abriter les catéchumènes et les martyrs dans les temps de la persécution ; la féodalité avait ses souterrains, aussi taillés dans le roc profond ; jamais la lumière du jour n'y pénétrait, et plus d'une fois, lorsqu'à la lueur de la poix ou de la lampe on jetait un regard effrayé sur ces longues voûtes, on entendait le gémissement des captifs et le bruit des lourdes chaînes, vieilles traditions qui font frissonner encore, lorsque dans les fouilles de ruines on rencontre quelques débris de squelette avec l'anneau de fer rouillé par le temps.

Tous les environs de Paris étaient peuplés de

(1) Je regrette vivement qu'un travail spécial n'ait pas été fait sur la féodalité du Parisis. Dom Félibien l'avait commencé ; il est déplorable de voir que l'histoire des environs de Paris ait été livrée à des plumes sans intelligence, comme celle de M. Dulaure. Il y avait là sujet pour des recherches toutes colorées par l'époque féodale. Sur les premières années de Louis VI, comparez Orderic Vital, liv. III, et Suger, *Vita Ludovic. VI*, cap. II et III.

(2) J'ai visité en France, en Espagne, en Allemagne, en Italie la plupart des vestiges des vieux châteaux, car j'aime ces ruines où le vent siffle ; tous sont à peu près bâtis sur un plan commun. Le P. Montfaucon en a reproduit plusieurs dans ses belles recherches. *Monuments de la Monarchie française,* tom. 1e.

ces châtellenies; au nord, tout à côté de Saint-Denis en France, s'élevait Montmorency dont on salue encore la tour secouée par le temps; plus au nord, Beaumont-sur-Oise, dont le sire était si redoutable et toujours en dispute avec le châtelain de Clermont. A droite, sur la route, vous voyiez s'élever les créneaux de Luzarche, si redoutable aux habitants de Gonesse! Luzarche, noble manoir aux tours noircies! expression des vieux âges de chevalerie et de grande noblesse, tu fais contraste avec ce Champlâtreux aux embellissements maniérés qui se ressentent de la double juiverie du parlement et des finances. Un peu plus loin s'élevait la tour de Gournay-sur-Marne, aussi redoutable aux pauvres moines de Champigny que Luzarche l'était aux fariniers de Gonesse; puis Brie-comte-Robert, la nourrice des comtes féodaux de Champagne, le berceau de la grande chevalerie dans la famille champenoise. Ensuite la châtellenie de Corbeil; Corbeil-sur-l'Essone avec sa vieille église du onzième siècle et le tombeau du comte couché sur les dalles (1). Voici la tour de la Ferté; ses vieux sires sont éteints au profit de quelques familles nouvelles de robe et de finances; car, au lieu de ces braves comtes qui avaient conquis leurs châteaux à coups de lances, il arriva plus tard une

(1) Les petites églises des environs de Paris, sans en excepter celles de Vincennes, de Boulogne, méritent la plus grande attention historique. *Voyez* l'admirable travail de dom Félibien sur le diocèse de Paris, tom. Ier.

invasion de parlementaires et de financiers dans les fiefs des environs de Paris. Quel pauvre temps que celui-là! l'argent et la chicane vinrent tacher le blason des hommes de bataille qui offraient leurs poitrines à la mort. Ainsi le corbeau vint croasser dans le noble nid du faucon (1). A Étampes et à Dourdan, c'était maison royale comme à Rambouillet la grande forêt; et tout à côté vous aviez Montfort-l'Amaury. Vous dirai-je l'histoire des comtes de Monfort, qui acquirent plus tard une si grande gloire dans les croisades du Midi contre les Albigeois (2)? Par Mantes on approchait de Normandie sous des ducs indépendants qui n'étaient plus dans la mouvance des rois du Parisis.

Chacune de ces châtellenies était située presqu'à côté d'une cathédrale ou d'un monastère dont elle était la terreur. Les moines de Saint-Denis voyaient avec effroi les gonfanons des sires de Montmorency pendre sur les hautes tours; abbés et sires étaient perpétuellement en dispute pour une terre, pour une manse ou pour un serf. Hélas! les cathédrales de Senlis et de Beauvais, avec leurs reliquaires,

(1) Aux dix-septième et dix-huitième siècles, la plupart des familles de robes, la noblesse de procureurs et de traitants achetèrent les châteaux des environs de Paris; les nobles gentilshommes se ruinaient par leur prodigalité aventureuse; mais les parlementaires, avares de leurs huches, acquéraient Bâville, Champlâtreux, et les meilleurs fiefs de la vicomté du Parisis.

(2) *Voyez* mon *Philippe-Auguste*, tom. III.

n'avaient-elles pas à trembler devant les châtelains de Luzarche, de Beaumont et de Clermont? Et la sainte abbaye de Pontoise, comment pouvait-elle se défendre contre les sires de l'Isle-Adam, de la race des Buchardus de Montmorency? Si l'on traversait la Marne pour se rapprocher de la Brie, dites-nous, pauvres moines de Melun ou du vieux Corbeil, tout ce que vous aviez à souffrir des sires d'Arpajon et de Boissy Saint-Léger! vous, pauvres solitaires de Sainte-Geneviève des Bois; vous, serfs et manants de Lonjumeau et de Palaiseau; vous, chanoines d'Étampes, étiez-vous jamais en repos quand les sires de Mérévil, de Fontenay-le-Vicomte, de Montlhéry faisaient entendre leurs cors à travers la campagne fleurie ou la forêt solitaire (1)?

Partout s'était donc établie la lutte entre la féodalité et l'Église, entre la tour carrée des sires et le clocher des cathédrales. Dans cette guerre longue et intestine, les rois avaient toujours pris le parti de l'Église; ils étaient les avoués féodaux de la plupart des grandes cathédrales; les abbés et les clercs recouraient à eux; quand un sire châtelain menaçait la cathédrale du voisinage, elle s'empressait d'écrire au roi son protecteur: que de chartres existent pour implorer la commisération du suzerain! que d'épîtres pour appeler les lances du roi au soutien de la clergie! Ne fallait-il pas défendre

(1) Consultez sur cette longue lutte des féodaux et des églises, le Cartulaire de l'abbé DE CAMPS, ad ann. 1070, 1120.

les églises, le laboureur et les pauvres, comme le dit Suger (1)? Voici d'abord Adam, abbé de Saint-Denis; il réclame aide et protection contre le sire Buchard, seigneur de Montmorency; ils en étaient venus aux armes, les campagnes étaient brûlées par des hommes de guerre farouches qui vinrent jusqu'au pied de Montmartre. Sur la plainte de l'abbé, le roi somma Buchard devant la cour suzeraine au château de Poissy; Buchard à la longue barbe fut condamné à restituer les terres réclamées par l'abbé de Saint-Denis; mais qu'importait à un féodal fougueux le jugement de la cour? Il résista, continua ses ravages, s'emparant des terres de l'abbaye; il fallut le réprimer, et voici comment Suger raconte la guerre de Louis le Gros contre le sire de Montmorency: « Le jeune et beau prince porta sur-le-champ ses armes contre lui et contre ses criminels confédérés: Mathieu, comte de Beaumont, et Dreux de Mouchy le Châtel, hommes ardents et belliqueux qu'il avait attirés à son parti. Dévastant les terres de ce même Buchard, renversant de fond en comble les bâtiments d'exploitation et les petits forts, à l'exception du château, Louis désola le pays et le ruina par l'incendie, la famine et le glaive; de plus, comme les ennemis s'effor-

(1) La vie de Louis le Gros par Suger est le monument qui fait le plus exactement connaître les mœurs féodales. (Voyez *Vita Ludovic. VI, auctor. Suger.* DUCHESNE, tom. IV.)

çoient de se défendre dans le château, il en forma le siége avec les Français et les Flamands de son oncle Robert et ses propres troupes. Ayant, par ce coup et d'autres semblables, contraint au repentir Buchard humilié, il le courba sous le joug de sa volonté et de son bon plaisir, et termina, moyennant une pleine satisfaction, la querelle, cause première de ces troubles (1). Quant à Dreux, seigneur de Mouchy le Châtel, Louis l'attaqua en raison de la part qu'il avoit prise à cette guerre, d'autres faits encore, et surtout des dommages causés à l'église de Beauvais. Dreux avoit quitté son château, mais sans beaucoup s'en éloigner, afin de pouvoir s'y réfugier promptement si la nécessité l'exigeoit; il s'avança, suivi d'une troupe d'archers et d'arbalétriers, à la rencontre du prince; mais le jeune guerrier, fondant sur lui, l'accabla si bien par la force des armes, qu'il ne lui laissa pas la faculté de fuir et de rentrer dans son château sans s'y voir poursuivi, se précipitant vers la porte au milieu des gens de Dreux et avec eux; ce vigoureux champion, d'une rare habileté à manier l'épée, reçut et porta mille coups, parvint au centre même du château, ne s'en laissa pas repousser, et ne se retira qu'après l'avoir entièrement consumé par les flammes jusqu'aux fortifications extérieures de la tour, avec ce qu'il contenoit d'approvisionnements en tous genres. » Ainsi fut finie la guerre contre le sire Buchard,

(1) Lisez la chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105.

le dévastateur des fiefs de Saint-Denis, tout à côté des îles de la Seine aux belles prairies verdoyantes! Le sire de Montmorency et ses confédérés furent contraints à l'hommage (1).

Accourez, brave prince, héritier de la couronne, au secours de l'église d'Orléans; le sire de Meûn, du nom de Léon, noble homme et vassal de l'évêque d'Orléans, avait secoué le joug de l'Église et s'était emparé de nombreuses châtellenies. Comment supporter de tels outrages? la mitre d'or de l'abbé serait-elle brisée par le fougueux homme d'armes? Noble prince de France, venez au secours de l'abbé et de la cathédrale dont vous êtes chanoine, comme le roi Robert votre aïeul! « Louis accourut à la tête d'une forte armée, dompta Léon, et le contraignit à se renfermer dans ce même château avec beaucoup des siens. Le château pris, Léon s'efforça de se défendre dans une église voisine de sa demeure et qu'il avoit fortifiée. Mais le fort fut subjugué par un plus fort que lui; Léon se vit accablé par une telle nuée de flèches et de traits enflammés, qu'il ne put résister. Il ne fut pas seul victime de l'excommunication qu'il avoit encourue depuis longtemps, car beaucoup d'autres, au nombre de près de soixante, se précipitèrent avec lui du haut de la tour qui surmontoit la flamme, et percés par le fer des lances dirigées contre eux et des flèches qu'on leur décochoit, ils exhalèrent leur dernier soupir, et

(1) SUGER, *Vita Ludovic. VI*, cap. II.

rendirent douloureusement aux enfers leurs âmes criminelles (1). »

A présent c'est l'église de Reims qui demande aide. Connaissez-vous Ebble de Roussy et son fils Guichard? savez-vous bien que ces pillards mécréants ont menacé de brûler l'église de Reims, la cathédrale des Gaules? Quel fougueux baron que ce seigneur de quelques terres agrestes et pelées! rien ne l'arrêtait néanmoins, et, à la manière des rois, il allait ici là porter les armes; on le vit courir en pèlerinage en Espagne pour combattre les Sarrasins, et conquérir fiefs en Aragon et en Castille; puis, à son retour, tout fier de ses exploits, il menaça de briser les portes de l'église de Reims. « Les plaintes les plus lamentables contre cet homme si redoutable par sa bravoure, mais si criminel, avoient été portées cent fois au seigneur roi Philippe, et tout récemment deux ou trois fois à son fils; celui-ci, dans son indignation, réunit une petite armée à peine composée de sept cents chevaliers, mais tous choisis parmi les plus nobles des grands de la France; il marche en toute hâte vers Reims, venge en moins de deux mois, par des combats sans cesse renouvelés, les torts faits anciennement aux églises, ravage les terres du tyran et de ses complices, et porte partout la désolation et l'incendie; justice bien louable qui faisoit que ceux

(1) Suger, *Vita Ludovic. VI*, cap. vi. *Voyez* aussi les éclaircissements des Bénédictins sur la chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105.

qui pilloient étoient pillés à leur tour, et que ceux qui tourmentoient étoient pareillement ou même plus durement tourmentés. Telle étoit l'animosité du seigneur prince et de ses soldats, que, tant qu'ils furent dans le pays, ils ne prirent aucun repos, et qu'à l'exception du dimanche et du très-saint sixième jour de la semaine, à peine s'en passa-t-il un seul sans qu'ils en vinssent aux mains avec l'ennemi, qu'ils combattissent avec la lance et l'épée, ou sans qu'ils vengeassent par la destruction des terres du baron les crimes dont il s'étoit rendu coupable (1). On eut à lutter là, non-seulement contre Ebble, mais encore contre tous les barons de cette contrée auxquels leurs alliances de famille avec les plus grands d'entre les Lorrains donnoient une troupe renommée par le nombre de ses combattants. Cependant on mit en avant plusieurs propositions de conciliation; alors le jeune seigneur Louis, dont des soins divers et des affaires d'une haute importance exigeoient impérieusement la présence sur d'autres points du royaume, prit conseil des siens, força le tyran d'accorder bonne paix pour les églises, la fit confirmer par la foi du serment, et prit des otages. C'est ainsi qu'il renvoya Ebble dûment puni et humilié, et remit à un autre temps à prononcer sur ses prétentions à l'égard de Neuf-Château. »

(1) Suger, *Vita Ludovic. VI*, cap. v, avec les notes des Bénédictins sur la statistique du Parisis.

Le prince Louis le Gros se faisait ainsi le protecteur de l'Église ; le voici maintenant aux prises avec les féodaux eux-mêmes, et se posant comme médiateur. Mathieu, comte de Beaumont, s'était emparé du château de Luzarche, qui était fief de Hugues de Clermont. C'était ainsi guerre de féodal à féodal, de comte à comte. Pourquoi Hugues ne baissait-il pas fièrement la lance pour combattre le sire de Beaumont? il était vieux et le cœur lui manqua; il préféra donc recourir à son suzerain; il vint à la cour, et dit à Louis le jeune homme : « J'aime mieux, très-cher seigneur, que tu reprennes toute ma terre, puisque je la tiens de toi, que de voir le comte de Beaumont s'en rendre maître, et je désire mourir s'il faut qu'il m'en dépouille (1). » Touché jusqu'au fond du cœur de sa lamentable infortune, le jeune prince lui tend la main, promet de le servir, et le renvoie comblé de joie et d'espérance. Cette espérance n'est pas déçue : sur-le-champ partent en toute hâte des messagers qui vont trouver le comte, lui enjoignent, de la part du protecteur de Hugues, de remettre ce dernier en la possession habituelle du bien dont il était si étrangement dépouillé, et ordonnent que tous deux viennent ensuite à la cour du prince plaider et soutenir leurs droits (2). Le comte ayant refusé d'obéir,

(1) Suger, *Vita Ludovic. VI*, cap. III.

(2) Comparez aussi avec le Cartulaire de l'abbé de Camps, ad ann. 1105.

le défenseur de son adversaire s'empresse d'en tirer vengeance, rassemble une armée considérable, vole contre le rebelle, attaque le château, le presse tantôt par le fer, tantôt par le feu, s'en rend maître après plusieurs combats, place dans la tour même une forte garnison d'hommes d'armes, et, comme il l'avait promis, la rend à Hugues après l'avoir ainsi mise en état de défense.

Voici une autre chronique féodale : écoutez, vous tous qui aimez les vieilles histoires de châtellenie ! Il y avait au pays de Laon un très-fort château nommé Montaigu ; il était la demeure de Thomas de Marle, pire que le loup le plus cruel, car il se précipitait de droite et de gauche, et dévorait jusqu'aux entrailles du peuple. Qu'importe cela, puisqu'il était fort et indomptable ! Il avait pour adversaire Enguerrand de Boves, noble aussi, qui fit confédération et pacte pour dompter le fougueux Thomas de Marle. Enguerrand de Boves voulut prendre cette bête fauve dans son nid même ; il s'entend avec Ebble de Roussy pour entourer le château de Montaigu ; ils placent des pieux et des bouleaux les uns sur les autres, de sorte qu'il n'y avait plus qu'un côté par où l'on pouvait sortir de Montaigu. Cette issue suffit à Thomas de Marle ; il se précipite en dehors de sa châtellenie, brise les pallissades, et s'établit dans le camp même d'Enguerrand de Boves (1) ; puis, comme une nombreuse chevalerie

(1) Chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105. C'est tou-

l'entoure de nouveau, Thomas de Marle vient demander secours à son suzerain en sa cour de Poissy. Le suzerain aimait ces recours à sa juridiction, elle constatait sa puissance et son droit. Bien en prit à Thomas de Marle, car immédiatement Louis le Gros partit pour délivrer le château de Montaigu; sa chevalerie galope dans la plaine, on entend la terre trembler sous les pas des nobles coursiers. Le jeune sire est aux prises avec Enguerrand de Boves; il le dompte, et avec lui Ebble de Roussy et Hugues le Blanc, ses compagnons de bataille. Thomas de Marle fit hommage, et le roi acquit ainsi une belle seigneurie!

C'était une terrible tour que celle de Montlhéry! elle était convoitée par le roi Philippe et son fils Louis. Le sire de Montlhéry, du nom de Milon, n'avait qu'une seule fille, et il la donna à Philippe le Second, issu du sang royal, le frère puîné de Louis le Gros. De cette manière, Montlhéry tombait par mariage aux princes. « Ils s'en réjouirent, dit Suger, comme si on leur eût arraché une paille de l'œil (1), ou qu'on eût brisé des barrières qui les tenoient enfermés. Nous avons entendu, en effet, le père de Louis dire à son fils : « Allons, enfant

jours la source la plus curieuse pour l'histoire du Parisis.

(1) Suger, *Vita Ludovic. VI*, chap. viii. Consultez toujours, pour la topographie de ces demeures féodales, les savantes notes ajoutées par les Bénédictins. *Collect. Gall. Histor.*, tom. xi et xii.

« Louis, sois attentif à bien conserver cette tour « formidable, d'où sont parties des vexations qui « m'ont presque fait vieillir, ainsi que des ruses et « des fraudes criminelles qui ne m'ont jamais permis « d'obtenir une bonne paix et un repos assuré. » En effet, les maîtres de ce château, par leur infidélité, rendoient les fidèles infidèles, et les infidèles très infidèles; ils savoient, de loin comme de près, réunir ces hommes perfides, et faisoient si bien qu'il ne se passoit rien de mal dans le royaume qu'avec leur assentiment et leur concours. Comme d'ailleurs le territoire de Paris étoit entouré, du côté du fleuve de la Seine, par Corbeil, à moitié chemin de Montlhéry, et à droite par Châteaufort, il en résultoit un tel embarras et un tel désordre dans les communications entre les habitants de Paris et ceux d'Orléans, qu'à moins de faire route en grande troupe, ceux-ci ne pouvoient aller chez ceux-là, ni ceux-là chez ceux-ci que sous le bon plaisir de ces perfides. Mais le mariage dont on a parlé fit tomber cette barrière, et rendit l'accès facile entre les deux villes. »

Montlhéry et Châteaufort étaient donc bien redoutables, ainsi que Rochefort dans les environs d'Orléans; car, pour gagner les sires de ces deux châteaux et les mettre dans les intérêts de la couronne, Philippe Ier fut obligé de confier à Gui l'administration de l'État, afin qu'il ne pillât plus les pèlerins et pauvres seigneurs. Il fit de Gui son sénéchal. Quel royaume! quel pouvoir! « La mu-

tuelle intimité du sénéchal et des princes s'accrut à ce point que le fils, le seigneur Louis, consentit à recevoir solennellement en mariage la fille de ce même Gui, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile; mais cette Adelaïs, qu'il avoit acceptée pour fiancée, il ne l'eut point pour épouse; avant que l'union ne se consommât (1), l'empêchement pour cause de parenté fut opposé au mariage et le fit rompre après quelques années. Cette amitié subsista si bien pendant trois ans, que le père et le fils avoient en Gui une confiance sans bornes. »

Voilà donc quelle était la royauté même dans le Parisis, terres environnantes de Paris en l'île; que de peines, que de soins pour mettre un peu d'ordre, un peu d'obéissance dans le territoire à quelques lieues de la cité! quelle pauvre souveraineté que celle qui lutte ici avec une tour, là avec un château fortifié, avec un comte ou avec un arrière-vassal! Est-ce là le suzerain des Francs? est-ce là le roi tel que son pouvoir s'étendit après Philippe-Auguste surtout (2)? On gagnait jour par jour un fief, on abaissait un seigneur indomptable, on défendait une église violemment attaquée par un

(1) Chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105, et SUGER, *Vita Ludovic. VI.* C'est le même texte; les grandes chroniques de Saint-Denis ont ajouté très-peu de chose au travail de Suger, cap. VIII.

(2) C'est sous le rapport des acquisitions de droits et terres du royaume que le Cartulaire de l'abbé DE CAMPS offre de l'intérêt. Voyez *Règne de Louis le Gros,* cart. 2.

féodal hautain. Il n'y avait aucun droit, aucune puissance incontestée; l'office du roi était de lutter et de combattre pour acquérir terre ou donation (1). Le pèlerinage de la terre sainte avait favorisé l'accroissement de cette police et de la suzeraineté royale; tout ce qui était puissant visitait la Palestine; l'attention était toute portée sur l'Orient, il ne restait plus que quelques seigneurs turbulents, sans force morale, et qui n'avaient pas salué la prédication d'Urbain II et de Pierre l'Ermite. Ces comtes, ces châtelains, quelle puissance d'armes pouvaient-ils avoir, eux qui n'avaient pas voulu suivre les pèlerins dans la croisade? Le roi Philippe Ier et son fils Louis le Gros profitèrent donc de cet abaissement de la petite féodalité; le suzerain avait besoin de dompter les châtelains des environs de Paris, et il réussit dans cette œuvre de police. Triste séjour pour les pauvres habitants et bourgeois, pour le clerc, le laboureur et le serf, que ces terres du Parisis, car cette forêt de créneaux et de tours qui ceignait la cité à dix lieues à la ronde était pleine de mécréants ou de sires vagabonds! Digne prince, l'enfant du roi Philippe, le noble Louis le Gros, abaissa les gonfanons de toutes ces seigneuries, et il fit un peu respecter la suzeraineté des rois francs dans le territoire de Paris en l'île!

(1) Voir mon travail sur *Philippe-Auguste,* et le comparer avec le Cartulaire de l'abbé DE CAMPS, ad ann. 1095, ad ann. 1108.

CHAPITRE XXXVII.

SÉJOUR DES FRANCS ET DES FÉODAUX A CONSTANTINOPLE.

L'empereur Alexis.—Anne Comnène.—Récit de l'*Alexiade*. —Première excursion des Francs sur les côtes de Bithynie. — Désordre et défaite. — Arrivée des grands féodaux à Constantinople. — Entrevue avec Alexis. — Hugues de France. — Godefroy.— Bohémond. — Le comte de Toulouse. — Combat devant Constantinople. — Hommage des croisés. — Lettre du comte de Blois sur le séjour des hommes d'armes à Constantinople.

1096 — 1097.

Lorsque les comtes féodaux, à la tête de leur milice de fer, débordaient sur Constantinople, l'empereur Alexis jetait ses regards inquiets sur cet effrayant orage. Tous les officiers du palais envoyés dans les provinces à la rencontre des chefs barbares, rapportaient l'aspect sauvage de ces féodaux couverts de leur armure noircie (1) : ils disaient la

(1) Le plus curieux des récits sur le séjour des croisés à

haute stature des cavaliers, la fierté de leurs regards pleins de feu, la ferme attitude des archers à l'abri de leurs boucliers et l'arbalète en main, arme terrible; ils décrivaient la force des chevaux de Lorraine ou de Normandie aux crins roux et épais; combien les rangs étaient pressés de lances! quelles étaient les paroles hautaines des barbares! Chose inouïe pour les *papas* pacifiques de Constantinople, les clercs et les moines latins maniaient l'épée et le glaive : on avait vu des prêtres l'arc en main comme de farouches guerriers! Ces rapports circulaient parmi les officiers du palais et parmi le peuple plein de surprise et d'inquiétude.

L'empereur Alexis avait vu le danger de cette irruption subite et presque sauvage; prince d'une haute dextérité politique, il apercevait la faute qu'il avait commise en attirant par trop grandes masses les Francs sur son territoire (1). Ces hommes indomptables de Normandie, de Champagne ou de Lorraine, à l'aspect des immenses richesses de Constantinople avec ses palais de marbre et ses églises dorées, allaient-ils rester paisibles spectateurs? Et si leur enthousiasme les appelait à délivrer le saint sépulcre, une ambition plus matérielle n'allait-elle pas les appeler à la conquête de Constan-

Constantinople se trouve dans l'*Alexiade*, liv. x. Consultez l'édition de Ducange et ses admirables notes dans la *Byzantine*.

(1) Les lettres d'Alexis au comte de Flandre ont été rapportées chap. xxviii.

tinople, la merveille qui resplendissait sur le Bosphore ? Le cœur devait s'épanouir à l'idée de tant de richesses (1) ! Alexis ordonna comme une précaution indispensable les préparatifs d'une grande défense militaire ; il concentra dans son palais les soldats auxiliaires de l'empire ; les portes de bois de cyprès aux gonds d'airain furent fermées ; les murailles et les tours se garnirent de balistes et de machines de guerre, comme pour soutenir un siége ; toutes les forces impériales furent confiées à Nicéphore Brienne, d'une grâce toute personnelle et d'une brillante illustration de naissance, ce prince qu'Anne Comnène appelle son César (2), car il lui était destiné pour époux (3).

Anne Comnène avait treize ans à peine lorsqu'elle vit les premiers gonfanons des féodaux francs apparaître dans l'empire (4). Sa vive imagination de jeune fille fut profondément frappée par les dangers de son père, et il faut lire dans l'*Alexiade* les réflexions tour à tour pleines de mépris et de fierté, de terreur et d'orgueil qu'excite dans l'âme de la fille d'Alexis l'approche de ces hommes à l'aspect terrible qui venaient des contrées d'Occident. Dans son enthousiasme pour la belle langue d'Homère, elle s'excuse plus d'une fois « d'être obligée de rappeler des noms d'une prononciation si dure. Le divin chantre d'Ilion a écrit lui-même des phrases incultes pour la plus grande exactitude de son récit ; il a cité des peuples barbares dans une langue barbare. » C'est à l'occasion du pèlerinage de Pierre l'Ermite qu'Anne Comnène parle pour la première fois de l'invasion des Francs dans les provinces de l'empire. Cette fatale nouvelle arriva au palais du Bosphore quand l'empereur Alexis venait de vaincre les Comans et de les soumettre autour d'Andrinople ; Alexis faisait creuser un canal à Nicomédie pour le desséchement des marais et l'écoulement des eaux qui croupissaient stagnantes dans de vastes plaines : les traditions de l'administration romaine avaient survécu, et Constantinople imitait la ville éternelle. Les empereurs de Byzance avaient succédé aux Césars de Rome ; d'immenses richesses de civilisation subsistaient dans les palais du Bosphore (1) ; les merveilles des arts s'y groupaient comme dans le grand dépôt de la vieille Grèce et de Rome impériale ; Constantinople, digne fille d'Athènes, en réunissait les chefs-d'œuvre dans sa vaste enceinte tourellée. « Au milieu des soins de son empire, dit Anne Comnène, l'empereur Alexis eut à subir cette furieuse inondation ; les Francs étoient conduits par Pierre l'Ermite ; ils étoient

(1) Albert d'Aix, liv. II.

(2) Τὸν ἐμὸν Καίσαρα, *Alexiade*, liv. X.

(3) *Alexiad.*, liv. X.

(4) Anne Comnène était née le 1er décembre 1083, et on était alors en 1096-1097.

(1) *Voyez* dans Nicétas la description de Constantinople. J'ai cité dans *Philippe-Auguste* l'admirable fragment conservé par Fabricius. *Biblioth. Græc.*, tom. VI, pag. 414. Quelle érudition que celle de Ducange et de Fabricius !

aussi nombreux que le sable et que les étoiles du firmament; on les voyoit passer de toutes parts comme des ruisseaux qui se joignent pour faire un grand fleuve : cette inondation étoit précédée d'une armée de sauterelles qui, par une rencontre fort surprenante, épargnèrent le blé et infectèrent les vignes, ce que certaines personnes adonnées à de superstitieuses observations prirent pour un présage que les armes des Francs devoient épargner les chrétiens et se tourner contre les infidèles adonnés au vin et sujets à l'ivrognerie (1). Cette multitude innombrable arrivoit en Lombardie par bandes séparées, les uns devant et les autres après, et ils passoient le trajet de même. Mais ce qui est le plus surprenant, c'est que chaque bande étoit précédée par ces troupes de sauterelles, ce qui, ayant été remarqué plus d'une fois, fut cause que l'on dit qu'elles étoient comme les précurseurs des Français. Quand l'empereur sut qu'il y en avoit déjà un grand nombre qui avoient passé la mer, il envoya quelques capitaines aux environs de Durazzo et d'Aulone, avec ordre d'établir des marchés pour fournir des vivres aux troupes, et de les empêcher de piller. Il envoya aussi des personnes qui savoient la langue latine, pour apaiser les différends qui pourroient naître (2). »

(1) *Alexiade*, liv. x, et Ducange, *Famil. Byzantin.*, tom. vii.

(2) *Alexiade*, liv. x, ch. vi.

C'était à l'aide des secours de l'empereur que Pierre l'Ermite, en effet, et ses pèlerins s'étaient avancés vers Constantinople. On se rappelle que les compagnons de Gauthier sans avoir, peuple franc et vagabond, s'étaient campés autour de Constantinople en attendant les moyens de passage. Ils étaient là dans un peu d'aisance et beaucoup d'oisiveté; l'empereur leur envoyait de temps à autre quelques boisseaux de la petite monnaie de tartarons! Le peuple était impatient de passer le Bosphore, car il restait enthousiaste pour l'idée qui lui avait fait prendre les armes (1). En vain Alexis conseillait aux chefs d'attendre les fortes armées de féodaux; la multitude, toujours audacieuse, insista : de petits navires furent fournis par l'empereur; Pierre l'Ermite et Gauthier sans avoir, suivis de leurs ardents compagnons, de tout ce peuple errant qui avait quitté les villages de Normandie et de Champagne, débarquèrent près des montagnes qui couvrent Nicomédie, hélas! si loin des clochers d'Europe! Ils s'établirent au petit port de Civitot; là tout leur fut fourni généreusement par l'empereur; des bateaux à rames et à voiles traversaient sans cesse le Bosphore et leur apportaient des vivres en abondance. Le système de l'empereur était évidemment de coloniser les Francs dans les provinces asiatiques de l'empire et de leur donner des terres, comme il avait fait pour les autres barbares, les

(1) Albert d'Aix, liv. i.

Bulgares, les Warenges, les Petscheneges. Alexis, avec un empressement généreux, satisfaisait à tous les caprices des chefs de ces multitudes; il leur conseillait sagement de demeurer là et d'y attendre les forces réunies d'Occident. Que pourrait, en effet, une multitude désordonnée? Les pèlerins francs y restèrent deux mois; mais l'ardeur des combats avait saisi l'imagination de cette multitude, l'oisiveté la fatiguait; les pèlerins se répandirent en masses sur le territoire de Nicée, enlevant ici là les moutons, les brebis à ces populations de Turcomans qui campaient jusque sur le rivage (1). L'ermite Pierre n'était plus maître d'une multitude rêvant le pillage et la conquête sur les infidèles. De jeunes hommes francs ou allemands se répandirent dans les provinces qui environnent Nicée; ils y venaient par troupes avec bannières dressées, à la couleur rouge comme le feu, pour s'emparer des bœufs et des brebis qui paissaient dans la plaine; ils coururent assiéger un château crénelé à trois milles de Nicée, où pendait l'étendard de Soliman et la queue de cheval tartare, signe de suzeraineté pour les Seljioukides : les Turcs prirent les armes; on pillait leurs troupeaux et leurs tentes! Soliman convoqua dans les plaines du Khorasan et de la Romanie toute la race tartare campée autour des villes grecques à la manière nomade (2), les pèlerins furent à leur tour attaqués,

(1) ALBERT D'AIX, liv. Ier.

(2) Albert d'Aix entre seul dans de grands détails sur cette

et l'on entendit partout les cris de guerre des enfants du prophète. Il y eut un premier massacre de trois mille Allemands, jeunes hommes imprudents pris du vin recueilli aux belles vignes du Bosphore : pour les venger, tout le peuple chrétien se leva! Les pèlerins s'étaient réunis en tumulte autour de Renaud de Breis, de Foucher d'Orléans, de Gauthier sans avoir, leurs chefs; ils demandèrent qu'on marchât en avant pour repousser les mécréants ennemis des chrétiens : fallait-il laisser des frères égorgés sans vengeance? Godefroy Burel, l'homme de la multitude, chevalier sans terre et sans fief, leur dit qu'il les trouvait bien timides de ne pas « venger les chrétiens morts dans les combats! » Tout était confusion dans le camp; Pierre l'Ermite était à Constantinople, et d'ailleurs l'influence de sa parole s'affaiblissait, il était trop calme, trop politique avec l'empereur. Le peuple se mit tumultueusement en marche avec une indicible ardeur pour venger ses frères; les cornets, les trompettes et buccines firent retentir le signal de la guerre; on se réunit, on s'excita, puis les pèlerins, bannières déployées, se précipitèrent dans les campagnes qui environnent Nicée. Que de malheurs n'éprouvèrent pas ces hommes enthousiastes! Les

croisade des pèlerins de l'autre côté du Bosphore; Robert le Moine en parle à peine. Les chroniques orientales ne disent rien encore sur les pèlerins chrétiens. *Voyez* les extraits latins de dom Berthereau, traduits par M. Reinaud. *Biblioth. des Crois.*, tom. II.

Turcs coururent impétueusement contre eux et les entourèrent; en vain Gauthier sans avoir, Foucher d'Orléans, se battirent en vrais dignes chevaliers; ils succombèrent percés de flèches, d'autres se sauvèrent dans les bois (1); il y eut d'indignes trahisons, et le peuple, qui exagère toujours les accusations de perfidie, imputa à quelques-uns de ses chefs, à l'empereur Alexis, à Renaud de Breis surtout, les malheurs qui les avaient accablés. Les Turcomans se précipitèrent sur les chrétiens, s'emparèrent des jeunes filles et des jeunes garçons pour les réduire à l'esclavage sous leurs tentes nomades; tout le reste fut massacré; et plus tard, avec leurs ossements, on bâtit une ville des morts, une nécropolis blanchâtre comme le sépulcre (2)! Un petit nombre de pèlerins se sauvèrent dans Civitot, et il fallut que Pierre l'Ermite implorât la pitié de l'empereur Alexis pour protéger les débris de l'innombrable armée du peuple chrétien.

Ce fut au milieu de ces tristes funérailles que les chefs féodaux arrivèrent successivement à Constantinople. Dès que l'on vit ces bannières déployées,

(1) ALBERT D'AIX, liv. 1er.—ROBERT LE MOINE, liv. 1er.

(2) Sur tous les malheurs des croisés, consultez DUCANGE, note sur l'*Alexiade*, pag. 360-366. Tudebode, le naïf chroniqueur, donne aussi quelques détails sur les souffrances des pauvres pèlerins; Anne Comnène se sert de cette figure, ὄστων Κολωνὸς, pour exprimer la forme de cet amas d'ossements. *Montis instar extiterit cum sublimi altitudine.* Ducange traduit ainsi le texte de l'*Alexiade*.

ces hommes de haute et forte stature, ces rangs pressés des chevaliers de Normandie ou de Flandre, les officiers de l'empire s'aperçurent qu'il ne s'agissait plus d'un peuple tumultueux de pèlerins, mais d'une armée régulière et fortement constituée. La politique d'Alexis avait été, lors de la croisade de Pierre l'Ermite, de s'emparer du chef, de dominer l'homme de la parole; et l'ermite Pierre s'était fait en quelque sorte le vassal de l'empereur Alexis; il ne quittait point son palais, il était l'intermédiaire pour porter les ordres et les secours aux pèlerins qui campaient au delà du bras de Saint-Georges. L'empereur voulut suivre la même politique à l'égard de ces chefs barbares accourus en armes vers Constantinople. La coutume féodale de l'hommage commençait à s'établir dans le droit public des Francs; l'homme lige devenait comme le défenseur du suzerain; se soumettant à l'obéissance filiale, il était considéré comme déloyal, sans cœur et sans énergie, s'il manquait aux engagements pris avec son suzerain. D'un autre côté, les coutumes impériales reconnaissaient des formes d'adoption, sorte de filiation mystique entre l'empereur et ceux qui recevaient la robe de pourpre dans les cérémonies du palais (1). La pensée d'Alexis fut d'attirer à lui

(1) L'immense Ducange est entré dans de grands détails sur la forme de cette adoption (*Dissertation sur Joinville*). Cet admirable savant a disserté sur tous les points de l'histoire. NICÉPHORE BRIENNIUS, liv. II, dit que l'adoption ne se

les chefs des Francs par la double cérémonie d'hommage et d'adoption ; ainsi il disposerait d'eux, il pourrait les envoyer bannières déployées contre les populations nomades et tartares campées dans les vieilles provinces asiatiques de l'empire, et il leur donnerait des terres, des villes, de manière à les coloniser comme un obstacle et une barrière aux invasions des Turcs. Alexis montra dans cette crise difficile une certaine prévoyance et une grande habileté ; il avait devant lui des chefs barbares, au caractère violent, aux mœurs indomptables ; il ne voulait point les combattre, car ils étaient chrétiens, et de plus ils pouvaient lui servir d'auxiliaires contre les conquêtes envahissantes des Turcs. Il avait bien des méfiances à apaiser, bien des ambitions à satisfaire, et l'empereur se montra l'un des princes les plus capables de conduire un mouvement si difficile à diriger. Anne Comnène a décrit avec pompe l'ordre successif dans lequel les chefs des barbares, les comtes francs, arrivèrent à Constantinople. Le premier des chefs dont l'empereur apprit le débarquement à Durazzo fut Hugues de Vermandois, le propre frère du roi des Francs. La fille d'Alexis dit qu'il était extraordinairement enflé de sa vanité, et qu'il écrivit à son départ une épître fort dure au césar, sans respect pour la pourpre impériale. « Sachez, empereur, lui manda le bar-

faisait que par semblant de la loi, *μέχρι λέγου*. Voir liv. II, chap. XXXVIII.

bare, sachez que je suis le roi des rois, et le plus grand qui soit sous le ciel ; il est donc juste que vous veniez me recevoir avec les honneurs qui sont dus à l'éminenee de ma dignité (1). » Quand l'empereur lut cette lettre, il écrivit à Jean, fils d'Isaac Sébastocrator, qui était alors à Durazzo, et à Nicolas Maurocatacalon, qui commandait la flotte dans le même lieu. Il dit à l'un d'observer l'arrivée du prince de France et de lui en donner avis, et à l'autre de veiller incessamment, de peur d'être surpris. Lorsque Hugues fut aux côtes de Lombardie, il envoya vingt-quatre chevaliers couverts de cuirasses d'airain et de cuissards, à Jean, gouverneur de Durazzo. Quand ils furent devant lui, ils lui dirent : « Sachez, duc, que Hugues, notre maître, est près d'arriver ici, après avoir pris l'étendard de saint Pierre à Rome ; il est chef de toutes les armées des Français ; préparez-vous donc à le recevoir d'une manière convenable à sa qualité, et allez lui rendre les honneurs qu'il mérite. » Cependant Hugues étant parti de Rome et s'étant embarqué à Bary pour passer en Illyrie, il fut attaqué par une furieuse tempête qui fit périr la plus grande partie de ses vaisseaux, de ses matelots et de ses soldats, et qui jeta son navire à demi brisé contre un lieu nommé Palus et Durazzo. S'étant sauvé de la sorte,

(1) Ο *βασιλεὺς τῶν βασιλέων, καὶ ἀρχηγὸς τοῦ φράγγικου στρατεύματος ἅπαντος* (*Alexiade*, liv. X). DUCANGE, *Dissertation sur Joinville*, pag. 315.

il fut rencontré par deux de ceux que le gouverneur de Durazzo avait envoyés pour épier son arrivée, qui lui dirent (1) : « Le gouverneur vous attend avec impatience et souhaite avec passion de vous voir. » Hugues ayant demandé un cheval, un de ces deux hommes descendit du sien et le lui donna. Jean lui fit de grands honneurs, et, après avoir appris de lui les circonstances de son naufrage, il voulut le consoler de cette disgrâce par l'espérance d'un avenir plus heureux; il lui fit aussi un festin fort magnifique et le traita avec beaucoup de respect, quoiqu'il ne lui laissât pas une entière liberté. Il donna aussitôt à l'empereur avis de son arrivée. L'empereur envoya Bucéphore, officier de son palais, pour l'amener de Durazzo à Constantinople, non par le droit chemin, mais par Philippopolis, de peur de trouver d'autres troupes barbares. Alexis le reçut très-honorablement, lui fit de riches présents, et lui persuada de lui prêter le serment de fidélité en la manière que les Romains ont accoutumé de le faire (2). L'hommage que Hugues, comte de Vermandois, frère du roi des Francs, adressait à l'empereur Alexis, était un exemple de vasselage que devaient suivre les autres chefs de la croisade. Alexis l'avait attiré auprès de lui pour obtenir ce premier acte de soumission, et il mettait

(1) Anne Comnène avoue cependant la grande naissance de Hugues, εὐγενεία, liv. x.

(2) *Alexiade,* liv. x, chap. VII et VIII.

une grande importance à le recevoir comme vassal de l'empire (1).

Hugues de Vermandois n'était pas le plus redoutable ni le plus barbare de ces chefs qui venaient de l'Occident. C'étaient surtout le féodal Godefroy des Ardennes et le rusé Bohémond qu'il fallait amener à une soumission pleine et entière. Godefroy arrivait avec sa troupe germanique et ses Lorrains à travers les terres sauvages de la Bulgarie; il avait la fierté des comtes; comment l'abaisser à faire hommage à l'empereur, dont la foi était si douteuse? Ce Bohémond avec ses chefs normands, si souvent victorieux des Grecs, comment l'attirer à l'obéissance envers l'empire? Le nom de Godefroy avait déjà retenti à Constantinople; on savait qu'il arrivait avec dix mille chevaliers et soixante et dix mille hommes de pied, archers armés d'arbalètes, tous à l'abri des atteintes de la flèche tartare par leurs énormes boucliers de fer et de peaux de bœufs, comme les héros d'Homère (2). On faisait d'épouvantables descriptions de leurs armures, « et surtout d'un arc (dit Anne Comnène) d'une fabrique inconnue aux Grecs et à l'usage des barbares. Ce n'est pas en attirant la corde avec la main droite et en repoussant l'arc avec la gauche

(1) Anne Comnène parle de l'étendard de saint Pierre et de la visite de Hugues de Vermandois à Rome, Ἀναλαβόμενος ἀπὸ Ῥώμης τὴν χρύσην τοῦ ἁγίου Πέτρου σκμαίαν, *Alexiade,* liv. x.

(2) *Alexiad.,* liv. x.

que l'on emploie ce terrible instrument ; celui qui s'en sert se couche à la renverse, et appuyant les deux pieds sur le demi-cercle, il tire la corde avec les deux mains ; au milieu de la corde il y a un tuyau en forme de demi-cylindre, de la grosseur d'un trait ; on met dedans des traits fort courts et garnis de fer; lorsqu'on lâche la corde, le trait part avec une impétuosité contre laquelle il n'y a rien qui soit à l'épreuve ; il ne perce pas seulement un bouclier, il traverse une cuirasse et un homme de part en part ; on dit même qu'il rompt des statues de bronze, et que quand les murailles des villes et des forteresses sont fort épaisses, il enfonce dedans si avant qu'on ne le voit plus ; quand quelqu'un en est frappé, il est plus tôt mort qu'il n'a senti le coup : l'invention de cette machine semble tout à fait digne de la malice des démons (1). » La description que fait Anne Comnène de l'arme terrible des Francs, l'arbalète normande et flamande, indique l'impression profonde qu'avait faite sur son esprit l'aspect guerrier des barbares ; on considérait leurs bras comme invincibles ; leurs corps couverts de cuirasses paraissaient gigantesques ; leurs casques surmontés d'une plume flottante relevaient leur stature, et Anne Comnène compare sans cesse ces populations d'Occident aux géants de l'antiquité, aux fabuleuses créations de l'Odyssée.

Hugues le comte avait prêté serment de féauté à

(1) *Alexiade,* liv. x, chap. VIII.

l'empereur Alexis, mais Hugues n'était qu'un féodal isolé ; quoique d'une illustre origine, il n'était point à la tête d'une grande armée de barons et de chevaliers ; on l'avait recueilli comme un pauvre naufragé sur le rivage de Durazzo. L'empereur voyait donc, je le repète, s'approcher avec plus d'effroi le farouche Godefroy avec sa race de Lorraine et de Germanie. Quels étaient ces hommes à la forte stature ? quelle était leur origine ? quels étaient leurs desseins ? Cependant les banderoles flottantes de Godefroy et des comtes se déployèrent sous les murs de Constantinople ; on pouvait les voir campées sur les rives du Bosphore ; du haut des tours, les Grecs, comme les héros de Troie, pouvaient désigner les blasons, les couleurs, les signes de guerre (1). L'empereur Alexis avait semé çà et là des troupes d'arbalétriers et d'archers pour surveiller les mouvements des barbares ; les machines étaient préparées sur le haut des murailles comme s'il agissait de soutenir un siége. Les Francs et les Germains se répandirent à leur tour dans la campagne, ravageant tout pour se procurer des vivres ; les palais de marbre qui se miraient dans les eaux du Bosphore furent détruits ; les cyprès, les sycomores, les bosquets de roses et d'orangers tombèrent sous la hache d'armes des barbares, qui vinrent insulter même les portes d'airain de Constantinople.

(1) *Alexiade,* liv. x.

Les bruits les plus étranges circulaient sous la tente des Francs ; on disait que le comte Hugues de Vermandois était captif dans le palais, et que l'empereur préparait des embûches contre les pèlerins. Tous les malheurs on les imputait à la mauvaise foi des Grecs : en vain une entrevue eut lieu pour s'expliquer ; la colère des Francs éclatant en mille injures, ils menacèrent d'escalader les murailles et d'assiéger la ville (1). Les comtes étaient excités à cette résolution vigoureuse par les conseils de Bohémond et des Normands d'Italie. Le fils rusé de Guiscard avait écrit à Godefroy l'indomptable : « Bohémond, prince très-riche de Sicile et de Calabre, te prie de ne point te réconcilier avec l'empereur, de te retirer vers les villes de Bulgarie, Andrinople et Philippopolis, et d'y passer la saison de l'hiver, certain qu'au commencement du mois de mars le même Bohémond marchera à ton secours avec toutes ses troupes pour attaquer cet empereur et envahir son royaume. » Ce conseil était bon ; Constantinople était une si belle proie ! il trouva plus d'un approbateur parmi les comtes ; les ravages continuèrent dans les fertiles campagnes autour de Constantinople : Alexis patienta beaucoup, car il craignait de se heurter contre ces nuées de Francs, de Provençaux et de Germains (2). « Mais, dit Anne

(1) Albert d'Aix, liv. II. Comparez avec Raoul de Caen, chap. v à VIII.

(2) Il faut rapprocher la version grecque de ces événements écrite par Anne Comnène, *Alexiade*, liv. x, de la

Comnène, quand il vit que les Francs ne voulaient point de paix, et qu'ils commençaient l'attaque, il commanda à Nicéphore, mon époux, de monter sur les murailles et de tirer sur eux, de telle sorte néanmoins qu'on leur fît plus de peur que de mal. Il se prépara en même temps à une sortie, et rangea les gens de guerre proche de la porte de Saint-Romain : chaque soldat qui avait une lance était entre deux autres qui avaient des boucliers ; au-devant de ceux-ci il y en avait de fort adroits à tirer de l'arc, qui avaient ordre de viser aux chevaux plutôt qu'aux hommes, tant pour épargner le sang chrétien que pour réprimer la fierté hautaine des Francs. Ils obéirent à cet ordre, et ne laissèrent pas néanmoins de blesser et de tuer un grand nombre de Francs : mon césar était au haut des tours avec les plus adroits ; ils avaient tous des arcs fort justes ; ils étaient tous jeunes, et avaient tous autant de valeur que le Teucer d'Homère. Le césar ne ressemblait pas à ces Grecs si vantés par le poëte, qui, pour se servir de leur arc, tiraient la corde jusqu'à l'estomac, comme s'ils eussent été à la chasse ; il ressemblait plutôt à Apollon et à Hercule, et il lançait comme eux des traits mortels avec un arc immortel : il ne manquait jamais de frapper où il visait, et en ce point il surpassait beaucoup Teucer et Ajax (1). »

version germanique d'Albert d'Aix, liv. II, et du récit normand de Raoul de Caen, chap. v à VIII.

(1) *Alexiade,* liv. x, chap. IX.

Ainsi l'enthousiaste et savante fille d'Alexis rappelait les souvenirs de la vieille Grèce et d'Homère; elle aimait ces noms classiques. Son césar était Nicéphore Brienne, qui devint depuis son époux; elle le peint beau et grand, fier et noble. Les images d'Hector et d'Ajax reviennent souvent dans le récit d'Anne Comnène; elle s'est empreinte de ces belles études, des modèles de l'antiquité, et lorsque les formes magnifiques de quelques comtes francs s'offrent à ses yeux, elle s'arrête avec complaisance sur la description de ces têtes de barbares au port majestueux; elle s'y complaît avec admiration (1). Ainsi les filles de la Grèce, habituées à étudier les chefs-d'œuvre d'Apelle et de Phidias, conservaient l'ardent amour du beau! Nicéphore Brienne et les Grecs défendirent vaillamment les murailles, et les flèches pleuvaient jusque sur les tentes des pèlerins armés pour la guerre sainte. Qu'allait devenir le but de la croisade? Au lieu de conquérir le saint sépulcre, on s'arrêtait à combattre des chrétiens et à assiéger la ville de Constantin, le prince qui arbora le signe du Christ. On vit donc s'approcher des tentes de Godefroy le comte Hugues de Vermandois, qui vint conseiller aux barons et aux chevaliers de faire hommage à l'empereur. Godefroy, indigné d'abord, lui dit: « Comment as-tu été

(1) Les Normands, mêlés au sang italien, étaient magnifiques. *Voyez* la description qu'Anne Comnène fait de Bohémond, *Alexiade,* liv. XIII, chap. VI.

capable d'une lâcheté aussi infâme que celle de te soumettre à un prince étranger, après être venu ici avec une si puissante armée, et comment oses-tu me proposer une pareille bassesse? » Hugues lui repartit: « Nous eussions fait plus sagement de demeurer en France et de nous abstenir du bien d'autrui; mais puisque nous sommes engagés si avant dans une entreprise qui ne peut réussir sans la protection de l'empereur, il vaut mieux condescendre à ses volontés que de nous ruiner par une résistance opiniâtre (1). »

Ces conseils étaient salutaires et fondés sur la connaissance des forces d'Alexis. Quelques barons hautains pouvaient rêver la ruine de l'empire grec pour se partager en fiefs ses riches débris; mais était-il sage, dans une vigoureuse expédition contre les mécréants, de laisser dans les sentiments d'inimitié profonde des hommes aussi puissants, aussi rusés que les Grecs? L'empire n'était pas sans force militaire, on venait de l'éprouver; il avait à sa solde les Bulgares, les Turcopoles, d'origine mélangée grecque et turque, les Petscheneges, races tartares, archers habiles qui combattaient à la manière nomade et fatiguaient incessamment les ennemis; le feu grégeois brûlait les tentes, pénétrait dans les armures de cuir et de fer, et rien ne pouvait en arrêter le désastreux effet. Dans plusieurs combats essayés devant Constantinople par

(1) *Alexiade,* liv. X, chap. IX.

les comtes féodaux, les avantages avaient été de part et d'autre vivement disputés: on n'avait pas fait un pas au delà des faubourgs. Les conseils du comte Hugues de Vermandois furent donc entendus, et Godefroy n'hésita plus, quoique avec répugnance, à déléguer quelques comtes francs et germaniques chargés de traiter avec l'empereur: selon la coutume, des otages durent être échangés, et l'empereur Alexis, tant il était impatient d'en finir avec ces races du Nord, consentit à livrer pour otage Jean, le fils chéri de son cœur, jeune prince, frère d'Anne Comnène, et on le vit, encore adolescent, conduit par un officier du palais, avec ses cheveux noirs et tressés, sa veste étroite, comme s'il était prêt au pugilat, dit Guibert le chroniqueur dans son rude langage d'Occident (1).

Quand cet enfant eut été salué par les comtes, les principaux féodaux se revêtirent de leur hermine, des belles toques qu'ils portaient dans leurs plaids et cours plénières; ils prirent leurs faucons au poing en signe de paix, et leurs lévriers en laisse; puis ils abordèrent ainsi le palais de Blaquerne où Alexis tenait sa cour, lui sur le trône d'or, et les officiers du palais prosternés la face contre terre. Les comtes féodaux s'avancèrent gravement avec leurs vêtements les plus somptueux tout fourrés, leurs bottes de daim éperon-

(1) Comparez ALBERT D'AIX, liv. II; FOUCHER de CHARTRES, liv. Ier, et RAOUL DE CAEN, chap. VI et VII.

nées de fer, tandis que les écuyers les suivaient, portant leurs casques et leurs gantelets. Alexis demeura immobile sur son trône d'or, sa tête presque cachée sous sa tiare resplendissante de pierreries. A mesure qu'un comte s'approchait, l'empereur paraissait immobile encore, et tous les fiers barbares s'agenouillèrent pour rendre l'hommage selon les vieilles coutumes féodales. Godefroy baisa les genoux de l'empereur, mit ses mains dans les siennes, et il reçut sa propre chemise de lin, afin de ne plus faire qu'un de chair et de sang avec Alexis (1): c'étaient ainsi l'hommage et l'adoption filiale tout à la fois. Quand les trompettes eurent retenti à trois reprises sous les longues voûtes de marbre, les eunuques noirs, revêtus de dalmatiques brillantes comme l'or sur l'ébène, jetèrent sur le parvis des boisseaux remplis de monnaies impériales, et chaque comte reçut des coupes ciselées en pierres précieuses, des vases d'émeraudes, des croix en diamants, des robes de pourpre si magnifiques qu'on eût dit les dépouilles de Tyr ou de Ninive chantées par les prophètes.

Ainsi Godefroy le Lorrain devint l'homme lige de l'empereur; mais Bohémond, le redoutable ennemi de l'empire, le vainqueur des Grecs à Durazzo, lui qui avait conseillé à la race germanique

(1) *Voyez* la belle dissertation de Ducange sur Joinville, nº 22. L'admirable Ducange a parfaitement distingué toutes les formes de l'adoption.

de s'emparer de Constantinople, accepterait-il l'humiliation de l'hommage? Bohémond et ses Normands s'avançaient avec Tancrède, l'expression de la race sauvage et montagnarde, méditant la conquête de Constantinople! Tancrède, comme le faucon, volait de rochers en rochers, et voulait placer son nid sur le palais de Blaquerne; il conduisait dix mille chevaliers normands qui portaient la lance haute. Quand ils approchèrent de Constantinople, Godefroy, avec vingt des comtes féodaux des plus sages, des plus expérimentés, marcha au-devant de Bohémond, et pressant sa main dans la sienne, il lui dit: « J'ai reçu ta lettre, mais il est mieux de faire hommage à l'empereur que de le combattre; c'est l'avis des comtes. » — « Non, répondit Bohémond, tu ne connais pas cet homme rusé, mieux vaut le combattre que de subir ses embûches. » La nuit porta conseil, et les avis du Normand changèrent: les officiers grecs du palais portèrent des lettres pourprées à Bohémond; Alexis promettait de lui donner au delà d'Antioche une principauté assez vaste pour qu'un homme à cheval ne pût la parcourir qu'en quinze jours en longueur et huit jours en largeur (1). A ces promesses de conquêtes et de suzeraineté, Bohémond ne tint plus de joie; il se soumit à l'hommage comme Godefroy de Bouillon, tandis que le montagnard de la Pouille, le jeune et bouillant Tancrède, se séparait de son bel oncle pour ne pas

(1) Raoul de Caen, et Albert d'Aix, liv. ii.

subir l'humiliation de l'hommage aux Grecs; il traversait le détroit pour mépriser les ordres de l'empereur. Depuis, Bohémond devint le vassal intime de l'empire; Alexis le vit à part, le caressa comme un ennemi redoutable, il le combla de prévenances et de richesses; Bohémond sollicita comme une faveur la dignité de grand domestique du palais (1), le gouvernement entier de l'empire. Alexis lui répondit avec douceur: « Le temps n'est pas loin où je pourrai t'accorder ce que tu me demandes; je le ferai lorsque ta valeur et ta fidélité seront généralement reconnues, et que les récompenses les plus magnifiques te seront déférées par la voix publique. » Bohémond espéra une sorte de mairie de palais qui souriait à son ambition (2).

L'impulsion était ainsi donnée pour tous les féodaux: à mesure qu'un comte arrivait à Constantinople, il allait au palais pour rendre hommage comme l'avaient fait Hugues de Vermandois, Godefroy et Bohémond, les principaux comtes de l'expédition d'Orient. C'était toujours avec une suite nombreuse, dans toutes les pompes des cérémonies orientales, que cet hommage avait lieu: on baisait les genoux de l'empereur avec une déférence respectueuse. Quelquefois aussi des scènes de hauteur et de fierté venaient rompre ces spectacles de sou-

(1) *Alexiade,* liv. x, chap. xi.

(2) Raoul de Caen ne dit rien de cette sollicitation de Bohémond, elle blessait la fierté nationale du chroniqueur. *Voyez* chap. iv à x.

mission et d'hommage, humiliants pour le baronnage. Il y avait parmi les chevaliers que conduisait au devoir féodal le comte de Flandre, un homme de haute stature, tout couvert de cottes de mailles, l'épée au côté; il était de race franque; on le nommait Robert, seigneur peut-être de quelques manses de terre dans le Parisis, fier et hautain comme tout le baronnage qui environnait Paris. Le comte monta quelques marches couvertes de soie, et s'assit avec hardiesse sur le trône de l'empereur; Alexis ne dit mot, mais il rougit de résignation. Alors Baudouin de Bourg s'approcha du comte de Parisis et lui dit: « Il ne t'appartient pas de te mettre à cette place, c'est un honneur qui n'est fait à personne; comme tu es dans ce pays, il faut en respecter les lois. » Le féodal ne répondit rien, mais il murmura: « Voilà un beau monarque pour être seul assis lorsque tant de nobles comtes sont debout! » L'empereur suivit le mouvement de ses lèvres, et il demanda à un clerc de l'Église romaine ce que disait cet homme hautain; et comme on lui répéta les paroles insolentes du comte, il garda le silence, mais ne l'oublia pas. Alors Alexis s'approcha du barbare: «Qui es-tu donc?» lui dit-il. — « Je suis Franc, répliqua le féodal, de la plus antique et de la plus pure race (1): je ne sais qu'une chose; il y a en mon pays une église bâtie dans un lieu où se

(1) Le comte se dit lui-même, *Φράγγος κάθαρος τῶν εὐγένων.*

rendent ceux qui souhaitent de signaler leur valeur les armes à la main; là ils font leurs prières à Dieu en attendant qu'il se présente un ennemi, et j'y suis demeuré longtemps sans que personne ait osé se mesurer contre moi (1). »

C'était un défi de chevalerie; Alexis se garda de l'accepter, et répondit avec une douceur dissimulée: « Si tu attendais alors l'occasion de te battre, tu la trouveras au delà de la mer; j'ai un avis à te donner: ne reste jamais ni à la tête ni à la queue de l'armée, place-toi au milieu; j'ai une grande expérience de la manière dont les Turcs font la guerre, et je t'assure que c'est la meilleure place qu'on puisse prendre. » Cette insolence de Robert du Parisis n'est point oubliée par Anne Comnène; elle raconte avec une sorte de joie que le barbare mourut dans la première bataille de la croisade (2).

Voici maintenant de plus gais pèlerins: d'abord les Provençaux sous le comte de Saint-Gilles, un peu retardataires, car ils étaient paresseux, pleins de jovialité, s'arrêtant en route pour prendre plaisir et divertissements (3). Le comte de Saint-Gilles

(1) C'est Anne Comnène qui rapporte cette insolence du comte franc, *Alexiade,* liv. x. C'est par conjecture que les savants ont dit que ce comte était Robert de Paris.

(2) Cet insolent barbare, *Δάτινος τετυφώμενος,* fut tué à la bataille de Dorylæum, *Alexiade,* liv. XI. *Voyez* aussi les notes de Ducange.

(3) Il faut suivre dans Raymond d'Agiles l'itinéraire des Provençaux en Orient et dans la Syrie. *Voyez* liv. 1er.

acquit une grande renommée de prudence et de courage; Alexis le prit en confiance; c'était le seul avec qui il s'abandonnait, car les Provençaux étaient fins, habiles, et se mettaient bien partout. Anne Comnène dit « qu'Alexis tenait le comte de Saint-Gilles autant au-dessus de la vertu des Français, que le soleil est au-dessus de la clarté des autres étoiles. » Alexis le manda souvent après le départ des autres barbares, pour se délasser, dans sa conversation, de la fatigue que cette multitude turbulente lui avait apportée; il lui déclara les pensées qu'il avait de leur entreprise, et les défiances qu'il concevait de la conduite de Bohémond, l'exhortant à veiller sur ses actions, à le retenir dans le devoir, et à empêcher sa révolte. A cela le comte de Saint-Gilles répondit : « Bohémond ayant succédé aux tromperies et aux parjures de son père, je m'étonnerais s'il vous gardait la fidélité qu'il vous a jurée. Je ferai néanmoins ce qu'il dépendra de moi pour le porter à tenir son serment (1). » Ce comte de Saint-Gilles tient une grande place dans la croisade; les chroniques grecques et même les histoires sarrasinoises s'en occupent; les unes vantent son esprit, les autres sa vaillance (2); c'est que la race méridionale était gaie, alerte, et qu'elle avait beaucoup de rapports avec l'Orient; ne voyait-elle pas

(1) *Alexiade,* liv. x, chap. xi.

(2) « Tu as vaincu par l'épée du Messie. O Dieu, quel homme que ce Saint-Gilles! » (*Chronique du cadi* Mogir-eddin, *Extrait des Hist. arabes de M. Reinaud.*)

le même soleil? n'éprouvait-elle pas les mêmes sensations vives et ardentes?

A côté du comte de Saint-Gilles on peut aussi placer Étienne, comte de Blois; il fut un des derniers arrivants à Constantinople; accueilli avec bienveillance par l'empereur, seul des croisés il rendit témoignage des bons procédés qu'il avait trouvés à Constantinople. Quand sa tente fut posée sur les rives du Bosphore, il écrivit à Adèle, la noble comtesse sa femme, la magnifique réception qu'on lui avait faite dans le palais de Blaquerne; Étienne le Champenois avait trouvé inépuisables les munificences de l'empereur; lui qui vivait dans la cité noircie de Blois, il avait eu le cœur tout épanoui en voyant le Bosphore et ses belles eaux (1). Que pouvait être la Loire ombragée par de sombres forêts, à côté de ces rives riantes où se balançaient l'oranger et le citronnier, les bosquets de jasmin autour des palais de marbre?

Hélas! ces richesses somptueuses faisaient le danger de l'empire d'Alexis; quand les barbares d'Occident, les comtes féodaux, voyaient ces belles murailles, ces merveilles de l'Orient, ils devaient avoir désir de s'emparer de cet empire, et plus d'un de ces paladins qui montaient des chevaux aux larges poitrails, devait menacer dans sa pensée la

(1) Mabillon a donné le texte de ces épîtres et chartres, Mabillon, *Mus. Ital.,* tom. i, pag. 2 à 237; comparez aussi Mart. *Ampliss. Coll.,* tom. i, pag. 621.

puissance d'Alexis ; tous désiraient sa tiare d'or et son trône d'ivoire, ce trésor assez riche pour verser l'abondance sur des myriades d'hommes. Alexis eut une grande habileté ; les officiers du palais reçurent l'ordre de séparer les croisés les uns des autres ; leur marche fut tellement tracée, qu'ils n'arrivèrent à Constantinople qu'épars et séparés. Quand les bannières d'un comte se déployaient sur le Bosphore, l'empereur cherchait à le gagner à sa cause ; il en sollicitait l'hommage par des présents, et comme la foi chevaleresque était inaltérable, ces comtes devenaient ses vassaux fidèles, et ne conjuraient plus contre lui. L'empire menacé pouvait trouver ainsi des auxiliaires au lieu d'ennemis ; on avait l'espoir de coloniser dans l'Asie ces races vaillantes, et d'établir une barrière contre les excursions des Turcs et des populations musulmanes. Alexis opposait barbares contre barbares, selon la vieille coutume des empereurs !

CHAPITRE XXXVIII.

DERNIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE PHILIPPE I[er].

Le roi. — Bertrade. — Nouvelle excommunication. — Yves de Chartres. — Les légats. — Séparation de Philippe et de Bertrade. — Repentir et indulgence. — Développement de l'éducation de Louis le Gros. — Mort de Philippe I[er]. — Sacre du roi Louis. — Ses batailles féodales. — Buchardus de Corbeil, roi des comtes.

1097 — 1108.

La génération active et voyageuse était au grand pèlerinage, la génération pieuse et méditative peuplait les monastères ; il n'existait donc plus, dans la société féodale attachée à la cour et au fief, que des chevaliers sans renommée et des âmes sans énergie. Lorsqu'une idée, une passion préoccupe tout un peuple vivement ému, il ne reste plus en dehors que des événements décolorés et des hommes de peu de valeur ; l'histoire des barons d'Occident n'était plus dans la patrie, elle était tout entière

dans le pèlerinage en Palestine ou dans les solitudes des monastères aux déserts (1).

Cependant l'affaire du divorce de Philippe I[er] et de Bertrade jetait encore quelque agitation dans la vie du manoir. Philippe I[er] vieillissait, mais des feux de ses passions primitives il conservait une ténacité violente de caractère; le roi avait préservé des ravages du temps les formes grandes et belles de sa stature, il était en tout point proportionné; la maigreur de son visage faisait contraste avec la mine rebondie et le large ventre de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre; naturellement adonné aux plaisirs, il négligeait les affaires du royaume pour les chasses bruyantes ou les festins somptueux. Les grandes chroniques disent que sa prédilection était pour les hures de sangliers farcies de grives; le vin d'Orléans faisait ses délices, surtout lorsque la vigne s'était colorée dans le clos de Beaugency. Hélas! si la vie matérielle se prolongeait joyeuse, le roi avait perdu toute sa force morale sur le gouvernement par l'excommunication! Comment un mécréant jeté en dehors de l'Église aurait-il pu exercer le pouvoir réel de roi des Francs sur les clercs et les laïques (2)?

On a vu que, pour éviter cette excommunication, Philippe I[er] avait consenti à fuir Bertrade; c'était

(1) Préface des Bénédictins, *Historiens de France*, tom. XIV.

(2) *Voyez* les reproches d'YVES DE CHARTRES, *Epistol.* 11.

un sacrifice au-dessus de ses forces, et la séparation était à peine consentie que l'époux et l'épouse se réunirent, comme le dit un vieux chroniqueur. Le vigilant Yves de Chartres, le gardien des lois canoniques, s'en aperçut bientôt, et il dénonça une fois encore son suzerain comme relaps et excommunié. La messe fut interdite en sa présence, la maison royale fut désertée par les serviteurs les plus fidèles (1), et nul n'osa lui placer la couronne sur la tête dans les fêtes de l'Église. Cependant Urbain II, le pape de la croisade, n'existait plus; les basiliques de Rome retentissaient encore des acclamations soudaines pour l'intronisation de Pascal II; et dans cette circonstance d'un changement de pontificat, l'archevêque de Tours se hasarda jusqu'à saluer le roi Philippe I[er] pour les solennités de Noël, à la Pâque et à la Pentecôte. Au milieu de l'encens qui brûlait dans le sanctuaire, l'archevêque de Reims osa également couronner d'or la tête du prince excommunié (2): c'était un outrage à l'autorité des pontifes. Yves de Chartres éleva de nouveau sa voix puissante pour rappeler les canons de l'Église, et il dénonça à Pascal II et à ses légats en France l'infraction que les évêques avaient faite aux lois immenses du catholicisme (3).

(1) DUCHESNE, *Histoire des cardinaux français,* tom. II, pag. 18.

(2) YVES DE CHARTRES, *Epistol.* 66 et 84.

(3) Comparez avec *Baldrici carmina* dans DUCHESNE, tom. IV, pag. 276.

Yves de Chartres est le vigilant gardien de l'unité morale contre la brutalité des rois et des féodaux. Un concile se réunit à Poitiers ; Philippe Ier y fut excommunié pour la troisième fois, l'homme d'armes dut abaisser sa tête devant la crosse pastorale des évêques ; et tandis que Guillaume, duc d'Aquitaine, le féodal, disperse dans sa brutalité le concile (1) et fait poursuivre les légats, Philippe Ier se voit contraint d'abandonner Bertrade, car le peuple entier n'obéit plus à la voix du suzerain. Il fallut donc se soumettre à l'autorité du catholicisme, et Yves de Chartres se hâta d'écrire au nouveau pape Pascal II pour lui annoncer la soumission du roi. « Je déclare à Votre Sainteté que nous nous sommes assemblés, plusieurs évêques des provinces de Reims et de Sens, dans la ville de Beaugency, qui est une place de l'évêché d'Orléans ; Richard, évêque d'Albane, votre légat, nous y avait invités pour absoudre le roi, comme votre modération l'avait ordonné par ses bulles. Le roi et sa compagne s'y sont trouvés, et ont déclaré, ayant la main sur les saints Évangiles, qu'ils étaient prêts à se séparer l'un de l'autre, et à promettre qu'ils ne se verraient et ne se parleraient dans la suite qu'en présence de témoins non suspects, jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu la permission de Votre Sainteté. Comme

(1) Comparez Dubois, *Hist. Ecclésiast. de Paris*, p. 749. — Marlot, *Hist. Remens.*, tom. II, pag. 222, et *Vita Bernard. abbat.* dans Duchesne, tom. IV, pag. 167.

vos lettres portent que l'évêque d'Albane ne devait agir en cette occasion que par le conseil des évêques, il a voulu que cette affaire dépendît entièrement de nous ; et les évêques, conjecturant je ne sais quoi, ont déclaré qu'ils ne voulaient que l'aider dans cette affaire, et qu'ils ne la consommeraient point. Ainsi elle est demeurée indécise, quoique le roi criât qu'on le maltraitait (1). »

C'était un engagement solennel, une garantie religieuse que cette séparation jurée sur l'Évangile ; le pape pouvait-il alors hésiter à lever les censures et à absoudre le roi ? Deux légats parcouraient les terres des Gaules au nom du pape Pascal II (2) : le premier était Richard, évêque d'Albane, l'homme de confiance du pape, celui qui exprimait le mieux ses intérêts. Puis Pascal II avait revêtu temporairement de la légation romaine Lambert, évêque d'Arras, l'un des prélats qui lui étaient restés fidèles dans l'affaire du divorce. Ce fut dans la cathédrale de Paris en l'île que la solennité de l'absolution eut lieu : le roi s'agenouilla devant le maître-autel, tandis que tous les évêques, la mitre d'or en tête, récitaient les prières de pénitence. Le roi dit d'une voix haute et sévère : « Écoutez, vous, Lambert, évêque d'Arras, qui représentez ici le pape ; écoutez aussi, vous, archevêques, évêques et autres qui êtes présents. Je, Philippe, roi des Français, re-

(1) Yves Carnotens., *Epistol.* 144.
(2) Boulay, *Hist. universit. Parisiens.*, tom. II, p. 14.

nonce de tout mon cœur, et sans aucun désir de me rétracter, au péché et habitude charnelle que j'ai eus jusqu'à présent avec Bertrade, et promets de n'y plus retomber. Je déclare aussi que je n'aurai plus d'entretiens ni conversations avec elle qu'en présence de personnes non suspectes (1). Je promets de bonne foi d'observer toutes ces choses comme les lettres du pape le marquent et comme vous l'entendez; ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Évangiles (2). »

Cet acte d'obéissance et d'abaissement devait satisfaire la souveraineté morale du catholicisme; il y avait soumission de l'homme de chair et de batailles; la force ne s'affranchissait plus de la loi morale, et dès lors le pouvoir de l'Église pouvait se montrer indulgent. Cet esprit se révèle dans les lettres d'Yves de Chartres; l'évêque impérieux s'était posé comme l'adversaire le plus absolu du mariage de Philippe Ier avec Bertrade; ce mariage était-il autre chose qu'une grande désobéissance envers l'Église? Mais une fois la soumission faite, c'est l'évêque lui-même qui sollicite du souverain pontife les dispenses nécessaires pour la validité de l'union royale. « Car il faut condescendre à la faiblesse de l'homme, écrit-il à Pascal II, et ne pas

(1) *Nisi sub testimonio personarum minimè suspectarum*, DUCHESNE, tom. IV, pag. 233.

(2) Cette formule se trouve dans le *Spicil.* de d'ACHERY, tom. III, pag. 128 et 129. — *Gall. Christ.*, tom. II, p. 213.

heurter trop vivement les âmes malades (1). »

Pour arriver à l'absolution, Philippe le roi avait consenti à toutes les pénitences, et comme le catholicisme était la source des affranchissements de peuple, le suzerain promit d'abolir beaucoup de mauvaises coutumes dans les cités. Commune! commune! tel était déjà le cri qui retentissait. Le roi obtint les solennelles dispenses, il les appelait avec tant d'ardeur et depuis si longtemps! Il se réunit de nouveau à Bertrade, et on le voit parcourir les terres du domaine avec la reine, et confirmer par un même scel les chartres de donations dans les monastères. « Cette année, dit un vieux cartulaire, sont arrivés dans la ville d'Angers, au milieu des ides d'octobre, la lune étant nouvelle, le roi des Francs, Philippe, avec la reine nommée Bertrade; ils furent reçus avec honneur et révérence par Foulques le comte et par tous les Angevins, tant clercs que laïques (2). »

A cette epoque, de grandes pensées de piété et de remords s'étaient emparées du roi Philippe Ier, Comme tous les féodaux, la repentance et le désir de l'ermitage étaient venus après les fougues et les

(1) *Voyez* dans DUCHESNE, tom. V, pag. 233.

(2) « *Eodem anno* 1106, *ut constat ex cartulario Sancti Nicolai, ejusdem urbis Andegavensis, VI idus octobris, lunâ novâ, feriâ quartâ, venit rex Franciæ Philippus ad civitatem Andegavam cum reginâ nomine Bertradâ, receptusque est à Fulcone comite.* » *Chron. Andeg. ann.* 1106.

passions de la vie. Philippe Ier, devenu vieux, forma le dessein de se consacrer à la solitude dans un monastère; c'était l'invariable condition des hommes d'armes; il écrivit à Hugues, abbé de Cluny : « Vénérable père, dites-nous s'il y eut des rois qui se firent moines. » L'abbé répond : « N'hésitez pas longtemps à exécuter ce dessein pieux : votre existence a été si agitée, il n'est jamais assez tôt pour commencer une meilleure vie; imitez l'exemple de Gontran, roi des Français, qui s'abrita dans un monastère; craignez qu'en restant dans le monde, la mort n'arrive pour vous comme elle est arrivée pour Guillaume d'Angleterre et Henri d'Allemagne (1). »

C'étaient deux solennels exemples à rappeler aux féodaux que la fin de ces deux princes; ces morts rapides, malheureuses, étaient racontées comme à dessein par Hugues, l'abbé de Cluny. *Le Roux* venait d'être tué naguère dans une chasse bruyante, et une main inconnue lui avait décoché une flèche au cœur dans les solitudes de la forêt (2) : Henri d'Allemagne mourait excommunié et flétri; le Germain, homme de chair et de sang, la panse pleine de venaison, l'œil rouge et enflammé de concupiscence et de vin du Rhin, s'était couché dans le sépulcre, délaissé de tous, excommunié, et ne trouvant qu'un manteau pour sa sépulture. Henri

(1) D'Achery, *Spicileg.*, tom. II, pag. 401.
(2) Orderic Vital, ad ann. 1103.

avait blessé l'unité catholique, et fils de l'Église, il s'était pourtant révolté contre elle. Qu'arriva-t-il? C'est que le fils leva le glaive contre son père : comme lui, l'impétueux empereur avait déchiré de ses mains les entrailles de sa mère l'Église. Ainsi le racontaient au moins les chroniques du moyen âge (1).

Ces exemples avaient vivement frappé l'imagination de Philippe Ier : à la fin de son règne, il ne gouvernait plus; sa vie était entière à la piété et à Bertrade, alors devenue sa chaste épouse selon l'Église. Louis le Gros, son fils aîné, conduisait vigoureusement les batailles de lances, tandis que le roi des Français vivait dans le repos et la solitude; il avait renoncé aux armes. Philippe Ier avait cinq enfants : deux de sa première femme, la noble Berthe de Hollande, née au pays des Frisons. Le premier était Louis le Gros; élevé dans le monastère de Saint-Denis, sa renommée retentissait déjà dans les châteaux du Parisis; et Constance, dont les chroniques ont dit les beaux cheveux tressés et pendants jusqu'aux pieds. Constance épousa d'abord Hugues, comte de Champagne, puis elle s'unit à Bohémond quand il devint prince d'Antioche. Philippe Ier avait eu de Bertrade, l'épouse répudiée, plusieurs enfants : 1° Philippe, comte de Mantes,

(1) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II, 2e partie, pag. 108, in-4°. L'empereur Henri IV mourut le 7 août 1106.

vigoureux chevalier ; 2° Louis, qui eut le nom de *Fleuri* à cause de ses couleurs rosées : il épousa l'héritière de Nangis ; 3° une jeune fille naquit aussi de cette union ; sa destinée fut orientale ; elle vécut en Galilée parmi les nobles pèlerins, et mourut à Tripoli après son mariage avec Pons le Provençal, devenu comte de grands domaines sur le rivage (1).

Ainsi était dispersée au vent la famille de Philippe Ier ; la maladie affaiblissait le roi, il se faisait incessamment porter en litière de Paris à Melun ; les médecins et physiciens n'avaient plus aucun espoir de conserver sa vie ; il expira le 29 juillet 1108 (2), dans le château de Melun, et son corps fut enseveli en l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Philippe Ier était le vrai type féodal. Dans sa jeunesse, livré aux passions brutales, il fut toujours prêt à piller les églises et les monastères ; plus tard il se fit ermite et repentant. Guibert de Nogent l'appelle « un homme très-vénal dans les choses de Dieu. » Et en effet, jamais le roi ne s'était fait conscience de vendre les bénéfices et d'imposer les monastères. Tous les féodaux avaient le même caractère ; leur vie se partageait en deux périodes : la violence et le repentir. Philippe Ier ne se fit point

(1) *Voyez* le cartulaire de l'abbé DE CAMPS, *Règne de Philippe Ier* (famille royale).

(2) C'est par erreur que des critiques ont fixé sa mort en 1107.

de scrupules ; il extorquait de l'argent des moines, des églises et des communes par les exactions et les impôts ! Il fut pieux chevalier ; et comment se fait-il que les chroniques parlèrent à peine de lui ? C'est qu'il resta en dehors des grandes idées et du mouvement populaire de ce siècle. Quand l'Église catholique se posait comme la puissance dominante, Philippe Ier se faisait excommunier par cette Église. Quand Guillaume le Bâtard conquérait l'Angleterre, Philippe son suzerain, jeune homme plein de feu, restait paisible dans son domaine à guerroyer contre quelques comtes ; et enfin, lorsque tout l'Occident se levait pour marcher à la croisade, le roi se plaçait en dehors de cette immense impulsion populaire. Dès qu'on s'efface ainsi au milieu d'une génération, elle ne prend pas garde à vous, elle vous oublie. La mort de Philippe Ier ne fut donc point un événement dans la vie religieuse ou féodale ; on fit quelques épitaphes pour raconter sa fin et dire ses qualités (1) ; mais le passage d'un règne à un autre était déjà accompli depuis que Philippe s'était soulevé contre la pensée morale de l'Église, et Louis le Gros exerçait la puissance militaire dans le royaume : un excommunié pou-

(1) Voici une épitaphe du roi, recueillie par Petau :

Septem milleno centum simul adde resecto.
Tuncque scies annum, Regem subiisse Philippum.
Ingressum mortis diræ milli renuentis,
Augusto quartas orbi signante calendas,
In feriâ dictâ silvestri dobmate quartâ.

vait-il porter la couronne de roi au front (1) ?

Aussi, au moment de la mort de son père, Louis résolut de se faire sacrer. La tombe se fermait pour le roi le 29 juillet, et le 3 août Louis VI allait en pompe à Orléans pour recevoir la couronne des mains de l'archevêque de Sens, métropolitain, assisté des évêques de Paris, de Meaux, d'Orléans, de Chartres, de Nevers et d'Auxerre, ses suffragants. Pourquoi le sacre n'avait-il pas lieu à Reims? n'était-ce pas une prérogative de la vieille église de saint Remi? Des plaintes arrivèrent; il y eut une protestation de l'archevêque de Reims pour préserver les priviléges de son église. Yves, évêque de Chartres, répond à ces plaintes dans une lettre pastorale écrite au souverain pontife. Yves est toujours le grand modérateur des affaires du roi et du pape. « Si les suzerains des Francs, dit-il, ont eu tant de respect pour l'église de Reims qu'ils ont mieux aimé y recevoir l'onction royale qu'ailleurs, nous ne leur envions pas cet honneur... mais la loi doit être possible, elle doit être convenable au temps et au lieu; or elle n'était pas possible, parce que le sacre du roi ne pouvait être fait sans

(1) Le savant Mabillon, dans sa Diplomatique, a fait justement observer que Louis VI prenait le titre: « Louis fils du roi, et par la grâce de Dieu désigné roi des Français.» MABILLON, *de re diplomaticâ*, lib. VI, n° 170, pag. 594. Dans d'autres chartres on lit : *Anno ab incarnat.* 1105. *Philippo, Ludovico filio ejus, regibus Francorum.* — MARTENN., *Monum. veter.*, tom. II, pag. 43.

trouble par un archevêque qui n'est pas encore intronisé. Le lieu et le temps ne convenaient pas non plus, parce que la ville de Reims était en interdit, et qu'on ne pouvait différer le sacre du roi sans mettre le royaume en péril (1). »

Et comment d'ailleurs serait-on allé à Reims? comment pouvait-on exposer à mille périls la pauvre royauté de Louis le Gros? C'était déjà beaucoup d'être parvenu jusqu'à Orléans à travers les châtellenies féodales qui dominaient le Parisis. Louis VI ruisselait de sueur dans cette lutte incessante contre les comtes féodaux; il en avait beaucoup vaincu de ces farouches châtelains, mais il en restait encore de puissants et d'indomptables! Voici d'abord le châtelain de la Ferté-Baudouin; il se nommait Gui le Roux: quel homme que ce Gui! sa renommée était sinistre pour les pauvres voyageurs; mais le suzerain se porta avec tant de courage contre les murailles de la Ferté-Baudouin, qu'elles tombèrent devant lui! Maintenant c'est la Roche-Guyon que vous voyez s'élever sur le promontoire de la Seine; ce château est presque ras à sa surface, car il est creusé dans une roche à pic; on n'y pénétrait que par une étroite ouverture. Il y avait là d'affreuses chroniques à narrer: Guillaume, le vieux Normand, avait poignardé Gui son neveu pour s'emparer du château; il n'était pas une dalle de l'escalier féodal qui ne fût teinte de sang; Louis VI assiégea cette

(1) YVES CARNOTENS., *Epistol.* 114, H. F., t. XV, p. 144.

roche, il pénétra par le souterrain, et bientôt le comte Guillaume fut précipité dans la Seine, et son cadavre flotta jusqu'à Rouen. Quel spectacle pour les communaux que cette vengeance royale (1)!

A Mantes, à Montlhéry, d'autres seigneurs vivaient puissants; ils se révoltent contre le roi, qui occupe sa vie militaire à les assiéger comme naguère il assiégeait la Roche-Guyon. Vous dirai-je la chronique du château du Puiset, demeure féodale de Hugues, seigneur maudit? Hugues opprimait les pauvres églises. Plus d'une fois, réunissant ses hommes d'armes, Hugues le comte courait la campagne, et il en vint à ce point d'insulter les terres de la comtesse de Chartres et de son fils Thibault, pauvre enfant en minorité. Les opprimés demandèrent justice au roi contre le châtelain du Puiset. Voilà donc Louis le réparateur des torts, le digne chevalier, à la tête des hommes d'armes; il attaque le château avec les balistes, l'arc, l'arbalète et le glaive; le Puiset fut détruit de fond en comble: triste demeure, elle est maintenant le séjour du hibou et du corbeau, comme naguère elle l'était du faucon féodal et de l'oiseau de proie; le baron féodal n'était-il pas le faucon, et de son nid de roches ne fondait-il pas sur le pauvre pèlerin (2)?

Louis VI ne pouvait avoir de ménagements contre

(1) Toutes ces batailles féodales sont racontées dans Suger. (*Vita Ludovic. Gross.*, chap. x à xxi.)

(2) Ibid.

ces féodaux qui tenaient les terres du Parisis? Naguère un comte de Corbeil, du nom de Burchardus, comme le disent les chroniques, avait aspiré à la couronne. Les cartulaires racontent que ledit comte de Corbeil, prenant les armes contre son suzerain, se glorifia du titre de roi des Francs! Quand les cornets et buccines sonnèrent la guerre, le comte Burchardus tint son plaid féodal. « Noble comtesse, dit-il à sa femme fière et hautaine, donnez joyeusement au comte votre époux sa brillante épée, et celui qui la reçoit de vous aujourd'hui comme comte vous la rapportera comme roi (1). » Le fougueux Burchardus fut percé d'outre en outre par le comte Étienne de Champagne, qui défendait la cause du suzerain, et Burchardus mourut comte. Que vouliez-vous que fît Louis VI avec cette féodalité du Parisis? Il devait lutter, combattre, puis encore briser les murailles et les châteaux; il fallait que la couronne royale vînt se heurter contre ces rochers ou que ces nids de faucons fussent dominés par l'aigle aux serres royales. Louis VI fut le prince

(1) Voici ce texte : *Burchardus, comes Corboilensis... cum ad regnum aspirans, quâdam die arma contra regem assumeret, gladium de manu porrigentis recipere refutavit, astanti conjugi comitissæ, jactativè sic dicens. « Præbe, nobilis comitissa, nobili comiti splendidum ensem, lætabunda, quia qui comes à te recipit, rex hodie tibi reddet. » Verum, e contrario, Deo disponente, contigit, etc.* Suger, *Vita Ludovic Gross.*, chap. xix.

destiné à cette œuvre pénible; par le beffroi de la commune et le clocher de l'église il dompta le château. La plaine entoura la montagne, le rustre et le manant furent émancipés pour briser sous le poids des masses la force vigoureuse et féodale. Là sont tout entiers le caractère et la mission de Louis VI!

CHAPITRE XXXIX.

LES CROISÉS EN ORIENT.

Diverses races à la croisade.—Destinées des Normands. — Colonie militaire en Syrie. — Antioche. — Laodicée. — Chronique et caractère des Provençaux. — Établissement à Tortose,— à Tripoli. — Race montagnarde. — Colonie à Édesse, sous Baudouin. — Multitude chevaleresque et pieuse en pèlerinage.—Constitution du royaume de Jérusalem.—Race grecque et Alexis.

1098 — 1101.

Tous les regards étaient alors portés sur l'Orient, théâtre des merveilles de la croisade et des grandes aventures de la race féodale; il n'y avait d'émotion dans les châteaux et les villes de la Langue d'oc et la Langue d'oil que pour les nouvelles du pèlerinage en Palestine : Où étaient les nobles frères de chevalerie? où étaient les beaux neveux, les cousins du manoir? ils avaient laissé tant de souvenirs aux châtellenies! Avaient-ils succombé sous les masses d'armes et sous les flèches aiguës des Turcs et des

Sarrasins? ou bien, intrépides chevaliers, avaient-ils fondé là quelques principautés nouvelles? On recevait de temps à autre des chartres apportées par quelque pèlerin de retour de la Palestine; tel chevalier *sans fief* avait obtenu autour d'Antioche et de Laodicée dix ou douze mille pas de terre plantureuse et cultivée; tel autre *sans avoir* avait la souveraineté d'une ville, avec un peuple grec et sarrasinois à gouverner (1). Voilà ce que disaient les épîtres et chroniques venues d'Orient! Or, dames et châtelains, vous tous qui prenez intérêt aux nobles enfants des Gaules alors loin de la patrie, je vais vous faire connaître les fortunes étranges de la chevalerie.

Le lien d'unité qui confondait les pèlerins entre eux était la croix, sainte image qui brillait sur leurs armes; mais en dehors de ce signe universel, les races conservaient leur caractère à part, elles ne se confondaient pas plus sur la terre étrangère que dans le vol de chapon du manoir. Le Flamand parlait sa langue gutturale dans les déserts de la Syrie, comme le Provençal jargonnait son pur idiome roman de la Langue d'oc, et le Normand son dialecte national de Bayeux et de Rouen sur Seine. Il y avait des jalousies, des préventions de races

(1) *Voy*. Bréquigny, *Collect. des chartres et diplômes*, ad ann. 1110-1125. Martenne a publié diverses lettres des croisés, souvenirs glorieux de leurs exploits, *Amplissim. Collect.*, tom. ii.

invincibles, et toutes gardaient les caractères distincts qui les séparaient dans l'origine (1).

Dirais-je d'abord la fortune des Normands avec Bohémond et Tancrède à leur tête? Bohémond portait dans son escarcelle de voyage la chartre pourprée de l'empereur Alexis, qui lui concédait un vaste territoire autour d'Antioche, et toute son ambition était de s'emparer des terres promises pour y établir son gouvernement de comte. La politique de la race normande se déploie dans cette expédition; Bohémond songe à peine à Jérusalem, au Christ, à la pieuse bannière qui se déploie sur le saint sépulcre; ses efforts se portent sur Antioche, la belle cité d'Orient (2); il en poursuit le siége avec les croisés; la race normande a besoin d'un riche établissement, d'une principauté puissante; le reste n'est que secondaire. La pensée fixe est de suspendre le gonfanon normand sur les murailles d'Antioche, la ville des Grecs. Bohémond fonde là sa principauté; il traite avec les Sarrasins et les Syriens, il n'a point de scrupule; le territoire d'Antioche s'étend jusqu'à Laodicée; les Normands s'en emparent. Laodicée, Antioche sont désormais leurs fiefs; c'est la belle terre fertile, la plus riche part du butin d'Orient, c'est l'escarboucle dans la riche

(1) Foucher de Chartres rappelle plus d'une fois la différence des langues. *Voyez* chap. iv.

(2) *Voyez* Raoul de Caen, le chroniqueur spécial de la croisade de Bohémond : *Gesta Dei per Francos*, Bongars, in-fol.

parure que féconde le soleil ; la race normande s'en saisit comme elle a conquis la Pouille, la Sicile, et plus tard l'Angleterre ; saluez Bohémond, prince d'Antioche et de Laodicée (1).

Dans ce mouvement général, que fait la race provençale ? Elle est aussi rusée que les Normands, mais moins avide de conquêtes territoriales et d'établissements lointains, car elle aussi a un beau soleil comme en Syrie ; néanmoins elle convoite le littoral de la mer depuis Tortose jusqu'à Tripoli ; ces lieux lui plaisent, ils lui rappellent la patrie qui se mire dans les flots depuis Agde, que baigne la Méditerranée, jusqu'à Maguelone, Arles et Marseille, l'opulente république. Les Provençaux rêvent déjà leurs comptoirs de commerce, tandis que les échevins de la vieille Phocée préparent leur consulat dans les escales du Levant. Les Provençaux marchent sous leur chef, ils font bande à part, ils sont gens de jovialité, à l'imagination légère, toujours prêts à croire les belles légendes, les traditions dorées du ciel ; Raymond est leur comte, l'évêque du Puy leur prédicateur, Ponse de Balazun porte leur bannière, et Raymond (2) d'Agiles écrit leur chronique.

(1) Raoul de Caen a retracé dans le style épique l'*Histoire de la Croisade* de Bohémond. *Gesta Dei per Francos*, BONGARS, in-fol.

(2) Je ne sache rien de plus poétique et de plus animé que le récit de Raymond d'Agiles. L'inspiration provençale s'y révèle belle et dorée. RAYMOND D'AGILES, *Gesta Dei per Francos*, BONGARS, in-fol.

Quelle ardente tête que celle des Provençaux ! Manquent-ils de vivres, ils s'en procurent toujours par la ruse et l'adresse (1) ; frêles hommes au teint noir et amaigri, ils jouent sans cesse de bons tours à la race du Nord, facile à tromper, car elle est lourde autant que grasse, blonde autant que fade. Que pouvait-on opposer à la dextérité bavarde du Gascon et à l'adresse industrielle du Provençal, toujours alerte comme la chèvre qui bondit sur les Pyrénées et les Cévennes ? Faut-il relever le courage de l'armée au siége d'Antioche, vite une légende, et le pauvre Pierre Barthélemy ou Barthoumiou de Marseille trouve la lance sainte qui doit fortifier le courage des pèlerins (2) ! Faut-il un témoin pour attester le miracle, Pierre Barthélemy se jette dans le feu et se sacrifie ! Toute la chronique de Raymond d'Agiles n'est qu'une suite de légendes et de visions belliqueuses pour ranimer le courage souvent appauvri des pèlerins. Il y en a pour le siége d'Antioche ; il en crée pour le siége de Jérusalem.

(1) Aussi Raoul de Caen, le Normand ennemi des Provençaux, s'écrie : *Franci ad bella, Provinciales ad victualia.* Anne Comnène, en souvenir des colonies grecques, a d'autres opinions sur les Provençaux !

(2) Les Provençaux l'adoptèrent tous unanimement. Les Francs furent plus incrédules. Foucher de Chartres dit : *Invenit lanceam, fallaciter occultatam forsitan.* Mais le chroniqueur poétique Raymond d'Agiles s'écrie : *Vidi ego quæ loquor et Domini ibi lanceam ferebam.* BONGARS, *Gesta Dei per Francos*, in-fol.

Raymond d'Agiles ne laisse pas à la crédulité le temps de se reposer; il la mène, il la conduit avec une incessante mobilité; c'est un poëte du Midi, à la langue naïve, qui orne son épopée des riches couleurs de la légende.

Les pèlerins provençaux s'établissent tous aux villes maritimes de Syrie, ils retrouvent en Orient leurs habitudes, ils dorment dans les longues chaleurs du jour, et les rêves viennent brillanter leur sommeil et dorer leur fatigue. Ici un vieillard à la barbe vénérable apparaît à l'évêque du Puy pour annoncer la victoire ou pour préparer les croisés à la pénitence! là c'est un ange à la face rayonnante qui montre du doigt Jérusalem avec ses tours carrées toutes d'or et de saphir, son saint sépulcre, la grande maison de Dieu. La découverte de la lance qui releva le courage des soldats du Christ et brisa les portes d'Antioche est tout un poëme épique (1); le merveilleux de l'imagination provençale se déploie dans un poétique cadre d'invention où viennent se ranger le fantastique, le miracle, les apparitions, comme dans l'Odyssée d'Homère. La plupart des Provençaux fondèrent leur établissement sur les côtes de la mer, dans les châteaux et les villes de la Syrie commerçante. Jérusalem, pour

(1) Comme ce merveilleux de la lance correspondait à l'imagination des Orientaux, l'historien arabe Ibn-giouzi la rapporte tout entière. Voyez *Bibliothèque des Croisades*, de M. Reinaud (partie arabe).

beaucoup d'entre eux, fut oubliée; si les Normands s'étaient colonisés à Antioche, les comtes provençaux firent de Tortose le siége de leur féodalité commerciale.

Et les Lorrains, les Alsaciens, les habitants des solitudes des Ardennes ou de la Forêt-Noire eurent aussi leur principauté sous Baudouin : ceux-là avaient quitté la grande route du pèlerinage pour se diriger vers les montagnes d'Arménie (1). L'aspect de la mer ne leur plaisait point comme un souvenir de la patrie; ils aimaient les rochers montueux, les paysages agrestes; et dès la prise de Nicée, Baudouin s'était jeté, avec ses montagnards, à travers les défilés du mont Taurus, en traversant l'Euphrate, qui lui rappelait le fleuve du Rhin; il avait fondé sa principauté à Édesse, la ville écartée! Tancrède, né dans la Pouille, où la chèvre sauvage bondit dans les Abruzzes, prend également la route des âpres rochers de la Cappadoce et de l'Arménie. L'irruption des croisés est semblable à celle des fleuves qui suivent chacun leur cours; les populations maritimes s'établissaient au bord de la mer; ceux qui avaient vécu sans cesse dans la bruyère, la retrouvaient en Orient, plus desséchée par les feux du soleil; chacun cherchait ainsi à revoir la patrie comme un paysage ou un

(1) Kemal-eddin parle des mauvaises dispositions du peuple de l'Arménie à l'égard des musulmans, et de leur sympathie pour les chrétiens. (*An de l'Hégire* 491.)

souvenir qui soulage les yeux et console le cœur : chaque peuple allait à ses habitudes (1).

Au milieu de cette division produite par les habitudes et la nationalité de chaque race, il restait néanmoins une grande troupe de pèlerins qui continuaient leur route vers Jérusalem sans détourner la tête; des fleuves d'or pouvaient couler autour de ces hommes de pénitence, ils n'avaient qu'une pensée : la délivrance du pieux tombeau ; ils avaient tout confondu dans le commun sentiment de l'expédition pieuse; ils restaient tous pèlerins sous Godefroy de Bouillon, l'expression du repentir catholique ; ils prenaient les peines, les fatigues de la sainte expédition comme un dur cilice qui brisait leurs os et pénétrait dans leurs chairs. Le duc de Lorraine avait au cœur un gémissement profond pour sa vie passée; il portait comme une pesante croix la conscience de ses révoltes contre l'Église et le pape ; il allait en pèlerinage par le même sentiment qui l'aurait déterminé à se faire ermite, si l'idée de délivrer le saint sépulcre n'avait pas alors dominé toute la génération. Godefroy s'achemina vers Nicée, de Nicée à Antioche, où se fit le siége meurtrier, et d'Antioche à Jérusalem, qui tomba au pouvoir des pèlerins. Qu'ai-je besoin de narrer cette croisade redite par mille chroniques? Ce furent

(1) Consultez spécialement Raoul de Caen pour cette expédition de Tancrède à Édesse ; Albert d'Aix parle des vives querelles entre Baudouin et le Normand, liv. III et VII.

des peines inouïes, des travaux supportés avec enthousiasme, des massacres qui ensanglantèrent le parvis du temple. Tel était l'esprit de ces guerres d'extermination de race à race, de peuple à peuple, de croyance à croyance! Toute lutte armée d'opinions est sanglante, parce qu'elle se rattache aux entrailles, à ce qui parle au cœur et à la tête.

Maintenant Jérusalem est au pouvoir des croisés ; sur quel front ardent pour la prière, ridé par le repentir, reposera la couronne ? Fera-t-on un roi pour la cité sainte ou un comte féodal pour la conquête? Si la pensée du tombeau avait exalté toutes les âmes, l'aspect du territoire de la Palestine avait désenchanté tous les esprits. Antioche, la Syrie, les villes maritimes depuis Tarse jusqu'à Tripoli, offraient un aspect séduisant de richesses et de fécondité : le cèdre aux vastes branches se mêlait aux beaux figuiers de l'Afrique, et ombrageait les bosquets de roses et d'orangers; aussi les races franque, normande et provençale se pressèrent pour s'établir dans ces contrées délicieuses, et la féodalité y fonda des établissements militaires. Mais quel était l'aspect de la Palestine avec ses ruisseaux desséchés, ses terres rougeâtres, ses sables mouvants, les montagnes pelées où quelques oliviers abritaient de temps à autre les troupeaux amaigris, et la brebis si triste à côté du chameau du désert (1)? L'imagination pieuse des pèlerins pou-

(1) La sécheresse et l'aspect de cette terre désolée frap-

vait bien dorer ce paysage et revêtir cet horizon de poétiques couleurs ; on désirait de voir Jérusalem et le tombeau du Christ ; mais quand il s'agit des réalités matérielles de la vie, quand il fallut fonder un régime de fiefs, se partager enfin les terres de la conquête, tous les comtes qui possédaient de riches territoires refusèrent la couronne ; elle fut offerte d'abord à Raymond, comte de Saint-Gilles (1). Jérusalem ne lui convenait pas, à lui le sire de la Langue d'oc ; les Provençaux s'établissaient sur les bords de la mer, et le comte qui avait tant de villes plaisantes en Europe et une cour si gaie, aurait-il préféré la couronne royale de Jérusalem à la riche et plantureuse vie de ses beaux comtés dans la Langue d'oc? Hélas! il ne les vit plus ses beaux comtés, la mort le saisit sur le rivage. La pesante couronne de Jérusalem fut également offerte à Robert, duc de Normandie, au comte de Flandre ; tous la refusèrent par humilité, disaient-ils ; la véritable raison peut-être, c'est que lorsqu'on avait

paient de douleur les pèlerins des pays riches en pâturages ; l'eau était si mauvaise, que les chevaux eux-mêmes la repoussaient. *Equi eâ odoratâ nares contractas rugabant et præ fastidio nausæ sternutabant.* (BAUDRI, lib. IV.)

(1) On s'est étrangement trompé en suivant encore la poésie du Tasse pour expliquer les motifs du refus de Robert, duc de Normandie : le chroniqueur Brompton seul les a très-bien indiqués. *Magis eligens quieti et desidiæ in Normanniâ deservire quàm regi regum in sanctâ civitate militare* (*Anglic. scriptor.*) *Collect.*, tom. I, p. 1002.

un bel état dans les cours plénières d'Occident, pourquoi aurait-on accepté le sceptre de Jérusalem et de la Palestine desséchée par les feux du soleil ? Il n'y eut donc que Godefroy le pénitent, amaigri par le jeûne, le pieux comte, le barbare féodal repentant comme un ermite, qui se chargea du poids de cette couronne. Qu'avait-il à perdre en Europe? que laissait-il derrière lui? Rien, sans aucun doute, pas un seul comté libre et sans engagement ; tout était vendu ou aliéné. Godefroy accepta la couronne de Jérusalem comme pénitence et comme fief ; il avait tout délaissé en Europe ; son bandeau royal fut un cilice ; il était le chef de la multitude qui marchait sans vassalité et sans suzerain. Les Normands avaient leur duc, les Provençaux avaient leur comte ; mais il y avait une foule qui n'avait de chef que la croix, d'autre pensée que le Christ, d'autre but que le saint sépulcre ; c'étaient ou des féodaux pleins de l'idée de l'ermitage et de la pénitence, ou un peuple exalté. Godefroy s'en était fait le conducteur, et voilà ce qui explique sa royauté élue dans la ville sainte ; il fut salué roi de Jérusalem par tous ceux qui n'avaient en pensée que la délivrance du pieux tombeau. Depuis, le royaume de Jérusalem se fonda comme une colonie militaire avec les lois franques et le régime des fiefs, des services de chevaliers et d'hommes d'armes ; les *assises de Jérusalem* sont comme le droit public de la chevalerie transportée en Orient ; elles obligent à un régime féodal très-sévère ; c'est un

martyre auquel tous s'engagent comme un commencement du grand purgatoire de l'autre vie!

Voilà donc les races d'Occident qui se précipitaient dans la Syrie et la Palestine. Que devenait alors l'armée grecque? L'empereur Alexis l'avait promise aux pèlerins; elle s'était réunie après le bras de Saint-Georges sous un chef, officier du palais, du nom de Tatice; elle s'avançait précautionneusement vers l'Asie Mineure (1). Tatice appartenait à la race tartare; les Provençaux disaient en plaisantant « qu'il avait le nez coupé », tant il était aplati comme les serfs; il tirait cela de l'origine mantchoux, race du plateau de l'Asie. L'armée grecque, en touchant Nicée, se retrouvait au milieu d'une commune population; toutes les villes étaient occupées par les Grecs; la race turque et conquérante n'avait point effacé les vestiges de la belle famille hellénique; les Turcs campaient dans les campagnes sous la tente, les Grecs habitaient les villes. Dans toute l'Asie Mineure on parlait la langue d'Homère; tous les noms des vieilles cités s'y retrouvaient dans leur douce euphonie : Smyrne, Éphèse, Pergame, que la prédication chrétienne avait rendues si célèbres; Nicée, Antioche étaient aussi retentissantes dans les fastes de l'Église et de l'antique civilisation. Il y avait d'autres populations

(1) Sur la conduite des Grecs il faut mettre sans cesse en présence Anne Comnène et les chroniqueurs de la croisade, recueillis dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars. Les versions restent tout à fait diverses. (*Alexiade,* liv. x.)

encore, les Arméniens et les Syriens, qui toutes se prosternaient devant le *Christos* des Évangiles, qu'elles expliquaient dans des rites divers et dans les vieux livres des siècles primitifs. Toutes ces populations prêtaient secours aux pèlerins de la croisade; elles voyaient en eux des frères qui venaient les délivrer du joug, et accouraient, la croix en tête, en chantant le *Kyrie eleison* (1)! Les chroniques franques et provençales se sont élevées contre la perfidie des Grecs; il y avait là haine de race; les Latins n'avaient que peu de ressemblance avec ces Grecs au maintien sévère, au caractère grave et à l'esprit rusé. Toutefois les principaux secours vinrent de Byzance; les croisés auraient été vingt fois perdus sans Alexis; ce furent les flottes grecques de Chypre, de Rhodes et de Candie qui nourrirent les pèlerins. Tatice leur prêta secours devant Antioche; mais comme il vit tout le désordre du siége, les projets d'ambition, les misères de l'armée; comme il aperçut les méfiances que lui-même inspirait, Tatice se retira du pèlerinage pour agir contre les cités qui avaient secoué le joug de l'empereur.

Cette méfiance de races domine toute l'expédition d'Orient; les familles de peuples conservent leur

(1) Il existe de curieux mémoires sur l'Arménie, par M. Saint-Martin. On peut y trouver des détails sur la situation des Syriens et des Arméniens pendant la croisade. Le chroniqueur arabe Kemal-eddin en parle aussi. (*An de l'Hégire* 491.)

haine, leur instinct de répugnance ; la croix, qui est le symbole commun, les réunit dans une même foi, mais le sang n'en reste pas moins bouillant : le Provençal, le Franc et le Normand se détestent, et il faut toute la puissance de l'Église pour les retenir sous une même bannière. Le Grec est en méfiance à tous ces hommes qui viennent de si loin pour un but de pèlerinage ; les chroniqueurs se lancent de durs propos à chaque page de leurs livres ; la pensée du Christ ne les apaise point, et quand le but du pèlerinage est atteint, chaque race reprend sa position naturelle. Bohémond devient prince d'Antioche avec ses Normands ; Baudouin et ses montagnards s'établissent à Édesse ; les Grecs restaurent l'autorité de l'empereur dans les grandes cités de l'Asie Mineure. Enfin la bande nombreuse des pèlerins repentants, des chevaliers sans fiefs, des barons armés qui ont aliéné leurs comtés en Europe, se groupe autour de la couronne d'épines de Godefroy. C'est une royauté de tristesse et de douleurs que celle de Jérusalem, il faut combattre incessamment ; le pays qu'on va gouverner est comme un sépulcre vide ; sa végétation, brûlée par le soleil, n'offre qu'une terre inculte et de pauvres produits. La royauté de Jérusalem (1) est le symbole de la vie de pénitence ; là on n'a point les bosquets de roses

(1) L'histoire du royaume de Jérusalem est surtout exactement racontée dans Guillaume de Tyr, le plus impartial des historiens des colonies chrétiennes d'Orient, liv. IX et suivants.

ni les flots argentés de l'Oronte, comme à Antioche ; la terre stérile de Judée n'a pas les bords de la mer qui baigne Tripoli, Laodicée ou Tarse ; on ne savoure point le vin de Chio dans des amphores grecques. La terre de Jérusalem est ingrate : des cailloux brûlants, quelques rares oliviers, des palmiers solitaires et la source tarie de Siloë, tout se ressent du grand deuil chrétien. Les nobles comtes peuvent encore faire la vie douce et gaie de chevalerie à Antioche, à Nicée ou à Édesse ; mais à Jérusalem c'est la vie de l'ermitage, c'est la pénitence sous la couronne d'épines, et voilà pourquoi Godefroy, le rude compagnon de l'empereur Henri IV, bourrelé de remords d'avoir porté la main sur Rome et l'Église, s'agenouille en pleurant devant le saint sépulcre ; le Germanique repentant reçut comme pénitence l'héritage du sceptre de roseau et de la couronne sanglante du Christ !

CHAPITRE XL.

ÉMOTIONS POPULAIRES.—RÉGULARISATION DES COMMUNES.

Esprit de liberté produit par la croisade. — Le drame de Charles le Bon, comte de Flandre.— Les cités flamandes. — Leur comte, — bourgeois, — serfs. — Conjuration contre le comte. — Assassinat. — Vengeance. — Communes de France. — Noyon. — Laon. — Beauvais. — Tentative des serfs de Vezelay.—Chartres et ordonnances royales.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Quand le peuple fut au point d'exaltation produit par les croisades, il se fit un long frémissement contre le servage. L'Église abaissait la féodalité par le triomphe de la prédication, et les lois du Christ annonçaient l'égalité des hommes. Dans la fête du dimanche, lorsque les manants des cités écoutaient au moutier la vie et la mort de ce serf divin, de cet admirable ouvrier de Dieu qui annonça la liberté au monde, l'homme du corps ou de la terre devait se faire des idées plus hautes et plus émues d'un

avenir libre et d'une existence meilleure. Les croisades avaient éloigné la plupart des comtes féodaux; il n'y avait plus dans le donjon les hommes d'armes prêts à réprimer les révoltes; la génération active était aux lieux saints; la prédication de la croisade avait réuni plus d'une fois les masses populaires sur un même point; elles étaient habituées à se toucher, à se voir, à participer en quelque sorte au mouvement armé (1). Beaucoup de pèlerins du peuple étaient aussi de retour de la croisade; s'ils avaient eu des malheurs et de longs soucis, s'ils avaient éprouvé tous les accidents d'un voyage lointain, leurs âmes aussi s'étaient habituées aux périls, aux dangers; elles s'étaient retrempées : ceux-là qui avaient bravé le cimeterre des Turcs pouvaient-ils encore abaisser leurs têtes sous le fouet du majordome? Après la grande expédition pour le Christ, il ne devait plus y avoir de servage; tous étaient égaux et libres. Les croisés du peuple, au retour de leur pèlerinage, ressemblaient à ces vieux soldats qui, après de longues campagnes, conservent toute l'énergie des batailles; ils pouvaient indiquer aux serfs des champs, aux manants des villes, les moyens de secouer le joug et de se servir des armes et des forces de leur corps; les pèlerins devinrent les chefs de ces colonies villageoises qui

(1) Les deux grandes assemblées du peuple furent à Clermont pour entendre Urbain II, et à Vezelay pour écouter saint Bernard. (*Voyez* Robert le Moine, ann. 1095, et Odon de Deuil, *sur la Croisade de Louis VII*, liv. 1er.)

conquirent plus tard leur liberté au cri populaire de *commune ;* ils enseignèrent les batailles aux peuples, ils leur apprirent à braver les barons : tous fils de l'Église, ils éprouvaient un sentiment d'égalité à la face même du féodal ; n'avaient-ils pas tous marché sous la bannière de la croix quand la plaine retentit des acclamations de *Dieu le veut* (1) !

Les grandes cités de Flandre formaient comme une fédération commerciale ; déjà même, au dixième siècle, Bruges était renommé entre toutes pour ses métiers ; à côté de Bruges était Ypres, puis Gand avec ses murailles et ses tours, ses corporations municipales ; Namur la forte, puis Lille, nouvellement bâtie dans un marais desséché. Toutes ces cités avaient, pour s'enrichir et se glorifier, des métiers, des corporations avec leurs bannières, où se voyaient les saints evêques sur broderie d'argent. Dans les villes de Flandre, les métiers tissaient la laine, fourbissaient les armes d'acier et travaillaient les cottes de mailles. Il y avait au comté de Flandre, selon les traditions antiques, des juridictions diverses : dans la campagne, le paysan était serf du comte, c'est-à-dire soumis à son droit et à sa verge ; dans les cités, il y avait d'abord des hommes qui dépendaient de la juridiction du même seigneur

(1) Il suffit de lire la collection des chartres, pour s'apercevoir qu'un nombre infini de pèlerins, fils du peuple, arrivaient chaque année de la croisade ; ils avaient l'imagination toute remplie de l'Orient. (*Voyez* BRÉQUIGNY, *Collect. diplomat.*, ann. 1099-1150.)

comte, puis des gens de métiers, libres, quoique d'origine servile. Si les sergents d'armes du sire se déployaient avec leurs mines insolentes sous leurs casques fourbis et leurs pesantes cuirasses, comme pour faire menace, les hommes de métiers montraient leurs bras nerveux, leurs cuisses musclées, leurs poignets formidables, leurs épaules nues et épaisses, image de la force brutale qu'au jour de la révolte ils pourraient opposer à leur comte quand le beffroi sonnerait. Les métiers avaient leurs prévôts, leurs syndics, nés comme eux dans la classe ouvrière, fiers hommes qui avaient devant eux, hautains comme des licteurs, les ouvriers tisserands avec leurs outils de fer ; les bouchers avec leurs coutelas et leurs chiens de garde ; les fourbisseurs de cuirasses armés d'épées, de lances ou de poignards de miséricorde. C'était formidable quand les métiers processionnaient avec leurs prévôts, leurs bandières déployées, car ils avaient haine des hommes serviles de la campagne soumis au comte, tous de castes esclaves : les métiers étaient corporés, mais ils n'étaient pas serfs (1).

Le comte de Flandre était alors Charles le Bon, ainsi le surnommaient, au moins, les chroniques des monastères. Germanique d'origine, Charles avait succédé par héritage au comte de Flandre ; il s'était

(1) Il y a évidemment à faire une histoire des corporations flamandes, dans leur origine et leur développement. (*Voyez* MEIER, *Annal. Flandrens.* de 1100 à 1190). Rien ne prête plus à l'épopée.

croisé dans la grande expédition; il visita l'Orient, et, à son retour, tant sa renommée fut retentissante, qu'on lui offrit la couronne de Jérusalem, et même les insignes pourprés de l'empire, la succession de Charlemagne. Charles le Bon avait conquis une réputation de bienfaisance, il était digne seigneur pour ses hommes surtout; mais, comme tous les féodaux, on le disait enclin à la violence; nul ne pouvait lui résister quand il n'était pas en ses jours de clémence. Si un bourgeois flamand insultait aux serfs du comte, les hommes de son corps, il n'hésitait pas à se défaire dudit bourgeois par la pendaison au haut de sa tour, ou par le dur fouet du majordome. Comme il aimait la chasse, il ne pouvait souffrir que ses lévriers fussent arrêtés, même sur les terres municipales; il élevait ses faucons de manière qu'ils volaient sur les pigeonniers des gens de métiers, tréfileurs d'or, faiseurs de hauberts, vendeurs d'épices ou forgerons de cuirasses, comme saint Éloi. Tout cela inspirait beaucoup de haine contre monseigneur le comte. Ensuite, grand justicier, il observait les coutumes antiques contre les gens serviles qui voulaient se dire nobles. Si un chevalier se présentait au combat, il examinait les origines et les coutumes; souvent il prohibait la bataille à outrance, quand des hommes de corps s'y présentaient; tous devaient rentrer dans la condition de leur naissance (1).

(1) Tout ce grand drame de Charles le Bon se trouve dans le recueil des Bollandistes, *Acta sanctor.*, *mens. mart.*, tom. I, pag. 179-219. L'auteur de cette chronique est Galbert, syndic de Bruges. Il en existe une vieille traduction française.

Or il y avait dans les villes de Flandre la dignité de prévôt de la cathédrale, qui était fort grande et fort exaltée; le prévôt était l'homme des clercs et de la bourgeoisie, le chef des métiers, le second après le comte. Au moyen âge, chaque classe avait son juge, son chef; les serfs mêmes avaient leurs syndics. Quand le prévôt convoquait les dignes ouvriers flamands, il avait plus de bannières déployées que dans la chevalerie; chaque métier avait son symbole, sa couleur et son saint. Le prévôt de Bruges se nommait Bertulfe, sa famille était nombreuse, son frère était châtelain, et tout son lignage portait les armes de chevalerie. Charles, le comte de Flandre, voulait abaisser le prévôt, parce qu'il était d'origine servile et qu'il prétendait tous les droits de chevalerie. Ce fut une forte indignation dans le cœur de Bertulfe: « Quoi! s'écria-t-il, c'est moi qui ai fait élire ce Charles le Germain, et maintenant qu'il est comte, il veut nous faire serfs! » Dès ce moment la guerre fut déclarée, les hommes d'armes du prévôt de Bruges pillèrent les serfs et les laboureurs du comte. Le chef de ces ravageurs des pauvres serfs aux champs se nommait Bouchard, proche parent du prévôt; et le comte, à son tour, ordonna qu'on détruirait la

maison de Bouchard comme représailles : las ! ladite maison fut bientôt rasée et brûlée (1) !

Voyez quelle rage parmi les parents du prévôt quand ils surent que l'hôtel de Bouchard, leur cousin, ami et confédéré, avait été brûlé ! Alors ils conjurèrent la mort du comte. Quatre chevaliers du prévôt, d'origine de métiers, mais très-versés au fait des armes, se réunirent à cet effet; ils avaient noms Isaac, Bouchard, Guillaume de Werwich et Enguerrand ; tous avaient l'assentiment du prévôt pour le complot sanguinaire; ils disaient qu'ils marchaient à la délivrance des cités de Flandre, soumises à la tyrannie du comte. Dans le silence de la nuit, les conjurés se réunirent : une simple lampe de suif brûlait, ils l'éteignirent, afin de ne point violer la coutume normande du couvre-feu, et de ne pas signaler leur présence. Ce fut dans les ténèbres qu'ils se lièrent par serment de frapper dur le comte au cœur et au visage jusqu'à la mort (2). Terrible vengeance ! Le crépuscule commençait à poindre, un brouillard épais couvrait la cité, et l'on ne pouvait distinguer à la longueur d'une lance. Les conjurés se rendirent à l'église Saint-Donatien, où le comte venait prier ; tous portaient des épées nues sous leurs manteaux; ils se placèrent le glaive haut aux deux issues de la tribune, pour que nul ne pût échapper. Quand

(1) *Vita Carol. comit. Fland.*, chap. II.

(2) Ibid, chap. III, Bollandistes.

ils eurent ainsi entouré leur seigneur, de telle sorte qu'il ne pût se préserver de leurs coups, ils se précipitèrent sur lui, le frappèrent les uns au cœur, les autres au visage, comme cela avait été convenu dans le conciliabule, et ainsi fut fait du comte. Les assassins tuèrent aussi Thancmar, châtelain de Bourbourg. Le sénéchal de Flandre, toute la maison du comte fut pillée, ses serviteurs mis à mort ou obligés de prendre la fuite ; attentat sauvage de serfs à maître, atroce guet-apens de gens de condition servile ! Nul des amis du seigneur n'échappa, et bientôt la bannière des métiers flotta seule sur les murailles de Bruges. Comme le prévôt avait agi pour les corporations, une confédération se fit pour la défense de la cité ; le peuple se réunit autour du prévôt, les métiers fourbirent leurs armes, tous se décidèrent à vendre cher leurs priviléges (1).

Cependant la chevalerie flamande, les châtelains du comte, sa noble cour, s'étaient réunis contre les métiers et le prévôt pour venger la mort du comte; tout ce qui avait au cœur la répression des serfs avait fait cause commune avec la châtellenie de Flandre ! on devait réprimer cette tourbe de peuple ; la comtesse de Hollande arrivait avec ses hommes de Frise, ennemi des Flamands. Le siége de Bruges commença; le prévôt et les métiers, ré-

(1) Les Bollandistes rapportent des miracles éclatants lors des funérailles du comte de Flandre, *Vita Carol.*, chap. V.

fugiés dans le château, furent ensuite obligés de soutenir les assauts dans l'église, et puis dans cette tribune élevée où le comte avait été frappé. Les nobles hommes se tenaient tous dans la hiérarchie des fiefs contre les communaux. Ce fut un trait douloureux décoché contre le baronnage que la mort du comte de Flandre ; un seigneur avait été frappé par ses serfs ! quel exemple ! on courut le venger.

Louis le Gros, le roi des Francs, voulut aussi concourir à comprimer cette révolte servile ; les hommes d'armes de France vinrent devant Bruges(1); il y eut répression violente de ces séditions de métiers ; le prévôt Bertulfe, livré au bâtard d'Ypres, fut lapidé ; des supplices affreux devinrent la punition des meurtriers du comte ; les corporations furent frappées d'impôts ; on détruisit la hiérarchie des métiers, tous furent réduits au titre de serf. Bruges s'était révoltée contre la chevalerie, la cité avait méconnu les droits du comte et frappé son seigneur ! Ainsi s'accomplit la terrible vengeance féodale dont la chronique garde souvenir. La vie de Charles le Bon fut écrite comme celle d'un saint par les clercs et les moines surtout ; on exalta ses vertus, et les Bollandistes ont conservé cette lamentable histoire des communes de Flandre dans leur collection immense. J'ai narré la triste chronique

(1) Comparez aux Bollandistes, SUGER, *Vita Ludovic. Gross. ad fin.* Il n'y a plus de numéros pour les chapitres.

de Charles le Bon pour faire connaître l'esprit de la classe servile et des hommes d'armes, la vie des métiers et des corporations ; il fallait dire comment se manifestèrent alors les premières effervescences des masses.

Le mouvement populaire pour la conquête d'un système communal se produisit avec plus de régularité dans les cités du domaine royal en France. La municipalité était antique comme les colonies romaines dans les Gaules ; mais elle avait éprouvé des malheurs et des vicissitudes à travers les invasions et les races. Le municipe d'ailleurs, tel que la loi romaine l'entendait, n'était pas précisément la *commune ;* cette forme d'association populaire pour la défense du faible semble se manifester avec énergie au commencement du onzième siècle. C'est le type de gouvernement alors choisi pour les villes et la campagne ; il se produit partout un mouvement spontané ; la commune se mêla aux formes de la paroisse et au clocher. L'Église est encore le fondement de la liberté, le peuple se groupe et se réunit pour sa défense ; l'origine de la commune est essentiellement épiscopale ; ce furent les évêques qui favorisèrent l'armement des serfs et des manants contre les féodaux, afin de maintenir la paix publique. Orderic Vital, le chroniqueur contemporain, raconte l'origine de la commune avec un grand accent de vérité(1). « Louis VI,

(1) *Ludovicus in primis ad comprimendam ejusmodi*

pour comprimer la tyrannie des voleurs et des séditieux, demanda le secours à tous les évêques du royaume, et ce fut alors que les communes furent instituées en France par les évêques, de manière que les curés accompagnaient le roi dans les batailles ou dans les siéges en se faisant suivre de leurs paroissiens sous leur bannière. » Ainsi l'idée de commune et de paroisse fut intimement unie ; la bannière de l'Église fut l'étendard de la liberté pour les serfs ; on se groupa autour de la mitre épiscopale.

Les trois premières communes établies furent celles de Noyon, de Laon et de Beauvais (1), vieilles cités épiscopales de la monarchie ; les évêques en étaient seigneurs temporels. Les chroniques disent plus d'une fois que les clercs portaient le casque en tête, la lance au poing pour défendre leurs droits avec l'impétuosité des barons ; il y avait là un mélange de féodalité et d'épiscopat, une confusion qui

tyrannidem prædonum et seditiosorum, auxilium totam per Galliam, etc. Ergo communitas in Franciâ popularis instituta est à præsulibus ut presbyteri comitarentur regem ad obsidionem vel pugnam cum vexillis et parochianis omnibus. ORDERIC VITAL, ad ann. 1108, lib. XI. Dans DUCHESNE, *Hist. Normanor. scriptor.*, pag. 836.

(1) M. Henrion de Pansey, peu favorable aux évêques, avoue néanmoins que ce furent eux seuls qui donnèrent l'impulsion au système communal (nº 25). (*Voyez* aussi l'admirable préface des *Ordonnances du Louvre*, tom. XI, in-fol.)

ne permet pas de distinguer précisément ce qui tient à la crosse et ce qui tient au glaive. Les évêques de Noyon et de Beauvais conservent leur caractère chrétien, cette protection de liberté et d'égalité envers leurs hommes, ils dotent et favorisent la commune ; tandis qu'à Laon, Gaudri, dur féodal, quoique évêque, conserve son type normand et belliqueux au plus haut degré de fierté ; il lutte avec les communaux, il emploie la force batailleuse, et, comme Charles le Bon, il tombe sous la colère et la révolte des serfs ; Gaudri est moins évêque que baron.

Quel drame vivement coloré que l'origine et le développement de la liberté dans la Langue d'oil ! La première commune dont le droit fut bien établi est celle de Noyon, vieille ville des temps primitifs de la monarchie, tout entourée de châteaux, depuis Guiscard que l'Oise arrose, jusqu'à Beauvais. Noyon était ville épiscopale sous Baudry son digne évêque ; le peuple était considérable et ce fut contre les pilleries des barons que Baudry, du conseil des clercs et de ses hommes, établit une commune ; il la confirma de son autorité épiscopale, et déclara, sous peine d'excommunication, que nul ne pourrait l'enfreindre ; tous étaient tenus de l'observer (1). Voulez-vous savoir quelle était la chartre de la

(1) *Voyez* les *Annales de l'église de Noyon*, tom. I, pag. 805. Ducange a savamment disserté sur les communes, comme sur toutes les grandes institutions du moyen âge. (*Voyez* DUCANGE, verb. *Commun.*, tom. I, pag. 1118.)

commune de Noyon? « Nul n'aura juridiction sur les fossés, les fortifications et les portes de la ville que le conseil de bourgeois; tous ceux qui auront maison dans la cité, excepté les clercs et les hommes d'armes, doivent l'impôt à la commune et l'observation des coutumes (1); toutefois, s'ils sont infirmes, pauvres, ou s'ils demeurent chez eux à cause des douleurs de leurs femmes ou de leurs enfants, ils ne seront point punis pour avoir manqué à la commune. La juridiction appartient aux jurés; le juge est chargé de réprimer tous ceux qui manquent par faux poids ou fausses mesures; si le pain est plus petit que la coutume ne le veut, le panetier sera puni, le froment devra être vendu à bonne mesure; si quelqu'un blesse un communal, les jurés en feront vengeance. La juridiction extérieure reste à l'évêque et au châtelain. Si quelqu'un veut être de la commune, alors ce qu'il payera sera toujours dépensé pour l'utilité de la cité. Personne ne pourra être traduit devant les jurés en l'absence de son accusateur; les clercs qui seront dans la voie des saints, les veuves qui n'ont point d'enfants adultes, les jeunes filles sans avocats ne sont point tenus de la commune. Celui qui possède une terre pendant un an et un jour, en devient propriétaire incontestable; la vente qui ne s'élève pas à plus de

(1) Ce texte appartient à la chartre de confirmation de la commune, année 1181. *Voy.* les *Ordonnances du Louvre*, tom. XI, pag. 224.

huit deniers ne doit aucun droit. Enfin toute fausse mesure doit être brisée (1). »

On remarquera que, dans cette chartre primitive, la commune n'est pas toujours un droit, c'est plutôt une obligation pour tous ceux qui se lient; il y a des engagements d'argent et de services souvent très-onéreux; pour certains hommes, en être affranchi est considéré comme un privilége et une faveur. Si la commune offre les garanties d'une ligue contre la violence, elle impose de lourdes obligations; si les manants la demandent avec tant d'instance, si les bourgeois la sollicitent, c'est qu'ils sont de tous côtés pressés et torturés par les féodaux; ils sont obligés de se réunir par un lien commun de paroisse contre les exactions et les pilleries du baronnage; mais ce lien est souvent lourd, appesanti par les obligations de service et d'argent; la dure main du seigneur qui frappe explique seule l'ardeur avec laquelle la commune est appelée par les classes opprimées, comme un grand remède. Il y a un entraînement qui pousse les masses vers cette administration libre qui substitue un résultat d'argent à l'arbitraire des exactions.

Commune! commune! tel fut le cri poussé à Laon. La cité de Laon est la seconde commune qui s'élève dans l'ordre chronologique; Gaudri, on l'a

(1) *Chartre de l'église de Noyon. — Ordonnances du Louvre*, tom. XI, pag. 224. Elle fut confirmée par Louis VII en 1140. Voyez *Préface des Historiens de France*, t. XVI, pag. 6.

dit, est plus baron hautain qu'évêque de paroisses, l'homme de bataille dominait l'homme d'Église (1); incessamment en rapport avec le roi d'Angleterre, Gaudri portait la cuirasse et le brassard, c'était un féodal, et non pas un serviteur du Christ. Pauvres serfs de Laon, que pouvez-vous espérer d'un tel sire? Il était du nombre de ces clercs batailleurs contre lesquels Grégoire VII s'était si puissamment élevé! Dur seigneur, Gaudri pressurait les serfs et les bourgeois de la ville de Laon. Connaissez-vous Laon avec ses portes vermoulues, ses antiques monuments où tout respire les souvenirs de la paroisse et de la commune? Que faire contre l'impitoyable seigneur Gaudri? car ce n'était pas un évêque; il portait l'épée haute, et plus d'une fois il s'était mêlé dans les batailles d'Angleterre : les serfs, les bourgeois se révoltèrent donc en criant: *Commune!* Ils se précipitent vers le palais épiscopal, ils sonnent le beffroi de la paroisse, tout est soulevé; et comme cela s'était vu pour le comte de Flandre, il y eut une terrible tragédie de peuple et de clercs. Le dur féodal Gaudri fut frappé par les communaux; les serfs ne virent point en lui le prélat revêtu de la mitre et de l'étole, mais le

(1) Cette distinction n'a pas été faite par l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France;* elle l'aurait empêché de déclamer contre les evêques. L'histoire de la commune de Laon a été écrite par Guibert, *de Vitâ suâ,* liv. III. On trouve de grands renseignements dans le *Gall. Christ.,* tom. II, f° 620, act. 2.

seigneur et le baron qui les avait opprimés le casque en tête (1). La commune de Laon fut obtenue à prix de sang, et voici ce que disait la chartre: « Sachez tous, clercs, chevaliers et manants, que nul homme libre ou serf ne sera désormais arrêté que selon la justice de la commune; que si quelqu'un fait injure à autrui, clerc ou noble, marchand étranger ou indigène, qu'il vienne en justice devant les jurés pour se purger de sa faute, sinon il sera expulsé de la commune; le malfaiteur sera retenu jusqu'à ce qu'il ait fait satisfaction; si quelqu'un frappe un autre homme de son poing ou de sa main, qu'il paye des dommages arbitrés par les jurés et juges de la commune; s'il y a des coupables d'un crime, la peine du talion sera appliquée (2) tête pour tête, membre pour membre; si l'on s'empare d'un voleur, justice en sera faite par les jurés; le cens ou impôt sera exactement acquitté envers qui il est dû, autrement le débiteur sera poursuivi. Nul ne sera reçu dans la commune, s'il n'est libre ou s'il n'obtient la volonté de son seigneur; il pourra être revendiqué dans les quinze jours par son maître (3); il sera exclu de la commune, si pendant

(1) Le drame de la commune de Laon est rapporté par Guibert avec un accent d'indignation. GUIBERT, *de Vitâ suâ*, liv. III.

(2) *Caput pro capite, membrum pro membro reddat.* (*Ordonnances du Louvre,* tom. XI, pag. 185.)

(3) La chartre de Laon est datée de Compiègne, ann. 1128, *Code du Louvre,* tom. XI, pag. 185.

l'année il n'achète une maison ou une vigne, un champ, ou s'il n'apporte un mobilier; dès ce moment, il payera la taxe et toutes les charges de la corporation: bien entendu que tous ces priviléges sont accordés, sauf les droits du roi et ceux de l'évêque, lesquels seront respectés par les communaux. »

Les dispositions générales de ces chartres de communes révèlent un commencement d'administration politique; le monastère avait été le type primitif sur lequel toutes ces administrations s'étaient modelées. Il y avait dans la commune priviléges et devoirs, avantages et soucis, droits et obligations. Souvent les charges de la commune étaient grandes; on devait de l'argent et des services militaires; le serf de corps, soumis à son seigneur, n'avait-il pas toutes les jouissances d'une vie résignée? Le féodal veillait sur lui, tandis que le communal, pour un peu de protection, avait tous les soucis de l'existence libre (1). Le serf travaillait brutalement ou machinalement au son de la cloche, depuis le soleil levé jusqu'à son déclin; le féodal devait prendre soin de lui. Hélas! l'homme de la commune était soumis à des taxes régulières, au guet et à la garde des murailles; il fallait sacrifier son repos, exposer sa vie, et ces obligations

(1) Ducange, vº *Commun.*, et la préface de Villevaut et Secousse. Les *Ordonnances du Louvre* donnent plusieurs exemples des communes qui demandent elles-mêmes leur révocation. (*Cod. du Louvre*, tom. xi.)

ne plaisaient pas toujours! Il n'y avait pour l'ordre communal que le sentiment de liberté, grande puissance sur les âmes; souvent on y sacrifie son repos, et cette pensée, «je suis libre», fait noblement palpiter le cœur. L'esclavage est partout dans la société, mais il n'est pas visible et senti. Plus d'un serf resta en dehors de la commune pour s'affranchir de ces charges et vivre de la vie paresseuse et régulière dans les champs du seigneur. Cette impulsion effervescente de la commune se révélait dans quelques cités plus exclusivement menacées par les féodaux: le Parisis était si plein de châtelains et de barons pillards et belliqueux!

Plus loin, les querelles entre les évêques et les comtes favorisaient le soulèvement des multitudes pour la commune. Quand le comte avait besoin de bras nerveux pour briser le pouvoir des moines, il promettait aux manants la liberté (1) et la commune. Lorsque l'évêque, à son tour, élevait le gonfanon épiscopal contre le sire de la féodalité, il invoquait également les serfs et leur promettait la commune: c'était pour le grand nombre un appât, une récompense; et comme la croisade avait imprimé dans les esprits des idées de liberté et d'égalité chrétiennes, le soulèvement se produisait partout avec une certaine énergie. Connaissez-vous le bourg

(1) L'histoire des querelles du comte de Nevers et des moines de Vezelay forme un grand épisode dans la chronique de Vezelay. (*Voy.* dans dom d'Achery, *Spicilegium*, tom. i, pag. 529.)

de Vezelay en Bourgogne, si renommé par son monastère? Le comte de Nevers et l'abbé de Vezelay sont en querelle sur leurs droits; ils prétendent l'un et l'autre la suzeraineté du bourg; leurs hommes d'armes s'étaient plus d'une fois rencontrés dans des disputes pour les fiefs; le comte de Nevers invoqua pour lui l'appui des manants et habitants du bourg qui faisaient des dégâts sur les terres de l'abbaye; le comte leur disait: « Pourquoi ne feriez-vous pas une ligue de communes contre le monastère (1)? » Ces idées de confrérie pour la défense mutuelle étaient partout! La révolte des communaux prit tous les caractères de violence des époques désordonnées. Longtemps cette querelle d'armes entre le féodal et le monastère se prolongea; on y voit intervenir, comme dans un drame, le peuple, l'abbé et le comte. Les trois éléments: la féodalité, le clergé et les communaux commencent à se disputer l'influence sur la société; ils sont confus encore: le serf réclame la liberté avec une énergie brutale et presque sans intelligence; le comte de Nevers favorise ou comprime le développement de la commune de Vezelay comme un instrument d'usurpation. Ici les moines de Vezelay s'opposent à la commune, parce qu'ils agissent, comme l'évêque

(1) Les habitants firent et instituèrent les consuls : *Principes vel judices quos et consules appellari censuerunt. Hist. Vizelliac. monast.*, D'ACHERY, *Spicilegium*, tom. I, pag. 529.)

de Laon, en qualité de seigneurs territoriaux (1), et non point comme corporation religieuse. Les monastères se lient par la terre au système féodal; ils sont empreints de deux esprits: comme organisation chrétienne, ils sont favorables aux serfs; mais comme seigneurs de la terre, ils en partagent les intérêts et les passions: voilà ce qu'il ne faut pas oublier dans l'histoire du moyen âge; les clercs se mêlent à la féodalité, comme la féodalité se mêle au monastère!

(1) Je renvoie, pour les faits qui justifient ce système, aux préfaces des *Ordonnances du Louvre*, tom. XI et XII. Les Bénédictins en ont également parlé dans leur prolégomène, au tom. XVI de leur *Collection des Historiens de France*.

CHAPITRE XLI.

LES ORDRES DE CHEVALERIE ET LA FÉODALITÉ.

Organisation des ordres de chevalerie. — Les serviteurs de Saint-Lazare. — Les hospitaliers. — Les templiers.— La grande chevalerie. — Droits et devoirs. — Loyauté. — Hiérarchie de la terre. — Grands fiefs. — La tenure. — Le vassal. — Le vavasseur. — Le symbolisme de la chevalerie. — La langue du blason.

DOUZIÈME SIÈCLE.

La commune fut, au moyen âge, l'organisation des serfs et des manants pour la défense mutuelle ; elle leur offrit une force pour se protéger dans la confusion de tous les droits, dans la lutte de toutes les violences; le monastère fut aussi la règle dans l'Église, quand la pensée religieuse se manifesta au milieu de la solitude et du désert (1). Les seigneurs

(1) *Voyez* le chapitre XXX de ce livre, où je développe l'histoire des ordres monastiques.

hautains, les barons, les châtelains, les hardis possesseurs de la terre, devaient-ils rester seuls en dehors de ce mouvement de fraternité du onzième siècle? Il se manifestait une tendance générale; tous les éléments de la société se portaient alors vers l'ordre et la hiérarchie; les forces confuses, désordonnées, cherchaient à se grouper; les féodaux seuls resteraient-ils dans leur situation effrénée, dans cette effrayante individualité qui les faisait courir aux armes à chaque insulte, à chaque offense, ou pour un but de pillage et d'ambition? Ce chaos serait-il la forme invariable de l'ordre féodal? la force pouvait-elle être à tout jamais le droit et le devoir? l'état sauvage pouvait-il être le but final de la Providence?

Au commencement du douzième siècle, il se révéla un besoin impératif de renoncer à cette vie tout isolée de la tour et du château; on court s'organiser en corporations; les croisades avaient réuni peuple, chevaliers et clercs; elles avaient imposé des devoirs d'obéissance militaire (1); on marchait sous un chef et sa bannière; tout tendait à fixer les rapports des hommes d'armes entre eux sous des règles pieuses; il y eut des corporations de barons et de chevaliers, comme il y en avait pour la commune ou les monastères, et pour les métiers : de là naquirent les ordres de chevalerie, les commu-

(1) *Voyez* ALBERT D'AIX et ROBERT LE MOINE, dans le *Gesta Dei per Francos*, de Bongars.

nautés armées, qui tinrent une si vaste place au moyen âge (1).

Le sentiment de repentance qui saisissait au cœur le farouche châtelain ne devait pas toujours le conduire vers la solitude et le désert ; la croisade avait montré à la génération active qu'on pouvait servir Dieu les armes à la main, et cela convenait aux habitudes batailleuses des barons. Il se forma des corporations religieuses qui, tout en conservant leurs masses d'armes au poing, faisaient des vœux de pénitence et se soumettaient à une règle sévère. Le nom de *milice sainte* (2) leur demeurait, comme pour témoigner leur double caractère de chevalerie et de monastère ; ils se consacraient au triomphe de la pensée catholique et de la pensée belliqueuse. Le mélange du clerc et de l'homme d'armes est continu dans le moyen âge ; ce sont deux natures qui se confondent, quand elles ne se heurtent pas par les intérêts du sol et des fiefs. La constitution des ordres de Saint-Jean de Jérusalem et du Temple est donc marquée de ce double signe : ce sont des hommes de guerre qui se font moines tout en conservant leur destinée de batailles ; institution naturelle dans la Palestine, terre conquise récemment sur les infidèles ; on se dévouait à vivre au milieu des barbares, entouré de mécréants et de Sarrasinois. Ne fallait-il pas incessamment se défendre?

(1) *Voyez* Ducange, *Glossaire*, v° *Miles*.

(2) Ibid.

Tout religieux à Jérusalem devait avoir les armes à la main et revêtir la cotte de mailles ; il fallait se protéger sans cesse contre les infidèles qui attaquaient les hôpitaux des pèlerins et le Temple ; la vie matérielle s'y mêlait à la vie morale, le chevalier au moine, la prière au bruit des armes, l'hymne sainte au chant de Geste des barons !

Le plus antique de ces ordres militaires fondés en Palestine fut celui de Saint-Lazare (1) ; moins vigoureux et moins brillant que les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, l'ordre de Saint-Lazare était sous la protection de ce grand saint ressuscité du sépulcre, qui proclama, le visage encore couvert des pâleurs du tombeau et le flanc rongé par le ver de la mort, la gloire du Christ. Les religieux de Saint-Lazare avaient mission de panser les pèlerins blessés ou malades ; la route était si longue, le climat si brûlant, les besoins si nombreux ! Quand les pauvres de Dieu visitaient Bethléem, Nazareth, lieux où demeuraient debout de si puissants souvenirs de la prédication chrétienne, ils trouvaient les lazaristes pour bander leurs plaies, étancher leur soif ou calmer la fièvre brûlante. Il y avait un hôpital de lazaristes à Jérusalem, tout à côté du saint sépulcre, le grand séjour des souffrances. Les lazaristes étaient chevaliers ; tous conservaient leur

(1) Benoît IX, dans une bulle de 1045, parle déjà de l'ordre de Saint-Lazare. Urbain II le cite également dans une bulle de 1096. Baronius et Pagi, *Annal.* ad ann. 1045-1105.

caractère belliqueux quand il fallait défendre les conquêtes ou préserver les pauvres malades. Toutefois, dans les statuts de l'ordre, on distinguait trois classes de frères (1) : les chevaliers ne quittaient jamais le glaive ; ils portaient dignement la cotte de mailles, l'épée au poing et le manteau blanc de l'ordre, avec une croix de gueules sur la poitrine ; les servants étaient vêtus comme les infirmiers des léproseries ; c'étaient les humbles et les plus repentants ; lorsque le vent du désert soufflait, et que la peste, comme un cavalier de feu armé de flèches, arrivait sur la terre de Palestine avec ses désolations, les religieux de Saint-Lazare soignaient les souffreteux étendus sur leur lit, tandis que les prêtres lazaristes (le troisième ordre) se consacraient au service des autels ; triple et sainte union pour la défense de Jérusalem, sauver la santé du corps et fournir les remèdes, afin de guérir les douleurs de l'âme des pauvres pèlerins qui s'en allaient en Palestine !

Ils étaient bien modestes les lazaristes ! Il y avait plus de force et d'éclat dans les hospitaliers désignés dans les chartres primitives sous le nom de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (2) ; la mis-

(1) *Regul. ordin. Sanct. Lazar. : Preuves de l'Histoire des ordres de chevalerie,* tom. 1er.

(2) Les *Annales* de Baronius sont encore le meilleur travail sur l'histoire des ordres religieux. L'histoire de Vertot sur l'ordre de Malte est partiale, souvent ridicule et imparfaite.

sion des hospitaliers était de recueillir les pèlerins égarés ou malades ; quand la cloche sonnait aux hospices de Nicée, d'Antioche ou de Jérusalem, tous les hospitaliers étaient debout ; c'est qu'il arrivait auprès du monastère un pèlerin venant de lointain climat avec son bourdon et sa panetière ; ne fallait-il pas lui prodiguer les services et lui donner asile ? Vous tous qui avez éprouvé le vide et la solitude des voyages, ce vaste désert que forme autour de vous la langue étrangère, le sol étranger, et l'absence de la patrie ; quand le cœur est serré de tristesse, vous savez quelle satisfaction on éprouve si une main s'étend vers vous, si l'hospitalité rayonne sur votre front assombri. Ce fut ce but de secours et d'appui qui détermina la fondation du pieux Gérard dans Jérusalem conquise, aux portes mêmes du Temple ! Beau nom que celui d'hospitalier, pour signifier que la maison était ouverte à tous venants sans distinction, à une époque surtout où les Italiens n'avaient point fondé encore les *alberga* dans leur égoïsme spéculateur ; froides hôtelleries où les soins s'empreignent d'une indifférence d'autant plus pesante qu'elle est attentive, où tout vous rappelle le vide d'un sentiment affectueux, où tout se perd dans la banalité de soins incessamment renouvelés pour tous. L'ordre de Saint-Jean conquit bientôt une grande renommée ; les premiers frères furent Raymond Du Puys, Dudon de Comps, Gaston de Bordeil, Conon de Montaigu ; ils étaient du Dauphiné, de l'Auvergne

et de la Provence ; l'hospice s'agrandit par les dons des fidèles ; ils s'organisèrent comme chevalerie et comme corps religieux, avec une règle et des prescriptions fixes. Les hospitaliers s'obligeaient à l'abstinence, tandis que les mets délicats étaient offerts aux voyageurs égarés; les statuts portaient l'obligation impérative de combattre à outrance les infidèles. A mesure que l'ordre grandissait, on le divisait par langues, c'est-à-dire par nationalité ; il y eut donc Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne et Angleterre : partout où l'idée chrétienne se formulait, elle prenait un caractère d'universalité. Dans la pensée catholique, les nations ne devenaient que des provinces ; l'institution religieuse empreignait son esprit d'unité sur la société tout entière. Les hospitaliers de Saint-Jean devinrent un grand ordre de chevalerie ; ils portaient une robe de couleur noire, longue et pendante ; un manteau à pointes descendait jusque sur leurs sandales ; ils étaient encapuchonnés de bure comme les ermites (1), et sous ce vêtement noir reluisait une croix de toile blanche, large et à huit pointes. Les hospitaliers eurent un grand maître, un conseil de l'ordre, des commanderies, terres opulentes que la piété des fidèles laissait à l'hospice des pèlerins pour répondre aux besoins du pauvre.

(1) Plus tard, les chevaliers laïques purent porter une cotte d'armes de gueules avec la croix d'argent pleine. Bulle d'Alexandre IV (BULLAR., *Magn.* ad ann. 1259).

C'était une de ces pieuses aumônes qui allaient aux hospices et aux léproseries (1).

Ainsi les lazaristes avaient le soin des malades, les hospitaliers devaient fournir le gîte et le toit aux pauvres pèlerins. Puis il se forma une milice plus puissante et plus hautaine autour du temple de Jérusalem, fière confrérie vouée à la défense de la Palestine et des pèlerins qui traversaient les pays infidèles et les combattaient à outrance. On appela ces frères les chevaliers du Temple ; leur règle, approuvée par le concile de Troyes, leur donne le titre de *pauvres chevaliers du temple de Salomon* (2). Nobles paladins, ils avaient aussi leur grand maître, élu comme l'abbé des monastères ; les prieurs, les visiteurs, les chefs de commanderies, dignitaires de l'ordre ! Les obligations des templiers étaient immenses, et on les rappelait à l'instant des vœux solennels comme la règle mémorable de leur vie. Quand un néophyte se présentait, on lui demandait quelle était sa province, sa nation et son vœu : « Je veux le pain et l'eau, » devait répondre l'initié, comme dans les antiques mystères : « Mon frère, répliquait le grand maître, vous vous exposez

(1) Les hospitaliers eurent bientôt des mœurs très-relâchées. Le pape Innocent II leur en fait de grands reproches. (BULLAR., *Magn.* ad ann. 1135.)

(2) Le statut des templiers date du concile de Troyes ; il fut approuvé sous ce titre : *Regula pauperum commilitonum templi Salomonis*. Ad ann. 1128.

à de grandes peines ; quand vous voudrez dormir, il faudra veiller ; quand la fatigue brisera vos membres, vous n'aurez pas de repos ; il vous faudra quitter votre famille, votre pays, votre manoir dans la campagne fleurie pour les plaines de sable et les horizons du désert sans bornes. » Si le néophyte persistait, le grand maître l'interrogeait sur sa vie et ses habitudes : « Es-tu sain de corps ? es-tu fiancé ? » Et le récipiendaire, la main haute, faisait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; puis il jurait de défendre la croyance et les mystères de la foi, à ce point de lutter de toutes ses forces contre le mécréant jusqu'à la mort. Les templiers portaient un étendard à l'émail d'argent, surmonté d'une croix de gueules, glorieux gonfanon déposé dans le sanctuaire ; on le nommait *Beauceant*, et on lisait en sa face cette légende d'humilité : « Seigneur, ce n'est point à nous qu'il faut attribuer la gloire, mais à ton saint nom (1). » Les frères du Temple vivent sans avoir rien en propre, « pas même leur volonté, » dit saint Bernard ; « vêtus simplement et couverts de poussière, ils ont le visage brûlé des ardeurs du soleil, un regard fier et sévère ; à l'approche du combat, ils s'arment de foi en dedans et de fer en dehors ; leurs armes sont leur unique parure ; ils s'en servent avec courage dans les périls, sans craindre le nombre ni la force des

(1) *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* Voyez *les Statuts*, 1128.

infidèles ; toute leur confiance est dans le Dieu des armées, et en combattant pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte et honorable. O l'heureux genre de vie, dans lequel on peut attendre la mort sans crainte, la désirer même, et la recevoir avec fermeté (1) ! » C'est dans la milice du Temple et parmi ces prud'hommes de chevalerie au regard fier et hautain, que se faisaient recevoir les féodaux rassasiés du siècle, parce qu'ils avaient tout vu et tout goûté dans les joies du manoir et l'existence errante des batailles. Au temps où une empreinte de tristesse rendait toute la vie sédentaire, le baron n'avait d'autre pénitence que la solitude d'un cloître ; mais quand il y eut une grande issue pour le courage, lorsqu'on put se repentir les armes à la main et par une vocation de batailles, les chevaliers aimèrent mieux cette noble voie qui allait à leur goût, que le repentir paisible et silencieux des moines, dans les murs d'un oratoire au désert. Les chevaliers du Temple furent la forte milice chrétienne, et on les voyait partout dans les combats avec leur manteau noir et blanc, leur large croix, leur épée puissante et leur blason antique. Leurs commanderies, multipliées par les dons et legs pieux, se répandirent

(1) Saint Bernard a fait un opuscule tout exprès sous ce titre : *Éloge de la nouvelle milice.* Il remplit quarante-trois colonnes des œuvres générales. Il a été composé en 1130, selon Chifflet.

sur toute la surface du monde (1). Ils aimaient les frais ombrages, les vallées abritées ; ils y élevaient leurs églises au milieu de la commanderie, qui s'étendait au loin. Maintenant encore vous rencontrerez dans les provinces lointaines ces fragments des églises de templiers au milieu des bois retirés : les sanctuaires sont tous remplis de figures étranges et de symbolismes grossiers. Un saisissement indicible pénètre l'âme quand on se rappelle, au milieu de ces voûtes désertes, la catastrophe des templiers sous Philippe le Bel, et l'histoire mystérieuse de cet ordre qui traversa le moyen âge, comme l'expression du monastère féodal pour l'homme d'armes repentant ; on foule ces ruines avec une inquiète terreur, comme si le temps passé se levait debout pour révéler les sombres destinées des générations. Ces églises dans les bois, sous la feuillée frémissante, réveillent un mélancolique intérêt. Je me souviens d'avoir visité, il y a quelques années, une solitude profonde dans un vallon de Provence, où je trouvai les ruines d'une vieille chapelle de templiers ; des figures bizarres paraissaient encore en relief sur des murailles frappées par le temps, ou sur la pierre grisâtre enlacée de lierre ; j'apercevais çà et là des tronçons de colonnes, des poussières

(1) Molt sont prodomme li Templiers ;
Là se rendent li chevaliers
Qui ont ce siècle savoré
Et ont tot veu et tot tasté.

(*La Bible* Guyot.)

d'ogives ; la couleuvre qui glissait dans la broussaille desséchée rappelait ces serpents de l'antiquité, symbole du génie des morts, car ils étaient morts, les dignes paladins ! Sur chaque dalle de la chapelle en ruines il me semblait voir s'élever quelques-uns de ces chevaliers du Temple à la figure grave et noircie par le soleil de Palestine ; ils me redisaient l'histoire de leurs prouesses dans la terre sainte ! Depuis la croisade, les temps étaient changés, la pureté des chevaliers s'était altérée ! la chair avait dominé l'âme, le corps avait absorbé l'esprit, et sous les vastes dortoirs de l'ordre on avait entendu le cliquetis des coupes dans le festin (1).

Les hospitaliers et les templiers formaient une milice particulière, un ordre militaire établi comme une règle de moines avec un grand maître élu, sorte de mélange de l'esprit féodal et des règles du monastère. Mais il se formait en dehors de la pénitence religieuse une puissante ligue de chevalerie dont l'éclat brilla pur au moyen âge. Si la com-

(1) Li frères, li mestre du Temple
Qu'estoient rempli et ample
D'or et d'argent et de richesse,
Et qui menoient telle noblesse,
Où sont-ils ? que sont devenus
Que tant ont de plait maintenu,
Que nul à olz ne s'osoit prendre.
Tozjors achetoient sans vendre ;
Nul riche à olz n'étoit de prise ;
Tant va pot à cau qu'il se brise.

(*Roman* de FAUVEL.)

mune fut l'union du serf et du manant contre la violence du seigneur, la chevalerie loyale et militaire, telle qu'elle naquit alors, devint comme la fraternité des hommes d'armes et des seigneurs châtelains pour protéger les droits du faible contre la violence du fort. Il faut suivre la vie de Louis le Gros telle que l'a écrite Suger; il faut voir ce roi continuellement en lutte contre les seigneurs du Parisis, pour se faire une juste idée de cet état social violent, où rien n'est respecté : la force dominait tout; le seigneur, la lance au poing, le casque en tête, pillait et dévastait ce qui était à sa convenance; il n'y avait aucun lien, aucune raison dans le droit. La commune s'était formée contre cette anarchie seigneuriale; les châtelains voulurent avoir leur confraternité, leur ligue de bien public, et de là naquit la chevalerie! Toutes les fois que les individus isolés sont trop faibles dans un ordre social, la corporation les groupe et se forme naturellement pour repousser la violence. La chevalerie fut donc une association d'hommes d'armes pour maintenir une foi commune, le droit et le principe moral violemment ébranlé par l'individualisme hautain des pilleurs d'églises et de manoirs. On s'unit contre le mécréant et le sire qui méconnaissaient les droits de l'orphelin et de l'innocence (1).

(1) Consultez, sur les mœurs de la chevalerie, l'admirable *Théâtre d'honneur* de Favin, pag. 84 et suiv., et le traité *de l'Épée française,* avec le bel ouvrage du candide et loyal marquis de la Curne de Sainte-Palaye.

Le moyen âge est l'époque des agrégations; on se corporait partout : dans le monastère, dans la commune, dans les métiers. La chevalerie devint la noble association pour défendre le faible; elle eut ses devoirs : la protection de ce qui souffrait contre les cœurs durs et les têtes méchantes. Ainsi se manifesta la cause première et enthousiaste, la constitution spontanée de l'ordre de chevalerie; c'est une sorte de ligue armée contre les dévastations et le désordre. Tout chevalier doit son courage à la répression du mal; il commence sa vie, jeune varlet, en écoutant les enseignements des dames dans les manoirs; il apprend le déduit d'amour et de la chasse presque à son berceau; à mesure que ses bras deviennent nerveux, on lui enseigne d'être courtois et de n'employer sa force que pour la protection du faible et la répression du méchant; sa pensée humble s'agenouille devant Dieu, il fait vœu de toujours combattre les oppresseurs, de défendre les orphelins, les femmes et les pauvres. Comme tout ce qui était faible était persécuté par la violence, le chevalier en prend hautement la défense; les nobles frères de l'ordre de chevalerie parcourent les grandes voies, les forêts profondes et mystérieuses, pour y trouver d'héroïques aventures. Y a-t-il un seigneur malfaisant dont le château sur un pic élevé menace toute la contrée, tout aussitôt le chevalier s'élance pour réprimer le sauvage baron qui plane du haut de sa tour comme l'aiglon dans son aire. Y a-t-il un che-

valier discourtois qui dépouille les dames de leurs vêtements et déshonore les filles (1), le chevalier va combattre ce châtelain misérable ! Noble institution que la chevalerie ! Elle reconstitua les douces mœurs, elle laissa comme une empreinte de dévotion à toutes les idées généreuses. La chevalerie fut un culte pour les sentiments exaltés, pour les idées enthousiastes. A côté des légendes d'or, on aime à parcourir ces admirables romans de chevalerie, où tant de prouesses sont faites et tant de dévouements donnés aux pauvres souffreteux, à la femme, aux orphelins. La lâcheté est jetée au mépris, la couardise flétrie ; on fait la guerre aux barbares comme aux félons, on proscrit la traîtrise comme un vice du cœur. La chevalerie reconstruit la société, elle l'épure surtout par la puissance des idées de loyauté (2).

L'ordre, dans la tenure féodale, fit pour la terre ce que la chevalerie prépara pour les mœurs ; elle plaça le devoir au-dessus de la force. Au dixième siècle, tout est confusion dans la propriété ; il y a des usurpations pour chaque fief, pour les cités ou pour les bourgs ; la conquête bouleverse tout ;

(1) Si c'om ne puist de lui blasme répandre
Ne lascheté en ses œuvres trouver ;
Et entre touz se doit tenir le mendre ;
Ainsi se doit gouverner chevalier.

EUSTACHE DESCHAMPS, fol. 309, col. 4.

(2) LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, 3e partie. DUCANGE, v^o *Militia*.

ici l'on s'empare d'une terre, là d'un four banal ou d'un pont ; les petits, les pauvres femmes, les orphelins sont sans protection. Si le suzerain est le plus audacieux, pourquoi respecterait-il le voisin plus faible ? si une propriété lui convient, il s'en empare : ainsi se montrait l'époque désordonnée ! La loi de tenure dans les fiefs créa des rapports réguliers, en constituant une grande hiérarchie de la terre, depuis le suzerain jusqu'au dernier vassal. Dès qu'il n'y eut plus d'*alleux* (1), c'est-à-dire quand les propriétés libres et isolées se furent effacées, tout fut soumis à une supériorité ; la maxime : *Nulle terre sans seigneur* domina le droit public de la France. On compta, dans un ordre régulier, le seigneur, le vassal, le vavasseur ou arrière-vassal, tous soumis à des services ou à des redevances : le seigneur devait protection au vassal insulté, et celui-ci devait hommage à son supérieur. Si le chevalier s'agenouillait devant le Christ et la Vierge pour faire ses vœux de loyauté, le vassal plaçait ses mains dans celles du seigneur pour jurer qu'il le suivrait fidèlement à la guerre comme un digne et bon serviteur (2). L'hommage s'accomplissait en cour plénière, en face des barons couverts d'hermine ;

(1) Comparez CRAG., *Jus feudal*, liv. II, BEAUMANOIR, *Coutumes du Beauvoisis*, chap. LXI, pag. 311, et HOUARD, *Anciennes Lois françaises*.

(2) DUCANGE, *Observat. sur Joinville*, et v^o *Fidelitas* et *Investitura*. *Gloss*.

c'était la main nue et le front découvert que cette cérémonie avait lieu ; souvent le seigneur donnait à son homme un beau cheval de bataille, des armes de guerre reluisantes d'acier ; et lui, le vassal, à son tour faisait hommage à son suzerain d'un faucon, de quelques lévriers bien dressés, comme gage de soumission et d'obéissance. Y avait-il solennité au manoir, lé vassal servait le sire dans ses festins avec la coupe de cerf enchâssée dans l'or ; s'il était comte de son étable, il présidait à la bonne éducation du cheval de bataille (1) ; s'il était son chambellan, il prenait soin de son mantel en fourrure ; le panetier, l'échanson recevaient des fiefs en échange de leurs services de corps et d'hommage. Le fief était le salaire pour service rendu ; la guerre était la condition essentielle de tout vassal. Quand les trompettes et buccines retentissaient, il fallait monter à cheval pour suivre son seigneur dans les batailles. Les droits et les devoirs de la tenure étaient si régulièrement fixés, que nul ne pouvait s'en écarter sans encourir le reproche de félonie discourtoise. La terre, comme les hommes, se trouvait soumise dans une hiérarchie commune ; il en résulta une juridiction fixe, des rapports réguliers entre les vassaux et le sol ; la féodalité fit naître le sentiment de la propriété. Le code des fiefs est une manifestation des droits et des de-

(1) *Voy.* l'excellente *Préface* de M. de Pastoret, XVI[e] vol. des *Historiens de France*.

voirs; il a constitué la société politique et morale (1).

La chevalerie et la féodalité eurent leur langue, leur symbolisme ; on vécut dans une sorte d'idéalisation de la vie matérielle ; les cloîtres avaient leurs magnifiques légendes pour exalter le saint évêque ; la corporation chevaleresque eut aussi ses merveilles, ses poétiques histoires, ses hauts barons, ses géants immenses, ses féeries, ses enchanteurs, tout ce monde qui s'agitait dans les forêts sombres, autour de ces châteaux aériens et de ces tours de diamants qui se perdent dans les astres et plus brillantes qu'eux. On eut les armes enchantées, les lances d'or, les cors retentissants, les poitrines invulnérables comme le fer, les casques aux influences magiques, et les bonnes épées qui eurent leur histoire comme les coursiers de la féodalité. La chevalerie eut ses épopées, ses chansons poétiques, ses histoires, ses chroniques qui entraînent incessamment les générations dans un monde merveilleux ; elle eut comme langue le blason qui fut le témoignage parlant des actions de la race et la chronique de la famille féodale (2). Qui peut dire le charme et le mystère des émaux, signes symboliques, expression des glorieuses épopées du moyen âge? L'écu porte-t-il le rouge pour émail, c'est la gueule du lion, le symbole de la violence et de la

(1) DUCANGE, *Gloss.*, v° *Feudum militiæ*.

(2) Comparez, sur l'origine du blason, MABILLON, *Traité diplomatique*, liv. II, chap. VII, et *Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions*, tom. XX, p. 579.

fierté victorieuse ; le sable, c'est le tourbillon de poussière qui s'élève tout noir sous le pas des chevaux dans les batailles ; l'azur, c'est le ciel si pur et si beau ; le sinople est le vert oriental, ou le souvenir des flots de la mer qu'on a traversée en pauvres pèlerins de la croisade. Le blason porte-t-il une tourelle crénelée, c'est la mémoire du manoir chéri ou de la tour qu'on a brisée dans ses jours de gloire. Voyez-vous ces merlettes, oiseaux sans becs et sans pattes, c'est le symbole des pèlerins qui s'en vont s'acheminant en Syrie humiliés et contrits ; les besants d'or sont le prix de la rançon du captif aux mains des infidèles ; ce fond d'hermine est l'image de la cour plénière où justice est rendue par le comte en toque et en mantel ; ces coquilles larges et d'argent rappellent le bourdon et la panetière ; le lambel, c'est la peinture de la table du seigneur, où le lambel pendait comme une riche draperie, au jour des festins, quand la coupe se vidait à la ronde ; l'épée flamboyante, c'est le signe de la vaillance et de la conquête (1).

Les alliances illustres se redisent et se perpétuent par l'union de deux armoiries ; la fusion des couleurs arrive comme la fusion des races. Y a-t-il bâtardise, le témoignage s'en empreint aussi sur le blason : rien n'échappe dans cette histoire du chevalier, de la maison ou de la race. Tout se symbolise dans le blason ; chaque chevalier porte sur sa poitrine une attestation publique de son origine, de ses exploits et de sa loyauté ; nul ne peut se cacher, c'est la vie en dehors ; le couard peut-il encore se dérober à la flétrissure, le perfide à sa déloyauté ? S'il y a honte ou tache, le blason parle haut ; le moyen âge est une époque de franchise où chacun se révèle dans ce qu'il fut et dans ce qu'il sera ! On doit mettre sa vie en dehors. La chevalerie, la féodalité et le blason furent le premier principe de cette loyauté qui caractérisa longtemps la gentilhommerie de France (1) ; il était impossible d'être discourtois et trompeur quand chaque action de la vie devait se révéler en public dans les armoiries. Le lâche voyait son écu brisé sur sa tête, et le félon subissait l'infamie d'une tache marquée dans le blason de sa race. Quand les armoiries furent effacées, la loyauté française perdit de son éclat. Dès que la vie put se cacher, que devint la foi des gentilshommes !

(1) *Voyez* le bel ouvrage du père Ménestrier sur les armoiries. Mabillon a aussi étudié profondément l'origine des armoiries. *Voy. Diplomat.*, liv. II, chap. XVIII.

(1) Le père Ménestrier fut le savant qui reproduisit avec la plus grande érudition l'histoire des armoiries ; il était de l'ordre des jésuites à Lyon, et a publié *la Nouvelle Méthode raisonnée du blason, disposée par demandes et par réponses*. Il y a eu vingt éditions de ce beau livre. La meilleure est celle de Lyon, 1754.

CHAPITRE XLII.

LES CORPORATIONS. — LES MÉTIERS, LES ARTS ET LES COUTUMES.

Signes et bannières. — Chartres des métiers. — Industries diverses. — Manufactures. — Vêtements. — Armes. — Foires. — Arts. — Peinture. — Sculpture. — Musique. — Coutumes de province, — de ville. — La cité et la campagne. — Impôts. — Péages. — Services de corps.

ONZIÈME SIÈCLE.

Si les nobles possédant fiefs portaient haut leur blason, leurs vieilles généalogies, les métiers, à leur tour, formaient comme de grandes corporations qui avaient aussi leurs signes de reconnaissance et leurs enseignes armoriées (1). Les besoins étaient grossiers alors, mais ils restaient considérables dans la

(1) Il y aurait une belle chronique à faire, ce serait celle des corporations au moyen âge. Elle serait au moins aussi importante que l'histoire des communes, d'ailleurs si bien développée dans les préfaces des tomes x à xii *des Ordonnances du Louvre*.

vie usuelle : les barons avaient de fortes armures qui exigeaient un art perfectionné parmi les forgerons, les tréfileurs d'acier et de cottes de mailles. Dans leurs cours plénières les féodaux portaient de riches étoffes, des fourrures, dépouilles des forêts; ils avaient à leurs doigts l'anneau qui leur servait de scel sous leurs gants de peau de daim; à la tête la toque de velours qui garantissait leur front. Les châtelaines étaient vêtues de robes traînantes, souvent garnies de pierreries; leurs voiles, qui descendaient jusqu'aux pieds, étaient de fin lin; et ces ornements d'une toilette raffinée exigeaient un grand nombre d'ouvriers experts et instruits dans toutes les industries perfectionnées. Le château voyait s'introduire un luxe jusqu'alors inconnu : l'oratoire contenait une sainte et pieuse chapelle ornée de la châsse d'argent garnie de pierres précieuses, une croix artistement travaillée, des vases en vermeil, des chandeliers d'or, des livres d'heures sur parchemin enluminé, avec les riches couvertures enchâssées de topazes et de rubis. Les meubles exigeaient un grand travail ; partout des bas-reliefs sur bois, des incrustations d'ivoire sur ébène, comme l'école byzantine en offrait le modèle; et ces mosaïques reproduisaient de beaux sujets : des chasses au courre et aux sangliers, des animaux fabuleux, des batailles à outrance et des faits d'armes héroïques (1).

(1) La Bibliothèque du roi possède plusieurs de ces beaux

Si des manoirs féodaux vous descendiez là-bas dans la plaine, vous trouviez au monastère et dans l'église, que surmontait la croix, des objets habilement façonnés par l'art de l'ouvrier : le clerc paraissait à l'autel revêtu d'habits sacerdotaux imités des vieilles coutumes grecques; la dalmatique, l'étole étaient brochées d'or avec une certaine richesse d'ornements; la tiare, la crosse des abbés exigeaient un soin d'incrustation remarquable; les couleurs des vêtements sacerdotaux étaient vives, le rouge, souvenir du sang des martyrs, le bleu céleste rivalisant avec l'azur des cieux; on possédait des secrets inconnus pour une teinture si brillante et si tenace; rien ne pouvait se comparer au luxe des autels, à ces travaux d'orfévrerie, qui, depuis saint Éloi, s'étaient produits avec une si grande perfection.

Les bourgeois, les serfs et les moines, serfs de Dieu, portaient des vêtements de laine et de bure, grossiers, mais d'un long usage; leur forme était simple et chaude; ils avaient tous un capuchon ou chaperon sur la tête, qui les préservaient des intempéries de la saison; lorsque la pluie était froide et battante, ces vêtements de laine abritaient comme dans une cellule le bourgeois et le pauvre serf. Ce n'était pas un mauvais vêtement que la cape de bure; la bonne laine de brebis empreinte sur le

débris. On peut voir les livres d'heures incrustés du onzième siècle, ou antérieur même, dans la première salle des mss. et dans la galerie sous verre.

corps était plus saine que le lin recueilli dans les marais fangeux; la robe des religieux aux monastères n'était point gracieuse, mais elle imprimait à l'homme une certaine dignité ; ce vêtement était commode, il laissait aux membres une aisance pour se mouvoir; le cordon qui serrait la taille tombait jusqu'aux pieds pour couvrir les sandales; le chaperon pendait sur les épaules aux saisons chaudes, et ce n'était que dans les temps humides et froids qu'il cachait la tête vénérable de l'abbé ou des frères repentants (1).

Il y avait de nombreux métiers et états pour répondre à tous ces besoins de vêtements, de luxe et de richesse du moyen âge; rien ne se faisait alors que par corporations. Les forces individuelles étaient trop éparses, trop faibles pour se défendre elles-mêmes, l'isolement n'était point permis dans un temps de désordre et de luttes personnelles ; il fallait s'agréger, se corporer. Tout métier était un corps, parce que l'association forme une force. Le plus renommé était les orfévres, et les plus anciens statuts s'appliquaient à eux; les objets de luxe préoccupent plus vivement que le nécessaire; l'art

(1) Sur le vêtement des moines et du peuple il faut lire la table des conciles. Comme les pères assemblés réprimaient incessamment le luxe, les dispositions des conciles s'appliquaient aux vêtements. *Voyez* aussi *Capitulaires de Baluze;* ils ne s'étendent qu'à la fin de la deuxième race, mais ils fournissent des renseignements curieux sur le luxe et les corporations.

de l'orfévrerie était presque tout entier originaire de Constantinople, où on le portait à sa perfection. L'école byzantine avait enseigné les orfévres francs, les argentiers, les doreurs, qui incrustaient si bien les beaux meubles, les châsses saintes, les couronnes de comtes et les poignées des grandes épées. Après les orfévres venaient les forgerons, qui frappaient sur l'enclume d'un bras fort et nerveux, car il faut préparer les boucliers, les lances et les durs vêtements des chevaux qui garantissent leurs nobles poitrails. Le tréfileur tenait aussi à la confrérie des armuriers, car c'est lui qui préparait les cottes de mailles impénétrables, les hauberts enchantés. Quelle perfection dans les armures! combien n'étaient-elles pas fortement trempées! tellement que la pointe de l'épée s'émoussait sur les boucliers, ou glissait comme sur l'écaille luisante. Et les imagers qui reproduisaient les belles peintures, et les marchands d'épices, la corporation des *nautes* et bateliers du Parisis; les bouchers en leurs étaux et dignes trancheurs de viandes. Tout cela formait de grandes corporations, qui toutes avaient leurs syndics, leurs maîtres, leurs statuts comme dans les villes de Flandre (1). Chaque état avait aussi son

(1) Il existe plusieurs dissertations sur l'état du commerce pendant les trois races; M. Pardessus les a résumées dans ses travaux récents sur le droit commercial. Il y a aussi plusieurs mémoires dans le récueil de l'Académie des inscriptions. Parcourez les tables si parfaites des *Ordonnances du Louvre,* tom. I à III.

enseigne, sa bannière et son saint : l'enseigne était pour le métier comme le blason pour le comte, transmise de père en fils. Quand on avait la croix blanche, le cheval, les escuelles d'argent pour belle enseigne, il fallait maintenir sa réputation, et cela était une garantie. La bannière de chaque métier se portait en procession comme le gonfanon du féodal; le boucher était aussi fier quand il hissait sa bandière avec son coutelas au côté, que lorsque le roi allait chercher l'oriflamme à Saint-Denis. Et puis ce saint protecteur qu'on voyait en sa châsse vénérable n'était-il pas le premier et le plus noble d'entre tous les ouvriers? Ce saint avait été orfévre comme eux, forgeron comme eux, imager comme eux, et il régnait en sa gloire dans les cieux bien au-dessus des comtes et des féodaux. Quelle puissante consolation pour les dignes ouvriers quand ils processionnaient un cierge à la main et l'outil, symbole de leur labeur, qu'ils portaient haut comme un hommage rendu à leurs travaux pénibles, et que Dieu récompenserait en son saint paradis (1)!

Les manufactures de tissus étaient presque tout entières dans les monastères. Aux vastes ateliers, tout à côté des dortoirs, se faisaient les vêtements des bourgeois et des serfs; on y filait la laine grossière, on la tissait ensuite avec la même activité;

(1) Il y a dans les Bollandistes plusieurs légendes spéciales des saints, patrons des ouvriers; saint Éloi en est un grand exemple. De là sont venues les fêtes des patrons pour chaque état. *Voyez* BOLLANDISTES, *Aug.* 27.

tout se préparait de la main des moines, les grands industriels du temps; ils recueillaient les produits et appliquaient incessamment leur labeur aux œuvres de tissage et foulage. Ces produits, ils les donnaient aux pauvres ou les vendaient au marché de chaque semaine. Les petites villes tenaient ce marché à jour fixe; le privilége leur était concédé par chartre royale et seigneuriale (1). Là il y avait un concours de peuple pour acheter et vendre; on se procurait tous les besoins de la vie par vente et par achat. A des périodes plus éloignées se tenait la foire presque toujours fixée à la fête du saint, afin qu'on en gardât plus longtemps mémoire. Une foire était un bienfait pour la contrée; comme pour les marchés, on les obtenait par une chartre royale. Ces ordonnances de concessions de foires, faites aux habitants de la ville et du bourg, sont nombreuses; on s'y rendait de tous les côtés en caravanes, car les routes n'étaient pas sûres, on ne pouvait voyager que par troupes aux rangs pressés et serrés. Aux foires accouraient les juifs à la barbe longue, les marchands italiens, qui déjà exploitaient, par leur industrie, tous les marchés de l'Europe. Les Italiens étaient rusés matois, les juifs prêtaient sur gages, sur l'escarboucle du comte comme sur le vêtement du serf; rien ne pouvait empêcher leurs mauvaises habitudes de lucre; ils y tenaient avec persistance jusqu'à ce qu'une révolte de bourgeois et de serfs

(1) Ducange, *Gloss.*, v° *Mercata.*

vînt leur faire rendre gorge. Les foires étaient, sous plus d'un rapport, lucratives pour les seigneurs ou les cités qui en avaient le privilége; Saint-Denis n'eût pas donné son landit pour cent besants d'or. On louait les échoppes, on rançonnait les marchands étrangers; et puis, ce nombreux concours de juifs, d'Italiens jetait la prospérité sur toute la ville (1). Quelquefois un des priviléges de la foire était précisément d'être exempté d'impôt; le marchand ne payait ni péage ni droit de *tonlieu;* les transactions étaient affranchies, et chacun pouvait gambader à volonté et joyeusement s'ébattre. Les foires devenaient l'occasion d'une multitude de jeux que les baladins faisaient pour l'amusement de la compagnie. En la foire de Saint-Denis il y avait déjà des tréteaux où l'on commençait à jouer le mystère de la passion ou de l'agonie du Seigneur (2).

Les arts étaient inhérents aux métiers. Comment était-il possible que les imagers pussent ignorer en leur état les règles de la peinture et l'art du dessin? L'orfévre avait besoin des couleurs pour nuancer ses belles œuvres; l'armurier, le fourbisseur de cuirasses devaient souvent placer les émaux du

(1) Les chartres les plus nombreuses des dixième et onzième siècles sont relatives aux foires et marchés. *Voyez* Bréquigny, *Chartres et Diplômes*, tom. I, et les *Ordonnances du Louvre*, tom. I, et aux tables.

(2) Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, in-fol.

blason sur la poitrine des hommes d'armes. Il fallait donc cultiver l'art du dessin et le coloris; les lignes sont imparfaites encore, il y a peu d'arrangement dans les diverses parties de l'œuvre; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est l'expression vive et la couleur saisissante. L'école byzantine se manifeste dans ces essais informes : les images sont roides aux yeux fixes, mais les couleurs sont vivement relevées; tout est saillant dans ces miniatures de manuscrits, si grossières, mais conservées à travers les âges; empreintes sur parchemin, les lettres sont ornées avec patience; on y voit des fruits, des fleurs et des animaux à mille formes (1). Tout ce qui est sans animation de pensée est magnifique; c'est une imitation exacte, une copie tellement technique, qu'on croirait que la fleur est plaquée sur le parchemin. Une indicible rêverie vous saisit en feuilletant ces manuscrits, l'œuvre patiente de quelques moines silencieux qui passèrent de longues années, la tête dans leurs mains, en pensées contemplatives sous les voûtes des monastères; il faut les lire surtout à la lampe du soir dans cette bibliothèque de Sainte-Geneviève, qui m'a reproduit si souvent la vie studieuse des bénédictins, quand un pas retentissant se fait entendre sur ces dalles tellement accoutumées au silence,

(1) La Bibliothèque du roi est riche en miniatures, mais seulement des treizième et quatorzième siècles. Quelques manuscrits appartiennent aux dixième et onzième siècles.

que le vol de l'insecte retentit au loin sous les longues galeries (1).

Si l'art de la miniature jette quelque éclat dans le onzième siècle, l'architecture se développe dans ces proportions gigantesques et gracieuses, dont je retracerai les progrès dans le siècle suivant. Les cathédrales supposent de vastes conceptions dans l'architecte; ces monuments ne sont point une improvisation du génie, ils reposent sur les règles positives et les conditions mêmes qui forment les bases fondamentales de l'architecture : la magnificence de l'œuvre et sa solidité. On éprouve une impression indicible quand on entre dans ces cathédrales chrétiennes du douzième siècle; quelque chose d'ineffable et d'inconnu vient jeter l'âme dans les méditations qui s'élancent vers Dieu à travers les soupirs de l'orgue. Tout est disposé dans l'idée de la prière et les méditations de l'infini; l'architecte est non-seulement le poëte, mais le croyant qui a jeté son âme et sa foi dans son œuvre. Les merveilles des anciens, les temples qui sont demeurés debout depuis tant de siècles, les colonnes grecques et romaines qui, par leur masse et leur solidité, défient le temps, reposent toutes sur de

(1) La bibliothèque de Sainte-Geneviève possède des richesses inconnues; la tâche commode des bibliothécaires n'est pas de fouiller. Je me souviens que c'est dans un grenier de cette bibliothèque que je découvris les plus curieux des documents sur la Ligue et les Seize. *Voyez* mon *Histoire de la Ligue,* tom. IV.

larges bases. Mais l'ogive, ces flèches, ces clochers qui se balancent à travers la foudre, ces saints de pierre, dans leurs niches, qui forment un si admirable tout dans leur harmonie, ne sont point posés sur un piédestal immense, sur des murailles épaisses, comme le Parthénon d'Athènes ou le Panthéon de Rome. Les églises du moyen âge semblent si sveltes, qu'on dirait qu'elles se jouent au vent, et que le premier souffle va les renverser; et pourtant elles se maintiennent debout et bravent les siècles comme les géants de l'époque héroïque; les passions des hommes seules les ont atteintes (1).

Rien de comparable à cette architecture! Que dire de la musique solennelle, de ces hymnes qui se font entendre sous les voûtes, et s'associent si bien à ce grand tout! Si les instruments de ménestrandie étaient imparfaits, si la vielle était monotone sous l'archet, si l'orgue bruyant faisait éclater mille voix inconnues, si la corne du cerf façonnée en trompe faisait frissonner au loin jusque dans la forêt, il y avait cependant une indicible mélodie dans ces chants d'église qui remuent encore aujourd'hui si profondément l'imagination. L'hymne, c'est le chant de douleur ou de joie du dixième ou

(1) Je me garde d'établir un système sur le symbolisme des cathédrales; c'est chose trop facile, usée et fausse; le seul symbole des cathédrales, c'est le catholicisme et les légendes de saints. L'explication en est dans les Bollandistes.

onzième siècle (1); tout se rattache à ces harmonies infinies qui jettent l'âme dans des sensations vagues et mélancoliques; ce fut dans le silence des monastères que se composèrent ces magnifiques chants, œuvres de foi, que l'on cherche en vain à imiter; c'est souvent un pauvre moine, une religieuse qui, par la seule étude du plain-chant grec, produisent ces œuvres d'une simplicité si magnifique et d'un effet si soudain; ils composent les paroles et le chant; l'hymne qui s'élève à Dieu est la peinture des souffrances du cœur humain, l'expression de la plaie profonde que tous nous portons, comme le Christ porta la croix sur ses épaules; quelquefois ce sont les joies d'une âme pure, la prière qui s'élance avec ses blanches ailes vers le trône de Dieu. Je trouve dans un vieux manuscrit du temps les hymnes composées par une simple religieuse du nom de Herade; elle fut abbesse de Hohembourg; ses chants suaves sont destinés à encourager ses sœurs dans la prière et dans la confiance envers le Christ; quelle douceur dans ces compositions! quelle paix dans ces exaltations pieuses! « Salut! salut! chœur de vierges, » chante la noble abbesse, « plus blanches que le lis, amantes

(1) Sur le chant et les instruments de musique du moyen âge, il faut consulter l'Essai de M. Roquefort sur la poésie du douzième siècle. Son *Glossaire de la Langue romane* est une œuvre aussi patiente et qui a servi à des travaux modernes. Paris, 1808.

du Fils de Dieu (1) ; le Christ n'aime point ce qui est souillé; il veut les branches pures de l'arbre; ô mes sœurs, soyez fidèles comme la tourterelle! aimez toutes votre céleste époux ! Alors votre beauté se montrera éclatante comme le lis; ô fleurs si pures, la vertu a de si saintes odeurs ! Méprisez cette poussière terrestre, et portez vos yeux vers le ciel, afin que vous puissiez voir le Christ votre divin amant (2). » Ces cantiques sont fréquents à l'époque du moyen âge : tantôt c'est un moine qui fait bruire dans le *Dies iræ* toutes les passions du cœur abîmé par la mort (3) ; la colère de Dieu tonne dans le son de l'orgue et la voix rauque du serpent, et le tonnerre qui fait résonner les vitraux annonce le Dieu d'Israël en sa vengeance, car il veut frapper, frapper encore le vice et les mauvaises actions de l'homme; tantôt c'est la voix des anges qui vous ravit jusqu'aux cieux, comme si vous reposiez votre tête dans un jardin de roses, de lis et de jasmins. La musique d'église a son origine dans l'imagination de l'homme vivement affectée, dans

(1) *Salve cohors virginum,*
Albens quasi lilium
Amans Dei filium.
Christus odit maculas,
Pulchras vult virgunculas,
Turpes pellit feminas.

(2) Mabillon, *Act. sanct. Benedict.*, tom. iv, pag. 487.

(3) Je parle du *Dies iræ* primitif, tel qu'il se chante, avec la gravité du plain-chant, dans le rit de Paris ou d'Allemagne.

le sentiment de ses joies ou de ses douleurs ; elle ne cherche pas ces combinaisons dans des idées savantes ou refléchies ; c'est le bruit fatal des passions qui grondent, c'est le cri de la prière ou le naïf enthousiasme d'un cœur qui n'a jamais aimé que le Christ. Il y a des chants pour le vieillard vénérable qui attend la mort le front calme et la conscience pure; il y en a pour l'homme qui lutte vivement contre les passions sensuelles; il y en a pour la jeune vierge qui, comme une fleur de vallée, s'épanouit sous le soleil du Christ. Les hymnes, les antiennes et les litanies, mélange de chant grec et latin, expression de cette double foi religieuse, de ce symbole tout chrétien, forment un ensemble admirable qui s'identifie aux basiliques, aux vitraux des cathédrales, à l'architecture gothique, car, pour comprendre la musique d'église au moyen âge, il faut lire ces larges notes des livres du plain-chant telles qu'elles nous sont conservées en caractère rouge, carré et solennel, dans les heures parcheminées (1).

Le moyen âge, au onzième siècle, est comme une époque mystérieuse que les ténèbres couvrent encore; les monuments sont rares, les coutumes presque partout inconnues, et c'est à travers les

(1) J'ai passé dés heures à contempler ces livres de plain-chant. La Bibliothèque en possède de très-remarquables. *Voyez* la dissertation sur le chant ecclésiastique dans Leboeuf, *Dissert. sur l'Histoire civile et ecclésiastique de Paris*, 1739.

chartres qu'il faut rechercher les débris de cette civilisation. Ce qui reste le plus distinct dans ce chaos, ce sont les coutumes ; on chercherait en vain des lois écrites; chez les nations primitives la mémoire suffit; chaque peuple qui composait les Gaules avait des coutumes et sa jurisprudence; partout où il portait la conquête il établissait des lois; ainsi le *Dom's book*, ou le livre des services militaires, constate la coutume normande des fiefs et des hommages en Angleterre; le service la lance au poing est la suite du partage des manses féodales; chaque fief a son territoire, chaque baron son fief, chaque simple chevalier même son arrière-fief; voilà la coutume de la conquête. S'agit-il d'une ville, si elle est soumise à son évêque ou à un féodal, elle reçoit de lui les coutumes. Ici domine le droit canon pour le mariage et l'état civil; là le droit féodal pour les devoirs et les services; dans d'autres provinces, le droit romain avait laissé des vestiges; dans la campagne, c'est le servage pour la terre; les *alleux* ont presque partout disparu; comme le paysan n'a pas eu le courage de se défendre contre le barbare, il s'est fait serf du chevalier, du féodal, de l'homme de cœur et de dévouement. Partout où il y a châtellenie, il y a obéissance et servitude ; le serf est imposé à volonté (1); il est l'homme de son maître, son serviteur de corps; il se livre aux travaux des champs, ou bien il sert

(1) *Voyez* DUCANGE, *Gloss.*, v° *Villamus, Servus.*

dans les coutumes de la vie. Voyez-vous ces petites cases répandues dans la campagne? elles sont habitées par des hommes la tête rasée, les reins ceints d'une corde; dès que la cloche sonne, ils prennent la pelle ou la bêche, ils ensemencent les champs, cultivent les campagnes; ils sont lâches de cœur, et leurs membres nerveux et tout noircis par le soleil, ils n'osent pas les lever contre le majordome ou le sire dont la tour brille dans la campagne; c'est donc leur faute s'ils baissent la tête : quand quelques-uns d'entre eux ont une poitrine plus forte, plus courageuse, le châtelain les prend pour ses archers; ils reçoivent sa solde et obéissent à ses commandements. Point de règle pour le service ou pour les impôts; quand le seigneur a besoin d'argent, il faut bien qu'il en trouve; s'il ne peut pressurer les juifs, piller les marchands, il multiplie les péages, les droits de tonlieu; il lève des deniers de toutes espèces; c'est inouï à voir les droits inventés dans la fiscalité grossière des seigneurs; tantôt c'est la poussière que les pas des brebis soulèvent quand un troupeau nombreux passe sur la route; tantôt c'est un droit sur les roues de chaque voiture qui traverse les champs (1), les marchés. Les ponts, rivières, péages, tout est imposé de quelques deniers de cuivre ou d'argent; et la ville

(1) Je ne pourrai rien dire de mieux sur les impôts que ne l'a fait M. de Pastoret dans sa belle préface des *Ordonnances du Louvre*, tom. XVI et XVII.

et le bourg ne s'exemptent de ces redevances que par les coutumes écrites ou des ordonnances sanctionnées ou achetées à bon denier comptant. Je trouve dans une vieille chartre un seul exemple d'une coutume écrite qui date du onzième siècle; c'est la loi de *Vervins* en Picardie; elle contient un formulaire de justice tant civile que criminelle. Vervins dépendait du comté de Coucy, de l'antique lignée; et la chartre se conservait de toute antiquité chez le bailli de Vervins : la coutume fut donnée par Thomas, seigneur de Coucy et de Marle, le fils et l'héritier d'Enguerrand; elle fut une des plus anciennes lois et coutumes de France; sorte de résumé des lois civiles et canoniques, servant de complément aux coutumes de la Flandre. Le vieux légiste Chopin s'exprime ainsi : « De laquelle loi de Vervins, consistant en statuts d'échevinage et de police, les habitants de Saint-Dizier sont tenus d'user précisément par leur chartre ancienne (1). »

Tout se tenait ainsi dans le moyen âge; il y avait un besoin commun de chartres, de lois et de règlements; la société sortait du désordre du dixième siècle et des invasions des Hongres et des Normands; partout se manifestait la nécessité des coutumes régulières; la commune commençait à se former; les *assises de Jérusalem*, le livre des fiefs en

(1) On trouve la première indication de cette loi de Vervins dans LACROIX DU MAINE, *Biblioth. franç.*, p. 466. et dans DUCHESNE, *Hist. généalog. de la maison de Coucy*, pag. 159.

Angleterre, les coutumes de l'Anjou et du Poitou, la loi de Vervins, tout cela tenait au système communal et provincial, et se liait à ce nouvel état de la société, qui se formulait par la commune. L'agitation des esprits produite dans la croisade avait montré à chacun l'image de la liberté et de la coutume; il n'y a rien d'étonnant qu'il se fît alors un travail d'organisation et de liberté; mais cet instinct, tout matériel encore, a-t-il son principe dans de fortes études? l'homme arrive-t-il à l'affranchissement par un sentiment naturel ou par la réflexion philosophique? Ici se présente la question du haut enseignement; il faut parcourir la montagne universitaire, il faut visiter Sainte-Geneviève du Mont, vivre de l'existence des étudiants, car la liberté n'a de force qu'alors qu'elle arrive par un progrès de sciences et d'examen; autrement elle n'est qu'un mouvement brut et matériel, un pur instinct d'affranchissement sans durée et sans force!

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE XXXI.

MUNICIPES. — PEUPLES ET COMMUNES.

ONZIÈME SIÈCLE.

Démocratie de la croisade. — Les villes municipales. — Reims. — Paris. — Metz. — Bourges. — Périgueux. — Toulouse.— Nismes. — Marseille. — Mouvement de serfs et de peuples. — Tumulte des communaux en Normandie. — Armements. — Régularisation de quelques communes . . . . *Page* 11

CHAPITRE XXXII.

CROISADE POPULAIRE.

1095 — 1096.

Émotion des multitudes. — Gauthier *sans Avoir*. — Pèlerinage du peuple. — Ses chefs. — Pierre l'Ermite. — Passage à travers la Bulgarie et la Hongrie.— Les Francs à Constantinople.—Croisade des bourgeois allemands.— Massacre des juifs. 27

CHAPITRE XXXIII.

CROISADE DE LA FÉODALITÉ.

1095 — 1096.

Préparatifs du départ. — Les grands feudataires.— Le duc de Normandie. — Comte de Flandre.— Comte de Blois et de Champagne.— Comte de Toulouse.— Les comtes de Boulogne, — Godefroy de Bouillon, — Hugues de France. Caractère du pèlerinage féodal. 58

CHAPITRE XXXIV.

PHILIPPE Ier AU TEMPS DE LA CROISADE.

1090 — 1098.

Développement de l'excommunication.—Voyage d'Urbain II dans la Langue d'oc et la Langue d'oil. — Visite des monastères. — Éducation de Louis le Gros.—Association à la couronne. — Premières guerres féodales. — Police des conciles. — La monarchie pontificale. . . . 76

CHAPITRE XXXV.

ITINÉRAIRE DES GRANDS FÉODAUX POUR LA CROISADE.

1096.

Marche militaire de Godefroy de Bouillon à travers la Pannonie et la Bulgarie. — Les Flamands sous leur comte.— Robert de Normandie.— Les Normands de Sicile.—Bohémond et Tancrède en Thessalie.—Itinéraire du comte de Toulouse et des Provençaux. 90

CHAPITRE XXXVI.

GUERRE CONTRE LES COMTES ET CHATELAINS DU PARISIS.

1100 — 1104.

Montmorency. — Luzarche. — Beaumont. — Clermont. — Montfort-l'Amaury. — Corbeil. — Brie-Comte-Robert.— Pillage des féodaux contre les églises. — Protection de Louis le Gros.— Répression contre les sires châtelains du duché de France. — Les comtes Buchardus, — Roussy,— Montaigu, — Montlhéry. 115

CHAPITRE XXXVII.

SÉJOUR DES FRANCS ET DES FÉODAUX A CONSTANTINOPLE.

1096 — 1097.

L'empereur Alexis.—Anne Comnène.—Récit de l'*Alexiade*. —Première excursion des Francs sur les côtes de Bithynie. — Désordre et défaite. — Arrivée des grands féodaux à Constantinople. — Entrevue avec Alexis. — Hugues de France. — Godefroy. — Bohémond. — Le comte de Toulouse.— Combat devant Constantinople. — Hommage des croisés. — Lettre du comte de Blois sur le séjour des hommes d'armes à Constantinople 132

CHAPITRE XXXVIII.

DERNIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE PHILIPPE Ier.

1097 — 1108.

Le roi.—Bertrade.— Nouvelle excommunication.—Yves de

Chartres. — Les légats. — Séparation de Philippe et de Bertrade.— Repentir et indulgence.— Développement de l'éducation de Louis le Gros. — Mort de Philippe I[er]. — Sacre du roi Louis.— Ses batailles féodales.— Buchardus de Corbeil, roi des comtes. 161

CHAPITRE XXXIX.

LES CROISÉS EN ORIENT.

1198 — 1101.

Diverses races à la croisade. — Destinées des Normands. — Colonie militaire en Syrie. — Antioche. — Laodicée. — Chronique et caractère des Provençaux. — Établissement à Tortose, — à Tripoli. — Race montagnarde.— Colonie à Édesse, sous Baudouin. — Multitude chevaleresque et pieuse en pèlerinage.—Constitution du royaume de Jérusalem. — Race grecque et Alexis. 177

CHAPITRE XL.

ÉMOTIONS POPULAIRES. — RÉGULARISATION DES COMMUNES.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Esprit de liberté produit par la croisade. — Le drame de Charles le Bon, comte de Flandre.— Les cités flamandes. — Leur comte, — bourgeois, — serfs. — Conjuration contre le comte. — Noyon. — Laon. — Beauvais.— Tentative des serfs de Vezelay. — Chartres et ordonnances royales. 192

CHAPITRE XLI.

LES ORDRES DE CHEVALERIE ET LA FÉODALITÉ.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Organisation des ordres de chevalerie. — Les serviteurs de Saint-Lazare. — Les hospitaliers. — Les templiers.— La grande chevalerie. — Droits et devoirs. — Loyauté. — Hiérarchie de la terre. — Grands fiefs. — La tenure. — Le vassal. — Le vavasseur. — Le symbolisme de la chevalerie. — La langue du blason. 212

CHAPITRE XLII.

LES CORPORATIONS. — LES MÉTIERS, LES ARTS ET LES COUTUMES.

ONZIÈME SIÈCLE.

Signes et bannières. — Chartres des métiers. — Industries diverses. — Manufactures. — Vêtements. — Armes. — Foires. — Arts. — Peinture. — Sculpture.— Musique.— Coutumes de province, — de ville. — La cité et la campagne.— Impôts.—Péages.— Services de corps. . 232

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



VOLUME 4

HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, no 8.

HUGUES CAPET

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

DEUXIÈME PÉRIODE.

ONZIÈME ET DOUZIÈME SIÈCLES.

P. M. Capefigue.

4

BRUXELLES.
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.
HAUMAN ET Ce.

1839

HUGUES CAPET
ET LA TROISIÈME RACE,
JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

CHAPITRE XLIII.

LES ÉCOLES ET LA SCIENCE.

Le mont Sainte-Geneviève. — Saint-Victor. — Les maîtres. — Les étudiants. — Enseignements des cathédrales. — Les scolastres. — Philosophie. — Dialectique. — Les réalistes et les nominaux. — Caractère de la science. — Origine et développement de la philosophie d'Aristote.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Au midi de Paris en la Cité, s'élevait la montagne de Sainte-Geneviève, lieu vénéré pour les pèlerinages; un oratoire consacré à la pieuse patronne couronnait le sommet de la colline; là on voyait briller en vermeil la châsse de la sainte, parée de topazes et d'émeraudes dans des colonnettes d'ivoire,

œuvre de saint Éloi l'orfévre, selon la tradition. Autour de l'oratoire étaient construites de petites cellules où priaient nuit et jour les religieux de Saint-Benoît, d'après la règle de leur fondateur. Le peuple aimait à se porter en foule vers Sainte-Geneviève, et des processions brillantes, sous des bannières à mille couleurs, serpentaient dans les rues étroites de la Cité, comme des rivières d'or et de rubis, pour adorer la châsse bénite; aussi, quand les ossements de la sainte apparaissaient, les grands vents cessaient de siffler aux vitraux, les pluies froides, les inondations funestes de la rivière de Seine ne jetaient plus la désolation et la terreur dans la campagne (1).

Au revers de la colline était Saint-Victor, monastère antique, réunion de chanoines et de prêtres qui se livraient à l'enseignement, comme dans les cathédrales; on parlait partout de la renommée scientifique de Saint-Victor; on disait merveille de ses cartulaires, de ses chartres et de ses manuscrits. Les chanoines s'occupaient incessamment à déchiffrer les annales des vieux temps et à écrire les miracles des saints qui avaient sauvé les Gaules : il y avait des livres grecs et arabes, de longs manuscrits

(1) Les Bollandistes ont publié les vies de saint Éloi et de sainte Geneviève. Ce sont les deux monuments les plus curieux de l'histoire des Gaules. Sur les études ecclésiastiques, comparez MABILLON. *Annal. ord. sanct. Benedict.*, et FLEURY, *Discours sur les études ecclésiastiques*, xe siècle, *Discours* V.

rabbiniques; les œuvres de saint Fortunat, de saint Augustin, de Lactance et les premiers Pères de l'Église chrétienne, en grec, des fragments d'Aristote ou de Ptolémée. Les moines de Saint-Victor travaillaient avec persévérance à commenter les saintes Écritures; tantôt ils gémissaient en récitant les Psaumes de douleur quand le prophète adresse ses déchirements à Dieu; tantôt leurs âmes brisées élevaient leurs chants jusqu'au Seigneur dans des hymnes sublimes de résignation ou de reconnaissance. Les prêtres de Saint-Victor, comme ceux de Sainte-Geneviève, étaient des hommes d'études et de sciences, ainsi que le prescrivait la règle de Saint-Benoît (1).

Sur cette sainte montagne se groupaient les maîtres et les élèves de science au douzième siècle; on voyait autour des monastères, ici là, des cellules éparses, des jardinets plantés de légumes, d'herbes potagères, avec un puits ou une citerne ombragée d'un figuier sauvage le plus exposé possible au soleil du midi; au fond du jardinet quelques arbres touffus, autant que le terrain pierreux pouvait le comporter. On voulait imiter l'Académie d'Athènes, les bosquets de platanes et d'oliviers où les sages venaient méditer sur les voix intimes de l'intelligence et les révélations de Dieu. Dans ces cellules habitaient quelques maîtres renommés de

(1) Le catalogue des Mss. de Saint-Victor est encore à la Bibliothèque du roi et fait partie du fonds ancien.

la science, profondément versés dans l'art dialectique; quand leur réputation s'étendait au loin, quand on savait qu'ils avaient beaucoup vu et beaucoup lu, on voyait accourir autour d'eux de jeunes hommes pour écouter leurs leçons et agrandir le cercle des connaissances humaines; la science excitait une ardeur immense, c'était un frémissement autour d'une idée lorsqu'elle apparaissait au monde.

Les temps modernes, rayonnants de lumières, sont blasés sur les jouissances intellectuelles; au contraire, à ces époques agrestes et primitives, l'apparition d'une pensée nouvelle et d'un enseignement remuait toute la génération; on s'enthousiasmait pour un aphorisme ou une formule (1).

Les écoliers abondaient sur cette montagne de Sainte-Geneviève; ils ne venaient pas seulement du Parisis, de la Normandie et de la Champagne, de la Langue d'oc et de la Langue d'oil; ils accouraient de l'Angleterre, du Danemark, du fond de la Germanie, comme pour applaudir à une grande renommée. On les reconnaissait, ceux-ci à leur teint bruni, à leurs cheveux pendants et noirs, à leurs

(1) Bénédictins, *Discours sur l'état des lettres au XIe siècle*. Tom. IX de l'*Histoire littéraire de France*; c'est à ce volume que dom Rivet, le savant religieux de l'ordre de Saint-Benoît cessa de diriger ce beau travail des Bénédictins sur l'histoire littéraire; la maladie le saisit, parce qu'il avait refusé *une chambre à feu* dans un rude hiver, pour ne pas manquer à la règle. Quels hommes! quelle obéissance!

yeux vifs et brillants: c'étaient les fils de la race méridionale, ardente aux nouveautés, les dignes enfants de la Langue d'oc, des villes de Nismes, Montpellier, Toulouse et Marseille; ils jargonnaient leur idiome roman dans leurs études et leurs jeux. D'autres écoliers aux cheveux blonds et flottants, à la chair blanche et molle, au maintien grave et posé, arrivaient des bords du Rhin ou de l'Allemagne; on reconnaissait les Anglais, les Saxons à leur accent guttural, à leur goût pour la bière, le cidre ou la cervoise, qui seuls pouvaient remuer la nature apathique de la race septentrionale. Tous ces étudiants choisissaient leur maître par la renommée; ils se pressaient dans sa cellule autour de la chaise ou *cathedra* du docteur, comme des clients de la vieille Rome autour de leur patron; tous étaient vêtus de robes noires, comme les clercs; un long manteau couvrait leur corps, en signe d'étude; et pour témoigner leur dignité et leur science, ils imitaient dans leurs mouvements les sages de la Grèce, les péripatéticiens qui marchaient avec gravité en méditant sur les grandes idées morales qui dominent la société humaine. La montagne Sainte-Geneviève était toute remplie de ces écoliers, tellement épris de la science, qu'ils campaient souvent sous la tente pour être prêts à écouter dès l'aurore la voix magistrale du maître illustré par de vastes travaux (1).

(1) Bénédictins, *État des Études au XIe siècle* (*Hist. litt. de France*, tom. IX).

Ce maître était le plus souvent un clerc d'Église, un moine qui enseignait la science de Dieu et la philosophie humaine aux myriades d'écoliers; il choisissait une retraite silencieuse où il vivait sous l'habit monacal dans la solitude la plus profonde. Dès que matines sonnaient, il était à l'œuvre, il lisait et approfondissait les anciens; à l'heure de sa leçon, son jardin était envahi par les étudiants, qui recueillaient sa parole comme le miel qui découle d'une belle ruche; puis les jeunes clercs discutaient ensemble sur des points de théologie ou de philosophie par des formules arrêtées (1); quand ils n'étaient point d'accord, tous venaient respectueusement soumettre leur doute au scolastre de la cathédrale ou au docteur, qui les écoutait et décidait souverainement. La science était comme une révélation qui partout inspirait enthousiasme; douce vie que ces solitudes sur le mont Sainte-Geneviève! On avait de beaux arbres, on s'y réchauffait de tout le soleil du midi que Paris, la ville brumeuse, peut attirer; quelques vignes s'élevaient en treillage, le figuier couvrait le puits; un peu plus loin, le jardin potager où rampaient les légumes d'été et d'hiver, et par-dessus tout la solitude profonde, cette atmosphère d'isolement, ce silencieux aspect de la nature qui fait vibrer en nous

(1) Consultez le grand ouvrage de DU BOULAY, *Hist. universit. Parisiens.*, tom. I à II, Un peu partial pour l'université.

les mille voix inconnues de la pensée et de la méditation : sur le mont Sainte-Geneviève il y eut une fraternité de science qui fit donner plus tard le nom d'*Université* à ce corps de solitaires enseignants. L'université naquit sur la colline des Docteurs ; c'est là que fut sa primitive origine ; elle se distingua immédiatement des écoles de cathédrale, elle fut comme un corps à part de la science purement ecclésiastique : l'université exprima l'unité dans la dispute, comme le catholicisme était l'unité dans la pensée religieuse et sociale. Au moyen âge il faut donc bien distinguer les écoles des cathédrales, exclusivement destinées aux clercs sous les scolastres, avec l'enseignement universitaire sur le haut de la montagne. Les clercs s'abreuvaient de la science ecclésiastique des Pères et des saintes Écritures à Orléans, à Amiens, à Sens, à Beauvais, partout, en un mot, où il y avait une cathédrale et un scolastre pour en diriger l'enseignement; mais la science laïque, les connaissances humaines trouvaient leur plus sincère expression dans les solitaires cellules de Sainte-Geneviève, qui formèrent, je le répète, la primitive origine de l'université (1).

Là s'étaient réfugiées les traditions antiques. Au milieu du désordre et de la désolation du neuvième et du onzième siècles (2), quelques livres furent

(1) DUBREUIL, *Théâtre des Antiquit. de Paris*, 1612, in-4°.
(2) BÉNÉDICTINS, *Hist. litt. de France*, *Discours sur*

disputés aux ravages des Normands. Les catalogues des librairies monastiques, les chartres que le temps a respectées constatent le prix immense des manuscrits de l'antiquité profane (1); les chroniqueurs citent des passages de Térence, de Plaute, de Cicéron, aussi bien que les sentences des Pères de l'Église; la plupart des savants, sous Charlemagne, avaient étudié ces magnifiques débris de la Grèce et de Rome; sans pénétrer dans le sens intime de leurs beautés, les chroniqueurs avaient recueilli les fragments épars de ces monuments comme des sentences qui avaient vivement frappé leur imagination. Mais le livre qui paraît avoir saisi les esprits dans le moyen âge fut surtout la *Philosophie* d'Aristote. Au temps où la force brutale dominait les intelligences, il était naturel que tout ce qui restait d'esprits d'étude et de méditation s'attachât avec attrait aux subtilités de la philosophie; on se plaisait à disserter, à analyser les facultés intellectuelles; la raison pure était trop simple, trop naturelle; comme on luttait dans les batailles sur les champs de guerre, on voulait également lutter dans le raisonnement. La logique ne fut plus l'expression formulée de la vérité et de la rectitude, mais une suite d'axiomes techniques dont on ne pût s'écarter; la dialectique devint comme un méca-

l'état des Études. Fleury, *Discours* v, et du Boulay, *Hist. Universitat.*, tom. i. L'abbé Lebœuf a fait aussi de grandes recherches sur le diocèse de Paris (Paris, 1739).

(1) Mabillon, *Annal. bénédict.*, douzième siècle.

nisme matériel qu'on employa pour arriver à des conclusions forcées; Aristote fut le modèle et l'exemple qu'on voulut suivre sans déviations; on en étudiait les œuvres, on en commentait le texte; tout se fit par les aphorismes d'Aristote (1).

Ces grandes œuvres furent-elles connues par les traductions arabes ou par le texte grec? Les études n'étaient point alors assez répandues pour qu'on pût lire littéralement les vieux manuscrits et les papyrus de la Grèce (2); il y avait quelques hommes qui, dans la solitude des monastères, s'étaient livrés à l'enseignement des livres classiques de l'antiquité. Dans le midi des Gaules surtout, on trouvait des clercs qui, au milieu des solennités de l'Église, récitaient des chapitres tout entiers des Évangiles en grec. A Saint-Martial de Limoges, les moines chantaient le *Kyrie eleison* dans la langue du concile de Nicée (3). En Provence, sous les bois

(1) Cette question de l'influence d'Aristote sur la philosophie du moyen âge a été traitée par Brucker dans son *Hist. de la Philosophie*, avec une supériorité remarquable. Un savant, mort bien jeune, M. Jourdain, gagna un prix à l'Académie des inscriptions, pour des recherches critiques sur l'âge des traductions d'Aristote (Paris, 1819).

(2) Sous la seconde race, le grec paraît plus répandu. Je trouve que Louis le Bègue eut une dispute assez vive avec l'empereur de Constantinople, qui ne voulait lui donner qu'un titre vague, tandis que le Bègue exigeait celui de Βασιλεύς. *Voyez* dans Duchesne, tom. iii, pag. 355.

(3) Mss. Biblioth. royale, nº 4458.

touffus de la Sainte-Baume, on trouvait un monastère de *papas* grecs qui conservaient précieusement le rit des églises de Smyrne et de Constantinople. Ces études n'étaient pas tellement générales qu'on pût dire le grec populaire parmi les écoliers, surtout lorsqu'il s'agissait de l'interprétation difficile et obscure de la Philosophie d'Aristote. Les travaux des Arabes et des rabbins transportèrent en France la plupart des grandes œuvres de l'antiquité grecque. Avec cette ardeur qui caractérisait le génie des Orientaux, les Arabes se mirent à traduire incessamment les livres d'Aristote, comme l'*Almageste* de Ptolémée; ils se dévouèrent au travail avec un enthousiasme de science active; Aristote, cette vaste intelligence, fut surtout le sujet de leur prédilection; les subtilités plaisaient à ces esprits ardents, à ces têtes aventureuses, infatigables pour les recherches; ils ajoutèrent encore au texte d'Aristote leurs impressions propres, et ils le rendirent plus subtil dans ses théorèmes. Ainsi traduit et commenté, Aristote arriva dans les écoles de science au moyen âge; il y devint comme une autorité incontestée, une puissance souveraine; ses arrêts abaissèrent la raison, ses formules firent loi dans le mécanisme de la logique. A cette époque naïve, tout était autorité, on aimait les thèses résolues, on concevait faiblement l'examen, l'obéissance était la première loi des études; la dispute ne vint que plus tard; il dut naturellement résulter, de cette situation de l'intelligence,

la dictature d'Aristote dans toutes les opérations de l'esprit; ses aphorismes furent considérés comme des articles de foi, on plaça presque Aristote au niveau des Pères de l'Église, on dut accepter ses principes sans les discuter (1).

Chaque époque est ainsi marquée de son caractère spécial : toute la philosophie du onzième siècle est dominée par la querelle des *réaux* et des *nominaux*, dispute immense qui, sous des formes arides et obscures, exprime la double pensée du sensualisme et de l'idéalisme, de l'esprit et de la matière, toujours en lutte dans la marche des siècles (2). La formule des *réaux* et des *nominaux* est un costume; les pensées premières et génératrices ne s'effacent pas, elles se transforment sans se perdre jamais, parce qu'elles tiennent à l'esprit et au cœur de l'homme, à l'histoire du genre humain. La double thèse des *réaux* et des *nominaux* fut une formule plutôt qu'un système, un mode de pensée plutôt qu'une pensée; et comme habituellement les formules absorbent les idées, rien de surprenant que le moyen âge fût rempli de tous ces aphorismes et de ces subtilités.

Les études sérieuses et philosophiques se présentaient alors aux esprits comme une pierre précieuse

(1) JOURDAIN, *Recherches critiques sur la Philosophie d'Aristote*, § VI.

(2) *Voyez* la savante dissertation de M. Christ Meiners : *De nominalium et realium initiis*, dans le recueil de l'Académie de Gœttingue, tom. XI, pag. 24.

dont se parait l'ardente génération des écoles ; tous s'en saisissaient avec la vive passion qui domine les âmes à l'aspect des éblouissantes nouveautés. Il faut voir avec quelle fureur scientifique les écoliers du mont Sainte-Geneviève discutent les formules aristotéliques ; tout est raisonné d'après les préceptes du maître, on n'en croit pas à son propre instinct, à la voix intime. La dialectique est la forme invariable ; Aristote domine plus puissant qu'il ne l'a fait sur la Grèce ; il faut des efforts inouïs pour le détrôner ; sa couronne scientifique est plus forte que la couronne des rois féodaux (1). On traduit d'abord la *Physique* du maître, cet ensemble de conceptions ingénieuses où Aristote fait apparaître les mystères de la création, le mouvement des astres, l'action mutuelle des corps les uns sur les autres (2). Ensuite vient le traité *des Animaux*, vaste histoire naturelle où se révèlent les classifications des races et les légendes de ces animaux fantastiques perdus dans la ruine et la création successive des mondes, ou de ces espèces dont la science retrouve aujourd'hui des fragments fossiles. La licorne, le griffon ailé, les sirènes, combinaisons ingénieuses qui mêlent les fables aux réalités de l'histoire physique

(1) Comparez les grands travaux de Brucker, Tenmann et Buhle sur la philosophie ; tous les modernes ont vécu de leurs recherches.

(2) *De Physico auditu, — de Cœlo et Mundo, — de Naturâ locorum, — de Proprietatibus elementorum, — de Meteorum.*

du genre humain, monde imaginaire où l'esprit de l'homme s'agite et s'abîme dans une ineffable et mystérieuse contemplation (1).

Puis on étudia le traité *sur l'Ame* (2) d'Aristote, appréciation morale des facultés de l'esprit et des sensations intimes. Le système d'Aristote est sensualiste, l'âme est l'auxiliaire des sens ; on éprouve avant de concevoir ; le livre *de la Génération et de la Corruption* (3) fut aussi traduit et commenté au onzième siècle ; la *Métaphysique* fut l'œuvre de prédilection dans les écoles du moyen âge (4). La métaphysique transporte l'esprit dans des régions arbitraires ; on peut s'y remuer à l'aise, parce que les limites sont infinies, et qu'il n'y a rien qui restreigne la pensée vagabonde quand on l'élève dans les régions intellectuelles ; les barrières de raisonnement furent alors les formules, et dans ces formules les subtilités se cachent sous des axiomes invariables. Souvent, quand l'ardeur de connaître saisit les générations, il est bon de leur infliger la formule, afin d'arrêter les écarts qui conduisent les âmes dans un avenir sans limites et sans fin.

Les progrès de la philosophie morale et politique d'Aristote sont plus lents ; comme ils ne sont point à la portée des écoles, alors en dehors de toute

(1) *De Animalibus.*

(2) *De Animâ, — de Sensu et Sensato.*

(3) *De Generatione et Corruptione.*

(4) *Metaphysica. — De naturâ et origine Animæ, — de Principiis motùs.*

combinaison de gouvernement social, on s'occupe à peine des questions qui s'y rattachent; on dédaigne aussi l'*Éthique,* cette juste application des devoirs dans la société humaine; la religion alors absorbe la morale, source pure du bien; l'étude catholique suffisait ainsi aux esprits (1). La *Rhétorique* d'Aristote grandit au contraire, car la dissertation et la dispute furent le caractère essentiel de cette époque du moyen âge. Ainsi la métaphysique et la rhétorique furent les deux études dominantes; elles sont comme la pensée et l'instrument de toutes les théories du onzième siècle (2).

Les manuscrits d'Aristote étaient rares dans les écoles ; les traductions d'après l'arabe étaient plus abondantes : ces livres formaient la base de l'enseignement, et les maîtres qui les avaient étudiés avec profondeur voyaient autour d'eux se grouper le plus grand nombre d'écoliers. Quand on apprenait que sur la montagne Sainte-Geneviève ou à Saint-Victor il y avait un docteur fameux qui pâlissait nuit et jour sur les écrits grecs, arabes ou chaldéiques, alors tout à coup s'élançait une multitude d'écoliers pour l'entendre; le soleil du midi comme la froidure de l'hiver n'arrêtaient pas le

(1) La *Politique* d'Aristote est un traité fort obscur. On a voulu en vain faire quelque bruit d'une traduction récente; c'est un bourdonnement qui a bientôt cessé.

(2) Voyez *Examen des anciennes versions latines d'Aristote*, conservées à la Bibliothèque du roi.—Chap. IV de JOURDAIN, pag. 179.

zèle! Ces jeunes hommes campaient autour du maître; ils le suivaient dans la solitude et au désert. Le docteur était-il proscrit pour quelques nouveautés hardies, qu'importait encore à l'ardente jeunesse! Elle accourait écouter ses commentations aventureuses, alors même qu'elles étaient condamnées par des conciles; on se groupait sous des tentes, en attendant la parole; l'étude brillait comme une nouveauté, elle avait tout l'éclat des idées qui naissent, toute la force d'une pensée qui saisit. Paris voyait ainsi se fonder le premier germe d'université, centre commun de la science où devaient aboutir les enseignements des docteurs. Ce n'étaient plus les écoles des cathédrales, où le scolastre apprenait aux clercs les saintes Écritures, le plain-chant, les oraisons dominicales et les mystères du saint sacrifice de la messe. Les écoles des cathédrales étaient purement ecclésiastiques; l'université, tout en faisant de la théologie une des grandes bases de l'enseignement, ne la salua que comme la docte mère dans cette espèce de Parnasse scientifique que les docteurs créèrent sous le titre de quadriloges, *trivium, quadrivium* ou de *Miroir de science,* mythe érudit du moyen âge. Il y eut alors un premier vestige de science séculière, qui prit son origine sur le sommet de la montagne Sainte-Geneviève (1), et plus tard il s'étendit toujours au midi de la Seine,

(1) DU BOULAY, *Universit. parisiens. Hist.*, tom. II.

dans les prés fleuris et les vastes campagnes. Paris marchand et corporations descendaient vers les foires Saint-Martin, Saint-Méry ou Saint-Denis; Paris universitaire s'étendait de la montagne Sainte-Geneviève jusqu'à Saint-Germain-des-Prés, et bientôt on nomma *Pré-aux-Clercs* ces rives fleuries où s'abritaient les écoliers. Lorsque le luxe s'introduisit un peu dans les enseignements de l'université, ce fut aux prés que les étudiants se divertissaient de leurs fortes et longues études : ils folâtraient et jouaient avec un cœur épanoui; les temps étaient passés où les maîtres se contentaient du petit jardinet avec les figuiers, le puits et le petit ombrage. L'université grandit, et elle reçut en dons des terres, des vergers pleins de beaux arbres fruitiers, des treillis, des cerisaies où se mêlaient le raisin et la cerise rouge et bien mûrie, comme on les vit plus tard au palais des Tournelles. L'université devint une institution avec ses priviléges, ses chartres, ses revenus, ses archers, ses massiers. Un jour il faudra donc dire l'histoire de la mellifiante université de Paris!

CHAPITRE XLIV.

L'AUTORITÉ ET L'EXAMEN.

1° Esprits organisateurs. — Saint Bernard. — Suger. — Pierre le Vénérable. — 2° Scolastiques. — Guillaume de Champeaux. — Abélard. — Gilbert de la Porrée. — Jean de Salisbury.— Les monastères. — La règle.— Les écoles et la dispute.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Les siècles dévorent les systèmes dans leur entraînante activité, les générations se succèdent comme la feuille qui tombe, et dans les ruines qu'amoncelle le passage des temps, deux sentiments demeurent debout constamment en lutte : l'autorité et l'examen. L'autorité qui fonde et constitue avec une grande énergie de moyens; l'examen qui éclaire, brûle, élève et démolit tour à tour, comme si la nature curieuse, inquiète, de l'homme s'empreignait sur tout ce qu'il touche. L'esprit

d'autorité se personnifie habituellement dans un corps austère, une tête chenue et forte, un crâne puissant et haut, un esprit qui a foi en lui-même, une intelligence d'activité plus encore que de méditation. L'examen s'incarne, au contraire, dans un corps sensualiste avec les habitudes et les instincts de chair, et toutes les sensations qui se succèdent et le dévorent; l'esprit d'examen est inquiet, remuant, jamais il ne se trouve bien dans une idée ou dans un résultat; aucun fait ne le repose, parce que chaque pensée détruit une autre pensée dans un tourbillon incessant qui s'agite pour l'entraîner au vide et au doute, fatalité cruelle qui déchire les parois du crâne!

L'autorité, au commencement du douzième siècle, se personnifie dans une belle intelligence, saint Bernard, l'expression de la hiérarchie monastique, et, par conséquent, de la société forte au moyen âge (1); son corps est faible, il souffre constamment, sa chair est macérée par le jeûne; il est maladif et traîne sa vie dans la douleur, mais

(1) La vie de saint Bernard a été souvent écrite, mais mal comprise. Je préfère à tous les modernes le modeste Chifflet, de l'ordre des jésuites; sous ce titre : *Sanct. Bernardi clarevallensis abbatis genus illustre assertum*, 1660, in-4o. Dom Clémencet a fait aussi une belle histoire littéraire de saint Bernard. Je regrette que M. Daunou se soit trop préoccupé des idées philosophiques de son temps dans sa notice développée (*Hist. litt. de France*, tom. XIII, in-4o).

son intelligence a foi en elle-même, elle domine cette santé affaiblie qui souffre sans relâche. Saint Bernard s'est donné une mission, il marche à son but; c'est le grand remueur d'idées et de peuples depuis Pierre l'Ermite; il prend la génération de ses deux mains, il la pousse devant lui; sa parole est exaltée, il aime à s'adresser au peuple; il jette des sentences solennelles aux rois; les dignités terrestres ne l'arrêtent point, il ébranle tout ce qui se rattache aux entrailles de la société, il met en émoi les imaginations et les consciences, il est le maître de son siècle. Saint Bernard vise à la dictature monastique comme au dernier terme de sa foi et à la manifestation de ses desseins; il aime le pouvoir par instinct et par ce tempérament de bile, de nerfs, qui ne laisse de fort que l'esprit; la pensée d'une mission rayonne sur son front admirable; c'est plus qu'un homme, c'est une idée, une idée fortement conçue, comme le cri puissant de la foi, comme cette empreinte de Dieu que chacun porte dans la vie; et voilà ce qui rend la parole de saint Bernard si puissante sur la génération.

Saint Bernard naquit en 1091 au château de Fontaine, dont le voyageur aime à chercher les débris à quelques lieues de Dijon; le temps ne les a pas respectés. Son père était un féodal du nom de Tescelin; on le disait issu des comtes de Châtillon (1). Tescelin s'était voué aux armes dans la

(1) CHIFFLET, *Sanct. Bernardi genus illust. assert.*, no 1.

première croisade, comme tout digne chevalier; la mère de saint Bernard se nommait Arlète, surnom que l'on trouve si souvent dans les vieilles chroniques de la race normande Dieu l'avait rendue féconde; elle eut six garçons avant l'âge de vingt-cinq ans; Bernard fut le troisième; il étudia à Châtillon, et la mort de sa jeune mère lui froissa le cœur si violemment, qu'il se consacra, par une vocation irrésistible, à la vie du désert : à dix-sept ans Bernard était déjà moine à Cîteaux, la nouvelle abbaye. En vain on voulut détourner cette intelligence ardente de la vocation religieuse; on l'entoura de plaisirs mondains, de vanités séculières; sa famille fit tout pour le retenir, on lui offrit les plaisirs des festins, la coupe d'or, la chasse bruyante, on lui montra de nobles dames et damoiselles dans les cours plénières et castels. Bernard marcha hautement vers sa vocation du ciel et dans sa ferme volonté d'entrer à Cîteaux; et tant fut brûlante la parole du jeune moine, que ses cinq frères, qui avaient voulu le rattacher à la vie du monde, se jetèrent bientôt eux-mêmes dans le désert; tous prirent l'habit religieux. Il fallait le voir, Bernard, ce jeune homme alors, exerçant son ascendant irrésistible; sa prédication était hardie et marquait les fronts humiliés comme d'un fer chaud, car il y a de ces paroles qui font des plaies saignantes : « Bernard ravissait les fils à leurs pères, les maris à leurs femmes; les mères cachaient leurs enfants, pour les arracher à cette influence qui prenait les

cœurs épuisés du monde pour les jeter dans la solitude (1). » Ce fut avec un peuple arraché au sensualisme des villes que saint Bernard fonda la solitude de Clairvaux dans la vallée d'Absinthe, retraite inculte et sauvage, dont la description est terrible en la chronique. Aux intelligences puissantes il faut une nature déserte et inculte, des rochers à pic et des torrents qui bouillonnent comme leur âme. Bernard était âgé de vingt-quatre ans à peine lorsqu'il fut élu abbé de Clairvaux; son corps était amaigri, il le soumettait à des abstinences forcées, il ne songeait qu'à sa destinée et à la fondation de Clairvaux, dont il voulait perpétuer la grandeur et la puissance en l'honneur de Dieu. Quelle parole, quelle irrésistible prédication! elle brisait les cœurs endurcis. La dernière de ses sœurs, du nom de Humbeline, vint le visiter à Clairvaux; elle était jeune et vivait dans les délices des cours plénières; plus d'une fois, dans les tournois des comtes de Châtillon, on avait brisé des lances pour elle. Humbeline vint à Clairvaux (2); saint Bernard lui jette quelques-unes de ces pensées qui réveillent le froissement du cœur et les déceptions de la vie du monde, et Humbeline prend le voile et renonce à tout le vain bruit qui remue l'existence sans jamais

(1) Guillelm. *à S. Theodorico; vita Bernardi.* C. V., nº 15. Ce sont les propres paroles de Guillaume. Un homme qui entraîne ainsi les âmes est une grande puissance.

(2) Mabillon, *Annal. Benedict.*, liv. LXXIII, nº 10.

la satisfaire : la parole du cénobite entraînait les âmes comme le torrent qui roule et emporte les plus durs rochers.

Saint Bernard voit grandir sa renommée, et à l'âge de trente-trois ans il devient l'arbitre de la plupart des questions politiques et religieuses! Une famine éclate avec tous ses sinistres caractères; l'abbé de Clairvaux se met à la tête de tous les moyens d'apaiser et de satisfaire le peuple; il le calme, il souffre avec lui. Les habitants de Reims sont divisés avec leur archevêque; saint Bernard prend le parti du peuple et juge l'affaire en arbitre souverain (1). Étienne, évêque de Paris, fait gronder l'excommunication contre Louis le Gros; saint Bernard soutient les droits de l'évêque, et comme il n'a aucun ménagement à garder envers l'homme d'armes, comme il ne courtise pas la puissance matérielle, il traite le roi d'impie, de persécuteur et de nouvel Hérode. On offre à l'abbé de Clairvaux des évêchés, l'anneau épiscopal, il les refuse, car il a une mission à remplir, et il s'y destine avec un admirable dévouement; la puissance monastique, d'ailleurs, est alors dans tout son éclat : et qui peut lutter contre l'abbé d'un ordre religieux, quand il apparaît la crosse en main, la mitre d'or en tête (2)?

Telle est la première partie de la vie de saint

(1) *Annal. Cisterciens.* ad ann. 1124.

(2) *Epistol. sanct. Bernardi,* Epist. 45-51.

Bernard, esprit supérieur, décidé, comme il en faut pour remuer les générations (1). A ses côtés se lève une intelligence moins étendue, moins ferme, moins éloquente; elle n'agite point les masses, elle n'a pas cette puissante parole qui va droit à l'imagination du peuple. Suger est un caractère froid, un de ces hommes essentiellement d'administration et de gouvernement; il n'a pas de ces idées étendues qui marquent dans la marche du genre humain; il gouverne et administre avec rectitude et sagacité. Suger naquit du peuple, aux environs de Saint-Omer (2), tout entier de la race flamande; son père se nommait Hélinand, pauvre, mais honnête; on l'offrit, dès l'âge de cinq ans, sur l'autel de Saint-Denis en France, et cet enfant fut envoyé dans un petit prieuré sur les bords de la Seine; il y passa dix années dans les instructions et la prière. Les moines avaient deviné que Suger tiendrait une belle place dans la chronique de Saint-Denis. L'enfant fut élevé dans le prieuré avec Louis le Gros, que Philippe son père avait déposé au monastère des saints patrons de France. Louis et Suger furent amis

(1) Je retrouverai saint Bernard dans la seconde période de sa vie plus active.

(2) La vie de Suger a été écrite par un moine de Saint-Denis, l'un de ses contemporains; combien j'ai préféré ce précieux document à tous ces éloges académiques plats et sots comme tout ce qui se résume en des phrases. *Voyez* Guillelmus Sandionysianus, *de Vitâ Sugerii* (dom Félibien, *Preuves de l'Histoire de Saint-Denis*).

inaltérables, et tandis que Louis le Gros, à peine adolescent, allait briser quelques lances contre les féodaux du Parisis, Suger finissait ses études dans les monastères de Touraine, pèlerinage scientifique qui accomplit son éducation. On remarquait alors sa taille petite et bien prise, sa vivacité polie, sa facilité de discours dans la langue vulgaire ou latine; il fut souvent consulté par le roi Louis le Gros; il assista à presque tous les actes importants de la royauté (1). Quand une affaire monastique s'agitait à Saint-Denis, c'était Suger qu'on chargeait de la suivre et de la discuter. Le jeune homme parut comme saint Bernard aux conciles, mais il n'avait ni sa ténacité, ni sa puissance de conviction, ni sa parole remuante; c'était un esprit de négociations et de ménagements; sa préoccupation fut de défendre les droits de Saint-Denis, et on le vit s'acheminer vers Rome pour protéger les priviléges de son abbaye. Suger est tout à la fois le clerc des affaires du roi et le défenseur administratif des ordres religieux; il est envoyé du suzerain et député de son monastère; bon ménager des revenus, économe du trésor, il revendique les fiefs, les moulins, les fours enlevés à l'abbaye (2). Dans ce pèlerinage à Rome, il apprit que ses frères de Saint-Denis en France venaient de l'élever au titre d'abbé, une des dignités les plus grandes; il devenait le conseiller

(1) Suger, *Epistol.* 88.
(2) Guillelm. *de Vitâ Sug.*, lib. I.

du roi, l'arbitre des différends ecclésiastiques, le seigneur d'un grand nombre de fiefs. Voilà donc saint Bernard et Suger, tous deux la mitre en tête et la crosse en main; l'un à Clairvaux, l'autre à Saint-Denis en France. Il faut lire dans Suger lui-même comment la nouvelle de son élection à la crosse abbatiale lui arriva alors pauvre clerc; il était s'acheminant sur les voies des Alpes quand le message lui vint. « Ayant terminé les affaires du royaume, dit-il (1), je me hâtai joyeusement, comme font tous les voyageurs, de revenir dans mon pays. Accueilli avec hospitalité dans une certaine maison de campagne, je m'étais jeté tout habillé sur un lit après avoir dit matines, et j'attendais ainsi le jour. Plongé dans un demi-sommeil, je crus me voir dans un petit bateau, seul et sans aucun rameur, errant dans le vaste espace des mers, entraîné par le mouvement rapide des ondes, tantôt soulevé, tantôt précipité par les vagues, flottant çà et là au milieu des plus grands dangers, frappé par la tempête d'une horrible terreur et fatiguant de mes cris les oreilles du Seigneur. Tout à coup il me sembla que, grâce à la bonté secourable de Dieu, un vent doux et tranquille, échappé, pour ainsi dire, d'un ciel serein, retournait et remettait dans le droit chemin la proue de ma misérable nacelle, qui déjà tremblait sous moi et allait périr; le vent la poussa plus vite que la pensée et la fit rentrer dans un

(1) Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI.

port à l'abri des orages. Réveillé par le crépuscule, je me mis en route, mais, tout en cheminant, je méditais profondément sur cette vision, et me fatiguais à m'en rappeler toutes les circonstances et à en chercher l'explication, craignant fort que ce soulèvement des flots ne m'annonçât quelque grave infortune. Tout à coup arrive à ma rencontre un serviteur affidé, qui, reconnaissant mes compagnons et moi, et sanglotant tout à la fois de plaisir et de chagrin, m'annonça la mort de mon seigneur et prédécesseur l'abbé Adam, d'heureuse mémoire, et l'élection qu'une assemblée générale avait faite de moi pour le remplacer (1). » Ainsi parlait l'abbé Suger sur son élévation à la grande dignité abbatiale; sa modestie religieuse se révèle dans sa naïveté, il pleure sur son élection, il ne s'en croit pas digne; et pourtant ce fut ce même Suger qui s'éleva à toute la hauteur de l'administration du royaume. Saint Bernard conduit son temps, domine les générations; Suger se contente de les gouverner par des règles positives et matérielles : l'un fait de merveilleuses choses, mais est souvent égaré par la surabondance de ses idées; l'autre fait des choses plus petites, mais réelles; il mène les affaires à bien, et s'en contente comme un bon ménager qu'il est.

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, le contemporain de saint Bernard, apparaît avec des qualités moins brillantes, mais avec une science remarquable; c'est l'administrateur habile de Cluny, l'expression de la rivalité parmi les moines. Pierre le Vénérable est une puissance, moins par lui que par l'ordre immense qu'il gouverne habilement. Il était originaire de la race d'Auvergne, né des seigneurs de Montboissier; comme saint Bernard, il avait six frères: plusieurs embrassèrent avec lui l'ordre monastique (1) : à seize ans, Pierre le Vénérable était religieux de Cluny; à trente, il en fut élu abbé; il était impossible de le voir sans éprouver une vive impression : sa taille était haute et majestueuse, sa figure calme, mais ferme; abbé de Cluny, sa préoccupation fut de réformer les mœurs de l'abbaye et de tout rattacher à la règle, la loi instinctive du moyen âge. C'était un grand pouvoir que la crosse et la mitre sur l'agrégation monacale; ces fonctions étaient vastes; un ordre monastique s'étendait sur tous les points du monde; les monastères fondaient des colonies agricoles, des oratoires où les frères priaient nuit et jour. Il y avait des terres, des revenus, des affaires lointaines, des disputes, des thèses scolastiques; l'abbé était obligé d'exercer une surveillance attentive et de montrer son autorité partout, comme le dicta-

(1) SUGER, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI. C'est un des monuments les plus curieux sur cette époque de lutte féodale. Dom Félibien, *Hist. de Saint-Denis*, est aussi entré dans beaucoup de détails sur la vie de Suger, liv. III.

(1) *Petri Venerabil. Vita Rodulpho auctore*, MARTENNE *amplissim. Collect.*, tom. VI, pag. 1187. *Chronic. Cluniacens.*, Biblioth. Cluni, pag. 590.

teur d'une grande démocratie où dominait la loi qui était la règle : l'égalité et l'élection n'étaient-elles pas les premières conditions des ordres religieux ? Pierre le Vénérable fut un des hommes éminents de cette époque ; sa volonté fut ferme, et il opéra des réformes dans l'ordre immense de Cluny, qui avait ses pieds sur la terre de Bourgogne et ses bras presque dans la Hongrie (1). Saint Bernard, Suger et Pierre le Vénérable forment une sorte de trinité d'hommes éminents et positifs qui font contraste avec les scolastiques, dissertateurs infinis qui remuent des idées sans but et sans raison dernière.

Guillaume de Champeaux, source de l'école des scolastiques, fut le pauvre fils d'un laboureur ; né à Champeaux en Brie (2), il vint étudier au cloître de Notre-Dame ; il fut le premier maître connu et retentissant de toute la génération studieuse du douzième siècle ; les écoliers se réunirent autour de lui, et il enseigna publiquement la scolastique, c'est-à-dire les règles d'Aristote, la rhétorique, la dialectique et la théologie, l'art des formules de raisonnement. La chaire de Guillaume de Champeaux fut bientôt entourée d'une multitude d'étu-

(1) Comparez dom Cellier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, tom. xxii, p. 470-517; Mabillon, *Annal. Benedict.*, tom. v, pag. 440.

(2) Le nom de Champeaux est le plus inconnu de tous : il tient pourtant la plus large place dans l'histoire littéraire de l'université. *Voyez* son traité sur l'origine de l'âme dans Martenne, *Thesaurus anecdotor.*, tom. v.

diants de Flandre, de Normandie, d'Angleterre et d'Allemagne, qui écoutaient les paroles du maître. Parmi les écoliers de la race bretonne, se montrait un jeune homme petit, frêle de taille, au visage pourtant animé, avec des yeux pénétrants et sensualistes, le nez large, les lèvres pincées. Sa parole était facile, son geste ardent, saccadé ; il se manifestait souvent en lui une grande jovialité de propos ; il faisait des chansons et cantilènes dans l'idiome vulgaire ou en latin, selon l'us du temps. Les jeunes écoliers lui donnaient le nom d'Abélard ou Abaillard ; on le disait fils de Bérenger, de race bretonne, têtue et ardente. Le jeune clerc était né en effet aux Palets, dans le comté de Nantes ; son enfance fut occupée de disputes et de dialectique ; toutes les subtilités le captivèrent, parce qu'elles parlaient vivement à son esprit (1) ; dès seize ans il voyageait dans les contrées étrangères avec l'ardeur de s'instruire et l'impatience de ses propres idées ; et on le voit bientôt à Paris dans l'école de Guillaume de Champeaux ; déjà il se faisait remarquer dans la dispute publique, et, se séparant de son maître, il

(1) J'ai suivi tous les documents contemporains pour le portrait d'Abélard. Il y a eu également une exploitation scientifique d'Abélard, comme il y en a une des communes et des municipalités. Les Bénédictins ont donné une notice sur Abélard, tom. xii de l'*Histoire littéraire de France*, pag. 86, 2e édit. in-4o. Depuis la publication du fameux ouvrage *Sic et Non* d'Abélard, la vanité et l'obscurité de sa doctrine sont constatées.

établit lui-même une école à Melun, puis à Corbeil, où la foule devint grande autour de lui, sous des cabanes de roseaux, tant la curiosité était excitée. C'était un des forts dialecticiens, avec l'esprit assez étroit pour se renfermer dans le cadre d'un syllogisme. Ses premières œuvres tendent à secouer les doctrines de Champeaux son maître ; il se proclame réaliste, en opposition avec lui : la logique et la dialectique paraissent ses méthodes de prédilection ; il les emploie à tout entraîner vers des formules inflexibles. Abélard est un esprit inquiet, remuant, occupé de petites pensées, s'abîmant dans l'examen et formulant lui-même des doctrines impératives qu'il impose à son tour, car l'esprit ne s'abdique pas. A trente ans, alors que les idées positives arrivent avec une grande puissance, Abélard dispute encore ; il y a chez lui une certaine mobilité de pensées qui ne se fixent et ne se régularisent que par la méthode ; on le voit sur la montagne Sainte-Geneviève se prenant corps à corps avec tous les systèmes ; et devenu chanoine de la cathédrale, il se plaça avec une sorte d'autorité dans l'enseignement (1) ; sensualiste par tempérament, il se livrait aux dissipations de la vie. Saint Bernard, le dictateur austère, avait les membres amaigris, la tête

(1) Voyez *Abœlard. oper.*, pag. 218. C'est à André Duchesne que nous devons la collection des œuvres d'Abélard. Paris, 1616, in-4°. Gervaise, dans son livre sur Abélard, est le premier auteur des fausses opinions. *Vie d'Abélard*, 2 vol. in-12. Paris, 1723.

pleine de vastes pensées ; il n'avait jamais touché les plis d'une robe de femme. Abélard, au contraire, livrait son corps aux plaisirs de la chair et du sang. Quand il quittait ses trois mille écoliers sur la montagne, il allait souvent en l'île de Seine dans une maison agreste et bien bâtie (1) qui appartenait à un chanoine de Paris du nom de Fulbert, austère comme le chapitre réformé de Notre-Dame ; là vivait une jeune fille de dix-sept ans à peine ; son nom était Loïse ou Héloïse, nièce de Fulbert ; elle s'était adonnée aux études avec ce goût ardent qui distinguait l'époque. Aucun document ne nous dit si elle était belle (2) ; la poésie moderne, en racontant la légende d'Abélard, rehausse la beauté gracieuse d'Héloïse ; les morts ne se sont point levés du sépulcre pour nous dire ses cheveux, ses dents blanches, ses yeux beaux et baignés de pleurs, comme l'art moderne les a reproduits. Abélard avait quarante ans ; il domina cette jeune intelligence, et, précepteur d'Héloïse, il abusa d'elle, de sa candeur et de ces premiers feux qui éclatent pour le premier cœur. C'est une triste histoire que celle de ce scolastique qui s'introduit sous un toit hospitalier pour flétrir une jeune fille de dix-sept

(1) J'ai besoin de rappeler ici que les Bénédictins ne constatent l'authenticité que de quatre lettres d'Abélard et de trois d'Héloïse. Il faut se garder d'admettre le texte que M. Rawlinson a publié à Londres, in-8°, 1718.

(2) Abélard dit seulement qu'elle n'était pas commune de figure : *Per faciem non infima.* ABÉLARD, *Epist.* 1, p. 10.

ans, et comme il dit lui-même alors : « Dans nos leçons il y avait plus de baisers que de sentences, et nous portions les mains plutôt sur notre corps que sur nos livres (1). » Abélard, dans l'orgueil de la séduction, publia son facile triomphe ; il nomma Héloïse dans des cantilènes publiquement récitées presque sur le parvis Notre-Dame quand la foule accourait aux prières de Fulbert. La honte fut complète, Héloïse devint mère, et, par un mélange d'études et d'amour, le fils d'Abélard fut nommé Astralabe, orgueilleuse assimilation avec les astres. Héloïse, tout exaltée, se donna corps et âme au scolastique Abélard, à ce point qu'elle déclara qu'elle aimait mieux être sa maîtresse que sa femme. Ici commencent les outrages publics d'Abélard contre la race de Fulbert ; il la flétrit par la publicité ; il enlève deux fois Héloïse, et ce fut alors que Fulbert punit le sensualiste par les sens, et le scoliastre ne put désormais s'occuper d'autres choses que de la science. Ce fut une grande douleur pour lui que de séparer son corps de son âme, la vie sensuelle des méditations de l'esprit. Dès lors son existence fut comme un cri lamentable, une douleur semblable à un corps qu'on dépouille de la peau pour laisser toutes les plaies saignantes ; il se consacra pleinement à la solitude dans l'oratoire du Paraclet qu'il avait fondé ; les souvenirs de Bretagne

(1) *Plura erant oscula quàm sententiæ ; sæpius ad sinum quàm ad libros deducebantur manus.* Epist. 2.

l'agitent, il court dans le diocèse de Vannes ; ce n'était plus le clerc occupé de chansons et de distractions douces ; la vie spirituelle domine alors ; il habite dans l'abbaye de Saint-Gildas, sauvage fondation. Il faut le voir décrire dans son désespoir l'aspect lugubre de ce monastère : les portes étaient ornées de pieds de biches, de sangliers et de la dépouille des hiboux (1). De temps à autre son imagination impuissante se réveille pour Héloïse ; ces épanchements d'amour, ces souvenirs mutuellement donnés se ressentent du caractère d'Abélard tel qu'il se manifeste dans l'origine de sa vie ; c'est un sensualisme mêlé d'études et de subtilités, une manière de disserter sur des plaisirs perdus et l'impuissance de les retrouver, une sorte de résignation forcée devant une situation cruelle. Abélard a été frappé dans ses sens, dans le principe même de sa vie active et sensuelle ; il revient sur son passé avec une triste prédilection ; il aime à raconter les émotions qu'il ne retrouve plus, les délices qui ont fui irrévocablement ; son esprit ne reprend quelque énergie que dans la dispute ; comme toute âme inquiète, il creuse, il disserte, il examine ; sa théorie se résume dans une longue suite de formules

(1) *Epist.* 3. Je pense, avec les Bénédictins, qu'il y a beaucoup de traditions romanesques dans la vie d'Abélard ; il y a de la légende et de l'histoire. Il en est de ces traditions comme du tombeau que l'on trouve au Père Lachaise : c'est un monument du treizième ou du quatorzième siècle ; il n'a, certes, rien de commun avec Abélard et Héloïse.

et des méthodes de syllogisme (1). Il y eut foule autour de sa chaire, parce qu'il remuait les idées contemporaines; mais ces idées sont étroites, obscures; ce sont des dissertations à l'infini sur des mots et des théories qui n'ont plus aujourd'hui de signification. Ce costume dans les grandes expressions du genre humain se modifie dans chaque siècle; les pensées génératrices seules restent debout. La renommée d'Abélard tient à ce qu'il sut prendre la mode de son temps; il se plia à ses goûts littéraires; il fut l'homme de la forme, et voilà pourquoi il est passé. Poëtes, écrivains vivent dans l'avenir, à la seule condition d'exprimer les émotions et les froissements du cœur, les plaies et les joies de la vie; quand ils se renferment dans la forme, ils s'effacent avec les goûts mobiles et la mode capricieuse.

La science d'Abélard se divise en théologie pure ou en dissertations philosophiques; tantôt le docteur explique l'oraison dominicale ou le symbole des apôtres, tantôt il commente l'Écriture sainte. Sa théologie morale s'applique spécialement à la charité; l'*Hexameron* est une grande allégorie sur la création des êtres divers et l'explication de l'ordre physique (2); la Trinité, où préside l'esprit,

(1) Les ouvrages réels d'Abélard ont été exactement discutés et examinés par les Bénédictins, tom. XII de l'*Histoire littéraire* in-4°, 2e édition.

(2) L'*Hexameron* se trouvait dans la bibliothèque du mont Saint-Michel, il a été publié par dom Martenne, *Thesaurus anecdotor.*, 5e vol.

forme l'objet spécial des commentaires d'Abélard; la toute-puissance de Dieu, c'est le père; la sagesse qui distingue, c'est le fils, et l'ordre qui règne dans l'univers est amené par l'esprit; l'esprit, c'est toute la pensée d'Abélard, il lui élève un temple, il l'adore dans le Paraclet. Voici un second ouvrage de morale sous le titre : *Connais-toi toi-même* (1); c'est le sensualisme le plus effronté; les plaisirs des sens par eux-mêmes sont indifférents, l'intention est tout, le péché est dans la volonté de faire mal; le pardon de l'erreur est dans la pénitence. Abélard commenta quelques ouvrages d'Aristote, il prêcha sur la génération des corps, il composa une Éthique, comme Aristote; enfin l'ouvrage le plus exalté par les scolastiques porte le titre de *Sic et Non*, œuvre lourde et obscure, toute remplie de citations des Pères sur la foi, la Trinité, l'incarnation et les sacrements. Ce traité, précédé d'une préface emphatique, se résume dans les traits d'une érudition qui fouille incessamment; le docteur met en contradiction les Pères les uns avec les autres sur des points de morale et de théologie (2); enfin quelques débris restent encore des poésies latines d'Abélard :

(1) Le titre est *Scito te ipsum.*

(2) La publication du *Sic et Non* a été le moyen de ce petit trafic d'érudition qui exploite aujourd'hui la science au milieu d'une génération peu instruite; on a exalté ce livre bien outre mesure.

les unes sont adressées à son fils Astralabe, les autres sont bibliques, et la bibliothèque du Vatican contient une douloureuse complainte d'Abélard sur le malheur de Dina, fille de Jacob (1).

Les aventures d'Abélard ont plus d'éclat que ses livres, dont j'ai lu péniblement les débris trop exaltés ; sa scandaleuse histoire est une légende d'amour entre un clerc et une religieuse voilée, et ce scandale des passions, vivement irritées dans le célibat, fut mis en relief au dix-huitième siècle, surtout contre les vœux de continence et de chasteté ! Et qui peut comparer cette physionomie d'Abélard, incertaine, obscure, inquiète, à celle de saint Bernard, l'homme qui domine les intelligences et fait marcher un siècle ! Saint Bernard est grand comme l'autorité, il est puissant comme la foi, il remue le monde parce qu'il a une mission, et qu'il l'envisage le front haut : Abélard est étroit et dissolvant comme l'examen ; c'est un crâne resserré et fantasque, il est chair et sang avec une vie de sensations et de mobilité ; saint Bernard se dévoue à une destinée intellectuelle, à une pensée immense ; Abélard se donne aux passions, et voilà ce qui fait l'un si grand et si ferme, l'autre si subtil, si fatalement préoccupé. Je retrouverai plus tard ces deux caractères dans une plus vaste lice ; je les

(1) Les Bénédictins ont publié la nomenclature des ouvrages authentiques d'Abélard, tom XII, *Hist. littér. de France.*

verrai aux prises dans toute l'expression de leur talent. Saint Bernard frappe et poursuit son adversaire scolastique, tandis qu'Abélard trouve un actif défenseur dans Béranger, son élève et son disciple le plus ardent.

Gilbert de la Porrée et Jean de Salisbury appartiennent également à la série des scolastiques ; Gilbert fut évêque de Poitiers ; esprit grave, il avait une parole douce et facile, s'adressant à la fois aux esprits futiles et aux intelligences élevées ; Gilbert de la Porrée pénétra surtout, comme Abélard, le mystère de la Trinité, ce saint emblème catholique ; il voulut expliquer les idées de Platon sur les attributs divins ; selon lui, l'essence de Dieu n'était pas Dieu, et la nature divine ne s'était point incarnée. Au moyen âge, comme à l'époque primitive du christianisme, il y a lutte constante entre les vieilles écoles philosophiques de la Grèce ; elles se reproduisent dans la scolastique ; les thèses de philosophie soutenues par Gilbert de la Porrée (1) trouvent des disciples dans les écoles de Paris, et le plus remarquable parmi eux fut Jean de Salisbury, le savant interprète des anciens ; on le nommait le Petit, à cause de sa taille (2) ; il était Anglais de naissance, et vint en Bretagne pour entendre Pierre

(1) Le chroniqueur Othon de Frisingue donne de grands détails sur Gilbert de la Porrée (*Gest. Frider.*, liv. Ier, chap. 50). Martenne a publié plusieurs commentaires du savant évêque.

(2) Du Boulay, *Hist. Universit. parisiens.*, tom. II.

Abélard, dont l'enseignement éclatait. Ce fut un esprit d'étude surtout qui ne se consacra pas à de vagues méditations; il sut le grec, l'hébreu et le syriaque; l'étude des langues se mêlait alors à la philosophie, car c'était sur les traductions rabbiniques que les grandes œuvres de l'antiquité étaient passées jusqu'à nous. Jean de Salisbury eut sa demeure et son école sur le mont de Sainte-Geneviève qui retentissait du bruit incessant des disciples (1).

Il fallait voir se grouper autour de ces hommes de science les écoliers universitaires; leur foule grossissait chaque jour; on comptait près de six mille écoliers dès le commencement du douzième siècle, sans y comprendre les clercs des cathédrales et les élèves dans les silencieux monastères; c'était un cliquetis de bruyantes paroles; la dispute s'étendait à tout et embrassait toutes les parties de la science; il y eut dès lors en présence, dans une lutte constante, l'ordre monastique et l'organisation universitaire. Saint Bernard se fait le chef de la hiérarchie des moines; il devient tout-puissant parce qu'il est à la tête des idées de règle, de gouvernement et d'obéissance : saint Bernard est sans doute l'homme de la parole, mais il agit en même temps qu'il discute, il disserte moins qu'il ne commande, il impose souverainement ses principes. Abélard et l'école scolastique se perdent en vaines subtilités, ils travaillent constamment à démolir les idées et les systèmes; pugilat de docteurs qui se heurtent et se succèdent sans s'arrêter sur rien. Dans saint Bernard on trouve la tête forte qui organise, construit, pousse et domine son siècle; dans Abélard et les scolastiques on ne voit qu'une tentative de démolition; l'école disputeuse abîme tout; elle réduit le monde en poussière et s'abîme elle-même! Voilà donc encore deux emblèmes de l'autorité et de l'examen face à face l'un de l'autre, et cette lutte nous la verrons se reproduire dans la marche des siècles!

(1) M. Jourdain, dans sa dissertation de la traduction d'Aristote, a fait une large part aux travaux de Jean de Salisbury. *Voir* chap Ier.

CHAPITRE XLV.

LES PAPES. — LES EMPEREURS. — LES CONCILES.

La papauté depuis Grégoire VII et Urbain II. — L'Empire depuis Henri IV. — Lutte pour les investitures. — Le glaive et la crosse. — Les antipapes. — Pontificat de Pascal II. — Gélase. — Calixte. — Honorius. — Innocent II. — Les empereurs. — Henri V et Lothaire. — Annales des conciles généraux et provinciaux. — Premières tentatives de réforme. — Arnaud de Brescia.

1088 — 1140.

Les disputes de l'école allaient-elles heurter l'édifice majestueux de l'Église ? Abélard avait-il assez de puissance active sur la génération pour briser l'unité catholique ? Le pontificat de Grégoire VII posa les grands principes qui constituaient la dictature religieuse; ce pape immense, la tête même abaissée dans la poussière, proclamait fièrement les doctrines qui constituaient la suprématie de Rome (1) : il n'y a rien de fort comme l'homme qui

(1) *Voyez* chap. xxv de cet ouvrage.

a foi en lui, et quels que fussent les malheurs des papes, les crises abaissant leur pouvoir, les principes de Grégoire VII survivaient comme un vaste code à l'usage de la monarchie catholique ; les hommes passaient avec leur faiblesse, l'institution demeurait debout dans sa grandeur. Urbain II, après Grégoire, organisa le mouvement de la croisade ; il groupa autour du pontificat l'armée féodale ; la croix qui brillait sur les basiliques ne venait-elle pas de soulever l'Europe ? Ainsi, dans ce mouvement universel, Grégoire VII proclame les bases du pouvoir, et Urbain II organise les moyens : l'un est la pensée qui établit les principes, l'autre est l'action qui les rend sensibles ; de sorte que l'administration de ces deux papes complète, dans un vaste système, la dictature pontificale telle que l'Église l'avait conçue au dixième siècle.

Dans cette œuvre aussi active, une question s'était pourtant agitée vivace ; elle formulait, pour ainsi dire, la lutte des clercs et des hommes d'armes, de la force morale contre la force matérielle : il s'agissait des investitures ; de qui devaient-elles émaner ? L'investiture était comme la consécration de la dignité, l'évêque ou l'abbé du monastère devait-il être investi par le pape lui-même, ou bien les empereurs devaient-ils recevoir l'hommage féodal, le serment des clercs en même temps qu'ils leur remettaient la crosse et le pallium ? Tout clerc n'était-il pas membre de l'Église ? comment mêler l'épée des hommes d'armes là où il n'y avait qu'une hiérarchie

d'évêques et de prêtres (1)? Le peuple élisait ses pasteurs ; ceux-ci, une fois élus, n'avaient plus qu'à recourir à l'approbation du pape ; et pourquoi auraient-ils besoin de la confirmation de l'Empereur? Peuple et clercs formaient le corps de l'Église; si les chefs des féodaux se mêlaient dans les investitures, n'était-il pas à craindre que les hommes d'armes fussent préférés aux clercs dans les dignités de l'Église? Les abbayes étaient riches de fiefs et de donations ; ces terres plaisaient aux hommes de batailles, ils brûlaient du désir de lancer leurs chiens lévriers dans ces guérets, d'envahir les celliers des cathédrales et des grands moutiers, de hisser leurs gonfanons sur les tours où pendait le beffroi. Les empereurs pouvaient leur donner cette satisfaction en se réservant les investitures, car ils étaient leurs hommes, et voilà pourquoi les papes combattaient avec tant d'ardeur pour s'attribuer exclusivement le droit du pallium; chef de l'Église, son gouvernement devait lui appartenir à l'exclusion de tous. Le pape maintenait ainsi dans sa pureté les principes du droit canonique; c'était bien assez déjà que les coutumes de la féodalité se fussent introduites parmi les clercs, qu'on entendît dans les abbayes les aboiements des chiens, le cliquetis des

(1) La question des investitures a rempli le moyen âge; elle fut décidée en France par le concordat de François Ier. *Voyez* le grand ouvrage de Marca sur l'accord de la puissance des papes et des empereurs. Les *Annales* de Baronius et de Pagi, ad ann. 1080 à 1160, sont remplies de ces querelles.

armes ou l'entre-choc des coupes dans les festins (1); fallait-il encore livrer les investitures à la rapacité des féodaux?

Telle fut la cause de cette querelle vive, profonde, entre les empereurs et les papes, qui se prolongea pendant tout le moyen âge. Grégoire VII avait établi les droits du pontificat, et Urbain II mit en action la puissance armée de l'Église par la croisade; ils apportèrent en commun des forces pour lutter contre les empereurs. Mais ce qui brisait l'unité papale, en empêchant le développement de ses desseins, c'était surtout cette multiplicité d'antipapes qui apparaissent, la tiare en tête, dans la lutte du pontificat et de l'Empire. Les antipapes avaient deux origines : ou ils étaient élus sous le glaive des empereurs, et ils venaient ainsi représenter la puissance germanique et féodale, la race blonde et armée, la matière dominant la pensée morale; ce n'étaient alors que des vassaux de la maison de Souabe, des clercs soumis à l'Empereur (2); ou bien ils étaient élus dans un mou-

(1) *Voyez* les répressions portées par les conciles contre les mauvaises mœurs des clercs. Il faut parcourir les tables de la grande collection de Labbe aux mots *Concubina*, *Mulier*, *Canis*, *Joculator*. Les Bénédictins, dans l'*Art de vérifier les Dates*, ont publié une analyse exacte de tous les conciles, tom. Ier, in-4o.

(2) Ce fut le cas de presque tous les antipapes des onzième et douzième siècles. *Annal.* Baronius et Pagi, ad ann. 1080-1160.

vement populaire à Rome. On voyait, à certains intervalles, le peuple transtéverain, les praticiens dégénérés qui habitaient le Capitole, le Campo-Vaccino ou les ruines du palais de Trajan, se lever comme s'ils étaient pris de vin nouveau aux vendanges de Tibur ou de la villa Adrienne (1); alors la multitude courait au Forum, elle proclamait un pape comme autrefois elle élisait un consul ou un tribun; c'était le pontife des Romains, le seul que la ville éternelle saluait dans ses acclamations renouvelées des vieilles formes républicaines mêlées à des idées chrétiennes. Mais ce pape municipal, pas plus que le pape choisi par les empereurs, n'avait ce caractère d'universalité empreint par l'Église catholique sur ses pontifes : l'un était l'élu de la populace de Rome, d'une seule cité; l'autre avait le pallium féodal de la Germanie. Il n'y avait donc que l'élu de l'Église universelle qui se manifestât aux yeux de l'univers catholique comme le véritable pape.

Ainsi fut exalté Pascal II, le successeur d'Urbain II; il avait passé son enfance sous le nom de Raignier dans le monastère de Cluny; les clercs l'élurent contre sa volonté; il s'enfuyait comme si la foudre allait éclater sur sa tête, lorsqu'on le revêtit de la chape écarlate, marque de la dignité pontificale : bientôt chassé de Rome par les antipapes, il vint en France, visita la Bretagne, la

(1) Muratori, *Annal. ital.* ad ann. 1080-1160.

Bourgogne, pour s'abriter à Saint-Denis; il revint ensuite dans la basilique de Latran pour se faire proclamer pape. L'empereur Henri V arrive subitement à Rome; il fait prisonnier Pascal II, et lui arrache une bulle qui assure à l'Empereur le droit d'investiture; libre, Pascal la révoque; Henri revient puissant à la tête de ses hommes; le pape quitte Rome pour la seconde fois et se retire dans la solitude du Mont-Cassin; là, faible, sans armes, mais confiant en lui-même, il dépose l'Empereur comme s'il avait le glaive en mains et une armée à ses ordres (1). Pascal II meurt; il a pour successeur Gélase II, un des moines encore du Mont-Cassin, aux fortes études, à la raison droite et ferme. Gélase est expulsé de Rome par le peuple, et le voilà, comme son prédécesseur, visitant la France, signant des bulles de monastère en monastère, pour constater la puissance pontificale et en manifester l'incontestable suprématie. Il arrive au moutier de Maguelonne, où Suger le visite, puis il meurt à Cluny; sa papauté commence dans la solitude du Mont-Cassin, et finit dans un autre oratoire de moines au désert. L'ordre de Saint-Benoît, cette organisation religieuse, devient comme le séminaire de la papauté (2); cet ordre était, depuis saint

(1) Baronius et Pagi, ad ann. 1100-1117.

(2) Les Bénédictins, dans l'*Art de vérifier les Dates*, ont pris un grand soin de constater les papes qui sortent de leur ordre, tom. Ier, in-4o. Mabillon, *Annal. Benedict.*, a

Bernard, la grande puissance de l'Église; le catholicisme se formulait dès lors dans la hiérarchie monastique. Clairvaux et Cîteaux firent leur pape; Calixte II fut élu à Cluny et couronné dans la cathédrale de Vienne; il résida dans les monastères de France pendant plus d'une année. Quand il revint à Rome, on le vit briser de ses mains la croix de l'antipape, qui fut couvert d'une peau de mouton sanglante, en signe de mépris; fier et hautain, parce qu'il s'appuyait sur la force de Cluny, Calixte se fit peindre en archange terrassant l'antipape sous la figure du démon. Après lui succède le court pontificat d'Honorius II, pour arriver enfin au pape Innocent II, le protégé de saint Bernard. Dans ce siècle d'agitation pour l'Église, le refuge des papes était toujours la France, et l'on voit Innocent II en parcourir les monastères un à un; il leur concède des bulles, il tient des conciles comme dans la plénitude de son pouvoir. Innocent II eut à lutter contre l'antipape Anaclet; la papauté combattit perpétuellement contre les antipapes, et ne peut retrouver encore l'unité de son pouvoir (1).

Les empereurs germaniques sont les grands adversaires du pontificat; Henri V, le fils de ce

également noté tous les papes qui visitèrent les abbayes des Bénédictins. Ad ann. 1090-1150.

(1) Suger rapporte dans sa *Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI, la visite du pape Innocent II à Saint-Denis. DUCHESNE, tom. IV, pag. 165-166.

Henri IV de la maison de Souabe, l'ennemi de Grégoire VII, avait détrôné son père pour hâter son règne; Henri V, revêtu de la pourpre, mène ses féodaux aux batailles; il fait la guerre en Flandre, en Hongrie, en Silésie (1), mais il est toujours malheureux à la tête de ses Allemands; partout Henri V est battu; les races flamande, hongroise et polonaise sont vigoureuses et aguerries, elles ne craignent pas les Allemands! L'Empereur est plus heureux avec les Italiens, il n'a pas en face une cavalerie bardée de fer; le voilà qui descend en Lombardie; aux fêtes de Noël, on le trouve avec ses hommes d'armes à Florence, il marche sur Rome, et après avoir concédé les investitures aux papes, il paraît dans ses pompes impériales au milieu de la basilique du Vatican (2). Les Romains se révoltent contre les Allemands; Henri quitte Rome, mais il revient bientôt, et les consuls le saluent du titre d'Empereur. Il avait trop insulté la papauté pour qu'une légende de malédiction ne s'attachât pas à lui; il mourut jeune encore d'un ulcère au bras qui lui dévorait les chairs d'une manière affreuse: sa main n'avait-elle pas touché la robe sacrée des papes? Quand son corps fut porté à Spire,

(1) Consultez Othon de Frisingue sur le règne de Henri V. C'est le chroniqueur le plus instruit des affaires germaniques. Liv. X à XXIII.

(2) MURATORI, *Annal. ital.*, parle beaucoup de ces guerres de Lombardie. Ad ann. 1112-1130.

les Allemands réunis dans la plaine de Mayence, où l'on voyait plus de soixante mille chevaliers armés de fer, élurent pour empereur Lothaire II. Ce fut un frémissement parmi les nobles hommes ; trois prétendants à l'Empire déployaient leurs bannières sur le même champ d'élection : Conrad, duc de Franconie ; Frédéric, duc de Souabe ; Léopold, margrave d'Autriche (1). Lothaire fut couronné à Aix-la-Chapelle, la vieille cité, tandis que Conrad prenait la couronne du roi des Romains à la Monza de Milan (2). Qui peut résister à Lothaire l'Empereur ? Il passe les Alpes et vient rendre hommage au pape au pied de la basilique des saints apôtres. Lothaire fut soumis à Rome, et cet abaissement de la puissance impériale grandit l'ascendant moral du pontificat pour la querelle des investitures : un moment le pape exerça ce droit dans toute sa plénitude.

(1) Schemidt, *Histoire des Allemands*, tom. v, ad ann. 1125-1130.

(2) J'ai trouvé, dans la vie de Wibaud, abbé de Stavelot et de Corbie en Saxe, une lettre intitulée : *Au nom du Sénat et du Peuple romain*, S. P. Q. R., à l'empereur Conrad, pour lui annoncer qu'ils l'ont choisi. *Epist.* 211. A la fin de cette épître se trouvent des vers singuliers qui peignent bien le temps et la prétendue liberté romaine.

Rex valeat, quidquid cupit obtineat super hostes,
Imperium teneat, Romæ sedeat, regat orbem
Princeps terrarum, ceu fecit Justinianus :
Cæsaris accipiat Cæsar, quæ sunt sua præsul,
Ut Christus jussit, Petro solvente tributum.

Et qui aurait pu résister au mouvement de l'unité catholique, à une époque où toute la police sociale venait de l'Église ! Quand on suit attentivement l'histoire des conciles, on voit se développer dans ces solennelles assemblées les principes de gouvernement et de sociabilité. Les conciles, composés d'évêques, d'abbés et de clercs, étaient généraux ou provinciaux : les uns s'appliquaient à l'universalité des peuples, à l'Église tout entière ; les autres n'étaient que de police locale, et régissaient un royaume, une race, une province dans le monde catholique ; puis quelques-uns s'appliquaient à la hiérarchie des clercs seulement, les autres à tout le peuple. Voici d'abord les prélats réunis à Valence ; l'évêque d'Autun est accusé de simonie, on le dépose. A Rome, le pape déclare hérétique tous ceux qui troublent l'état de l'Église et censurent ses doctrines ; à Londres, la simonie est solennellement proscrite, et six abbés sont déposés parce qu'ils en étaient publiquement convaincus.

C'était la plaie de l'Église que la simonie ! et tel fut le zèle des clercs pour la réprimer, qu'un des plus ardents traversa un bûcher pour prouver que son évêque n'observait pas les lois des canons. A Rome, Pascal II excommunie le comte de Meulan parce qu'il soutient le droit d'investiture comme le prétendaient l'Empereur et le roi d'Angleterre. Dans Florence on décida que l'Antechrist n'était point né, car aucun signe n'avait apparu. Le célibat des prêtres fut rigoureusement prescrit par

l'assemblée de Londres (1). Au concile de Latran il fut décidé que lorsqu'un évêque était élu par le clergé et le peuple, l'investiture d'un empereur ou d'un roi était inutile. Puis d'autres conciles proclament la trêve de Dieu, le droit d'asile, la suspension des violences; toutes dispositions de haute police sociale.

Avec quelle solennité ces grandes cérémonies de conciles n'avaient-elles pas lieu! Le plus souvent c'était dans une prairie, vaste plaine où l'on construisait des amphithéâtres et des chaires; là se groupaient les archevêques, les abbés et les clercs, les consuls des cités, le peuple en masse, comme dans le Forum, et c'était au bruit des acclamations que délibérait le concile. Quand une violente querelle était engagée, elle se décidait par la voix des évêques et à la pluralité des suffrages. Dans le concile général de Latran, toute l'organisation générale de l'Église est proclamée (2); on en avait bien besoin, car les mœurs se relâchaient, l'autorité était méconnue, les hérésies se manifestaient partout; il y avait déjà des hommes à la parole déclamatoire et bruyante qui gagnaient de la popularité en parlant contre les mœurs relâchées de l'É-

(1) *Voyez* la table si exacte, si précise des conciles dans l'*Art de vérifier les Dates*, par les Bénédictins, tom. 1er, in-4o.

(2) *Voyez* Labbe et Cossard, *Sacrosanct. Conciliæ collect.* Paris 1671, in-fol.

glise, et demandaient à grands cris une réforme (1). L'hérésie ne se manifestait point hardie, mais il y avait une fermentation contre la puissance des clercs; elle éclata d'abord par la censure des mœurs. Toutes les fois qu'il y a une hiérarchie qui gouverne souverainement, elle est soumise à l'opposition; l'autorité appelle l'examen, l'examen la critique; et la vive révolte de l'esprit contre l'unité ecclésiastique résultait du besoin d'examen. Abélard avait conquis sa popularité en entourant son enseignement de censure contre l'Église; il avait d'abord résisté aux conciles, puis il s'y était soumis, parce qu'il n'avait pas assez de fermeté dans l'esprit pour aller jusqu'au dernier terme de ses doctrines: c'était trop hardi pour lui.

A cette époque, un homme de témérité se montra capable de remuer les idées et d'ébranler tout l'édifice de la puissance ecclésiastique; les monuments le nomment Arnaud de Brescia, pauvre moine qui proclama la révolte des esprits et essaya la liberté et l'examen comme principe de toute force populaire. Arnaud de Brescia était un des élèves d'Abélard, il avait passé les Alpes pour assister aux leçons du maître sur la montagne de Sainte-Geneviève quand la foule se pressait attentive; il avait puisé dans cette école, sinon un esprit de liberté absolue,

(1) Béranger surtout, l'un des élèves d'Abélard. J'en parlerai plus tard. *Voyez* les œuvres d'Abélard, in-fol., p. 302.

au moins une certaine force de résistance et d'examen pour lutter contre l'autorité de l'Église. Les doctrines d'Arnaud de Brescia furent celles d'une grande réforme ecclésiastique; il appela de toutes ses forces l'épuration des mœurs (1); le Christ avait dit aux clercs « que son royaume n'était pas de ce monde, » et Arnaud de Brescia en conclut que tous les clercs devaient renoncer aux biens matériels pour la grande vie de l'éternité. Il fallait donc abdiquer les pompes dorées, la libre possession des fiefs; la pauvreté avouée, absolue, devait être le caractère et l'attribut des évêques et des abbés. Ainsi ce n'était pas assez de renoncer aux chasses bruyantes, aux concubines adorées, il fallait encore se détacher des pompes habituelles à l'Église; Arnaud de Brescia imposait la pauvreté, il voulait les cathédrales vides et les sanctuaires dépouillés; il prêcha ses doctrines à Milan, dans les marches romaines, partout où l'imagination brûlante répondait à son esprit. Il y eut un grand enthousiasme répandu sur ses pas, ses prédications étaient populaires; on se levait en armes pour proclamer l'égalité de tous.

(1) Les plus curieuses notices sur Arnaud de Brescia se trouvent dans le chroniqueur Othon de Frisingue, exact annaliste d'Allemagne. Othon était fils du marquis d'Autriche; il fait beaucoup de philosophie au sujet d'Arnaud de Brescia. Il explique le mystère de la Sainte-Trinité et les distinctions à faire entre Πρόσωπον et ὑποστασιν, entre οὐσίαν et οὐσίωσιν. OTHON DE FRISINGUE, *De Gestis Frideric.*, lib. II, cap. XI.

Les féodaux du Milanais, les évêques, comprimèrent ces tentatives, et Arnaud de Brescia se retira dans la ville municipale de Zurich, au sein des montagnes, pour respirer l'air de la liberté (1). Quand l'Italie fut une fois encore en feu pour la querelle du peuple, du sénat et des papes, Arnaud de Brescia sortit de sa retraite et vint à Rome; c'était le temps où l'on parlait de rétablir les tribuns, où l'on réchauffait les idées du Capitole et des consuls, où les sept collines fermentaient comme des volcans sous le peuple. Alors les doctrines d'Arnaud de Brescia durent faire une profonde impression, elles saisirent l'imagination des Transtéverains et de quelques pauvres clercs; on se révolta contre les cardinaux et l'oppression qu'ils faisaient peser sur les paroisses. On vit une fermentation universelle dans Rome catholique; les papes quittaient le château Saint-Ange, ils ne pouvaient plus habiter la ville toujours émue, et qui rêvait son ancienne liberté et sa vieille splendeur (2). La puissance d'Arnaud de Brescia

(1) L'école qui a tant exalté Abélard a dû tout naturellement élever haut Arnaud de Brescia. Gibbon a été impartial; Muratori a donné une bonne notice dans ses *Annal ital.*, ad ann. 1130 et 1145. Baronius, continué par Pagi, a des détails fort curieux, ad ann. 1130-1150.

(2) Le chroniqueur Gunther explique ainsi le plan républicain d'Arnaud de Brescia :

Quin etiam titulos urbis renovare vetustos ;
Nomine plebeio secernere nomen equestre,
Jura tribunorum, sanctum reparare Senatum,

finit sous le pontificat d'Adrien IV, Anglais d'origine, pape plein de fermeté et élevé dans le monastère de Saint-Alban. Arnaud de Brescia, retenu captif d'abord, fut condamné à périr par le feu comme hérétique ; ses cendres furent jetées dans le Tibre, pour imiter les vieux Romains, qui précipitaient dans les eaux jaunies du fleuve les citoyens livrés à la hache du licteur. Cet fut une des grandes tentatives de réformation. Arnaud de Brescia n'attaqua pas le dogme encore, sa doctrine n'était point philosophique, il appelait seulement une réformation matérielle, en plaçant la police de l'Église dans la pauvreté des clercs et l'égalité de tous.

A toutes les époques et sous des formes diverses l'autorité est ainsi attaquée par une opposition de réforme ; on ne va pas directement à ses doctrines et à son pouvoir, mais on l'ébranle par des idées populaires de réformation dans les mœurs et dans les habitudes. N'est-ce pas la condition de tout ce qui est puissant, de susciter une résistance journalière ? L'Église était le pouvoir incontestable et reconnu ; l'examen commença donc à s'attacher à elle, à pénétrer son esprit, à juger sa constitution et sa force ; la guerre était déclarée à qui régnait. Grégoire VII avait posé les fondements d'une grande monarchie, et elle fut attaquée par toutes les voix, elle suscita toutes les oppositions ; c'était dans la

Et senio fessas mutasque reponere leges.
Lapsa ruinosis, et adhuc pendentia muris
Reddere primævo Capitolia prisca nitori.

condition de son existence, il ne fallait pas s'en étonner, car elle dominait le pouvoir de la société. Dans la marche du temps, l'autorité et l'examen forment comme les deux idées en lutte ; elles se transforment, mais elles ne meurent pas !

CHAPITRE XLVI.

FIN DU RÈGNE DE LOUIS LE GROS.

Premières batailles de Normandie. — Guerre nationale contre les Allemands. — Prise d'armes de la chevalerie de France. — L'oriflamme de Saint-Denis. — Retraite de la race germanique. — Guerre contre les Anglais. — Invasion de l'Auvergne. — Louis le Gros et sa lignée. — Corpulence du roi. — Sa maladie et sa mort. — Administration royale. — Chartres et diplômes.

1116 — 1137.

Louis le Gros, roi batailleur de la féodalité, s'était habitué dès son enfance à combattre dans les champs de guerre ; on le voit incessamment autour du Parisis assiéger les châteaux, dompter les comtes (1) ; sa vie se passait en armes ; depuis son extrême jeunesse, dans le monastère de Saint-Denis jusqu'à sa mort, son père, Philippe Ier, lui avait donné le soin de guerroyer ; quand les châte-

(1) *Voyez* le chap. XXXVI de ce livre.

lains des environs de Paris furent domptés, on put franchir ces fiefs si rapprochés de la cité, et Louis VI se rencontra dans de plus fortes luttes avec les chevaliers d'Angleterre et de Normandie, qu'animait toujours une profonde haine contre les Français. On se rappelle que Guillaume le Roux, roi des Anglais, était mort percé d'une flèche dans les sentiers les plus sombres d'une épaisse forêt où retentissait le hurlement des loups ; il avait eu pour successeur Henri Ier, surnommé le *Beau Clerc* ou l'*Escolatre*, à cause de sa science et de son amour de la dispute, caractère dominant de l'époque (1). Henri l'Anglais ne dédaignait pas les batailles ; il avait hérité d'une certaine avidité de conquêtes ; désireux de nouvelles terres, il souriait aux fiefs plantureux, aux manses abondantes. La chevalerie de Normandie et d'Angleterre avait alors mis en usage les armures formidables ; un chevalier était tellement couvert de cottes de mailles, de hauberts, de cuirasses, de gantelets ; sa tête était si préservée par son casque et sa double visière, qu'il était impossible de l'atteindre ; les Anglais et les Normands savaient fortement caparaçonner les chevaux de manière à les rendre invulnérables (2) ; en vain on aurait cherché à percer le poitrail des nobles coursiers ! la pointe des épées s'émoussait, la lance

(1) ORDERIC VITAL, liv. IV, en le comparant à Mathieu Paris, qui commence à offrir quelque intérêt, liv. Ier.

(2) DUCANGE, vo *Lorica*, *Armis*, et ses notes sur Joinville.

était impuissante pour les atteindre ! La chevalerie normande était lourde dans ses mouvements, mais tellement impénétrable qu'on aurait dit une muraille d'acier ; lorsqu'un chevalier était renversé, il restait immobile sur la terre, nulle arme ne pouvait pénétrer jusqu'à sa poitrine ; il fallait le prendre captif et prisonnier. La chevalerie de France avait imité les armures des Normands et des Anglais : souvent, lorsqu'ils se rencontraient sur un champ de guerre, tous roulaient dans la poussière ; « on faisait prisonniers des masses de fer à coup de masse de fer », comme le dit un chant de Geste, mais le sang ne coulait plus ; l'armure préservait le chevalier depuis le cimier de son casque jusqu'au dernier clou scellé au pied de son cheval de forte encolure (1).

Dans la plaine de Brenneville, au Vexin normand, il y eut une de ces rencontres de chevalerie; on ne compta que trois chevaliers morts parmi les neuf cents qui se heurtèrent lance contre lance, casque contre casque (2). Les Français ne furent point heureux ; leurs rangs furent brisés, et il y eut cent quarante chevaliers pris par les Normands. Le roi Louis le Gros, reconnu dans la mêlée à sa

(1) Les fortes armures normandes du onzième siècle sont très-rares aujourd'hui. Le grand travail du Père Montfaucon en a reproduit quelques-unes. Tom. 1er. *Voyez* aussi la tapisserie de la conquête et les vitraux de Saint-Denis dans le tom 1er.

(2) SUGER, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI.

corpulence, fut arrêté par un écuyer anglais qui, prenant la bride de son coursier, dit d'une voix forte en langue vulgaire : « Le sire roi est pris. » Louis, se levant sur ses étriers, assena un coup de masse d'armes sur la tête de l'Anglais, et lui répondit : « Apprends qu'on ne prend jamais le roi, pas même aux échecs. » Les échecs n'étaient-ils pas la belle partie féodale, n'étaient-ils pas l'image des coutumes et des lois de la chevalerie ? Or le roi ne pouvait être pris, parce qu'il fallait imprimer respect pour la suzeraineté. Louis le Gros fut obligé de fuir le champ de bataille ; il se confia à un serf qui le conduisit à travers la forêt jusqu'à Chaumont. Un peu plus tard on voit apparaître une seconde fois en Normandie le roi à la tête des rustres et des paysans, conduits par les curés, chacun sous la bannière de la paroisse. Louis invoquait l'appui de la vieille race neustrienne, réduite en servitude, contre les Normands et les Anglais, qui la dominaient depuis Rolf le Scandinave et Guillaume le Conquérant. Les Neustriens étaient, par rapport aux Scandinaves et aux Anglais, dans la même servitude que les Gaulois avaient été envers les Francs et la race germanique (1) !

Ainsi finirent les batailles de Normandie, la belle province ; mais il y eut bientôt une invasion plus terrible : les Allemands, sous l'empereur Henri V,

(1) *Voyez*, sur cette guerre de Normandie et l'appui des communaux à Louis VI, ORDERIC VITAL, liv. XII, p 855-856.

passèrent le Rhin et s'avancèrent vers les frontières de Champagne : tous ces blonds Germains, à l'armure brunie, voulaient envahir Reims, la vieille ville franque du sacre. Cette armée des Allemands se composait de Lorrains, de Bavarois, de Souabes et de Saxons, belliqueuse et forte chevalerie; la race franque était ainsi menacée tout entière; elle se leva avec enthousiasme; il n'y eut pas d'hésitation parmi les grands vassaux; les cartulaires content que deux cent mille hommes de forte mine se levèrent en ordre pour repousser les Allemands, car il s'agissait d'une guerre de nationalité, comme on en voit de temps à autre chez les peuples. Louis VI se mit à la tête de ce mouvement féodal, et ce fut alors que s'éleva au milieu de Saint-Denis l'oriflamme couleur rouge en forme de bannière, telle qu'elle ressemblait à la chape du martyr (1). Le roi ne savait-il pas que le bienheureux saint Denis était le défenseur de la nationalité franque? N'était-il pas le patron spécial et le protecteur particulier du royaume? Le roi se rendit en hâte à ses pieds « et le sollicita du fond du cœur, tant par des prières que par des présents, de défendre le royaume, de préserver sa personne, et de résister, comme à son ordinaire, aux ennemis. En outre, et suivant le privilége que les Français ont obtenu de saint Denis,

(1) Suger se complaît dans le récit de cette guerre toute nationale. Il était abbé de Saint-Denis et avait assisté aux moindres événements de la prise d'armes. *Voyez Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI.

de faire descendre sur l'autel les reliques de ce pieux et de ce miraculeux défenseur de la France, ainsi que celles de ses compagnons, comme pour les emmener au secours du royaume quand un État étranger ose tenter une invasion dans celui des Français (1). »

Ainsi parlait Suger en rappelant la patriotique institution du reliquaire de Saint-Denis, le vieux drapeau de la France, pour la défendre contre l'invasion étrangère : « Le roi ordonna que cette cérémonie, continue-t-il, se fît pieusement et en grande pompe, et en sa présence. Enfin, prenant sur l'autel la bannière du comte du Vexin, pour lequel ce prince relevait de l'église de Saint-Denis, et la recevant, pour ainsi dire, de son seigneur suzerain avec un respectueux dévouement, le roi vola avec une petite poignée d'hommes au-devant des Allemands, pour parer aux premiers besoins de ses affaires; il invita fortement toute la noblesse à le suivre. La France, avec son ardeur accoutumée, s'indigna de l'audace des ennemis; partout elle mit en mouvement l'élite de ses chevaliers, et de toutes parts elle envoya de grandes forces et des hommes qui n'avaient oublié ni l'antique valeur ni les victoires de leurs ancêtres. Quand de tous les points du royaume notre puissante armée fut réunie à Reims,

(1) SUGER, *Vita Ludovic. Gross.* C'est le tableau le plus complet du règne. Suger parle avec prédilection de cette prise d'armes des Français contre la race allemande, chap. XXI.

il se trouva une si grande quantité de chevaliers et de gens de pied, qu'on eût dit des nuées de sauterelles qui couvraient la surface de la terre, non-seulement sur les rives des fleuves, mais encore sur les montagnes et dans les plaines. Le roi ayant attendu là une semaine tout entière l'arrivée des Allemands, les grands du royaume se préparaient au combat et disaient entre eux : « Marchons hardiment aux ennemis, qu'ils ne rentrent pas dans leurs foyers sans avoir été punis, et qu'ils ne puissent pas dire qu'ils ont eu l'orgueilleuse présomption d'attaquer la France, la maîtresse de la terre. Que leur arrogance obtienne ce qu'elle mérite, non dans notre pays, mais dans le leur même, que les Français ont subjugué et qui doit leur rester soumis en vertu du droit de souveraineté qu'ils ont acquis sur lui. Ce qu'ils projetaient d'entreprendre furtivement contre nous, rendons-le-leur ouvertement (1). »

Suger et les chroniques exaltées et patriotiques rappellent ainsi dans ce récit les opinions des vassaux de France contre la race allemande, l'ennemie de leur nationalité : barons, communaux, clercs étaient pleins d'impatience de marcher au-devant de l'armée envahissante. Cette ardeur fut calmée par les sages et les plus prudents du baronnage de

(1) Comparez, sur ce grand mouvement des races franque et germanique, SUGER, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI, et OTHON DE FRISINGUE, qui donne la contre-partie du récit dans le sens allemand, liv. IV.

France : « Ils conseillaient d'attendre que les ennemis fussent entrés sur notre territoire, de leur couper la retraite, et quand ils ne sauraient plus où fuir, de tomber sur eux, de les culbuter, de les égorger sans miséricorde comme des Sarrasins, d'abandonner sans sépulture, aux loups et aux corbeaux, les corps de ces barbares, à leur éternelle ignominie, et de légitimer ces actes de rigueur et ces terribles massacres par la nécessité de défendre notre pays. » Ainsi, dans leur haine profonde, les Français assimilaient la race germanique aux Sarrasins, aux ennemis des chrétiens ; il fallait que le ressentiment s'élevât au plus haut degré d'exaltation ; les infidèles n'étaient-ils pas les mécréants de Dieu même ! « Cependant, reprend Suger, les grands du royaume rangent en bataille dans le palais et sous les yeux du suzerain les diverses troupes de guerriers, et règlent celles qui, d'après l'avis commun, doivent marcher ensemble. Ceux de Reims et de Châlons, qui sont plus de soixante mille tant fantassins que cavaliers, forment le premier corps de bataille ; les gens de Soissons et de Laon, non moins nombreux, composent le second ; au troisième sont les Orléanais, les Parisiens, ceux d'Étampes, et la nombreuse armée du bienheureux saint Denis, si dévouée à la couronne (1).

(1) Cet armement des serfs et des communaux me paraît un des faits les plus curieux, qui parle un peu plus haut

Voici donc les communes, le peuple de la paroisse, armés comme les chevaliers; le courage vient au cœur de la race serve et bourgeoise, elle conquerra bientôt sa liberté, car elle combat aussi hardiment que les féodaux! « Le roi, plein d'espoir dans l'aide de son saint protecteur, s'écrie Suger, décide de se mettre lui-même à la tête de cette troupe: « C'est avec ceux-ci, dit-il, que je combattrai courageusement et sûrement; outre que j'y serai protégé par le saint mon seigneur, j'y trouve ceux de mes compatriotes qui m'ont élevé avec une amitié particulière, et qui certes me seconderont vivant, ou me rapporteront mort, et sauveront mon corps. » Le comte du palais, Thibaut, qui était venu par son devoir féodal avec son oncle le noble Hugues, comte de Troyes, conduisait la quatrième bannière des hommes de France; à la cinquième, composant l'avant-garde, étaient le duc de Bourgogne et le comte de Nevers; Raoul, comte de Vermandois, renommé par son courage, illustré par sa proche parenté avec le roi, et que suivaient une foule d'excellents chevaliers et une troupe nombreuse tirée de Saint-Quentin et de tout le pays d'alentour, bien armée de cuirasses et de casques, fut destiné à former l'aile droite. Les hommes de Ponthieu, Amiens et Beauvais formèrent l'aile gauche,

pour l'émancipation des masses que les chartres des communes isolées. *Voyez* Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. xxi.

on mit à l'arrière-garde le très-noble comte de Flandre, avec ses dix mille excellents soldats, dont il eût triplé le nombre s'il avait été prévenu à temps; et près de ceux-ci combattirent Guillaume duc d'Aquitaine, le comte de Bretagne, et le vaillant guerrier Foulques, comte d'Angers, qui rivalisaient d'autant plus d'ardeur que la longueur de la route qu'ils avaient eue à faire, et la brièveté du délai fixé pour la réunion, ne leur avaient pas permis d'amener des forces considérables, lesquelles allaient durement venger sur l'ennemi l'injure faite aux Français (1).

Ainsi se levaient la féodalité et les communes sans distinction; la prise d'armes s'étendit aux barons de la Langue d'oc et de la Langue d'oil, aux Flamands comme aux Aquitains; l'unité monarchique se manifeste avec sa tendance invariable! Tout le baronnage féodal prit les armes, car il s'agissait de repousser la race germanique; les mille gonfanons se déployèrent aux vents. L'ordre de bataille fut réglé par une volonté unique: « Quand on attaquerait les Allemands, continue Suger, des charrettes chargées d'eau et de vin pour les hommes blessés ou épuisés de fatigue devaient être placées

(1) Par cette énumération de vassaux, on voit suffisamment que la guerre était nationale; jamais, en d'autres circonstances, les méridionaux n'auraient marché avec les hommes du Nord, les Aquitains avec les Flamands. *Voyez* Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. xxi, et le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, tom. viii, mss.

en cercle comme une espèce de forteresse, pourvu que le terrain s'y prêtât; ceux que des blessures ou la lassitude forceraient de quitter le champ de bataille, devaient aller là se rafraîchir, resserrer les bandages de leurs plaies, et reprendre des forces pour venir de nouveau disputer la palme de la victoire. Ces dispositions si redoutables, et la réunion d'une armée si courageuse, retentirent bientôt; dès que l'Empereur en eut connaissance, feignant, dissimulant, il couvrit sa fuite de quelque prétexte, marcha vers d'autres lieux, et préféra la honte de se retirer lâchement au risque d'exposer son empire et sa personne à la cruelle vengeance des Français et au danger d'une ruine certaine. A la nouvelle de sa retraite, il ne fallut rien moins que la prière des archevêques, des évêques et des hommes recommandables par leur piété, pour engager les Français à ne pas porter la dévastation dans les États de ce prince et à en épargner les pauvres habitants (1). »

Ainsi Suger raconte cette tentative d'invasion des blonds Germains venant se briser contre la frontière de fer que leur opposait la féodalité des Francs; la race allemande et lorraine fut forcée de respecter le territoire. Grande joie aux cours plénières, à l'aspect d'un tel succès! et le roi Louis le Gros vint solennellement à Saint-Denis restituer l'oriflamme sacrée qui s'était déployée dans les

(1) Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI.

camps pour la défense de la patrie. Le monastère retentit des hymnes saintes; le roi vainqueur déposa sa couronne d'or sur l'autel; on le vit humblement porter sur ses épaules les châsses vénérables d'argent qui contenaient les corps des martyrs: ce pèlerinage des Français à Saint-Denis était, pour le moyen âge, comme les actions de grâces des vieux Romains au Capitole, quand ils allaient remercier les dieux de la patrie!

Tout prospéra depuis pour la guerre. Les Anglais avaient menacé une fois encore d'envahir le Vexin; ils furent repoussés; les Auvergnats, nation remuante des montagnes, avaient un comte aussi audacieux qu'eux-mêmes, lequel persécutait l'église de Clermont; Louis le Gros marcha sans hésiter contre les Auvergnats; sa cour était belle et éblouissante: « on y voyait le belliqueux comte d'Angers, le puissant comte de Bretagne, et Guillaume, l'illustre comte de Nevers. » La féodalité s'habituait à se grouper sous les bannières royales comme vers le centre de la nationalité; on assiégea Clermont et le château de Montferrant; c'était merveille à voir que l'éclat des cuirasses et des casques frappés par le soleil! Amaury, comte de Montfort, eut les honneurs du siége. Cette expédition se poursuivit à la face des Aquitains, la nation méridionale qui, pour venir au secours des Auvergnats, avait quitté Bordeaux sur la Garonne (1); Auvergnats et Aqui-

(1) *Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 1126. L'abbé de

tains parlaient la même langue avec des nuances bien légères ; ils avaient les mêmes traits de caractère, et les Français leur étaient également étrangers ; la rivière de Loire n'était-elle pas la grande séparation des deux nationalités ? l'invasion germanique avait pu seule les réunir un moment sous les armes ! Les Aquitains s'avancèrent sans oser attaquer les barons de France, et leur duc écrivit à Louis VI une chartre de soumission ; elle constate les rapports des grands fiefs avec le suzerain, qui chaque jour se développent : « Ton duc d'Aquitaine, seigneur roi, te souhaite santé, gloire et puissance ; que la grandeur de la majesté royale ne dédaigne point d'accepter l'hommage et le service du duc d'Aquitaine, ni de lui conserver ses droits ; la justice exige sans doute qu'il te fasse son service, mais elle veut aussi que tu lui sois un suzerain équitable (1). Le comte d'Auvergne tient de moi l'Auvergne, comme je la tiens de toi ; s'il s'est rendu coupable, je dois le présenter au jugement de ta cour quand tu l'ordonneras ; cela je ne l'ai jamais refusé : il y a plus, j'offre de le faire, et je te supplie humblement et avec instance d'y consentir. En outre, et pour que ton Altesse daigne ne conserver à cet égard aucun doute, je suis prêt à lui donner tous les otages qu'elle croira nécessaires. Si les grands du royaume jugent qu'il en doit être ainsi, que cela soit fait ; s'ils pensent autrement, que cela soit fait comme ils diront. » Le roi ayant donc délibéré sur ces propositions avec les grands du royaume, reçut du duc d'Aquitaine, comme le commandait la justice, la foi, le serment des otages en nombre suffisant ; il rendit la paix au pays et à l'Église, fixa un jour précis pour régler et décider, en parlement à Orléans et en présence du duc, entre l'évêque et le comte, les points auxquels jusqu'alors les Auvergnats avaient refusé de souscrire ; puis, ramenant glorieusement son armée, il retourna victorieux en France (1).

Camps a publié plusieurs actes diplomatiques relatifs à cette guerre d'Auvergne.

(1) Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI.

Les progrès de la royauté se développent rapidement ; le règne de Philippe-Auguste, qui acheva l'œuvre, se prépare ; l'obéissance des grands feudataires s'établit d'après certains principes. Louis le Gros avance le triomphe de la suzeraineté dominant les féodaux ; ce prince passait sa vie dans les batailles ; le roi, depuis son enfance, était toujours à cheval, poursuivant çà et là les barons dans ses conquêtes ; il avait une bonne réputation de guerre ; hélas ! la puissante activité de son corps ne l'avait point empêché de grossir démesurément ; tout enfant, il avait déjà de larges épaules, des membres forts et épais ; un peu plus tard il ne pouvait plus se tenir en sa selle, et, dans son expédition

(1) Cette pièce est aussi rapportée par l'abbé de Camps, *Cartul. de Louis le Gros*, tom. IX et X, mss.

d'Auvergne, ses cuisses étaient si grosses, sa poitrine si large, ses membres si épais, qu'on était obligé de le mettre à cheval comme une tour de châtellenie (1) : les hommes d'armes avaient besoin de voir tout le courage du roi, d'assister à ses batailles, pour ne pas le prendre en moquerie, tant il était grotesque ; comment l'homme d'armes n'aurait-il pas ri aux éclats sous son casque d'acier, quand cette grosse boule de roi roulait sur la selle ? Mais Louis le Gros frappait dur et fort l'insolent qui osait mal dire de son suzerain ! Louis VI se désolait pourtant de voir en vieillissant cette corpulence s'arrondir encore ; on lui disait de jeûner, et le roi ne pouvait s'abstenir de manger de la venaison et de boire à grands flots le vin de Rébéchin et d'Orléans. Il est à remarquer que presque tous les féodaux, après quarante années, avaient la panse rebondie, bien repue de toutes choses ; et à côté d'eux ils avaient ces moines vivant dans l'abstinence, comme pour symboliser la lutte de la chair et de l'esprit, de la force brutale qui se repaît de viande, et de l'intelligence qui vit de méditation.

Louis VI avait été fiancé à Lucienne, fille de Guy le Rouge, sire de Rochefort, avant qu'elle ne fût nubile, selon la coutume. Comme le mariage ne fut point accompli, le roi se remaria avec Alix ou Adélaïs, fille du comte de Maurienne ou de Savoie,

(1) Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. xxi.

Humbert II (1). Il en avait eu une longue lignée vivante en son manoir ; son fils aîné portait le nom de Philippe, varlet jeune et ardent, et qui mourut d'une façon malheureuse. Voilà qu'il s'en revenait un peu haletant de Saint-Marcel, gros bourg assez lointain de Paris en l'île, sur le revers de la montagne de Sainte-Geneviève, au delà des ruines du palais de Julien ; son fringant cheval de bataille s'en allait au galop, lorsqu'un porc, car il y en avait beaucoup aux rues et fumiers de la cité, vint se mettre dans les jambes du fougueux coursier ; le cheval effrayé se cabra et renversa le jeune prince, qui mourut cruellement de sa chute (2). Le roi le pleura comme l'héritier de sa race et de sa couronne. Le fils puîné, du nom de Louis, prit la place de son frère ; il fut sacré immédiatement à Reims et reconnu comme successeur ; rien n'était moins sûr alors que la transmission du pouvoir royal. La cérémonie se fit dans la cathédrale, comme on le dira plus tard, avec des pompes inaccoutumées ; il fallait inspirer respect et obéissance aux vassaux.

Le roi avait encore plusieurs enfants d'Adélaïs : Louis qui régna, puis Henri qui se fit moine de Clairvaux, et plus tard fut élu à l'évêché de Beauvais et salué comme archevêque de Reims. Robert, le quatrième, fut la souche de la grande branche des

(1) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates,* t. ii, in-4°.
(2) Suger, *Vita Ludovic. Gross.,* cap. xxi.

comtes de Dreux ; le cinquième, Pierre de Courtenay, est la noble tige de cette illustre race que je retrouve partout dans les annales du moyen âge. Salut donc à toi, souche royale des Courtenay, avec tes fleurs de lis au blason, ici tenant la charrue, là l'épée, te renouvelant par tes fils dans toutes les provinces ; tu brillas en Angleterre, à Constantinople, en France, dans l'Orléanais, dans la Bourgogne, digne de ton cri d'armes et de ton écu au champ d'azur (1) ! Le sixième et le septième fils de Louis VI, Philippe et Hugues, finirent leur vie en se consacrant à Dieu. Dirai-je la chronique de Constance, fille de Louis le Gros? Elle épousa Eustache, comte de Boulogne ; veuve, elle se remaria à Raymond V, comte de Toulouse, alliances féodales qui furent chantées partout dans les cours plénières par les troubadours de la Langue d'oc !

Combien il vieillissait Louis le Gros ! Il était inquiet, mécontent de ce ventre proéminent qui l'obligeait de rester couché sur son séant et de dormir debout ; il pouvait à peine marcher quand il touchait les écrouelles à tous les pauvres dans son palais, ou bien quand il allait à Saint-Denis pour visiter les reliques ou entendre sonner la grande horloge, qu'on remontait trois fois par jour.

(1) Il y a eu de grands travaux sur la généalogie des Courtenay. Gibbon les a parfaitement résumés dans une dissertation à part de son bel ouvrage sur le Bas-Empire. Ducange, dans ses notes sur la Byzantine, a beaucoup parlé des Courtenay. *Voy.* aussi ses notes sur Joinville, in-4°.

Dans cette année la maladie vint ; le roi fut pris d'une affreuse dyssenterie, et il maigrit tant qu'il n'était plus reconnaissable (1) ; il vit bien dès lors que c'en était fait de lui et qu'il fallait recommander son âme à Dieu. Les chaleurs de l'été étaient étouffantes, elles brûlaient et accablaient ; Louis se vit près de la mort ; il désirait se faire transporter à l'église Saint-Denis, il n'en eut pas la force ; de sa voix mourante il ordonna de le déposer sur une croix de cendres, et c'est là qu'il rendit l'âme dans les calendes d'août 1137 ; il avait atteint la soixantième année de son âge (2). Louis le Gros fut surtout un roi batailleur, qui constitua la royauté par de forts coups d'épée et de longs soucis ; on a voulu voir en lui un légiste, un prince qui émancipa le peuple dans une vue d'équité et d'égalité politique. Si Louis le Gros donna la liberté aux paysans et aux serfs, ce fut surtout par un motif de guerre et de conquête ; il avait à lutter contre les sires féodaux du Parisis et de la Normandie, contre les possesseurs de châteaux qui dévastaient le territoire de la cité ; il avait à repousser la race germanique. Louis VI invoqua l'appui des serfs et des commu-

(1) *Voyez*, sur la fin de Louis VI, la biographie royale, si détaillée par Suger, *Vita Ludovic. Gross.*, cap. XXI.

(2) Louis le Gros fut enseveli à Saint-Denis. A cette occasion, Suger s'écrie :

Felix qui potuit, mundi nutante ruinâ,
Quo jaceat præscisse loco.

Chap. XXI.

naux ; il fit marcher les paysans et les manants sous les bannières de leurs paroisses et de leurs curés. La cause première de l'émancipation communale est toute belliqueuse et intéressée ; la source morale est dans la croisade, dans ce mouvement démocratique imprimé à tout un peuple par la prédication. Les masses s'émurent, on invoqua leurs armes ; Pierre l'Ermite, saint Bernard s'adressèrent à tous sans distinction, et de cette égalité devait résulter naturellement une organisation de ce peuple dont on invoquait le bras ; le fort ne pouvait pas rester longtemps serf. Tant que les populations de la campagne fuirent éperdues devant les barbares, tant qu'elles se cachèrent dans les souterrains des châteaux, sous l'épée des barons et des châtelains, elles furent réduites au servage, et cela devait être ; dès qu'elles prirent un peu d'énergie, elles secouèrent le joug : c'était leur droit, elles l'avaient conquis par les armes.

Les ordonnances du règne de Louis le Gros sont néanmoins nombreuses : une de ses premières chartres indique un bourgeois de Paris expert dans l'art géométrique pour arpenter toutes les terres de France (1). L'abbaye de Saint-Denis, dit une autre chartre, pourra tenir un marché en son nom et à son profit (2). Les serfs de l'église de Saint-Maur

(1) Datée de Paris, 1115. Ordonn. du Louvre, tom. II, pag. 381.

(2) Mai 1118, ibid., tom. XV, pag. 478.

pourront désormais paraître en droit et être admis en témoignage contre les personnes franches (1) ; les habitants de Saint-Germain, au diocèse de Chartres, sont tous affranchis de servage et exerceront toute la justice (2). Une chartre reconnaît le droit de bourgeoisie à un serf du nom de Richard-des-Costes (3) ; puis vint la commune de Laon avec ses priviléges et franchises. Toutes ces lettres, chartres et diplômes sont scellés de la main du digne roi Louis VI, « que Dieu ait reçu en son saint paradis, » comme le dit la pieuse chronique de Saint-Denis en France !

(1) *Ut servi sanctæ Fossatensis ecclesiæ adversùs omnes homines, habeant testificandi et bellandi licentiam.* Cod. Louv., tom. Ier, pag. 4.

(2) Ibid., tom. XVI, pag. 321.

(3) Lyon, 1126. *Gloss.* de Ducange, vo *Henrion de Pansey, Autorité judiciaire*, pag. 38, note.

CHAPITRE XLVII.

PREMIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE LOUIS VII.

Sacre à Reims. — Voyage en Aquitaine. — Races méridionales. — Aliénor de Guyenne. — Fiançailles de Louis VII. — Avénement à la couronne. — Guerres féodales. — Prise et dévastation de Vitry-le-Brûlé.

1131 — 1145.

Il faut maintenant vous parler de l'enfance et gestes de Louis VII de la noble lignée, et revenir un peu sur les temps. Quand la mort implacable eut enlevé le fils aîné dans la race de Louis le Gros, du nom de Philippe, le roi s'empressa de couronner le second des fils de son lignage, Louis, jeune varlet de belles espérances. Qui peut répondre du temps dans la vie de l'homme? Or, tous les barons s'étaient rendus, sur l'avis et semonce de leur suzerain, dans la belle cité de Reims; la loi féodale leur

en faisait un devoir, et nul tenancier n'eût manqué aux cérémonies des cours plénières quand ils étaient mandés pour un grand plaid. Dans cette circonstance surtout, le pape Innocent II, exilé de Rome, devait présider au sacre et couronnement de Louis VII; sainte sanction que cette main du pape se reposant sur le front d'un prince (1)!

La cérémonie du sacre eut lieu à Reims avec les pompes royales; il fallait imprimer un peu d'éclat sur l'enfance de l'héritier du suzerain, afin d'éviter les révoltes et séditions! Le pape visita d'abord Saint-Denis en France pour adorer les saintes châsses; qui aurait pu ne point saluer monseigneur saint Denis? Suger a raconté lui-même toutes les pompes pontificales qui accompagnèrent la visite d'Innocent II à son abbaye, « Le pape, dit-il, suivi de plusieurs cardinaux, sortit de grand matin de l'abbaye, et se retira au prieuré de Lettrée; là, tous se parèrent de leurs plus riches ornements, comme ils ont coutume de faire à Rome dans les grandes cérémonies; on mit sur la tête du pape un diadème composé d'une mitre couronnée par le haut d'un cercle d'or en manière de casque. Le saint père étant monté ensuite sur une mule blanche caparaçonnée, tous les cardinaux, couverts de longs manteaux et montés sur des chevaux de couleur différente, dont toutes les housses étaient blanches,

(1) *Voy.* dans Marlot, *Hist. Rem. metrop.*, tous les détails sur cette cérémonie, liv. II, pag. 348.

allaient devant lui deux à deux en chantant des hymnes. Les barons et d'autres feudataires de l'abbaye marchaient à pied, conduisant la mule du pape par la bride; d'autres précédaient et jetaient quantité de pièces de monnaie pour écarter la foule. Toutes les rues étaient tendues de riches tapisseries et jonchées de verdure. Outre plusieurs batailles de chevalerie qui vinrent par honneur au-devant du pape, il y eut un concours prodigieux de peuple (1); les juifs mêmes de Paris accoururent à ce spectacle, et présentèrent au pape le livre et la loi en un rouleau couvert d'un voile. A cet hommage le Saint-Père répondit par ces paroles pleines d'une tendresse compatissante : « Que le Dieu tout-puissant daigne ôter le voile qui couvre les yeux de votre cœur! » Enfin le pape arrive à la basilique des Saints-Martyrs, toute brillante de l'éclat des couronnes d'or et des pierreries beaucoup plus précieuses que l'or et l'argent. Il célébra les divins mystères avec nous, et nous immolâmes ensemble le véritable agneau pascal; après quoi, on descendit dans le cloître tout couvert de tapis sur lesquels on avait dressé des tables; là, le pape et toute sa suite, couchés à l'antique, mangèrent d'abord l'agneau matériel; on s'assit, et le reste du festin, qui fut très-splendide, se fit comme à l'ordinaire (2). » Les

(1) SUGER, *de Vitâ Ludovic. Gross.*, cap. XXI.

(2) Comparez SUGER, chap. XXI, et BARONIUS continué par PAGI, ad ann. 1130-1140.

chartres et diplômes ont ainsi précieusement conservé la visite du pape à Saint-Denis; cet honneur était si mémorable!

Louis le Gros salua lui-même son fils comme son seul héritier, et le fit reconnaître en ce titre par tous les comtes et féodaux de France. Louis, fils du roi, lors de son sacre, avait dix ans à peine; élevé dans le monastère de Saint-Denis, il s'était instruit comme son père dans les arts de la grande chevalerie, qui formaient l'éducation des varlets. On vient de dire que le pape Innocent II, qui alors visitait les monastères de France, versa sur son jeune front l'huile de la sainte Ampoule, et l'enfant promit à son tour de maintenir les priviléges de l'Église et les franchises des féodaux et du peuple (1). Cet empressement à faire sacrer l'héritier de la couronne s'expliquait par l'esprit hautain des vassaux; rien n'était moins ferme et constant que la coutume de l'hérédité; il fallait faire reconnaître et saluer l'hoir présomptif du vivant de son père; autrement le pauvre orphelin pouvait être abandonné par les vassaux; les acclamations des barons devaient retentir sous les voûtes de la cathédrale pour reconnaître le successeur du roi, comme la framée des Francs, bruissant sur le champ de guerre, saluait les fils de Clovis. Louis, l'enfant du suzerain, revint en la cour plénière de Paris sous l'aile de son père; il le suivit dans quelques-unes de ses

(1) *Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 1130-1135.

prouesses de chevalerie, et quand il fut arrivé à l'âge d'amour et de fiançailles, Louis le Gros, le roi de France, se hâta de lui choisir une femme. Quelle noble demoiselle allait-il donner à son fils, l'héritier de la couronne? Les feudataires n'avaient pas grand lignage, on était en guerre avec le comte de Champagne; le duché de Normandie était en litige et exposé à mille hostilités; la Bourgogne était unie par famille à la couronne, de sorte que les prohibitions de mariage empêchaient toute union du roi et d'une fille de la féodalité du Nord (1). Tant de grands vassaux étaient à la croisade! L'Angleterre et la Germanie étaient livrées à des hostilités de chevalerie interminables; les prud'hommes répétaient donc : « Quelle noble épouse choisirons-nous pour le jeune Louis, l'héritier de la couronne de France? »

La Loire séparait d'une manière inflexible la Langue d'oc de la Langue d'oil; il y avait au Midi le beau et puissant duché d'Aquitaine, terre vaste, autrefois royaume sous les races franque et visigothe, et alors encore la plus riche terre de la Gaule. Quand on avait passé Blois et Tours, en laissant le Maine et la Bretagne sur la droite, on trouvait là une population gaie, chanteuse, toujours disposée aux plaisirs; elle avait plus d'une fois excité les vives plaintes des vieux chroniqueurs. Quand les Francs portaient les cheveux rasés, les

(1) *Art de vérifier les Dates,* tom. III, in-4o.

Aquitains laissaient pendre leurs longues boucles noires sur les épaules; ils les parfumaient d'essences aussi odorantes que les fleurs qui s'épanouissaient sous leur soleil; ils ne portaient pas de barbe, tandis que les Francs austères la laissaient pendre longue et crépue jusque sur leurs poitrines; leurs vêtements étaient serrés de taille, courts et collants sur leurs membres, pour mieux les dessiner et les laisser paraître. Hélas! ces vêtements courts avaient fait l'indignation du moine Glabert, le cénobite du Parisis, lors de l'arrivée de la reine Constance (1)! Le chroniqueur indigné loue les barons francs de leurs longues robes; ceux-là ne se distinguaient, l'hiver de l'été, que par les fourrures d'hermine et la dépouille des forêts qui couvraient leurs corps. Tout était plaisant et de galante avenance parmi les méridionaux; ils venaient d'inventer les chaussures longues retroussées, nommées plus tard *à la poulaine* (2), tellement pointues, qu'elles s'élançaient comme des cornes de cerf jusqu'au genou. Que dire des femmes du grand fief méridional? elles n'avaient pas non plus ces robes pudiques et à longs plis qui tombaient jusque sur les pieds des châtelaines de France et de Normandie, comme un souvenir des chastes druidesses de la race germanique : les femmes du Midi se dégageaient de taille; leurs vêtements

(1) *Voir* le texte de Glabert, tel que je l'ai cité chap. XIII de cet ouvrage.

(2) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. III, règne de Louis VII, in-4o.

étaient courts, leurs figures étaient au vent, comme le disent les sévères légendaires ; elles aimaient les chants des troubadours. Les châtelaines du Midi présidaient aux cours plénières et aux jeux d'amour chantés par les jongleurs de la Langue d'oc (1).

Que de belles escarboucles ne rayonnaient pas dans la couronne ducale d'Aquitaine ! que de duchés et de comtés ne relevaient-ils pas de Bordeaux sur la Garonne ? Le Limousin, d'abord avec ses vicomtes, sa cathédrale de Limoges dédiée à saint Martial, sa chevalerie brillante et courageuse avec ses cris d'armes ! le Quercy, de si antique race, où chaque tourelle avait son seigneur, chaque manoir ses faucons et ses lévriers, chaque comte mille traits d'arbalète pour décocher à tout venant ! Parlerons-nous du comté de Toulouse ou de la vicomté de Béziers ? puis toutes ces cités plantureuses et brillantes, où la vigne croît avec ses pampres jaunis et déployés, quand le soleil rayonne sur les coteaux : Alby, Nismes, Montpellier, quelles cités joyeuses, à la science gaie, quand on les comparait à Orléans aux noires murailles, à Blois même, sous ces forêts de la Loire, où s'abritaient les moines de Saint-Benoît ! Au midi, le feu était à la tête et au cœur de toute la population ; nobles et troubadours disaient l'amour des cours plénières (2).

(1) *Collect.*, pièces des troubadours, par M. RAYNOUARD, tom. 1er. Dissertations sur ces cours d'amour.

(2) J'ai déjà dit que le plus beau travail sur la race méridionale a été fait par les deux modestes bénédictins dom Vaissète et dom Levic ; *voy.*, sur cette époque, le 2e vol. in-fol. Depuis on a publié un lourd et fastidieux travail sur la *Gaule méridionale ;* il n'apprend pas un fait nouveau.

Le duché d'Aquitaine était sous la suzeraineté de Guillaume IX, issu d'une des grandes lignées de la race méridionale, noble homme, pieux à la fin de ses jours, et qui avait brisé de sa dure main, dans sa jeunesse, plus d'une crosse épiscopale au milieu des conciles. Quand les années vinrent, et avec elles le repentir, Guillaume résolut de faire un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, lieu vénéré en Espagne comme l'était le tombeau du Christ pour les pèlerins de Jérusalem. Guillaume n'avait pas d'enfants mâles, mais seulement deux filles : l'aînée, Aliénor, était l'héritière de son fief, car, dans les coutumes du Midi, femmes et filles héritaient féodalement ; la seconde dans la lignée de Guillaume se nommait Alix ; comme Aliénor, ardente et légère dans les tensons, dires d'amour aux légendes du Poitou (1).

Depuis longues années Louis convoitait le duché d'Aquitaine comme la perle du bel État de France ; Suger lui conseilla de l'obtenir par noces et fiançailles : une négociation pour le mariage s'engagea par le conseil de l'abbé de Saint-Denis ; or Louis VI,

(1) Comparez AIMOIN, *continuat.*, chap. LII ; *Gest. Ludov. VII*, cap. I ; DUCHESNE, tom. IV, pag. 390 ; *Hist. glorios. Ludovic.*, DUCHESNE, tom. IV, pag. 412.

se sentant près de sa fin, envoya son fils bien-aimé dans la terre d'Aquitaine pour accomplir les royales noces. On venait d'apprendre que Guillaume, en s'acheminant vers le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, avait été saisi de maladie, et la malemort s'était emparée de lui avant d'arriver au saint lieu; le fougueux baron, contempteur de l'Église en son jeune âge, avait fermé les yeux couché sur la cendre de la pénitence (1).

Aliénor héritant du fief d'Aquitaine, n'était-ce pas le cas de hâter le mariage, afin d'obtenir cet immense héritage pour la couronne de France? Voilà donc le fils du roi Louis le Gros, accompagné du sage Suger, vêtu de sa chape abbatiale et suivi d'une belle et grande chevalerie sous les ordres de Thibaud, comte de Blois, et du comte de Vermandois, qui s'achemine vers les terres d'Aquitaine. Le temps printanier rayonnait; c'étaient tout à la fois une pompe féodale et une armée pour la conquête. Était-on bien sûr des Aquitains, si hostiles aux Francs? Les châtelains du Midi voudraient-ils se soumettre à la souveraineté du roi? Les corps de bataille s'avançaient donc les gonfanons déployés, traversant les villes, les campagnes jusqu'à Bor-

(1) *Cum apud castrum Bestisiacum rex Ludovicus Grossus pervenisset, celeriter subsecuti sunt eum nuncii Guillelmi, ducis Aquitaniæ, denuntiantes eumdem ducem ad sanctum Jacobum peregrè profectum in viâ demigrâsse.* SUGER, *de Vitâ Ludovic.* DUCHESNE, tom. IV, pag. 390.

deaux sur la Garonne, qui était la cité où les ducs d'Aquitaine tenaient leur cour plénière.

Quelle plaisance il y eut dans ce voyage pour les chevaliers qui quittaient la pouilleuse Champagne ou la Brie fangeuse! Toutes les tours brillaient pour eux d'un éclat inaccoutumé! toutes les cités resplendissaient de leurs pierres blanchâtres! on vit bien des terres belles et plantureuses! tout cela était du duché d'Aquitaine! Aliénor fut fiancée par Suger lui-même au jeune prince Louis, et puis cette noble chevalerie se remit en marche, chevauchant par voies et par chemins sous leurs bannières éblouissantes. Ce fut, ma foi, une belle route dont parlent toutes les chroniques avec ravissement: mais lorsqu'on arriva vers Poitiers, un messager vint de Paris en toute hâte; il était vêtu de deuil, et annonça la triste nouvelle que le roi Louis VI était mort en sa cour. Les joies se changèrent en tristesse; Suger, dans sa prévoyance, fut fort inquiet des résolutions qu'allaient prendre les féodaux du royaume. Que pourrait-on résoudre (1)? Le jeune prince, fils de Louis le Gros, qui venait avec une suite d'Aquitains et de méridionaux, serait-il salué roi avec Aliénor sa nouvelle épouse, déjà en haine à la race franque, comme Constance, la femme de Robert? La transmission de la couronne aurait été simple et naturelle, si la loi de l'hérédité avait été in-

(1) *Voy.* le savant Besli, *Preuves de l'Histoire des comtes de Poitou*, pag. 490.

contestablement admise ; mais cette loi n'était point assez vieille : les clercs et les abbés la soutenaient invariablement, en invoquant les saintes Écritures ; il n'en était pas ainsi des féodaux, toujours prêts à heurter dans les batailles les poitrails de leurs forts coursiers et à briser une lance (1). C'était dans cette crainte d'une résistance que Louis le Gros avait fait sacrer son fils encore enfant, dans la basilique de Reims, par le pape Innocent II ; on l'avait reconnu roi et son successeur à la couronne. Néanmoins, tant l'habitude de batailler était grande parmi ces hommes d'armes, qu'il y eut encore une résistance des barons et des comtes féodaux ; et tandis que le jeune roi entrait bannière déployée dans les murs de Paris la cité, une ligue de châtellenie se formait contre lui pour ne pas reconnaître son droit.

Cette révolte fut rapide et se répandit dans le Parisis et la Bourgogne. Le roi Louis VII cherchait à se faire saluer comme suzerain naturel ; il ne visitait pas une seule abbaye, il n'assistait pas à une seule des cérémonies catholiques, sans qu'un évêque ou un abbé ne lui posât la couronne au front. Il fallait matérialiser, pour ainsi dire, la puissance royale, et montrer à tous que l'Église reconnaissait comme sainte l'onction que Louis VII avait reçue des mains d'Innocent II dans la cathédrale de Reims. Les clercs suivirent les intentions de Suger.

(1) *Cartulaire* de l'abbé de Camps (art. *Louis VII*), portefeuilles Fontanieu, mss. Biblioth. royale.

et les évêques reconnurent Louis VII pour le roi successeur de Louis le Gros (1). Tous les féodaux n'en tinrent compte ; il y eut des rébellions en Champagne ; les barons et les communaux prirent les armes, et, sur l'avis de Suger, le roi courut les réprimer. Ces batailles de lances vinrent tumultueusement jusqu'à Troyes ; et comme tous se disposaient à une vigoureuse résistance, Louis VII assiégea Vitry. Cette guerre contre les Champenois se liait aussi à une cause en dehors des prétentions féodales contre le suzerain. Dans son voyage aux provinces du Midi, le roi s'était fait accompagner par Thibaud, le comte de Champagne ; l'aspect de ces beaux fiefs au milieu des eaux et des prairies, ce ciel bleu et ces femmes du Midi avaient tourné la tête à la plupart des chevaliers ; le comte de Vermandois, le cousin de Louis VII, s'était épris d'Alix de Guienne en même temps que le comte de Champagne ; cette circonstance amena une de ces haines et rivalités de chevalerie qui ne se pardonnaient pas dans ces âmes bouillantes. Le comte de Vermandois fut préféré ; ainsi les deux parents épousèrent les deux sœurs, Aliénor et Alix. Le comte de Champagne n'oublia pas cet outrage, il se déclara l'ennemi du roi ; on le vit en toutes circonstances (2) : si le pape jette l'interdit sur la cour du

(1) *Chronique de Saint-Denis*, ad ann. 1137-1140.

(2) SUGER, *Vita Ludovic. VII*. Comparez avec les propres épîtres de saint Bernard dans l'édition de Chifflet, ad ann. 1667.

suzerain à cause d'un débat avec l'évêque de Bourg, s'il fulmine l'excommunication par suite du mariage incestueux du comte de Vermandois avec Alix, sœur d'Aliénor, c'est Thibaud de Champagne qui se fait le défenseur du saint-siége, et il paraît en champ clos avec ses batailles de lances. Le roi Louis VII quitta sa cour plénière afin de punir Thibaud; la Champagne fut envahie, et les hommes du roi assiégèrent Vitry.

Ce fut une exécution barbare, car Louis VII avait juré d'être seigneur inexorable envers les communaux de Vitry. Louis VII monta, l'épée au poing, jusque sur le haut des remparts; sa colère fut si grande, que nul ne fut épargné: pauvres communaux, qui vous fera donc éviter les yeux flamboyants du suzerain (1)! Le bourg de Vitry fut ars et brûlé; on voyait briller les flammes des lieux lointains. En vain les pauvres serfs se réfugient dans l'église, Louis VII y pénètre: quand le suzerain est lancé, il est comme le sanglier furieux qui fracasse tout devant lui. Tout fut en effet brisé, sans respect pour les autels et le sanctuaire; le sang coula sur le marchepied des châsses, et sortait à grands flots par les portes de l'église. Ces marques de la colère inexorable du seigneur restèrent longtemps indélébiles sur les murailles, et le bourg fut

(1) Saint Bernard dénonce avec sa puissance de parole la barbare conduite du roi au siége de Vitry. *Epist.* 67, *apud* Chifflet.

appelé Vitry-le-Brûlé, en commémoration de ce sanglant massacre.

Un cri lamentable fut poussé par les communaux quand on apprit la cruauté du seigneur roi; les clercs firent entendre des paroles éclatantes contre le monarque cruel qui n'avait rien respecté dans sa colère! saint Bernard surtout appela les grands repentirs pour expier ce forfait inouï de l'autel du Christ baigné dans le sang (1). Pénitence! pénitence (2)! ce fut ce cri qui brisa le cœur de Louis VII; le massacre de Vitry le suivait partout comme un spectre affreux qui lui apparaissait dans ses rêves; il voyait devant lui la multitude teinte de sang. Les clercs ne portaient jamais la parole sans rappeler ce massacre à la pensée du roi; sa passion ardente pour la reine Aliénor ne l'arrêtait pas dans ces accès de repentir, qui éclataient par la macération et les prières. Louis VII fut dès lors un roi pénitent, un prince de douleurs. Aliénor, princesse légère, sentit naître une sorte d'antipathie pour un roi si péniblement distrait; Aliénor s'attendait à voir en France les cours plénières, les dignes chevaliers brisant des lances dans les tournois pour

(1) *Epistol.* 67, *apud* Chifflet.

(2) La croisade fut la grande pénitence. Cependant Othon de Frisingue donne une autre origine au pèlerinage: *Ludovicus dum occultè Jerusalem eundi desiderium habebat, eò quod frater suus Philippus eodem voto astrictus, morte prœventus fuerat.* (OTTO FREISING, lib. I, cap. 34.)

elle, les trouvères et les jongleurs chantant des vers à sa louange; elle se vit entourée de macérations, de jeûnes et de pénitence. Les filles du Midi, comme la Madeleine, se repentent plus vivement, mais il faut pour cela que la passion soit usée, et que les déceptions de la vie arrivent par la tristesse et le désabusement!

CHAPITRE XLVIII.

LES COLONIES CHRÉTIENNES D'ORIENT.

Royaume de Jérusalem. — Principauté d'Antioche. — Comtés d'Édesse, — de Tripoli. — Services féodaux. — Assises de Jérusalem. — Les hospitaliers. — Les templiers. — Baronnage de Palestine. — Populations chrétiennes. — Zengui et les émirs de la Syrie.

1102 — 1140.

Faut-il vous délaisser, nobles pèlerins, dans vos courses lointaines en Palestine, vous dévouant au service du Christ? N'êtes-vous plus les fils de la race franque, normande, bourguignonne ou d'Aquitaine? Vous avez quitté vos manoirs héréditaires, mais vos émaux brillent encore sur les portes de fer! de grandes terres s'étendent devant vous! vous avez de beaux fiefs dans la Syrie, dans la Mésopotamie et sur les rivages de la Méditerranée; un roi de race lorraine règne à Jérusalem, et le front de

Godefroy s'abaisse sous une pesante couronne ! Dignes chevaliers, colons issus des châtellenies de France, je dois narrer votre belle chronique d'Orient. La génération ne fut-elle pas alors remplie par la croisade ? Historien des vieux temps, pourrais-je oublier les fils des nobles lignées, quand ils ont fait tant d'héroïques exploits et de lointaines conquêtes ?

Le gonfanon de chevalerie pendait depuis quelques années sur les tours de Jérusalem ; Godefroy de Bouillon, élu roi, avait distribué les fiefs et réparti les propriétés entre ses compagnons ; c'était la coutume dans les conquêtes féodales. Tout possesseur du sol était obligé à un service de corps et en armes dans les batailles ; dès que vous receviez une tour, une châtellenie, un champ, un moulin, un péage, vous deviez vous engager à défendre la terre commune : comment ne pas payer l'impôt du sang, quand on avait acquis par le sang ? On était incessamment menacé par les populations hostiles ; ainsi avaient fait les Normands dans la Pouille et en Sicile, après l'occupation armée ! ainsi Guillaume le Bâtard l'avait imposé à tous ses compagnons en Angleterre, et le *dom's Book* est le grand livre de partage pour la terre conquise (1).

En Palestine, théâtre des croisades, l'obligation des tenanciers devait être plus impérative encore :

(1) Sur les services féodaux, *voy.* DUCANGE, *Glossaire*, v° *Feudum militiæ*.

la terre était entourée de mécréants, elle avait à se défendre contre des nuées de Turcomans qui fondaient à toute bride de leurs chevaux tartares, sur le royaume de Jérusalem et les fiefs qui environnaient la terre sainte. Godefroy, le roi franc, établit donc un système de service excessivement rigoureux : les chevaliers étaient commis à un poste militaire avancé ; il y eut des obligations de service même pour les bourgeois de Jérusalem, chose nouvelle dans le droit féodal. Toutes les conquêtes de la Palestine furent divisées en baronnies ; les vieux noms des localités et des cités, transmis par les traditions hébraïques, se mêlèrent d'une façon étrange aux titres de la féodalité (1) ; il y eut des baronnies de Jaffa, d'Ascalon et de Galilée, chacune devant un nombre de chevaliers toujours prêts à porter la lance haute au service de la colonie. D'après les vieux documents, la Galilée devait fournir cinq cents lances, Ramla quarante, Césarée vingt-cinq, Nazareth six, et la sainte cité de Jérusalem, les bourgeois compris, devait mettre sur pied trois cent vingt-huit hommes d'armes quand le gonfanon municipal était levé contre les infidèles : ne fallait-il pas veiller à la défense commune (2) ?

Le grand baronnage de la terre sainte, toujours

(1) A la suite des assises de Jérusalem, on trouve la notice exacte des services féodaux, liv. III.

(2) *Assises de Jérusalem*, liv. III.

appelé à la défense du territoire, se trouva presque immédiatement en lutte avec les clercs. Cette dispute de barons avec les évêques et les abbés se produisait partout où la féodalité élevait son blason; la crosse épiscopale se plaçait à côté de la bannière des féodaux pour discuter la prééminence. Il arriva que Daimbert, le patriarche de Jérusalem et légat du pape, fut constamment en discorde avec les successeurs de Godefroy et le baronnage de Palestine; le donjon du château n'avait pas cessé d'être en face du beffroi de l'église; la lutte se produisait en Orient comme en Occident, autour de Jérusalem comme dans le Parisis, partout où il y avait mitre et casque en présence. Godefroy de Lorraine, le roi du saint sépulcre, mourut sur la cendre, plein de repentance, avec la même douleur et le même désir de macération qu'il avait apportés dans son pèlerinage depuis son départ des bords du Rhin (1). Au lit de mort, il légua sa couronne au pape; il portait dans son cœur brisé le lamentable souvenir des guerres qu'il avait faites au saint-siége dans la fougue de ses passions de chevalerie. Après sa mort, l'Église et les féodaux se trouvèrent encore en présence; le patriarche soutint que nul autre que le pape ne devait gouverner le royaume du Christ; n'en était-il pas le représentant sur la terre? Les barons répondirent en élisant Baudouin, comte

(1) Guillaume de Tyr a écrit la plus exacte histoire du royaume de Jérusalem, liv. IX et suivants.

d'Édesse, le propre frère de Godefroy. Le patriarche se retira sur le mont solitaire de Sion, tandis que Baudouin, fier chevalier, le comte féodal, recevait la couronne de Jérusalem. Il y eut en Palestine des guerres et des faits de batailles considérables, et plus d'une fois on apprenait dans les châteaux de la Langue d'oc et de la Langue d'oil les admirables prouesses des dignes chevaliers. Que fut le règne de Baudouin, si ce n'est une longue suite de batailles? Il ne reposa pas un seul jour sa tête sur un lit mollet. Les barons élurent pour lui succéder son cousin Baudouin du Bourg, qui défendait le comté d'Édesse sur la montagne; les hommes d'armes triomphaient, et la puissance des clercs s'en allait en s'affaiblissant, car avant tout la colonie militaire avait besoin de se protéger (1).

Tous ces noms de chevalerie n'étaient-ils pas connus en Occident et dans les grandes châtellenies? A Antioche régnait toujours la race normande sous Bohémond, le valeureux comte. Une rivalité profonde s'était déjà établie entre Bohémond et les rois de Jérusalem; les Normands ne désiraient point en fief la Palestine avec ses terres sèches et dévorées par un soleil ardent; les rives de l'Oronte convenaient mieux aux fils des verts herbages du Cotentin et des admirables coteaux de la Sicile, où les fleurs

(1) Comparez, sur le royaume de Jérusalem, GUILLAUME DE TYR, liv. IX, et ALBERT D'AIX, liv. VII. C'est la plus curieuse histoire de la féodalité dans le moyen âge.

sont si odorantes et les fruits si beaux. Tancrède avait levé sa bannière sur le sommet des montagnes d'Arménie, vers Édesse; mais ce qui excitait au plus haut point la répugnance des Normands, c'était de reconnaître la suzeraineté de Godefroy le Lorrain ou de ses successeurs, Baudouin le Flamand et Baudouin du Bourg. Les Normands voulaient tenir leurs terres librement comme seigneurs suzerains, et sans devoirs féodaux. Bohémond, captif des Sarrasins, délivré par les amours chevaleresques de la fille d'un émir (1), avait quitté sa principauté pour aller en Europe solliciter le secours des Normands et des Francs. Il échappa par ruse aux embûches des Grecs, tandis que Tancrède luttait corps à corps contre les infidèles de la Palestine (2).

Quant aux Provençaux, ils étaient toujours dans le comté de Tripoli et sur les rivages de la Méditerranée avec leurs comptoirs et leurs consuls municipaux pour la marchandise; ils accueillaient toutes les flottes qui abordaient la Syrie sous les banderoles à mille couleurs; tantôt les Génois, tantôt les Pisans, puis les Provençaux de Cette et de Marseille, joyeux compagnons avec lesquels ils

(1) *Voy.* ORDERIC VITAL, liv. III, en le comparant à ALBERT D'AIX, liv. VII.

(2) Bohémond visita la France, et ce fut dans ce voyage qu'il épousa la sœur du roi; il obtint également des secours des Normands d'Angleterre. Anne Comnène se sert de l'expression ἀπὸ Θύλης. Ducange dit que ceci ne peut s'appliquer qu'à l'Angleterre. *Alexiade*, liv. XIII.

parlaient leur langue et buvaient le vin de Chypre et de Chio. Le comte Raymond de Toulouse mourut à Tripoli même, dans la gaieté des cours plénières, et l'on vit en son testament, fait en présence d'Aycard de Marseille, de Pons de Fos, de Bertrand Porcelet, qu'il s'occupait de Maguelonne, au beau diocèse de Nismes (1), où il avait passé la fougue de sa jeunesse : la patrie avait laissé d'impérissables souvenirs au cœur des Provençaux !

Les races étaient ainsi demeurées distinctes dans la Palestine comme elles l'étaient dans l'Occident; toutes avaient conservé leur caractère, et une des causes de la décadence rapide des colonies d'Orient, ce fut précisément cette distinction de nationalité qui ne permettait pas de combattre toujours ensemble sous une même bannière. Cependant les assises de Jérusalem, ce monument de jurisprudence féodale, avaient pour but de fondre toutes les rivalités sous le besoin d'une défense commune; ne devait-on pas en éprouver la nécessité impérative? Ce grand code de la terre (2) se développait successivement; les services militaires, premier

(1) Ce testament était aux archives d'Arles; il a été publié par les bénédictins dom Vaissète et dom Levic, aux preuves du tom. II de l'*Histoire du Languedoc*.

(2) La première publication des *Assises* a été faite par La Thaumassière, dans ses *Coutumes du Beauvoisis*, Paris, 1690. CANCIANI, *Leges barbar.*, en a donné un texte très-complet. Les *Assises* furent définitivement promulguées par l'ordre de Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, en 1266.

devoir de la conquête, s'étaient organisés presque aussitôt que Jérusalem était tombée au pouvoir des Francs. Il y avait des règles de police féodale qui s'établissaient partout où dominait le gonfanon. Voulez-vous connaître l'organisation de la cour du suzerain? Sénéchal, faites votre office et veillez au service du roi; rendez justice, comme le veulent l'us et les coutumes, par les baillis de la cour. Connétable, sachez aussi ordonner les batailles du roi, car vous êtes le chef de l'armée. Maréchal, obéissez au connétable, vous êtes son premier homme de corps et d'armes. Chambellan, vous servirez la table du roi et tiendrez sa coupe aux quatre grandes fêtes de l'année. Sachez encore, vous tous, qu'il y a deux cours dans l'organisation féodale du royaume de Jérusalem : cour de barons, cour de bourgeois; la première se compose de tous ceux qui tiennent fief direct relevant de la couronne; la seconde, de tous les hommes qui possèdent maison ou état à Jérusalem. Devoir de fief est rigoureux en ce royaume; il faut sans cesse se défendre contre le mécréant; le fief est la propriété de l'aîné mâle en héritage; quand l'enfant a quinze ans, il réclame sa terre, et le suzerain ne peut la lui refuser. A douze ans, si damoiselle prend époux, elle doit également requérir son fief du suzerain; si elle devient veuve, alors elle doit se remarier dans l'an et jour jusqu'à soixante ans (1) : qui peut défendre la terre, si ce

(1) « Il était d'us qu'à douze ans damoiselle pouvait

n'est un homme d'armes fort et puissant? Toute la loi féodale se résume dans le combat à fer tranchant et bien acéré. S'il s'agit d'un bourgeois, comme il n'a pas toujours le cœur haut et la main sûre, qu'il soit soumis à l'épreuve par l'eau et par le feu. Chaque classe, au royaume de Jérusalem, a ses droits, chaque corporation ses statuts; or, que chacun sache que les assises sont la première base de la jurisprudence au moyen âge. On verra plus tard ces assises servir à la rédaction des coutumes dans les provinces d'Occident; elles furent un mélange des lois franques et visigothes, des souvenirs déposés par les lois romaines, et des statuts commerciaux que les Pisans, les Génois, les Marseillais avaient apportés avec eux en Palestine, en déployant leurs bannières municipales sur Berrithe, Sidon, Tyr, Ptolémaïs et Ascalon (1).

Jamais peut-être colonie n'avait présenté une diversité aussi grande de souverainetés et de privi-

requerre son fief. » La veuve avait la moitié du fief pour douaire; elle venait à son seigneur et lui disait : « Sire, Dieu a fait commandement de mon seigneur, et je dois avoir la moitié du fief en douaire. » (*Assises de Jérusalem*, § 22.)

(1) Je regrette bien vivement qu'il n'ait pas été fait un travail spécial sur les établissements des Provençaux et des Italiens dans la Syrie. Il reste tant de vestiges de cette domination consulaire, dont le souvenir protége encore nos intérêts commerciaux! (Les *Statuts de Marseille* furent publiés au onzième siècle.)

léges; sur chaque acre de terre il y avait une tour où pendaient les couleurs d'un baron ou d'un chevalier, avec le signe distinctif de sa justice. Dans Jérusalem même on comptait des seigneuries diverses; c'était l'image de la féodalité dans la patrie; chacun réclamait son pouvoir et sa juridiction; nul ne voulait reconnaître la souveraineté d'un autre (1); chaque maison avait sa tour et sa justice. Les ordres religieux étaient même indépendants de toute espèce de suprématie dans le territoire de la Palestine : et qui aurait osé imposer des lois à l'irrésistible puissance des hospitaliers et des templiers? les uns et les autres avaient secoué les devoirs monastiques de leur institution première, pour s'en tenir exclusivement à leur obligation de guerre; les hospitaliers laissaient à quelques frères servants le soin et le souci de soigner les malades et d'abriter les pauvres pèlerins; ils ne faisaient plus consister leurs devoirs qu'en une seule et grande obligation, la guerre à outrance contre les mécréants, c'est-à-dire la défense des lieux saints, toujours menacés par les infidèles. Les institutions chevaleresques avaient pris la supériorité sur toutes les autres; le devoir de combattre l'épée haute convenait mieux à ces nobles hommes! Les hospitaliers avaient fortifié leur maison à Jérusalem, de

(1) *Voy.* les *Services militaires* à la suite des *Assises :* « Gille, la femme de Jean, doit un homme, Laurent quatre, Foulques Lenoir un. » Ce sont là des propriétaires de maisons dans Jérusalem.

sorte que nul ne pouvait en franchir le seuil; leur république ne reconnaissait de supérieur que le grand maître qu'ils avaient élu, et quand il paraissait sur le pont-levis, la bannière de suzeraineté pendait sur la plus haute tour comme celle du roi de Jérusalem même (1).

Les templiers avaient un caractère de chevalerie plus altier peut-être que les hospitaliers; qui eût osé franchir les portes de la tour des frères du Temple et commander la milice de Salomon, s'il n'avait porté sur la poitrine la croix blanche sur bande rouge, s'il n'avait fait serment au grand maître de mourir pour la défense de l'ordre? Les templiers n'observaient plus de leurs vœux que l'impérieux devoir de combattre et de mourir pour le saint sépulcre; leurs richesses étaient si considérables! ils avaient partout des fiefs, des revenus immenses; ne vivaient-ils pas sans souci, sans passé, sans avenir? Il n'y avait plus là d'austères que quelques vieux chevaliers de la primitive institution! Boire à longs traits dans la coupe féodale, au sein des plaisirs et de la dissipation, était le passe-temps des gardiens du Temple. Au douzième siècle, au milieu de leurs riches commanderies et de leurs fiefs opulents, ils étaient déjà renommés pour leur vie dissolue; un vieux dicton populaire,

(1) Sur les usurpations des hospitaliers, on peut lire les bulles d'Innocent II et d'Adrien IV dans Baronius et son continuateur le père Pagi, ad ann. 1140-1154-1159.

retenu dans la mémoire des générations, disait « boire comme un templier, » pour exprimer les dissipations abandonnées de cette chevalerie indomptable (1). Quels fiers hommes d'ailleurs! combien leur aspect inspirait de terreur! combien leurs lances en bois de frêne et de fer étaient pesantes! qui aurait pu supporter le poids de leur armure ou braver leur regard menaçant! Sous ce climat brûlant de la Palestine, quand l'imagination n'était pas distraite par les batailles et la conquête, est-ce que les plaisirs des sens, la vie de douces émotions ne dominaient pas toute l'existence de ces chevaliers dormant le ventre au soleil de Palestine, ou le corps plongé dans les bains de Syrie parfumés de rose! Sous les voûtes larges et sous les piliers du Temple on entendait les chants des courtisanes juives et syriennes, aux yeux noirs, à la chair grasse et rebondie, et le choc des coupes où coulaient à pleins bords les vins les plus exquis de la Grèce! Nul n'aurait osé exercer juridiction sur les templiers; ils formaient un ordre à part, et leurs statuts étaient la seule loi qu'ils reconnaissaient comme antique privilége (2).

(1) Mathieu Pâris est le plus grand ennemi de l'ordre du Temple, liv. III. C'est dans le siècle suivant surtout que les accusations s'accumulèrent sur eux. J'ai déjà cité des vers d'une chronique mss. à la suite du *Roman* de Fauvel, chap. XLI de cet ouvrage.

(2) Il y a d'étranges accusations contre les templiers dans Guillaume de Tyr, liv. IX et X.

Ces divisions infinies au sein des colonies chrétiennes, ces séparations de suzeraineté, lorsque tant de races diverses, normande, bourguignonne, provençale, germanique, syriaque, arménienne, se partageaient les terres d'Orient, expliquent les rapides invasions et les successives conquêtes des enfants du prophète pour se débarrasser des envahisseurs. Les populations nomades de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Égypte avaient été un moment surprises par ce soulèvement immense de l'Europe contre l'Asie. Les conquêtes de Godefroy de Bouillon et de ses braves compagnons avaient jeté la terreur au sein des populations musulmanes; une fois la première impression de crainte et de douleur passée, les infidèles durent examiner avec plus d'attention l'état de faiblesse et le principe de décadence des établissements chrétiens en Orient. Ces colonies s'étendaient au nord jusqu'à l'Euphrate et aux montagnes d'Édesse; là étaient (1) campés les Lorrains et quelques Normands; ils formaient comme une avant-garde pour défendre la principauté d'Antioche au nord; sur la côte s'étendait le comté de Tripoli, qui avait pour limites au désert les ruines de Palmyre, ces immenses souvenirs de la civilisation, visités par les Arabes, et dont l'aspect mélancolique plonge l'âme dans les abîmes où

(1) La meilleure topographie des établissements chrétiens en Orient se trouve toujours dans Guillaume de Tyr, liv. IX à XII.

les générations se perdent. Puis venait la Syrie proprement dite : Damas, Jérusalem, qui avaient pour confins les déserts d'Arabie et l'Égypte avec ses sphinx et ses pyramides mystérieuses.

Ainsi les colonies chrétiennes étaient menacées tout à la fois : au midi, par les Égyptiens, myriades d'esclaves noircis au Delta ou dans les cataractes du Nil et jusque dans l'Abyssinie, terres si fantastiquement rêvées par l'imagination du poëte et du savant ; au nord, par les populations musulmanes aguerries comme les races nomades campées sur les bords de l'Euphrate jusqu'à Alep et Damas, aux jardins de roses et à la pêche veloutée. Enfin, au centre, les colonies pouvaient être envahies par les Persans, couverts d'armures chevaleresques, et par les Arabes du désert, qu'une guerre religieuse allait réunir sous les drapeaux du prophète (1).

Indépendamment de toutes ces forces rassemblées, il y avait encore les émirs belliqueux, au large turban vert, gouverneurs des cités éparses dans la Syrie ; ils pouvaient appeler, sous leur étendard à la queue de cheval flottante, les populations nomades qui vivaient dans les plaines, toujours prêtes à se jeter sur les chrétiens, comme les Tartares des immenses steppes du plateau de

(1) Aboulfeda (Ismaël), prince de Hamah, a écrit une belle histoire des efforts de l'islamisme pour se débarrasser des chrétiens de Palestine. Reiska a publié une édition de ce livre avec une traduction latine sous le titre d'*Abulfedæ Annales muslemici*. Copenhague, 1789-1794.

l'Asie. Les Arabes du désert, les noirs Égyptiens, les Turcs brandissant leurs larges cimeterres, les Persans ou les Parthes à l'arc de corne et aux flèches aiguës, tels étaient les ennemis qu'avaient en face d'eux les dignes chevaliers en Palestine. Les populations étaient divisées, les Arméniens, les Syriaques, les Grecs étaient bien chrétiens sans doute, mais la légèreté chevaleresque des Occidentaux convenait-elle parfaitement à ces populations graves, de maintien et de formes austères (1)? Souvent les Syriens favorisaient les musulmans, avec lesquels ils étaient habitués à vivre. Les peuples préfèrent toujours l'oppression à l'insulte moqueuse, le despotisme à la légèreté méprisante : les Francs et les Provençaux ne respectaient pas les femmes grecques qui enivraient les sens de toute cette chevalerie, et sous le ciel de l'Orient la jalousie prend une teinte sanglante, comme toutes les passions du cœur de l'homme sous le soleil. Les empereurs de Constantinople, d'ailleurs, n'avaient jamais été d'une bonne foi complète avec les Francs colonisés dans la Palestine, et cette puissance tout occidentale qui grandissait en Orient effrayait les césars de Byzance pour l'avenir de l'empire. Il y avait donc des éléments de ruine dans

(1) Les travaux de M. Saint-Martin sur l'Arménie doivent être comparés avec les recherches de M. Et. Quatremère sur l'Égypte, pour se faire une idée de ces populations. Guillaume de Tyr est également plein de curiosité, liv. IX à XII.

les colonies naissantes de la Palestine, environnées de jalousies, de craintes et d'inimitiés !

Au milieu de ces causes de décadence pour les colonies chrétiennes, il s'éleva parmi les musulmans un émir d'une grande énergie et d'une puissante fortune ; les hommes ne manquent jamais aux causes : son nom était Zengui (1) ; il gouvernait les tribus nomades qui campaient sous les murs de Mossoul, la ville orientale ; Zengui, l'élu de Dieu, comme le disent les chroniques arabes, résolut d'en finir avec les pèlerins qui occupaient la Palestine; il savait leurs divisions intestines, leur faiblesse, leurs jalousies, et il en profita. Le voilà qui envahit la Syrie, cité par cité de bourgeois, tourelle par tourelle de chevaliers ; partout le cimeterre musulman étincelle ; les chevaux tartares hennissent ; le tambour de Syrie fait entendre ses roulements lugubres ; Zengui a promis la délivrance des enfants du prophète, et il refoule devant lui chevaliers et barons de Palestine (2) ; la terre est labourée sous les pas des Turcomans ; la flèche, faite du bois de figuier de Damas, siffle dans les airs. La grande invasion de Zengui se développa par la Mésopotamie, et l'émir, profitant habilement des antipathies qui séparaient les races, vint mettre

(1) Les détails les plus curieux sur Zengui se trouvent dans l'historien arabe Ibn-Alatyr, à l'an de l'hégyre 532 (1137). Zengui est l'homme habile autant que fort. *Voyez les Extraits* de dom Berthereau (Biblioth. royale).

(2) IBN-ALATYR, an de l'hégyre 532-540.

le siége devant Édesse. Édesse, la vieille colonie chrétienne au milieu des Syriens de la montagne, serait-elle abandonnée? n'était-elle pas le boulevard de Jérusalem au nord? Et nul pourtant ne vint à son secours, tant les divisions étaient grandes! Zengui entoura les murs de la cité d'une enceinte d'acier; partout les queues de chevaux pendaient sous le croissant du prophète, surmonté du turban vert de l'émir. Édesse fut prise! Que de larmes versées! Les fils, les parents, les beaux cousins des barons de France furent impitoyablement massacrés! Maintenant, nobles châtelains de la Langue d'oc et de la Langue d'oil, hommes au fier bras et à la bonne cotte de mailles, laisserez-vous ainsi massacrer votre noble lignée en Palestine? votre bras s'est-il ramolli? votre cœur n'est-il plus aussi haut et aussi fier? Allons, que vos dignes écuyers sellent vos grands coursiers de batailles ; une nouvelle croisade vous appelle en Orient!

CHAPITRE XLIX.

PÈLERINAGE DE LOUIS VII.

Effet produit par la prise d'Édesse. — Douleur de Louis VII. — Pénitence par la croisade. — Saint Bernard. — Suger. — Assemblée de Vezelay. — Voyage de saint Bernard en Allemagne. — Actes et chartres de la royauté pour le départ d'Orient. — Plaid royal d'Étampes. — Constitution de la régence.

1146 — 1147.

Édesse est tombée au pouvoir des mécréants ! Ce cri lamentable retentit bientôt dans toute la chevalerie. Édesse était considérée comme un poste avancé sur la montagne au nord des grandes colonies chrétiennes et destiné à les défendre ! Cette cité paraissait la tour fortifiée où la chevalerie venait protéger le sépulcre du Christ. Laisserait-on les frères d'Orient dans cet épouvantable danger ? les conquêtes seraient-elles abandonnées ? n'y avait-il plus parmi les fidèles du sang assez chaud et des

âmes assez exaltées pour repousser Zengui et les émirs sarrasins qui campaient en Mésopotamie ? Jérusalem, la ville sainte, n'aurait-elle plus de défenseurs (1) ?

Lorsqu'une sinistre nouvelle arrive à un peuple fortement ému, lorsqu'une cité est prise, un boulevard de la patrie renversé, ce peuple saisit les armes avec ardeur, le cri d'alarme produit dans toutes les imaginations généreuses une impatience de combattre et de mourir pour une grande cause. Ainsi, quand les chartres de Palestine annoncèrent la chute d'Édesse, il se fit comme une prise d'armes spontanée dans toute la chevalerie ; on voulut venger les malheurs des barons de la terre sainte, des frères d'Orient, des parents de noble lignage menacés par des ennemis implacables (2).

Louis VII, après le terrible incendie de Vitry-le-Brûlé, avait éprouvé une douleur vive et profonde, un de ces repentirs qui jetaient les barons dans l'ermitage solitaire ; son front était sillonné de marques indélébiles, ses yeux versaient d'abondantes larmes, et rien ne pouvait le consoler, ni les charmes d'Aliénor de Guienne, ni les plaisirs des cours plénières, ni le champ clos à fer émolu : le roi visitait Saint-Denis en se brisant la poitrine de contrition ; il priait au pied de la châsse des

(1) Voyez *Chronique* d'Odon de Deuil, sur l'effet produit par la prise d'Édesse, chap. Ier.

(2) Voyez *Chronicon Morigniacence*, ab ann. 1108 ad ann. 1147. DUCHESNE, tom. IV, pag. 359.

martyrs, afin d'obtenir son pardon. Hélas! qui pouvait lui rendre la paix de l'âme? Les taches de sang paraissaient sur ses mains et sur son anneau royal; en vain saint Bernard cherchait à raffermir son imagination et à lui dire : « Que si son crime était grand, la miséricorde de Dieu était plus magnifique encore, et que le repentir effaçait les larmes (1). » Il fallait à Louis VII une grande distraction; le pèlerinage d'Orient, en créant autour de lui mille émotions nouvelles, pouvait jeter sa vie sous un ciel brillant et de merveilleuses aventures qui lui feraient oublier les pauvres martyrs de Vitry-le-Brûlé.

La puissance morale de saint Bernard était dans toute sa magnificence; du fond de son monastère de Clairvaux, dans la retraite, le solitaire réglait les destinées de l'Église et du monde : il y a ainsi des hommes éminents, qui du doigt marquent la marche des siècles. Saint Bernard avait les trois qualités de l'âme qui dominent les générations : une volonté hardie, la parole entraînante, et l'activité brûlante du zèle; il était, d'ailleurs, la tête et le sommet de l'ordre de Saint-Benoît, hiérarchie énergique qui enlaçait les forces de la société. Saint Bernard n'avait plus de rivaux dans l'ordre de l'intelligence et de l'action; Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui lui disputait un moment la prééminence dans la constitution monastique, avait été vaincu. Abé-

(1) *Epist.* 67 dans Chifflet et Mabillon.

lard le scolastique s'était posé également comme son adversaire dans la controverse, et le voilà condamné par un concile à demander pardon et pénitence, agenouillé devant le solitaire au front chauve (1). Il ne manquait plus à la suprématie absolue de l'abbé de Clairvaux, que de dominer la papauté elle-même, et il se trouva qu'à l'aide de quelques épîtres le saint abbé était parvenu à faire saluer comme pontife suprême Eugène III, son ami, son protégé, qui abaissait son front devant la parole de Bernard le solitaire (2). Ainsi l'abbé de Clairvaux restait entièrement maître des idées et de l'action, l'Église retrouvait en lui son unité active, il disposait de toutes ses forces, et quand le solitaire se chargea de prêcher la croisade, on devait s'attendre à voir l'Europe en masse se lever à son exhortation et l'écouter comme un oracle. Pierre l'Ermite fut le prédicateur d'une époque agreste et sombre; il correspond au bas peuple, à la forêt, à l'an mille avec son triste cortége de terreur et de famine. Saint Bernard eut une mission plus élevée, sa parole remue les rois et les chevaliers pour les précipiter sur l'Orient. Ce fut la foi chrétienne dans une enveloppe plus brillante.

Dès ce moment l'abbé de Clairvaux n'est plus préoccupé que de sa pensée sur la croisade, ses

(1) *Sanct. Bernard. genus illustre assertum, à* Chifflet. Dijon, 1660, in-4°.

(2) *De Sanct. Bernard. Vitâ*, liv. VII, pag. 1062 des œuvres de saint Bernard.

pathétiques épîtres sont destinées à remuer les âmes. Si Louis VII pleure le massacre de Vitry, il l'exhorte avec un magnifique accent de conviction à venger les chrétiens d'Orient, seul moyen de laver sa faute : « Qu'il n'hésite point dans cette sainte entreprise, car là il trouvera des palmes glorieuses à cueillir et le pardon céleste pour les fautes de ses bouillantes passions. » Jérusalem et pénitence sont les deux idées corrélatives dans la pensée de la génération ; en vain Suger, l'esprit administratif, veut empêcher Louis VII de suivre la grande pensée de saint Bernard (1) ; le bon ménager, le précautionneux ministre ne comprend pas la vaste idée d'une conquête d'Orient, elle coûtera trop de sacrifices, elle ruinera le royaume ; tel est son langage. Quand un génie d'une certaine hauteur a conçu une pensée immense comme le monde, il y a des esprits à vues exactes et plus étroites qui l'arrêtent, le lient par de petits fils, et tuent le colosse à coups d'épingles ; ils empêchent ainsi le développement de toute puissante idée, comme si Dieu n'avait jamais rien permis de complet dans la vie de l'homme. Saint Bernard avait le dessein d'une vaste colonisation chrétienne en Orient. Il voulait porter secours à toute une opinion ; Suger ne vit que les revenus de Saint-Denis et des châtellenies du royaume amoindris par toutes ces dépenses ; ce fut le bon

(1) *Sugerii Vita*, liv. II, et *Ludovici VII Vita*. DUCHESNE, tom. IV.

économe à côté de celui qui se pose comme le type admirable de la pensée universelle et catholique.

Tout marchait ainsi aux exhortations de saint Bernard, et une assemblée pour délibérer sur la croisade fut réunie à Vezelay en Bourgogne. Vezelay, petit bourg soumis au comte de Nevers et aux moines de l'abbaye, était encore tout ému de sa dispute communale avec son abbé (1) ; les habitants avaient voulu conquérir leur chartre municipale, ils avaient pris les armes violemment, et Louis VII s'était fait un devoir de comprimer la vive émotion des bourgeois. Vezelay fut donc le lieu choisi pour la prédication de la croisade ; sa position était centrale, il était situé entre la Langue d'oil, la Langue d'oc, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Saint Bernard sortit de sa cellule revêtu du modeste habit de son ordre, maigre de corps, la physionomie altérée par la maladie et la prière, l'œil vif et ardent ; mais il portait avec lui la foi des grandes choses, une parole entraînante et la croyance dans la puissance de Dieu. Louis VII se plaça à son côté dans l'assemblée de Vezelay, mais lui était revêtu des ornements royaux, et il tenait à la main le sceptre de sa puissance, que bientôt il devait abaisser devant l'Église. Il avait amené avec lui Aliénor de Guienne ; l'empire de la femme commençait à se consacrer

(1) Vezelay a conservé sa chronique spéciale sur les troubles de la commune et du comte de Nevers. Dans DUCHESNE, tom. IV, comparez avec *Gesta Ludovici VII, regis, filii Ludovici Grossi*. DUCHESNE, tom. IV, pag. 390.

avec les habitudes des cours plénières et les idées chevaleresques. L'assemblée était nombreuse, la présence du roi et de l'abbé de Clairvaux avait entraîné à Vezelay tous les barons de France : ici l'on voyait se déployer le gonfanon d'Alphonse comte de Saint-Gilles ; là les couleurs de Henri, fils de Thibaut dans le lignage de Champagne ; plus loin, sur ce fort cheval de bataille, est Thierry, comte de Flandre ; voici Renaud, comte de Tonnerre, Ives, comte de Soissons, et vous, nobles hommes, Archambaud de Bourbon, Enguerrand de Coucy, et Hugues de Lusignan, poétique trinité féodale, dont les armoiries sont si belles dans les chroniques de France ! Quand toutes les bannières furent dressées, saint Bernard parcourut des yeux cette foule assemblée, et sa parole ardente s'empara de toutes les émotions de la chevalerie pour remuer ses entrailles (1). Il représenta les malheurs des frères d'Orient, le terrible tableau de la prise d'Édesse : Jérusalem allait tomber peut-être au pouvoir des infidèles, les mécréants allaient souiller les églises, et d'ailleurs toute cette chevalerie qui l'écoutait n'avait-elle pas ses parents, ses cousins de lignage

(1) *Voyez* le bel ouvrage d'Odon de Deuil, *de Ludovici VII, Francorum regis, cognomento Junioris profectione in Orientem, cui ipse interfuit, opus septem libellis distinctum.* Duchesne ne l'a point publié, il se trouve dans Chifflet, *Sanct. Bernard. Genus illustre assertum.* Je n'ai pas besoin d'ajouter que Chifflet appartenait à l'ordre des jésuites.

en Palestine, tous ne sortaient-ils pas d'une commune patrie? et l'idée chrétienne qu'ils allaient défendre n'était-elle pas aussi le principe et la vie de tous? La croix fut arborée par saint Bernard comme le signe commun de la victoire ! La parole austère du cénobite fit une impression si profonde, que tous, par un mouvement spontané, demandèrent à coudre sur leurs poitrines ou sur leurs épaules le signe de la rédemption. Saint Bernard devint le dictateur de cette prise d'armes de la chevalerie de France : rois, barons, comtes féodaux, possesseurs de grands fiefs, évêques et clercs, tous abaissaient leurs fronts devant quelques exhortations prononcées avec enthousiasme, tous s'agenouillaient devant saint Bernard pour lui demander le signe du pèlerinage. Louis VII fut tellement pénétré par les discours de l'abbé de Clairvaux, qu'il voulut exprimer lui-même sa foi et la vive croyance de son cœur ; il parla avec une certaine énergie ; la chronique de Morigny nous a conservé le texte de ses paroles (1). « Quelle honte pour nous, dit le roi, si le Philistin l'emporte sur la famille de David, si le peuple des démons possède ce que les amis du vrai culte ont possédé longtemps, si des chiens morts se jouent

(1) *Chronicon Morigniacense,* Duchesne, t. IV, p. 359. Le texte est traduit mot à mot. Le discours qu'on a pu prêter à saint Bernard à l'occasion de la croisade n'existe pas. Il n'y en a aucune trace dans la chronique ; je regrette que des historiens graves aient cru nécessaire d'inventer des discours dans la bouche de saint Bernard.

du courage vivant, s'ils insultent à ces Français en particulier, dont la vertu reste libre même dans les fers, à qui aucune circonstance, si pesante qu'elle soit, ne permet de supporter une injure, qui sont prêts à voler au secours de leurs amis, et poursuivent leurs ennemis jusqu'au delà du tombeau! Qu'elle éclate donc cette vertu! allons offrir à nos amis, aux amis de Dieu, à ces chrétiens que les mers séparent de nous, allons leur offrir un appui vigoureux, attaquons sans relâche ces vils ennemis, qui ne méritent pas même le nom d'hommes; marchons, guerriers courageux, marchons contre l'adorateur des idoles, partons pour cette terre que les pieds d'un Dieu foulèrent autrefois, où il souffrit, pour une terre à laquelle il daigna communiquer sa présence; l'Éternel se lèvera avec nous, nos ennemis seront dispersés; ceux qui l'ont méconnu fuiront devant nos regards; ils seront confondus, tous ceux pour qui Sion est un objet de haine, si notre courage est inébranlable ainsi que notre confiance en Dieu. Je pars, la piété m'appelle; rangez-vous autour de moi, secondez mes desseins, fortifiez ma volonté par votre association et votre appui. » Ainsi parla Louis VII aux féodaux. Ces paroles rappelaient autant le clerc de Saint-Denis que le roi des Francs. C'était un mélange de piété et de guerre comme l'expédition qu'on allait entreprendre. Un tel langage dans la bouche du roi produisit de l'enthousiasme dans l'assemblée de Vezelay; tout ce peuple de barons voulut prendre le signe de pèlerinage, et l'on en vint jusqu'à déchirer les vêtements de saint Bernard pour les découper en croix, afin de témoigner l'ardeur de tous. Les expéditions d'Orient allaient être marquées d'un esprit plus profondément chevaleresque. Aliénor de Guienne quittait son manoir, et cet exemple fut suivi par bien de nobles châtelaines du midi et du nord de la France (1). L'influence du culte de la Vierge et des femmes commence à se manifester au douzième siècle; les nobles dames ne veulent point rester dans les châteaux, tandis que leurs époux et leurs varlets d'amour allaient courir les périls de la guerre. Tout ce qu'on avait conté de poétique et de romanesque sur la Palestine au retour du pèlerinage frappait vivement ces imaginations de femmes; les conciles avaient en vain recommandé de n'apporter aucun luxe dans une expédition toute de pénitence; ils avaient défendu d'amener les chiens en laisse et les faucons sur le poing; on devait laisser en Occident les plaisirs d'amour et les délassements de la chasse; on allait à une entreprise religieuse et militaire pour délivrer les frères opprimés. Hélas! l'esprit aventureux dominait tout; comment priver les chevaliers de leurs lévriers fidèles, de leurs coursiers de bataille, de leurs épées bien trempées (2)! L'ardeur de la croisade fut grande, et comme la présence d'Aliénor et des nobles châtelaines imprimait un

(1) *Gesta Ludovici VII*, DUCHESNE, tom. IV.

(2) *Epistol. Sanct. Bernard. Oper.*, dans la collection publiée par Mabillon. *Parisiens.*, 1690, 2 vol. in-fol.

caractère plus national, plus galant encore à la croisade, on envoya des quenouilles en signe de moquerie et mépris à tous les pusillanimes châtelains qui refusaient de suivre les dames en ce pèlerinage d'outre-mer.

Saint Bernard, le puissant dictateur de la croisade, embrasse dès ce moment par sa correspondance le monde chrétien; il a soulevé à Vezelay tous les barons par la parole, maintenant il multiplie les épîtres, afin de donner une sorte d'unité au vaste mouvement qui se prépare. Il écrit en Angleterre, en Allemagne; il règle tout, il décide tout avec une active précision. Si un prédicateur trop zélé veut soulever tumultueusement le peuple des bords du Rhin, et donner au pèlerinage un caractère désordonné contre les juifs, saint Bernard les sauve du massacre. Ici l'homme de la parole doit combattre le zèle attiédi, là il doit comprimer le peuple qui déborde tumultueusement; il voyage, il prêche, il exhorte; partout sa réputation le précède, et la foule accourt abaisser son front à ses pieds. Les hommes qui exercent ainsi sur les multitudes un si grand prestige sortent de l'ordre vulgaire; ils apparaissent dans l'histoire avec une couronne d'étoiles immortelles. Il faut lire dans la chronique du voyage de saint Bernard, par l'humble frère Geoffroi, religieux de Clairvaux (1), le com-

(1) Il y a plus de vingt vies de saint Bernard; *voyez* Mabillon, dans les œuvres de saint Bernard, déjà cité.

pagnon du saint abbé, les merveilles de cette prédication infatigable; partout les miracles venaient à lui, il guérissait les malades par l'imposition des mains; il répondait aux souffrances du corps et de l'âme; la philosophie moqueuse peut bien contester le témoignage d'un humble compagnon enthousiaste, mais vous tous qui portez des plaies saignantes au cœur, souvent la parole ne vous les a-t-elle pas cicatrisées? Vous tous qui avez au fond de l'âme un mélancolique désabusement qui brise le corps et l'esprit, est-ce que la parole vive et saisissante n'a pas réveillé un peu de vie pour vos émotions trompées? Les miracles ne sont souvent que de ces guérisons qui ramènent la paix dans la conscience troublée. J'aime cet humble frère Geoffroi, pauvre moine sans chaussure, qui suit avec un enthousiasme naïf tous les pas de son ami et de son abbé. Est-ce que les hommes de foi sont aujourd'hui si communs et si méprisables qu'on doive les dédaigner en histoire? A côté d'un homme à pensée forte, il est besoin d'imaginations qui croient en lui; c'est alors seulement qu'on peut faire de grandes choses. Frère Geoffroi nous dit les stations, les pèlerinages à travers la France et l'Allemagne (1); comment saint Bernard, s'élevant

(1) Mabillon et Chifflet, expression des bénédictins et des jésuites, envisagent saint Bernard chacun sous un aspect particulier. M. Daunou est venu après, et malheureusement l'esprit philosophique a dominé sa notice. Ainsi chaque

dans une humble chaire, entraînait des populations entières par la parole. Tous le suivaient comme le torrent qui emporte les cailloux ; il faisait un désert des villes les plus peuplées ; on ne voyait partout que veuves et orphelins, et comme le dit le saint moine, on trouvait sept femmes pour un seul homme. Jamais puissance d'orateur ne s'était exercée dans un si magnifique enthousiasme pour une cause aussi populaire.

Saint Bernard parcourut la France et la Lorraine ainsi prêchant, puis il passa le Rhin pour continuer sa prédication en Allemagne ; il visita Cologne l'antique, Mayence la carlovingienne, toujours précédé de son porte-croix, le pauvre frère Geoffroi. Il vint jusqu'à la diète de Spire ; il vit là Conrad III (1), que la diète venait de revêtir de la pourpre romaine. Bernard s'adressa directement à l'Empereur dans des conférences intimes ; mais Conrad repoussa d'abord toutes ses sollicitations : les troubles de l'Empire pouvaient-ils permettre une prise d'armes aussi universelle ? La nation germanique pouvait-elle se soulever quand elle était livrée à tant de dissensions ? Saint Bernard vit bien qu'il fallait recourir au grand moyen de la parole, c'est toujours ainsi qu'il remuait les peuples : un jour à Spire, quand

époque est empreinte de son préjugé. *Voy.* tom. XIII, in-4o, de l'*Histoire littéraire*.

(1) Ici commence à devenir intéressant le récit d'Othon de Frisingue, *De Gestis Friderici Cleobarbi*. La plus ancienne édition est celle de Jean Cuspinien, Strasbourg, 1515.

il célébrait la messe, au moment même où le sacrifice du Christ était commencé, en présence des princes et du peuple, le cénobite se tourna subitement vers la multitude, puis de sa voix retentissante il traça la lugubre peinture du jugement dernier, « ce jour de frémissement où vous tous, grands et petits, passerez sous le niveau de l'égalité au delà de la tombe. » Saint Bernard parla de l'ingratitude de Conrad : lui qui devait tout à Dieu, se montrerait-il parjure devant sa grande providence ? Le Christ souffrait, et le Christ ne serait pas délivré ! A ce moment la foule fut si grande, que saint Bernard fut obligé de se réfugier au pied de la statue de la Vierge ; quand la benoîte mère de Dieu le vit ainsi s'approcher, elle remua ses lèvres roses et lui dit en langue romane : *Ben venia, mi fra Bernharde* (soyez le bienvenu, frère Bernard) ; et le saint agenouillé, trempé de sueur, lui répondit : *Gran merce, mi domnra* (grand merci, madame) (1). Ainsi la foi lève les générations !

La parole de saint Bernard produisit le même effet à Worms, à Cologne qu'à Vezelay : rien dans les temps modernes ne peut se comparer à cette puissance d'un orateur, à ce tribunitiat chrétien, à cette dictature intellectuelle d'un pauvre moine qui remue le monde, miracle plus grand que la guérison des malades racontée par frère Geoffroi en son pieux voyage. Toute l'assemblée demanda

(1) *Chronique* de CORNERIUS HARMANN, ad ann. 1146.

la croisade à grands cris ; Conrad le Germanique, le féodal intraitable, n'opposa plus de résistance ; il s'agenouilla pour soumettre la force à l'esprit, la brutalité à l'intelligence catholique ; le drapeau de la croisade fut levé, et la trompette retentit pour annoncer le départ (1).

Pendant ce temps Louis VII n'était plus occupé que des préparatifs de son pieux itinéraire ; après l'assemblée de Vezelay, le roi et Aliénor de Guienne s'étaient rendus à la cour plénière d'Étampes pour achever leur œuvre de pénitence. A Vezelay c'était l'enthousiasme entraînant de la parole qui avait dominé les résolutions ; par un mouvement spontané irrésistible, tout un peuple de barons et de chevaliers avait pris la croix : ne fallait-il pas maintenant régulariser les moyens de la croisade, et surtout laisser dans des mains attentives l'administration du royaume ? Tel fut le but de l'assemblée d'Étampes ; saint Bernard y parut encore avec son vêtement d'abbé, la mitre en tête, le visage pâle et amaigri, avec ses deux doigts roides et serrés comme pour bénir la foule, ainsi qu'on le voyait en marbre blanc, couché sur sa tombe, dans l'abbaye de Clairvaux, avant qu'elle n'eût été ravagée ! Quelle était alors la réunion d'hommes où saint Bernard ne dominait pas ! Ce fut donc l'abbé de Clairvaux qui désigna Suger et le comte de Nevers pour la régence et l'administration du

(1) ODON DE DEUIL, liv. Ier.

royaume de France (1) pendant l'absence du roi. Suger fut comme le régent civil et ecclésiastique, le clerc désigné pour suivre toutes les affaires royales, gérer les revenus du trésor, le patrimoine, les fermes du domaine ; Suger fut l'économe de la bonne huche ; il dut maintenir l'ordre dans les fiefs avec son impérieuse volonté. Le comte de Nevers fut le régent féodal, l'homme des batailles qui dut défendre, la lance au poing, les prérogatives du suzerain et ses terres attaquées. Il fallait que tout marchât dans le royaume en l'absence de Louis VII et des principaux féodaux ; d'ailleurs, qu'avaient-ils à craindre, le roi et les barons, en quittant leurs terres pour le pèlerinage lointain ? n'étaient-ils pas tous sous la protection spéciale des excommunications de l'Église ? tous de plein droit ne devenaient-ils pas les protégés du pape, à ce point que nul ne pouvait toucher leurs fiefs sous peine de l'interdit mérité par l'impie et mécréant.

Quelle bonne aubaine pour le domaine royal que le départ pour la Palestine ! D'abord, comme il s'agissait d'une guerre sacrée, les rois pouvaient imposer leurs vassaux et les églises elles-mêmes ! Que de plaintes dans les riches abbayes pressurées par les officiers du fisc ! Les unes vendaient leurs vases d'or, leurs plus beaux reliquaires pour en payer le produit au roi qui s'en allait en pèlerinage (2) ; les autres

(1) Comparez *Vita Sugerii*, cap. VII. *Ludovic. VII, fil. Ludovic. Gross.* DUCHESNE, tom. IV.

(2) Il y a une chronique spéciale sur la levée d'argent qui

étaient obligées de fouiller jusqu'au fond de leur escarcelle pour y trouver leurs derniers marcs d'argent et leurs pièces d'or bien cachées en leur huche depuis la terrible invasion des Normands!

Quelques autres s'adressaient aux juifs pour leur imposer de lourdes charges de guerre quand la foule ne menaçait pas de les massacrer! « Chien de juif, disait le baron, mécréant du Christ et de la Vierge, où est ton trésor en ta juiverie? » Et si l'Israélite marmotant abaissait la tête avec humilité pour protester de sa pauvreté et de son innocence, montrant ses vêtements sales et en lambeaux: « Allons donc, disait encore le baron, qu'on lui arrache une dent, puis deux, jusqu'à ce que ce maudit chien dise où est sa huche bien garnie. » Le croirez-vous! plus d'un de ces juifs, fins et avares, se laissa arracher dix ou douze dents et trois ou quatre cents poils de la barbe avant de livrer son trésor sacré (1)! C'était bonne prise pour le baron; car de quoi se composait la richesse du juif, si ce n'est de l'usure sur le populaire! à ce point de lui demander six deniers par livre pour une semaine, et encore

fut faite au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire, sous ce titre: *Fragmentum historicum ex veteri membrana de tributo Floriacensibus imposito*. DUCHESNE, tom. IV, pag. 423.

(1) J'ai rapporté, dans mon travail *sur les Juifs au moyen âge*, couronné par l'Institut, plusieurs fragments de chroniques, et particulièrement de Mathieu Pâris sur cette manière de procéder des barons à l'égard des juifs.

en recevant en gage le vêtement du pauvre, la charrue du laboureur, la toque du baron ou l'épée du chevalier. Maudits juifs, vous faisiez la guerre aux communaux par ruse et par finesse; le féodal vous la rendait bien en ses jours de besoin, de passions et de colère! Telle était la pensée des contemporains, quand les idées de la société civile et régulière n'étaient point dominantes encore dans le monde!

CHAPITRE L.

CONRAD ET LOUIS VII EN ORIENT.

Les pèlerins allemands. — Diète de Ratisbonne. — L'empereur Manuel et les Grecs. — Pèlerins francs. — Cour plénière de Metz. — Louis VII à Constantinople.— Itinéraire à travers l'Asie Mineure. — Gloire et malheurs du pèlerinage.—Louis VII et Aliénor de Guienne à Antioche. —Voyage à Jérusalem.

1147 — 1148.

Si vous avez vécu au sein de l'Allemagne, dans les vieilles villes qui s'étendent du Rhin au Danube depuis Cologne, la cité impériale, jusqu'à Nuremberg et Ratisbonne, vous avez dû être vivement frappé de l'esprit de ce peuple réfléchi et enthousiaste tout à la fois, apathique et ardent, matériel et rêveur; quand une idée le saisit fortement, il se lève comme un seul homme, et lui si grave, il jette sa fortune à tous les hasards. Ainsi avaient fait les Allemands à la prédication de saint Bernard; toute

la chevalerie avait pris la croix; les grafs et les barons du saint-empire avaient levé leurs bannières où se peignaient le casque, les lions, les griffons et la merlette. Tous allaient suivre Conrad l'empereur, dont le bras était fort et l'esprit si naïf que, selon le chroniqueur Odon de Deuil, on l'aurait pris pour une jeune fille qui sortait pour la première fois de son manoir (1).

Une diète fut fixée à Ratisbonne, la gothique cité où coule le grand fleuve. Nul ne peut voir Ratisbonne sans être profondément ému : c'est le moyen âge des grafs et des barons, comme Nuremberg est le moyen âge des métiers, et Heidelberg le moyen âge de la vie sensuelle des moines de l'époque de Luther, car, vieille ruine de la colline, Heidelberg n'est encore qu'une vaste tonne toute remplie des vins du Rhin et des flots rouges du raisin de Hongrie. A Ratisbonne fut convoquée la diète du pèlerinage, et tous les seigneurs qui avaient pris la croix dans l'Autriche, la Bavière, la Souabe, se rendirent à l'appel solennel de saint Bernard et de Conrad. Là tous les préparatifs furent arrêtés, on jura de délivrer les frères d'Orient, et au milieu de l'enthousiasme qu'avait excité en Germanie la présence de Louis VII, on vit arriver, humbles et abaissés, les envoyés de l'empereur Manuel, qui régnait alors à Constantinople. Le chroniqueur

(1) *Voyez* aussi le portrait que fait de l'empereur Conrad Othon de Frisingue, *de Gest. Frideric.*, chap. XXXIX.

Odon de Deuil remarque que ces envoyés grecs portaient des vêtements serrés et courts avec des boutons d'or sur les manches, et un petit bonnet rouge comme les baladins et les esclaves (1).

Manuel, successeur d'Alexis, était de la même race active intelligente, avec le même caractère de duplicité et de finesse. L'empire de Byzance, sauvé d'un grand désastre par les pèlerins de la première croisade, reprenait quelque chose de sa vieille splendeur; les Turcs, naguère si menaçants pour les tours dorées de Constantinople, furent alors refoulés par les barons d'Occident jusque sur les montagnes de la Mésopotamie. Alexis avait profité de la diversion faite par la première croisade pour s'emparer des villes grecques de l'Asie : Éphèse, Pergame, Smyrne, Laodicée, Magnésie étaient délivrées du croissant. Quand les pèlerins s'avançaient vers Jérusalem, Alexis s'assurait de la possession des villes d'Asie; comme le chacal, il allait sur les pas des lions pour profiter des dépouilles (2). Manuel devait suivre la même politique; les Occidentaux pourraient lui servir d'auxiliaires, et, dans ce but, il députait des ambassadeurs à la diète de Ratisbonne; ceux-ci, destinés à surveiller les Allemands,

(1) Odon de Deuil est le témoin oculaire le plus curieux à consulter, liv. Ier, toujours en le comparant avec Othon de Frisingue, chap. XXXIV-XLV-LIX, et Nicétas, *Vie de l'empereur Manuel*, liv. Ier, chap. IV.

(2) On peut voir les conquêtes des Grecs à la suite des croisades dans ANNE COMNÈNE, *Alexiade*, liv. X.

portaient une lettre si humble pour Louis VII, que les grossiers barons en rougissaient pour l'empereur grec. Ici je ne trouve plus, pour me dire les faits et gestes des empereurs de Byzance, la jeune fille des Comnène, fière et orgueilleuse en écrivant la vie de son père, qu'elle intitula l'*Alexiade*, comme Homère avait appelé l'*Iliade* sa grande épopée. Mes guides sont désormais les graves historiens Cinnam (1), l'annaliste de l'empire, et Nicétas, enfant alors, et qui plus tard assista, triste témoin, aux funérailles de Constantinople livrée aux barbares. La lettre de Manuel à Louis VII était si rampante, dit Odon de Deuil, que l'évêque de Langres, alors présent, s'écria : « Frères, ne parlez pas si souvent de la gloire et de la majesté du roi, il se connaît et nous nous connaissons; dites-nous promptement ce que vous voulez (2). » Les Grecs renouvelèrent leurs instances pour implorer du secours.

Cependant les préparatifs se continuaient en Allemagne, et les grafs sous l'Empereur se mirent en marche à travers la Hongrie pour Constantinople; c'étaient de fiers hommes à la haute taille qui suivaient la bannière déployée de l'Empire; tous étaient simples, mais colères comme la race ger-

(1) Cinnam a été publié dans la collection byzantine; il était contemporain de Manuel. L'histoire de Nicétas commence au règne d'Alexis, 1118, et finit à celui de Baudouin en 1205.

(2) ODON DE DEUIL, liv. Ier.

manique (1); ils marchaient de ville en ville, toujours prêts à se prendre de fureur contre les Grecs, qu'ils traitaient de saltimbanques et de magiciens; à la moindre résistance, ils se montaient la tête, et comme ils ne s'épargnaient pas le vin et la bière fermentée, ils se livrèrent partout à des excès fatals. L'Allemand était confiant et terrible, naïf et emporté; le Grec avait au cœur un grand orgueil et à la bouche une soumission d'esclave; il avait le désir de se venger et la peur de s'attirer des violences de cette chevalerie si hautaine. Il arriva qu'un jour les crédules Allemands brûlèrent une ville parce qu'ils avaient vu un Grec qui jouait avec un serpent apprivoisé! Ils s'imaginèrent que cet enchanteur jetait un sort sur leur pèlerinage. Ainsi les premiers croisés du Rhin s'étaient laissé conduire par une chèvre et une oie, et les fiers hommes de l'Autriche et de la Bavière brisaient les portes d'une cité parce qu'un bateleur se jouait de la morsure d'un serpent (2). A Constantinople ce fut une dispute de préséance plus vive encore; Manuel et Conrad portaient tous les deux le titre d'empereur des Romains : l'un comme le représentant de Constantin, l'autre comme l'image de ce grand Charlemagne qui brillait dans les palais de Mayence et de Francfort-sur-le-Mein. Les deux empereurs se virent peu, chacun garda la fierté de sa position, et plus d'une fois Conrad exprima sa colère dans sa sincérité brutale; Manuel, avec une douceur jouée, la garda au fond de son âme pour se venger plus sûrement (1).

(1) Leur nombre était considérable; il effrayait déjà l'imagination des Grecs. Cinnam dit Ἐννενήκοντα μυριάδες. Godfred de Viterbe s'écrie :

.... Numerum si poscere quæras,
Millia millena milites agmen erat.

(2) Odon de Deuil, liv. III.

Ainsi arrivait à Constantinople Conrad, tandis que les barons francs réunis à Metz se décidaient à traverser l'Allemagne et la Bulgarie pour la même destinée. Louis VII était à la tête de vingt mille lances, ce qui portait à peu près le nombre des pèlerins à cent mille; il se dirigea vers la Hongrie, comme les Allemands qui l'avaient précédé. A chaque station, on rencontrait des ambassadeurs grecs qui se prosternaient la face contre terre devant Louis VII; les Français arrivèrent sans accident à Constantinople, dont les merveilles frappèrent vivement l'attention des chroniqueurs; Odon de Deuil, l'historien du pèlerinage, stupéfait à l'aspect de tant de richesses, à la face d'une ville si magnifique, se complaît à les décrire avec enthousiasme : « Constantinople, dit-il, la gloire des Grecs, riche par sa renommée, plus riche encore par ce qu'elle renferme, a la forme d'un triangle; à l'angle intérieur est Sainte-Sophie et le palais de Constan-

(1) Cinnam dit que le titre d'Ἰμπεράτωρ équivaut à celui de Βασιλεὺς, pour excuser Manuel.

tin (1), où est une chapelle qui est honorée pour les saintes reliques qu'on y conserve ; la ville est ceinte de deux côtés par la mer ; en y arrivant on a sur sa droite le bras de Saint-Georges, et sur sa gauche une espèce de canal qui en sort et s'étend jusqu'à peu près quatre milles ; là est le palais qu'on appelle Blaquerne, bâti sur un terrain bas, mais qui se fait remarquer par sa somptuosité, par son architecture et son élévation. Situé sur de triples limites, il offre à ceux qui l'habitent le triple aspect de la mer, de la campagne et de la ville ; sa beauté extérieure est presque incomparable ; sa beauté intérieure surpasse tout ce que j'en pourrais dire ; l'or y brille partout et s'y mêle à mille couleurs. Tout y est pavé en marbre et industrieusement arrangé ; je ne sais ce qu'il y a de plus précieux ou de plus beau, de la perfection de l'art ou de la richesse de la matière. Sur le troisième côté du triangle de la ville est la campagne ; mais ce côté est fortifié par un double mur garni de tours, lequel s'étend depuis la mer jusqu'au palais, sur un espace de deux milles. Ce n'est ni ce mur ni ces tours qui font la force de la ville, elle est, je crois, tout entière dans la multitude de ses habitants et dans sa longue paix (2) ; au bas des murs est un

(1) Odon de Deuil, liv. IV.

(2) Il faut comparer à ce récit la *Description de Constantinople* par Nicétas, surtout dans les fragments donnés par Fabricius. *Biblioth. grecque*, tom. VI, pag. 405-416. Ducange, *Notes à la Byzantine*.

espace vide où sont des jardins qui fournissent aux habitants toutes sortes de légumes. Des canaux souterrains amènent du dehors des eaux douces dans la ville, car celle que Constantinople renferme est salée, fétide ; dans plusieurs endroits la cité est privée de courant d'air, car les riches, couvrant les rues par leurs édifices, laissent aux pauvres et aux étrangers les ordures et les ténèbres (1). »

Les chevaliers de la croisade devaient avoir l'imagination vivement frappée par cet aspect de Constantinople ; quelle ville d'Occident pouvait lui être comparée ! il n'y avait pas de cité sur la Seine ou sur la Loire qui possédât plus de trente mille âmes ; tout était bourg à murailles crénelées ! La population était répandue aux champs. Dans cette grande ville de Constantinople, Louis VII visita l'empereur Manuel avec une certaine cordialité féodale ; mais la rougeur monta au front de la chevalerie lorsqu'elle vit le siége d'or et de soie du roi de France placé au-dessous de celui de l'empereur. Cette humiliation excitait la bouillante colère des barons ; les annalistes Cinnam et Nicétas ne donnent que le titre de prince à Louis VII, en opposition avec celui de César et d'empereur qu'ils prodiguent à Manuel (2).

(1) Odon de Deuil, liv. IV.

(2) Ducange fait observer que, dans ce manuscrit, le mot est même abrégé Ῥήξ... Quant à la place occupée par Louis VII, Cinnam dit Χθαμαλὴ ἕδρα, et plus tard, donnant le sens latin, il se sert de l'expression Σέλλιον.

« Ce traître d'empereur, comme le disent encore les chroniques, n'avait-il pas tendu toutes sortes de piéges à la chevalerie chrétienne! On s'était aperçu déjà que, dans la farine du pain fourni aux croisés, on avait mêlé de la chaux vive pour brûler les entrailles des pauvres pèlerins (1). Était-ce noire traîtrise de Manuel, ou bien le résultat de l'esprit mercantile des Grecs qui spéculaient sur la faim des nobles hommes qui allaient en Palestine? Quand les Allemands, si simples, si naïfs, eurent traversé le Bosphore, il n'y eut sortes de piéges qu'on ne leur tendît par les ordres de l'empereur. Ces bonnes faces d'Allemands roses et blondes, exposées au soleil de la Bithynie, faisaient peur à voir; il leur fallait des soins, des vivres en abondance, de la viande surtout; ils n'avaient plus leur bière fraîche de Schærding et de Passaw pour les rafraîchir dans leur long itinéraire; ou ils buvaient de l'eau saumâtre, ou bien de ce vin d'Orient qui chauffe les sens et la tête; ils passaient de l'ivresse brutale au désespoir languissant. Ce traître d'empereur avait, par des avis secrets, prévenu les Turcomans et le sultan d'Iconium de toutes les démarches des croisés; et lorsque les Allemands si simples s'y attendaient le moins, lorsque, assis sous quelques ombrages rares et verts, ils essuyaient leur front

(1) Cinnam avoue tous les stratagèmes de ses compatriotes et de Manuel. Voyez *les Notes* de Ducange *sur Joinville*, Dissert. 27.

découlant de sueur sous leurs casques, tout à coup accourait, le cimeterre en main, une cavalerie nomade, massacrant sans pitié cette noble chevalerie des bords du Rhin; et ces hordes tartares, comme les messagers de la mort, emportaient, pendantes à la selle de leurs chevaux, les têtes des grafs et des barons du Danube (1). Les plus grands malheurs arrivèrent aux Allemands dans les montagnes de la Cappadoce; le sultan d'Iconium avait brisé les batailles de lances pressées des Allemands; le soleil était trop brûlant, la terre trop stérile pour que la race germanique pût déployer les forces gigantesques de son corps, elle était épuisée; les Turcs d'Iconium les attaquèrent avec la persistance des races tartares, et ces masses de fer furent abîmées sous le sable brûlant de l'Asie Mineure.

La nouvelle de cette triste défaite arriva sous les tentes des Français qui campaient autour de Nicée; elle fit une douloureuse impression sans arrêter un instant la marche belliqueuse des pèlerins sous Louis VII; cette noble troupe traversait des pays célèbres dans l'histoire du vieux paganisme et de l'Église chrétienne. En quittant Nicée, la ville des conciles, les Français saluaient le mont Olympe, où Jupiter et les dieux s'abreuvaient du nectar sur les tables couvertes de fleurs; en descendant de la

(1) Dans les miniatures du moyen âge, où les Turcs sont reproduits, on les voit toujours emportant les têtes des chrétiens attachées à la selle de leurs chevaux. *Voy.* dans MONTFAUCON, *les Vitraux de Saint-Denis*, tom. 1er.

montagne divine, les chrétiens arrivèrent à Sardes, à Colosse, à Éphèse où les vieilles églises arborèrent la croix, lorsque saint Paul adressait de si éloquentes épîtres aux hommes de la foi primitive. Après on toucha les bords du Méandre que les poëtes ont chanté; le Méandre, avec ses cygnes plus blancs que la neige, qui fendaient les eaux comme les voiles latines sur la Méditerranée. Là les Français vengèrent la race germanique par une victoire complète sur les Turcs d'Iconium; les eaux du Méandre furent rougies par le sang des infidèles (1); Louis VII montra sa valeur prodigieuse dans ce combat corps à corps, armure contre armure; il faisait voler sa masse d'armes, ou il faisait briller son épée comme si c'était un léger bâton. Louis VII perça de sa main plus de cent Sarrazins, dignes exploits célébrés par *les chansons de Geste*. La route à travers ces montagnes était pénible et difficile; l'hiver arrivait, la neige couronnait tous les sommets où le Lycus bouillonne de rochers en rochers; l'armée des Francs traversa la Pamphylie, pays pauvre et montagneux; et comme il y avait de tristes contrées encore à parcourir (2), Louis VII, de l'avis de ses barons, résolut de s'embarquer

(1) Comparez les *Gestes de Louis VII* (anonyme), et Odon de Deuil, liv. vi. Les Grecs désignent les Français souvent par l'expression Βρίττοι ou Βριτάννοι, ce qui devrait s'appliquer surtout aux anglais. Cinnam, liv. Ier.

(2) L'historien oriental Aboulféda est l'annaliste de ces événements sous l'an de l'hégyre 543 (1148).

dans le port d'Attalie, afin de se rapprocher d'Antioche: ce qui le détermina à cette résolution fut le triste échec qu'avaient éprouvé les Français par la faute du porte-oriflamme Geoffroi de Rancon, seigneur de Taillebourg; il commandait l'avant-garde, et comme il s'était abrité avec Aliénor et les nobles châtelaines de France, s'esgayant et s'esbatant sous le frais ombrage d'un vallon, les Turcs fondirent sur les Français, et massacrèrent un bon nombre de chevaliers (1). Voilà donc Louis VII embarqué pour Antioche sur de beaux navires aux vastes flancs, et bientôt les églises de la grande conquête de Bohémond sonnèrent à pleine volée pour annoncer l'arrivée du suzerain, des féodaux, et des hommes du haut lignage.

Quand, après une longue route semée de tristesse et de dangers, les pèlerins rencontraient une cité comme Antioche, qui pouvait résister au désir d'y fixer son séjour? Antioche était alors au pouvoir de Raymond de Poitiers, de la race méridionale, l'oncle d'Aliénor de Guienne, son beau parent du lignage d'Aquitaine; on venait de traverser de si affreux pays, de si misérables terres, et l'on arrivait au mois de mai dans la principauté d'Antioche, sur les bords fleuris de l'Oronte, dans ces bosquets de daphné que l'empereur Julien invoque pour raviver les forces éteintes du paganisme; on allait vivre au milieu d'une nature de jasmins, de roses

(1) Odon de Deuil, liv. vii.

et d'orangers, baignés par les flots argentés d'une eau murmurante, sous un magnifique ciel. La reine Aliénor trouvait à Antioche une cour plénière, des chevaliers, des tournois, de nobles châtelaines qui venaient vivre dans la joie des fêtes féodales (1) : Adèle, comtesse de Toulouse; Sibylle de Flandre; Berthe, comtesse de Blois; Maurille, comtesse de Roussy; toutes dignes d'exciter des joutes à fer émoulu et le bras courtois des chevaliers; Antioche voluptueuse appelait les jeux et l'amour; on se baignait dans l'Oronte, les essences les plus odorantes étaient prodiguées par des esclaves qui, selon les mœurs d'Orient, répandaient l'huile de rose de Damas sur les blondes et noires chevelures des dames de la Langue d'oc et de la Langue d'oil; les pieds des châtelaines foulaient les épais tapis de Perse; les repas les plus somptueux venaient distraire des jeux et des joutes; le vin de Chypre coulait à pleins bords dans les coupes d'améthyste ou d'émeraude; le doux sommeil, dans les longues journées, réparait les veilles du soir sous les orangers fleuris, à la face du ciel scintillant de mille étoiles, comme on le voit en Orient. Le comte Raymond, qui avait besoin de retenir Louis VII pour diriger les forces chrétiennes contre Édesse, multipliait les fêtes et les plaisirs pour gagner le

(1) Ici Guillaume de Tyr est fort curieux à consulter, parce qu'il a vécu au milieu des populations chrétiennes de la Palestine. *Voyez* liv. XVI.

cœur d'Aliénor de Guienne. Mais le massacre de Vitry-le-Brûlé avait jeté sur l'âme du roi une teinte sombre (1); il avait besoin d'accomplir un pèlerinage à Jérusalem, parce que le sépulcre seul du Christ et le linceul sanglant de la passion pouvaient répondre à la douleur de son âme couverte de crêpe. Ainsi Louis VII voulait quitter Antioche; les distractions ne détournèrent point son cœur du saint but du pèlerinage, et ici la vie austère du roi franc se séparait encore des mœurs galantes et dissolues d'Aliénor, la noble fille de la race méridionale! Quoi! quitter Antioche pour le stérile pays de la Palestine, visiter des sables, passer le Liban sur des chameaux solitaires, quand on avait l'Oronte ombragé et les doux parfums du rivage de la mer (2)? Raymond, prince d'Antioche, agissait sur l'esprit d'Aliénor sa nièce, et Louis VII éprouva presqu'une rupture avec Raymond. Rien ne détourna pourtant le pieux et royal pèlerin de son but de repentance! Il s'embarqua pour Jérusalem; le sépulcre du Christ était sa pensée, il voulait visiter le temple, arroser de ses pleurs la grande tombe. L'âme triste et flétrie du pénitent pouvait-elle plaire à cette folle fille du Midi, à cette Aliénor

(1) Odon de Deuil, le célèbre chroniqueur, rappelle souvent au roi le massacre de Vitry comme pour l'inviter à la pénitence. Ad ann. 1147-1148.

(2) Comparez anonyme *Gest. Ludovic. VII* (DUCHESNE, tom. IV, ODON DE DEUIL, liv. VII, et GUILLAUME DE TYR, liv. XVI.

de Guienne, qui s'enivrait de sensualisme dans Antioche? La reine, qui se réjouissait au milieu des tournois et des devises, aurait-elle pris le bourdon et l'escarcelle de voyage à travers le désert? Aliénor laissait la tristesse au roi; Jérusalem ne devait avoir de charmes que pour une âme douloureusement affectée! Jérusalem avec ses murailles, son tombeau vide, ses cérémonies lugubres, ressemblait à ces ciels grisâtres et mélancoliques qui ne plaisent qu'aux cœurs profondément frappés. Les existences joyeuses ne recherchent que le soleil réjouissant, les fêtes et les plaisirs! Quand on porte avec soi une plaie profonde, on est importun à qui la vie sourit!

CHAPITRE LI.

RÉGENCE DE SUGER. — ADMINISTRATION DU ROYAUME FÉODAL.

Renonciation du comte de Nevers à la régence.—Suger seul régent.—Puissance des abbés.— Unité et hiérarchie monastique. — Saint-Denis en France.—Esprit des vassaux. — Suger et Eugène III. — Guerre féodale. — Rivalité.— Actes de la régence. — Lettres de Suger. — Exhortation pour le retour du roi.

1147 — 1148.

L'assemblée d'Étampes, où naguère flottaient unies les banderoles des chevaliers et les simples bannières des clercs, avait désigné une double régence pour le gouvernement du royaume pendant l'absence du roi, pèlerin en Palestine. Le comte de Nevers, le baron de la féodalité, devait représenter les intérêts des hommes d'armes; Suger, l'abbé de Saint-Denis, était le symbole des clercs (1).

(1) ODON DE DEUIL, liv. 1er.

13.

On trouvait ainsi le balancement des deux puissances, l'image des deux glaives, telle que le reproduisaient alors les légendes. Il arriva que, par un serrement de cœur, par une touchante et profonde tristesse, le comte de Nevers renonça tout à coup à la vie des armes. Quand le front se dépouillait de la chevelure bouclée, lorsque les rides se montraient à la face, comme les marques indélébiles de l'âge qui vient, les barons n'avaient d'autre vœu que la pénitence dans l'ermitage. Le comte de Nevers se jeta tout entier dans l'ordre de Saint-Bruno ; il courut à la Chartreuse au sein de la montagne pour se consacrer au repentir. Ce silence du désert plaisait après l'épuisement d'une vie trop agitée. Quand le vent des passions a soufflé violemment sur les âmes, elles ont besoin de voir les années s'écouler dans les bruyères silencieuses (1).

Suger demeura donc seul chargé de l'administration du royaume; le clerc dominait, parce que l'époque était monastique et que la puissance de la crosse s'élevait au-dessus de l'épée et de la masse d'armes. La croisade avait tout empreint d'un caractère religieux, elle avait fortifié la puissance des hommes de méditation et de parole. C'était alors une tête immense qu'un abbé; les ordres se tenaient par tous les liens; on voyageait de monastère en monastère; la correspondance la plus intime faisait

(1) Comparez anonyme *Vie de Louis VII* (Duchesne, tom. IV, et Odon de Deuil, liv. Ier).

de toute l'Église un corps qui n'avait qu'une âme, qu'une seule vie, l'unité, en un mot, qu'on cherche en vain dans les sociétés modernes. Lorsque les besoins de la communauté exigeaient qu'un abbé se mît en marche pour un long voyage, il trouvait partout aide et protection; il visitait les solitudes sur la montagne, les riches manses dans la plaine; partout il était accueilli avec vénération. Suger, à l'époque où il visita Rome, coucha chaque soir dans une cellule de l'ordre de Saint-Benoît, depuis le Mont-Cassin jusque sur les Alpes et le Jura (1). L'abbé d'un monastère était armé de toute la force d'une grande hiérarchie dans l'Église; il agissait avec le secours de cette milice couverte de bure qui sortait du peuple et parlait au peuple.

Le monastère dont Suger portait la mitre était celui de Saint-Denis en France, la vieille fondation religieuse des rois francs! Quelle immense renommée que celle de Saint-Denis! Sa juridiction était vaste, l'abbaye avait fondé partout des colonies; on en trouvait même dans la Bourgogne, qui payaient redevances au clocher de Saint-Denis; il avait des peuples de serfs, des foires instituées dans sa banlieue, des fours banaux, des étangs empoissonnés de belles carpes. L'abbaye était un vaste gouvernement qui s'étendait à tout (2). Que de fois j'ai

(1) Guillelmus de Saint-Denis, *Vita Sugerii*, lib. II.

(2) L'histoire du monastère de Saint-Denis a été écrite par dom Félibien (*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*. Paris, 1706).

parcouru avec bonheur ses antiques cartulaires! J'ai lu ses chroniques avec tout l'amour que m'inspirent les vieux âges et les beaux manuscrits en vélin des siècles passés : j'ai joie à vous voir, chartres parcheminées avec vos lettres gothiques enluminées d'or et de bleu céleste; et vous encore, naïves chroniques de Saint-Denis en France avec vos *incidences*, pieux épisodes que le chroniqueur ajoute avec sa consciencieuse vérité aux annales du monastère. Qu'elles sont belles et réjouissantes vos miniatures où apparaissent mille oiseaux bizarres : le chien à la queue pendante, le renard (*le matois Isengrin*) du moyen âge et des fabliaux des trouvères, le petit oiseau chatoyant, le hibou à l'œil rond et fixe; puis, sur les beaux parchemins enluminés, le monastère avec ses tours surmontées de la Vierge : mille figures étranges et fantastiques sont semées d'or, de bleu céleste, et de ce rouge carmin que nul ne peut imiter (1). Là j'aperçois le religieux aux couleurs pâles de jeûne, l'œil fixe, les doigts roides, et la physionomie tellement vivante, qu'on dirait que la parole coule goutte à goutte de ses lèvres vermillonnées. Ici c'est l'empereur Charles avec sa barbe longue et bleuâtre, tenant la boule du monde en sa main, image du roi David. Plus loin c'est un pieux évêque qui processionne devant des bourgeois dévo-

(1) Il y a eu bon nombre d'éditions des *Chroniques de Saint-Denis*. MM. P. Pâris et Terrebasse en ont tout récemment publié des éditions fort exactes. Paris et Lyon, 1837.

tement agenouillés; et ce paysage de maisons détachées et lointaines avec ses naïves règles de la peinture que l'école a gardées jusqu'au quinzième siècle; car je les aime aussi ces lignes primitives de la perspective grossière, ces foules groupées et plaquées sur un fond bleu, ces arbres si loin, si loin, puis se rapprochant comme s'ils venaient à vous, tant ils se détachent! règle de perspective que le grand Sanzio a conservée plus d'une fois dans ses divines peintures pour relever ses vierges célestes. Je les aime ces bergers de la nativité qui descendent de la montagne, ces anges qui apparaissent sous le ciel pur avec leurs trompettes retentissantes; et tout cela les chroniques de Saint-Denis parcheminées nous le reproduisent dans leurs belles enluminures. Je les ai sous les yeux sans pouvoir détacher mes pensées des générations qui dorment au sépulcre et se reproduisent ainsi dans les monuments impérissables des arts (1).

La puissance des abbés de Saint-Denis devait donc être grande sur la société du moyen âge; chevaliers, dames et varlets parlaient de la sainte abbaye dont les actes servaient de règles; elle était connue des extrémités du monde chrétien, et l'on venait de bien loin pour la voir. Rien d'étonnant que Suger exerçât dès lors une absolue puissance,

(1) La Bibliothèque royale possède plusieurs beaux mss. en vélin de la *Chronique de Saint-Denis*. *Voyez* le catalogue des mss.

revêtu comme il l'était de la chape et de la mitre de Saint-Denis, la cathédrale des sépultures. Cette autorité était bien nécessaire, car le départ de Louis VII avait jeté de la fermentation parmi quelques vassaux de la couronne. La croisade avait sans doute attiré en Orient la multitude belliqueuse de la féodalité; les races franque et germanique avaient pris la croix du pèlerinage avec ardeur; mais il restait encore sur le sol des éléments d'un sourd et profond mécontentement (1); la féodalité était blessée de la régence de Suger. Quoi! un simple abbé gouvernait le royaume! n'était-ce pas là un dédain pour les hommes d'Orient? ne fallait-il pas profiter de cette circonstance pour se soulever? n'y avait-il pas les Anglais et les Normands prêts à donner la main aux barons du royaume (2)?

Heureusement pour le roi Louis VII et la régence de Suger, la plus effroyable division agitait la Normandie, l'Angleterre et l'Anjou : que pouvait le roi d'Angleterre, Étienne, lorsque les Écossais envahissaient ses terres, et que la reine Mathilde, glorieuse héroïne, préparait le règne des Angevins et des Plantagenets? Ensuite la prise de la croix était une garantie pour le royaume; quand un roi

(1) Guillelmus, *Vita Sugerii*. Anonyme, *Vie de Louis VII* (Duchesne, tom. iv).

(2) Je n'ai pas besoin de répéter que les éloges académiques de Suger, tout empreints de l'esprit de rhétorique, ne contiennent aucun fait nouveau. Je préfère l'humble ouvrage contemporain du frère Guillaume de Saint-Denis.

se faisait pèlerin, nul n'osait toucher ses terres, car il y avait contre le relaps et le mécréant la peine de l'excommunication. Il pouvait bien s'élever quelques violateurs de cette trêve, mais il était toujours facile de les comprimer; la tâche de Suger fut donc plus facile qu'on ne le croit; il avait pour lui la puissante parole de saint Bernard et le pouvoir incontesté du pape Eugène III. Il faut voir avec quelle supériorité saint Bernard traite Suger, sa parole est souvent dure envers lui, il le mène dans les voies qu'il lui indique, il le pousse avec fermeté sans lui permettre de s'arrêter dans la mission de gouverner le royaume et de réprimer les passions des vassaux (1). C'est saint Bernard qui réforme le monastère de Saint-Denis, il lui impose des règles austères, et en même temps Eugène III prête à Suger l'appui de la puissance pontificale; ce sont continuellement des conseils et des bulles sévères contre les rebelles pour les soumettre au pouvoir de l'abbé; on ne peut pas insulter les terres des pèlerins, la main doit se dessécher en présence d'un tel attentat. Dans un solennel concile où assistèrent mille évêques et abbés, Eugène III proclama la trêve de Dieu; le roi était absent, et les chrétiens combattaient pour le saint sépulcre! Ce pape défend les joutes et tour-

(1) *Epistol. Sancti Bernardi*, 78. — Consultez toujours dom Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, pag. 52 et suivantes.

nois et toutes les habitudes guerrières; ceux-là seraient privés de la sépulture; tout devait être suspendu, même les procès, pour la possession de la terre (1).

Ces secours du pape Eugène III et de saint Bernard furent bien utiles à l'administration de Suger; elle ne fut plus dès lors qu'une sorte de gestion de deniers et de bons approvisionnements pour le domaine. Suger est tracassier et processif, il ne passe pas une journée sans intenter une instance, sans revendiquer un fief, une manse; il lève des deniers de droite et de gauche, c'est l'esprit de la cléricature, la chicane qui se révèle; son administration est étroite et parcimonieuse; elle ne se rattache en rien aux larges pensées de saint Bernard. L'abbé de Saint-Denis avait grandement besoin d'argent! Louis VII lui fait d'incessantes demandes; dès qu'il arrive sur les frontières de la Hongrie, le roi écrit au régent : « J'ai été bien accueilli, mais j'ai mis beaucoup de deniers en dehors de mon escarcelle, envoyez-moi le plus de marcs que vous pourrez (2).» Maintenant le voici à Constantinople, il écrit une seconde lettre à Suger, il lui parle de ses fatigues, de ses périls, et il finit par cette impérieuse et laconique demande : « Envoyez-moi quelques sommes

(1) Tenu à Reims en 1148. *Collect. concil.* LABBE, t. VI.

(2) *Epistolæ historicæ quæ ad res Ludovici Grossi, et ejus filii Ludovici Junioris regum illustrandas pertinent* (DUCHESNE, tom. IV, pag. 444-556).

de deniers, je n'en puis plus (1). » D'Antioche, Louis VII adresse trois lettres au vénérable abbé régent du royaume, et il répète toujours ses paroles quêteuses dans la croisade : il a été obligé d'emprunter aux templiers, et il ne voudrait pas leur devoir de si fortes sommes; il prie donc le vénérable abbé de les rembourser; autrement, comment pourra-t-il marcher dans les voies de Dieu? il a tant dépensé en Palestine pour la sainte cause. Afin de répondre aux instantes prières de Louis VII, le régent du royaume multiplie les impôts, pressure les communes, les villes et les détenteurs des biens du domaine; il demande à chacun ce qu'il doit au fisc, il ménage les ressources, les fiefs, d'une manière parcimonieuse; et cette administration de Suger excite des plaintes, soulève des remontrances de la féodalité, des abbayes et des communaux; il ne donne plus aucune terre aux barons, il ne délègue plus aucune puissance, il prend l'argent de toutes mains pour les besoins du roi; une telle administration prépare des difficultés nouvelles; tantôt c'est un péage qui est augmenté, tantôt un droit sur les fours banaux et les moulins. Suger est peu favorable aux communes, à moins qu'elles ne se rachètent en bons deniers. On ne trouve qu'une chartre d'émancipation sous sa régence (2); l'esprit qu'il avait apporté dans l'ad-

(1) DUCHESNE, pag. 499.

(2) C'est la confirmation de la commune de Mantes; les

ministration de Saint-Denis, il le conserve pour la gestion des affaires royales. S'il est habile et fort, c'est dans la compression de toutes les révoltes qui peuvent menacer la couronne; il est en rapport avec saint Bernard et Eugène III. Saint Bernard est pour lui la grande parole qui domine les peuples; une épître de l'abbé de Clairvaux suffit pour imposer à Suger les lois impératives de sa conduite politique. Eugène III le seconde avec tout l'ascendant que donnait l'unité pontificale; le royaume est ainsi garanti par la parole et la force d'unité; quiconque ose porter la main sur les domaines du pèlerin royal est aussitôt frappé d'excommunication; un féodal a-t-il la hardiesse de lever sa bannière contre le roi? Suger marche contre lui en vertu des bulles qui garantissent les terres du pèlerin, et presque toujours il dompte cette puissance hautaine, il abat les tours élevées, il brise les créneaux; si c'est une commune qui se soulève, le régent comprime les bourgeois avec le secours des abbés et des comtes (1).

Une fermentation sourde et profonde se fait néanmoins sentir; un grand nombre de barons s'en revenaient de la terre sainte; ils n'avaient

communaux sont qualifiés de pairs (*Collect. du Louvre*, tom. XI, pag. 197).

(1) GUILLAUME, liv. II et III; dom FÉLIBIEN, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*. Il existe une vie fort développée de Suger en trois volumes in-12; elle est attribuée à dom Gervaise.

pas été contents de la conduite de leur sire; les uns l'avaient vu s'embarquer en murmurant dans le port d'Attalie pour Antioche: les autres l'avaient quitté en Syrie même; de longues plaintes étaient portées contre Louis VII; les féodaux voulaient abandonner le suzerain qui n'avait pas su les conduire dans une expédition glorieuse (1). Cette agitation des esprits à peine calmée, Suger écrit à Louis VII pour l'engager à revenir au plus tôt dans ses domaines: « Les perturbateurs du repos public, lui dit-il, sont de retour, tandis qu'obligé de défendre vos sujets vous demeurez dans une terre étrangère: à quoi pensez-vous, seigneur, de laisser ainsi les brebis qui vous sont confiées à la merci des loups? Comment pouvez-vous vous dissimuler le péril dont les ravisseurs qui vous ont devancé menacent vos États? Non, il ne vous est pas permis de vous tenir plus longtemps éloigné de nous. Tout réclame ici votre présence. Nous supplions donc Votre Altesse, nous exhortons votre piété, nous interpellons la bonté de votre cœur, enfin nous vous conjurons, par la foi qui lie réciproquement le prince et les sujets, de ne pas prolonger votre séjour en Syrie au delà des fêtes de Pâques, de peur qu'un plus long délai ne vous rende coupable aux yeux du Seigneur d'avoir manqué au serment que vous avez fait en recevant la couronne. Pour nous,

(1) Comparez ODON DE DEUIL, ad ann. 1148, et anonyme, *Vie de Louis VII* (DUCHESNE, tom. IV).

impatients de vous revoir, nous vous attendons comme un ange de Dieu. Vous aurez lieu, je pense, d'être satisfait de notre conduite (1). Nous avons remis entre les mains des chevaliers du Temple l'argent que nous avions résolu de vous envoyer; nous avons de plus remboursé au comte de Vermandois les trois mille livres qu'il nous avait prêtées pour votre service. Votre terre et vos hommes jouissent quant à présent d'une heureuse paix; nous réservons pour votre retour les reliefs des fiefs mouvants de vous, les tailles et les provisions de bouche que nous levons sur vos domaines; vous trouverez vos maisons et vos palais en bon état, par le soin que nous avons pris d'en faire les réparations. Me voilà présentement sur le déclin de l'âge, mais j'ose croire que les occupations où je me suis engagé par l'amour de Dieu et par attachement pour votre personne, sans aucun retour sur moi-même, ont beaucoup avancé ma vieillesse. A l'égard de la reine votre épouse, je suis d'avis que vous dissimuliez le mécontentement qu'elle vous cause jusqu'à ce que, rendu en vos États, vous puissiez tranquillement délibérer sur cela et sur d'autres objets (2). »

On voit ici le bon ménager, le ministre fidèle gardien des fiefs du roi. Suger appelle de tous ses

(1) Suger, *Epistol.* 57.

(2) *Ibid.* Les Bénédictins ont consacré un long article à Suger (*Hist. littér. de France,* tom. XII).

vœux le retour de Louis VII; ses conseils sont graves, le faix de l'administration du royaume lui pèse, il n'en peut plus. L'absence du suzerain avait réveillé bien des espérances; un parti de féodaux considérable entourait Robert de Dreux, frère du roi, qui avait quitté la Palestine fort mécontent. Les barons altiers souffraient avec impatience un sire pénitent comme Louis VII, et un ministre clerc comme l'abbé de Saint-Denis. Pourquoi n'élèverait-on pas à la couronne Robert, comte de Dreux (1), le propre frère du roi? Vaillant féodal, celui-là pourrait satisfaire les hommes d'armes, leur répartir les fiefs et ne point pressurer les vassaux, comme le faisait le vieil avare de Saint-Denis. Suger consulte sur ce point saint Bernard: que faut-il faire? quelle résolution prendre pour résister à ce soulèvement des vassaux? L'abbé de Clairvaux lui conseille de préparer un concile ou assemblée, afin de consolider le lien monarchique; Suger écrit au puissant orateur: « Mon frère, j'ai fixé l'assemblée à Soissons. » — « Je vous en félicite, » répond saint Bernard; et aussitôt des épîtres partent pour tous les évêques et les vassaux, afin qu'ils se rendent à Soissons (2).

Suger développe une grande activité; il s'assure la fidélité incertaine de quelques vassaux impor-

(1) Guillelmus, *Vita Sugerii.* Odon de Deuil, 1148.

(2) Il subsiste encore une lettre de convocation écrite par Suger à l'archevêque de Reims qu'il appelle : *Tanquam pretiosam de capite coronæ regni gemmam.*

tants, et surtout de Geoffroy, comte d'Anjou. Dans l'assemblée de Soissons, l'abbé de Saint-Denis fait renouveler le serment féodal à Louis VII: serait-il bien d'abandonner un royal pèlerin (1)? La guerre sainte ne couvre-t-elle pas de son égide même les plus faibles, les femmes, les veuves, les absents? Comment laisserait-on sans protection le suzerain qui combat pour une sainte cause? La royauté triomphe dans l'assemblée de Soissons, et l'abbé de Saint-Denis n'a pas de repos qu'il n'apprenne le retour du roi: «Revenez! revenez!» écrit-il sans cesse, et il reçoit enfin une chartre revêtue du scel du roi: « Je te remercie, illustre abbé, dit le suzerain, de ton zèle désintéressé; je serai promptement auprès de toi; surveille mes ennemis; Baudouin, mon chancelier, me précède; il m'a été fidèle et le sera comme un aide digne de ta foi (2). » Ce fut à la fin de l'assemblée de Soissons que l'abbé de Saint-Denis récita l'épître du roi sur son prochain retour, et les vassaux attendirent leur suzerain pour célébrer avec lui les cours plénières. Il y avait si longtemps que son absence se prolongeait, et que le palais de Paris en l'île était vide!

(1) Suger félicite aussi le comte d'Anjou qui a plus de zèle que si le roi était présent. *Et multò diligentiùs quàm si rex præsens adesset.*

(2) *Epistol. Ludovic. VII* (Duchesne, tom. iv).

CHAPITRE LII.

DÉPART D'ORIENT. — DIVORCE DE LOUIS VII ET D'ALIÉNOR DE GUIENNE.

Mauvaises mœurs des Francs en Palestine. — Aliénor de Guienne et les nobles dames à Antioche.—Sombre caractère de Louis VII.—Récit des chroniques franques sur les amours d'Aliénor.— Départ du roi. — Visite à Rome. — Question du divorce.— Lignage et parenté.— Les barons francs triomphent. — Renvoi d'Aliénor.

1148 — 1152.

Les colonies d'Orient offraient à l'esprit austère et maladif de Louis VII un affligeant spectacle de dissolution. Que devait dire le roi pieux comme un cénobite, à l'aspect de la cour de Raymond d'Antioche? Le mélange des mœurs orientales et de l'esprit léger de la chevalerie de France, la douceur du climat, jointe à la galanterie des barons, avaient produit une corruption profonde (1). Ces têtes

(1) Guillaume de Tyr est l'historien le plus sévère sur les mœurs dissolues de l'Orient. *Voy.* liv. xvi.

ardentes de chevalerie, transportées sous un soleil brûlant, éprouvaient toutes les passions du corps et du cœur; il régnait une vie libertine, une mollesse de coutumes, bien capable de froisser et d'indigner l'âme flétrie et pieuse d'un monarque pèlerin aussi sévère que le triste Louis VII, repentant des massacres de Vitry. Quand on veut connaître les habitudes mauvaises d'un peuple, il faut parcourir ses lois pénales, et le plus sincère tableau qu'on puisse trouver des mœurs épouvantables des pèlerins francs en Palestine, se rencontre dans les dispositions du concile de Naplouse, assemblée religieuse et politique tenue sous le patriarche Guaramond (1). On frissonne à l'aspect de ce désordre, car la dureté du châtiment indique la fréquence du délit qu'on veut réprimer: l'adultère est le crime le plus habituel dans la Palestine, et la mort était infligée à l'épouse qui s'oubliait sur cette terre où le Christ même avait demandé aux anciens de la loi pour la femme adultère, « que celui qui n'avait pas péché lui jetât la première pierre. » Si le chrétien osait imiter les mœurs affreuses de Sodome et les désordres des patriciens et des esclaves sous les palais de marbre de Rome, il devait être brûlé (2); l'amour sensuel avec une Sarrasine était frappé de

(1) Ce concile de discipline se trouve dans Baronius, ad ann. 1120; et Guillaume de Tyr en a rapporté les dispositions expresses, liv. xii, chap. xiii.

(2) *Tàm faciens, quàm patiens* (dit le concile).

la fatale peine qui flétrit Abélard (1); et si une chrétienne se livrait à un fils de l'ardente race de Palestine, elle devait être fustigée nue sur la place publique (2). Le concile de Naplouse, dans ses dispositions nombreuses, prévoit toutes les faiblesses humaines, et les proscrit comme des crimes par des peines terribles; preuve évidente qu'il était besoin d'arrêter ces entraînants appétits des sens sous un tel ciel; car c'est dans une société corrompue que les peines sont implacables. Tarse, Antioche, Tripoli n'étaient-elles pas des cités de plaisir et de dissipation? C'étaient toujours fêtes et cours plénières quand la trompette retentissante n'appelait pas les chrétiens au combat pour la foi (3).

Au milieu des séductions brillantes d'Antioche, la reine Aliénor avait d'abord refusé de suivre Louis VII dans son voyage de Palestine; elle était si heureuse, la gaie Angevine, au milieu de ces fêtes et de ces plaisirs, alors que Sibylle de Flandre, Maurille de Roussy, les comtesses de Toulouse et de Blois, et la duchesse de Bouillon prenaient leurs distractions et passe-temps dans les nobles jeux de chevalerie! Pourquoi l'entraîner en dehors de ces belles joutes d'Antioche et de ces bains parfumés de rose? Cependant le sévère Louis VII avait ordonné à Aliénor de le suivre; il l'avait arrachée à

(1) Le concile se sert de deux expressions, *emasculetur, extestificabitur.*

(2) Canon xiv.

(3) Guillaume de Tyr, liv. xii, chap. xiii.

la cour de Raymond, et la reine vint joindre le royal pèlerin dans la cité de Jérusalem, mais avec un mauvais vouloir dont chacun s'aperçut bien sous la tente (1).

Toute la chevalerie était en armes; les hospitaliers et les templiers tiraient le glaive du fourreau pour aller dans une expédition lointaine; il n'était plus qu'un cri dans les rangs pressés de la chevalerie; on allait marcher sur Damas, la ville aux beaux vergers (2), qui s'étendait jusque sur l'Anti-Liban. Là se firent des exploits d'une grande renommée; l'empereur Conrad, comme les grands barons de Charlemagne, pourfendit d'un coup de son épée un Sarrasin gigantesque qui ressemblait à une tour; Louis VII fut digne de son nom de suzerain des Francs; il portait des coups de masse d'armes à ce point de briser les casques et les cuirasses : Damas se racheta par des présents secrets. Déjà commençaient à se manifester les jalousies profondes entre la chevalerie d'Occident et les barons établis en terre sainte; il n'y avait plus cette noble fraternité des premiers jours de la croisade (3). Les barons de Palestine craignaient que

(1) Guillaume de Tyr, liv. xvi.

(2) Le siége de Damas est longuement raconté dans le *Gesta Ludovic. VII*, et dans Guillaume de Tyr, liv. x, § 13.

(3) Les chroniques orientales présentent un grand intérêt pour le siége de Damas. On peut comparer la *Chronique syriaque* d'Aboulfarage, 1148; Aboulfeda, an de l'hégyre 543, et Ibn-Alatyr, *ibid.*

les chevaliers d'Occident ne prissent trop de goût pour leurs fiefs, et qu'ils ne devinssent ainsi les possesseurs des domaines dans les cités de la Syrie; ils les appelaient à leur aide quand ils craignaient l'invasion; mais une fois à l'abri des armées sarrasinoises, ils étaient impatients de les voir s'éloigner de Palestine. Il y eut donc une certaine manifestation de joie lorsque, parmi les Francs établis en Orient, Louis VII annonça son départ et la fin de son pèlerinage (1). Le roi de France fit un marché avec les Génois et les Pisans pour le passage; il préféra la traversée de mer : qui aurait pu lutter de force et de grandeur maritime avec ces républiques d'Italie, puissantes de leurs mille galères pavoisées? Le retour par la voie de terre offrait des périls inouïs; en s'embarquant au port d'Acre, on pouvait être rendu en quelques jours dans l'île de Chypre, et de là dans la Sicile. Le roi ne voulait pas s'exposer aux humiliations que Conrad avait éprouvées à Constantinople; Louis VII s'était montré vaillant et fort en Palestine, mais il en revenait sans armée, sans ressources, comme un pauvre pèlerin; mieux valait donc faire un bon marché d'argent avec les Italiens pour être transporté sur-le-champ en Europe par la voie de mer, si facile.

Lorsque les voiles latines des galères furent livrées aux vents, les barons remarquèrent qu'Aliénor ne s'embarqua pas sur le même navire que

(1) *Gesta Ludovici VII*, ad ann. 1148.

Louis VII; la reine suivait la galère royale à l'étendard pisan, mais sur un petit bâtiment à part; elle vivait déjà séparée du mari qu'elle n'avait jamais aimé (1). De vives querelles s'étaient manifestées en Palestine entre le roi et la reine; Louis VII avait violemment entraîné Aliénor d'Antioche à Jérusalem, et jamais l'altière et joyeuse princesse n'avait pardonné cette contrainte. Si nous croyons les chroniques franques et normandes, haineuses contre la race méridionale, il se serait passé des faits étranges dans la conduite de la reine; cette folle fille du Midi, selon Mathieu Pâris, l'austère chroniqueur de la race normande, « cette folle fille s'était diffamée par l'adultère avec un infidèle, fils du diable (2). » Le moine franc Albéric dit : « Que l'incontinence de cette femme fut publique, et qu'elle se conduisit, non comme une reine, mais comme une fille commune (3) » ; et la chronique de Sens ajoute : « Que pendant son voyage en Palestine, Aliénor

(1) GUILLAUME DE TYR, liv. XVI, chap. XXVII.

(2) *Eodem anno celebratum est divortium inter Ludovicum, regem Francorum, et Alienoram, reginam suam, propterea quod diffamata esset de adulterio, etiam cum infideli, et qui degenere fuit diaboli. Erat ei consanguinea in quarto gradu.* MATH. Paris, ad ann. 1151, pag. 59. Ex édit. Paris. an. 1644.

(3) *Hanc (Alienoram) reliquit rex Ludovicus, propter incontinentiam ipsius mulieris, quæ non ut regina se habebat, sed ferè se communem exhibebat.* ALBERICI, *Chronic.* ad ann. 1152, pag. 322.

voulut quitter le roi pour suivre un Turc, et c'est ce qui détermina Louis VII à la ramener violemment dans son royaume (1). » Ces témoignages, tous émanés des chroniqueurs de la race du Nord, sont peut-être empreints de la vive partialité qui séparait deux populations jalouses : des divisions profondes partageaient toujours les deux races; Aliénor de Guienne avait été reçue avec le même sentiment de répugnance que Constance, lors du mariage avec le roi Robert; jamais son origine ne fut pardonnée! on désirait son divorce : Aliénor fut-elle coupable en Palestine sous un ciel si chaud, aux bords enchantés de l'Oronte, ou bien fut-elle seulement distraite par cette cour d'Antioche sous les frais ombrages, les ruisseaux murmurant aux pieds et le beau soleil sur la tête? La vie triste et chagrine du roi, cette contrition de pèlerin qui en faisait plutôt un moine qu'un prince de chevalerie, tout cela put dégoûter Aliénor et la séparer de Louis VII par une répugnance invincible; il n'y a que quelques âmes d'élite qui comprennent les profondes douleurs et les empreintes qu'elles laissent sur l'existence; quand une vie porte sa croix, qui veut consentir à la partager et à la suivre? La reine avait de trop vives distractions pour s'occuper de repentance et des pleurs versés dans le saint voyage au tombeau !

(1) *Chroniq. Suenonens. Besli,* preuve de l'histoire des comtes de Poitou, pag. 495.

En s'embarquant à Acre, on remarqua donc que Louis VII ne montait pas le même vaisseau qu'Aliénor; elle le suivait dans une galère de Pise et de Gênes, et le roi ne voulait plus la voir alors même qu'elle se montrait sur le pont du vaisseau. Louis VII débarqua en Sicile, d'où il écrivit à Suger pour lui annoncer son prochain retour; puis, traversant la Calabre, les monts agrestes et parfumés qui s'étendent depuis Tarente jusqu'à Naples, il visita Rome (1), la ville sainte; il y fut accueilli par le pape avec une haute distinction, comme le défenseur de l'Église : à Rome, le roi de France fut glorifié. L'abbé de Saint-Denis lui avait écrit l'agitation et les troubles occasionnés par les féodaux, et comme il lui disait les sinistres projets qu'avaient les barons de briser sa couronne et son sceptre (2), Louis VII se mit sous la protection du pape; il obtint toutes les immunités des pèlerins, sa terre fut placée sous les priviléges des croisés; tout baron infracteur des droits de la couronne fut frappé de l'inflexible excommunication, et ses fiefs durent être mis en interdit. Ces peines violentes, lancées contre les rebelles, étaient de nature à arrêter les féodaux qui auraient voulu méconnaître la puissance royale.

Louis VII laissa Aliénor malade en Sicile; on la

(1) *Gesta Ludovici VII.*

(2) SUGER, *Epistol.* 89-94-96. DUCHESNE, tome IV, pag. 524-525.

disait enceinte; et plus que jamais décidé à demander son divorce, le roi consulta le pape sur la question de la parenté. On avait fouillé la généalogie des lignages, et on avait trouvé que le roi et Aliénor étaient unis au degré prohibé, d'après le droit canon (1). C'était une cause de nullité radicale que la parenté jusqu'au huitième degré; le mariage était alors considéré comme incestueux; le pape conseilla au roi ce divorce, qui n'était pas seulement une affaire personnelle, mais encore une question de race; on se rappelle avec quel enthousiasme Louis VII partit afin de quérir sa jeune fiancée quand elle quitta la Guienne et Bordeaux sa capitale; comme le roi Robert pour Constance, il s'était épris de cette enfant du Midi qui arrivait avec sa cour joyeuse, ses troubadours, ses chanteurs, ses baladins. Cette cour magnifique et légère avait vivement excité la colère et le mépris des clercs et des barons du Nord; les chroniqueurs des monastères de France et de Normandie avaient plus d'une fois exprimé leur haine contre Aliénor, et une des causes qui avaient le plus servi l'agitation du royaume, fut évidemment le mariage de Louis VII et son pèlerinage intime avec Aliénor; la présence et la domination de cette reine excitaient la plus vive opposition. Le divorce était tant désiré dans les

(1) Continuat. d'AYMOIN, liv. V, chap. IV. *Gesta Ludovici VII*, chap. XXIX. L'abbé de Camps et M. de Fontanieu se sont faits les champions de la vertu de la reine Aliénor, tom. XI et XII.

châtellenies de la France, de la Champagne et de la Normandie ! La race du Midi, aux noirs cheveux, était insupportable aux barons qui habitaient les bords de la Seine, de la Meuse et du Rhin ; les femmes du Midi n'avaient-elles pas des vêtements courts, des manières légères et moqueuses ? Quand Louis VII exprima le désir d'un divorce, il fut secondé par tous ses vassaux de la Langue d'oil (1) ; ce fut une satisfaction que le roi leur donnait ; il devint populaire quand il leur eut sacrifié la jeune Aliénor de Guienne, la souveraine de Bordeaux.

Dans ce but, Louis VII fixa une grande assemblée à Beaugency ; il s'agissait de prononcer la nullité de mariage à cause de parenté ; Aliénor ne mit aucun obstacle à la poursuite que le roi faisait devant les clercs ; la folle femme répétait sans cesse qu'elle avait cru épouser un roi et non pas un moine (2) ; elle n'avait pas compris que les entrailles du monarque se brisaient de douleur au souvenir du sang versé au siége de Vitry ; il n'y avait plus rien de gai dans cette âme abandonnée, et le séjour d'Antioche, les conseils de Raymond avaient laissé dans le cœur d'Aliénor d'ineffaçables traces. Ce fut une grave assemblée que celle de Beaugency ; on y vit siéger les archevêques mitrés, les barons couverts de leur hermine, et quand la demande du roi eut été écou-

(1) Guillaume de Neubrige, *Chronic.* 1149.

(2) Comparez le continuateur d'Aymoin, liv. v, chap. iv, *Gesta Ludovici VII*, chap. xxix, Duchesne, t. iv, p. 374 et 411.

tée, les clercs examinèrent la généalogie (1) ; il se trouva que Robert, duc de Bourgogne, frère de Henri Ier, avait eu pour fille Hildegarde, laquelle épousa Guillaume VII, duc d'Aquitaine ; un fils naquit de cette union, et se trouvait par conséquent cousin de Louis VII ; Aliénor était parente au septième degré dans le lignage, et cela suffit pour la nullité du mariage : le divorce n'était, au reste, que la séparation de deux races personnifiées.

Les archevêques prononcèrent d'une voix solennelle qu'il n'y avait plus aucun lien entre Aliénor et Louis VII ; tout cela se fit froidement, sans regrets et sans retour. La belle suzeraine d'Aquitaine recouvra ses riches États des mains du chancelier royal ; elle reprit ainsi les magnifiques fiefs de ses aïeux, et avec la Guienne la Gascogne, le comté de Poitou, et presque toutes les terres au delà de la Loire. La race des barons francs fut satisfaite ; la haine put se manifester ; la fille du Midi s'éloigna des cours plénières du Nord, pour

(1) Voici l'arbre généalogique dressé pour le divorce. On voit que la parenté était très-éloignée.

Robert, roi de France.

Henri Ier,	Robert, duc de Bourgogne,
Philippe Ier,	Hildegarde, femme de Guillaume VII d'Aquitaine,
Louis VI,	Guilllaume VIII,
Louis VII.	Guilaume IX,
	Aliénor.

habiter de nouveau ses belles châtellenies de Poitiers et de Bordeaux sur la Garonne; elle eut ses banderoles flottant de nouveau sur les plus hautes tours de la Langue d'oc, et la monarchie, qui avait tant acquis par le mariage d'Aliénor et de Louis VII, se vit réduite au plus triste morcellement par le divorce (1). Ce fut ici encore une réaction de races contre races; on l'avait tentée sous Robert contre Constance, on l'accomplit sous Louis VII contre Aliénor.

Ces terres plantureuses, ces belles seigneuries d'Aquitaine, du Poitou, du Limousin, dans quelles mains allaient-elles tomber? Les dignes barons de haute race ne manqueraient point pour époux à Aliénor: qui pouvait ne pas souhaiter un si bel héritage, un si magnifique patrimoine, un fleuron si éclatant pour la couronne? Le duché d'Aquitaine comprenait la plus riche partie des Gaules. Toute la chevalerie méridionale s'offrit à Aliénor; elle choisit parmi eux un époux de la race poitevine, Henri, fils de Mathilde et de Geoffroy, comte d'Anjou et duc de Normandie. Il y avait là conformité de mœurs, d'origine et de sang. Henri était gai, magnifique, comme il le fut depuis roi d'Angleterre; il aimait les troubadours et encourageait les chants de Geste dans les batailles. A seize ans

(1) Ce morcellement inquiète à peine les chroniqueurs francs; ils sont trop heureux de voir la reine méridionale s'éloigner d'eux et des cours plénières du Parisis. *Voyez Gesta Ludovici VII.*

il avait hérité du duché de Normandie, à vingt du comté d'Anjou, et le nom de Plantagenet rayonnait sur son front et sur le blason de ses armes (1). Son mariage avec Aliénor en faisait le plus puissant vassal de la couronne; il réunissait sous son bâton de duc et de comte toute la race méridionale; puis enfin la Normandie, soumise au comté d'Anjou; et bientôt Henri, élevé à la couronne d'Angleterre, devait devenir le plus formidable rival de Louis VII et de ses successeurs. Les haines de races pouvaient librement se manifester: la Guienne devait fournir les bons archers à l'armée anglaise; la Normandie la pesante cavalerie, avec ses coursiers au beau poitrail, à la forte encolure; les Poitevins étaient bons tireurs d'arc; les Gascons serraient leurs rangs dans la montagne ou bondissaient de rocher en rocher! Le divorce d'Aliénor et de Louis VII allait donner tous ces auxiliaires à la race anglaise et saxonne (2); ce fut moins un acte de jalousie domestique qu'une répugnance des barons francs, qui craignaient de voir envahir les cours plénières par les hommes du Poitou, de l'Anjou et de la Gascogne; les antipathies étaient si vivaces, les haines si profondes! Les barons n'avaient pas une politique assez raffinée pour envisager les consé-

(1) *Chroniq. de Normandie*, et Brompton dans la *Collect. des historiens anglais*, pag. 1043.

(2) Une étude curieuse serait l'histoire militaire des races par les rôles féodaux qui existent encore dans les cartulaires. *Voyez* l'abbé de Camps, *Cartul. de Louis VII.*

quences du divorce ; ils n'y voyaient qu'un seul résultat ; ils pouvaient dire que les Méridionaux ne seraient plus les maîtres de la cour de leur suzeraine, et c'était pour eux un triomphe. Tous ces hommes aux habits courts, à la chevelure noire, au teint bruni, à la mine rieuse, ne viendraient plus insulter la noble race des sévères et hauts barons de France, la Langue d'oc devait rester séparée de la Langue d'oil, les histrions demeureraient éloignés des clercs austères ; la gaie science d'amour ne viendrait plus dominer les épopées et les graves chants de Geste.

Le divorce d'Aliénor et de Louis VII fut ainsi comme le symbolisme de la haine des deux races ; Aliénor la Poitevine épousa un Angevin ; ce qui était de la race méridionale demeurait avec son caractère indélébile d'origine. Aliénor se montra une suzeraine digne de son beau duché ; elle se retira dans le grand fief d'Aquitaine ; elle affranchit ses sujets des mauvaises coutumes, et le vieux code de la mer, les *lois d'Oléron* (1), furent son ouvrage. Aliénor, en visitant l'Orient, avait étudié les *basiliques* des empereurs, les lois de Rhodes ; et de retour en sa bonne ville de Bordeaux, la suzeraine promulgua les lois d'Oléron, les grandes coutumes de la mer !

(1) SELDEN, *Mare clausum*, soutient que les lois d'Oléron sont anglaises, liv. II, chap. IV. M. de Pastoret a fort bien établi qu'Aliénor a rédigé ces lois. *Continuat. Hist. littér.*, tom. XIII, pag. 96, in-4°.

CHAPITRE LIII.

DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE AU DOUZIÈME SIÈCLE.

Philosophie. — Opposition contre saint Bernard. — Fin et mort d'Abélard et d'Héloïse. — Disciples d'Abélard. — Bérenger. — Mort de saint Bernard. — Principes d'hérésie. — *Histoire.* — Les chroniques. — Impulsion donnée par la croisade. — Chroniques sur le pèlerinage. — Orderic Vital. — Suger historien. — Odon de Deuil. — Légendaires.

1130 — 1163.

Lorsqu'une vaste entreprise échoue, même par des causes extraordinaires ou fatales, le génie qui l'a conçue en supporte la triste responsabilité ; on ne tient compte ni des accidents ni des fautes qui ne sont pas les siennes ; on va droit à lui, et comme il excite naturellement beaucoup de jalousie, toutes les petites passions s'agitent pour le perdre. Ainsi fut saint Bernard (1) ; la croisade n'avait point

(1) Comparez OTTO FREISING, *Gest. Frideric.*, lib. I, cap. LX ; GUILLAUME DE NEUBRIGE, liv. Ier, chap. XX ; et GAUFRID, *Vita Bernard.*, lib. III, cap. IV.

réussi, elle avait entraîné des malheurs incalculables; bien des châtellenies de France étaient veuves, tant de familles portaient le deuil du lointain pèlerinage! Alors éclata une aigre et violente opposition contre saint Bernard; n'était-ce pas lui qui avait excité les barons à prendre la croix? n'avait-il pas entraîné la génération en dehors de la patrie? n'avait-il pas dépeuplé les villes, les hameaux, les bourgs par la puissance de sa parole? Ce cri fut immense, il frappa toutes les oreilles, et saint Bernard se vit obligé de se justifier à la face de tous: il le fit avec sa supériorité habituelle. « Si la grande expédition n'a point réussi, à qui la faute? s'écrie-t-il; à qui faut-il imputer ce malheur? n'est-ce pas aux barons eux-mêmes, à leurs péchés, à leurs déréglements, à leur insouciance pour les grandes prescriptions catholiques? Pouvait-il répondre d'un pèlerinage dissolu, où tant de péchés avaient été commis? Il s'était passé tant de désordres! Ce n'était pas lui qui avait mené les chiens en laisse, porté le faucon sur le poing et savouré le vin au milieu des courtisanes (1). »

A l'époque où saint Bernard se manifesta d'une manière si hautaine en réponse aux plaintes qui de toutes parts s'élevaient contre lui, l'abbé de Clairvaux s'était placé à un degré de puissance telle que rien désormais ne pouvait l'ébranler, et cette cir-

(1) Dom Brial a lu à l'Institut, le 29 août 1806, une curieuse dissertation sur toute cette époque de saint Bernard.

constance l'aida fortement à briser les ennemis qui l'accusaient. La lutte avait été longue, difficile contre les esprits rebelles; mais après d'incroyables efforts, saint Bernard était resté maître de l'école scolastique, la seule qui réellement pût lutter avec lui; ici j'ai besoin de revenir sur les temps et de reprendre la longue lutte intellectuelle d'Abélard et de l'abbé de Clairvaux: dans le concile de Soissons, où les doctrines d'Abélard furent ouvertement condamnées, saint Bernard, avec cette supériorité d'esprit et cette puissance d'autorité qui commandaient à tout, lui avait dit: « Abélard, abaisse ton front devant les vérités de l'Église! » Abélard, l'intelligence rebelle, s'était agenouillé! l'abbé de Clairvaux le flétrit et le condamna par ces grandes paroles (1): « Abélard est un dragon qui dresse des embûches en secret; que dis-je? il ne craint plus aujourd'hui de se montrer; et plût à Dieu que ses écrits fussent renfermés dans des coffres au lieu d'être débités et lus dans les places publiques! Ils volent malheureusement par le monde, ces fruits empestés de l'erreur; prenant pour ténèbres la lumière qu'ils haïssent, leur poison funeste a pénétré dans les châteaux et dans les villes; ils ont passé de nation en nation, d'un royaume à un autre: à quels temps sommes-nous arrivés! on fabrique un autre Évangile, on propose une foi nouvelle aux peuples, on bâtit sur un autre fon-

(1) *Epistol.* 189, pag. 182.

dement que celui qui a été posé; on traite des vertus et des vices contre les règles de la saine morale, des sacrements d'une manière qui n'est rien moins que sûre du mystère d'un Dieu en trois personnes avec une téméraire curiosité. Abélard, nouveau Goliath, s'avance avec tout son appareil de guerre, précédé de son écuyer Arnaud de Brescia; l'union de ces deux hommes ne saurait être plus étroite, semblable à celle des deux écailles d'une huître qui ne laisse aucune entrée à l'air pour les séparer; imitateurs de celui qui se transforme en ange de lumière, ils présentent les apparences de la piété dans leur extérieur sans en avoir ni l'esprit ni la réalité. C'est à la faveur de ces dehors imposants qu'ils surprennent la religion de ceux qui prêtent avec sécurité l'oreille à leurs discours... (1). Jugez maintenant, ô successeur de Pierre, si celui qui attaque la foi de ce prince des apôtres doit trouver un asile auprès du saint-siége! »

Ainsi donc, poursuivi partout en France, dans les conciles, à Rome auprès du pape, Abélard se soumit à saint Bernard, qu'il alla humblement visiter à Clairvaux, comme la pensée devant laquelle il fallait abaisser le front. Dès ce moment sa vie fut paisible, et saint Bernard lui tend une main secourable; le grand abbé ne voulait que sa sou-

(1) Cette longue épître a été conservée tout entière dans les éditions de Mabillon. Elle porte le nº 189.

mission à l'unité catholique, et il s'en félicite comme d'une victoire, car il estime l'intelligence d'Abélard; il aime à le voir à ses côtés. Le vigoureux scolastique, l'esprit impétueux et sensuel, parvenu à sa soixante-troisième année, mourut au prieuré de Saint-Marcel, à Châlons-sur-Saône (1). Après le concile de Soissons, Abélard n'est plus un maître de sciences rebelle à l'Église, c'est un théologien qui soumet sa pensée à saint Bernard et au pape. Son corps fut inhumé sous les pierres froides. Jamais monument ne fut élevé à sa mémoire, jamais cénotaphe ne fit briller après sa mort l'histoire de ses malheurs, comme une fausse science a voulu le démontrer. Il commença son existence sur le mont Sainte-Geneviève, et il la finit dans une abbaye silencieuse. Telle était la vie scientifique à cette époque; son origine était dans quelques cellules, elle finissait au désert. Héloïse, qui s'était attachée au docte Abélard par un dévouement absolu, vécut encore quelques années dans sa retraite du Paraclet: femme aux passions vives, aux idées extraordinaires, elle fut pour les devoirs de la vie plus hardie peut-être encore qu'Abélard; elle a haine des institutions sociales, elle ne veut que l'amour; Héloïse considère l'union sainte de l'homme

(1) La véritable tombe d'Abélard portait ces deux vers :

Est satis in tumulo, Petrus hic jacet Abælardus,
Cui soli patuit scibile quidquid erat.

Voyez Pet. Clun., liv. IV, epist. 4.

et de la femme comme un fardeau et une gêne pour les études philosophiques; l'amour tout naturel, tout seul, voilà sa vie. La philosophie est son culte; jeune fille encore, elle déclame avec violence, chose inouïe, contre le mariage. « Je vois, dit-elle, le motif qui vous engage à m'épouser; vous cherchez à satisfaire mon oncle et à mettre vos jours en sûreté, vous n'y réussirez pas; je connais son caractère, il sait dissimuler une injure lorsqu'il ne peut se venger, mais il n'a pas l'âme assez noble pour pardonner. C'est donc un piége tendu à votre simplicité que ces beaux semblants d'amitié qu'il étale à vos yeux; mais quand même la réconciliation serait sincère entre vous de part et d'autre, songez-vous à l'infamie qui doit rejaillir sur vous et sur moi de l'engagement que vous me proposez? Je vous le demande, de quel œil le monde, l'Église et les philosophes regarderont-ils une femme qui les aura privés d'une lumière destinée à les éclairer? quelles imprécations ne lancera-t-on pas contre moi pour m'être asservi et rendu propre celui que la nature avait formé pour le bien public (1)? Y songez-vous? encore une fois, vous, me parler de mariage! Ignorez-vous donc ce qu'en ont dit

(1) Cette épître extraordinaire pour une femme chaste porte le nº 24. Aussi Héloïse avait-elle quelque chose des vertus mâles de l'homme. *Et quod excellentius est omnibus, muliebrem mollitiem exsuperasti, et in virile robur indurasti*, lui écrit le moine Hugues Métel. *Voyez* Hugo, *S. Ant. mon.*, tom. II, pag. 348.

tous les sages de l'antiquité? Consultez l'Apôtre, il vous le représentera comme un joug dont une âme élevée au-dessus des sens doit toujours se préserver, et qu'il n'est jamais avantageux de reprendre après en avoir été délivré. Interrogez vos oracles les philosophes, ils vous prouveront, par les plus fortes raisons, que cet état ne peut compatir avec la recherche de la vérité. En effet, comment pourrez-vous accorder les devoirs de votre chaire avec les embarras du ménage? Quelles convenances entre des écoliers et des servantes, entre des écritoires et des berceaux, entre des livres et des quenouilles, entre des plumes et des fuseaux? Un savant, absorbé dans des méditations philosophiques ou théologiques, entendra-t-il paisiblement les cris des enfants, les chansons des nourrices, et tout le tracas bruyant d'une famille occupée de divers soins? Aussi remarquons-nous que, sous le paganisme, comme parmi les juifs et les chrétiens, les personnes les plus éminentes en sagesse n'ont pas balancé à préférer le célibat au mariage (1). »

Après ces incroyables paroles d'une fille séduite et mère, qui appelle le célibat auprès de son amant et le provoque au déshonneur pour elle et pour son fils, n'est-il pas permis de dire qu'on ne trouve rien dans Héloïse de la femme : ni timidité, ni pudeur, ni bienséance? Son caractère s'empreint de je ne sais quoi de mâle, de pédant et de philoso-

(1) *Épître*, nº 24.

phique qui la fait disserter sur les idées que les femmes se contentent de sentir (1). J'ai toujours éprouvé une certaine répugnance pour ces caractères d'Abélard et d'Héloïse, pour cette union d'un scolastique charnel et d'une femme qui raisonne moins par ses instincts que par ses études. Il faut parcourir cette légende sensualiste du moyen âge, en la dépouillant de tout le prestige mensonger dont on l'a vainement entourée. Il y a au fond de ces deux âmes je ne sais quoi de sec, de dialecticien qui les enlève à leur douce mission sur la terre. Héloïse vécut vingt ans après Abélard; les dernières traces de sa vie sont une lettre que l'abbesse du Paraclet adresse à Pierre le Vénérable, abbé de Cluny; elle lui recommande son fils Astralabe, clerc du diocèse de Paris, afin qu'il puisse obtenir un bénéfice (2). Le cartulaire de l'église de Saint-Marcel de Châlons fixe la mort d'Héloïse en 1163, dans les calendes de juin (3). Elle fut un des disciples les plus ardents d'Abélard, elle exalta ses doctrines, elle-même devint quelque temps comme la pensée et la tête de l'école scolastique au moyen âge.

(1) *Major est prudentia vestra*, lui écrit encore le même moine Hugues, *calamus vester calamis doctorum supereminet aut æquatur*. Héloïse avait inventé une nouvelle méthode pour faire les vers: *Dictando, versificando, novâ juncturâ verba notando*. Hugo, *S. Ant. mon.*, t. II, p. 348.

(2) Abélard, *Opuscul.*, pag. 302.

(3) L'épitaphe porte l'empreinte de toute cette histoire doctorale d'Héloïse: *Obiit, magnus ille doctor XI kalend. Maii, anno MCXLII, anno suo climacterico; Heloissa verò XVII kalend. Junii, anno MCLXII. Creditur enim XX annis et ampliùs marito supervixisse.*

La doctrine d'Abélard ne mourut pas en lui, et l'école voulut une fois encore dominer l'Église. Parmi les disciples d'Abélard, et le plus ardent ennemi de saint Bernard, se trouve Pierre Bérenger, le hardi prosateur du douzième siècle; il était de Poitiers, l'ami de cet Arnaud de Brescia dont l'histoire a gardé le souvenir. Pierre Bérenger a écrit l'apologie d'Abélard son maître contre les vives attaques de l'abbé de Clairvaux, à l'époque où la scolastique se trouvait séparée de la puissante intelligence; il va droit à la grande renommée de saint Bernard pour le braver de face, il n'hésite pas à la flétrir. « Ne voilà-t-il pas, s'écrie-t-il, une parole bien puissante pour attaquer notre maître à tous, Abélard! Et pourquoi cela? Parce que vous avez beaucoup écrit, fécondité d'autant plus admirable aux yeux de la multitude, que vous passez pour n'avoir point étudié les arts libéraux. Mais il n'y a rien en cela qui doive surprendre ceux dont vous êtes plus particulièrement connu; vous voir, au contraire, embarrassé pour parler et pour écrire serait un phénomène bien plus étrange pour nous, instruit comme nous le sommes des exercices de votre première jeunesse. Ne sait-on pas, en effet, que votre principale étude était alors de composer des chansons bouffonnes et d'autres poésies propres

à divertir le public? Ce que j'avance n'est point fondé sur un bruit incertain, j'en atteste votre patrie, où vous avez reçu votre éducation; je vous interpelle vous-même là-dessus et vous cite à votre propre conscience. Eh quoi! ne vous souvient-il pas des efforts que vous faisiez pour surpasser vos frères dans ce genre d'escrime? Avez-vous oublié combien vous vous trouviez blessé de rencontrer quelque rival dont la verve pétulante pouvait aller de pair avec la vôtre? Je pourrais, sur le rapport de témoins respectables, insérer ici quelques traits de ces jeux licencieux, mais je crains de salir le parchemin par de pareilles citations; au reste, des choses si connues n'ont pas besoin de preuves. Exercé de la sorte au style badin et satirique, vous ne rougissez point aujourd'hui de le faire passer dans des matières toutes divines, et cette espèce d'éloquence, aussi peu sensée que diffuse, est regardée par les sots comme une manière grave et noble de s'exprimer (1); mais les personnes sages et éclairées ne prennent pas ainsi le change, c'est aux choses et non pas aux mots qu'elles s'attachent, persuadées que la vérité peut se rencontrer sous l'écorce grossière d'un discours sans art, et que des ornements étudiés ne servent souvent qu'à prêter un voile spécieux à l'erreur (2). » Saint Bernard

(1) On a inséré dans les œuvres d'Abélard cette violente diatribe contre saint Bernard. *Voy*. édition de Paris, 1616.

(2) ABÆLARD. *Oper.*, pag. 302.

éprouvait ici le sort de toutes les destinées un peu hautes, de toutes les intelligences un peu élevées; il était attaqué dans sa vie, dans sa personne, parce que la supériorité importune. La voix de Pierre Bérenger n'avait pas assez de retentissement dans le peuple pour qu'il pût lutter longtemps contre saint Bernard; c'était de ces critiques qui s'attachent à un grand nom, le piquent, mais ne le tuent jamais. Qu'arriva-t-il? Pierre Bérenger, l'expression de la scolastique, s'abaissa devant l'abbé de Clairvaux, comme l'avait fait Abélard son maître (1). Sans doute le mauvais succès de la croisade avait fait douter de l'infaillibilité de saint Bernard, mais il n'avait qu'à parler pour réveiller les mêmes sympathies et la même obéissance, car il était l'organe de l'Église. Que pouvait être auprès de lui le scolastique Bérenger, à peine connu en dehors de la montagne Sainte-Geneviève? L'abbé de Clairvaux avait encore une influence assez magique pour imposer partout la loi de sa parole, et l'idée de croisade était si peu affaiblie, que le vieux Suger voulut lui-même tenter une expédition dans la Palestine, au milieu des reproches qui de toutes parts s'élevaient contre le pèlerinage de Louis VII.

(1) Pierre Bérenger avoue plus tard qu'il a volontairement adopté les opinions de l'abbé de Clairvaux. *Processu temporis meum sapere crevit, et in sententiam Abbatis pedibus, ut dicitur, ivi. Nolui esse patronus capitulorum objectorum Abœlardo; quia etsi sanum saperent, non sanè sonabant. Apud* ABÆLARD. *Oper.*, pag. 322.

Cependant l'esprit d'hérésie se manifestait sur quelques points de l'Église catholique ; l'examen éclatait dans sa force. En lisant avec attention les écrits de Gilbert de la Porrée, on aperçoit un mouvement hardi de pensée et de critique dans quelques esprits avides de nouveautés. L'enseignement sur la Trinité n'existe plus dans son origine primitive et pure ; on personnifie les mystères, on les matérialise dans des figures, on les explique par des symboles divins, par des mythes empruntés aux systèmes de Platon et d'Aristote. Les études philosophiques des vieilles écoles grecques et d'Alexandrie mènent à l'hérésie, tandis qu'Arnaud de Brescia tente une réforme populaire dans les mœurs et les habitudes du clergé. Dans la lutte contre ces nouveautés, saint Bernard sent se réveiller son intelligence puissante ; il est l'homme de l'unité et de l'Église ; quand une école s'élève, on le voit défendre avec énergie le catholicisme et les principes inaltérables ! Et qu'importe la haine des scolastiques ? Il marche toujours droit dans sa voie jusqu'à sa mort qui arrive le 20 août 1153 (1). Plus tard il fut canonisé, c'est-à-dire élevé à la grandeur et à la puissance du Panthéon catholique. La justice de la postérité envers une grande renommée arrive après le tombeau ; les défauts s'effacent sur le

(1) Les épitaphes de saint Bernard sont très-nombreuses ; on peut les trouver dans les éditions des œuvres de saint Bernard de 1601, 1069, 1632, pag. 2053-2054.

bronze qui s'élève au sommet de la colonne triomphale (1) ! et saint Bernard, qu'on accusait d'avoir dépeuplé son siècle, fut placé dans toute la force de sa renommée ; l'Église ne fit que confirmer ce témoignage du peuple. Le pieux moine qui a suivi pas à pas l'histoire de saint Bernard, rapporte avec douleur ses derniers moments : « Il fut, dit-il, regretté des nobles et du commun, mais il fut surtout pleuré par les femmes. » C'était, en effet, l'éloquence qui allait à leurs émotions et à leur cœur, et mieux que les hommes elles sentent la gloire. Saint Bernard était tout esprit, il idéalisait la vie, il la faisait sortir de ce caractère matériel qui la rapetisse en ne la faisant plus que chair et sang. Rien de merveilleux comme cette parole qui soulevait les générations pour la croisade, et entraînait des familles entières dans la solitude ; quoi de comparable à cette force d'un orateur ? Les temps modernes se font de fausses idées sur les époques finies ; ce qu'on appelle fanatisme n'est qu'un héroïsme de cœur, et la postérité salue ces hommes qui, avec quelques harangues, remuent les peuples et les portent à d'immenses choses ! La croisade fut malheureuse sans doute, elle n'eut pas pour résultat de préserver les colonies chrétiennes ; qu'importe ? Les siècles actuels n'ont-ils pas vu de grandes entreprises qui aboutissent à des catastro-

(1) Il fut canonisé en 1174. *Voy.* les Bollandistes, *Act. Sanct.* 20, *aug.*, tom. IV, pag. 243.

phes ? Et faut-il, pour cela, nier les génies qui les avaient conçues et les capitaines qui les avaient dirigées? Je n'aime pas qu'on brise la valeur des hommes qui, en secouant le pan de leur robe, traînent après eux les peuples dans les immenses voies de la postérité (1).

La philosophie est une suite de systèmes qui passent avec les siècles et se transforment dans leur formule; les idées succèdent aux idées comme les feuilles aux feuilles ; mais ce qui survit dans cette entraînante mobilité des temps, c'est le récit de l'histoire, la narration des faits simples et enchaînés les uns aux autres; aussi j'abandonne volontiers les écoles de Sainte-Geneviève avec leurs bruyantes disputes; je me hâte de descendre la montagne scientifique qui retentit du *Quadrivium* d'Aristote, tant j'ai besoin de soulager mon esprit dans le récit de la naïve chronique. Les croisades sont le grand événement qui anime les chroniqueurs, et cela devait être : des populations entières ont vu l'Orient; on a quitté le clocher, l'ermitage, la cité sombre et obscure pour les voies de la Palestine ! on a salué la vague bleue et ondulée, les terres

(1) Je fais remarquer que toutes les épîtres de saint Bernard, qui touchent à l'histoire de France, ont été parfaitement classées par dom Brial, *Recueil des Hist. des Gaules*, tom. XV, pag. 541-625. Mais Mabillon et Martenne sont les véritables éditeurs de saint Bernard. Ils ont recueilli du saint 480 lettres. *Voy. Hist. littér. de France*, tom. XIII, art. *Saint Bernard*, pag. 144-178.

lointaines, les oiseaux aux étranges plumages, la gazelle qui a fui, le maigre chameau des déserts, et la merlette qui traverse la mer à tire-d'aile, les villes au marbre blanc, les débris de l'architecture grecque et romaine. Que d'émotions nouvelles pour les chroniqueurs, qui naguère restaient reclus dans leurs monastères ? Ici c'est Robert le moine, abbé de Saint-Remy de Reims, qu'il a quitté pour suivre les pèlerins francs à la croisade; n'est-il pas témoin oculaire ? Après le concile de Clermont, Robert le moine a suivi les croisés en Palestine; il a vu Constantinople, Nicée, Antioche et Jérusalem, ces villes orientales. Le chroniqueur ne dira « ni mensonges, ni choses frivoles, mais la vérité pure; » et cette vérité a pour lui un attrait indicible, car il s'agit de la Palestine et de ce grand poëme de la conquête (1). L'archevêque Baudri (2) n'a point fait le pèlerinage ; il n'a pas vu de ses yeux, mais il a écouté tous les récits de ceux qui sont revenus du saint tombeau ; il a consulté les vieux barons, les nobles chevaliers, les plus sincères : comment voulez-vous qu'il n'ait pas beaucoup appris et beaucoup retenu ? Maintenant c'est Raymond d'Agiles, le Provençal, le chanoine de l'église de Puy; lui, le chroniqueur à l'imagination ardente, a conservé le cachet de la

(1) *Roberti Monachi Historia hierosolymitana*. Il a été publié dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars, pag. 31, in-fol.

(2) *Historia hierosolymitana Baldrici, archiepiscopi*. BONGARS, *ibid.*, pag. 85.

race méridionale : il est diseur d'aventures merveilleuses, crédule au dernier point, vantard des hauts faits de son comte de Saint-Gilles. On dirait, à l'ouïr, que les Provençaux ont tout fait dans le glorieux pèlerinage, et que les Francs austères, les hommes du Nord, se sont entièrement effacés devant les chevaliers de Provence et les barons de la Langue d'oc (1) ! Albert d'Aix est l'historien du long pèlerinage, il apporte une sorte d'examen et de critique sur tous les récits des pèlerins ; il étudie et compare, il est étendu, développé, c'est l'histoire la plus complète, c'est le chanoine qui, dans les loisirs de sa cathédrale, a tout vu, tout écouté ; il n'a pas la vive couleur de Raymond le Provençal, mais il est exact comme les esprits du nord de l'Europe ; il peut se tromper, mais il n'invente pas (2).

Ces vives impressions du pèlerinage en terre sainte donnèrent une grande impulsion à la chronique, même à celle qui, ne quittant pas le clocher, reste purement nationale. Qui ne se sent vivement entraîné vers l'histoire des vieux temps, lorsqu'on lit, par exemple, la chronique d'Orderic Vital, moine de Saint-Évroul, la plus belle œuvre historique du

(1) *Raimondi de Agiles, canonici Podiensis, historia Francorum qui ceperunt Hierusalem.* Bongars, p. 139.

(2) *Historia Hierosolymitanæ expeditionis, edita ab Alberto, canonico ac custode Aquensis ecclesiæ super passagio Godefridi de Bullione et aliorum principum.* Bongars, pag. 184.

douzième siècle pour la race normande ! Elle porte le titre d'*Histoire ecclésiastique* (1) ; mais les annales d'Orderic embrassent tous les grands faits depuis Guillaume le Conquérant. Orderic le Normand est le conteur d'anecdotes, il règne dans toutes ses pages un esprit romanesque qui se ressent déjà de l'influence des trouvères et de la poésie ; et dans cet étalage immense de faits il se trouve surtout une admirable peinture des mœurs normandes et anglaises. Je me suis plus d'une fois retrouvé dans les villes de Normandie, à Caen, à Rouen, à Évreux, avec Orderic Vital à la main ; c'était mon guide et mon compagnon des vieilles mœurs, et quand j'apercevais les traces des âges passés et ces femmes du pays de Caux à la coiffure du douzième siècle, il me semblait voir reparaître le vieux moine Orderic reprochant à son siècle les mœurs nouvelles et la dissolution de la société : Orderic raconte-t-il la mort d'un roi, mille réflexions morales surgissent sous sa plume. Guillaume le Conquérant descend au tombeau, et Orderic Vital s'écrie : « Hommes sensuels et voluptueux, qui fûtes présents à cette scène, vous apprîtes par là quelle estime on doit faire de cette félicité passagère et charnelle dont vous êtes épris. Qui ne dut, en effet, se convaincre, en voyant ce cadavre hideux et corrompu, de la

(1) *Orderici Vitalis, Angligenæ cœnobii, Uticensis monachi, historiæ ecclesiasticæ, libri XIII in III partes divisi.* Duchesne, *Collect. des Hist. normands.*

nécessité d'acquérir, au prix d'une salutaire mortification, des plaisirs infiniment meilleurs et plus durables que ceux d'une chair qui, n'étant que poudre, doit bientôt retourner en poudre (1)? » Orderic Vital, l'historien sévère comme tous les clercs du Nord, s'élève avec énergie contre la dissolution des mœurs; la société lui échappe, il le sent, et il s'en plaint comme si on lui arrachait les habitudes de sa vie. Il faut voir avec quelle douleur mélancolique Orderic Vital se lamente sur les coutumes nouvelles. A toutes les époques il y a des vieillards qui pleurent le temps qui fuit, ils regrettent les mœurs d'un autre âge comme les souvenirs brillants de leur jeunesse; pour eux les roses n'ont plus leurs fraîches couleurs, le ciel n'a plus le même reflet, les brouillards s'épaississent, le vent qui fit bruire la feuillée dans leur jeune vie, souffle comme le vent d'automne qui jaunit et emporte la feuille morte. Hélas! les années viennent et les sociétés se renouvellent! ce n'est pas la nature qui change, mais le corps qui devient plus débile pour la sentir, les yeux qui s'affaiblissent, le cœur qui tremble, les pas qui chancellent.

Ce chagrin et ce souci de la vie qui s'en va, Orderic Vital l'apporte dans ses plaintes sur le changement et les coutumes nouvelles. Son indi-

(1) Je considère Orderic Vital comme le chroniqueur le plus important du douzième siècle. Il offre autant d'intérêt que Walter Scott dans la peinture d'une époque.

gnation pour ce qui est neuf se manifeste contre les modes, contre les coutumes; le vieux chroniqueur s'indigne des plus petites innovations. « Foulques, comte d'Anjou, dit-il, pour couvrir la difformité de ses pieds, imagina une espèce de souliers dont la mode en peu de temps se répandit dans toute l'Europe : on les nomma *pigaces* (1); leur forme était extrêmement longue et se terminait en une grande pointe recourbée en manière de queue de scorpion. Un certain Robert, courtisan futile du roi Guillaume le Roux, fut le premier qui introduisit à la cour de ce prince cette sorte de chaussure; il y ajouta un nouveau raffinement, en portant plus larges que de coutume ses souliers, qu'il garnissait d'étoupes en dedans, et dont il contournait la pointe en forme de corne de bélier. Cette bizarre invention, qui lui fit donner le sobriquet de *cornard*, fut adoptée par toute la noblesse, chez qui elle passa pour une marque de distinction. Le goût était alors entièrement dépravé, suite de la licence des mœurs, qui ne connaissait plus de bornes. On abandonna les traces des héros pour se livrer à la dissolution la plus effrénée; on méprisa les remontrances des prêtres, et on ne voulut plus suivre que des usages barbares, soit dans la façon de vivre, soit dans celle de s'habiller, car on portait,

(1) Plus tard ces souliers nommés *à la poulaine* furent à la mode jusqu'à Charles VII. *Voyez* DUCANGE, *Gloss.*, vo *Pigacia*, *Poulaina*.

à la manière des femmes, de longues chevelures que l'on entretenait avec grand soin; on se servait de chemises et de tuniques fort étroites, mais en récompense très-longues et traînantes jusqu'à terre (1), on ne faisait plus aucune différence des jours consacrés à la piété, et l'on se permettait toutes sortes de divertissements en tout temps; le jour se passait à dormir et la nuit à boire et à manger avec excès, à jouer aux jeux de hasard, à folâtrer et à quelque chose de pis. C'est ainsi qu'ont été abolies, depuis la mort du pape Grégoire VII, du roi Guillaume le Conquérant, et des autres princes religieux, les bonnes coutumes de nos pères; car les habits de ceux-là étaient modestes et proportionnés à leur taille. Par là, ils avaient la liberté de monter à cheval et de faire tous les exercices du corps, que la raison et l'occasion pouvaient exiger; mais, de nos jours, tout est changé : une jeunesse débauchée adopte la mollesse des femmes, et les courtisans cherchent à plaire au sexe en imitant les vices qui lui sont propres. Ils mettent à l'extrémité de leurs pieds des figures de serpents, qu'ils admirent en marchant comme quelque chose de beau; ils balayent la poussière avec les longues queues de leurs tuniques et de leurs manteaux; leurs mains, instruments destinés à servir le corps avec agilité, sont couvertes de longues et larges

(1) C'est la même plainte que celle de Guibert de Nogent. *De Vitâ suâ*, lib. I.

manches qui les empêchent d'agir; ils ont la tête rase par-devant comme les voleurs, et par-derrière une longue chevelure comme les femmes publiques (1). Autrefois c'était la coutume des pénitents, des captifs et des pèlerins de laisser croître leurs cheveux et leur barbe, et par là ils faisaient connaître leur état; mais à présent, parmi tous les hommes, c'est à qui aura les plus longs cheveux et la plus longue barbe; vous les prendriez pour des boucs et à la figure et à l'odeur, et à la lasciveté des mœurs. Ces cheveux qui leur sont si chers, ils ne se contentent pas de les laisser croître, ils les frisent et les tordent en différentes manières; une coiffe leur couvre la tête sans bonnet; à peine voit-on quelques chevaliers paraître en public la tête découverte et tondue, suivant le précepte de l'Apôtre. Leur habillement et leur démarche font assez connaître ce qu'ils sont au dedans, et comme ils observent les devoirs de la religion (2). » Ainsi, pauvre vieillard, Orderic Vital s'indigne contre les tendances au changement qui animent les générations nouvelles; il ne pardonne ni les cheveux longs ni les riches vêtements. Il faut bien s'y soumettre à cette lamentable loi qui affaiblit nos yeux et brise notre chair; aucune de nos œuvres ne vit, la forme change, la coutume périt; que faire? faut-il pousser

(1) Il y a dans une autre partie du texte, *Caput vittâ velant sine pileo*, pag. 682.

(2) ORDERIC VITAL, pag. 682.

incessamment le cri déchirant de nos douleurs? faut-il prendre de nos deux mains les jeunes têtes pour crever les yeux qui brillent, imprimer sur leur front des rides et leur arracher leur chevelure flottante?

Suger, historien, est plus grave; sa chronique n'est point empreinte d'aussi vives couleurs, il ne décrit pas continuellement les mœurs contemporaines; il raconte avec l'exactitude des moines de Saint-Denis; il est sec, mais exact; rarement il se livre à des épisodes ou des *incidents;* c'est un biographe qui écrit la vie d'un roi ou les annales d'un règne; il s'attache aux faits et les dit en les accompagnant ici là d'une pieuse réflexion (1). Odon de Deuil, qui succède à Suger dans l'abbaye de Saint-Denis, est bien plus vif, bien plus coloré; on sent qu'il a suivi Louis VII à la croisade; l'imagination déborde, car il revient de son pèlerinage avec les impressions d'Orient; son récit est plein de Constantinople et des merveilles qu'il a vues. Suger est resté sous les voûtes sombres de Saint-Denis; tout s'en ressent dans ce qu'il a écrit; il y a l'empreinte du ciel brumeux et de la Seine qui coule monotone au pied des tours. Odon de Deuil, au contraire, a vu tant de pays, étudié tant de coutumes, appris tant d'usages! Il décrit, il peint le Bosphore avec

(1) La chronique écrite par Suger porte le titre : *Vita Ludovici VI, regis, Philippi filii, qui dictus Grossus, auctore Sugerio, abbate beati Areopagitæ Dionysii.* DUCHESNE, tom. IV.

ses belles eaux, Constantinople et ses palais de marbre, Antioche et ses bosquets odorants. Suger est le froid administrateur qui conte les événements un à un comme ils arrivent, avec leur empreinte austère. Odon de Deuil a l'imagination plus romanesque, il sent, il éprouve autant qu'il raconte; il a des colères, de l'indignation, tandis que Suger réfléchit et fait de la politique, alors même qu'il dit les événements de son monastère ou les annales de son administration (1).

Les véritables poëtes de l'histoire sont encore les légendaires; là se déploient l'imagination abondante et les sentiments de la plus haute morale! Le pieux moine qui écrit les chroniques d'un solitaire ou d'un saint prédicateur se propose toujours un but d'enseignement pour la génération; s'il dit la vie d'une vierge chaste et pure, c'est pour élever la grandeur de la femme et honorer la continence dans une société livrée à la brutalité féodale; s'il exalte un moine aux vêtements déchirés, à la physionomie amaigrie, c'est pour le présenter en opposition avec ces hommes d'armes abrutis sous la venaison et passant leur vie au cliquetis des coupes (2). La légende élève le serf par l'égalité

(1) C'est Odon de Deuil qui m'a paru le plus vivement se rapprocher par la couleur d'Orderic Vital, le peintre des ducs de Normandie; j'ai déjà dit que nous devions cette chronique au savant père Chifflet, de l'ordre des jésuites.

(2) Les Bénédictins ont publié, à la suite de l'*Hist. litt.*, XIIe et XIIIe vol. in-4°, un abrégé des légendes du douzième

chrétienne; elle fait du faible le fort, du souffreteux un être privilégié qui trouvera sa récompense au ciel : la légende n'est pas faite pour les heureux; elle peut être dédaignée par l'homme puissant qui s'enivre de vin et d'amour; mais le pauvre, le cœur abîmé, que ne trouve-t-il pas dans la légende? quelle consolation pour sa vie, quelle fierté ne doit-il pas éprouver en voyant exalter les misères et les sacrifices? La légende est dans l'existence et l'imagination de l'homme ce qu'il y a de plus consolant; nous en portons tous une gravée au fond de notre cœur; elle se déroule dans nos jours de tristesse, et à mesure que la vie avance, nous en arrachons chaque soir une feuille, pour arriver ensuite au fatal désabusement, la véritable mort de l'homme: alors, hélas! il n'y a plus de légende!

siècle. Mais c'est dans les Bollandistes qu'il faut les lire. Les légendes des neuvième et dixième siècles sont très-sombres; celles du douzième ont quelque chose qui se ressent du mouvement imprimé par les croisades.

CHAPITRE LIV.

POÉTIQUES TRADITIONS DES RACES.

La Langue d'oc.— Les troubadours.—Guillaume IX, comte de Poitiers. — Ebble de Ventadour. — Azalaïs de Porçaraigues. — Rambaud d'Orange. — La Langue d'oil. — Trouvères. — Anglo-Normands. — Philippe de Than. — Geoffroy Gaimar. — Benoît de Sainte-Maure. — Robert Wace.—Trouvères français.—Traditions chevaleresques. —Charlemagne.— Roland.— Renaud.— Ogier le Danois. —Arthus et la Table ronde.— Les lignages romanesques. — Les paladins. — Les coursiers. — Les épées. — Les cathédrales.— Mystères de l'architecture.— Légende de pierre. — Histoire chevaleresque de la croisade par les vitraux de Saint-Denis.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Le retour des pèlerins, après la grande croisade, avait jeté sur la société un esprit tout nouveau : que de sensations indicibles les croisés n'avaient-ils pas éprouvées durant leur long voyage! Le souvenir de l'Orient était comme une légende d'or qu'ils rapportaient dans la patrie! Quelle différence entre les approches de l'an mille avec son sombre cortége

de désolations, et ce douzième siècle qui s'ouvre pour une race toute voyageuse; elle a visité l'Italie, la Grèce, Constantinople et Jérusalem : les châteaux, les cités, les cathédrales mêmes changent de physionomie; la génération est pleine de gaieté! on rit, on folâtre en face des souvenirs du passé : de merveilleuses histoires viennent agiter les longues soirées; l'aspect des populations s'anime; les baladins, les troubadours et les trouvères apparaissent et viennent réciter, au son des instruments et de la vielle des jongleurs, les mille aventures extraordinaires qu'ils ont ouïes dans leur pèlerinage. On ne voit plus que ménestrandies, troupes joyeuses qui vont de château en château pour égayer, par maints faits et gestes, les dames, seigneurs et varlets; c'est un mouvement simultané de poésie et de chants dans les deux langues d'oc et d'oil (1).

Les troubadours et les trouvères, joyeux chanteurs, se font entendre en même temps, car les barons des contrées d'Europe sont allés en Palestine. Quel est ce noble comte qui nous apparaît dans les annales du Poitou et de l'Anjou? Il est petit de taille, mais son œil est vif, spirituel; la plus gracieuse figure cache un extrême abandon de mœurs; enjoué, bouffon, comme toute la race

(1) On n'a pas assez rendu de justice aux travaux de M. Roquefort sur la poésie des douzième et treizième siècles. Tout le monde s'en est servi; et tout le monde l'a critiqué. *Voyez*, au reste, la préface des Bénédictins, *Hist. litt. de France*, continuée par une commission de l'Institut.

méridionale, son origine est illustre; les chartres le désignent sous le nom de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, et c'est ainsi qu'il appose son scel (1). Le voici en son couvent, impie et moqueur, qu'il a établi à Niort; il a construit des cellules d'amour, et en chacune d'icelles a établi une abbesse du plaisir (2). Grand trompeur de dames que ce Guillaume, qui fit des vers pour célébrer toutes les jouissances de la vie! Pèlerin partant pour la croisade, il chante encore les plaisirs de son château et de ses fiefs. Lisez le *Doux Adieu* de Guillaume aux dames du Limousin et du Poitou, aux plaisirs et aux amours. « Je laisse tout ce que j'ai aimé, et ma noble chevalerie, et mes étoffes coloriées, et mes belles châtelaines (3). » Il part, combat à outrance; de retour de la croisade, le digne seigneur est plein de gaieté, il conte mille prouesses, il remercie Dieu et saint Julien dans sa langue romane et provençale de ses bonnes fortunes. *Sanh Julia*, le patron de ses châtellenies, pourquoi ne protégerait-il pas ses amours (4) ?

(1) Plusieurs chartres le désignent sous le nom de *Coms de Peityeu*. Mss. cité par Besli.

(2) Bénédictins, contin. par l'Institut, *Hist. littér. de France*, tom. XIII, pag. 42.

(3) Aissy lays tot quant amar suelh
Cavaleria et erguelh
Et de drap de color me tuelh
E bel causar e sembeli.

(4) Dieus en lau e sanh Julia. M. Raynouard a donné le texte de toutes les poésies des troubadours.

A côté du seigneur Guillaume, et comme son vassal, se place Ebble, vicomte de Ventadour; c'est encore de la digne et bonne chevalerie : quel opulent seigneur, quel riche féodal! gai, loyal, et se ruinant en folles dépenses; Guillaume, duc d'Aquitaine, comte de Poitou, est son supérieur; mais, plus splendide que lui, il rivalise dans ses fêtes. Je vous dois une belle aventure. Il arriva qu'un jour le vicomte de Ventadour s'en vint au castel de son seigneur, suivi d'une dizaine de chevaliers, de varlets et d'écuyers de son hôtel. Quand ils arrivèrent, ledit seigneur allait s'asseoir au festin, et comme le dîner était un peu court pour le nouvel arrivant, on lui dit d'attendre; or il se passa une ou deux heures avant de les repaître de viande. Quelle pauvre fête on donna au vicomte de Ventadour! Un festin sans paon féodal aux ailes dorées et sans hures de sangliers! Quel avare seigneur que ce Guillaume d'Aquitaine, murmura le vicomte de Ventadour; il reçoit bien tristement son vassal! Or le seigneur Guillaume entendit ces propos et voulut surprendre Ebble de Ventadour. Que fit-il? Un beau jour il arrive chez son vassal avec cent chevaliers de sa suite : Eh bien! te voilà pris sans doute, magnifique seigneur de Ventadour; il t'arrive cent gros ventres à nourrir et à repaître! Laissez dire, laissez jaser (1). A peine ledit duc d'Aquitaine est-il entré que cent varlets viennent avec des aiguières pour les laver et les parfumer; puis quelques minutes après le banquet féodal commence, et l'on y voyait se déployer vingt faisans dorés, dix hures de sangliers, de larges pâtés de venaison, et les écuyers servaient avec de belles escuelles d'or. Quand le festin fut étalé et mangé, le magnifique seigneur de Ventadour fit couler la cire et le miel de Narbonne à pleins tonneaux; le miel de Narbonne était aussi précieux que l'or, et chacun put en prendre tant qu'il en voulut. La splendide réception qu'il avait faite à son seigneur fut chantée par de nobles troubadours en des vers de la langue provençale.

(1) Cette belle histoire est rapportée par le chroniqueur Geoffroy de Vigeois, pag. 322, l'un des plus curieux annalistes du moyen âge, et par les Bénédictins, *Hist. littér.*, tom. XIII, pag. 120. Lisez aussi BALUZE, *Hist. de la maison d'Auvergne*, tom. Ier, pag. 284. Édit. Paris, 1708, in-fol.

A côté de ces dignes figures de chanteurs de la Langue d'oc, les chroniques placent encore Augier, le poëte des jeux de mots. Voici donc comment il parle le gai baladin : « Qui voudrait être le *serviteur* qui *dessert* en *servant* les riches dans leur *cour* de *courtoisie?* » Cependant Augier avoue « que le siècle ne peut pas *empirer* depuis que l'*empereur* Frédéric Ier a l'*empire* (1). » Augier est le poëte ennemi des vieilles femmes qui mettent du blanc sur leurs joues et du noir sur leurs yeux

(1) *Voyez* l'article sur Augier ou Ogier, dans l'*Hist. litt. de France*, tom. XIII, pag. 419. BÉNÉDICTINS, continuation de l'Institut.

depuis le front jusqu'au-dessous de l'aisselle. Son ami Arnaud est le chantre des coursiers sellés et des chevaliers armés de belles lances et de bonnes épées; il fait des sirventes contre la lâcheté des barons. Quelquefois c'est un troubadour galant pénétré d'amour et de crainte pour sa dame. Qu'elle est gracieuse la noble Provençale Azalaïs de Porçaraigues, née d'une bonne race de Montpellier; elle aimait tendrement Guy, le vicomte (1) ! Elle fit pour lui des chansons plaintives où elle dit ses amours ; elle s'élève contre l'infidélité des amants : une de ses plus tendres amies a pour servant Rambaud, prince d'Orange, le plus léger des chevaliers comme le plus noble des trouvères : « Folles femmes qui vous attachez aux grands, s'écrie-t-elle, pour moi j'ai un ami loyal qui ne trahira ni mon amour ni mon corps; va, mon digne jongleur, va porter cette chanson à Guy, qui a pour lui la bravoure et la joie, va lui dire toute ma peine (2). » Ce fut en effet un des seigneurs les plus dissipés et un des nobles chanteurs que Rambaud d'Orange dont se plaint si tristement Azalaïs; franc et loyal, épicurien léger, libertin, affranchi de tout joug. Il s'éprit comme un fou de la comtesse de Die, cette femme poëte et dissipée qui épousa Guillaume de

(1) Dom Vaissète, *Hist. du Languedoc*, tom. III, p. 43.

(2) Une des *cansons* d'Azalaïs de Porçaraigues a été conservée dans le mss. n° 7225 de la Bibliothèque royale.

Poitiers, tige des comtes de Valentinois : que la vie soit douce à la comtesse de Die !

La poésie provençale est donc toute pleine de jovialité et d'amour ; c'est le sensualisme pur, tel que peut l'inspirer le Midi et les feux de son soleil. Cette poésie rieuse, insouciante, ne se retrouve pas dans les graves poëmes du Nord ; les trouvères anglo-normands sont plutôt des chroniqueurs en vers qui gardent mémoire des traditions antiques qu'ils ne sont des poëtes. Leurs travaux immenses embrassent des masses de vers rimés qui tombent avec cadence et monotonie : quand ils ne racontent pas les faits et gestes des vieux temps, ils font retentir les histoires bretonnes, normandes ou scandinaves (1); ils mêlent à leurs traditions quelques féeries demi-sauvages transmises des forêts de la vieille Gaule ou de la Bretagne : point de tendre galanterie encore ; le temps n'est pas venu des cours plénières, des puits d'amour de la Flandre et de Picardie dans les froides régions. Si le poëte se permet quelques descriptions de la campagne, c'est la violette pâle et bleuâtre sous les premiers frissonnements de la feuillée, c'est la prairie normande avec ses froids pommiers et ses herbages humides. Rien de chaud comme la rose, l'œillet,

(1) De graves disputes se sont élevées sur la priorité des poésies de la Langue d'oc et de la Langue d'oïl. Deux savants, au reste spéciaux, ont traité ces questions. M. Raynouard, dans sa *Collection des Troubadours*, et M. l'abbé de la Rue, dans ses *Bardes et Trouvères*, 1835.

le jasmin des poésies provençales. Voulez-vous connaître ces sérieux poëtes anglo-normands qui s'abreuvaient de cidre et d'hydromel dans les noires châtellenies de la Bretagne et de la Normandie? C'est d'abord Philippe de Than, seigneur de fiefs à trois lieues de la ville de Caen la studieuse. Il n'y a point ici d'amour sous l'ombrage fleuri; son livre est un traité de philosophie, d'astronomie tout à la fois (1); il traite en vers l'histoire naturelle des oiseaux, depuis le hibou à l'œil rond, au plumage gris, jusqu'à la fauvette; et puis les pierres précieuses qui brillent au doigt du baron et sur la couronne des comtes; la peinture des oiseaux de proie, le faucon au noble vol, le hérisson qui emporte avec tant de grâce les grappes du raisin pendant à la vigne, quand le temps est venu de vendanger (car le froid Normand songe avec délices au vignes du Poitou, où le raisin mûrit sous le soleil). « Approche, beau temps des vendanges, le petit oiseau monte aux branches, il voit la grappe la plus mûre, la coupe, la broie et l'emporte pour servir de pâture à ses pauvres petits au nid (2). » Ah! que le trouvère normand voudrait quitter les pâturages de Caen pour le pays des vendanges et du vin, avec son soleil chaud et réparateur!

(1) Notice dans la Bibliothèque Cottoniene, fol. 48. Abbé de LA RUE, *Archeologia*, tom. XII.

(2)
El tens de vendenger
Lores munte al palmer,
Là ù la grappe velt,
La plus méure sélt;
S'in abat le raisin,
Mult li est mal veisin.

Geoffroy Gaimar déploie les vieilles annales des rois saxons, il fouille et remue en antiquaire les origines depuis la Toison d'or, qui se reproduit si souvent dans la chronique bretonne, jusqu'à Guillaume le Roux, de la race normande: c'est le poëte des traditions; barde scalde, et ménétrier lui-même, il fait l'histoire de Taillefer qui précédait l'armée de Guillaume, en jetant sa lance et son bastonnet devant le baronnage de Caen, de Bayeux et de Rouen (1).

Écoutez maintenant Benoît de Sainte-Maure dans sa vaste histoire de Normandie; le patient et poétique trouvère a écrit vingt-trois mille vers de huit pieds; sa grande chronique versifiée commence à l'irruption des Normands sous le barbare Hastings, et se termine à la vie des trois enfants de Guillaume le Bâtard; Benoît de Sainte-Maure remonte haut dans l'histoire, et quelles limites pourraient l'arrêter, puisqu'il va jusqu'à l'expédition des Argonautes, au voyage d'Ulysse d'après Homère, « le clerc merveilleux. » C'est le mélange des mœurs du moyen âge et de l'antiquité grecque; c'est la

(1) *Archeolog.*, tom. XII. Pour la vie de Geoffroy Gaimar, *voyez* aussi: *Canterbury Tales of Chaucer*, vol. IV, pag. 51. Il y a un manuscrit de ses poésies dans le *Musée britannique*, 13, A. XXI.

confusion des souvenirs du passé et des mœurs contemporaines (1). Robert Wace, savant chanoine de Bayeux, est l'historien poëte. S'appelait-il Wistace ou Huace? qu'importe pour le grand travailleur? Wace était né dans l'île de Jersey, au diocèse de Coutances, la ville où se voit encore le beau clocher de l'époque normande. Il fut élevé à Caen la studieuse, « où il fut tout petit porté » ; puis vint en France, et retournant à Caen encore « de romans faire s'entremit, moult en escript et moult en fit. » Robert Wace, grand clerc lisant, écrivit d'abord le roman *du Brut*, chronique rimée des traditions galloises et bretonnes. D'où viennent les vieux Bretons? quelle est leur origine? Or le clerc lisant répond « que c'est de Brutus, petit-fils d'Ascagne et arrière-petit-fils d'Énée, et de Brutus on a fait Bretons. Il y eut un fier roi nommé Caduallastre qui clôt la descendance du lignage de Brutus » ; c'est en quinze mille trois cents vers que la chronique de Wace est contée : quand les ménestrels accordaient leurs harpes et leurs vielles, leurs trompes et buccines, Robert Wace s'écriait : « Qui veut ouïr et veut savoir de roy en roy, et d'oir en hoir, qui cil furent et dont vinrent qui Angleterre primes tinrent (2). » Dans ce long poëme commence

(1) *Archeolog.*, t. XII. Le bel ouvrage de Warton donne de grands détails sur Benoît de Sainte-Maure : *The History of english Poetry*, tom. II, pag. 325.

(2) Cette généalogie est passée de-là dans toutes les

à se déployer l'antique fable du roi Arthus et des chevaliers de la Table ronde, le Charlemagne breton. Wace écrit cette œuvre par le commandement du duc de Normandie, roi d'Angleterre, car les Bretons furent leurs ancêtres. Robert Wace recommande aux naïfs ménestrels de dire au peuple que les vers qu'il chantait n'étaient ni tout mensonge ni toute vérité, « car le canteor cante, et le fableur fable » ; c'est son métier.

Des traditions fabuleuses et bretonnes, Robert Wace s'en vient à ses chers ducs de Normandie, ses suzerains naturels, et c'est ce qui fait le sujet du roman du *Rou* ou de *Rollon*, le chef primitif des Scandinaves aux champs de Rouen et de Caen; il forme comme la seconde branche dans le lignage de l'histoire d'Angleterre : le chantre veut réciter « les félonies des félons et les hauts faits des barons. » Ce poëme, maître Wace le commença en 1160. « Depuis que Dieu en la Vierge descendit par sa grâce, alors un clerc de Caen, qui eut nom maître Wace, s'entremist de l'histoire de Rou et de sa race (1). »

vieilles histoire de France; voici, au reste, comment s'explique Robert Wace :

Qui vieult oïr et vieult savoir
De roy en roy, et d'oir en hoir,
Qui cil furent et dont vinrent
Qui Angleterre primes tinrent.

(1) Mil et cent et soixante ans eut de temps et d'espace
Puis que Diex en la Vierge descendi par sa grace,
Quant un clerc de Caën, qui ot nom *maistre Wace*,
S'entremist de l'estoire de Rou et de sa race.

Wace gagna à cette riche chronique le bon canonicat de Bayeux. Ce n'était point trop, car il avait fait un bel éloge en treize mille vers des ducs de Normandie et de la digne nation du Nord, active et féconde. Dans cette œuvre, point d'imagination ; on y retrouve la chronique rimée ; ce sont les histoires de Guillaume de Jumièges et Dudon de Saint-Quentin ; il en suit pas à pas les annales, méthode commune qu'ón retrouve dans les trouvères de la race franque (1).

Il en est peu encore de ces trouvères issus de la race franque, et tous méritent à peine d'être distingués. Le premier porte le titre de Thibaut de Vernon ; on reporte ses poésies au milieu du douzième siècle. Thibaut a translaté la Vie des saints dans la langue vulgaire ; il s'est fait le biographe en vers de sainte Thasie, de sainte Catherine et de sainte Marie l'Égyptienne. Ces vies de femmes chrétiennes, d'abord écrites en latin, furent translatées en vers français par la rime du poëte. Thibaut de Vernon reste pieux dans toutes ses œuvres ; il s'est peint comme l'expression de la chasteté dans son épisode du clerc de Rouen. Si les troubadours de la Langue d'oc oubliaient tout pour l'amour de leurs dames, le pauvre clerc de Rouen se vouait à la Vierge ; puis il s'exalte pour un amour profane : que fait-il, le

(1) Le *Roman du Rou*, au reste fort difficile à lire, se trouve parfaitement analysé dans la notice des mss., tom. v, pag. 21-78, sur un manuscrit de Sainte-Palaye.

pauvre clerc ? La Vierge lui apparaît pour lui reprocher ses profanations d'âme ; alors Thibaut déchire ses vêtements, il renonce à un amour vulgaire pour se jeter aux pieds de la Vierge, le symbole de l'exaltation morale. Dans l'autre épisode, un chevalier, épris d'une dame inflexible, vient de nouveau se consacrer à la vierge Marie, la sainte mère de Dieu ; mythe peut-être encore de la grandeur de la femme (1). Un trouvère du nom de Lambert versifie en parlage vulgaire la vie de Sainte Bathilde, l'épouse de Clovis II, fils de Dagobert ; sainte et gracieuse vie, où se manifeste l'empire chrétien de la femme sur le barbare. Un autre Pierre de Vernon, poëte sans grâce et sans amour, écrivit en vers les enseignements d'Aristote, philosophie rimée sèchement ; Aristote est son seul inspirateur et la source de sa poésie ; il traduit avec une attention indicible les conseils qu'Aristote écrit à Alexandre de Macédoine, les préceptes qu'il lui donne pour garantir son corps et son âme : « Les rois doivent honorer les savants, rendre à tous la justice, se montrer généreux après la victoire (2). Le règne

(1) Le miracle du clerc de Rouen a été donné par la Ravalière. La conversion d'un chevalier est plus vivement versifiée :

Pour ce vous vuel dire et conter
Un bien que j'ois raconter
D'un chevalier qui étoit pris
D'amors et si fort entrepris
Qu'il n'en pouvoit être livrés.

(2) La Bibliothèque royale possède un exemplaire de

d'un bon prince est comme la pluie qui ranime la verdure, nourrit les arbres et les fruits ; mais qu'on prenne bien garde à la crue d'eau qui enlève les terres. » Ces enseignements au roi, le poëte les étend très-loin ; dans un système d'instruction adressé au monarque sous le nom d'Alexandre, selon l'us du temps, le poëte, tout en parlant d'Aristote, termine ses vers en invoquant Jésus-Christ dans une fervente prière chrétienne. Ainsi était l'esprit de l'époque : un mélange continu des souvenirs de l'antiquité et des dogmes catholiques; il en était de la poésie dans l'histoire comme de ces miniatures du moyen âge, qui reproduisent les personnages de David, de Salomon, de la reine de Saba, vêtus du costume chevaleresque; le poëte décrit l'antiquité tout en restant empreint du siècle dans lequel il vit ; il blasonne l'Écriture sainte et la Grèce antique ; Aristote fut alors presque transformé en Père de l'Église, et Hector, le fils de Priam, en chevalier du douzième siècle.

Toutes ces poésies bretonnes, normandes ou de la race franque se rattachent à certains noms de légendes qui apparaissent uniformément dans le moyen âge. Le souvenir qui rayonne et brille sur tous les autres dans la tradition, c'est Charlemagne, le grand empereur. Ce nom domine partout, il ab-

l'*Enseignement d'Aristote ;* fonds de l'Église de Paris, in-4o N, no 5, fol. 173. M. Roquefort l'a cité. *Glossaire de la langue romane*, Table des Auteurs, tom. II, pag. 768.

sorbe la chronique, la poésie. Tantôt Charles le Grand fait la guerre aux Saxons, et dans sa vaste enjambée il parcourt l'espace qui s'étend de la Seine jusqu'à l'Elbe; tantôt il passe les Pyrénées pour combattre les Sarrasins jusqu'à l'Èbre. Quelquefois aussi les trouvères le font partir en pèlerin conquérant pour la Palestine, où il va délivrer le saint sépulcre comme Louis VII, et après lui Philippe-Auguste. Les romanciers peignent Charlemagne comme un prince tour à tour emporté et débonnaire, impétueux et trompé; lui, le grand Charles, devient la personnification des Carlovingiens (1) ; on confond tous ses faibles enfants en lui; on le retrouve plus d'une fois sous les traits de Charles le Chauve et de Charles le Simple ; il a pour mère Berthe aux grands pieds, la chaste épouse de Pepin; il prend et quitte ses femmes comme un roi de race saxonne ; il brise ses barons comme le fer de son cheval ; et ses barons pourtant se jouent de lui, parce qu'il fallait bien que l'idée féodale, l'indépendance des vassaux, se manifestât d'une certaine manière (2) et se produisît dans les chansons de Geste.

(1) Le plus beau et le plus naïf portrait de Charlemagne se trouve dans la *Chronique* de Turpin.

(2) Les romans du cycle de Charlemagne sont fort nombreux ; on peut le voir dans la préface de M. Pâris, adressée à M. de Monmerqué. On a beaucoup trop classé les romans de chevalerie; il y avait alors confusion comme dans tout ce qui touche le moyen âge.

Autour de Charlemagne sont les douze pairs qui forment autant d'épisodes et de poëmes épiques. Si le fort lignage de Pepin et de son fils inspire les vers des trouvères, les pairs de Charlemagne ont aussi chacun leur histoire. Connaissez-vous le duc Naymes de Bavière, si prudent et si fort dans le conseil, à la barbe blanchie, la tête rase, mais surmontée d'une couronne? A ses côtés siége le traître Ganelon de Mayence, le félon discourtois. Qu'a-t-il fait jamais, le traître, si ce n'est d'entraîner son seigneur en de fatales aventures, qui finissent par la catastrophe de Roncevaux? Combien de fois les chansons de Geste ne parlent-elles pas de Roland le fier homme, ce neveu de Charlemagne qui brise les rochers et fracasse les boucliers; et d'Ogier le Danois, ce preux du Nord siégeant parmi les pairs de Charlemagne (1)? Déjà ne vous ai-je pas conté l'histoire de ce bon Renaud de Montauban, de ses dignes frères tous montés sur Bayard qui galope, le beau coursier fringant dans la plaine (2); Ogier le Danois est le chef du lignage saxon qui entoure Charles le Grand quand il tenait sa cour plénière à Cologne, à Francfort ou à Mayence. Chacun de ces pairs a son lignage poétique; tous ces trouvères viennent tremper tour à tour leurs belles chroniques d'imagination, dans cette généalogie qui prend tous les

(1) Rien de plus complet n'a été dit sur Roland et les pairs que dans les notes sur la traduction de l'*Arioste*, par M. Mazuy.

(2) *Voyez* chap. v de ce livre.

preux, depuis la chaste mère qui les mit au monde, jusqu'au dernier fils ou dernier parent du lignage; on appelait cela des *branches*, car la généalogie de ces grandes races était comme un arbre au vaste tronc, où pendaient les beaux fruits, les feuilles vigoureuses et les branches pleines de séve. Quand la primitive chronique était écrite, ou le premier chant de Geste composé, on l'ornait, on l'embellissait de mille manières. Charlemagne eut ses neveux, la maison de Mayence ses traîtres et ses perfides enfants. La race méridionale, si ingénieuse, ne s'épuisa pas en produisant Renaud de Montauban; elle eut aussi son Huon de Bordeaux et la touchante histoire de la maison de Boves (1).

Le monde réel ne suffit plus : géants immenses comme Roboastre, nains contrefaits à l'œil bizarre, fées bienfaisantes ou sombres magiciens, châteaux de diamants sur la colline ou plaines resplendissantes d'émeraudes, d'escarboucles, de saphirs et de topazes, vous rayonnez dans les chants de Geste, si austères d'abord dans les formes primitives! Un siècle plus tard, les trouvères, avec cette brillante

(1) Le catalogue de la Bibliothèque du roi contient plus de trois cents romans de chevalerie; si le faux esprit du dix-huitième siècle ne déparait pas la *Bibliothèque des Romans*, on y trouverait de précieux renseignements sur l'esprit des chansons de Geste. Comparez toujours avec la préface de M. Pâris sur *Berte aus grans piés* et *Garin le Loherain*. M. de Paulmy et Sainte-Palaye avaient préparé ce vaste terrain de la chevalerie.

couronne d'étoiles sur le front, se montrent partout, en Angleterre comme en France; l'Arthus des Bretons n'est-il pas Charlemagne de la race germanique? n'est-il pas le même souverain puissant et débonnaire? ne voyez-vous pas assis à sa Table ronde les pairs de son royaume portant leur épée haute? La Bretagne a ses Lancelot du Lac, son Tristan de Léonois, ses féeries du tombeau de Merlin avec ses célèbres prophéties. Et ceci n'est point l'imitation d'une poésie sur l'autre; les questions de priorité du Nord sur le Midi sont oiseuses (1); ces compositions simultanées sont venues d'une même civilisation; partout il y avait des conquêtes, partout une châtellenie forte et audacieuse, des races d'hommes qui s'entre-choquaient, de vaillants barons, des lignages qui de père en fils se transmettaient le grand devoir d'une valeur invincible; partout surgit, comme si la terre était frappée du pied, le même fond poétique.

Ces lignages se rencontrent généralement comme dans les nations primitives; les familles sont resserrées, et chacune a sa généalogie; il y a un blason, non-seulement pour les chevaliers, mais encore pour les armures, pour les chevaux de bataille, pour les casques et pour les épées. Le digne coursier que vous voyez bondir sur la poussière a ses ancêtres, sa descendance, son histoire, et vous savez combien il est doux de les suivre dans le fort haras de cavales hennissantes. On connaît d'où sort Bayard et qui l'a engendré, lui dont les naseaux jettent le feu (1)! Un beau coursier est le compagnon fidèle du chevalier, il en caresse le poil luisant, il le suit avec joie quand ses yeux intelligents brillent, et quand il secoue sa crinière. Le casque, l'armure et l'épée ont aussi leur famille; la bonne Joyeuse de Charlemagne, la Durandal de Roland, l'armet de Mambrin, l'impénétrable bouclier qui rend invulnérable, sont trop chers au cœur des paladins pour qu'ils n'en recherchent pas l'origine et n'en sachent pas la primitive chronique! Que de charmes n'y a-t-il pas dans cet univers tout nouveau, où l'imagination se promène en souveraine comme dans des palais de saphir! C'est après les croisades que la poésie prend le plus vaste développement; le siècle de Philippe-Auguste voit s'accomplir les grands poëmes de chevalerie qui furent récités aux cours plénières pendant de si longs siècles (2).

L'impulsion des croisades s'étend à tout; les multitudes se sont agitées dans de lointains climats; des sensations nouvelles ont épanoui les imagina-

(1) Cette division surtout éclata entre M. Raynouard et M. l'abbé de la Rue; l'un l'éditeur des *Troubadours*, l'autre des *Trouvères*. On trouve dans Warton, *History of english Poetry*, tom. Ier, et l'*Archéolog.*, tom. XII, les plus utiles renseignements sur les traditions bretonnes.

(1) La *Chronique* de Turpin même parle de Bayard. Comparez avec Sainte-Palaye dans sa *Dissertation sur la chevalerie*.

(2) *Voy.* mon *Histoire de Philippe-Auguste*, tom. Ier.

tions ; les pèlerins n'ont-ils pas vu le style lombard des basiliques, les découpures sarrasinoises et la pierre travaillée par les Normands à Naples et dans la Sicile ? Les constructions franques s'en ressentent, et les cathédrales apparaissent avec leurs ogives dans la Langue d'oc et la Langue d'oil. Jusqu'à l'an mille, époque sombre et sédentaire, les basiliques sont marquées d'un type triste, austère et régulier ; des murailles froides et nues, des tours carrées fermées d'une grille de fer comme un château d'hommes d'armes ; au-dessous une chapelle souterraine pour abriter la châsse, quand elle était menacée par les invasions des Hongres et Normands ; quelques fenêtres longues qui ressemblaient à des meurtrières pour tirer l'arbalète sur le féodal impie et profanateur, des autels vides et nus, un baptistère de pierres froides, une chaire dans le *pronaos* pour prêcher au peuple ; à côté, le champ sacré, la terre commune avec les tombes sépulcrales à la manière romaine, en forme de *balneum* en pierres carrées (1) ; des ossements çà et là dispersés, une croix de bois au centre. Au pied du Christ, une tête de mort aux yeux creux, aux dents blanchâtres ;

(1) J'ai visité les cathédrales de France, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, d'Espagne, antérieures au douzième siècle ; toutes sont marquées de ce commun caractère. Il y a tant de commissions retentissantes pour les monuments publics, et nul travail n'est sorti de ce bruit de bureaux, de ce luxe de commissaires et d'inspecteurs. *Voyez* la préface des Bénédictins, sur l'*Histoire littéraire*, tom XI.

quelques lumières dispersées sous les voûtes éclairant un *Christos* grec avec Pierre et Paul à côté ; telle était la basilique chrétienne à l'époque de l'an mille, avant que les croisades n'eussent profondément remué les générations.

Tout à coup des sentiments plus heureux s'emparèrent du peuple ; la maison de Dieu offre un aspect d'exaltation où rayonne la joie : aux tours carrées succède l'ogive qui vient se balancer en berceaux comme une forêt pétrifiée ; la cathédrale devient un magnifique symbole ; c'est tout à la fois les légendes du saint, les exploits de chevalerie et les grands exemples de moralité ; la pierre se façonne en mille oiseaux étranges, en animaux bizarres qui vous regardent depuis des siècles, avec ces yeux fixes qui ont rencontré les yeux de tant de générations maintenant au sépulcre. Ne cherchez pas de systèmes de philosophie (1) ou des mythes hérétiques sur ces façades si merveilleusement travaillées ; c'est l'histoire simple du Nouveau et de l'Ancien Testament, ou bien la chronique et

(1) A toutes les époques, il est des mots qui deviennent comme un vocabulaire, et l'on s'est pris de belle passion pour raisonner sur *l'art* moyen âge. Il y a eu de puériles et singulières explications sur les ogives et les basiliques ; l'historien imitateur de Vico s'est surtout livré à des théories trop hautes pour expliquer des choses bien simples pourtant, et qu'il aurait pu trouver dans les légendes et la Vie des saints. Mais on préfère vivre dans les nuées que de consulter les chartres et les monuments des vieux siècles.

le récit naïfs de la translation des reliques. Voici la création du monde, quand Dieu fit éclore, de sa seule parole, les races éteintes et les oiseaux qui volent aux cieux, le serpent qui rampe sur la terre, les fleurs épanouies et les fruits savoureux, l'homme enfin maître par l'intelligence, esclave par le péché hideux, sous la forme de ces mille animaux immondes. Là c'est la Cène du Christ, le lavement des pieds, et les apôtres qui adorent le divin maître; plus loin la translation des reliques et des châsses bénites d'or et d'argent, reproduite sur la pierre froide. Voyez-vous l'évèque avec sa crosse en main, la mitre en tète et la chape brodée par la faux du temps, qui creuse et dentelle tout, car le vent a soufflé là des siècles (1)! Voyez-vous ce peuple qui les entoure, cette multitude de têtes roides, comme si Dieu les avait pétrifiées?

Que de pensées se refoulèrent dans mon esprit quand je te contemplai pour la première fois, magnifique cathédrale de Strasbourg! Souvent, au coin d'une travée du monument chrétien se développait toute la moralité de la vie humaine: comment

(1) L'histoire de l'art par les grandes cathédrales reste à faire; la Normandie a de savants antiquaires qui ont expliqué les beaux débris de Rouen, de Caen et de Bayeux. Voyez les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*. C'est là que la science modeste et sérieuse s'est concentrée. En province, il y a des savants érudits qui vivent comme les vieux Bénédictins sous la poussière des chartres.

l'homme naquit tout empreint du péché originel, tristement représenté par l'oiseau de proie à l'œil rond et au plumage noir, fatale légende qui exprime comme nous portons tous au fond de l'âme le poids douloureux de la vie, les déceptions qui tuent, la fatalité qui nous pousse. Sur cette pierre du bas-relief se reproduit encore un cadavre que le ver rongeur assiége; vous la voyez par milliers cette vermine de pierre qui s'attache aux flancs, aux cuisses grasses et sensuelles; c'est la mort de la chair, c'est l'anéantissement de la matière; c'est une grande leçon donnée au sensualisme qui s'enfle le ventre aux festins, ou qui cherche les plaisirs de la chair dans les femmes à la chevelure d'or, folles femmes qui se flétrissent dans vos embrassements, et deviendront poussière comme vous dans le tombeau (1). Mais quelles sont ces trompettes retentissantes et ces anges de la résurrection? Le corps meurt, mais l'âme survit; elle s'élève vers Dieu en sa gloire qui la juge dans sa miséricorde profonde! le paradis est pour le pauvre, l'enfer pour le riche et le puissant. Que de consolations le serf ne trouvait-il pas dans ce spectacle de la mort qui rongeait la chair et le corps du

(1) Dans les beaux bas-reliefs nouvellement découverts à Notre-Dame, toute cette grande histoire de la vie humaine se trouve reproduite sur la pierre. Je désirerais une explication des savants; mais les Bénédictins n'existent plus, et les sciences s'agitent autour de quelques places lucratives sans rien produire.

fier baron! quelle égalité devant la faux fatale! la république des sépulcres, la fraternité du linceul, consolaient de la servitude, et un jour tous ne devaient-ils pas s'élever comme un chœur de fantômes, sans gants féodaux, sans bannières blasonnées, sans armure de fer pour écouter la parole de l'éternité! A la face de ces scènes de mort incrustées sur la pierre, le serf ému écoutait encore dans les saintes basiliques les hymnes qui s'élevaient jusqu'à Dieu. Si le son de l'orgue retentissant faisait frissonner ces imaginations grossières, si les Psaumes exprimaient les déceptions de la vie (1), les douleurs de l'existence, les malheurs du riche, l'avenir consolant du pauvre; si le terrible *Dies iræ* bruissait sur l'âme du féodal bardé de fer, comme l'éclat du tonnerre, ces émotions devaient favoriser les idées de liberté et consoler le souffreteux dans la servitude; car avec ces caractères indomptables de la féodalité, ne fallait-il pas tous les prestiges et réveiller toutes les sensations? Les ogives élancées, l'orgue frémissant, les sculptures sombres et bizarres, ces tombeaux que l'on foulait aux pieds, ces

(1) L'histoire du chant ecclésiastique a été faite par l'abbé Lebœuf, le savant qui a le mieux connu les diocèses de Paris et d'Auxerre; ce serait un travail à compléter. A quoi emploie-t-on mes jeunes et studieux amis de l'école des chartres? A étiqueter des inventaires; ou bien deux ou trois érudits faciles les font travailler pour eux et profitent de leurs ardentes et fortes études! *Voyez*, au reste, préface des Bénédictins, tom. XI, *Hist. litt. de France.*

croix de bois, ces hymnes, tout cela était en harmonie, et faisait vibrer mille voix inconnues qui saisissaient l'âme et l'entraînaient dans un monde fantastique et indifférent aux vanités et aux douleurs de la terre.

La plupart des cathédrales, dans la Gaule chrétienne, datent du douzième siècle (1): voyez Reims d'abord avec ses merveilles, ses ogives incrustées, ses pontifes et ses évêques qui bénissent de leurs doigts roides depuis des siècles la ville municipale; Amiens, fière de ses portiques; Strasbourg avec sa flèche qui semble braver la foudre dans les airs; la cathédrale de Rouen, de construction normande; celles de Caen et d'Évreux, d'Orléans et de Blois sur la Loire; enfin la basilique des saints martyrs à Saint-Denis en France, l'œuvre merveilleuse de Suger, appartiennent à cette époque de catholicisme producteur. Bâtir une cathédrale était le souci de toute une génération; il y avait alors un peuple d'ouvriers; des corporations tout entières venaient mettre la main à ces grands travaux qui occupaient les populations des villes et des campagnes (2). Les uns taillaient la pierre comme pour le temple de Salomon, les autres façonnaient les grandes poutres, l'orfévre incrustait les rubis et les émeraudes dans les châsses saintes, tandis que le pieux

(1) Bénédictins, *Hist. litt. de France*, tom. XI (préface).

(2) Ibid.

moine dessinait sur les vitraux la vie du Christ et les grandes histoires de la patrie (1). C'était une œuvre joyeuse et sainte que la construction d'une cathédrale, l'époque en était marquée dans les fastes de la ville, du bourg et de la campagne réjouissante. L'église était l'orgueil de la cité ; sous le sanctuaire l'esclave devenait libre ! les communaux accouraient en foule pour apprendre qu'ils étaient égaux avec les barons ; on leur montrait le ciel ouvert pour les pauvres et les souffreteux, et l'enfer pour les puissants de la terre.

Aussi le peuple mettait son corps et son sang, ses aumônes et son bien pour façonner cette belle perle qui se posait au centre de la cité resplendissante. Il faut voir avec quel soin l'économe Suger s'occupe de sa cathédrale, et veut orner cette précieuse maison des martyrs de Saint-Denis en France. Ce fut l'an 1140 que le pieux abbé commença l'édifice de son église ; l'ancienne avait deux défauts, elle était trop étroite pour l'affluence du peuple qui s'y rendait aux grandes fêtes, « en sorte, dit Suger, que pour arriver aux reliques des saints martyrs, les femmes marchaient sur la tête des hommes (2). » L'église, en plusieurs endroits, mena-

(1) *Dissert.* de l'abbé Lebœuf. M. Émeric David a longuement disserté, dans la continuation de l'*Hist. litt.* des Bénédictins sur l'origine et le développement de l'architecture dans les cathédrales. Il n'y a pas grande portée dans ce travail.

(2) Dom Félibien, dans son *Histoire de l'Abbaye de*

çait ruine ; outre cela, le portail, bas et ouvert par une seule porte, était masqué par une espèce de portique que Charlemagne avait fait élever sur le tombeau du roi Pepin, inhumé de son choix hors de l'église, pour expier les excès de Charles Martel son père. Suger détruisit ce monument avec la permission du roi, et fit transporter ailleurs le tombeau de Pepin ; il construisit un nouveau portail ouvert par trois portes et flanqué de deux grosses tours, également propres à servir d'ornements durant la paix, et de défense en temps de guerre. Les battants des portes furent faits en bronze doré, avec des bas-reliefs où étaient représentés divers mystères, et Suger lui-même aux pieds de Jésus-Christ, avec ce distique qu'il lui adressait : « Accueille ce vœu de Suger, juge suprême ; fais-moi trouver avec clémence parmi mes propres brebis. » De là Suger travailla au chevet de l'église, qu'il réédifia de fond en comble avec la croisée, et finit par la nef, qui fut achevée l'an 1144. Le roi posa la première pierre de l'édifice, et plusieurs prélats se firent honneur d'en travailler d'autres après lui. Suger enrichit l'église de pieux ornements ; un retable d'or pesant quarante-deux marcs, orné de pierreries, fut placé sur l'autel de Saint-Denis ; trois tables de même matière qui en-

Saint-Denis, a donné la description des premiers travaux de la cathédrale. Il cite ce passage tout entier de Suger.

vironnaient le grand autel, un crucifix d'or pesant quatre-vingts marcs, qui fut l'ouvrage de sept orfévres que Suger avait fait venir de Lorraine, et une infinité d'autres richesses, dont une partie venait de la libéralité des rois, des princes, des prélats que le pieux abbé a eu soin de nommer; sur la plupart de ces ouvrages, il avait fait graver des vers de sa façon; il en avait aussi fait tracer sur les vitraux pour l'explication des histoires ou des allégories qui y étaient représentées (1). »

Maintenant il faut vous les dire ces histoires; sur ces beaux vitraux de mille couleurs, Suger y a fait peindre les patriotiques annales de la première croisade, les exploits des Francs pour délivrer les frères d'Orient. Nicée d'abord est reproduite par une tour sur un petit vitrail bleu; la tour est haute, au sommet paraît une seule tête d'homme qui embouche une corne de cerf pour annoncer l'approche des croisés (2). Les braves pèlerins entourent Nicée avec leurs machines de guerre; la baliste frappe à

(1) On voit combien l'art de l'orfévrerie était avancé dans le moyen âge. C'était une des grandes corporations avec bannière; l'or était déjà très-abondant dans les églises. *Voyez* LEBOEUF, *Dissert. sur l'Histoire ecclésiastique de Paris*, 1741. Son bel ouvrage, comme celui de Félibien, a servi à tous les travaux médiocres qu'on a publiés en corrompant le peuple et les idées.

(2) Les vitraux de Saint-Denis se retrouvent entièrement reproduits dans le Père Montfaucon, *Monuments de la Monarchie française*, tom. 1er.

coups redoublés, les pèlerins sont tout couverts de leurs boucliers; ils prennent Nicée. A son tour Antioche est assiégée; on voit la cité sur un vitrail à fond d'or, et de ce beau bleu que nul n'a pu trouver encore (1). Après Antioche vient Jérusalem sur fond de *gueules ;* les croisés attaquent la ville sainte avec impétuosité; rien de comparable aux brillantes couleurs de leurs armures, les traits en sont grossiers, mais les émaux sont si purs, si éclatants! A la bataille d'Ascalon le choc des armées se déploie sur le vitrail; les mécréants conservent dans leurs regards une teinte sauvage; ils portent pendues à leurs selles les têtes des chrétients, qne l'on reconnaît à l'expression douce et martyre. Les pèlerins ont la croix sur leurs casques, tous sont couverts de cottes de mailles et d'armures impénétrables (2); les chevaux se heurtent, les lances se croisent, on voit briller les banderoles flottantes au bout des lances; les armures de cette chevalerie sont semblables à celles des Normands dans la tapisserie de la reine Mathilde. Plusieurs fois, dans ce vitrail, Suger se peint lui-même; on le voit avec sa figure vénérable, petit de taille, aux yeux fixes, aux traits roides, tel que nous le décrit sa vie écrite par frère Guillaume (3).

(1) Planche 1re.

(2) Planche 3.

(3) L'art moderne a pu mieux dessiner que le Père Montfaucon, mais rien ne peut être comparé à l'exactitude des

Ce luxe de conleurs, cette magnificence d'orfévrerie, qui paraissent là éclatants, commencent à se reproduire aussi dans les châtellenies. Ne cherchez plus ces manoirs simples et antiques, ces tours demi-romaines en pierres noires et épaisses! Le château commence à se construire dans la forme d'ogive; il a son oratoire, ses vitraux, sa salle de repos resplendissante, où se déploie le paon avec ses ailes. Les meubles se façonnent en bois de chêne, s'incrustent d'ivoire, de cèdre et d'ébène; la chaise féodale est couverte de soie empruntée à Constantinople durant le pèlerinage; le bahut où s'asseyent les varlets est enrichi de bas-reliefs qui représentent le sanglier poursuivi par les chiens, ou le cerf aux abois. Le livre d'heures de la châtelaine est recouvert d'une riche étoffe brodée de saphirs, de topazes ou d'émeraudes (1). Tout est en progrès de luxe; les tristes époques sont oubliées; l'an mille n'étend plus ses noires ailes sur la génération; les trouvères et les troubadours vont de manoir en manoir pour égayer les longues soirées.

Bénédictins. Les religieux travaillaient avec une si naïve conscience!

(1) La Bibliothèque royale contient des livres d'heures du dixième au quatorzième siècles, avec ces magnifiques reliures brodées de pierreries (salle 1re des mss.). Depuis longues années, je visite bien souvent la Bibliothèque royale, et pas une seule fois je ne la quitte sans admirer et saluer ces beaux livres d'heures couverts de rubis, de topazes et d'ivoire!

Qui ne peut conter quelques merveilleuses histoires? car on a tant vu, tant voyagé! Et quand les générations en sont là, la tristesse s'envole. Lorsque les grandes distractions arrivent, qui pourrait songer encore à la vie solitaire? Il y a dans ce douzième siècle un besoin d'agitation qui résume toute l'existence dans les croisades. Naguère l'horizon était borné par la forêt sombre, par l'étang, par le vivier empoissonné, le monastère ou la colline déserte ombragée de sapins. Au douzième siècle le ciel s'étend bleu et brillant jusqu'en Palestine; les idées s'agrandissent, l'époque se revêt d'une robe de pourpre et d'or, elle pare son front d'un diadème éclatant. Tout est joyeux comme aux périodes de jeunesse et de renaissance!

CHAPITRE LV.

DERNIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS VII.

Origine de la rivalité entre la France et l'Angleterre. — Avénement des Plantagenets. — Henri II. — La race poitevine. — Discussion pour l'hommage. — Alliances et batailles. — Invasion du comté de Toulouse. — La lignée du roi. — Traité de paix avec Henri II. — Vieillesse du roi Louis VII. — Actes d'administration après la mort de Suger. — Fiefs. — Communes. — Églises. — Pèlerinage en Angleterre. — Maladie du roi. — Sa mort.

1150 — 1180.

Le caractère des expéditions actives de Louis le Gros, le père de Louis VII, avait été tout féodal ; ses guerres s'étendaient aux nombreuses et fortes châtellenies des environs du Parisis : on l'avait vu lutter contre les sires de Montmorency et de Luzarche, contre les seigneurs de Corbeil et de Senlis, Il n'y eut sous son règne qu'un seul mouvement national, dont Suger a écrit l'histoire (1) ; il se ma-

(1) *Voyez* le chap. XXXVI de ce livre.

nifesta contre la race germanique, qui menaçait les frontières par l'invasion. On vit alors les Aquitains confondus avec les Francs et les Champenois dans les batailles communes. La première période du règne de Louis VII est absorbée par la croisade ; toute l'attention de la chevalerie est portée vers la Palestine ; peu de gonfanons pendent encore sur les castels en France, en Normandie et en Champagne. Suger réprime avec fermeté les dernières entreprises des féodaux possesseurs de petits fiefs dans le territoire de Paris.

La guerre va prendre désormais un caractère plus vaste, plus national. La rivalité entre deux couronnes et deux familles se manifeste ; l'Angleterre et la France vont entrer en lice, et les haines de peuples se déploieront pendant des siècles (1). Guillaume le Bâtard avait soumis l'Angleterre par la conquête à la race normande ; les vieux fils des Scandinaves, les châtelains de Rouen, de Bayeux et d'Évreux avaient passé les mers pour porter en Angleterre leurs lois et leurs coutumes belliqueuses; de là était née une première cause de rivalité, car les ducs de Normandie ne furent jamais bons vassaux de la couronne de France. Déjà plus d'une fois les lances s'étaient croisées sur les champs de guerre, et les cris de bataille s'étaient fait entendre!

(1) Je fais partir de cette époque le véritable caractère de la nation et de la monarchie française. Philippe-Auguste y mit la dernière main. *Voir* mon Résumé de *Philippe-Auguste*, tom. IV.

Mais ce qui grandit encore cette rivalité, ce fut l'avénement à la couronne de Henri II, l'aîné de la maison d'Anjou, issu de ces Plantagenets dont l'histoire est si merveilleuse dans les vieilles chroniques. La race des comtes de Poitou s'était souvent soulevée contre les suzerains de France (1); ces comtes appartenaient tous à cette famille méridionale qui s'étendait depuis la Loire jusqu'en Provence, et parlait ainsi une commune langue. Le ressentiment des Plantagenets contre Louis VII tenait aussi à d'autres causes, et j'ai besoin encore de revenir sur les temps.

Quand l'assemblée de Beaugency eut prononcé le divorce de Louis VII et d'Aliénor, le beau fief d'Aquitaine, les terres plantureuses de l'Anjou et du Poitou formaient un trop beau lot pour ne point exciter la convoitise de tout le baronnage. Aliénor se donna corps et âme à Henri Plantagenet de la race angevine, qui déjà possédait sous l'hommage le duché de Normandie. Voyez donc quels fiefs! quelles terres immenses! quelles nombreuses châtellenies depuis Caen jusqu'à Bordeaux, en passant par le Poitou, l'Anjou, le Limousin, dont la chevalerie était si vaillante! Salut donc à toi, duc de Normandie, Henri Plantagenet, comte d'Anjou,

(1) Besly, *Hist. des Comtes de Poitou*, tom. IV. L'*Histoire chevaleresque des Plantagenets* est un beau tableau féodal jusqu'à Richard Cœur de Lion. *Voyez* les comtes de Poitou dans l'*Art de vérifier les Dates* des Bénédictins, tom. III, in-4°.

duc d'Aquitaine, car tu étais noble et fier chevalier; tu aimais les trouvères, les troubadours, les grandes et vieilles chroniques, tout ce qui parlait enfin à l'imagination aventureuse (1)! A la mort d'Étienne, roi des Anglais, le noble Plantagenet fut appelé à la couronne, dans une cour plénière à Winchester; tous les possédant fiefs lui firent hommage, et le goût des Poitevins pour les fêtes joyeuses se révéla dans les magnifiques somptuosités des tournois à Londres, à Durham, à Winchester; Henri II parut là avec Aliénor; plus d'une lance fut brisée pour la suzeraine, et Henri fut reconnu par les barons comme leur roi. Ainsi, du chef de sa mère, Henri possédait le Maine et la Normandie; puis, comme époux d'Aliénor, sa bannière pendait sur les châtellenies du Poitou, de la Saintonge, d'Auvergne, du Périgord, du Limousin, de l'Angoumois et de la Guienne. Quel souverain puissant! Henri était dans la force de sa vie; il avait vingt et un ans; un noble feu de conquêtes circulait dans tous ses membres; il était rusé autant que fort, habile autant que téméraire, et avec cela que pouvait tenter contre lui le roi de France? qu'avait-il à craindre de ses lances moins nombreuses que les siennes (2)?

Louis VII, vieilli, macéré par le jeûne, avait vu avec amertume le mariage d'Aliénor et de Henri Plantagenet; il détestait la race poitevine et ses

(1) Comparez Gervasius et Brompton, *Chroniq.* 1154-1155, dans la *Collect. des Hist. anglais*, pag. 1043-1377.

(2) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, t. II, in-4°.

comtes; il n'avait jamais passé la Loire que pour batailler, comme ses ancêtres, avec les sires d'Aquitaine; il n'avait ni la finesse ni la ruse des Plantagenets; s'il pouvait combattre contre eux à fer émoulu, avait-il assez de dextérité pour empêcher un méridional d'arriver à ses fins? Quand le sang normand se mêlait à la race du Midi, comme cela était arrivé à la lignée de Bohémond en Sicile, est-ce que jamais la race franque et germanique aurait pu lutter de souplesse dans une négociation? Qu'on s'imagine la fureur de Louis VII lorsqu'il apprit le mariage d'Aliénor et d'Henri Plantagenet; il fut comme le sanglier pris dans les toiles du chasseur habile; Louis avait eu deux filles de la dame d'Aquitaine; elles devenaient les héritières d'Aliénor si elle fût restée en veuvage; mais féconde comme les races du Midi, Aliénor aurait sans doute une lignée mâle avec Henri d'Angleterre; et alors comment invoquer les droits des deux filles du roi de France? Quand la colère était dans l'âme des barons, ils se précipitaient les uns sur les autres, et bientôt les batailles commencèrent en Normandie. Dans le droit féodal, à l'avénement de chaque grand possesseur de fiefs, il était tenu à l'hommage; il devait se présenter la tête nue, le bras déganté, et s'agenouiller en face de son suzerain, mettre ses mains dans les siennes, jurer féauté comme le supérieur, qui à son tour devait protection au vassal (1). Voyez

(1) Ducange, *Gloss.*, v° *Homag. Feudum.*

comme aurait été grande l'humiliation d'un Plantagenet, seigneur de si riches terres, agenouillé devant son rival, l'ancien époux d'Aliénor (1)!

Il y eut donc refus. Henri aima mieux appeler la bataille, un choc de chevalerie en Normandie: ces hommes de fer se heurtèrent comme des rochers, et les coups de masses d'armes retentirent comme sur des enclumes. On fit ensuite un traité de paix ou de trêve, pour mieux dire, car lorsque la chevalerie était fatiguée, lorsque le vassal avait fait son service selon les termes de la coutume, il s'en revenait tout simplement en son manoir, sans suivre plus longtemps le gonfanon de son seigneur. Il arrivait ainsi que souvent les suzerains étaient obligés de traiter par le refus d'armes de leurs vassaux, qui s'en retournaient chez eux, leur service étant fini; il n'y avait plus de guerre parce qu'il n'y avait plus de lances. On fit plusieurs trêves entre Louis VII et le Plantagenet, puis paix et fiançailles entre Marguerite, fille du roi Louis VII, âgée de deux ans, et Henri, qui en avait trois à peine, issu du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine et de Gascogne. Marguerite recevait en dot les châteaux de Néaufle et de Gisors (2). Ces murailles crénelées

(1) Suivant le chroniqueur Albéric, la guerre commença dès 1157. Mss. Fontanieu, vol. XIII et XIV.

(2) La paix est de l'année 1160; elle est citée par Roger de Hoveden, *apud* Duchesne, tom. IV, pag. 429. Cette époque, fort brouillée par la chronologie, a été très-imparfaitement éclaircie même par les Bénédictins.

étaient remises aux mains des templiers comme en bonne garde; les vieux chevaliers du Temple recevaient en tutelle les biens en minorité des deux enfants royaux. Ainsi étaient suspendues pour un moment les vieilles querelles entre Louis VII et Henri II, sauf à renaître ensuite à la première circonstance.

Suger mourait alors, à un âge avancé de la vie, dans sa soixante et dixième année (1). Il s'était retiré des affaires mondaines pour se consacrer entièrement au monastère de Saint-Denis, qu'il avait orné de si nobles joyaux. Le dernier acte de son administration politique fut la résolution de conduire lui-même une croisade (2). Les malheurs du dernier pèlerinage n'avaient pas corrigé les esprits; une expédition en Palestine était la pensée et le but de la génération; partout se manifestait cette idée de conquêtes, partout le cri de Jérusalem se faisait entendre, et Suger, qui s'était tant opposé à la croisade de saint Bernard, fut entraîné à préparer lui-même un nouveau pèlerinage armé dans la Palestine. La mort le surprit dans cette préoccupation pieuse et politique. Ce fut à Saint-Denis en France que la maladie le conduisit au tombeau; le deuil fut grand; Louis VII suivit à pied le convoi de son

(1) La mort de Suger est du 12 janvier 1151. FÉLIBIEN, *Hist. de Saint-Denis*, Preuves, pag. 206. *Gall. christian.*, tom. VII, pag. 376.

(2) C'est son biographe, le moine Guillaume, qui rapporte ce fait, liv. 1er, no 8.

ministre, il pleura quand il le vit descendre dans le caveau silencieux de l'abbaye. Suger avait administré longtemps la monarchie; il mit de l'ordre dans une époque désordonnée, et cela fit sa grande réputation; il gouverna la France avec la même sollicitude qu'il avait fait pour son monastère. Les chroniqueurs le louent surtout comme homme d'église; l'un des moines de Saint-Victor, du nom de Simon Chèvre-d'Or, s'écrie en parlant de Suger : « Elle n'est plus cette fleur de l'Église, cette pierre précieuse, cette brillante couronne; le drapeau, le bouclier, la bannière de la chrétienté, l'abbé Suger, l'exemple des vertus, grave avec de la piété, pieux avec la gravité (1), magnanime, sage et honnête; le roi gouverna par lui avec modération son royaume, et, régent, il fut presque roi; tandis que Louis restait plusieurs années pèlerin en Orient, Suger décora cette église et orna sa chaire, le chœur de ses brillantes parures. Qu'il repose donc en paix dans l'éternité. »

Ainsi disaient les chroniques en parlant de Suger, et elles avaient raison, car l'abbé de Saint-Denis avait fait dominer l'Église avec sa pensée d'ordre moral, au milieu de l'anarchie féodale. Partout il

(1) Voici le texte de l'épitaphe :

Decidit Ecclesiæ flos, gemma, corona, columna,
Vexillum, clypeus, galea, lumen, apex,
Abbas Sugerius, specimen virtutis et æqui,
Cum pietate gravis, cum gravitate pius.

avait préparé le triomphe du catholicisme, qui était alors le mobile de la civilisation et de la police des sociétés. L'administration régulière était dans la royauté, l'ordre moral dans l'Église; il en résulta pour Suger la gloire d'avoir placé la féodalité sous ce double frein de l'unité ecclésiastique et de l'administration royale; il avança les idées de gouvernement. Tel est son titre dans l'histoire.

On avait besoin d'unité et de nationalité en France, car la puissance anglaise s'accroissait dans d'immenses proportions, et avec elle la rivalité instinctive entre les deux couronnes; la paix conclue en Normandie entre Louis VII et le Plantagenet n'avait pas tout fini; la question de l'hommage était vidée; Henri prêta sa foi par procureur en cour plénière (1). C'était bien sans doute, mais pouvait-on priver longtemps la chevalerie de conquêtes et de batailles? Et tout à coup, en pleine paix, on apprit que les Poitevins, avec Henri leur sire à la tête, s'étaient précipités sur le comté de Toulouse. Qu'allaient-ils faire dans la Provence? quelles querelles avaient-ils à chercher contre les féodaux de Saint-Gilles, de Narbonne, de Montpellier et de Nismes? Ici je dois vous dire encore les belles histoires de la race provençale; j'éprouve toujours bonheur à les narrer dans leur naïveté.

Aux vieux temps, Ponse IIIe du nom, comte de

(1) *Voyez* les extraits publiés par Fontanieu, mss., tom. XIII à XIV.

Toulouse, mourut laissant plusieurs fils en sa lignée; l'aîné fut Guillaume IV, comte de Toulouse, et le puîné Raymond IV, comte de Saint-Gilles; or, sachez que Guillaume IV, féodal plein de largesse et de luxe, vendit pour de bons écus d'or son comté de Toulouse à son frère Raymond, lequel nous avons vu, joyeux et pimpant, avec les Provençaux dans sa croisade en Palestine (1). Guillaume, après avoir vendu son comté, eut une fille du nom de Philippia, laquelle fut l'aïeule d'Aliénor. Voilà donc que Henri II vint réclamer le comté du chef de sa femme, comme s'il n'avait pas été vendu en bons deniers; ledit comté était au pouvoir alors de Bertrand, bâtard du comte Raymond, noble troubadour qui partit aussi pour là Palestine; qu'advint-il? C'est que, traître et mécréant, le comte de Poitiers s'était emparé de la terre du pauvre pèlerin, contrairement aux bulles; mais les communaux et le peuple se soulevèrent au profit du dépouillé; ils chassèrent honteusement le vautour qui était venu dévorer le nid de la merlette, tristement en mer pour la Palestine! Dignes communaux, ils avaient tant de vénération pour les pèlerins! Ils se soumirent au comte Alphonse, le fils légitime de Raymond de Saint-Gilles; le bâtard était mort en sa route. Alphonse fut surnommé Jourdain, doux nom, pour souvenir de son baptême dans les

(1) Catel a écrit merveilleusement cette chronique, *Hist. des Comtes de Toulouse*, pag. 119 à 133.

eaux saintes durant le pèlerinage de son père (1).

Entendez-vous le son rauque des trompes et buccines ? C'est le roi d'Angleterre Henri II, qui vient réclamer le fief de Toulouse du chef de sa femme, contre les communaux. Il approche avec ses épaisses nuées de lances normandes et angevines ! Une chevalerie nombreuse l'accompagne ; la poussière soulevée sous les pas des chevaux forme comme la vapeur noire de l'orage. Dieu vous soit en aide, dignes bourgeois de Toulouse ! Les communaux s'adressent à leur seigneur suzerain Louis VII, roi de France ; ils le supplient de porter aide et secours à leur comte et à leur cité ; l'ambition de Henri II est insatiable : arrivé sur les terres de Toulouse, dans la compagnie du duc de Gascogne et de quelques autres féodaux mécontents, le roi d'Angleterre impose l'hommage à tous, il veut être le suzerain des terres méridionales ; son ambition est de hisser sa bannière sur les hautes tours de Toulouse (2). Le roi Louis VII peut-il le permettre ? Sa sœur Constance a épousé le comte de Toulouse ; elle n'est pas heureuse sans doute

(1) *Voyez* toujours CATEL, *Hist. des Comtes de Toulouse*, pag. 186. L'abbé de Camps a fort bien éclairci cette chronologie dans ses *Cartulaires* (article *Traités de paix, Règne de Louis VII*).

(2) Le roi se trouve fréquemment en rapport avec les capitouls de Toulouse ; je trouve une chartre par laquelle ils le félicitent de la naissance de Philippe son fils. DUCHESNE, *Epistol.* 415, tom. IV, pag. 714.

avec son mari, seigneur et maître ; elle se plaint à son frère, car elle n'a ni hôtel ni denrées ; elle a quitté la cour du comte ; elle est très-inquiète, parce qu'elle craint qu'il n'écrive contre elle au roi (1). Comme toutes les femmes du Nord, Constance se déplaît au milieu des cours du Midi : la vie y est trop active, trop familière ; elle aime ce froid respect des vassaux de la Germanie, de Flandre et de Normandie ; Constance, avec ses fades manières, était fort déplaisante aux seigneurs de Narbonne, de Toulouse et de Montpellier. Louis VII ne répond pas aux plaintes de Constance, car son but est de combattre à outrance les batailles de lances anglaises et angevines de Henri II ; les Francs passent la Loire et marchent sur Toulouse pour délivrer le comte ; ils mènent à leur suite quelques châtelains du Poitou mécontents de Henri II. Les suzerains s'habituent à se servir des vassaux révoltés pour soutenir leur ambition ; mauvaise coutume, qui affaiblit les liens de fidélité. Cette guerre méridionale se continue plusieurs années ; elle est suspendue par des trêves, puis elle recommence ; le comte de Toulouse est tout entier dans l'hommage de Louis VII son suzerain ; la féodalité du Midi s'accoutume à prêter foi au roi des Francs, dont la force est si loin pourtant, et c'est un progrès pour la couronne. La féodalité est

(1) Deux de ces lettres originales de Constance ont été recueillies par DUCHESNE, tom. IV, pag. 725.

en correspondance active avec le roi; Ermengarde, comtesse de Narbonne, écrit à Louis VII (1) les paroles les plus soumises : « A mon très-révérend seigneur Louis, par la grâce de Dieu roi des Francs, très-illustre; Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, votre fidèle et humble vassale, salut et le courage de Charlemagne. Ayant plu à Votre Hautesse, très-illustre seigneur, de m'écrire par votre envoyé et par votre lettre, j'en ai beaucoup de joie, et j'en rends toutes les actions de grâces possibles à Votre Majesté. Quant à l'ordre que vous m'avez donné de fuir le commerce de vos ennemis, et de persister dans l'affection que j'ai eue pour vous dès le commencement, je prie Votre Noblesse d'être entièrement persuadée que je n'ai point fait d'alliance avec les ennemis de votre couronne, et que je n'aurai jamais de familiarité avec eux. Je souhaite et veux vous aimer sincèrement, et je m'attacherai à vous rendre en temps et lieu tous les services que je pourrai. Je souhaite de maintenir les intérêts du comte de Toulouse, et j'exécuterai vos ordres sur ce sujet lorsqu'il en sera besoin. Mais si Votre Majesté venait elle-même protéger et défendre le comte de Toulouse, je vous suivrais dans les armées avec bien plus de constance et de bonne volonté. J'ai beaucoup de douleur, et ce n'est pas moi seule; mais tous ceux de notre pays sont dans

(1) Cette lettre a encore été recueillie par Duchesne, *De Reb. Franc. Epistol.*, tom. IV, pag. 715, act. 38.

un chagrin extrême de voir que ces provinces, auxquelles la bravoure des rois des Français avait acquis une liberté si glorieuse, passent par votre défaut, pour ne pas dire par votre faute, sous la domination d'un prince à qui elles n'appartiennent par aucun droit. Que je ne chagrine point Votre Altesse, mon très-cher seigneur, si je lui parle avec tant de hardiesse; je ne le fais qu'à cause qu'étant plus spécialement vassale de votre couronne, j'ai plus de peine à voir diminuer son éclat et sa grandeur qu'un autre n'en aurait. Ce n'est point seulement à la ville de Toulouse que vos ennemis en veulent, leur dessein est de se rendre maîtres de tout ce qui est entre le Rhône et la Garonne; ils s'en vantent et le publient eux-mêmes; et s'ils s'empressent tant de prendre Toulouse, ce n'est qu'afin qu'ils puissent aisément se rendre maîtres des autres villes, après avoir soumis la capitale. Que votre courage se réveille et s'arme de force, notre très-cher seigneur; entrez dans notre pays à la tête d'une puissante armée, afin de réprimer l'audace de vos ennemis, de consoler vos amis, et de relever leur espérance (1). » Ici se montre la respectueuse soumission de la dame de

(1) Il faut remarquer les rapports intimes qui déjà se préparent entre la couronne de France et les races méridionales; la comtesse de Narbonne déclare que le roi d'Angleterre n'a aucun droit : *Ad quem minimè spectant.* Duchesne, *ibid.*

Narbonne, scellant sa lettre et l'adressant à celui qu'elle couvre du nom de Charlemagne, grande renommée qui dominait tout le moyen âge.

Batailles et trèves, telle était la vie féodale. Après donc beaucoup de sang répandu, on arrêta une entrevue entre Louis VII et Henri II sur la rivière de l'Epte, qui fut si souvent témoin des traités entre les suzerains de France et les ducs de Normandie. Au mois de mai, quand les fleurs sont épanouies, l'an 1161, les otages furent respectivement donnés; mais il survint des incidents de toute espèce : au moment où l'on allait apposer le scel sur les chartres, le roi de France apprend que Henri II vient de faire célébrer les noces de Henri son fils, âgé de cinq ans, et d'Alix fille de Louis VII, qui n'en avait que trois, et tout cela pour obtenir les terres de la dot; les templiers, qui en étaient détenteurs, traîtres au roi de France, les délivrèrent à Henri II. Et ici nouvelle guerre (1) : les lances se croisent avec fracas, le sang se répand à grands flots en Normandie et dans le comté de Toulouse; de part et d'autre on s'assure des alliances et des forces : Henri se ligue avec le comte de Flandre et toute la race du Nord, tandis que Louis VII va chercher dans les sires du Poitou, de l'Anjou mécontents, des auxiliaires contre leur seigneur et

(1) Comparez, sur tous ces événements, *Chronic. Normann.* 1161; Robert du Mont, *apud* Sigib. ad ann. 1161; Guill. de Neubrige, lib. xii.

maître, Henri II d'Angleterre. Faut-il suivre et répéter ces tableaux monotones comme les peintures qui reproduisent toujours des champs de bataille avec des morts amoncelés? Pendant dix ans ce n'est qu'une lice de chevalerie continuellement ouverte aux grands coups de lances; on se rapprochait par des conférences, on les brisait tout aussitôt.

Henri II était furieux contre ses vassaux du Poitou, qui le trahissaient pour Louis VII. Il faut lire dans les épîtres de Jean de Sarisbery les difficultés que présentaient ces négociations, rompues à peine entamées : il y eut des pourparlers entre les clercs, que fatiguait la guerre à outrance; les évêques s'interposèrent de leur austère parole, et il fut arrêté : « Que le roi d'Angleterre devait rentrer en l'hommage du roi de France, et lui promettre par la foi de son corps, dûment jurée par lui-même publiquement, et en présence d'un chacun, de le servir fidèlement pour le duché de Normandie, de même que ses prédécesseurs ducs de Normandie ont accoutumé de servir les prédécesseurs du roi des Français. Le roi d'Angleterre serait tenu de céder à Henri, son fils aîné, les comtés d'Anjou et du Maine avec les hommages et féautés des grands qui ont des fiefs mouvants de ces comtés, et que ce même fils en ferait hommage et féauté au roi (Louis VII) pour et contre tous, sans être tenu envers le roi d'Angleterre son père, ni envers ses frères, fils de ce roi, qu'aux devoirs que la nature

exige (1). Le roi de France donnerait, sous les mêmes conditions, le duché d'Aquitaine à Richard, fils du roi d'Angleterre, et lui accorderait de plus sa fille en mariage, mais sans dot, cette princesse restant néanmoins apte à recevoir un présent de noces, s'il plaît au roi son père de lui en faire (2). » Ce traité habile et décisif divisait la puissance du grand féodal, il appelait les fils de Henri II à une participation dans les fiefs d'un père trop puissant. Henri et Richard recevaient de vastes terres sous la suzeraineté directe du roi de France.

En signant ces trèves, il y avait souvent volonté de recommencer la guerre. Les traités prenaient toujours un caractère de mauvaise foi; les suzerains ne s'adressaient plus seulement à la force des armes, l'usage s'introduisait de s'assurer secrètement des alliances ; elles armaient les fils contre les pères, les vassaux contre les suzerains ; il y avait une politique qui divisait les forces et affaiblissait l'ennemi au préjudice de la loyauté. Tout changeait dans le droit public de l'Europe ; le seul caractère qui domine dans cet ensemble d'événements, c'est la rivalité profonde entre les deux couronnes de France et d'Angleterre ; les guerres germaniques ne sont plus qu'un accident, tout s'absorbe dans cette vaste lice, qui a pour théâtre

(1) Les curieuses lettres de Jean de Sarisbery ont été publiées par DUCHESNE, tom. IV, pag. 472, act. 52.

(2) Il faut comparer à ces lettres de Jean de Sarisbery le chroniqueur Robert du Mont, *apud* Sigib. ad ann. 1169.

les fiefs qui s'étendent depuis la Flandre jusqu'à Toulouse. Pendant des siècles la guerre se circonscrit en Normandie et en Guienne entre les rois de France et d'Angleterre ; les hostilités féodales s'effacent devant le grand conflit qui fait tout converger vers la rivalité des deux couronnes.

Au milieu de cette activité de chevalerie et de féodalité, quand le gonfanon du roi était levé depuis Toulouse jusqu'à Amiens, Louis VII avançait dans l'existence; il dépassait cinquante ans déjà, et il avait usé son activité dans des expéditions incessantes. Après son divorce avec Aliénor, il épousa Constance, fille du roi de Castille, morte subitement, et il prit alors pour troisième femme Alix, fille de Thibault, comte de Champagne, dont il n'eut point d'hoirs mâles jusqu'en 1165 ; c'était tristesse aux châtellenies lorsque naquit son fils Philippe, dont j'ai narré avec bonheur la grande histoire (1). Louis VII, fatigué de tant de guerres, venait passer l'hiver en ses manoirs ; alors il s'occupait à régler ses fiefs, à fixer les principes et les droits d'administration et d'Église. Après la mort de Suger, il gouverne lui-même la monarchie selon son privilége féodal de juger et de prononcer en matière de fiefs et de justice. Une grande discussion s'élève devant le roi entre l'évèque de Langres

(1) Pour tout ce qui touche à l'enfance de Philippe-Auguste, je suis obligé de renvoyer à mon travail spécial sur Philippe-Auguste, tom. Ier.

et le duc de Bourgogne; Louis VII prononce souverainement, et la chartre est scellée par les mains de Hugues le chancelier (1). Voici maintenant le roi dans l'assemblée de Soissons; le plaid des barons s'ouvre le 4e jour des ides de juin en présence des archevêques de Reims, de Sens, du comte de Flandre, de Bourgogne, et du comte de Nevers. L'assemblée proclame la trève de Dieu pour dix ans; nul ne pourra piller les terres du royaume, ravager les champs, troubler la sécurité des pâturages et des grands chemins, sous peine de subir le jugement de la cour (2). Puis vient dans le livre des chartres la confirmation des coutumes de Lorris, privilége communal dans sa plus grande extension. « Quiconque possédera une maison dans la paroisse de Lorris ne payera que six deniers de cens, sans rien devoir comme impôt pour sa nourriture, pour son travail, pour ses récoltes; que nul ne puisse être commandé pour un service qui se prolonge au delà d'un jour; la liberté la plus entière sera donnée pour le commerce et les foires aux marchands; nul ne doit la corvée, et tous peuvent vendre librement. Quiconque habitera la commune de Lorris un an et un jour sera libre, alors même qu'il aurait une origine de servage : les habitants ne répondent pas des dégâts causés par leurs

(1) Bénédictins, préface des *Hist. de France,* tom. xiv, pag. 47 à la note.
(2) *Ibid.,* pag. 387.

animaux domestiques, l'âne, le bœuf, la brebis, dans les forêts royales; et ces beaux priviléges sont conférés aux habitants de Chanteloup comme à ceux de Lorris (1). » D'autres lettres du roi sont relatives à la régale de Laon, droit épiscopal maintenu dans les Gaules (2). En même temps l'évêque de Mende reconnaît la souveraineté du roi complète et absolue (3). Une chartre assure le revenu de Paris aux religieuses de l'abbaye d'Hières pendant les vacances du siége (4); une autre abolit les mauvaises coutumes de la ville d'Orléans, et défend d'ordonner le duel pour une créance au-dessous de 5 sous (5). Des lettres accordent aux bourgeois de Paris le droit exclusif de vendre les marchandises sur les foires et marchés (6); enfin une chartre affranchit tous les esclaves de corps (femmes et hommes) qui demeurent à Orléans. « Qu'ils soient tous libres, dit le roi, aujourd'hui et à perpétuité (7). »

Il y avait dans ces siècles un grand respect pour les droits de tous, pour les priviléges des corporations spécialement, et en voici un exemple :

(1) Cette chartre est une simple confirmation. *Ordon. du Louvre,* tom. xi, pag. 200.
(2) *Ordonn. du Louvre,* tom. 1er, pag. 15.
(3) *Ibid.,* tom. xvi, pag. 255.
(4) *Preuves des Libert. de l'Église gall.,* t. 1er, p. 98.
(5) Ducange, vo *Duellum.*
(6) *Ordonn. du Louvre,* tom. ii, pag. 433.
(7) *Ibid.,* tom. xi, pag. 214.

Louis VII, entraîné par la chasse ardente aux sangliers dans une forêt sombre, demanda gîte et hospitalité à un serf de l'Église de Paris aux environs de Créteil; le suzerain arriva là avec sa meute, ses valets, et occasionna du dégât dans la maison du serf de l'Église; quand l'évêque fut instruit du préjudice souffert par son homme de corps, il porta plainte au roi et demanda dommages; et comme il y eut un premier refus, il jeta l'excommunication et l'interdit sur le diocèse de Paris jusqu'à ce que réparation fût faite. Ainsi le suzerain, l'homme de la force brutale, cédait devant le droit, et l'homme d'armes était obligé de reculer en face du pauvre serf qu'il avait outragé (1). L'Église avait ses lois de protection et ses garanties dans tout le moyen âge.

Le bruit de guerre ne se fait-il plus entendre? les trèves ont-elles suspendu définitivement les batailles de Normandie et d'Aquitaine? La vieillesse glace-t-elle le bras de Louis VII? le roi est plus que jamais décidé à poursuivre ses querelles avec l'Anglais, il reçoit en sa cour de Paris les clercs et les féodaux mécontents de Henri II, il accueille toutes les rébellions. Le roi Louis VII s'agenouille devant Thomas Becket, l'immense archevêque de Cantorbéry, violemment persécuté par le roi d'Angleterre, comme expression de l'unité catholique

(1) Ce fait est rapporté par les Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°, art. *Louis VII*.

luttant contre la force brutale. Tout gonfanon rebelle à Henri II est sûr de trouver protection en France; tout clerc qui résiste à l'impérieux suzerain d'Angleterre reçoit l'encens dans les basiliques. La chevalerie de Louis VII envahit la Normandie et l'Aquitaine; on combat encore à outrance. Que veulent-ils donc? Les rois vont-ils ensanglanter de nouveau les champs de batailles?

Croisade! croisade! fut le cri qui désarma les paladins prêts à courir les uns sur les autres! Le pape Alexandre III avait partout écrit des lettres encycliques sur les malheurs de la terre sainte, proclamant cette grande maxime catholique du moyen âge, « que tout ce qui était chrétien devait être libre. » La croisade n'était-elle pas un grand moyen de délivrance pour les chrétiens d'outre-mer? Douce pensée pour Louis VII que de retourner en Palestine! Il n'avait pas été heureux dans une première expédition, mais qu'importaient encore ces souvenirs un peu tristes lorsqu'ils se mêlaient aux joies voyageuses d'un pieux pèlerin! La race chevaleresque était active; une fille de Louis VII venait d'être fiancée au fils de l'empereur de Constantinople, une expédition devait sourire au roi. Partout où l'influence des papes se faisait sentir, partout dominaient bientôt les pensées de paix et de gouvernement. Le cardinal de Champagne était arrivé comme légat du pape; magnifique figure encore au moyen âge que ce cardinal *aux blanches mains*, comme le disent les chroniques, qui exerça

une si grande puissance sur les événements (1). Le cardinal de Champagne fut le promoteur de la paix entre Louis VII et Henri II; il se posa dans les négociations avec l'idée d'une royale fraternité, d'une ligue de peuple pour la croisade. Il se fit ainsi l'intermédiaire puissant qui amena l'hommage définitif de Henri II au roi Louis VII son suzerain, et la paix entre les vassaux; cette formule d'hommage existe encore, et il est curieux de la recueillir des chartres contemporaines. « Moi, Henri d'Angleterre, j'assurerai au roi des Français, comme à mon seigneur, ses membres et son royaume, s'il m'assure comme à son homme et à son vassal, mes membres et les terres qu'il m'a données par accord fait entre nous (2), et pour lesquelles je suis son vassal, et à cause de la soumission, de l'honneur et de l'amour que je dois au roi des Français mon seigneur, je ferai une paix finale et un accord avec le comte Thibault, et je mettrai au jugement de l'archevêque de Reims, de l'évêque de Noyon, du comte de Flandre, touchant les différends qui sont entre nous; et si cela ne plaît pas, je me mettrai, pour la seule considération du roi, à l'arbitrage de huit

(1) Sur les merveilleuses influences du cardinal de Champagne, lisez Sainte-Marthe, *Gallia Christian.*, tom. Ier, pag. 157; tom. II, pag. 490. Marlot, *Hist. Remens.*, liv. III, pag. 405 à 453, et Duchesne, *Preuves de l'Histoire des cardinaux français,* pag. 119.

(2) *Et terras quas mihi conventionavit* (*Epistol.* 18. Duchesne, tom. IV, pag. 584.

personnes bien instruites de nos prétentions réciproques, dont il en choisira quatre et moi quatre; et ensuite, si je lui dois quelques services, je le lui ferai; je déclarerai le reste de vive voix et plus amplement (1). » Par cet hommage, fier encore dans ses expressions respectueuses, les querelles étaient apaisées; les fiefs que le roi Henri II possédait en France étaient partagés entre ses fils; le puissant vassal n'avait plus à sa disposition toutes les forces; on pouvait exciter les jalousies entre le père et les enfants. Ce fut frère Bernard, du même nom que l'abbé de Clairvaux, solitaire du bois de Vincennes, homme alors d'une certaine puissance intellectuelle, qui fit sceller ces chartres d'hommage; et l'on vit arriver à la cour de Paris Henri II en personne; il habita le palais du roi sur la Seine, et Louis VII, pour lui faire honneur, se relégua pendant quelques mois de fêtes au vieux palais de Notre-Dame. La courtoisie la plus généreuse présidait aux festins, aux cours plénières. Une seule pensée préoccupait la chevalerie : la terre sainte, la délivrance du tombeau du Christ. Dans toutes les querelles qui surgissent, dans toutes les batailles qui se commencent, il y a toujours un besoin de paix pour tourner les armes contre les Sarrasins, les véritables ennemis des chrétiens. Comme il arrive, quand une génération se préoccupe d'une grande guerre, toutes les autres hostilités sont considérées comme

(1) *Collect. Epistol.,* Duchesne, tom. IV, pag. 584.

des batailles civiles. L'expédition chrétienne devait se diriger vers la terre sainte, et le peuple ne fut satisfait que lorsque, par un traité, Louis VII et Henri II, cessant leurs querelles particulières, résolurent une nouvelle croisade avec toutes les forces de l'Occident. Quel beau jour que celui-là dans les châtellenies de France (1) !

Ces idées de pèlerinage étaient si répandues que, déjà vieux, Louis VII demanda la permission à son vassal de visiter, en Angleterre, le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, où brillaient tant de miracles. Il allait, pauvre pèlerin, s'acheminer vers la cathédrale pour demander la santé de son fils Philippe, le seul héritier de sa couronne, fort malade dans le château du bois de Vincennes. Louis VII accomplit son vœu ; il accabla de riches présents, pierres précieuses et lampes d'or, la châsse du saint (2) ; et, après avoir visité les royales demeures de Henri II, les forêts séculaires où retentissait le cor de la Saint-Hubert, les solitudes mystérieuses, les abbayes antiques de Saint-Alban, Louis VII se disposait à quitter l'Angleterre lorsque la maladie le saisit ; il éprouva une sorte de paralysie sous les voûtes froides de l'abbaye ; il en avait déjà subi les fatales atteintes. Il revint en toute hâte à Paris ; sa maladie fut longue, douloureuse ; il mourut le

(1) Roger de Hoveden est fort curieux pour toute cette époque. Ad ann. 1170. DUCHESNE, tom. IV, p. 433, acte 43.

(2) BÉNÉDICTINS, *Art de vérifier les Dates,* tom. II, in-4°.

18 septembre 1180 (1). Son corps fut inhumé à l'abbaye de Barbeau qu'il avait fondée, et sous ces voûtes sombres du monastère, Alix, sa femme, lui fit élever un tombeau de bronze, de marbre, d'argent, d'or et de pierres précieuses. On lisait là des épitaphes qui parlaient des misères de la vie et du néant de l'homme. Le roi etait loué surtout pour sa générosité envers les églises ; il les avait accablées de dons, multiplié leurs revenus et les offrandes ; il fut dit dans l'épitaphe « que le roi était digne de Dieu par sa chasteté, sa piété, son abstinence et ses vertus chrétiennes. Louis VII n'avait eu que des filles d'Aliénor et de Constance de Castille ; Philippe-Auguste naquit d'Alix de Champagne.

Maintenant si, adorateur du vieux temps, vous voulez lire l'histoire de cet enfant merveilleux, conservé par les prières de son père au tombeau de saint Thomas, j'en ai recueilli les précieux débris. L'époque de Philippe-Auguste complète le règne de Louis VII, elle est comme le couronnement de l'administration de Suger (2). Louis VII

(1) Sur la maladie et la mort de Louis VII, comparez RIGORD, *Gest.* Philippe-Auguste ; DUCHESNE, tom. IV, p. 7 ; VINCENT, *Bellov. Specul.* Ad ann. 1180 ; DUCHESNE, t. IV, pag. 442.

(2) L'Histoire de Philippe-Auguste se lie essentiellement au règne de Louis VII ; on ne peut même comprendre mes idées que par cette double lecture, et voilà pourquoi j'y renvoie si souvent le lecteur. Il ne faut pas oublier que mes travaux isolés se rattachent à un grand ensemble historique.

prépara le règne de son fils ; nous retrouverons Philippe-Auguste brisant une lance avec Richard Cœur de Lion, comme Louis VII avait heurté le poitrail de son cheval de bataille contre le beau coursier de Henri II. La rivalité de la France et de l'Angleterre va désormais devenir l'histoire : chaque époque est ainsi sous l'empire de certaines idées ou de grands faits : au douzième siècle c'est la féodalité qui lutte contre l'Église ; un peu plus tard vient la croisade ; après la croisade la rivalité de la France et de l'Angleterre ; puis la réforme contre le catholicisme ; puis l'esprit révolutionnaire contre l'esprit monarchique. Les générations se tiennent par un lien mystérieux dont Dieu seul a le secret ; les systèmes se dévorent ou croulent les uns sur les autres, mais au fond de la société il existe une sorte d'unité morale qui traverse les siècles pour dominer les temps !

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE XLIII.

LES ÉCOLES ET LA SCIENCE.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Le mont Sainte-Geneviève. — Saint-Victor. — Les maîtres. — Les étudiants. — Enseignements des cathédrales. — Les scolastres. — Philosophie. — Dialectique. — Les réalistes et les nominaux. — Caractère de la science. — Origine et développement de la philosophie d'Aristote. . . . 1

CHAPITRE XLIV.

L'AUTORITÉ ET L'EXAMEN.

DOUZIÈME SIÈCLE.

1° Esprits organisateurs. — Saint Bernard. — Suger. — Pierre le Vénérable. — 2° Scolastiques. — Guillaume de Champeaux. — Abélard. — Gilbert de la Porrée. — Jean de Salisbury. — Les monastères. — La règle. — Les écoles et la dispute. 17

CHAPITRE XLV.

LES PAPES. — LES EMPEREURS. — LES CONCILES.

1088 — 1140.

La papauté depuis Grégoire VII et Urbain II. — L'Empire depuis Henri IV.—Lutte pour les investitures.—Le glaive et la crosse.— Les antipapes.— Pontificat de Pascal II.— Gélase. — Calixte. — Honorius. — Innocent II. — Les empereurs. — Henri V et Lothaire. — Annales des conciles généraux et provinciaux. — Premières tentatives de réforme. — Arnaud de Brescia 40

CHAPITRE XLVI.

FIN DU RÈGNE DE LOUIS LE GROS.

1116 — 1137.

Premières batailles de Normandie. — Guerre nationale contre les Allemands.— Prise d'armes de la chevalerie de France. — L'oriflamme de Saint-Denis. — Retraite de la race germanique.—Guerre contre les Anglais.— Invasion de l'Auvergne. — Louis le Gros et sa lignée. — Corpulence du roi.— Sa maladie et sa mort.— Administration royale. —Chartres et diplômes 56

CHAPITRE XLVII.

PREMIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE LOUIS VII.

1131 — 1145.

Sacre à Reims.—Voyage en Aquitaine.—Races méridionales. — Aliénor de Guyenne. — Fiançailles de Louis VII. —

Avénement à la couronne. — Guerres féodales. — Prise et dévastation de Vitry-le-Brûlé. 76

CHAPITRE XLVIII.

LES COLONIES CHRÉTIENNES D'ORIENT.

1102 — 1140.

Royaume de Jérusalem. — Principauté d'Antioche. — Comtés d'Édesse, — de Tripoli. — Services féodaux. — Assises de Jérusalem.— Les hospitaliers.—Les templiers. —Baronnage de Palestine. — Populations chrétiennes.— Zengui et les émirs de la Syrie 91

CHAPITRE XLIX.

PÈLERINAGE DE LOUIS VII.

1146 — 1147.

Effet produit par la prise d'Édesse.— Douleur de Louis VII. — Pénitence par la croisade.— Saint Bernard. — Suger. — Assemblée de Vezelay. — Voyage de saint Bernard en Allemagne. — Actes et chartres de la royauté pour le départ d'Orient.— Plaid royal d'Étampes.— Constitution de la régence. 108

CHAPITRE L.

CONRAD ET LOUIS VII EN ORIENT.

1147 — 1148.

Les pèlerins allemands. — Diète de Ratisbonne. — L'empereur Manuel et les Grecs. — Pèlerins francs. — Cour

plénière de Metz. — Louis VII à Constantinople.—Itinéraire à travers l'Asie Mineure. — Gloire et malheurs du pèlerinage.—Louis VII et Aliénor de Guienne à Antioche. —Voyage à Jérusalem. 126

CHAPITRE LI.

RÉGENCE DE SUGER. — ADMINISTRATION DU ROYAUME FÉODAL.

1147 — 1148.

Renonciation du comte de Nevers à la régence.—Suger seul régent.—Puissance des abbés.— Unité et hiérarchie monastique. — Saint-Denis en France.—Esprit des vassaux. — Suger et Eugène III. — Guerre féodale. — Rivalité.— Actes de la régence. — Lettres de Suger. — Exhortation pour le retour du roi. 141

CHAPITRE LII.

DÉPART D'ORIENT. — DIVORCE DE LOUIS VII ET D'ALIÉNOR DE GUIENNE.

1148 — 1152.

Mauvaises mœurs des Francs en Palestine. — Aliénor de Guienne et les nobles dames à Antioche.—Sombre caractère de Louis VII.—Récit des chroniques franques sur les amours d'Aliénor.— Départ du roi. — Visite à Rome. — Question du divorce.— Lignage et parenté.— Les barons francs triomphent. — Renvoi d'Aliénor. 155

CHAPITRE LIII.

DÉVELOPPEMENT DE L'INTELLIGENCE AU DOUZIÈME SIÈCLE.

1150 — 1165.

Philosophie. — Opposition contre saint Bernard. — Fin et mort d'Abélard et d'Héloïse. — Disciples d'Abélard. — Bérenger.—Mort de saint Bernard.— Principes d'hérésie. — *Histoire.* — Les chroniques. — Impulsion donnée par la croisade. — Chroniques sur le pèlerinage. — Orderic Vital. — Suger historien. — Odon de Deuil. — Légendaires 169

CHAPITRE LIV.

POÉTIQUES TRADITIONS DES RACES.

DOUZIÈME SIÈCLE.

La Langue d'oc.— Les troubadours.—Guillaume IX, comte de Poitiers. — Ebble de Ventadour. — Azalaïs de Porçaraigues. — Rambaud d'Orange. — La Langue d'oil. — Trouvères. — Anglo-Normands. — Philippe de Than. — Geoffroy Gaimar. — Benoît de Sainte-Maure. — Robert Wace.—Trouvères français.—Traditions chevaleresques. —Charlemagne.— Roland.— Renaud.— Ogier le Danois. —Arthus et la Table ronde.— Les lignages romanesques. — Les paladins. — Les coursiers. — Les épées. — Les cathédrales.— Mystères de l'architecture.— Légende de pierre. — Histoire chevaleresque de la croisade par les vitraux de Saint-Denis. 193

CHAPITRE LV.

DERNIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS VII.

1150 — 1180.

Origine de la rivalité entre la France et l'Angleterre. — Avénement des Plantagenets. — Henri II. — La race poitevine. — Discussion pour l'hommage. — Alliances et batailles.— Invasion du comté de Toulouse.— La lignée du roi. — Traité de paix avec Henri II. — Vieillesse du roi Louis VII.—Actes d'administration après la mort de Suger. — Fiefs.— Communes.— Églises.— Pèlerinage en Angleterre. — Maladie du roi. — Sa mort. . . . 224

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

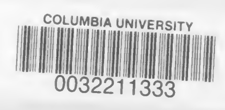
CHAPITRE LV.

DERNIÈRE PÉRIODE DU RÈGNE DE LOUIS VII.

1150 — 1180.

Origine de la rivalité entre la France et l'Angleterre. — Avénement des Plantagenets. — Henri II. — La race poitevine. — Discussion pour l'hommage. — Alliances et batailles.— Invasion du comté de Toulouse.— La lignée du roi. — Traité de paix avec Henri II. — Vieillesse du roi Louis VII.—Actes d'administration après la mort de Suger. — Fiefs.— Communes.— Églises.— Pèlerinage en Angleterre. — Maladie du roi. — Sa mort. . . . 224

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.


COLUMBIA UNIVERSITY
0032211333

